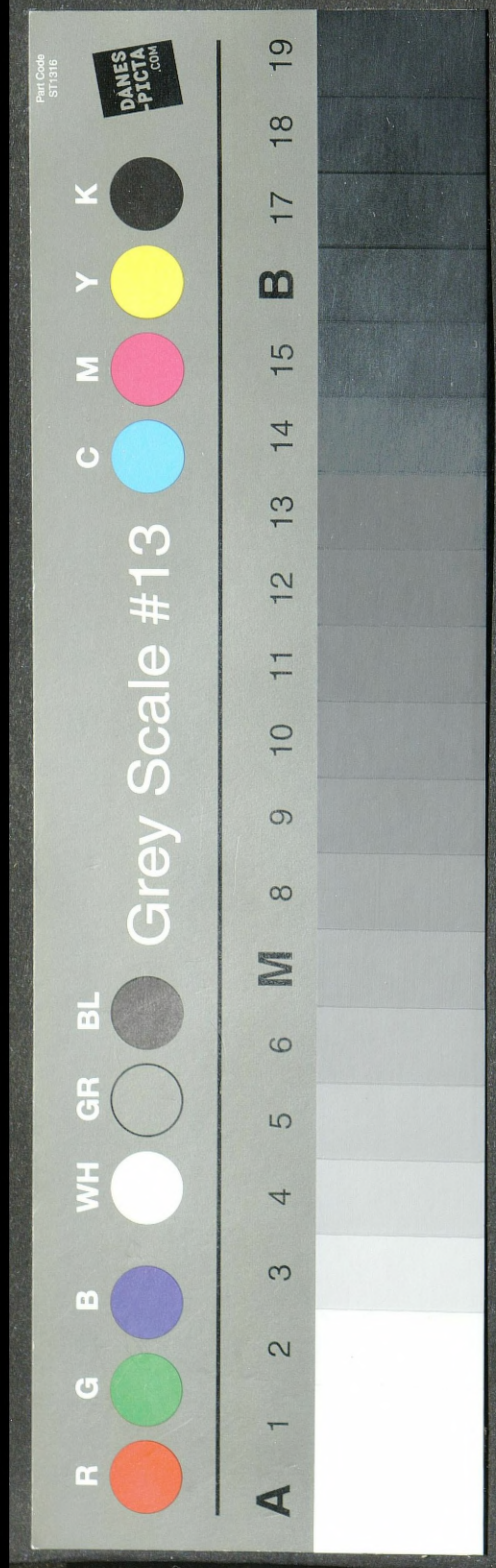
Inches 1 2 3 4 5 6 7 8

Centimetres 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19

Colour Chart #13

DANES-PICTA .COM

Blue | Cyan | Green | Yellow | Red | Magenta | White | 3/Color | Black



ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

ŒUVRES

DE

CAPEFIGUE.

LA SOCIÉTÉ

ET LES

GOUVERNEMENTS DE L'EUROPE,

DEPUIS

LA CHUTE DE LOUIS-PHILIPPE

JUSQU'A LA PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Bruxelles.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE

LIVOURNE. MÊME MAISON. | **LEIPZIG.** J. P. MELINE.

1850

Biblioteka Polsk. Akad. Pedl.
3394/3
im. F. Dalerzyńskiego

AU PARTI CONSERVATEUR EUROPÉEN.

Ce livre, je le dédie à l'antique esprit de conservation en Europe. Je ne prends pas cet esprit dans une acception exclusive de telle forme de gouvernement, mais dans son sens le plus étendu. Je définis le parti conservateur, celui qui veut garder, comme une tradition sacrée, la religion, la propriété, la famille, l'autorité, l'ordre, la liberté régulière, choses saintes aujourd'hui très-menacées.

C'est un temps suprême pour le parti conservateur; à lui seul il appartient de prouver qu'il a le droit, l'intelligence, la force, et qu'il sait distinguer le vrai libéralisme, la grande civilisation, de l'esprit révolutionnaire, qui est le retour à la barbarie.

Trêve aux luttes d'opinions! il n'y a plus qu'un danger, c'est la guerre sociale. Pour l'éviter, les gouvernements doivent comprimer d'une main puissante, et de l'autre organiser; il ne suffit pas de constater les souffrances du peuple, il faut encore les secourir. Il ne suffit pas de comprimer le prolétaire, il faut l'élever, le moraliser, lui donner le pain du corps et de l'âme.

Ici donc est la grande tâche du parti conservateur européen, et ce livre est une collection de faits que l'auteur met sous ses yeux pour l'aider à remplir le rôle que la Providence lui impose, sous peine de s'abdiquer et de périr, comme le patriciat du monde romain.

Paris, ce 20 mars 1849.

Dans la marche de l'esprit humain, une année paraît un point imperceptible, et il est rare que la grande et sérieuse histoire s'en occupe autrement que comme d'un jalon dans l'espace. Un véritable dédain se rattache à ces sortes de travaux dictés par la politique, almanachs des passions, et qui apparaissent tout juste une fois l'année accomplie. Moi-même j'ai longtemps hésité devant cette publicité prompte, immédiate. De hautes considérations m'y ont déterminé.

L'année qui vient de s'écouler n'est pas une période ordinaire dans l'histoire; elle semble limitée et ne l'est nullement; seule elle résume un siècle de luttes entre les bons et mauvais principes. Tout y a marché si vite qu'il n'est pas une seule question jetée au monde, depuis le christianisme, qui n'ait trouvé son débat et quelquefois sa solution; des enseignements nous sont arrivés par tous les points. Il y a eu tant de choses providentielles, tant de caractères dévoilés, tant de doctrines tombées, tant d'illusions détruites, et avec cela tant d'enseignements, qu'on en serait à se demander si à travers ces fortunes abîmées, ces douleurs sociales, il n'est pas quelque chose d'heureux dans ce cataclysme européen. Il fallait, tôt ou tard, que la foudre éclatât sur nos têtes pour assainir l'atmosphère chargée de fétides vapeurs, et la vérité devait éclore comme une fleur sur les ruines.

La crise que nous subissons est si grave, les questions agitées sur le gouvernement, la famille, la propriété, le travail, les doctrines religieuses et politiques, paraissent si considérables, que ce serait bien en limiter la chronologie que d'en reporter l'exclusive origine même à la révolution de 1789. L'espace de soixante ans, immense pour les contemporains, n'est rien dans la vie de l'humanité : la décadence du Bas-Empire dura six siècles dans les convulsions avec des haltes de gloire et de grandeur, au milieu des arts et de l'énervement des âmes, et le christianisme mit trois siècles à triompher des doctrines païennes. Je crois donc que notre noble pays de France est dans un état de lutte révolutionnaire depuis la régence; il y a eu sans doute des intervalles d'ordre, de grandeur, de fermeté; mais dût-on m'accuser d'apporter l'esprit des vieillards dans l'appréciation et le jugement des faits actuels, je n'en persiste pas moins à rattacher le principe de notre grande ruine à la philosophie du XVIII^e^ siècle, au matérialisme immonde de Hobbes et du baron d'Holbach.

Tout le monde y mit la main, rois, aristocratie de la terre et de l'Église; le peuple seul restait pur, on prit plaisir à le corrompre par des écrits et un enseignement pervers; il vivait corporé sous les bannières, avec le droit au travail, au secours, avec le respect pour la religion et la famille; on détruisit tout cela comme un préjugé. Au lieu de l'esprit de communauté, de l'assistance, de la hiérarchie, de la fraternité, débris du moyen âge, on créa des masses tumultueuses, au service des passions, condamnées au

travail des grandes mines industrielles. On ne vit pas que l'ordre ancien formait un système complet, créé par le temps, véritable ensemble de protection et d'harmonie : 1° que l'administration provinciale empêchait les grands centres de multitude ; 2° que les couvents s'imposaient les devoirs de l'assistance ; 3° que les corporations régulières d'ouvriers assuraient le droit au travail ; 4° que le célibat volontaire et l'unité chrétienne du mariage empêchaient les accroissements immodérés de la population, et que les débauches, en créant les grandes misères et les mauvaises mœurs, ramenaient les coutumes païennes ; société esclave et immonde, que le christianisme avait secouée, comme Jésus avait chassé les vendeurs du temple. L'assemblée constituante détruisit toutes les institutions du passé, si belles pour le travailleur et qui donnaient partout à l'ouvrier une existence collective.

On proclama la liberté des industries et des professions, le système anglais de la patente ; chacun dut lutter seul : la probité contre l'intrigue, la faiblesse contre la force, l'habileté contre la médiocrité paresseuse. Il y eut une foule et pas un peuple. Ces principes posés, une lutte immense commença dans la société industrielle, lutte pleine de prodiges et de merveilles : d'une part, les chefs-d'œuvre, les machines ingénieuses, multipliant les produits ; de l'autre, l'ouvrier trempé de sueurs avec un salaire insuffisant, la misère, le prolétarisme. On vit des masses si souffreteuses qu'on ne put y songer sans ouvrir son cœur à la pitié ; et si maintenant vous supposez ces multitudes sans morale, sans frein, sans hiérarchie, quel péril pour la société ! Telle fut la classe ouvrière que la Constituante légua aux générations futures de la France : il en résulta comme un fruit sanglant et amer, ce mélange d'oisiveté et de crimes entretenu par l'assignat. Il s'agissait moins d'organiser le travail en 1793 (l'industrie avait disparu), que d'entretenir, moyennant un salaire, un certain nombre de prolétaires pour un dessein politique. Heureusement, une glorieuse distraction, celle des batailles, vint grandir la situation du peuple. Sur la terre des prodiges naquirent les héros !

Au milieu d'un gigantesque édifice, l'empire de Napoléon, la destinée de l'industrie fut considérable : les sciences exactes, les découvertes du génie, lui vinrent en aide. La place de l'ouvrier fut marquée, et sa tâche d'autant plus facile que les bras manquaient à l'œuvre ; les campagnes et les cités étaient dépeuplées. L'esprit de Napoléon était si puissant, si spontanément organisateur, qu'on lui doit encore ce qui reste de corporations réglementées par des statuts : celle des bouchers, des boulangers, le syndicat des courtiers, agents de change. L'esprit de corps et la hiérarchie allaient à cette haute intelligence, comme toutes les institutions d'ordre.

La restauration amena la paix, et avec la paix la surabondance infinie de la population. Heureuse si, conséquente avec son principe traditionnel, la restauration avait jeté un regard sur le passé pour y chercher, avec quelques modifications, le modèle de l'organisation paternelle du travail, telle que le moyen âge l'avait conçue ; elle ne le fit pas. C'est qu'alors s'élevait la vieille école libérale avec ses préjugés et ses maximes d'économie politique ; dans chaque corporation elle vit les jésuites, les ordres religieux ; elle laissa l'ouvrier misérable, isolé, aux prises avec l'avidité du maître, avec un travail au-dessus de ses forces et un salaire au-dessous de ses besoins. Si l'école libérale lui troubla la tête avec la souveraineté du peuple, si elle lui corrompit le cœur par les mauvais romans, elle le laissa dans le servage de la manufacture, sous l'empreinte de fer de la machine ; les serfs eurent toutes les souffrances de l'esclavage et toutes les idées ardentes de la rébellion ; les petits livres vinrent agiter l'atelier, et le vieux libéralisme repoussa tout système répressif. L'opposition politique altéra le sens des questions industrielles. L'organisation du travail des enfants dans les manufactures fut l'œuvre de la chambre des pairs, œuvre timide, incomplète, et qui n'osa même pas, sous le roi Charles X, ordonner l'observation du dimanche.

On arriva ainsi au gouvernement du roi Louis-Philippe, qui fut lui-même le triomphe de la petite bourgeoisie égoïste et mal éclairée. Le caractère politique de ce système fut exclusivement de s'absorber dans les intrigues parlementaires, les calculs de majorités et de minorités, sans sortir des tendances du XVIII^e^ siècle. Le roi, tout entier à cette éducation philosophique, fit des élections la grande affaire de son temps. On dédaigna les

masses travailleuses qui avaient besoin du pain quotidien et du pain céleste, la vie du corps et de l'esprit. Comme le gouvernement semblait les abandonner à elles-mêmes, il se fit une organisation souterraine à cette époque de théories discoureuses : ceux que le pouvoir ne savait pas grouper par la corporation et l'assistance légale s'assemblèrent à l'appel des associations subversives et secrètes. Une partie de la presse les encourageait, les poussait; l'autre n'en tenait pas compte dans ses calculs politiques. La bourgeoisie satisfaite ne s'inquiétait du travailleur que pour en tirer le plus grand produit avec le plus petit salaire : que lui importait l'absence de religieuseté et de morale parmi la multitude? Voltairiens et frondeurs, les petits bourgeois étaient trop occupés d'expulser les jésuites pour s'inquiéter de la mauvaise éducation que l'on faisait au peuple dans les almanachs, les romans, les livres *ad usum tabernæ*. On pouvait infiltrer partout les théories contre le capital, l'inégalité des positions entre le travailleur et le maître, comme si tout cela ne laissait pas trace! Un journal du gouvernement parlait des barbares qui menaçaient la civilisation : que faisait-on pour empêcher la barbarie? Point de règle, point de respect, plus de frein religieux : la bourgeoisie se serait soulevée en masse si, comme à Londres ou aux États-Unis, on l'avait obligée de fermer ses boutiques le dimanche. Dieu réservait aux marchands un plus long et plus lamentable chômage que le repos religieux que l'Église imposait doucement aux ouvriers fatigués.

La source de ces mauvaises tendances venait de l'éducation depuis le XVIII^e^ siècle. L'Université a fait la génération actuelle ; à elle donc la responsabilité, car les âmes comme les corps se préparent à la vie. A ces reproches on dit : « Sous l'ancien régime, l'éducation, mélange d'esprit religieux et laïque, créa la génération révolutionnaire de 1793 : pourquoi vous plaindre de l'Université moderne, qui certes n'en est pas venue là? »

Je réponds que depuis la régence l'école philosophique absorbait tout : tel jeune homme, sorti du collége de Plessis ou d'Harcourt, arrivait tout à coup dans un monde de doute, d'impiété; et si, bel esprit, il voulait briller depuis le madrigal jusqu'à la tragédie, il devait sacrifier à l'Encyclopédie. Cette éducation prépara les tendances de la première révolution ; dans le baron d'Holbach, il y avait la génération de tous les hommes sanglants et à instincts matériels de la commune de Paris, et Rousseau prépara l'école spiritualiste de Robespierre. Seulement, il y eut dans les événements et les caractères de cette époque une grandeur de formes, un fanatisme de sacrifices, une force de principes qui tenaient à des croyances profondes et à des supériorités hors ligne.

Durant la révolution française, il n'y eut pas à proprement parler de système d'éducation populaire ; on fit des programmes philosophiques accompagnés de pompes d'opéra : on n'eut ni le temps ni la volonté de s'occuper des masses autrement que pour les jeter sur la place publique. Les choses restèrent ainsi jusqu'à la création du corps universitaire par Napoléon, grande pensée d'ordre qui ne fut ni complète ni réalisée parfaitement. L'empereur, l'homme essentiellement de hiérarchie, voulait donner une forte direction à l'Université, et il l'eût jetée aux mains du clergé si la tendance philosophique n'avait pas dominé encore l'école littéraire, et si Napoléon n'avait eu cette mauvaise pensée « qu'il fallait au moins laisser la république des lettres. » Cette république était le XVIII^e^ siècle entier et debout dans l'Université, qu'en vain M. de Fontanes avait voulu entraîner dans d'autres voies. Comme la pensée militaire absorbait l'empire, la discipline des corps l'emporta sur celle des âmes.

L'obéissance matérielle façonnée par l'empereur existait dans la société lorsque la restauration prit le gouvernement ; mais l'indépendance la plus absolue, le désordre était dans les esprits. On entra en pleine encyclopédie avec les idées voltairiennes, les éditions de Rousseau, et une Université très-dessinée contre la liberté d'enseignement, tant elle craignait l'influence religieuse! Les sociétés conservent toutes un certain instinct de ce qui les perd et de ce qui les préserve ; si l'on avait laissé l'éducation libre, chacun serait venu au clergé, et les colléges de l'Université auraient été déserts : un père de famille, quelles que soient sa conduite et ses opinions, ne veut faire de son enfant ni un rebelle ni un rhéteur. L'Université maintint son privilége royal contre les principes royalistes, elle fit des

républicains depuis les classes inférieures jusqu'à l'école normale; l'éducation fut philosophique du sommet à la base. On confia bien (malgré les sarcasmes du journalisme sur les ignorantins) quelques enfants du peuple aux frères des écoles chrétiennes. Après cette éducation ébauchée, où allaient ces pauvres enfants? Dans les manufactures pour s'abrutir, ou dans les ateliers pour se corrompre.

L'atelier, il fallait l'élever, le grandir, le moraliser : on se contenta de l'espionner. La grande faute des gouvernements a été de négliger la direction de l'atelier, où il y a des intelligences fortes, méditatives, railleuses. Au lieu de les tourner contre la société, pourquoi ne les ferait-on pas servir à sa grandeur? Depuis que l'ouvrier, par le développement de l'industrie, était devenu aussi utile qu'un soldat, il lui fallait une éducation fournie par l'État et des invalides créés par l'État, comme Louis XIV avait fait pour les débris de l'armée.

Sous Louis-Philippe, l'Université régna et gouverna presque sans contrôle avec les places et la direction morale du pays par le journalisme et les livres; à quelques-uns de ses professeurs, l'incontestable résultat d'avoir démoralisé les idées, éteint les croyances historiques sur le passé de la monarchie : d'où vinrent les mauvaises pensées et les mauvais livres? Est-ce que l'Université osa sévir contre un seul professeur qui glorifiait la rébellion et exaltait le régicide? Les petits livres qui allaient remuer les tristes passions furent pour la plupart l'ouvrage des membres du corps universitaire. Le grand chaos de l'éducation s'accomplit surtout pendant le règne de Louis-Philippe; il suffit de parcourir le *Journal de la Librairie* pour s'expliquer la décadence de toute idée juste et vraie. Nulle génération ne pouvait résister à cette fatale élaboration de toutes les déplorables idées. On avait semé, on devait recueillir.

Je ne parle pas des institutions politiques, elles sont des formes que le temps peut modifier; il n'y en a pas d'absolument bonnes et d'absolument mauvaises : république, monarchie, tout cela peut satisfaire une génération; mais les deux droits profondément altérés dans le XVIII^e^ siècle, c'étaient la propriété et la famille : inutile de se le dissimuler, cela était un fait. Les systèmes de Hobbes et de Rousseau contre la propriété individuelle étaient restés, jusqu'à la Constituante, dans le domaine de la spéculation déréglée et solitaire. Quand la révolution éclata, la propriété reçut presque immédiatement une atteinte profonde par la mesure législative qui mit tous les biens du clergé sous la main de la nation comme ressource financière, en vertu de cette idée que l'État, seul et grand propriétaire, pouvait modifier la forme et les conditions de la propriété. C'était la première confiscation générale fondée sur le principe du communisme; car, dans la pensée du législateur, c'était par une tolérance de la loi écrite que chacun possédait son champ, les corps comme les individus.

Deux ans après, l'État, en vertu d'une raison politique, s'emparait, par confiscation, de plus de trois milliards de biens d'émigrés, les distribuait, les vendait à vil prix. Le caractère sacré de la propriété allait-il rester le même après la proclamation de ces principes? Le discours de Mirabeau sur la faculté de tester et de transmettre la terre proclame à chaque page le droit de la souveraineté générale sur la propriété particulière : « La société, maîtresse de tout, tolérait la possession individuelle de chacun. » En vertu de cette souveraineté, les substitutions furent abolies, le droit de tester restreint, et l'aînesse proscrite; atteinte profonde portée à la constitution de la famille, fondée sur la transmission de l'héritage.

Le saint code du foyer domestique n'avait-il pas été également altéré, du jour que le droit civil s'était froidement substitué au droit religieux dans tous les actes de la vie? La naissance, le mariage, la mort, légalement constatés par l'inscription sur un registre, perdaient leur solennité. L'union de l'homme et de la femme devenait un simple contrat que le divorce même pouvait briser : désormais allait disparaître l'antique famille du droit romain, ou la hiérarchie franque et gauloise du droit féodal. La société, qui voyait la corporation disparaître et la famille s'affaiblir, ne se composa plus que d'une multitude, grand pêle-mêle, instrument de désordre, réceptacle de misère, avec l'orgueil de se dire et de se proclamer souveraine.

Et pourquoi cela? C'est que les grandes sources régulières de l'assistance, du mutualisme,

de la solidarité, disparaissaient avec les couvents, la corporation et la famille. Il fallait encore recourir à l'État, remonter des masses à la dictature souveraine de tous, et faire distribuer les secours comme une aumône générale, une taxe des pauvres, sans même garder la vieille commune et l'antique paroisse. Tous les faux principes de l'école philosophique se transfusent ainsi dans les lois depuis 1790 jusqu'en 1802; le code civil en est tout empreint. La société ne se sauve de tout ce désordre que par la dictature de l'empire qui absorba tout, mais ne guérit rien. Sous le faible et honnête gouvernement de la restauration, tous ces éléments de désordre se condensent pour éclater en juillet 1830. Cette fois encore la société fut préservée par une transaction; néanmoins, les faux principes, au lieu de subir un échec, reçurent une consécration nouvelle : qu'est-ce qu'un trône qui a pour base la souveraineté du peuple? On vit la propriété, la famille, avec ce qu'il y a de saint, attaquées dans les journaux et les livres hautement prospecturés. Ils reçurent la sanction des sociétés secrètes, dont une fraction proclame le matérialisme des jouissances, et les autres le spiritualisme du prolétariat souffrant, qui prend pour symbolisme la passion du Christ sur la croix.

Il ne faut donc pas accuser la révolution de février d'avoir fait naître cet étrange état des esprits, d'avoir suscité cette violente guerre sociale; si elle en a été l'occasion, la cause précipitante, et j'ai presque dit logique, le mal existait depuis longtemps; il s'était étendu de la France à l'Europe; il était prévu par tous les hommes d'État qui signalaient dans le communisme le danger pressant et vivace que le vulgaire des esprits de gouvernement n'apercevait pas.

Le véritable caractère de la révolution de février a deux aspects : au point de vue politique, il peut être une surprise; au point de vue social, c'est un événement parfaitement rationnel. La surprise consiste en ce qu'on a accepté avec étonnement et crainte ce qu'on n'attendait pas : la république au lieu de la réforme. L'événement rationnel s'est développé dans le socialisme en vertu de la logique inflexible; et ce ne sera pas trop de toutes les forces de la société pour lutter contre cette désastreuse conséquence. Il ne s'agit plus d'une petite lutte de parti, mais de la grande bataille livrée par tout ce qui possède aux classes pauvres et perverties; celles-ci sont moins fortes par le nombre que par les principes dont elles sont aujourd'hui en possession : elles attaquent l'ordre social, en vertu, pour ainsi dire, de la législation qui le constitue.

Je me propose, dans ce livre, d'écrire l'histoire de cette irruption soudaine des classes prolétaires dans la société gouvernementale; période d'une année si étrange et si fatale en enseignements, où tant de faux principes ont paru, tant d'hommes aujourd'hui vainqueurs, demain vaincus, ont été dévorés si vite, car le monde moderne n'a jamais présenté un spectacle aussi étrange que la période dominée par ce pouvoir qu'on appela le *gouvernement provisoire*.

Ce fut comme le renversement de toutes les idées dans le plus court espace de temps, une saturnale de principes, d'autant plus triste, qu'il y eut plus de faiblesse que de conviction, je le crois, dans la plupart de ses membres. Toutes les questions furent touchées et résolues avec une fatuité incroyable; les problèmes de l'humanité les plus difficiles, les plus douteux, reçurent une solution immédiate et absolue; on jugea les systèmes antérieurs de politique, de finance, de justice, de relations extérieures, avec une supériorité dictatoriale incompréhensible.

Dans cette époque d'humiliation véritable pour une nation civilisée telle que la nôtre, la rougeur de honte pour le pays tombé en de telles erreurs, pourtant applaudies, monta sur bien des fronts courbés par l'infortune. Les dictateurs jouèrent avec la révolte, semèrent les passions audacieuses parmi les ouvriers, avec un ton de douceur et de mielleuse humanité; devant chaque émeute agenouillés face contre terre, ils se mêlèrent si bien les uns les autres, qu'on ne distingua plus gouvernement, clubs, répression, émeute. Le pouvoir appela lui-même les démonstrations populaires sur la place publique, et s'en fit une arme contre l'opinion réelle et sérieuse du pays; et quand cette opinion va se manifester par l'élection générale d'une assemblée, ce pouvoir provisoire agit, dénonce, menace, pour dominer le sentiment général de la France. Ce n'est pas tout; les clubs prennent à Paris une si grande action, un pouvoir si étrange et si fort, que nul n'est libre dans la nouvelle

assemblée d'avoir une opinion en dehors de la limite que ceux-ci ont tracée ; de sorte que les représentants du peuple proclament unanimement et sans débat les principes qu'ont imposés les démocrates, sous la menace d'être violemment dissous par la force brutale.

Cette concession si capitale, qu'elle est le changement absolu du mandat électoral, ne suffit plus aux agitateurs des clubs. On peut voir et pressentir la lutte qui se prépare. Dans le parti révolutionnaire du 24 février, il y a trois nuances : l'une, que dirigent MM. Blanqui, Barbès, Raspail, va droit sans hésiter au renversement de l'assemblée et du gouvernement tout entier ; l'autre, qui a sa représentation dans le pouvoir par MM. Ledru-Rollin, Caussidière, Flocon et Louis Blanc, voudrait dominer un pied dans le ministère, l'autre dans l'opposition ; elle est comme l'image du gouvernement provisoire. La dernière enfin, très-satisfaite d'avoir poussé l'assemblée à l'acceptation du 24 février, ne voudrait plus qu'en tirer un parti personnel dans l'État, un pouvoir effectif et tranquille. Les trois vieilles nuances profondément antipathiques de *la Tribune*, de *la Réforme* et du *National*, reparaissent dans la lutte du 15 mai ; de tous ces hommes, les uns envahissent l'assemblée, les autres ne sont pas fâchés de lui donner une leçon pour arriver à leur fin d'intimider et de contraindre. Les républicains politiques font de tout cela une exploitation fort habile qui met le pouvoir dans leurs mains ; ils n'aiment pas l'assemblée, mais si elle les sert ou les appuie, à quoi bon la renvoyer? Toutes les forces vitales de la société, depuis la garde nationale jusqu'au commandement de l'armée ; toutes les institutions politiques, depuis la commission exécutive jusqu'à la présidence de l'assemblée, relations extérieures, politique du gouvernement, sont sous la main d'une seule nuance d'hommes qui prennent les douceurs et la responsabilité du pouvoir.

L'intervalle qui s'écoule depuis le 15 mai jusqu'aux journées de juin est certainement l'époque la plus fatalement active et la moins explicable : le personnel de la commission exécutive diffère peu du gouvernement provisoire ; les honnêtes gens se reconnaissent avec espérance ; il y a un souffle de bien public qui enfle la voile ; les pilotes sont indécis, les volontés diverses ; toutefois le péril est connu, et il se révèle dans la lutte avec les ateliers nationaux et les clubs. La commission exécutive a de bonnes intentions, je le crois ; mais peut-elle sauver la situation avec le personnel dont elle est composée? Il s'agit d'engager une lutte avec la démocratie turbulente et la place publique : or, dans cette commission de gouvernement, se trouve M. de Lamartine, le promoteur étourdi de la république, âme faible dans une imagination de poëte, avec un courage personnel qui s'attiédit et s'efface devant la crainte de perdre sa popularité ; peut-il aujourd'hui combattre les forces perturbatrices avec la vigueur, la sincérité, le dévouement nécessaires? M. Garnier-Pagès, qui, naguère ministre des finances, a été le plus étrange socialiste par ses maximes de crédit et ses actes, peut-il rationnellement lutter contre les doctrines du communisme et les clubs? Si M. Arago lui-même examinait son passé, qu'y trouvait-il le 17 mars? Le souvenir de l'inconvenante leçon donnée par lui à la garde nationale à l'occasion d'une démarche qui aurait épargné le pêle-mêle d'un peuple tout entier armé que l'on retrouve ensuite derrière les barricades aux journées de juin.

M. Ledru-Rollin, avec plus de netteté que ses collègues dans ses convictions, était-il une garantie d'ordre et de gouvernement pour la classe moyenne incessamment dénoncée par ses amis? Restait M. Marie, esprit déclamatoire, qui passait la seconde partie de sa vie à donner un démenti à la première. Toute cette période de la commission exécutive n'est qu'une lutte alternative de colère et de ménagements contre les clubs et les ateliers nationaux ; on se prépare visiblement à une bataille qu'un peu de volonté et d'énergie aurait pu éviter. Il faut moins en faire le reproche aux hommes, qu'à la situation elle-même et au but que les démocrates rationnels se sont proposé. Ils savent bien que la France ne veut pas de leurs idées ; ils craignent de la laisser dans sa pensée libre, spontanée, et néanmoins ils sentent la nécessité de combattre l'anarchie ; d'où résulte une situation du juste milieu, presque comme celle de Louis-Philippe ; elle explique les hésitations et les tâtonnements dans les journées du 18 au 21 juin. On voudrait bien réprimer l'anarchie matérielle, mais on se garde de laisser l'opinion publique à son expression

libre, on la redoute presque au même degré que le désordre. Pour se sauver d'un double danger, on a recours à la dictature militaire, au service peut-être d'une opinion qui a besoin de se débarrasser de quelques extrémités qui la gênent.

Par instinct traditionnel, l'auteur de cette histoire aime les gouvernements forts ; or la force vient de deux sources : le droit héréditaire, quand il est une croyance ; la répression vive et matérielle, quand le principe couronné a disparu de la société. Ce pouvoir extrême créa l'état de siége ; on ne doit point s'en plaindre, car il sauva la civilisation d'une grande ruine, sans altérer dans les âmes cette triste conviction que les seuls coupables n'étaient pas les malheureux qui saisissaient les armes contre la propriété et la famille, mais bien les hommes d'enseignements et de paroles qui les avaient enivrés de flatteries et troublés par leurs basses adulations. L'immoralité de la situation résultait précisément de ce qu'une grande partie des provocateurs de quinze ans, alors à la tête du pouvoir, poursuivaient les prolétaires qui n'avaient fait que prendre au sérieux leurs paroles. Il en résultait également une autre grave leçon, c'est que tous ces écrivains naguère si amers de reproches contre les pouvoirs honnêtes et libéraux de la monarchie, maîtres aujourd'hui du gouvernement, ou ses appuis, se permettaient les plus audacieuses violations du droit public et privé. Je le constate sans en faire un reproche : un hommage aux principes est toujours un événement désirable pour la force de l'avenir de la société. Aux jours plus heureux, elle pourra le rappeler.

C'est comme opposition à la double influence de la dictature du général Cavaignac et de l'assemblée nationale, que s'est accomplie l'élection du prince Louis-Bonaparte ; événement immense qui a mis fin aux principes politiques d'une école insensée et à tout ce qu'elle a produit, hommes et pouvoirs! Il ne faut pas croire que les idées s'effacent avec la même rapidité que les événements s'accomplissent ; une chose vit galvaniquement bien après qu'elle a succombé. Au 10 décembre, les souvenirs de l'empire ont vaincu la pensée exclusivement démocratique ; il serait inutile de le dissimuler ou de le contester. Cette lutte ne se produit pas pour la première fois : elle rappelle le 18 brumaire et les cent-jours où les jacobins et Bonaparte se trouvèrent toujours en présence, hostiles et haineux. La conduite indigne des révolutionnaires, après Waterloo, contre l'empereur Napoléon dans la chambre des représentants, fut la réaction jetée à la face des souvenirs du 18 brumaire ; l'élection de Louis Bonaparte est la réaction contre la chambre des représentants de 1815. Les choses se tiennent et se lient dans un enchaînement éternel et logique. Napoléon fut l'ordre couronné par la force et la nécessité.

Le présent livre est surtout complet au point de vue européen. Il ne faut pas oublier que la révolution voulait grandir sa ligne de défense au dehors : en Espagne, en Portugal ; le parti révolutionnaire chercha son point d'appui en Suisse, en Italie, et dans les entrailles de l'Allemagne, au centre même des nations slaves.

C'est dans cette situation que le pouvoir de février a pris la diplomatie ; la lutte a été vive, quelque temps douteuse ; l'Europe doit son salut moins à ses souverains qu'au parti aristocratique et militaire qui a saisi fermement le vieux glaive du droit traditionnel. Je ne sache pas de période où la prudence humaine ait déployé plus de ressources pour lutter contre la démocratie qui s'agitait partout en même temps : à Londres, Bruxelles, Berlin, Vienne, Rome, Naples et Turin. Le document qui fera peser à jamais une responsabilité lamentable sur M. de Lamartine, c'est sa circulaire de promesse et d'encouragement jetée partout aux tentatives de révolution, et qui mit le feu aux quatre coins de l'Europe ; elle rappelle les plus mauvais jours de Brissot, le faiseur de phrases diplomatiques contre les rois ; avec cette différence néanmoins que l'assemblée législative déclara la guerre et la fit selon sa parole, tandis que la circulaire du 5 mars offrit sans raison l'épée de la France, et n'osa pas la tirer du fourreau, quand les cabinets se raillèrent de sa parole comme du vain son d'une lyre.

Aujourd'hui l'Europe, plus ferme et plus heureuse que nous, vient d'échapper à la conjuration du communisme. Sa cause est sauvée : elle va même obtenir de cette expérience une plus grande force, une unité gouvernementale qu'elle

n'avait plus depuis 1841. Les idées révolutionnaires ont été partout vaincues, et les traités de 1815 seront respectés; nul ne tirera l'épée contre eux. Le manifeste du 5 mars restera comme un acte coupable d'adulation envers les clubs, le baisepied donné à la propagande.

Le caractère de ce livre sera celui d'un grand calme, d'une invariable et constante impartialité : combien serait petite la colère à côté des périls de la société! La passion ne serait, en ce cas, que de l'orgueil et de l'égoïsme; les événements, les actes sont de telle nature qu'ils parlent plus haut que tous les commentaires : chaque fois que l'humanité subit une épreuve formidable, comme aux XI^e^, XV^e^, XVI^e^ et XVIII^e^ siècles, il suffit de s'en faire les chroniqueurs pour que l'enseignement en ressorte tout seul; il faut être sobre de réflexions et de jugements. Nous échappons à la plus grande crise des temps modernes, à celle des faux principes et des sophistes armés. Sans récriminer sur le passé, nous devons à la société, à notre France aimée, tout ce que nous avons d'intelligence et de force pour rétablir le calme des cœurs, la rectitude des idées parmi les masses. De grands coupables lui ont donné des désirs bruts et des appétits illimités en créant des jalousies entre les enfants d'une même patrie.

Il faut que la leçon profite à tous, aux gouvernements comme aux partis : aveugle serait celui qui ne verrait pas la nécessité de faire quelque chose pour le prolétariat. Il ne suffit pas de réprimer les masses par la force, il faut leur donner le bien-être qu'elles méritent, l'éducation religieuse qui les élève. Toute affaire cessante, la classe moyenne doit s'occuper du peuple; les éléments anciens manquent sous nos pas, il faut en trouver de nouveaux dans l'éducation, l'atelier, la corporation, l'assistance et les invalides du travail (pensée du roi Charles X). L'injustice et la misère réveillent les antagonismes.

Autrefois la classe moyenne avait dit : « Plus de clergé, plus de noblesse; » aujourd'hui le talion arrive, et d'autres disent aussi : « Plus de bourgeoisie. » Il y a trop d'élévation dans les esprits pour éprouver une satisfaction historique de ce châtiment : le passé est irremédiable; la tâche de la politique, c'est l'avenir.

LA SOCIÉTÉ

ET

LES GOUVERNEMENTS

DE L'EUROPE.

CHAPITRE PREMIER.

L'année 1847 s'était accomplie sous de sinistres auspices; une grande pénurie de grains, j'ai presque dit la famine, avait cruellement affecté les populations. Cette calamité avait paru avec les caractères les plus étranges et que les Romains auraient considérés comme de funestes présages; le grain semblait mûr et magnifique et sa couronne d'or faisait fléchir la tige : mais quand on le touchait, comme les fruits de la mer Morte, il devenait poussière. En vain les efforts du gouvernement et l'activité du commerce avaient cherché à combler cette absence de récoltes; le prix du blé était resté excessif. La bienfaisance générale, venue au secours des classes souffreteuses, n'avait pu réparer toutes les infortunes. Peut-être aussi le gouvernement se borna trop à des mesures régulières d'économie politique, sans se manifester par ces actes de charité publique et populaire toujours indispensables pour conquérir le dévouement et l'amour des multitudes.

En même temps on attendait avec anxiété un fléau qui semblait s'avancer à grands pas : le choléra! On le voyait partout avec ses affreux symptômes de mort rapide, impitoyable comme la foudre; les journaux annonçaient sa présence tout à la fois à Moscou, à Vienne, à Berlin; et un moment l'opinion générale fut qu'il s'était montré déjà sous le linceul à Paris : il y avait au fond du pays une inquiétude vague, une de ces tristesses qui sont comme le pressentiment des chutes et des catastrophes; on s'interrogeait sur les précautions à prendre, sur les moyens de conjurer les périls.

L'ordre moral lui-même était profondément troublé. Cette année avait retenti d'une poursuite judiciaire sur d'immenses corruptions. Les peuples s'exagèrent toujours sans doute les mauvaises tendances de leurs gouvernements; il est malheureusement

des nécessités qui tiennent à l'administration publique : mais ici un grand procès devant la chambre des pairs avait montré la plaie hideuse et fatale tout à nu; des ministres secrétaires d'État condamnés et flétris! et ce qui était plus encore que cette flétrissure, le gouvernement tout entier accusé de complicité et à qui on pouvait jeter à la face ces terribles paroles: « Vous êtes un corrupteur! » Il ne faut pas dédaigner ces choses-là quand on est pouvoir; le sens moral d'un peuple ne peut pas être absolument perverti : supposez la dictature la plus puissante, la plus incontestée; si on peut lui dire qu'elle est corrompue, elle a bien peu de temps à régner.

Un souffle d'iniquité semblait pénétrer les hautes classes de la société et les offrir sous les plus tristes aspects au peuple. Au mois d'août, à peine sorti du procès de M. Teste, on eut le drame sanglant de la famille Praslin. Jamais crime n'avait été plus hideux, et surtout n'avait plus ouvertement dévoilé la vie intime de ces grandes familles que la fortune et la naissance avaient dotées de leurs biens les plus précieux : l'adultère, l'assassinat, la débauche, la satiété réunis à la fois sous un vieux blason! Que de conjectures fatales et de longs raisonnements ne dut pas faire le peuple! Que de réflexions justes ou exagérées se présentèrent à son esprit sur les caprices de la destinée, l'antagonisme entre la fortune et la vertu! Il fallait désormais douter de Dieu, ou croire que la destinée ou la fin dernière de la société n'était point encore accomplie, puisque la grandeur des races se liait avec leur honte publique.

Cette accusation fatale contre les hautes classes de la société (l'immense majorité était généreuse et secourable aux pauvres) se trouvait exploitée par les livres, sur la scène, partout où le peuple cherche et trouve ses émotions : il n'était pas un drame, une grande ou une petite pièce qui ne présentât le spectacle d'un riche escroc, hautain, fier; d'une femme du monde élégante et parée, sans pudeur, sans honneur, à côté de l'ouvrier honnête, du chiffonnier admirable qui jetait de la boue à la noblesse et au salon doré. Ce n'était même plus la bourgeoisie que les livres mettaient en opposition avec la richesse et la fortune aristocratique, mais les classes les plus maltraitées par le sort : *Riche et Pauvre*, *les Deux Serruriers*, *Robert Macaire*, *le Chiffonnier*, n'étaient-ils pas l'exaltation du prolétarisme et des excitations jetées à ses appétits grossiers? Dans les romans de MM. Eugène Sue, F. Soulié, Félix Pyat, et même dans ceux de M. de Balzac; dans les élégies monotones de George Sand, l'homme du peuple était tout ce qu'il y a de généreux et de grand, et les classes supérieures abâtardies devaient chercher la force et la vie désormais dans la source robuste des travailleurs. Cette littérature fatale était offerte à tous, même par les journaux conservateurs.

Aveugle était donc celui qui ne voyait pas qu'une immense révolution sociale s'avançait : il ne s'agissait plus seulement d'une modification de la loi constitutionnelle ou d'un changement dans la forme politique, comme pouvait le croire la classe moyenne honnête et paisible. La réforme d'une des bases de la constitution ne pouvait être qu'un accident, qu'un prétexte; la brèche une fois faite, les flots pénétreraient partout; c'était à peine assez, pour la conservation de la société, que le gouvernement et la bourgeoisie fussent d'accord dans la résistance; que serait-ce s'ils se divisaient jamais sur des questions de détails, sur le plus ou moins de droits ou de devoirs des autorités politiques? Le temps était aux orages, les vives passions ne calculaient pas les conséquences de chaque démarche : on s'occupait trop de liberté et pas assez d'autorité et de moralité.

Ce qu'on appelait la démocratie, le prolétariat, les classes déshéritées avaient acquis elles-mêmes une certaine force, une règle, et avec cela l'orgueil de leur supériorité. Toute fraction du peuple qui aspire à gouverner s'organise, c'est sa loi nécessaire : elle se prépare à la vie nouvelle par l'éducation et l'application, et à travers d'incontestables progrès, la multitude avait acquis les notions les plus extrêmes sur ses droits, une certaine science de petits livres souscrits à deux sous, la seule librairie des ateliers. Il y avait des ouvriers poëtes, historiens, philosophes; l'éducation qu'on avait faite à ce peuple n'était ni bonne ni complète; mais il la corrigeait par un sentiment porté jusqu'à l'exaltation, l'amour de la patrie, la fierté du nom de France. Le travailleur semblait s'incarner au sol; les douleurs du pays, ses humiliations étaient les siennes, et les chants révolutionnaires, musique sinistre des partis, vibraient jusqu'au fond des entrailles.

L'excellente nature de l'ouvrier, si confiante, devait être facilement exploitée par les bonnes et mauvaises doctrines; or les théoriciens ne manquaient pas. A l'éloge du temps, il faut dire que l'esprit voltairien et incrédule avait beaucoup perdu de son crédit sur le travailleur : le christianisme se révélait à lui avec son véritable caractère de fraternité et d'égalité; on ne raillait plus la divine mission de Jésus, le Christ incarné et rédempteur, né pauvre dans une étable. Le bon sens inné de l'ou-

vrier, les remarquables pamphlets de M. de Cormenin avaient réveillé au cœur de tout ce qui travaille et sue sous le faix, les trésors immenses de l'organisation chrétienne, qui, dans sa longue histoire, avait tout prévu, tout résolu : l'égalité fraternelle, l'association et jusqu'à un certain point le communisme moral, absolu, parfait dans les ordres religieux. Quels plus grands communistes que les moines chez lesquels le tien et le mien étaient des mots parfaitement inconnus? Quelle magnifique dictature que celle de l'abbé supérieur de tant de corps et d'âmes ! Les doctrines de Fourier sur les phalanstères n'offraient aucune nouveauté, si ce n'est qu'elles faisaient une plus large part au sensualisme grossier et matériel. Le communisme chez les moines était d'ailleurs un sacrifice volontaire.

La doctrine qui faisait le plus grand progrès dans l'atelier était celle de l'organisation du travail, c'est-à-dire un nouveau mode de répartition du capital et de l'œuvre, théorie imprudente qui bouleversait la société industrielle : une certaine école à la tête de laquelle se trouvait M. Louis Blanc, esprit absolu et à périodes, avait voué une véritable haine au capital, comme si le capital n'était pas la première source de l'industrie vive et puissante! Selon ce dangereux utopiste, le capital était un despote qu'il fallait détruire pour substituer les vrais principes de l'organisation du travail; avec la suppression du capital, il appelait l'intervention de l'État, l'association de l'ouvrier et du producteur, l'égalité des salaires. Tout ce qui demeurait rationnel dans cette théorie était ancien; il y avait longtemps que l'État intervenait dans le règlement des industries par l'examen des statuts et la surveillance de la manufacture; mais il laissait la liberté des transactions, la concurrence surtout, qui n'est au demeurant que l'émulation et le progrès. La doctrine de M. Louis Blanc menait invariablement la société au despotisme de l'Égypte sous Méhémet-Ali avec les fellahs et l'industrie centralisée dans les mains du pacha: il attachait l'ouvrier au plus terrible des esclavages, le besoin et la faim.

Au reste, l'atelier, très-impressionnable pour tous ceux qui s'occupent de sa destinée, acceptait avec empressement les écrivains de toute espèce qui parlaient de ses droits et de ses intérêts. Quand on n'est pas complétement heureux, il est si naturel de fouiller et de regarder autour de soi pour améliorer sa condition. L'atelier, longtemps une grande famille joyeuse, insouciante, avait pris depuis quelques années une nouvelle direction, sombre, inquiète, réformatrice, avide surtout d'un avenir indéfini qui caressait les amours-propres. Les systèmes de MM. Fourier, Victor Considérant, Pierre Leroux, Jean Reynaud, les almanachs icariens de M. Cabet, les écrits de MM. de Lamennais, de Cormenin, partageaient avec les glorieux bulletins de l'empire et les histoires de la révolution française le temps et les loisirs de l'ouvrier. Celui-ci avait visiblement progressé vers les désirs vagues, indéfinis, que son éducation nouvelle ouvrait devant lui, en comparant ces idées et ses ardentes passions; il avait son journal spécial rédigé par ses compagnons, ses amis, avec une certaine rectitude de pensées et quelque éclat de style. L'ouvrier voulait se rendre digne de l'avenir par une éducation plus forte et vigoureuse, qu'il espérait bien mettre en pratique dans les affaires de gouvernement.

Pour les esprits sérieux, la question désormais était toute sociale; il s'agissait d'une transformation complète du vieux peuple des travailleurs; et ceci donnait moins d'impressionnable actualité aux questions politiques, qui désormais n'étaient qu'un prétexte, un moyen d'aboutir et non pas une fin absolue. Que le gouvernement restât monarchique, qu'il se fît républicain, la difficulté n'en demeurait pas moins la même au point où étaient parvenues les deux idées antagonistes d'aristocratie ou de démocratie.

1° Je dois remarquer un phénomène assez curieux qui se produisait quant à l'idée démocratique: c'est qu'elle était partout dans l'éducation, dans les principes, les mœurs, au théâtre, dans les souvenirs, favorisée par le gouvernement lui-même; et que pourtant elle était profondément antipathique aux intérêts, aux émotions, et j'ai presque dit à la quiétude sérieuse des esprits; à tous elle se présentait avec le cortége de la guerre européenne, de l'anarchie, des proscriptions affreuses et du fatal échafaud. Ce qui avait été écrit depuis quinze ans sur les annales révolutionnaires n'était pas capable de rassurer les âmes : tous les livres étaient à l'éloge, à la glorification des votes absolus de la Montagne, à la déification de ses excès et de ses héros : Robespierre, Marat, Saint-Just; on exaltait même le tribunal révolutionnaire comme une cour de justice nécessaire aux temps de crise. En face de ce culte nouveau, le triomphe de la démocratie faisait peur à tous les hommes calmes, rationnels, et à plus forte raison à tous les esprits timides, craintifs devant les moindres émotions de la politique.

2° L'idée monarchique convenait mieux aux habitudes paisibles du pays ; on s'était accoutumé à la sécurité que semblait promettre le principe

héréditaire, bien que depuis soixante-cinq ans il n'eût pas été une seule fois appliqué. Nous avions un goût naturel de distinctions, de noblesse, de gentilhommerie vraie ou fausse; nos modes, nos plaisirs se ressentaient de cette éducation transmise par nos pères et conservée même sous la Convention nationale. Notre caractère léger, un peu vaniteux, se complaisait à tous les titres; bien des noms austères parmi les chéris de la démocratie s'étaient séparés de la monarchie à cause du refus d'une charge de cour en vain sollicitée : pourquoi en faire un reproche? N'était-ce pas dans la nature du cœur humain? L'esprit d'une nation ne se change pas ainsi : la vieille Gaule s'était transfusée chez les Francs avec ses mœurs légères, turbulentes, ainsi que l'avait vue César.

Ajoutez la masse si considérable des intérêts. Il en avait été créé d'immenses sous la protection de l'ordre monarchique : le crédit public, si misérable sous la république et l'empire, avait pris un développement sans limites depuis 1814. L'État avait tout payé avec la seule force que donne la confiance générale. Paris avait vu sa population riche s'accroître d'un grand tiers; ses boutiques splendides ornaient toutes les rues comme de grands bazars. D'après le relevé général et en partant de 1830 seulement, cent dix-sept rues nouvelles avaient été percées, deux mille cent soixante et quinze maisons bâties, et quinze passages; sa population s'était accrue de deux cent mille âmes, sans compter plus de quarante-cinq mille étrangers qui jetaient leur or et leur luxe dans nos théâtres, nos fêtes. Toutefois aux derniers temps (1846-1847), il y avait eu de véritables exagérations dans les éléments du crédit public, et la cause en était moins dans l'esprit du gouvernement que dans un vaste désir d'imiter les Anglais; la place était chargée de produits et d'effets en circulation : les valeurs d'actions sur les chemins de fer, multipliées à l'excès, subissaient une grande dépréciation. Qu'est-ce que tout cela quand la confiance existe? Un temps d'arrêt bientôt effacé par le mouvement naturel des affaires. La dette publique elle-même n'est qu'un moyen de circulation qui donne l'activité et la vie à tous les grands ressorts de l'industrie et de la propriété. L'État trouvait à emprunter par la dette flottante six cents millions à 3 p. c., qu'il pouvait consolider par un emprunt.

C'était de l'union instinctive et rationnelle de la classe moyenne et de la monarchie qu'était née l'impulsion vers le bien-être, cette prospérité incontestée qui avait duré pendant treize ans sans nuages. A partir de 1844, des symptômes visibles annoncent une certaine altération dans les rapports de la couronne et de la bourgeoisie; elle provenait de plusieurs causes : lorsqu'il y a un péril actuel, menaçant, on se rapproche, on se ligue, on ne laisse ses rangs ouverts ni aux ennemis, ni même aux douteux. Mais lorsque le péril passe, la tranquillité acquise crée une sécurité générale. Alors, comme on ne craint plus pour soi, viennent les aigreurs, les récriminations sans mesure contre le pouvoir, sur des riens, des incidents, des malentendus. Or la bourgeoisie trouvait que depuis la consolidation absolue de la maison d'Orléans, celle-ci avait fait trop pour son pouvoir, et pas assez pour la révolution; la bourgeoisie, si hautaine pour la démocratie, usant et abusant d'elle par la rigueur des loyers et des salaires, avait au moins une éducation aussi fausse sur les choses religieuses et politiques. La bourgeoisie joignait à des sentiments honorables des préjugés, des irritations très-susceptibles, et la maison d'Orléans, depuis la mort du prince royal, avait incontestablement perdu de sa popularité; on avait exagéré les atteintes que le pouvoir portait à la liberté générale et aux franchises particulières.

Au milieu d'une licence sans exemple, on faisait un tableau vulgaire et rembruni de la politique extérieure, de ce qu'on appelait les lâchetés et les concessions du gouvernement français. La diplomatie traditionnelle, mal traduite ou faussement interprétée, était dénoncée comme un égoïsme de race et de maison : en un mot, l'attitude de l'opinion à l'égard du pouvoir était si vive, si colère, qu'il était impossible à une autorité de se maintenir dans sa force morale. Je défie, en France, à toute puissance publique, quelle que soit son origine, de vivre longtemps en face d'une presse hostile qui a trop d'esprit et pas assez la science des affaires. Jamais le journalisme, jusqu'alors au moins, n'avait commis de tels excès avec toute impunité, car la répression était devenue impossible en vertu de l'esprit général du jury, qui partageait les préventions et les hostilités de la classe moyenne. Les écrivains pouvaient tout dire sans être poursuivis, et les théories les plus hardies trouvaient des approbations publiques libres et hautaines.

En dehors de la question sociale, telle que je l'ai posée, il y avait encore des partis exclusivement politiques, issus de l'opinion bourgeoise, dans ses diverses nuances. Le temps était passé où les graves perturbations portées dans les affaires par la révolution de juillet avaient opéré une fusion de toute

la bourgeoisie, afin de résister au parti démocratique pur. Avec une grande unanimité d'opinion, la classe moyenne avait lutté de 1830 à 1835 contre les tentatives des républicains, en y apportant même une sévérité implacable que ne méritaient peut-être pas de jeunes et braves hommes qui mouraient martyrs d'une idée, d'un culte révolutionnaire. Ne les accusons pas, il y avait bien d'autres coupables, et la bourgeoisie elle-même n'avait-elle pas fait la faute de se séparer de la restauration qui avait fait sa fortune? Des divisions successives vinrent affaiblir le parti bourgeois. MM. de la Fayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure), défectionnèrent, depuis 1832; puis M. Odilon Barrot, après le compte rendu. Contre ces premières oppositions s'organisa le ministère de M. Casimir Périer, et après lui la fusion de MM. Guizot et Thiers dans le cabinet du 11 octobre, qui afficha une résistance trop ouverte, trop irritante, celle d'une révolution tremblant devant ses principes. La couronne triompha de tout en laissant des germes de haine dans le cœur des démocrates. Le danger des gouvernements, forcés de s'éloigner de leur principe dans l'intérêt de l'ordre, c'est de blesser trop ouvertement ses fondateurs sincères; le pouvoir de juillet devait son triomphe à l'idée démocratique, et le parti gouvernemental l'insultait, la raillait avec un entier oubli des sentiments de gratitude que le trône de juillet devait à sa mère : c'était plus qu'une mauvaise action, c'était une faute.

Cette séparation, déjà grave, devint un morcellement très-vif, irréparable, lors de la rupture entre M. Thiers et M. Guizot, en 1839. On put dire alors des choses très-saisissantes à la classe bourgeoise pour la détacher de la politique de Louis-Philippe. Jamais les partis n'oublient les antécédents des hommes appelés à les gouverner, et en cela ils ont un instinct très-rationnel; l'éducation laisse sur chacun de nous une empreinte indélébile; les changements ultérieurs ne pénètrent pas au delà de l'épiderme; nous naissons et mourons avec la même idée ou le même sentiment.

Je n'ai point à discuter la supériorité de M. Guizot; mais nul nom ne convenait moins à la classe bourgeoise, pour le triomphe de laquelle il avait si longtemps combattu. M. Guizot avait appartenu à la restauration de 1814, et à la partie des opinions européennes, sous M. de Talleyrand, et ces deux faces de l'histoire du pays étaient profondément odieuses à la classe mitoyenne : dire pourquoi, ce serait entrer au plus profond de la plaie, la fausse éducation historique de la France écrite même par l'Université. M. Thiers avait des habitudes bien plus antilibérales que M. Guizot, et pourtant il convenait mieux aux idées, aux mœurs, aux allures de la révolution. M. Thiers, dans l'opposition, était un mal irréparable pour la monarchie de juillet; il parlait vivement à une partie de la presse populaire, qu'il avait plus enchaînée que M. Guizot, et à toute une opinion qui le soutenait personnellement. Comme un enfant gâté, M. Thiers avait des griefs contre la cour; et la bourgeoisie aime ces sortes de caractères frondeurs, sans respect pour ce qui est haut; de manière que la scission devenait chaque jour plus profonde. M. Guizot n'avait plus autour de lui qu'une coterie de gens honnêtes, spirituels, dévoués; la grande majorité bourgeoise et marchande était passée au *Constitutionnel*, au *Siècle*, c'est-à-dire à M. Thiers, à M. Odilon Barrot, et demandait la réforme, mot vague, électrique, derrière lequel on pouvait cacher une révolution.

Cette situation nouvelle de la classe moyenne méritait de fixer l'attention, examinée surtout au point de vue des opinions extrêmes qui attaquaient l'ordre politique dans son ensemble et dans ses détails; j'entends parler des légitimistes et des républicains de toutes les nuances, ennemis irréconciliables de l'ordre établi. La nouvelle cour mettait un grand prix au ralliement des légitimistes; c'était un de ses soucis, parce que le roi Louis-Philippe, Bourbon avant tout, n'apercevait l'éclat et presque la sécurité de l'avenir que dans l'appui d'une fraction de la noblesse, propriétaire et religieuse, qu'il n'aimait pas, et qui ne l'aimait pas davantage. Il y a toujours un charme secret, un indicible prestige dans les grands noms de race. Ces émotions, qui ne s'éteignent pas, avaient séduit Napoléon lui-même au milieu de sa gloire. Il y avait fête aux Tuileries, sous Louis-Philippe, lorsqu'un Mouchy ou un Grammont paraissaient à une réception du soir. Mais si la cour nouvelle pouvait acquérir quelques individualités du parti gentilhomme, souvent un peu honteuses de leur rôle, la majorité des légitimistes restait fière et dédaigneuse, et en dehors du gouvernement nouveau, qu'elle attaquait comme toutes les opinions hostiles avec dessein de le renverser. Rien ne s'était altéré dans leurs haines vives et profondes contre Louis-Philippe, qui se manifestaient par des paroles injurieuses. Ces répugnances allaient à ce point, que pour la grande majorité des légitimistes, mieux valait toute espèce de gouvernement, les Napoléon, la république même, que le triomphe du principe qui, pour eux, était la plus odieuse usurpation,

Bibliotek... Im. F. Dzierżyńskiego

parce qu'elle était la plus rapprochée du trône, et que surtout elle pouvait durer comme en Angleterre après la révolution de 1688.

A côté de ce parti, on aurait eu tort de placer le clergé, qui depuis 1836 avait pris une attitude particulière à l'égard de la société et de la monarchie. De 1830 à 1835, il existait dans l'Église un dévouement absolu envers la branche aînée des Bourbons; les évêques avaient si longtemps associé leur cause à celle du pieux et loyal Charles X! Mais à partir de cette période, il se manifesta de nouvelles tendances dans le clergé. La grande majorité n'aimait pas Louis-Philippe, dont le caractère sceptique et voltairien ne correspondait pas aux sympathies croyantes du clergé; l'épiscopat était convaincu que le roi des Français avait hérité de l'indifférence matérialiste de son père pour les doctrines catholiques; que s'il faisait quelque chose pour l'Église, c'était en vertu d'une idée politique et pour se donner de la force morale. Or les âmes ont seules une puissance d'attraction sur les âmes; quand on ne se donne pas avec ce qu'on donne, ce n'est qu'un bienfait matériel qui n'a pas de portée. Quelques évêques seuls étaient avec le gouvernement, tandis que l'école intelligente et rêveuse parmi le clergé, celle qui, se séparant de tout accident politique de la société, prenait le peuple pour point d'appui, formait la grande majorité. Il était résulté de là que le peuple allait au clergé, et le clergé au peuple, situation meilleure pour la multitude, et très-favorable à la religion désormais respectée.

Si les légitimistes avaient peu d'espérance actuelle de voir triompher leurs principes, en était-il de même du parti démocratique? Ici se place un ordre de faits qu'il faut exposer sans réticence, comme sans flatterie pour les vainqueurs. Après les tentatives vigoureuses du mois de juin 1832, et les essais désespérés des sociétés secrètes, en 1834, 1835, 1839, il semblait à peu près certain que la bourgeoisie resterait maîtresse du gouvernement, et que la royauté constitutionnelle se consoliderait avec elle. La fraction énergique du parti républicain était en captivité ou en exil; il ne restait plus debout que les habiles, ceux qui espéraient, à l'aide de la presse (le pouvoir aidant par ses fautes), s'emparer enfin des affections de la bourgeoisie, et arriver, par son concours, à la réalisation d'une république sérieuse et américaine; leur polémique n'avait que ce but, ils en déguisaient la tendance définitive. En aucun temps, la presse libre n'avait attaqué avec plus d'aigreur un gouvernement politique légalement établi.

Dans la vie des opinions, le mérite appartient essentiellement à ceux qui se font martyrs. Quand on existe avec assez de quiétude pour se donner toutes les aisances du bien-être, quand le pouvoir vous laisse assez de liberté pour le démolir chaque jour par une polémique ardente, il y a plus d'une satisfaction de popularité, d'amour-propre, et quelquefois d'argent, dans l'opposition; on n'a pas les affaires, mais on a les ovations sans les soucis de l'État. Avec un éditeur responsable, on s'évitait la prison; à l'aide d'une publicité acquise, on avait une masse d'abonnés assez considérable pour payer les frais d'amende; on était élégant, dandy démocratique, avec chevaux, maîtresse à l'Opéra. Où était la vie de douleur, d'action et de sacrifice? Elle était surtout dans la classe travailleuse, trompée, égarée; hommes à convictions fortes, qui se jetaient avec énergie dans la conspiration.

Pour se faire une idée de ce qu'étaient les travailleurs du vrai parti prolétaire, il faut lire les procès devant la cour des pairs, de 1834 à 1839. Dans chaque province et aux faubourgs de Paris, il existait des sectaires ardents, que des livres exécrables avaient changés en Spartacus, avec une existence tout entière de douleurs et de peines. Leur imagination s'était exaltée à ce point, que la mort pour eux n'était rien; ils s'enivraient avec les joies d'un sacrifice; l'idée démocratique, à leurs yeux, était une véritable religion. L'histoire doit être juste avant tout; ce furent des caractères mâles et hardis, que ces hommes que la cour des pairs eut à juger avec tant de mansuétude. Là se révélèrent, avec un héroïsme superbe, de simples contre-maîtres, des ouvriers de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne. Notre génération molle, efféminée, ne pouvait comprendre que de pauvres ouvriers de la *Société des Saisons* donnassent leur vie pour une idée, un sentiment; eux, les exilés de toutes les joies de la terre, héroïques inconnus, ils remuaient la société, la propriété, la famille, dont ils ne savaient ni les douceurs, ni la destinée; eux, les déshérités de tout ce qui était bien-être et satisfaction, rêvaient une utopie de fraternité chrétienne et de solidarité sociale, chimère de quelques hommes!

On s'explique comment une division profonde existait entre les républicains politiques, sensualistes élégants, et cette école de prolétaires qui se dévouaient en anachorètes au service de leurs convictions, trempant leur pain dans l'eau, leur front abaissé vers la terre, cénobites de l'idée démocratique. Si ces deux fractions se supportaient mutuellement, c'était par tolérance bien plutôt que par

affection; ils avaient même des répugnances indicibles et des mépris les uns pour les autres. Au point de vue de la simple idée, les écrivains du *National* et de *la Réforme* se séparaient profondément; il pouvait y avoir alliance momentanée pour un coup de main contre l'ennemi commun; mais dans aucune hypothèse, l'alliance ne serait durable et absolue. Que voulaient les républicains théoristes (et les gens d'ordre et à ménagements devaient les approuver)? Ils voulaient que si la victoire arrivait jamais à leur cause, le passage de la monarchie à la république fût insensible et qu'il dérangeât le moins d'intérêts possible dans les transactions commerciales et industrielles. Les républicains d'action et d'austères principes allaient plus droit à leur œuvre : les uns voulaient le gouvernement fort et dictatorial de la Montagne conventionnelle; les autres le socialisme, mot poétisé pour exprimer le communisme que des écrits dangereux enseignaient déjà aux masses dans les livres; et en toute hypothèse un changement radical dans l'existence du prolétariat, plaie affreuse des sociétés modernes. Quoique le socialisme eût des allures plus calmes, plus rationnelles, et prétendît amener pacifiquement la solution du problème, ses enseignements par leur seule tendance devaient jeter un immense trouble dans les transactions d'ateliers; ils réveillaient de mauvais instincts chez l'ouvrier, des jalousies infinies, sans le rendre meilleur ou plus heureux.

Les républicains réfléchis et habiles éprouvaient cette conviction générale, avec plus ou moins d'impatience, « que la société n'étant point encore façonnée à l'idée démocratique, ils ne pouvaient triompher actuellement qu'à l'aide d'une surprise. » Les démocrates purs et d'action voulaient l'essayer vigoureusement par une démonstration armée; gens de cœur et de courage, ils osaient tout, parce qu'ils ne redoutaient rien : souvent, par surprise, la majorité incertaine et faible suit la loi d'une minorité ardente. Le pouvoir pour eux résidait dans la constitution immédiate d'une république démocratique, avec un comité dictatorial et une assemblée unique. Les démocrates plus réfléchis croyaient qu'avant toute entreprise il fallait d'abord diviser le parti bourgeois, et pour cela caresser les ressentiments de MM. Thiers et Odilon Barrot, soulever ainsi des haines contre le gouvernement du roi, afin de l'isoler de plus en plus dans la société révolutionnaire. Il fut donc accepté qu'on dépopulariserait Louis-Philippe aux yeux de la classe bourgeoise par tous les moyens vrais et faux, justes ou injustes. Quand la désaffection serait arrivée à son dernier point, la garde nationale affaiblie, divisée, alors on saisirait la première question irritante pour l'élever jusqu'à une lutte capitale d'opinion; si jamais la circonstance se présentait favorable, on essayerait un combat à main armée sur la place publique, et dans le feu de cette grande entreprise, qui sait? l'idée républicaine surgirait peut-être comme un résultat ou comme une surprise. Tel était le plan résumé des instructions secrètes du comité directeur et de la vieille *Société des Droits de l'Homme*. On comptait sur le caractère généralement incertain, honnête et crédule de la garde bourgeoise, pour s'emparer d'elle et la dominer le lendemain de la victoire.

A cette véritable et habile conjuration, quelles étaient les forces que le système politique et constitutionnel du pays pouvait opposer? Jetons d'abord un coup d'œil sur l'ensemble des institutions proclamées par la charte de 1830, pacte politique de la société. Cette charte n'avait été que le développement de l'œuvre de Louis XVIII, importation du système anglais, et quels que fussent les efforts de tous pour l'implanter en France, le sol révolutionnaire ne s'y était pas accoutumé. Voici pourquoi. L'Angleterre est le pays d'une liberté large et forte sans égalité; la France est un pays d'égalité sans le sentiment vrai et haut de la liberté; il y a chez nous, sous tous les régimes et sous toutes les formes, des tendances à la dictature; on la salue comme une chose naturelle, et souvent comme une délivrance. Aucune nation n'a moins de similitudes que l'Angleterre et la France dans le respect des lois et des institutions. La faiblesse de la charte résultait précisément de la trop grande imitation des lois anglaises; la société française n'en était pas aux Commentaires sérieux de Delolme, mais au *Contrat social* de Rousseau.

La royauté, en France, avait été trop secouée, trop niée dans son origine, son pouvoir et sa légitimité, pour inspirer encore un respect populaire. Depuis soixante ans toutes les formes de gouvernement s'étaient succédé en France : un roi était mort sur l'échafaud, on avait eu la république, l'empire, deux restaurations, les cent-jours; et Louis-Philippe lui-même, en acceptant la couronne, avait encore altéré le sentiment de la légitimité monarchique. Désormais, pour la classe bourgeoise, un roi n'avait de prestige qu'en vertu de cette idée : « qu'il protégeait plus spécialement les intérêts, les transactions commerciales, et que le gouvernement monarchique était le symbole de la paix à

l'extérieur et de l'ordre à l'intérieur. » S'il y avait dans beaucoup d'âmes une avidité servile pour obtenir les honneurs, les richesses, dont le pouvoir était la source, l'idée de respect et de dévouement chevaleresque à la royauté était perdue. Le jour qu'on avait détruit en France l'aristocratie de race et de propriété, le droit d'aînesse, l'inégalité des conditions avec les traditions du moyen âge, l'idée monarchique devait s'abîmer d'elle-même; l'école de M. de Bonald, longtemps soutenue par M. de Lamennais, était ainsi la seule vraie, la seule conséquente : à savoir que la royauté était finie, si on ne lui donnait pas les raisons d'être, c'est-à-dire l'aristocratie de naissance, la grande propriété et le droit divin d'origine; l'esprit candide de M. de la Fayette, seul, pouvait rêver un trône environné d'institutions républicaines, véritable incompatibilité de sentiments et d'idées.

Dès qu'en 1830 le prestige du droit divin en France fut détruit, la royauté n'exista plus qu'à l'état de fiction et d'utilité pratique. « Les Anglais n'ont-ils pas opéré un changement dans le droit héréditaire sans briser le trône? » Oui, sans doute, mais en Angleterre où la révolution de 1688 s'est accomplie, il est resté debout les institutions qui fortifient et soutiennent cette royauté, et le respect à la loi qui la fonde. Un pouvoir ne vit qu'à la double condition de reposer sur un principe incontesté, ou en vertu d'une force d'institutions politiques qui l'environnent et le protégent; autrement il est sans appui et sans étais, et au premier vent des partis, entraîné, emporté, il disparaît dans la tempête.

Voyez ce qu'on avait rêvé en notre temps si éminemment pratique, et au milieu de notre société railleuse. On avait environné de fictions la royauté constitutionnelle : ainsi, il y avait des ministres responsables et une couronne inviolable, un roi qui ne devait rien faire pour ne pas mal faire. Tout cela était écrit dans la constitution, et si peu vrai, qu'en 1792 on avait proclamé la république, et en 1830 chassé Charles X sans plus de façon qu'un commis. Combien donc la fiction était respectée! Puis, s'il était dans les mœurs allemandes ou anglaises qu'un roi ne fît rien, s'abstînt de tout, cela ne pouvait entrer dans notre esprit national. Ceux-là qui ne sont ni rois, ni princes, aiment à librement agir, même à agir souvent, plus qu'ils ne doivent; que sera-ce d'un prince qui a ses amis, ses serviteurs, ses systèmes personnels de politique intérieure et extérieure?

La royauté, telle qu'on l'avait supposée, était donc une fiction sans puissance : n'en était-il pas de même de la chambre des pairs avec ses façons d'aristocratie? Nul ne conteste (et certes ce serait un mensonge) que la chambre des pairs ne fût composée d'illustrations personnelles, de services éminents, et, par-dessus tout, de capacités politiques et administratives. Mais était-ce là une aristocratie dans l'acception du mot, capable de s'opposer par une lutte vigoureuse à la démocratie qui débordait? Où reposait ses pieds, la pairie, pour porter la tête si haut? Où étaient ses dîmes, ses droits féodaux, son hérédité, la consécration du temps et de la hiérarchie, et, ce qui est plus que toute chose, le respect traditionnel des peuples? La chambre des pairs avait cherché à racheter ce qui lui manquait en force par sa dignité personnelle et ses services incontestés; son langage était pur, ses principes conservateurs, ses actes et ses votes pleins de justice et d'impartialité; mais tout cela lui créait-il une force suffisante et populaire contre la démocratie, la grande puissance qui se raillait de ses priviléges?

J'ajoute qu'aux yeux du peuple, du parti républicain et du parti impérialiste spécialement, la chambre des pairs méritait ou subissait deux grands reproches : la condamnation du maréchal Ney, et les longs procès des sociétés secrètes frappées par elle. L'histoire, après nos dernières épreuves de juin 1848, peut discuter sérieusement si la cour des pairs ne prononça pas justement avec équité et modération contre les conspirateurs émérites qui troublaient incessamment le pays : les accusés d'avril n'étaient-ils pas coupables de haute trahison? Les statuts de la *Société des Droits de l'Homme* n'étaient-ils pas un renversement absolu de l'ordre social? Mais il ne s'agissait pas de discuter la justice et le mérite des condamnations; en toute hypothèse, il était évident que dans la supposition d'un triomphe de la démocratie, la chambre des pairs ne pourrait être un mobile de résistance, une force populaire, en face de la victoire des hommes qu'elle avait condamnés. Elle ne pouvait servir ni pour la répression, ni pour la médiation, comme cela s'était fait, en 1830, autour du trône du 3 août.

Restait donc la chambre des députés que la charte avait établie comme l'élément démocratique; ce qui était également un mensonge. La question d'un cens électoral est nécessairement complexe : le cens restreint était-il une garantie pour le pouvoir ou pour la liberté? Dans mon opinion, le pouvoir a plus de facilité pour l'élection avec le suffrage universel qu'avec une classe spéciale d'hommes, telle que le cens la détermine; et voici pourquoi.

Cette classe, devenant un corps privilégié, exige qu'incessamment on s'occupe d'elle, qu'on serve ses instincts, ses amis, ses intérêts, ses opinions; elle est moins la chose du pouvoir qu'on ne le croit généralement, tandis que le pouvoir est à elle pour lui imposer sa loi. La base n'étant pas assez large pour correspondre aux opinions populaires, elle aide ou renverse un ministère capricieusement; elle ne sert jamais le pouvoir d'une manière utile et profonde; elle n'est ni la souveraineté du roi ni celle du peuple. Une chambre des députés émanée d'un corps électoral restreint n'exerce nécessairement qu'une influence limitée, car toute force de gouvernement demande à s'appuyer sur un principe ou sur le peuple.

C'était donc un système tout de subtilités et de fictions que celui qu'avait établi la charte anglaise en France; une royauté qui devait vivre comme les rois fainéants, sans rien faire, sans rien tenter, presque avec les quatre bœufs attelés, au pas tranquille et lent. Si la couronne, par le sentiment de sa capacité, voulait exercer l'autorité réelle, alors elle blessait la constitution du pays tout entière. Une pairie sans aristocratie traditionnelle, une chambre des députés sans peuple, la royauté vivant en vertu d'un axiome qui était un mensonge, à savoir : l'inviolabilité de la couronne de fait jamais respectée; la responsabilité ministérielle sans application; et cela si parfaitement clair en dogme et en théorie, que les subtilités les plus profondes de théologie et de philosophie n'avaient rien de comparable; l'axiome que le roi ne peut mal faire, accompagné des belles théories sur la pondération des pouvoirs; l'équilibre des autorités et des forces diverses se heurtant pour marcher de concert; tout cela était merveilleux de clarté, et l'on devait même avouer que les conciles n'avaient rien décidé de plus ardu et de plus difficile au Bas-Empire.

Des forces positives existaient néanmoins pour défendre cette organisation politique : 1° l'armée; 2° l'administration; 3° la magistrature; 4° le corps électoral; 5° les intérêts. L'armée était belle et nombreuse, les progrès de son instruction et de sa discipline admirables, son esprit excellent; mais dans cet étrange état social qu'avait créé une presse libre avec les accusations incessantes de journaux, pouvait-elle longtemps garder sa force de discipline? Des lois d'égalité appelaient les classes du peuple dans l'armée; par la conscription, il se faisait un échange incessant d'opinions et de sentiments entre la rue et la caserne. Le corps des sous-officiers était trop instruit pour ne pas ambitionner une carrière indéfinie; leurs lectures de prédilection étaient ces récits merveilleux du temps de la république où de simples sergents devenaient des généraux en chef dans une seule campagne. Le service et l'avancement étaient trop réguliers et l'instruction trop étendue pour leur carrière, les faits trop étroits pour des cerveaux qui débordaient en projets gigantesques, rêvant pour chacun d'eux les existences de Hoche, de Kléber et d'Augereau. Dans les écoles, chaque élève se croyait au moins destiné à la vie de Napoléon; à Saint-Cyr, à l'École polytechnique, on se nourissait l'esprit et le cœur des souvenirs d'autres époques. La paix, certes si admirable dans ses bienfaits pour le peuple, était insupportable à l'armée, qui n'avait d'autre lice de combat que le glorieux et stérile rivage d'Alger. A aucune époque il n'y avait eu une armée plus brave, mieux organisée, et cependant moins capable de répression pour les troubles de l'intérieur; en 1847, elle était trop peuple pour jamais fortement agir contre les masses.

C'est à ce point de vue que se trompaient étrangement le roi Louis-Philippe et son gouvernement politique, lorsqu'ils invoquaient l'armée comme une force suffisante et répressive d'une révolution nouvelle; ils se disaient sûrs, avec de telles masses, d'écraser la démocratie, comme si ces soldats n'avaient pas un esprit, des opinions! Un jour ou l'autre, ils répugneraient à l'emploi violent de la force. Il est même avéré qu'au sein des régiments se trouvaient des membres fort ardents des sociétés secrètes, qui, dans une circonstance décisive, n'hésiteraient pas à mettre la crosse en l'air, plutôt que faire feu sur le peuple, le véritable souverain pour eux. Rien ne pouvait changer cet esprit du soldat, ni les bienfaits personnels des princes de la maison d'Orléans, ni la vive sollicitude qu'ils portaient toujours la main ouverte à leurs besoins; les opinions qui viennent de l'âme résistent à tout, et c'est leur mérite; les bienfaits les trouvent reconnaissantes, mais ne changent en rien les élancements de l'enthousiasme ou la force du dévouement. Une opinion vive, colorée, s'empreint aux os, à la chair : tout passe sans l'atteindre; sur ces cœurs tout rebondit comme sur l'acier. Le seul lien qui les retenait encore, c'était la discipline.

Avec cet esprit de l'armée, il était difficile de compter sur une longue résistance dans un mouvement de peuple : pouvait-on espérer davantage de l'administration publique pour un système de résistance à la révolution triomphante? Depuis juillet 1830, l'administration publique n'avait plus ni

cette loyauté de l'esprit gentilhomme des temps de la branche aînée, ni la fermeté gouvernementale du règne de Napoléon. Ce qui surtout avait tué moralement l'influence du fonctionnaire, c'était l'obligation incessante de surveiller le système électoral, et de procurer au pouvoir de bons choix pour la chambre. Il en résultait un oubli presque absolu des besoins généraux de la gestion administrative: les préfets, les sous-préfets, étaient obligés d'être partiaux, exclusifs pour les bien pensants et les bien votants; et à raison même de leur dextérité sur ce point, ils recevaient leur récompense. Le corps électoral n'était ni l'élite, ni la masse, sorte de juste milieu entre l'aristocratie et la démocratie, et il y avait d'autres intérêts à ménager, d'autres devoirs à remplir, souvent très-négligés par les fonctionnaires. Telle était la constitution singulière de cette société, qu'à côté des pouvoirs presque absolus des préfets, se trouvait une presse ardente qui tuait toute l'influence morale de l'autorité publique dans les départements.

J'ajoute qu'à l'exception de quelques-uns de ces préfets personnellement dévoués à la monarchie, tous professaient la plus parfaite indifférence en matière politique. Un gouvernement n'était jamais pour eux qu'un fait qu'on servait tant bien que mal pendant qu'il existait. Un coup de télégraphe annonçait-il un changement politique, on l'acceptait sans résistance; l'esprit public et administratif n'allait jamais au delà de ce fait. On ne trouvait plus de ces dévouements aux principes, à une personne, à une dynastie, comme aux temps de la Ligue et de la Fronde; les fonctionnaires avaient de la servilité, sans ce noble dévouement qui élève l'âme au culte d'une idée; la chevalerie était morte; et, faut-il le dire? cet état des âmes était approprié à une époque de si grands changements. Chaque quinze ans, arrivait une nouvelle révolution : supposez des convictions fortes, des dévouements à briser; que de sang répandu! que de violence nécessaire! Du jour donc qu'il n'y avait plus que l'obéissance aux faits accomplis, ces révolutions marchaient toutes seules, au moyen de quelques destitutions à peine nécessaires. On était sûr désormais qu'il n'y aurait pas de guerre civile.

Le corps électoral même, sur lequel le pouvoir s'appuyait spécialement dans la province, ne serait pas non plus une force active pour le gouvernement dans une époque de crise; la préoccupation de l'électeur était de recevoir en échange de ses votes des positions pour lui et les siens. Chaque année la vigne électorale était émondée, coupée, étayée afin de s'assurer la majorité. Ce corps de petits propriétaires, profondément égoïstes, ne donnait que ses votes sans son cœur; moins dévoué qu'intéressé, il avait des opinions à lui, qu'il sacrifiait très-aisément au préfet en échange de places commodes, lucratives. Toute la correspondance ministérielle ne s'occupait que des petites affaires des électeurs. Ceux-ci, fort égoïstes, s'inquiétaient à peine de la force, de la durée, de la légitimité même des gouvernements. Supposez encore un coup de télégraphe pour annoncer un changement de système, il n'y aurait pas l'ombre d'une résistance; le premier vœu des électeurs censitaires serait de se rallier au nouveau système afin d'obtenir de lui les mêmes avantages de position: égoïsme pour égoïsme.

C'était pourtant au sein de ces électeurs censitaires que s'était organisé ce qu'on appelait le parti conservateur qui a joué un si grand rôle, au moins de nom, dans les derniers temps de la monarchie. Je comprends un parti conservateur qui se groupe autour de certains principes pour les soutenir et les défendre, ainsi que cela se pratique en Angleterre. Il faut pour cela qu'il y ait conformité de vues, identité d'opinions sur les grandes bases qui constituent l'ordre social; sorte de sainte-hermandad morale aux temps de troubles et d'agitation des âmes. Mais dans le système que défendait ou que protégeait le parti conservateur, quels étaient les principes de religion, de monarchie et de philosophie politique? Par exemple, sur l'origine et la force du pouvoir, il y avait au sein de ce parti dix opinions séparées; sur la grandeur et la force de la révolution, au moins autant d'avis; ici des croyants, là des incrédules, des hommes de restauration et des admirateurs de juillet. Que voulaient donc conserver les conservateurs? Faut-il le dire? Leur position douce, commode, une vie facile, une prépondérance dans les affaires publiques. Qu'il y avait donc loin de là au grand parti conservateur en Angleterre avec ses doctrines traditionnelles! En France, il n'avait ni dogmes publics, ni racines assez profondes dans le pays pour défendre le pouvoir. Les conservateurs formaient plutôt un groupe d'individus réunis par les intérêts et les circonstances qu'une opinion historique et nationale.

Rien de plus élevé que la magistrature en France. L'Europe nous enviait cette splendide organisation qui protégeait tous les droits et garantissait tous les intérêts. Mais si, dans les conditions naturelles de la justice et du droit, la magistrature était une des nobles institutions du pays, elle ne pouvait rien pour la défense publique de la couronne dans

un jour de crise et de secousse populaire; car le caractère politique des anciens parlements n'était plus dans l'administration de la justice. Comme tout ce qui est répressif, elle devait soulever des haines. Du fond de ces âmes ulcérées de conspirateurs et de républicains, s'élevaient des griefs ardents contre la justice qui les avait contenus. La magistrature avait sévi contre les journaux, souvent avec rigueur; plus encore que la chambre des pairs, elle s'était mêlée à tout cet ensemble de procédures qui avaient maintenu les partis dans la ligne légale. En cela, elle avait fait son devoir. Quand un gouvernement existe, tout ce qui fonctionne pour lui doit agir dans son esprit, avec ses tendances, comme une obligation de la conscience et une nécessité de position. Mais les partis n'envisagent pas ainsi le devoir; ils traitent en ennemis tout ce qui les a blessés sans pressentir qu'une fois eux-mêmes gouvernement, ils seront forcés d'agir de la même manière, s'ils ne veulent exposer à d'inévitables périls leur propre système. Les partis, plus implacables que les princes, n'oublient pas comme Louis XII, une fois couronnés par la victoire, les injures du duc d'Orléans. Je dis que la magistrature, très-puissante dans une époque ordinaire pour une répression régulière, devait rester désarmée et sans force devant l'émeute victorieuse et surtout devant une révolution accomplie. Le siècle des vieux parlements de France était passé; il ne s'agissait plus des émotions de la Fronde, nuage passager jeté sur la couronne royale; les magistrats allaient se trouver à la discrétion de ceux-là mêmes qu'ils avaient si souvent condamnés pour manquement à la loi générale du pays. Que pouvaient-ils leur opposer, eux hommes du droit? Où était l'arme du magistrat qui ne fût brisée en ses mains par les barricades triomphantes? Les vainqueurs implacables allaient leur dire : « Vous êtes les juges de la monarchie, vous nous avez frappés comme conspirateurs; c'est à notre tour de frapper les magistrats d'un autre temps. » La monarchie, en proclamant l'inamovibilité, avait laissé quelques-uns de ses ennemis hautement conspirer sur la chaise de justice; les révolutionnaires auraient-ils ce haut respect des positions acquises, vivante garantie des bons jugements?

Restait donc, comme défense et protection du gouvernement établi, les intérêts qui sont à toutes les époques une puissance absorbante, et plus spécialement dans la nôtre. La pensée de la monarchie de juillet était celle-ci : rattacher grandes et petites fortunes au principe d'ordre, de conservation et de durée, par la satisfaction de chaque position personnelle. De là ce développement donné aux caisses d'épargne, aux emprunts, aux actions de chemins de fer, aux mouvements de crédit où chacun entrait pour lui-même et les siens. Deux garanties d'ordre et de stabilité se rattachaient au système conservateur en France : 1° le morcellement extrême, indéfini de la propriété, qui avait créé plus de quatre millions de contribuables prêts à défendre la paix publique, sorte de constables institués par la nécessité de conserver la fortune acquise au moyen du travail; 2° le système industriel qui créait un nombre non moins indéfini de porteurs d'actions, de rentes, associés à la fortune de l'État, et dont l'existence tenait à la stabilité du gouvernement même. Tous craintifs, haletants, suivaient avec inquiétude les moindres oscillations de la chose publique.

De quelque manière qu'on jugeât le système de la monarchie de 1830, il était incontesté qu'il avait produit ou favorisé une prospérité immense. Paris, depuis dix-huit ans, avait pris un développement de richesse et de splendeurs non pareilles. J'en ai déjà retracé le tableau : aux temps ordinaires, c'eût été un mobile de sécurité pour le gouvernement établi. Aux époques émues, agitées, il résulte de la richesse publique et individuelle le loisir pour chacun de s'occuper des affaires d'État, de se plaindre du gouvernement qui vous protége, et d'en appeler un autre mieux en rapport de goûts et d'opinions avec l'indépendance insubordonnée. La Fronde suppose une certaine somme de bonheur individuel : quand on souffre, on se plaint moins que quand on est satisfait, axiome odieux et pourtant exact. Les gouvernements pacifiques et bienveillants sont plus près de leur ruine que les systèmes vigoureux et lourds. Le repos que nous avait donné la monarchie de 1830 avait créé pour tous le loisir de se plaindre : on a dit depuis que les finances marchaient à la banqueroute, puérilité de partis qu'il faut pardonner à la passion prétentieuse. L'extension donnée aux valeurs du crédit n'était qu'un moyen d'activer une circulation plus abondante : la masse des capitaux était plus considérable, il ne s'agissait que d'en régler le cours. La France pouvait supporter bien des crises financières avec la confiance qu'inspirait le principe d'ordre sous le dernier gouvernement.

Ce principe trouvait son expression armée dans la garde nationale, dont certains accidents avaient profondément modifié l'esprit. Considérée dans son origine et ses traditions, la garde nationale était essentiellement démocratique, puisqu'elle donnait une armée à l'opinion active et créait une tumul-

tueuse voix dans les questions politiques en dehors des pouvoirs réguliers de la société. Ainsi l'on disait : « La garde nationale n'est pas contente, elle est hostile à tel système ou à tel homme. » Le roi craignait même de la passer en revue, afin d'éviter les cris qu'elle pouvait faire entendre pour ou contre son gouvernement. Rien, certes, n'était plus en dehors des principes constitutionnels que cette volonté d'un corps armé pesant dans la balance des affaires. Mais comme définitivement ce pouvoir était un fait, il fallait l'accepter et en tenir compte. Un gouvernement de bourgeoisie ne pouvait absolument se passer d'une armée bourgeoise, intermédiaire entre la couronne et le peuple.

Le danger de cette situation venait de ce que rien n'était plus impressionnable que la garde nationale sous l'action vivante de la presse qui louait incessamment son patriotisme pour provoquer une manifestation dans le sens de ses passions ou même de ses complots, car il entrait dans le plan des sociétés secrètes d'associer un jour ou l'autre les mécontentements de la garde nationale (qu'elles n'aimaient pourtant pas) aux projets de bouleversements politiques, si ce n'était par conviction au moins par surprise, dans un mouvement plutôt spontané que concerté. La presse défiait le gouvernement d'une façon presque insultante de passer une revue de la garde nationale, et la couronne elle-même ne l'osait pas; on prenait pour prétexte un attentat possible contre la personne du roi au milieu de cette foule. Mais, dans la vérité, on avait peur d'une manifestation bruyante, chose toujours fort embarrassante pour le pouvoir : s'il n'en tient compte, il se laisse braver; s'il s'y arrête, il est obligé de sévir et de briser la garde nationale, ce qui eût placé le roi Louis-Philippe dans la même position que Charles X, après la revue solennelle du Champ-de-Mars. La pensée dominante dans le conseil, c'était de vivre avec ces sortes d'infirmités, de temporiser sans prendre un parti définitif, d'assoupir sans jamais rudoyer. « Avec le temps, disait-on, les choses les plus difficiles s'arrangent. »

Cela était-il possible dans l'état d'irritation fébrile qu'excitait perpétuellement le journalisme, parvenu à ses dernières limites de liberté et de calomnie? Qui pouvait croire qu'avec l'esprit prévenu de la garde nationale, les articles de chaque matin, même de journaux modérés, *le Siècle*, *le Constitutionnel*, ne produiraient pas leur effet? Le plan des conjurés, révélé par plus d'un témoignage, était celui-ci : profiter d'un moment où la bourgeoisie serait mécontente, et la garde nationale divisée, pour tenter une violente attaque contre l'ordre monarchique, et s'emparer ainsi du gouvernement par surprise. Il ne s'agissait plus que d'attendre une circonstance favorable, de trouver une question vivace, saisissante, autour de laquelle on se réunirait sans dire son dernier mot. Ainsi la pensée définitive de la démocratie ne devait point être révélée tout d'abord pour n'effrayer personne et ne pas créer des catégories dans l'opposition.

Parmi les opposants, les uns, rattachés aux idées monarchiques, n'allaient point au delà de M. Thiers; les autres, avec les mêmes conditions, osaient espérer M. Odilon Barrot. Les vrais, les forts, les habiles, les républicains conspirateurs se faisaient alors auxiliaires pour ne point heurter les timides; mais prêts à saisir avec vigueur la première circonstance, ils oseraient la réalisation de leur théorie politique et sociale. J'ajoute que pour eux le terrain était parfaitement déblayé : les anciens bonapartistes leur prêteraient la main comme moyen de renverser l'édifice de 1830, jusqu'à ce qu'une chance se présentât pour le triomphe de leur pensée chérie. Jusque-là les démocrates pouvaient invoquer l'appui de ces bras un peu vieillis, de ces imaginations encore chaudes dans une journée de haine contre le gouvernement établi; une fois la victoire obtenue, on pourrait toujours se séparer sur la question du trône impérial.

Les légitimistes, par leur attitude, aidaient le renversement du trône de juillet. Profondément dessinés contre Louis-Philippe, ils servaient sans inquiétude les intérêts de la démocratie; dans leur opinion, il fallait passer par la crise d'une république pour arriver à la monarchie légitime. Le seul, l'unique intérêt, leur passion exclusive, c'était la démolition du trône de Louis-Philippe. Le journal qui poussait au suffrage universel (la forme la plus avancée dans l'état social), c'était la *Gazette de France!* Le journalisme libéral, qui n'osait aller jusque-là, traitait M. de Genoude d'utopiste, et pourtant la révolution allait lui emprunter son système, tout en le poursuivant par la calomnie et par les sévères condamnations de justice.

A toutes ces forces des partis, à toutes ces grandes causes destinées à briser la nouvelle couronne, il faut ajouter l'action des sociétés secrètes et les manœuvres des réfugiés étrangers auxquels la France avait donné une si large hospitalité. Malgré les grands échecs de 1832, de 1834 et de 1839, jamais il n'y avait eu renonciation absolue de la part des sociétés secrètes à la conspiration active, audacieuse. En l'état si facile du plein exercice de

libertés publiques, il n'était plus nécessaire de s'affilier silencieusement, puisqu'on pouvait dire et avouer tout haut ses plans et ses projets politiques. La presse employait à peine ces circonlocutions, ces ménagements de langage, qui laissent toute chose en sa transparence : singulière législation qui se montrait impérative, menaçante pour les mots, et impuissante, oublieuse pour les choses! Elle prenait les semblants pour des réalités, sans remarquer que les affiliés aux partis ont un instinct merveilleux pour se comprendre à demi-mot. Le gouvernement se croyait maître des mauvaises tendances de la presse, parce que la loi avait empêché de mettre le nom du roi dans les débats, sans remarquer qu'avec les équivoques, *cour, liste civile,* etc., on pouvait aussi bien démolir les derniers respects du peuple envers la royauté, comme avec le mot *jésuites* on avait violemment ébranlé le catholicisme. Est-ce qu'il y avait quelque chose de respecté? L'autorité, la famille, le foyer domestique et la propriété n'étaient même pas garantis contre l'action dévorante des journaux.

Les sociétés secrètes, un peu inutiles parce qu'on pouvait conspirer publiquement, n'avaient pas moins gardé leur personnel sous les armes prêt à se réunir au moindre signal; elles embrassaient la population presque entière des faubourgs, sous les formes de secours mutuels et de philanthropie. Les *Sociétés des Saisons* et *des Droits de l'Homme*, poursuivies et proscrites, n'en subsistaient pas moins vigoureuses : un grand nombre de chefs les plus hauts, les plus fermes, les plus intrépides, avaient dédaigné les grâces, et restaient prisonniers d'État. Tandis que les politiques et les journalistes agissaient théoriquement et paisiblement pour le triomphe de leurs doctrines, les prolétaires, les ouvriers, se donnaient corps et âme à la foi qu'on leur enseignait. Que sommes-nous, écrivains de toute sorte, dans nos paisibles labeurs, à côté de l'ouvrier qui se dévoue et offre son front trempé de sueurs à une idée, à une croyance? Ces hommes d'énergie, on les trouverait le jour du combat, l'œil étincelant, le bras robuste, le cœur depuis longtemps nourri des doctrines qu'ils espéraient enfin faire triompher. Il y avait à Paris tant de misères! A côté du bien, le mal; près de l'honnête ouvrier, le repris de justice; ici le vieux révolutionnaire, enfant à la prise de la Bastille, soldat du directoire et de l'empire, fédéré dans les cent-jours, ami et peut-être complice des sociétés secrètes sous la restauration avec le malheureux capitaine Vallée et les infortunés sergents de la Rochelle. Là, ces gamins de Paris, type étrange qui se rencontre seulement dans l'esprit français, espiègle et sérieux, d'une nature excellente et cruelle en certaines circonstances, secourant d'une main, puis se traînant comme un reptile, pour frapper d'un coup de pistolet à bout portant un vieil officier couvert des cicatrices de l'empire. Il y avait donc dans l'ouvrier de Paris une bonne et une mauvaise nature; et le plus grand crime des écrivains, c'était de l'avoir dépravée.

Les réfugiés de toute nation (ils pullulaient à Paris) devaient être aussi appelés à jouer un rôle dans la révolution qui se préparait. La France est la terre hospitalière pour les proscrits : Polonais, Allemands, Italiens, Irlandais, Espagnols, battus par les tempêtes de la patrie, y avaient trouvé asile. La plupart vivaient honorablement à Paris, au moyen de l'indemnité que chaque année votaient les chambres, et, selon quelques relations malicieuses, plusieurs recevaient un supplément secret du ministère de l'intérieur. Comme les natures ne se refont pas, il y avait chez tous ces exilés de la patrie cet esprit aventureux que donnent les impressions vives et fortes, les douleurs et les persécutions. Quand on a longtemps voyagé dans cette vie désolée et ardente des condamnations politiques, on se fait difficilement au repos et à l'existence paisible. La plupart de ces réfugiés rêvaient noblement la patrie, je le sais; ils trouvaient appui naturel dans les coreligionnaires de foi et d'opinion, parmi les sectaires de toute nature; chaque anniversaire lugubre ou solennel les trouvait assis les uns à côté des autres pour se rappeler la terre natale. Tous travailleraient donc à l'œuvre de résistance aux jours de barricades, un fusil à la main, et ils ne seraient pas les moins intrépides. Vieux Polonais, graves et austères Espagnols, Hongrois, Italiens, Allemands, devaient prendre les armes afin de donner un grand exemple à leur propre nationalité. Ce jour était impatiemment attendu. La plupart des réfugiés habitaient les faubourgs de Paris, spécialement les Batignolles, Montmartre, où leur petite colonie était chaleureuse et pleine de souvenirs. Fallait-il les blâmer de seconder en France une révolution qui pouvait servir leur opinion et leurs intérêts dans la patrie? Je ne justifie pas les situations, j'explique les faits.

Qu'il y eût un plan concerté d'avance pour aboutir à l'œuvre révolutionnaire d'un seul bond, en vertu d'une seule idée, je ne le pense pas; je crois même que les esprits les plus avancés ne voyaient pas la réalisation de leur pensée de république dans un

temps si rapproché; ils admettaient plusieurs étapes encore avant d'arriver à ce but hardi, immense, de leurs désirs. Leurs moyens étaient les mêmes que ceux qu'ils avaient autrefois essayés : la surprise par un coup de main, la division de la garde nationale, et avant tout l'insurrection par les armes qu'on arracherait aux timides dans une heure d'étonnement et d'effroi. Il en est des opinions en minorité comme des petites armées, qui ne peuvent triompher que par des marches hardies et un coup de main audacieux.

Ainsi étaient les choses et les partis politiques au commencement de l'année 1848. Les hommes étaient-ils à la hauteur des événements? Il n'est pas dans mes habitudes historiques de flétrir ce qui de la hauteur de la toute-puissance est tombé dans le malheur et l'abandon. Le roi Louis-Philippe a subi les douleurs d'une triste destinée; s'il l'a méritée, l'avenir le décidera. Le cœur se soulève à voir ce que la victoire peut se permettre; tant de hideuses calomnies, tant de méprisables discours, tant d'ignobles caricatures! Celui qui écrit ces lignes, lorsque l'époque de la restauration fut jetée aux mauvaises appréciations des partis, osa la défendre, même contre le nouveau pouvoir, et protester, au nom de tant d'années de paix et de prospérité écoulées, contre de pitoyables accusations. Lorsque les amis du ministère répressif de M. Casimir Périer, et du 11 octobre, osaient traiter de brigands les jeunes hommes de l'insurrection du mois de juin et des barricades Saint-Méry, l'auteur de ce livre, ennemi certes des doctrines de la démocratie, hautement déclara « qu'il était indigne d'insulter à des convictions ardentes, car ceux qui mouraient pour une idée étaient toujours respectables. » Plus qu'à un autre donc il lui appartient de parler sérieusement et gravement de ceux que l'infortune a frappés d'une façon si brusque et si inattendue. Dieu a de ces coups dont les mystères sont à lui; les hommes doivent s'agenouiller et adorer sa providence.

Le caractère du roi Louis-Philippe avait subi depuis 1840 un changement notable: le prince, incontestablement habile et souple en face des événements, avait pris alors une volonté plus tenace et plus avancée; l'opinion de sa propre et incontestable capacité s'était accrue chez lui à ce point qu'il écoutait peu et accueillait souvent avec un sourire de dédain toutes les opinions qui n'étaient pas les siennes. Ce caractère, chez lui un visible défaut, il le poussait à un plus haut degré que Charles X, qui avait au moins le sentiment de l'origine divine du pouvoir royal. L'esprit du roi Louis-Philippe descendait en ligne directe du caractère de Henri IV, le plus habile et en même temps le plus ferme des princes. Il était ainsi vis-à-vis de sa famille comme à la tête de son conseil; ses fils devaient obéir respectueusement aussi bien au souverain qu'au père, et chaque fois qu'ils avaient présenté quelque observation trop vive, le roi les avait éloignés de sa personne d'une façon presque absolue, comme des obstacles à ses desseins. Le ministre qui avait le plus fait souffrir Louis-Philippe, c'était M. Casimir Périer, et dans sa famille, le prince de Joinville le chagrinait par son humeur souvent irritée, comme celle d'un loyal et brusque marin. Le roi Louis-Philippe n'aimait pas la contradiction, et l'excessif bonheur de sa vie rehaussait en lui l'opinion « qu'il était l'homme désigné par la Providence pour fonder une dynastie. » Ce dessein, qu'il n'avait pas d'abord avoué à l'Europe, était devenu son exclusive pensée; il voulait y arriver par tous les moyens grands et petits; ce qui nuisait à la hauteur de son caractère.

Chose assez curieuse! les défauts que le vulgaire prêtait à Louis-Philippe, il ne les avait pas, et il en avait que nul ne connaissait que ses intimes. On le disait prévoyant, précautionneux jusqu'à l'avarice. Nullement; il était au contraire d'une légèreté extrême et d'un laisser-aller qui allait au désordre sur les choses qui entraient dans ses goûts. Pour son service intérieur, il agissait avec une parcimonie apparente et une prodigalité réelle. Il y avait partout désordre dans sa maison. Visiblement entraîné vers les arts, la peinture et l'architecture surtout, il avait, comme Louis XIV, la manie des bâtiments, des musées, des tableaux, témoin Versailles, sa création favorite. Le même soin de restauration, il le portait à Eu, à Fontainebleau, à Compiègne. Protecteur des artistes, il aimait à s'en entourer, et sa joie était de présider lui-même à l'œuvre de ses architectes et de ses maçons. Le roi se mêlait de tout avec une remarquable facilité d'esprit, mais aussi avec une certaine tendance vers les détails et les petites choses. Il n'avait d'idée fixe que la possession pleine et entière de son gouvernement, la consolidation de son œuvre, l'accroissement de son patrimoine.

Cette conviction de sa propre force lui faisait dédaigner les avis, les conseils de la prudence, soit qu'il fût convaincu d'une protection spéciale de la Providence qui l'avait si souvent et si visiblement sauvé des assassins, soit qu'il s'imaginât avoir tout prévu, tout envisagé dans le présent et l'avenir, de

manière à tout empêcher et à ne rien craindre des événements et des hommes. Le roi Louis-Philippe était si profondément convaincu de la durée de son pouvoir, qu'il était tout naturellement revenu à la politique grande et traditionnelle de sa race, les Bourbons, Louis XIV, qu'il aimait à imiter même dans son gouvernement suprême de la famille. Ses habitudes anglaises, l'étude particulière qu'il avait faite du mécanisme constitutionnel, lui faisaient croire qu'il n'avait rien à craindre, même d'une opposition ardente, et que la couronne serait respectée sur son front : à peine le roi lisait-il les journaux français et leur polémique, qu'il désignait comme une politique de café. Sans doute il avait bien quelque raison souvent dans ce dédain qu'il empruntait à M. de Talleyrand ; mais cette politique de café avec nos mœurs, nos intérêts, nos habitudes, réglait le monde; c'était elle qui formait les opinions, les partis, et préparait la colère des masses ; la dédaigner, c'était méconnaître son époque. Un gouvernement ne doit jamais examiner la valeur morale ou intelligente d'un fait, mais sa force et sa puissance relatives, de sorte que si ce fait exerce certaine magie, un pouvoir réel sur l'opinion, il faut en tenir compte, serait-il même absurde : fermer les yeux pour ne point voir, ce n'est pas gouverner. Le roi, désormais trop sûr de son œuvre monarchique, croyait l'avoir consolidée en Europe par un système national que tous proclamaient très-habile, et qui avait pour lui l'assentiment de son ministère. Créateur de la plus belle armée du monde avec des généraux de choix, il avait placé à la tête ses fils, afin de s'assurer l'amour, l'affection du soldat. Autour de Paris, une vaste enceinte de forts détachés assurait l'asile à une garnison de trente mille hommes. On avait pour soi le pays légal par les élections, la majorité de la chambre, la pairie et les députés ; les intérêts étaient pleinement satisfaits, témoin ce luxe qui enivrait Paris, ces bazars immenses, ces rues entières qui s'élevaient comme par enchantement. Dans l'opinion confiante du roi, nul ne pouvait songer désormais à renverser une dynastie à laquelle on devait ce repos et la paix du monde, et telle était sa conviction profonde. Louis-Philippe semblait désormais s'absorber dans sa propre confiance: il n'avait oublié qu'une chose, l'action continue et dévorante de la presse, le mouvement irrésistible de l'opinion irritée, les mœurs de plus en plus démocratiques des masses, dont les plaintes remontaient à l'origine du pouvoir.

C'était une grande perte pour cette dynastie que la mort fatale de M. le duc d'Orléans. Non point que ce malheureux prince eût une de ces capacités hors ligne qui peuvent sauver un empire, mais précisément parce qu'il possédait ces facultés bourgeoises qui correspondent à l'esprit de la foule. Brave de sa personne, aimé du soldat, il s'était popularisé par un langage de libéralisme mitoyen et de quasi-opposition; le prince était devenu comme une espérance jusqu'à l'extrême limite de l'opposition de gauche. Sa mort laissa donc un grand vide dans les moyens d'action du roi, indépendamment de la question de régence et de minorité qui occupait alors les hommes d'État. On était en ce moment si en dehors de la lutte réelle des partis, qu'on s'absorbait dans les éventualités de la régence, question essentiellement monarchique. Hélas! une révolution ne tient jamais compte des droits acquis ni des lois solennellement proclamées. Les pouvoirs sont presque toujours les mêmes en tous les temps; ils s'endorment à l'abri des situations légales, sans voir que toutes les grandes questions de ce monde en France se sont décidées en dehors de la légalité. Par les lois, on continue une œuvre; en dehors des lois, on la détruit, et tel est le dernier sens des révolutions. Le droit ne triomphe qu'après les plus rudes épreuves.

M. le duc de Nemours avait évidemment une capacité froide et supérieure à celle de M. le duc d'Orléans, et avec ce studieux caractère, des défauts très-visibles, saillants, surtout pour la mission de popularité qu'il devait accomplir par la régence. Si rude tâche que celle du gouvernement d'un empire! Le vice capital de M. le duc de Nemours était un calme compassé qui aurait plus convenu à l'Angleterre, à l'Allemagne, qu'à la France, nation vive et spirituelle qui aime à être caressée, adulée. M. le duc de Nemours avait trop de foi dans la capacité de son père et trop de respect pour l'autorité. L'ordre traditionnel de la maison de Bourbon, qui dans la hiérarchie avait annulé le duc d'Angoulême aux journées de juillet 1830, paralyserait également la volonté de M. le duc de Nemours, très-brave sans doute, mais facilement surpris par des événements terribles, spontanés, tels que les barricades. L'attaque que vous fait une révolution n'a rien de régulier, et souvent elle embarrasse les meilleurs tacticiens; on livre une bataille rangée contre l'étranger avec dévouement et honneur, mais souvent, dans les guerres de partis, le cœur défaille, l'âme s'émeut, et le bras manque à la volonté. Il ne faut pas en faire un reproche, car la faiblesse vient de cette répugnance naturelle de

tout noble cœur pour les luttes civiles. Cependant lorsque la société est menacée, comment la préserver, si ce n'est par la haute sévérité du commandement?

Si le défaut saillant de M. le duc de Nemours était l'esprit d'obéissance un peu compassée, on faisait presque le reproche d'insubordination à M. le prince de Joinville. D'une nature hardie et fière, fort aimé de la flotte, le prince souvent n'approuvait pas les dispositions du conseil des ministres envers la marine; il l'avait dit tout haut dans une brochure sur l'état de la flotte. On parlait de la rudesse de ses jugements, de la franche expression de ses répugnances et de ses dédains pour la politique générale du cabinet, ce qui lui créait une certaine popularité en dehors, que les partis savent toujours saisir et caresser. Habituellement sur mer, il vivait loin des Tuileries, à bord des grands navires, très-estimé des officiers, caressé par l'adulation, sorte de foyer de popularité qu'on tenait en dehors pour les circonstances décisives.

MM. les ducs d'Aumale et de Montpensier, trop jeunes pour exercer un ascendant réel dans les affaires, étaient l'un et l'autre presque habituellement à leurs postes militaires. M. le duc d'Aumale, à la tête de l'infanterie, venait d'être nommé gouverneur des colonies d'Afrique, où il se faisait aimer par la grâce, la douceur de ses manières et la générosité de ses habitudes. La grande fortune de la maison de Condé était largement dépensée autour de lui; il aimait à réunir dans son palais d'Alger un noble choix des généraux de l'armée d'Afrique, qui seraient un jour appelés, par leur ferme discipline, à rétablir la société politique sur ses véritables fondements. Le jeune duc de Montpensier, fort avancé dans les mauvaises opinions libérales, avait le beau grade de colonel d'artillerie, et Vincennes, restauré, devenait sa demeure princière.

Ainsi étaient les fils de la maison d'Orléans, fermes, braves, dévoués sous l'ascendant absolu d'un père qui avait la conviction et la volonté de son pouvoir sans partage. Les femmes avaient-elles un rôle plus actif, plus influent dans cette famille? Marie-Amélie, pieuse et bienfaisante, princesse d'un conseil doux et conciliant, ne se mêlait d'affaires que sur l'invitation de Louis-Philippe, qui souvent lui faisait lire sa correspondance, répondre à ses lettres, et agir dans les desseins de sa politique, avec une soumission tendre et facile. Elle ne faisait un peu d'opposition à son mari que dans les circonstances où il s'agissait de la sûreté personnelle du roi, ou de quelque question de famille. On lui reprochait une dévotion ardente, presque italienne; et l'opinion vulgaire l'accusait d'un certain dévouement aux congrégations religieuses, alors un prétexte ou un reproche. Depuis les querelles universitaires, l'esprit d'opposition contre Marie-Amélie avait grandi, car on la considérait comme protectrice de l'épiscopat et du clergé. Madame Adélaïde, sœur du roi, exerçait sur son esprit une bien autre influence; caractère ferme, net, décidé et conciliant à la fois, avec une longue expérience des révolutions, elle avait servi de négociatrice et d'intermédiaire dans plus d'une difficulté délicate, parce qu'elle savait faire la part aux événements, aux hommes. Le roi s'était accoutumé à la consulter depuis sa jeunesse, et cette habitude continuait encore, quoique, fort souffrante, elle eût perdu quelque chose de sa volonté et de son énergie. La mort allait la saisir, laissant ainsi un vide immense dans le cœur et les affaires de la maison d'Orléans. Le roi vieilli, privé des conseils de sa sœur, n'aurait plus la même fortune, le même esprit, le même sang-froid dans les épreuves.

Madame la duchesse d'Orléans, la mère de l'enfant naguère tant adulé sous le nom de comte de Paris, avait pris ou s'était fait un rôle à part dans toute cette cour. Protestante et philosophe allemande, elle s'était séparée de la fraction de sa famille si pieuse, pour s'entourer d'une coterie d'historiens et de poëtes, qui adoraient son esprit et appelaient sa protection comme celle de Marguerite de Navarre. Hélas! la philosophie est peu dévouée aux jours de malheur; les poëtes chantent les princes ou les partis heureux : combien en reste-t-il de fidèles aux causes qui tombent? Madame la duchesse d'Orléans servait déjà de point central à une combinaison de régence, opposée à celle de M. le duc de Nemours, espérant un plus haut caractère de popularité, comme si dans les temps de révolution on pouvait compter sur un résultat régulier, ou sur une de ces luttes de prince et de princesse, imitation du vieux régime, au temps de la Fronde ou de Louis XV? La révolution, qui en voulait au principe fondamental de la monarchie, tenterait de substituer une pensée à une autre, et non pas une intrigue à un pouvoir. Or il y avait une intrigue réelle autour d'une future régence. Bien des hommes, fatigués du long règne du roi Louis-Philippe, et de ce qu'ils appelaient son entêtement, soupiraient après la régence qui leur eût donné les affaires. Cette intrigue, dont je parlerai plus au long, existait dans la chambre, composée d'un grand nombre de parlementaires, pairs et députés, gens de lettres ouverte-

ment en lutte avec la régence de M. le duc de Nemours.

Restaient ensuite, dans la famille, les jeunes et gracieuses princesses qui unissaient les blasons de Naples, du Brésil, d'Allemagne, à l'écusson de la lignée d'Orléans. Tout occupées de bals, de parures, d'esprit et de théâtre, elles ne se manifestaient que par les priviléges des brevets qu'elles accordaient à des marchands de dentelles, de robes élégantes ou de riches étoffes. Non, quelle que soit la forme de gouvernement qu'adopte une société, elle doit respect à ces jeunes femmes qui, de lointains pays, étaient venues se placer sous l'hospitalité française. N'avons-nous pas tous des femmes ou des sœurs qui, séparées de nous, demandent protection à une contrée étrangère? Enfants du peuple ou de la cour, ces frêles créatures ne méritent-elles pas le même respect? Honte donc à ceux qui eurent le courage de les flétrir!

Autour de la maison d'Orléans s'étaient ralliées une multitude d'existences placées à son service. Le caractère de ces dévouements s'était sensiblement modifié depuis les époques de l'antique fidélité chevaleresque, et même depuis la restauration. Où était l'esprit du vieux régime? On ne retrouvait plus ces nobles vies vouées à un prince, à une famille. Il pouvait rester de grands seigneurs, il n'y avait plus de gentilshommes, esprits à la fois indépendants et fidèles. Les jeunes princes groupaient autour d'eux un parti militaire, et les Tuileries foisonnaient d'uniformes; officiers d'état-major, la plupart excellents théoriciens sur un champ de bataille, ils ne connaissaient pas deux choses, toutefois très-essentielles, l'esprit de leurs propres soldats et celui du peuple qu'ils avaient devant eux; ils faisaient étudier incessamment le plan de Paris, la stratégie qu'il faudrait suivre en cas d'émeute soudaine. Mais avaient-ils fait suffisamment la part du contact d'esprit et de corps entre le soldat et le peuple, liés par l'éducation, l'esprit, et le système égalitaire de la conscription? Avaient-ils jugé ce que pouvaient produire de défection fatale le mécontentement de la garde nationale, l'esprit subtil et admirablement courageux des enfants de Paris? Il y a des incidents imprévus dans la guerre civile, qui échappent à toutes les combinaisons d'avance arrêtées; tous se produisent sous une forme et avec des conditions inattendues; et voilà comment arrivent les révolutions. Vous fermez hermétiquement une porte devant l'insurrection, et quand le temps est venu, vingt autres s'ouvrent devant elle. Il y aurait donc plus d'un désabusement dans les calculs militaires; les états-majors de château traitaient la résistance avec trop de dandysme. Était-on bien sûr de tous les fermes dévouements, depuis le maréchal de France jusqu'au sous-lieutenant? N'y aurait-il pas des conditions posées au milieu de la bataille, des en-cas prévus, des ambitions mal satisfaites et des répugnances contre telle politique ou contre tel cabinet? Et ce qu'on fait avec répugnance, le fait-on toujours bien? Quand on va droit à la répression, on peut être battu, mais on n'est jamais trahi; quand on traite avec la rébellion, on peut être fort, et vaincu par elle.

C'est le moment d'aborder, avec la sincérité loyale et supérieure des jugements de la postérité, le personnel des hommes politiques qui composaient le dernier ministère de la monarchie, alors que la lutte allait s'engager, dans des conditions si vives et si profondes, entre les deux idées maîtresses du monde, la souveraineté des rois et celle du peuple. Le portrait de M. Guizot a été si souvent tracé par ses amis et ses ennemis, qu'il reste sur lui peu de choses à dire pour l'éloge comme pour le blâme. Tous les hommes éminents, placés sur le piédestal de la vie publique, sont soumis à cette même destinée d'appréciation historique; j'abrégerai donc. Je ne sache pas, dans les luttes de notre dernier gouvernement, un caractère plus dévoué que M. Guizot au régime de la liberté représentative et à toutes les conditions qui l'établissent. Esprit tout plein des idées constitutionnelles sur le jury, les franchises de la presse, il ne voyait de solution aux difficultés et aux périls de la société moderne que dans ces larges garanties.

M. Guizot connaissait la démocratie assez théoriquement pour définir ses instincts de dictature, sa volonté, sa destinée de désordre; mais il n'avait nulle pratique du peuple, ce géant plein d'enfantillage et de colère, qui s'empare du pouvoir dans un jour de triomphe, et ne sait pas, ne peut pas le garder. La passion de M. Guizot était pour le gouvernement de la classe bourgeoise, sous la couronne appelant à elle les débris de l'aristocratie, dans le but de résister à l'esprit révolutionnaire, cet ennemi de l'intelligence et de la liberté. Avec tous les dehors de la sévérité et de la force, M. Guizot était bienveillant et faible; avec peu de liant pour les hommes, il aimait néanmoins à se les attirer comme une nécessité de gouvernement et de majorité. Là fut l'origine de transactions nombreuses et de combinaisons politiques qui lui furent reprochées avec amertume. Un homme d'État souvent est obligé de subir mille nécessités qui ré-

sultent de sa position aux affaires. Cela se passe autour de lui, au-dessus ou au-dessous de lui, sans l'atteindre.

Admirable orateur à la chambre, ministre des affaires étrangères remarquable, M. Guizot avait-il les conditions vigoureuses de l'homme d'État dans les crises sérieuses de la société aux prises avec les attaques soudaines de l'esprit révolutionnaire? L'amour excessif de la légalité au cœur de M. Guizot n'empêcherait-il pas ces mesures fortes, préventives, qui seules en finissent avec les conjurations? Plus que le roi Louis-Philippe lui-même, M. Guizot croyait toujours en la bonne solution des affaires; rien ne l'inquiétait dans la marche des événements; sa paix de l'âme était parfaite; le ministre croyait à la force du gouvernement constitutionnel et des institutions représentatives; maître de la majorité de la chambre, il pensait que, comme en Angleterre, là était la seule condition politique du pouvoir, et que, par ce moyen, il pouvait marcher légalement et loyalement dans la voie des institutions. Grave erreur! La lutte n'était plus sur ce terrain des majorités et des minorités; elle s'était placée dans son sens naturel, depuis cinq ans surtout : d'un côté, l'esprit de conservation en minorité; de l'autre, l'esprit de révolution régnant partout, et la chambre des députés dès lors disparaissait comme un accident ou un rouage secondaire dans cette vive et grande bataille. Je crois donc que M. Guizot, esprit essentiellement parlementaire, était insuffisant pour une situation révolutionnaire, qu'il ne voyait que dans les limites de son éducation politique et de sa foi constitutionnelle. Des gens très-supérieurs peuvent n'avoir qu'un certain sens des questions gouvernementales; on ne passe pas la moitié de sa vie dans certaines habitudes sans se faire une manière calme de voir et de juger, que le moindre événement extrême déroute. Ensuite, M. Guizot était préoccupé d'une pensée qui souvent modifiait ses tendances: c'était le besoin de plaire au roi Louis-Philippe, moins par faiblesse de courtisan que par la nécessité d'une bonne entente. Le prince, dans l'origine, n'avait aucun goût pour M. Guizot; un rude labeur avait été de le conquérir; or ce qui a donné beaucoup de peine est en général conservé avec un plus grand soin. M. Guizot résistait peu, ou résistait dans des conditions habiles et souples. Aux derniers temps, la conformité d'opinions était devenue considérable, presque absolue, en vertu d'un pacte qui n'abaissait pas M. Guizot, parce qu'il était le résultat d'une véritable identité de pensées. Le ministre, par ses études historiques et traditionnelles, était arrivé au même résultat que le roi, tout entier absorbé par ses idées d'alliance, de mariage et de famille; tous deux s'entendaient sur le point spécial et dominant du cabinet, les relations à l'extérieur. C'était alors une faute de s'absorber exclusivement dans les affaires de l'Europe; autour de soi, il en était d'autres aussi graves; mais le prince et le président de son conseil, sûrs d'eux-mêmes et de leur œuvre, pénétrés de son invariable succès, croyaient d'une bonne politique de prendre à cœur ces questions d'intérêts nationaux et de famille qui pouvaient élever la France et les destinées de la maison d'Orléans. Toute la dernière correspondance du roi et de M. Guizot roulait spécialement sur les mariages espagnols.

M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, le collègue le plus rapproché de M. Guizot, le plus important après lui, appartenait à cette école du *Globe* qui avait produit tant d'admirateurs théoriques du gouvernement représentatif; plus tard, la pratique des affaires l'avait complété sur les questions de finances et d'administration publique. Avec des qualités considérables, nul n'apportait plus de nonchalance et de laisser-aller dans la direction de son département, moins par défaut d'aptitude que par cette paresse de la fortune, qui dort parce qu'elle n'a pas besoin de désirer et que tout vient à souhait autour d'elle, car l'esprit d'aventure tient toujours à une destinée qui veut se faire. Ce ministre, avec des idées très-arrêtées, ne résolvait jamais rien : cela tenait-il à une résistance systématique à l'égard de toute nouveauté, ou bien à l'oisiveté habituelle de son caractère? Si vous proposiez une mesure à M. Duchâtel, il la voyait d'abord comme un dérangement, puis son esprit se hérissait de mille difficultés prêtes à s'accumuler, se grouper, danser autour de lui d'une façon fantastique et désagréable, si bien que la mesure restait dans les cartons, un mois, deux mois, puis à toujours. C'était à désespérer même pour les meilleures idées amies et ennemies. Toutefois, M. Duchâtel inspirait la plus grande confiance, parce que nul ne mettait en doute sa probité, et qu'avec une immense fortune, il se condamnait à la gestion des affaires publiques dont il voulait incessamment se démettre un peu par besoin de repos et quelquefois par le sentiment extrême qu'il était au-dessus d'elles.

Le ministère de l'intérieur avait cela d'important que son chef avait dans ses mains l'administration de la cité et la direction de la police, et qu'à l'aide de ces deux forces un homme d'État habile peut

dominer toute la politique d'un pays. A Paris, l'administration municipale, si importante, était confiée à M. le comte de Rambuteau, gentilhomme d'esprit, très-inoffensif, désireux de grandir la prospérité de la ville qu'il avait tant embellie depuis dix ans, et qu'il espérait bientôt libérer de ses dettes. La petite presse l'avait plus d'une fois raillé en exagérant ses prétentions de jeune homme et de *beau* de l'empire : il n'avait que très-peu d'influence sur les bourgeois, qu'il amusait par ses fêtes; mais des renseignements suffisants lui avaient appris la mauvaise disposition d'esprit de la garde nationale, et je crois qu'il en prévint plus d'une fois M. Duchâtel comme d'un grand élément de désordre et de faiblesse. Le conseil municipal le tourmentait par des taquineries qui signalaient les mauvaises tendances de l'esprit moyen dans le département de la Seine; circonstance très-sérieuse, parce que toutes les questions politiques se décidaient à Paris.

La police était confiée à M. Gabriel Delessert, homme poli, discret, actif, dévoué, peut-être d'une honnêteté trop sérieuse pour l'examen des véritables caractères de la police des partis dans une cité d'opinions si ardentes, si diverses. Ceux qui peuvent parcourir les archives de la préfecture de police doivent se convaincre aujourd'hui qu'avec les renseignements obtenus, les rapports, les dossiers de chacun, rien n'eût été plus facile que d'empêcher le développement des complots et d'en surveiller les auteurs. Il n'y avait pas de société secrète qui n'eût son agent de police affilié, et quelquefois les chefs eux-mêmes les plus initiés aux mystères se prêtaient à des rapports écrits sous leur dictée, qui éclairaient le gouvernement sur les personnes et les desseins des partis. Le tort de M. Delessert, comme de tout ce ministère, était de trop scrupuleusement respecter la légalité absolue. Aux dernières époques, M. le préfet se montrait surtout très-indulgent pour les anciens affiliés aux sociétés secrètes qui, placés sous la surveillance de la police, pouvaient être éloignés de Paris. Officier judiciaire, délégué par le code d'instruction criminelle, il ne voulait jamais agir que dans les limites de la loi. Aux temps difficiles, ce qui tue un gouvernement, c'est le trop grand respect de la légalité; faiblesse honorable de toute l'école de M. Guizot : violer un domicile, arrêter un individu, paraissaient des actes exorbitants, exceptionnels, qu'un pouvoir ne devait se permettre qu'à la dernière extrémité. A travers les apparences d'une force très-énergiquement organisée, il y avait dans tout ce ministère politique d'incessantes concessions, et le sentiment exagéré des droits individuels.

Indépendamment de cette myriade d'agents secrets dont les rapports abondaient à la préfecture de police, M. Delessert avait encore sous ses ordres deux corps parfaitement organisés, les sergents de ville et la garde municipale. Lorsque le sentiment d'obéissance est profondément inculqué parmi les masses, rien n'est plus simple et plus facile que de préserver l'ordre public : quelques compagnies de la prévôté, sous l'ancien régime, les seuls dépôts de la garde impériale, sous Napoléon, suffisaient aux passagères répressions que commandaient les émotions de la capitale. La gendarmerie de la Seine ne fut même établie qu'après le complot du général Mallet, en 1812, par M. Pasquier, préfet d'alors; l'habileté supplée à la rudesse; la crainte, le respect qu'inspire l'autorité, suffisent à tout. Les âmes n'en étaient plus là après les violentes secousses de l'esprit révolutionnaire et les excès de la presse; il fallait beaucoup surveiller et réprimer souvent; c'est ce qui avait déterminé la création de deux grands corps de police militaire : les sergents de ville et la garde municipale, vieux soldats d'élite qui apparaissaient partout en présence du peuple. Or, ce contact répressif les avait généralement rendus insupportables, odieux, aux plus viles classes de la population. Une troupe de police n'est jamais aimée dans la cité qu'elle protége; et peut-être trop de régularité et de minutie dans les lois de la police municipale contre les contrevenants, le puritanisme genevois du préfet, contribuaient à propager ce sentiment de répulsion du peuple pour ces troupes qui, bien employées, devaient suffire à la répression des complots dans les temps ordinaires. J'ajoute que la beauté des costumes, la haute taille des hommes, leur admirable discipline, la solde plus élevée étaient des objets de jalousie pour les autres corps de l'armée. On considérait les municipaux comme une sorte de garde royale, longtemps préparée pour des jours paisibles : ces bataillons et ces escadrons rappelaient les plus nobles troupes de l'empire; il ne faut pas que l'histoire accepte les aigres accusations des partis contre ceux qui surent mourir pour leur service. Rien de plus doux, de mieux discipliné que la garde municipale : en France, c'est une triste chose à dire, on ne flétrit que ce qui fait son devoir : plus tard, on eut à invoquer et glorifier la fidélité de l'armée : qu'avait fait de plus ou de moins la garde fidèle dans les journées de février 1848?

Avec tous ces moyens d'examen et de répression, M. Delessert ne faisait pas assez habilement la police politique. La régularité extrême, minutieuse, dans les agents supérieurs de l'administration, est plutôt un défaut qu'une qualité; il faut aux fonctionnaires une certaine hardiesse, une sorte de poésie d'action improvisée, qui marche en dehors des limites tracées : rester dans les médiocres conditions des bureaux sans spontanéité, c'est laisser perdre une cause par les commis. Depuis un an, les rapports des agents suffisaient pour faire comprendre à M. Delessert qu'on allait livrer une grande bataille, et dans ces circonstances décisives faut-il toujours suivre exactement la règle? N'y avait-il rien à faire qu'à se croiser les bras et à attendre l'émeute? A cela je sais qu'on dit : « Le roi Louis-Philippe rejetait au loin toute mesure préventive. » Mais un bon préfet devait dire : « Ou ma démission, ou la sûreté de l'État par des mesures énergiques et fermes. »

Par contraire, M. Hébert, garde des sceaux, esprit énergique et décidé, était plutôt dans le cas de compromettre le ministère que de le servir aux temps difficiles de force et de transaction. On place généralement beaucoup de confiance dans ceux qui révèlent par leurs gestes et par leurs paroles un état d'irritation gouvernementale. Les véritables caractères de répression se montrent à tous froids, résolus, avec la ferme volonté d'arriver à un résultat invariable. Ainsi n'était pas M. Hébert : caractère incisif plutôt que redoutable, il agissait peu et menaçait beaucoup, sorte de reflet de M. de Peyronnet, ministre si remarquable sous la restauration. M. de Salvandy, avec une incomparable ostentation de manières, se complaisait justement dans les traditions monarchiques, affectait de rêver et de reconstruire les formes respectueuses de Louis XIV, le tout mêlé aux idées nouvelles de la liberté de la presse et du régime représentatif. M. de Salvandy, au demeurant, homme de talent et de courage, avait une confiance illimitée dans l'avenir de la monarchie de 1830, qu'il croyait le dernier mot de la situation. Je m'abstiens de parler des autres ministres du cabinet, spéciaux sans doute dans chacune de leurs parties, mais si subordonnés à la direction supérieure, et si parfaitement incapables d'envisager tout l'ensemble d'une situation si périlleuse et si menacée! Il n'y avait là d'hommes politiques considérables que M. Guizot, et après lui M. Duchâtel; et encore leurs défauts laissaient à découvert une situation vraiment périlleuse. En résumé, ce ministère, avec toute sa majorité au parlement, était très-au-dessous des nécessités si graves des affaires dans la lutte des opinions ardentes.

Je vais plus loin : le parti militaire, représenté à Paris par un nombreux état-major plein d'honneur et d'un brillant courage, ne comprenait pas davantage la question engagée, et ses études s'étaient portées sur des points de stratégie en dehors de l'espèce de guerre qui allait surgir par les ordres des sociétés secrètes. On comptait sur les fortifications multipliées aux environs de Paris, sur les corps de garde retranchés et à meurtrières, sur les feux croisés des forts; si Paris était stratégiquement étudié, il ne l'était pas moralement. Tenait-on compte aussi des jalousies, des rivalités, des ambitions? On désignait un chef militaire sur lequel tous les yeux étaient portés, le maréchal Bugeaud, de très-grande énergie et d'une capacité incontestée; mais n'exigerait-il pas qu'on mît sa responsabilité à couvert par un blanc seing et une sorte de dictature, et voudrait-on les lui confier à lui seul sans contrôle en dehors de l'état-major élégant et dominateur sous le duc de Nemours? Le maréchal était à la fois mécontent et démoralisé : mécontent de ce que, placé sur un si haut piédestal, on n'avait pas songé à lui pour en faire un président du conseil, car il se croyait et se disait homme politique appelé à réaliser ses idées dans un cabinet formé sous son influence, comme naguère il en avait été formé un sous le maréchal Soult. Quand on subit la responsabilité, on veut au moins jouir du pouvoir. Le maréchal se rappelait que les journaux s'étaient emparés de l'affaire de la rue Transnonain pour formuler contre lui les plus sanglantes accusations; et ces choses-là restent au cœur, bien qu'on puisse manifester extérieurement une sorte d'indifférence et de stoïcisme; on n'accepte pas volontiers une situation impopulaire, quand elle n'est pas à votre profit; cela est par trop chevaleresque. Le maréchal Bugeaud blâmait la marche du cabinet de M. Guizot avec rudesse, et il ne pouvait que faiblement défendre un système qu'il désapprouvait : d'où un premier embarras militaire.

Le commandant de la division, le général Sébastiani, officier de salons et de campagne régulière, était tout à fait étranger à une guerre de rues. Tout l'état-major traitait une émeute avec indifférence et presque avec le dédain de jeunes gentilshommes comptant avec un juste orgueil les régiments, les escadrons, l'artillerie qui pouvaient sillonner les rues en moins de deux heures. Jamais tant de précautions prises pour subir un plus amer déboire : c'est que les conditions du succès n'étaient plus

les mêmes que sur un champ de bataille; tous ces jeunes officiers se réglaient sur les ordres précis du général commandant, qui lui-même prenait ses instructions de M. le duc de Nemours. A Paris, les brigades étaient formées comme à l'entrée d'une campagne; on avait des signaux convenus, des ordres tout prêts, des instructions cachetées; il ne manquait à toutes ces précautions qu'une seule prévoyance, celle que Juvénal avait si bien exprimée : *Quid custodiet custodes?* Qui gardera les gardes? Lorsque les cœurs sont à d'autres idées, les bras sont bien faibles; et sous un gouvernement incertain, qui peut jamais dire à qui restera la victoire? La résistance est partout.

L'opposition, si vive à cette époque, s'étendait aux catégories extrêmes ou mitoyennes; la plus rapprochée de la combinaison ministérielle était celle du comte Molé, fort hostile à M. Guizot, mais certes bien éloignée de tout but de renversement de la dynastie. M. le comte Molé était aigri comme un parlementaire d'esprit et de cœur qui se fût bien gardé d'ébranler la couronne. M. Thiers, dans une position plus dessinée, restait néanmoins très-dévoué à la maison d'Orléans; lui qui avait si vigoureusement lutté lors des insurrections de juin 1832 et d'avril 1834 contre les républicains, pouvait-il désirer, en aucune hypothèse, le triomphe de ces hommes qu'il avait si fortement combattus et comprimés? Ne savait-il pas leur projet, leur antipathie, leur haine? La simple réforme même effrayait M. Thiers; il en voulait une mitoyenne progressive en la façonnant à son image, en la plaçant sous sa main; et à ce point de vue, M. Thiers restait bien en deçà de M. Vivien et surtout de M. Duvergier de Hauranne, devenu politiquement colère, n'ayant plus de mesure, parce qu'il avait abdiqué sa position naturelle. La petite Église qui se groupait autour de lui, celle des conservateurs dissidents, comme toute secte, faisait une guerre active, remuante à M. Guizot; M. Duvergier de Hauranne, l'âme et la main de tous les complots parlementaires et électoraux, était partout dans les comités, à table au milieu de la foudre des toasts; il organisait l'agitation pacifique, et tout cela sans mauvaise pensée, ce qui supposait sans doute une probité incontestée, mais aussi une certaine étroitesse de vues. Je comprends qu'un homme d'État qui veut renverser un pouvoir en prenne les moyens, et plus ces moyens sont puissants, plus il est habile; mais vouloir conserver en accumulant toutes les causes de destruction, cela suppose imprudence et passion politique.

Sur cette même ligne, avec une nuance plus prononcée, on trouvait M. Odilon Barrot. Longtemps lié avec l'extrême gauche, il s'en était un peu séparé depuis 1840 pour se rendre possible dans une combinaison ministérielle. Esprit limité, caractère honnête, convaincu, et surtout d'une grande faiblesse, toujours placé entre les partis francs et nets, M. Barrot ne voulait pas, certes, la chute de la dynastie qui avait comblé sa famille de faveurs, et il contribuait par ses principes à lui créer des difficultés insurmontables, semblable ainsi à M. de Lafayette, soulevant le peuple avec une légèreté inconcevable pour se donner ensuite la mission et l'orgueil de l'apaiser, jeu si plein de périls et de sacrifices. Rien n'est plus faible que l'homme qui court après la popularité : à cette divinité capricieuse, il faut être prêt à tout sacrifier, même ses convictions et son repos.

Je crois aussi que ce qu'on appelait l'extrême gauche n'avait pas plus le désir d'un renversement de dynastie que M. Barrot; j'en excepte deux ou trois noms franchement républicains. Tous ceux qui avaient un peu de prévoyance savaient qu'en matière de gouvernement il faut être sobre d'expérimentation et de nouveautés; que souvent, pour réaliser une idée juste et bonne, on expose la société à des périls sans limites et sans fin. Changer les yeux fermés, en ne tenant compte de rien, c'est le fait des opinions extrêmes, exaltées, des sectes inflexibles, plus encore que des partis politiques. Ceux-ci visent à leur triomphe en se tenant dans les combinaisons existantes, sans but de renversement; que leur importe la forme de gouvernement, pourvu qu'ils y tiennent leur place? Nous n'en sommes plus au moyen âge, ni à la fidélité écossaise.

Je viens de prononcer le nom de *secte :* ainsi pouvait-on qualifier bien des nuances ardentes du parti républicain. Pour se faire une idée exacte des opinions, de la pensée et du dernier but de la démocratie française, il faut lire les détails et les pièces du procès d'avril 1834 devant la cour des pairs, histoire vivante et biographique de tous ces noms propres qui sortirent subitement, comme des catacombes, au 24 février. Ce grand procès embrassa toute la France, Paris, Lyon, Saint-Étienne, et l'on trouve là les noms de MM. Recurt, Trélat, Sobrier, Marrast, mêlés à ceux de MM. Caussidière, Petetin, Lagrange, conspirateurs émérites qui s'emparèrent tout à coup du pouvoir et de la société en 1848. Il est vrai que depuis quatorze années les fronts s'étaient dénudés, les cheveux avaient blanchi, et la modération était venue avec les années dans quel-

ques-unes de ces âmes; la mort avait moissonné dans leurs rangs les plus fiers, les plus audacieux, M. Godefroy Cavaignac en tête. M. Carrel avait disparu aussi de la vie : qui sait ce qu'il serait aujourd'hui avec les aspérités de son caractère, les aigreurs de son esprit, le luxe de ses manières et la prodigalité de ses goûts?

Ces diverses catégories du parti républicain offraient-elles des hommes d'un ordre élevé, quelque esprit supérieur capable de donner une noble impulsion au triomphe possible des idées de la démocratie qui ont aussi leur grandeur? S'élèverait-il du sein des travailleurs un de ces caractères hors ligne, par exemple, qui serait pour l'ouvrier ce que Bonaparte fut pour l'armée, un chef fort et puissant? Enfin la démocratie aurait-elle son héros biblique? Je crois que la première cause de l'infirmité et de la ruine des idées démocratiques est venue de l'insuffisance des hommes et de la médiocrité des intelligences; ce parti s'était produit depuis 1830 sous plusieurs aspects par son personnel, ses actions et par ses écrits. Le personnel du parti était tristement médiocre; les prolétaires purs n'étaient pas les plus mauvais, car il y avait en leur cœur croyance et dévouement; les autres appartenaient de près ou de loin aux mauvaises fortunes du commerce, de la littérature, la pire des espèces. Si quelques-uns s'en détachaient encore pour réaliser la république mondaine et fastueuse de M. Armand Carrel, les autres passaient leur vie dans les estaminets, les marchands de vin et les cantines des prisons, où les entraînaient des condamnations politiques; il ne fallait pas leur en faire un reproche: la conspiration n'y cherchait-elle pas toujours son principe et son appui?

La force et l'avenir d'une opinion se jugent surtout par la grandeur des productions de l'esprit; or le parti démocratique avait eu le temps et le loisir de se manifester, par les journaux et les livres, sur les grands intérêts du pays. Deux organes principaux exprimaient la pensée de la démocratie, et tous deux étaient partagés par des séparations profondes; l'un et l'autre conspiraient, mais d'une façon différente. La politique du *National*, acerbe et violente comme l'école de M. Carrel, dénonçait un à un tous les actes du pouvoir; la plus petite violation de domicile, de personne ou d'indépendance individuelle, les hontes de la couronne ou les flétrissures du ministère : quels admirables raisonnements sur les économies, l'administration à bon marché, les gaspillages du trésor, et surtout sur l'abaissement et la honte de la politique étrangère! Tout cela était bien vulgaire, et il en résultait surtout des engagements considérables pour le parti qui les mettait en avant, si jamais lui-même arrivait au gouvernement du pays! Au reste, cette école du journalisme ne disait pas son dessein d'avenir, son but définitif, car elle craignait d'effrayer la bourgeoisie et la garde nationale dont la démocratie ménageait les intérêts.

La Réforme s'occupait moins de cette opposition de détails que de l'organisation de son parti armé. Il y avait une rudesse menaçante dans ses allures; sans jamais s'arrêter aux petits accidents de la politique, elle allait droit à l'éloge des montagnards, de leurs violences, de leurs excès, et par conséquent au despotisme des moyens, et à la centralisation d'une dictature dans les mains d'un comité de salut public. Jamais, à aucune époque, le parti montagnard n'avait donné ni voulu la liberté; son vœu, son système, c'était un gouvernement de souveraineté démocratique, même par la suspension de tous les droits réguliers du pays. Pour comprendre le sens et deviner le dernier mot des fondateurs et des amis de *la Réforme*, MM. Ledru-Rollin, Étienne Arago, Caussidière, Lagrange, Sobrier, Flocon, il fallait encore se reporter au procès célèbre des accusés d'avril 1834, au programme de la *Société des Droits de l'Homme*, où se mêlaient les noms de MM. Recurt, Guinard, Marrast. Au fond de ces statuts se trouvaient les doctrines de *la Réforme* et du parti qu'elle représentait avec une sincérité très-rude, même envers *le National*. Ce n'était pas de l'opposition régulière, mais de la conspiration flagrante, un fusil sur l'épaule, un poignard à la ceinture, autour d'une table à dominos, ou sur le divan enfumé d'un billard.

La pleine liberté avec laquelle on vivait pendant les dernières années du roi Louis-Philippe avait donné à toutes les idées, à toutes les écoles, la faculté de se produire. La faute capitale des gouvernements, c'est de ne s'occuper que des choses qui blessent vivement leur personnalité : les doctrines, en tant qu'elles se tiennent dans la spéculation, les inquiètent à peine; et toutefois, par leur enseignement assidu, elles parviennent à corrompre le peuple qui bientôt les applique comme des faits dans un jour de surprise et de triomphe. Ainsi est le travail qui s'opère dans les esprits depuis 1839 surtout, époque où toutes les sociétés secrètes se transforment ou s'affaiblissent pour faire place à l'enseignement, à la propagande : alors apparaissent les premières publications fort obscures du socialisme, vieil emprunt aux doctrines traditionnelles

des pères de l'Église et de l'organisation des couvents : la gratuité du capital n'était-elle pas une question discutée par les casuistes pendant tout le XVII^e^ siècle? Est-ce que les couvents n'établissaient pas le travail en commun et la vie à bon marché, l'égalité de salaire, la fraternité absolue, à ce point que le tien et le mien étaient inconnus? Rien de neuf dans le système des corporations, de l'association; tout ce qui s'y trouvait de juste, de raisonnable, était ancien; les choses étranges, fantastiques seules, appartenaient aux utopistes, présentant comme des nouveautés les pensées divines jetées au monde du haut de la croix sur le Calvaire. Cependant les petits écrits de MM. Cabet, Pierre Leroux, Victor Considérant, Proudhon, lus et répandus parmi le peuple, égaraient les intelligences par des espoirs illimités et des résultats impossibles dans l'état de la civilisation industrielle.

Il faut tenir compte à cette époque d'un nouvel élément qui entre dans la vie active, je veux parler de l'atelier. Des écrivains conçoivent la pensée de proposer une nouvelle organisation du travail, comme si la meilleure loi du labeur n'était pas d'en procurer le plus possible à la classe ouvrière en facilitant la circulation des capitaux. La fantaisie vagabonde des utopistes se permettait tout, sans que le gouvernement prît à ce sujet les moindres précautions. M. Louis Blanc fit paraître un petit volume sur l'organisation du travail où étaient en germe toutes les idées qui allaient ébranler les faits pratiques sur le crédit : l'abondance du capital n'est-elle pas la première condition de son bas prix, et le bas prix des capitaux, le premier instrument du travail?

Cette vérité si simple était niée par M. Louis Blanc, qui déclarait la guerre à la fois à l'argent, à la libre concurrence, c'est-à-dire à tout ce qui anime et féconde l'industrie, et à l'émulation qui en est le grand levier; on donnait à l'ouvrier la vie brute et animale, la pleine satisfaction de ses besoins sensuels. Quand la raison d'un pays est perdue, tout peut s'écrire, et M. Proudhon osait proclamer que la propriété c'était le vol, et Dieu un mensonge. En présence de ces pamphlets odieux, je ne m'explique pas que le gouvernement restât muet et désarmé; il ne poursuivait pas, il n'osait sévir, comme si la perversité de ces doctrines ne le regardait pas, et qu'il n'eût à s'occuper que de la majorité des chambres! La goutte d'huile pénétrait profondément; on retrouverait la tache étendue, immense, après la grande catastrophe. Ces doctrines, on les appliquait avec un plus haut degré de modération dans un journal rédigé par les ouvriers eux-mêmes sous le titre de *l'Atelier*, recueil qui marchait vers un système de conciliation des intérêts entre le capital et le travail. On voyait bien par ces essais d'écrits et de dissertations, rédigés par les travailleurs eux-mêmes, que ceux-ci se croyaient prêts et aptes à diriger les affaires du pays, de concert ou en rivalité avec la classe bourgeoise.

Je conseille à tous ceux qui veulent connaître la valeur politique, financière, économiste de l'école républicaine, de lire d'abord le procès d'avril 1834 devant la cour des pairs, dont j'ai parlé; là on voit paraître hommes et doctrines, desseins et moralité de chacune des sommités républicaines; puis il faut consulter le *Dictionnaire politique*, publié chez l'éditeur M. Pagnerre, alors le libraire de l'école agitatrice. Ce fut dans cette espèce d'encyclopédie que les économistes du parti radical, M. Garnier-Pagès en tête (je crois que, comme spécialité commerciale, il avait été courtier en savon), établirent leurs théories de crédit, de banque, du monopole de l'État; chaque écrivain fit sa partie : diplomatie, histoire, religion. Nul n'aurait jamais pensé que des esprits si étranges, et en majorité si médiocres, seraient appelés un jour à faire l'application de leurs théories au gouvernement régulier d'une grande nation. Mais en France tout n'est-il pas possible depuis soixante ans? M. Garnier-Pagès ou M. Leclerc avait fait la préface de cette œuvre qui devint comme l'Évangile de l'école radicale. L'histoire des actes du gouvernement provisoire se trouve dans cette encyclopédie dont les patriotes de février voulurent faire l'essai pratique; il en résulta le bouleversement d'idées et d'intérêts que vous savez.

Depuis 1842 aussi avait paru une autre feuille hebdomadaire, qui, sous la direction de MM. Buchez et Bastide, était destinée à s'emparer du mouvement religieux et diplomatique au profit de la révolution. La pensée de cette publication était la propagande sur les bases catholiques de la liberté et de l'égalité : la philosophie toute seule paraissait impuissante pour le grand œuvre; M. Buchez, en partant de la donnée de M. de Maistre, faisait de l'unité catholique la base de toute révolution en Italie, en Espagne et en Allemagne, évitant ainsi la grande faute de la révolution de 1792, qui avait blessé les croyances. Il y avait un peu de mysticisme dans ces dogmes du catholicisme radical; mais cette tendance était encore une cause de succès pour la pensée démocratique. Dans la première

révolution, ce qui avait empêché son triomphe, c'était l'esprit philosophique du XVIIIe siècle; aujourd'hui, au contraire, on appellerait le catholicisme à l'aide de la révolution sous la tiare de Pie IX; nouvelle face qui pouvait lui donner un grand appui en Europe. Que fallait-il pour arriver à ce résultat d'un triomphe catholico-révolutionnaire? Tout oser pour obtenir un succès; puis rassurer les cabinets, une fois la victoire surprise. Là était l'œuvre. Pour en juger la réalisation possible, il faut jeter un regard attentif sur l'esprit des peuples et des gouvernements de l'Europe au commencement de cette année 1848.

CHAPITRE II.

Situation diplomatique de l'Europe.

La vieille et grande école diplomatique des traités de 1815 avait perdu quelque chose de son autorité morale en Europe depuis l'année 1830. Au lieu de fortement réprimer ce mouvement insurrectionnel, comme elle avait agi en 1821 avec l'Italie et en 1823 avec l'Espagne, elle avait pour ainsi dire pactisé avec ses tendances et ses résultats; soit fatigue, soit habileté, la majorité des hommes d'État avait pensé qu'il valait mieux essayer une transaction entre les vieux principes et les nouveaux. De là cette reconnaissance presque partout spontanée de la monarchie du roi Louis-Philippe, dont le pouvoir fut comparé, dans une dépêche célèbre, à la soupape d'une machine à vapeur, qui laissait une libre issue au trop plein de l'esprit révolutionnaire. Il fut répondu à cette dépêche : « Prenez garde, jamais soupape n'a préservé des accidents; tôt ou tard la machine éclatera. » Une autre dépêche dit : « Nous avons mis une façon de couronne et une façon de sceptre sur une façon de monarchie : c'est une combinaison qui fera son temps. »

Il y avait eu bien des changements dans l'esprit des cabinets depuis quelques années; la plupart des signataires des traités de 1815 avaient disparu de la vie ou n'exerçaient plus la même influence sur la marche des affaires. Le fort et tenace lord Castlereagh était mort; le duc de Wellington et le comte d'Aberdeen étaient arrivés à un système de tempérance et de modération sous M. Peel; en Prusse le prince de Hardenberg avait cessé de vivre; le comte de Nesselrode, en Russie, se plaçait, tant qu'il le pouvait, sous la main de l'empereur. Il ne restait plus de représentants actifs et profonds du vieux système européen que le prince de Metternich, dont la grande expérience s'étendait sur la monarchie autrichienne.

Cette école avait adopté pour principe gouvernemental : « Qu'il fallait donner au peuple tout le bonheur matériel possible, grandir ses facultés intellectuelles, son éducation morale, mais qu'on devait le préserver, avant toute chose, de l'esprit révolutionnaire, de ces formes d'institutions modernes, qui, sous le prétexte de la liberté, préparaient la désobéissance et l'anarchie. » De là ces efforts multipliés pour grandir l'industrie et couvrir l'Allemagne de manufactures, de chemins de fer, pour ouvrir les débouchés, favoriser les traités de commerce. Mais cette école considérait en même temps la liberté de la presse, la tribune parleuse et hautaine, et les associations politiques, comme des causes de décadence pour le gouvernement et les nations chez qui ces institutions n'étaient pas traditionnelles comme en Angleterre.

Cette résistance inflexible au mouvement des esprits avait paru trop dure à une école demi-libérale d'hommes d'État en Allemagne et en Prusse, spécialement. Les principes de M. de Metternich semblaient impuissants et usés, les conceptions d'une époque finie; l'école nouvelle prit pour base la pratique de concessions successives, limitées de manière à satisfaire le besoin d'innovation qui avait saisi les âmes. A ces considérations puisées dans l'ordre philosophique des idées, le roi Frédéric-Guillaume de Prusse ajoutait des projets particuliers de rivalité contre l'Autriche, et d'influence directe sur l'Allemagne.

La vieille école diplomatique répondait « qu'en l'état des esprits, toute concession qui tendrait à donner aux masses révolutionnaires la double voix de la tribune et de la presse serait mortelle pour les gouvernements réguliers; une fois la route ouverte on ne s'arrête plus, une concession faite en amène une nouvelle, jusqu'à ce que l'insurrection vous les arrache toutes. » A l'appui de cette théorie sur la nécessité de maintenir les antiques pouvoirs, l'école traditionnelle plaçait sous les yeux de tous la vaste organisation des sociétés secrètes, qui, parties de Paris, le centre de toute révolution, s'étendaient sur l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Pologne; si à ces associations, déjà si formidables, vous donniez la puissance de la presse, de la tribune, c'en était fait des gouvernements et de la sécurité géné-

rale. Dans l'opinion de cette école, on réprimait les partis; en vain on voulait les satisfaire; leur triomphe entraînait nécessairement la chute des pouvoirs réguliers.

Ces prévisions on les considérait comme surannées, et presque partout la vieille école diplomatique des traités de 1815 était débordée par les esprits mitoyens qui favorisaient les deux grands leviers de l'esprit révolutionnaire, la presse et la tribune. Je dois maintenant exposer l'état des relations régulières de la France en face de ces nouvelles idées surgissant avec une certaine spontanéité sur tous les points de l'Europe.

Une nation, sous quelque régime qu'elle soit placée, monarchie ou démocratie, a besoin d'une certaine direction dans ses rapports avec l'étranger. Il n'y a que les sectaires ou les ignorants qui puissent supposer un système complétement isolé, une Égypte sacrée en présence des nations toujours nécessairement en rapport avec elle, par le territoire, le commerce et le balancement des intérêts et des influences. Il est donc essentiel de fixer le point de départ des relations extérieures au moment où commence ce livre; car il y a toujours action ou réaction de l'Europe sur la France, et des liens mystérieux qui en rapprochent la politique.

Le roi Louis-Philippe avait mis un grand soin, dès l'origine de son règne, à parfaitement régulariser ses bons rapports avec les cabinets, en se séparant de toutes les idées étranges, exaltées, des premiers jours de 1830. Cela venait chez ce prince des habitudes de sa vie, et de sa conviction profonde « qu'il n'y avait de salut pour un pouvoir, en France, que dans ses rapports réguliers avec l'Europe. » Il avait vu tomber la République, l'Empire, les Cent-Jours, par l'action hostile des cabinets, et il s'était familiarisé avec cette idée, qu'une fois en parfaite harmonie avec l'étranger, il viendrait facilement à bout des partis intérieurs qui n'avaient ni la force, ni la capacité suffisantes pour lutter avec son expérience. De là cette joie immense que Louis-Philippe manifesta lorsque la diplomatie reconnut son avénement, les concessions répétées qu'il sut faire à l'ordre européen et les résultats incontestablement obtenus dans les rapports d'États à États, pour rendre à la France son antique position, au milieu des intérêts si compliqués qu'avait fait naître la catastrophe de 1830.

Dans cette multitude de gouvernements qui environnaient la France, Louis-Philippe, jusqu'en 1840, par goût, ou, si l'on aime mieux, par nécessité, avait particulièrement appelé le concours de l'Angleterre; il faut tenir compte à la fois des traditions de sa famille, qui depuis le régent avait des rapports intimes avec la maison de Hanovre, et des habitudes de sa vie passée presque entièrement à Londres; enfin ce qui était plus grave, l'impérative nécessité qui ne laissait pas de choix en 1830. De toutes les puissances, l'Angleterre seule avait vu l'avénement d'une nouvelle dynastie avec une certaine satisfaction, parce qu'elle lui rattachait invariablement la France, comme puissance auxiliaire. Le cabinet de Londres avait aidé l'œuvre immédiate et difficile d'une reconnaissance européenne, expliquant lui-même aux cabinets du continent la rude tâche que se donnait le nouveau prince, à savoir : la compression du principe propagandiste et révolutionnaire. De là donc cette alliance primitive et intime entre les deux cours de Londres et des Tuileries qui se manifesta surtout par le traité de la quadruple alliance, pensée de M. de Talleyrand.

Lorsque le roi Louis-Philippe se crut mieux affermi, il chercha tout naturellement d'autres appuis en Europe afin de secouer la tutelle anglaise. La diplomatie d'un cabinet ne peut pas reposer sur une seule idée, sur une alliance exclusive, à moins de se vouer corps et âme à un intérêt étranger. En Orient, la France voulut avoir sa politique à elle; de là les premières dissidences avec l'Angleterre, sous le ministère de M. Thiers; on en vint presque à une rupture, et d'insolentes paroles furent dites par lord Palmerston. Le cabinet des Tuileries, cette fois, n'ose pas aller jusqu'au bout; la froideur continue sous le ministère du maréchal Soult, qui essaye la médiation autrichienne; enfin l'animosité cesse lorsque M. Guizot à Paris, et le comte d'Aberdeen à Londres, prennent le gouvernement des affaires. L'entente cordiale une fois rétablie pour la question d'Orient, la reine Victoria provoque elle-même ces royales visites qui laissèrent dans le cœur de chacun de vives et profondes empreintes.

Le caractère de la reine Victoria, impératif et dominant, n'aimait pas les oppositions, et le roi des Français se crut trop sûr de lui-même dans une question qui l'intéressait dans sa famille, celle des mariages espagnols. Le trait saillant de la politique du roi Louis-Philippe, c'était l'esprit des traditions bourboniennes; il en avait conservé la fierté à un plus haut degré que la branche aînée; les idées de Louis XIV et celles du régent sur la Péninsule lui revenaient au cœur, et on les voit paraître dans ses dépêches et sa correspondance; il crut donc *le point gagné*, comme il aimait à le dire dans son expression anglaise; il agit en conséquence avec une grande activité par M. Bresson, élève de M. de Talleyrand, au moment

où lord Palmerston revenait à la direction du ministère. L'esprit amer et sardonique du ministre anglais s'associa vivement à la politique vindicative de sa souveraine, blessée dans ses espérances de voir un prince de Cobourg sur le trône d'Espagne; il commença, dans ses journaux, une polémique de dénigrement contre Louis-Philippe, avec des expressions dures, impitoyables; la reine, à son tour, fort irritée, ne voulut rien entendre des explications sérieuses que Louis-Philippe fut très-empressé de lui donner, soit par sa correspondance directe, soit par l'intermédiaire du roi Léopold et de sa fille la reine des Belges. La reine Victoria crut qu'elle était trompée : lord Palmerston et M. Bulwer, désappointés dans leurs négociations à Madrid, éprouvèrent un de ces dépits qui ne pardonnent jamais. Lord Normanby, dans sa mission à Paris, reçut ordre de cultiver et de développer tous les éléments de l'opposition en France.

Cette rupture profonde dans la direction des affaires, très-aigre dans les expressions, entre la France et la Grande Bretagne, changeait complétement la situation politique du roi Louis-Philippe, de manière à inquiéter ses amis les plus dévoués. Ceux qui avaient compris la portée et la destinée de son règne savaient bien que sa principale, son unique force, c'était l'Angleterre : il s'appuyait sur elle, je le répète, en vertu de l'idée traditionnelle depuis la régence de Philippe d'Orléans, et en vertu de la nécessité d'établir son pouvoir sur un terrain solide. La couronne qu'il portait au front n'avait aucune racine dans les affections des rois du continent; si donc la rupture était complète avec les Anglais, si une idée de vengeance se mêlait au cœur d'une reine irritée, il était à craindre que la dynastie de Louis-Philippe n'en fût ébranlée. L'Angleterre n'examine jamais les moyens qu'elle emploie, mais le but qu'elle se propose.

Je crois que la reine Victoria et lord Palmerston avec elle ne voulaient pas le renversement de la dynastie d'Orléans : ses démarches, ses vœux n'allaient pas jusque-là; mais l'Angleterre eût désiré un système qui annulât la politique personnelle du roi des Français, soit par une abdication indirecte, le triomphe de cette maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas » (le système de M. Thiers), soit par l'abdication réelle du roi en faveur du comte de Paris, avec la régence de la duchesse d'Orléans, un des moyens d'avenir que l'opposition en France déjà mettait en avant. C'est ce qui explique comment cette opposition avait placé le siége de ses affaires un peu à l'ambassade anglaise où toute la gauche accourait dans les soirées et les fêtes. Lord Normanby, si lié avec lord Palmerston, profondément attaché à ses idées, sans un esprit étendu, avait accepté tous les ressentiments de sa souveraine et les petites irritations de son ami du Foreign-office; il s'agitait beaucoup contre M. Guizot; la correspondance du *Globe*, qui passait sous ses yeux, celle même du *Morning-Chronicle*, étaient pleines d'invectives : on avertissait le roi d'une chute rapide, inévitable, sous la colère des partis. La presse anglaise agissait envers Louis-Philippe avec la même rudesse qu'envers Bonaparte sous l'empire, ou envers la branche aînée des Bourbons, lors de l'expédition d'Espagne, quand M. Canning menaçait d'ouvrir les outres d'Éole. En 1825, l'intrigue révolutionnaire échoua devant la force des antiques principes et la ferme attitude de l'Europe. Les choses étaient-elles les mêmes en 1847?

Cette situation hostile de l'Angleterre jetait une véritable inquiétude parmi les partisans de Louis-Philippe. Sur quel appui pouvait-il désormais compter en Europe? Plus d'une fois, le cabinet des Tuileries, depuis 1830, avait tourné les yeux vers la Russie, en rappelant les sympathies anciennes de nation à nation et cet intérêt commun qui, en d'autres temps, avait uni les deux puissances (1785, 1801, 1807, 1814, 1815, 1818, 1828). Ces avances n'avaient pu vaincre les froideurs personnelles de l'empereur : dix-sept ans d'efforts, de persévérance avaient échoué contre l'action de certaines idées fixes qui s'étaient profondément inculquées dans le cœur et l'esprit du czar. Ainsi, l'empereur croyait avoir été joué par Louis-Philippe en 1830 sur la question de dynastie, et trahi dans l'insurrection polonaise.

Ce n'est pas que les rapports usuels ne fussent excellents entre la France et la Russie, et je dirai même entre les deux cabinets de Paris et de Pétersbourg en tant que chancellerie; mais ce n'était pas là un appui dynastique, une puissance sur laquelle on pût compter dans une crise pour la couronne de 1830. La Russie, à ce moment, était à peu près maîtresse de la situation, en paix partout excepté au Caucase, et encore menait-elle lentement cette guerre afin de la faire servir d'école à l'armée tout entière; elle envoyait là ses divers régiments l'un après l'autre. La Pologne, privée de sa population active (noblesse et clergé), ne pouvait susciter désormais de vives inquiétudes; la Russie, également dominante en Turquie et en Perse, avait tous ses flancs assurés; nul cabinet plus riche en mines d'or; et, par une circonstance assez curieuse, ce qui avait été une cause de misère

pour l'Allemagne et pour la France spécialement, la pénurie des grains était devenue une source d'abondantes richesses pour la Russie qui avait exporté pour plus de cent vingt millions de blé d'Odessa. Jusqu'ici ce cabinet n'avait pris aucun parti dessiné sur les questions européennes; unie à la Prusse et à l'Autriche pour l'occupation de Cracovie, la Russie se séparait de l'Autriche à Constantinople, de l'Allemagne par un orgueil de nationalité, et de la Prusse sur les éventualités successionales du Danemark (ce que j'appellerai les intérêts scandinaves). Il ne restait en Russie que très-peu de ces germes révolutionnaires ou de rébellion parmi les grands ; la noblesse russe avait mis sa confiance en l'empereur par divers mobiles, le culte personnel qu'inspirait le czar; puis ce sentiment intime et profond chez les possesseurs de fiefs : « Que les idées révolutionnaires étaient arrivées à leur point extrême; que si la noblesse se séparait de l'empereur, elle serait bientôt elle-même débordée par la démocratie bourgeoise et populaire. » La Russie donc restait dans la plénitude de ses forces, réunissant autour d'elle les éléments des nationalités primitives, le monde gréco-slave qui, désormais, devait jouer un grand rôle.

Les germes de révolution étaient plus ardents et très-dangereux en Allemagne, depuis longtemps travaillée par les sociétés secrètes, l'émigration polonaise, et surtout par l'esprit universitaire. L'Allemagne, le pays des rêves et des illuminations, avait vu surgir plus d'une fois le communisme depuis le xv^e^ siècle, témoin les anabaptistes de Munster avec leurs théories de l'égalité et de la communauté qui se réveillaient ardentes et sauvages. Si la presse des journaux n'était pas libre en Allemagne, celle des volumes l'était d'une façon absolue; de sorte que dans les thèses des universités les plus étranges théories étaient hardiment jetées en pâture aux étudiants, soit sur les questions religieuses, soit sur le droit civil et politique. Toutefois, on pouvait diviser en deux écoles les idées politiques de l'Allemagne. L'une, la plus sage, la plus modérée, appelait l'unité administrative avec une certaine garantie des droits généraux, la liberté de la presse, les élections, un parlement national; chaque peuple conservant au reste sa forme particulière; l'autre, hardie et impétueuse, brisait toutes les contraintes pour arriver au communisme absolu sans royauté, à la sainte république allemande. Or, si le premier de ces systèmes entraînait un grand nombre de bons esprits qui croyaient la nation germanique capable d'organiser sa liberté et son unité, il n'en était pas ainsi de l'autre théorie, la république communiste, dont la pensée faisait frissonner bien des âmes bourgeoises. Cette dernière opinion n'était professée avec hardiesse que par quelques écrivains allemands, la plupart hors de la patrie, en France, en Suisse, prêts à se jeter sur leur pays pour l'entraîner à leurs idées dans un moment de surprise et d'effroi. M. de Metternich, par un secret instinct, se préoccupait exclusivement de ces progrès; il en parlait à tous comme du danger le plus pressant; dans cette pensée, il avait les yeux fixés sur Frédéric-Guillaume de Prusse, comme sur la cause active des perturbations de l'Allemagne.

La Prusse, en effet, se plaçait à la tête d'un certain mouvement d'idées au point de vue de la philosophie et de la politique. Le roi Frédéric-Guillaume, prince d'une éducation très-avancée, d'un esprit très-poli, d'une instruction historique très-savante, avait contracté les faiblesses de la science; il espérait conduire un peuple comme une université; son erreur capitale consistait en ce qu'il croyait à la vie simultanée d'un fort état militaire répressif et de la liberté de discussion; comme si la tribune ardente et l'action séditieuse de la presse n'étaient pas destructives de toute pensée d'obéissance absolue, même chez le soldat!

Il se faisait un travail sourd, continu, sur l'Allemagne du nord dans les universités et parmi les étudiants; le roi s'en croyait maître par sa science personnelle, en vertu des idées traditionnelles et historiques. Les esprits agités allaient bien au delà de la désobéissance à la couronne; d'où cette grande lutte déjà vieille d'une année entre les états prussiens convoqués à Berlin et le roi Frédéric-Guillaume; les opinions s'aigrissaient de part et d'autre. On se menaçait mutuellement; les tendances bourgeoises et militaires étaient en lutte; les corps municipaux de plus d'une cité s'en étaient exprimés hautement dans leurs adresses; le roi répondait par des manifestes érudits et des discours longs et développés, véritable enseignement de chaire et de doctorat. Il y avait donc un malentendu d'idées dont les radicaux, dominés par l'émigration polonaise, pouvaient profiter dans l'accomplissement de leur vœu pour une république allemande, résultat auquel on était bien loin d'atteindre encore dans la marche naturelle de l'éducation germanique. L'esprit révolutionnaire raisonne toujours mal, parce qu'il voit et appelle le reflet de ses passions partout.

Cette situation des esprits en Prusse devait nécessairement influer sur la marche générale des opinions en Allemagne, territoire divisé par les actes

des congrès de 1815 en gouvernements absolus et en royautés constitutionnelles. Dans son sein se trouvait la double tendance dont j'ai parlé, celle de l'unité germanique, désirée par une certaine masse philosophique de la population, et celle de la représentation bourgeoise au moyen d'états particuliers dans chaque souveraineté (opinion puissante). Au milieu de tous, disséminés, les partisans de la république allemande, minorité active qui s'agitait violemment depuis quelques années surtout dans les grands-duchés du Rhin, à Bade et dans le Wurtemberg : ici, l'esprit universitaire; là, les bourgeois, les paysans; la lutte entre l'ancien esprit féodal et la liberté moderne avec ses passions révolutionnaires. Il y avait donc agitation; mais en quoi se trompaient les meneurs étrangers, réfugiés polonais, propagandistes, c'était dans leur espérance de transformer tous ces intérêts mobiles et divers en une opinion commune et républicaine. Si quelques esprits, tels que Henri Heine (très-bien, au reste, avec les affaires étrangères de France), pouvaient railler les gouvernements historiques et traditionnels, la majorité du peuple, bourgeois, magistrats et paysans eux-mêmes, étaient loin de soupirer après l'épreuve douteuse d'une démocratie ardente qui pouvait entraîner pour l'Allemagne une de ces guerres sauvages de burgraves et des paysans au moyen âge. Un très-grave inconvénient s'opposait à la réalisation de l'idée d'unité germanique caressée par les écoles philosophiques : que deviendraient les cent capitales diverses, gracieuses résidences qui faisaient la richesse et l'originalité de l'Allemagne? Avec une seule Germanie, que seraient désormais Munich, Stuttgard, Carlsruhe, Dresde, Weimar, Cassel, etc.?

La vieille Autriche elle-même n'échappait pas aux tendances générales des faux esprits. Quoique cet empire ne fût pas tout à fait allemand, il embrassait une large fraction de la nationalité germanique, et présentait à la fin de 1847 un aspect tout particulier. Le prince de Metternich avait voulu réaliser, à l'égard de cet empire, une idée parfaitement applicable à un groupe de nationalités distinctes; à savoir : des administrations séparées sous un gouvernement historique et central; puis la pleine satisfaction des intérêts privés matériels sans la liberté ou la licence générale. La Bohême, la Hongrie, la Gallicie, la Styrie, l'Illyrie conservaient leurs lois privées, leurs priviléges spéciaux, toujours concentrés à Vienne. Seulement l'habileté du gouvernement impérial était de choisir pour chaque ministre à département le chef d'armes et de nom d'une des grandes familles de ces provinces : Stadion, Kolowrath, Schwartzenberg, Esterhazy, Appony, etc., dont les races étaient anciennes et considérables, et que l'empereur avait attirés autour de sa personne par le pouvoir et les dignités. Il y avait évidemment un esprit de nationalité jalouse chez chacun de ces peuples; tous visaient à une indépendance plus absolue, et l'esprit révolutionnaire s'était emparé de cette tendance pour préparer la dissolution de l'empire autrichien au profit de je ne sais quelle nationalité des races historiques et primitives qui avaient perdu leur prestige et leur puissance. C'était parmi les Magyars de Hongrie, race dégénérée, que cet esprit avait surtout pénétré avec un mécontentement réel, dont la propagande s'était emparée pour ses desseins d'insurrection. Il ne s'agissait pas de la liberté entendue dans le sens des intérêts modernes, mais de la domination des Magyars, dont les uns rêvaient un gouvernement séparé de l'Autriche, tandis que les autres appelaient une sorte de république d'aristocrates, imposant son joug aux paysans.

Un des traits les plus saillants de cette situation, c'est que l'élément cultivateur allait prendre parti pour le pouvoir impérial et la monarchie en Hongrie, comme en Allemagne. Indépendamment du caractère plus grave du paysan, plus religieusement soumis à la souveraineté paternelle de l'empereur, il y avait un motif d'intérêt : la tyrannie, en effet, en Hongrie, comme dans la Gallicie et la Pologne, venait des nobles, et précisément ces nobles étaient les libéraux, les républicains, tandis que l'empereur émancipait les paysans et leur donnait le bien-être que leur refusait l'aristocratie des magnats et des nobles galliciens liés avec la propagande. A Vienne, également le conseil impérial, fort habile, avait posé enfin cette question : « Puisque les Hongrois font de leurs rapports avec l'Autriche une question spéciale de nationalité, n'y a-t-il pas à côté d'eux les Croates, les Transylvains dominés par les Magyars sans aucun titre, et qui peuvent aussi demander un gouvernement particulier séparé de la Hongrie? » La tactique du cabinet autrichien fut celle-ci : opposer le bien-être tranquille du paysan à l'insubordination des nobles, à cette tourbe des universités et des villes gangrenées par la propagande : opposer chaque morcellement de nationalité à chacun des grands groupes de peuples qui composaient la monarchie. La police savait tous les desseins des sociétés secrètes en rapport avec les réfugiés sur tous les points de l'Europe, en Suisse et en France; les étudiants se plaçaient comme toujours à la tête des idées exaltées qui attendaient un dernier signal venu de Paris.

Le pays vers lequel se portait la plus vive action de l'école révolutionnaire, c'était l'Italie, depuis un an profondément agitée. Le centre qu'occupait l'Autriche, le royaume Lombardo-Vénitien, était sinon la plus belle, au moins la plus riche contrée. En descendant les Alpes, le Tyrol italien, jusqu'à Roveredo, se liant au lac de Garda, et par Peschiera, à Venise et à la Lombardie, une fraction du Frioul, de l'Illyrie et de la Dalmatie, était également à l'Autriche. Il est impossible à une âme enthousiaste et généreuse de blâmer un peuple qui veut secouer le joug étranger; la race allemande et la race italienne étaient si profondément séparées! Cette concession faite, je dois ajouter que jamais la Lombardie, dont le moyen âge était plein de guerre civile, n'avait été plus matériellement heureuse que depuis l'administration autrichienne. La noblesse milanaise pouvait bien se plaindre de la perte de ses droits féodaux et de ses priviléges oppressifs; la bourgeoisie italienne pouvait se désoler d'une police trop inquiète et surveillante; mais le paysan, le peuple avait tout gagné depuis l'avénement de la maison d'Autriche : l'abolition de toutes les redevances et les dîmes, la liberté de son corps et de son travail qu'il n'avait pas sous les nobles libéraux. Trieste et Venise étaient devenues les plus grands débouchés de l'Italie et de l'Allemagne centrale; les larges voies se couvraient de chemins de fer; l'Italie autrichienne avec la Toscane étaient les pays le plus pacifiquement gouvernés ; il y avait beaucoup de police et peu d'oppression visible, une bienveillance spéciale pour le royaume Lombardo-Vénitien qui excitait la jalousie de l'Allemagne elle-même.

Toutefois le sentiment si honorable et si naturel de la nationalité italienne fermentait au plus haut point, alors suscité par les événements contemporains, et spécialement par les réformes du pape Pie IX. Rien de grand et de fort dans une âme naïve et sainte comme un sentiment conçu avec l'énergie d'un devoir; telle fut l'idée de liberté et de nationalité italienne dans l'esprit de Pie IX. Je ne pense pas, et beaucoup partageront ma conviction, que le pape ait jamais cru que ses premières réformes auraient pour résultat la vive commotion qui agite aujourd'hui l'Italie et l'ingratitude des révolutionnaires envers le chef de l'Église. S'il l'eût entrevue, sa pensée se fût arrêtée devant de si terribles agitations, et cette guerre inévitable qui devait nécessairement amener une plus forte domination de l'Autriche. L'Italie pouvait-elle aspirer à la même unité que l'Allemagne? N'y avait-il pas dans chaque contrée, dans chaque cité, un esprit différent, des volontés diverses, des rivalités antiques? Comment donc croire à une unité politique, et où en placer le siége? N'y aurait-il pas ardente lutte entre la tendance monarchique et la tendance républicaine? Je détaille les situations.

Le Piémont gardait les Alpes par la Savoie; l'esprit de ces populations était discret, raisonnable; bien qu'appartenant à l'Italie, le Piémont n'avait pas cette vivacité d'imagination qui porte aux changements. On pouvait dire de la partie bourgeoise que c'était comme un peuple de jurisconsultes, examinant avec gravité tous les points, toutes les questions de politique et d'administration sans se passionner pour aucune. L'amour que les Piémontais portaient à la maison de Savoie était raisonné et profond sous des princes instruits, braves, austères, travailleurs. Charles-Albert, dont l'éducation ardente avait été mêlée au carbonarisme, s'était depuis voué au gouvernement avec passion; l'économie était partout, le trésor en parfait état, l'armée sur un pied respectable : que pouvaient désirer de plus les Piémontais? Cependant la propagande libérale, toujours active, exigeait des concessions sur l'éducation publique, qu'on disait malheureusement confiée aux jésuites, sur les institutions judiciaires, et peut-être sur certaines formes de constitution politique : un sénat grave comme le caractère piémontais, une chambre des députés expression de la bourgeoisie, tel était le dernier terme de l'ambition constitutionnelle des patriotes modérés. Toutefois une minorité plus ardente appelait les idées démocratiques répandues par la presse française. Les Piémontais formaient un peuple trop grave pour s'exposer aux agitations, aux inquiétudes qu'impose la forme républicaine. Les Génois eux-mêmes, vieux démocrates sous un sénat d'aristocratie, se ralliaient peu à peu aux anciens ducs de Savoie, placés habilement entre la France et l'Autriche, et balançant les deux influences par tradition. Les rois de Piémont convoitaient une fraction de la Lombardie, que leurs ancêtres avaient quelque temps possédée; leur affection était pour la France chaque fois qu'elle cessait d'être menaçante par les conquêtes, parce que la France seule pouvait les aider dans la réalisation de leurs projets sur le Milanais.

Le royaume Lombardo-Vénitien était une création du congrès de Vienne, qui avait habilement fusionné dans un même tout les territoires de grandes cultures et les ports pour le commerce extérieur. Le Milanais produisait beaucoup; Venise, Trieste étaient les grandes voies de navigation pour l'Allemagne; la prospérité se développait immense, et la

richesse publique avait atteint son dernier terme de perfectionnement. Trieste était devenue une des opulentes places de l'Europe par l'exportation de l'Adriatique. Je ne pense pas que jamais l'aisance privée ait atteint un plus haut degré de splendeur qu'à Milan, Plaisance, Venise, Trieste; le cabotage autrichien entrait pour un tiers dans le commerce de la Méditerranée; les voyageurs de plaisirs, Anglais, Français, sillonnaient ce territoire par toutes les voies et lui jetaient des poignées d'or. A côté de cette prospérité publique, je le répète, il y avait une douleur morale, intime et profonde, que nul ne peut blâmer : l'Italien n'avait pas son propre gouvernement; sur la patrie pesait le joug étranger, et l'orgueil du pays en était blessé. Rien ne compense dans certaines âmes le sentiment de la nationalité perdue.

Dans le royaume Lombardo-Vénitien se montrait un désir de voir renaître la puissante Italie, et ce sentiment se manifestait moins dans le bas peuple des villes, ou chez les paysans fort aisés et heureux dans leurs riches cultures, que parmi les nobles, la classe lettrée et les abbés qui vivaient surtout à Milan. Dans cette grande masse d'opposition au système autrichien se comptaient plusieurs nuances : la première et la plus modérée voulait seulement obtenir une organisation à part avec la supériorité de l'Autriche reconnue, ou bien sa seule protection, moyennant un tribut; le second système allait fermement jusqu'à la république lombarde avec l'unité nationale et la démocratie; enfin un troisième et dernier système marchait à la fusion du Milanais et du Piémont avec la royauté de la maison de Savoie (l'ancien projet des rois de France). Déjà Louis XV avait voulu faire des ducs de Savoie des rois de Lombardie, afin d'avoir une barrière puissante contre la maison d'Autriche. Ce dernier projet, le plus habile, le plus rationnel, créait une solidarité profonde d'intérêts entre le roi Charles-Albert, d'une capacité militaire incontestée, et les nouveaux États qui seraient créés par l'insurrection. L'armée piémontaise était belle, ses forces redoutables, ses régiments au complet; seuls ils pouvaient lutter quelque temps contre la puissance militaire de l'Autriche jusqu'au jour où l'Italie tout entière se lèverait pour défendre unanimement sa liberté : aurait-elle le courage et le sentiment d'union nécessaires dans un tel combat?

Les États secondaires de l'Italie, Parme, la Toscane, Modène, devaient suivre l'impulsion générale, et demander, les uns la séparation absolue, les autres les libertés constitutionnelles. Tous étaient également travaillés par la propagande révolutionnaire qui s'enveloppait sous les nobles idées de nationalité et d'unité italiennes. On pouvait justement s'étonner que la Toscane, le pays le plus heureux de la terre, le plus pacifiquement gouverné, pût désirer un changement, une modification dans les formes de sa belle existence. Florence, Pise, Sienne, pays essentiellement paisibles, abris offerts aux étrangers pour se séparer de la vie active, allaient se jeter comme Livourne dans les orages démocratiques : désormais plus d'opulents étrangers, ces riches visiteurs qui dépensaient leur fortune dans ces cités tout empreintes de l'esprit des vieux temps, grandes solitudes de marbre. Une certaine volonté d'insurrection se déployait dans les autres villes municipales de l'Italie, toujours avec une tendance de jalousie et de morcellement. On parlait incessamment d'unité italienne, d'une nationalité unique, et à mesure que la liberté paraissait sur un point, elle y arrivait brisée en mille pièces sur chaque écusson de cités; les haines étaient plus profondes que le patriotisme.

Le royaume de Naples et de Sicile, près d'un tiers de l'Italie obéissait à un roi de l'illustre maison de Bourbon dans son autorité absolue, gouvernement national et traditionnel. Toutefois, en ce qui concerne l'esprit et les tendances des nationalités, il existait une séparation marquée entre la Sicile et Naples. La Sicile, pays féodal, était aux mains de quelques grandes familles d'aristocratie presque toutes en rapport avec les Anglais par les intérêts et les habitudes. Le cabinet de Londres, avec une habileté sans pareille, voulait dominer moralement la Sicile, accaparer ses vins et ses soufres à notre détriment; c'est dans ce but qu'il favorisait l'idée d'une constitution libérale pour l'île antique et d'une séparation par conséquent nécessaire. Je n'examine pas le fond de la politique du roi Ferdinand de Naples; il est possible qu'elle ne fût pas assez libérale : est-ce un bien, est-ce un mal ? J'établis que l'intérêt positif de la France était de soutenir ce roi dans la politique de fusion de la Sicile et de Naples sous la même main d'un prince de la maison de Bourbon. Le commerce français avait tout à gagner à l'ancien ordre de choses : la Sicile serait-elle plus heureuse avec une constitution séparée de Naples? Le caractère de ces populations était-il apte à comprendre et à réaliser les conditions nécessaires au régime représentatif? Ceux qui connaissent Naples peuvent répondre à cette question; la vivacité impétueuse du caractère napolitain et la nonchalance des habitudes étaient essentiellement opposées à l'active fermeté et au calme sérieux des institutions libres : faire d'un

lazzarone couché le ventre au soleil un citoyen fort occupé d'affaires d'État, était une œuvre bien difficile, et plus d'une fois ce grand feu de liberté s'était évaporé entre deux soleils de Sainte-Lucie.

Dans cette situation agitée de l'Italie, un élément nouveau avait prêté sa force et donné une irrésistible impulsion à l'esprit d'indépendance; le peuple italien, essentiellement religieux, n'avait vu jusqu'ici dans le sentiment révolutionnaire du XVIII^e^ siècle qu'une grande impiété telle qu'elle s'était manifestée en France depuis 1789. Mais cette fois, le pape, chef de l'Église catholique, se mettait à la tête du mouvement de liberté. Je sais bien que le souverain pontife ne voulait point aller jusqu'à l'insurrection des peuples contre les suzerains et au bouleversement des circonscriptions territoriales fixées par les traités : le pape recommandait même le plus profond respect pour les souverainetés légitimes. Toutefois, restreinte dans les limites qu'il voulait lui imposer, son action n'en était pas moins immense, fatale pour l'ancien ordre de choses, car elle associait le clergé, si puissant en Italie, à l'œuvre de la délivrance; on vit dès lors en Sicile archevêques, évêques, curés à la tête des insurgés, et prêchant une croisade sacrée.

Cette circonstance créa des volontaires et des soldats sur toute la surface de l'Italie; les couvents devinrent des forteresses, les moines des chefs de troupes, et le contraire de ce qui était arrivé lors de la conquête française, en 1797, se produisit alors; les religieux furent favorables à la révolution, et cette circonstance devait créer une grande force dans l'insurrection italique. Pour des Italiens, pouvoir dire : Le pape est avec nous! c'était un élément de victoire dans la lutte, jusqu'à ce que la révolution, injuste, implacable, attaquât le pontife lui-même, et fît tomber le prestige. Pie IX devenait l'idole du peuple italien : le resterait-il longtemps une fois la révolution en marche et satisfaite? Le pontife, esprit profondément religieux, devait fortement défendre l'unité, la grandeur de l'Église et sa souveraineté temporelle : le laisserait-on maître dans ses résolutions? N'y avait-il pas mille questions sur lesquelles la lutte s'engagerait entre l'esprit révolutionnaire et le catholicisme? par exemple, les ordres monastiques, la dotation du clergé et son obéissance hiérarchique? La situation du pape même à Rome n'était pas complétement assurée; la ville éternelle est encore marquée d'une singulière empreinte d'orgueil historique avec ses prétentions de sénat, de peuple et de Quirites; un parti qui s'était souvent montré au moyen âge semblait conserver quelque force traditionnelle pour accomplir la séparation de l'Église d'avec l'État, du pape et du souverain temporel; en un mot de la république romaine, telle que Rienzi avait voulu l'établir sans blesser l'autorité spirituelle du pape. On voulait dépouiller le prince temporel pour ne plus voir que le pontife.

Ainsi, qu'on le remarque bien, il y avait, dans l'Italie, d'abord un parti municipal ou de morcellement pour chaque contrée ou chaque cité; un parti fédératif qui aurait placé à Rome le siége d'une grande assemblée sous le protectorat du pape; un parti politique qui aurait appelé les armées et le gouvernement de Charles-Albert; enfin, le parti révolutionnaire de bouleversement absolu et de république qui rêvait l'unité de l'Italie sous la direction d'une assemblée. Au reste, il y avait bien plus d'idées démocratiques en Italie qu'en Allemagne, parce que les imaginations y étaient plus vives, plus classiquement accoutumées à la république même par Métastase.

Avant toute chose il fallait sortir de l'ordre des déclamations pour entrer dans celui des faits, c'est-à-dire dans la nécessité d'une défense régulière contre les impériaux, braves soldats qui ne se laisseraient pas facilement enlever le royaumes Lombardo-Vénitien : le croire, c'était une illusion. L'Italie semblait ne pas savoir qu'au jour où elle se proclamerait indépendante, elle aurait devant elle comme ennemie la nationalité allemande qui considérait Venise et Trieste comme ses grandes voies et ses ports de commerce et d'industrie; si les Lombards et les Milanais succombaient dans la lutte, le despotisme militaire absorberait les derniers débris de l'indépendance italienne. Cela s'était vu depuis Charlemagne.

Entre les trois nationalistés, française, germanique et italienne, se plaçait la confédération suisse qui, par le fait, les comprenait toutes dans ses montagnes; car on y parlait les trois langues bien distinctes. Il est très-essentiel de s'arrêter sur la situation particulière de la diète (1847-1848), parce que le dernier épisode de sa guerre, en lui donnant une empreinte plus profondément démocratique, créait pour elle une nouvelle influence. La récente révolution de la Suisse, la victoire remportée sur le Sonderbund avaient été marquées de quelques caractères fort significatifs qui révélaient l'esprit d'une révolution populaire : la violence d'abord contre les petits cantons, le mépris des droits, la dictature la plus absolue. Au nom de la liberté, de l'égalité, on s'était porté à tous les excès, et, bien que les amis du Sonderbund en eussent peut-être exagéré les

récits, il n'en était pas moins certain qu'il y avait eu, dans ce grave épisode de l'histoire suisse, violation de la propriété, du droit, des personnes et des franchises antiques, républicaines et religieuses dans chaque canton. Cette victoire de la diète révolutionnaire sur le Sonderbund donnait évidemment une force au parti démocratique et communiste en Europe. Désormais, en Suisse, ce parti avait un terrain ouvert et un gouvernement ami pour conspirer à l'aise sous la protection d'un pouvoir régulier : la Suisse déjà n'avait-elle pas offert l'asile de ses montagnes à tous les réfugiés, ennemis implacables des gouvernements établis en France, en Allemagne, dans le Piémont et la Lombardie ? Le terrain des complots serait bien large, et, qui plus est, on avait l'exemple d'une grande victoire. La démocratie avait son triomphe en Suisse; l'Allemagne pouvait être ainsi pleinement travaillée par le républicanisme sur toutes ses frontières, depuis Bâle jusqu'au Tyrol.

Au commencement de cette année 1848, dans le royaume de Naples et en Sicile, la lutte engagée avait aussi amené le triomphe de l'insurrection ; les troupes royales avaient été vaincues par la multitude. Quel exemple! Il n'y a rien de contagieux et de terrible comme le désordre victorieux sur un point, pour donner du cœur aux autres partisans de la révolte. « Ceux-là sont les plus forts, disent-ils, contre les pouvoirs. Pourquoi ne le serions-nous pas à notre tour? » Le roi de Naples avait cédé devant l'insurrection, après l'avoir hardiment combattue, ce qui est la plus détestable situation pour un pouvoir. En politique on doit céder tout de suite avec des façons de spontanéité, ou résister jusqu'à la fin. Rien de triste et d'humiliant comme cette existence précaire que vous laissent les partis vainqueurs à condition de les servir et de vous abaisser jusqu'à ce qu'ils vous renversent. En l'état de l'esprit révolutionnaire, si ardent et si animé en Europe, on demande l'effet que ce triomphe de l'insurrection devait produire sur tous. La démocratie, déjà maîtresse du gouvernement en Suisse, traitait en souveraine avec le roi de Naples, et le peuple restait vainqueur partout. On voit un frissonnement de joie dans la démocratie à Paris, par la hardiesse du langage; la presse radicale devient menaçante; la révolution sait bien qu'elle peut s'emparer de la société dans un jour de lutte.

La seule défaite que ce parti eût réellement subie, c'était en Espagne, où le ferme général Narvaez avait pris pour ainsi dire la dictature, au nom de la jeune reine Isabelle. Les libéraux s'étaient abstenus de tout essai d'insurrection matérielle; il avait suffi de quelques actes vigoureux pour comprimer la presse et l'assemblée. Le prestige de la royauté n'était pas encore éteint en Espagne; le peuple, et ici je parle de toutes les nuances d'opinion, aimait la jeune reine. Le soldat comprenait son devoir, et le général Narvaez, très-aimé des troupes, avait conservé quelque chose de cet éclat des temps chevaleresques. On n'avait rien à craindre du côté du Portugal anglais; Narvaez n'avait pas hésité à rompre avec l'Angleterre; la presse cessait de ronger les dernières forces du pouvoir, en Espagne, par des articles d'une violence au delà de toute limite. La révolution n'est jamais forte que par la licence; si elle la défend avec tant d'obstination, c'est qu'elle sait bien que là est son moyen d'agitation politique.

Au nord de la France, la Belgique, la Hollande, qui naguère (de 1831 à 1835) avaient absorbé la diplomatie active de l'Europe, s'occupaient du développement de leurs intérêts matériels, sérieusement compromis. S'il existait un parti très-prononcé pour la démocratie en Belgique, en souvenir des antiques municipalités flamandes, ses tendances étaient corrigées par le sens rationnel. Supposez que d'un examen attentif il pût résulter cette conviction que la république serait plus utile à leurs intérêts, plus profitable à leur commerce, à leur sûreté personnelle, les Belges en finiraient avec la couronne du roi Léopold, prince au reste d'une réflexion au moins aussi froide que celle de ses sujets, et qui aurait cédé sa royale place si cela leur avait convenu. Mais les Belges voyaient surtout la question de leurs intérêts : le roi Léopold, c'était l'Angleterre, et l'Angleterre le commerce de transit avec toute l'Allemagne. Si l'on renvoyait le roi, que deviendraient tous ces intérêts? Je le répète, en face d'un parti démocratique très-prononcé à Bruxelles, les réalités industrielles devaient dominer et contenir le peuple.

La Hollande, antique république, était le pays évidemment le moins porté aux innovations démocratiques, soit que le peuple eût encore souvenir des agitations sourdes et répétées de cette forme de gouvernement, soit que les intérêts du commerce et la vieille protection allemande eussent rattaché d'une façon particulière la nation hollandaise à la dynastie orangiste, à la fois militaire et marchande. Il se révélait une haute raison d'être dans l'esprit un peu germanique des Belges et des Hollandais; leur vieille expérience leur avait démontré que la forme démocratique, telle que la propagande fran-

çaise pouvait la concevoir et la réaliser, n'avait de la république que le nom, qu'il n'y avait au bout de l'agitation révolutionnaire, moins une liberté réelle, que la dictature des masses ou de quelques clubistes qui agissaient sur elle par les paroles ou les vives passions de la politique; les Pays-Bas en avaient fait l'expérience en d'autres temps. La misère profonde de la Belgique et de la Hollande, sous l'influence française (1795-1815) était encore présente à toutes les mémoires, et Amsterdam, comme Bruxelles, se rappelait les tristes jours où ces deux cités formaient des chefs-lieux de département, sous la république et l'empire de Napoléon. Croire qu'on aimait la révolution française en Allemagne, en Belgique, en Hollande, c'était un faux orgueil; ce que l'on aimait, c'étaient nos modes, nos artistes, nos formes aimables, enjouées, que nous devions au vieil esprit français; mais nos soldats, nos généraux, nos préfets et même nos idées faisaient peur, et nul ne voulait recommencer le passé.

Parlerai-je de la Suède et du Danemark, presque toujours en dehors des questions européennes? Bientôt allait s'élever une véritable difficulté germano-scandinave, à l'occasion du Holstein, disputé entre deux races plus encore qu'entre gouvernements. Telle était en ce moment la tendance générale des affaires de l'Europe, qu'on s'occupait de rétablir les nationalités et de restaurer les races éteintes; on les classait systématiquement. La presse française tirait de cette tendance générale des conséquences favorables à notre propre influence diplomatique, sans penser qu'à d'autres époques ce déchirement des races avait servi à notre propre grandeur. Le jour, par exemple, où la question des races serait profondément et hardiment dessinée, est-ce que l'Allemagne ne pourrait pas soutenir que l'Alsace et la Lorraine faisaient partie du grand tout germanique? La race flamande n'avait-elle pas à revendiquer Lille réunie sous Louis XIV, question d'ailleurs soulevée déjà en 1815? Voilà pourquoi il ne faut jamais poser les questions diplomatiques d'une façon générale et absolue; la marche des temps a fondu par les mœurs et les habitudes administratives des peuples d'origines distinctes, et qui bientôt ne forment plus qu'une seule nation. Le grand tort de la philosophie politique est de trop fouiller, de trop classer; le temps est un maître immense qui modifie l'existence des peuples, unit les races ou les sépare.

Dans cette situation générale des gouvernements et des peuples en Europe, il est utile de voir l'attitude spéciale du cabinet de M. Guizot, et de dresser ainsi le bilan de la diplomatie au 20 février 1848. A Londres, le ministère français, après la retraite du marquis de Saint-Aulaire, avait désigné le duc de Broglie; esprit studieux et calme, la droiture de son cœur et les habitudes de sa vie lui donnaient un grand poids parmi les whigs. Depuis 1830, on avait eu à traiter plusieurs questions capitales avec le cabinet de Londres: la première, qui se rattachait à la possession d'Alger, était presque entièrement finie; objet d'une vive discussion à l'origine, notre domination africaine était devenue un fait admis, bien qu'elle eût laissé de profonds ressentiments au cœur des hommes d'État d'Angleterre, qui, espérant une solution opposée, se croyaient trompés. Le second débat avait porté sur le droit de visite, résolu avec patience par le cabinet anglais. Les affaires de Taïti et du docteur Pritchard avaient mis en inquiétude, et plus tard en colère, tout le parti des *saints* en Angleterre, chose fort grave. On avait beaucoup reproché à M. Guizot sa condescendance pour l'Angleterre dans cette question; c'est que le cabinet en savait toute l'importance par rapport à l'opinion publique et parlementaire de la Grande-Bretagne, et il avait besoin de cet appui. Enfin surgit la question des mariages espagnols, si pleine de vivacité: c'était pour apaiser les ressentiments qu'elle avait soulevés au cœur de la reine Victoria que le duc de Broglie était envoyé à Londres, avec mission de calmer les whigs et les *saints*, mission dans laquelle M. de Jarnac, trop compromis, avait complétement échoué. La collection des dépêches de l'ambassade indique suffisamment les difficultés de cette négociation depuis l'origine; l'esprit perfide et railleur de lord Palmerston, avide de se venger, se manifeste partout: déjà il fait intriguer à Paris par lord Normanby; quelques feuilles libérales lui sont dévouées; on s'entend sur les articles d'opposition dans le cabinet de l'ambassade anglaise à Paris, conduite difficile à justifier pour des patriotes, mais que la passion explique. Désormais on trouve les défenseurs de la diplomatie de lord Palmerston sur les derniers bancs de la gauche; il est l'obstacle incessant à la politique générale de la France, et l'opposition le seconde peut-être sans en comprendre la gravité.

On s'en aperçoit d'abord dans les affaires de la Suisse. Ici s'élève une question politique que le parti radical veut confondre avec l'ancienne querelle du jésuitisme; grande erreur. De quoi s'agit-il dans la vive lutte des Suisses qui éclate par les armes? De savoir si la souveraineté particulière des cantons peut s'exercer pleinement avec toute liberté,

si les vieux et petits États suisses garderont leurs priviléges traditionnels du XIVe siècle, ou s'ils succomberont dans la lutte contre le pouvoir central, oppressif et dictatorial de la diète radicale, de Berne ou de Zurich, siége de propagande.

L'intérêt que l'Europe porte au Sonderbund ne tient pas à la protection accordée à l'institution libre des jésuites, chose fort accessoire, mais à l'accomplissement ferme et régulier de l'esprit des traités en 1815. L'Europe a garanti l'existence de la Confédération suisse dans son état actuel; l'indépendance des cantons s'y rattache, et dans ce sens sont rédigées les instructions que l'ambassadeur de France porte à Berne et à Zurich; il ne se sépare pas de la politique générale de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie, et ceci autant par esprit traditionnel que parce que le roi Louis-Philippe cherche un appui dans la politique continentale, depuis surtout qu'il ne peut plus compter sur le concours ferme et sûr de la Grande-Bretagne qui l'a soutenu jusqu'alors.

Il se joint spécialement pour la sécurité de la France un autre motif à cette intervention; c'est que la Suisse est devenue le siége de toutes les intrigues, le séjour des réfugiés, des bannis de toute l'Europe, qui s'agitent et ne dissimulent pas leurs desseins. Les voyageurs qui parcourent alors la Suisse peuvent entendre sur tous les points des menaces de révolution et de conquêtes contre la France monarchique : la Suisse se dit maîtresse de lancer sa propagande, qui de Lyon ou de Strasbourg marchera tête levée sur Paris. Dans ces circonstances, lord Palmerston se dessine hautement contre le système conservateur qui est celui de l'Europe continentale de 1815; ses notes font une guerre à mort au Sonderbund. Le ministre anglais auprès de la diète, non-seulement agit dans cette direction, mais encore visite les chefs les plus démocratiques, hante les cabarets de Berne et de Zurich, et se prononce partout pour ce qu'il appelle le droit de la diète centrale. Toutes les violences de cette diète sont approuvées par lord Palmerston : le pillage des couvents, l'expulsion des prêtres, des jésuites, les contributions de guerre sur les cités et les riches. Quand une opinion trouve son intérêt, son égoïsme dans le succès de certains hommes ou de certaines idées, n'attendez pas la manifestation des sentiments d'honneur, de morale, de justice éternelle; elle marche inflexiblement vers le but proposé, sans même remarquer les douleurs qu'elle cause ou les intérêts qu'elle froisse. La victoire de la diète sur le Sonderbund peut être considérée comme une des grandes violences qui préparent le succès de la démocratie en Europe.

Cette démocratie si pudique, si française dans ses déclamations retentissantes, se plaçait sous la protection de toutes les influences, et on le vit surtout à Munich, quand elle invoqua l'appui, pour son triomphe, d'une maîtresse de roi, Lola Montès, devenue comtesse de Lansfeld. Lorsqu'un événement surgit dans le monde, il n'arrive jamais sous l'empreinte d'une seule cause; presque toujours il y a des fautes qui viennent de haut et d'en bas, et si les rois s'en allaient, c'est que plus d'un d'entre eux se dégradait profondément dans la vie. Au moment où il était si besoin de relever la royauté menacée, n'était-il pas déplorable de voir un prince presque vieillard donner le spectacle d'un amour ridicule pour une danseuse? Mais comme la comtesse protégeait le parti philosophique et antireligieux, elle était soutenue par les radicaux en France, en Suisse et en Italie, où elle avait presque des ovations (le ministre anglais la promenait dans les rues de Berne). Le parti radical n'était donc ni plus régulier, ni plus austère dans ses mœurs, que les princes; il y avait des immoralités partout, et soit que les rois vissent leur politique triompher, soit que ce fût le parti républicain, il y avait corruption aussi bien d'un côté que de l'autre. La société civilisée ainsi faite, nulle force humaine ne pouvait la changer; dans tous les rangs il y avait absence de morale et de foi, et l'on voulait fonder une république (le plus haut et le plus pur des gouvernements)!

L'état de l'Allemagne fixait aussi l'attention de tout le parti radical; les paroles du prince de Metternich avaient un grand sens de vérité, quand il disait : « Ce qui nous ronge, c'est le communisme. » Peut-être le prince généralisait-il sous le nom de communisme l'esprit radical, qui avait des organes dans toutes les écoles et les universités, et dont le dernier mot était une atteinte à la propriété. Tant il y a que l'Allemagne était agitée souverainement, et que notre diplomatie consistait à laisser chaque gouvernement à sa liberté d'action. Notre influence se bornait à de simples conseils, et comme le cabinet du roi Louis-Philippe avait pleine foi dans le régime constitutionnel, nous insistions pour que les princes fussent libres de donner à leurs peuples tous les développements de la liberté politique, seul moyen de comprimer l'ardent esprit démocratique. Il n'est pas une seule dépêche écrite à Munich, Bade, Stuttgard, Cassel, qui ne fût rédigée dans le même sens : « Veut-on éviter une révolution? écrivait M. Guizot à nos chargés d'affaires, laissez le déve-

loppement simple et national de l'esprit libéral ; dans cet esprit vous trouverez les éléments naturels de nos alliances allemandes, même à Berlin. » Cette action discrète, mesurée comme toute influence de politique régulière, se plaçait entre le roi et les États, car si d'un côté était l'autorité absolue et militaire, de l'autre se trouvait le parti radical de la jeune Allemagne religieuse et politique, qu'il ne fallait pas mépriser parce qu'il était fort.

Depuis l'année 1843, il était rarement question de la Pologne, comme nation, dans la diplomatie sérieuse des cabinets ; le débat avait été fatalement jugé contre elle par les armes. Ce n'est pas que la Pologne ne méritât un vif et réel intérêt, mais en diplomatie le premier soin est de ne jamais sortir des faits : or, existait-il encore un peuple véritablement polonais sur l'antique territoire, débris de la grande nation qui avait sauvé l'Europe au xvi^e^ siècle? Les vrais Polonais étaient en exil, la plupart affiliés au parti du désordre ; la race traditionnelle avait cessé d'exister, et ceux qui savaient l'état réel de la Pologne ne reconnaissaient plus sur le sol que des paysans et des juifs dévoués aux trois gouvernements de Pétersbourg, de Vienne et de Berlin. Le cabinet prussien protégeait plus spécialement l'émigration polonaise, qui bientôt devait l'en récompenser par l'insurrection. En Angleterre, en France, les protestations contre les actes de la Russie sur la Pologne ressemblaient plutôt à des oraisons funèbres qu'à des actes pratiques de diplomatie appliquée, à peu près sur la même ligne que les protestations de la Porte Ottomane sur nos colonies d'Afrique, dernier témoignage du droit ancien aboli par la conquête.

Toutefois une question grave sur l'exécution des traités avait surgi à l'occasion de Cracovie, récemment occupée par les armées des trois puissances, acte de police diplomatique que l'Autriche en vain voulait expliquer et justifier par ses notes. M. Guizot s'était adressé à lord Palmerston pour convenir d'une démarche en commun auprès des trois puissances copartageantes ; lord Palmerston, pour montrer son ressentiment profond des mariages espagnols, refusa son concours, et la France dut rester dans son isolement ; elle n'hésita pas dans son devoir. La protestation de M. Guizot, renfermée dans des expressions d'une grande fermeté et d'une raison droite et prévoyante, montrait surtout aux puissances « qu'elles se plaçaient dans des conditions déplorables relativement aux traités de 1815 qu'elles déchiraient elles-mêmes, et qu'on pouvait considérer désormais comme de simples feuilles mortes. » C'est à cette note qu'on peut reporter l'époque de ce doute, de cette incertitude qui environnent les traités de 1815 : sont-ils ou non obligatoires, puisque les trois puissances copartageantes les ont elles-mêmes violés dans des intérêts de police politique?

L'attitude de la France avait été parfaite à l'égard de l'Italie ; les dépêches diplomatiques des affaires étrangères établissaient au point de vue des derniers événements la théorie si simple que voici : « Nous laissons à chaque gouvernement la liberté de modifier les institutions qui peuvent convenir à leurs peuples. Nous les y convions même ; ils sont libres de donner des chartes, d'établir les principes constitutionnels, dans leur indépendance : ainsi le pape, la Toscane, Naples, peuvent agir par eux-mêmes à l'égard de leurs sujets, sans que l'Autriche, la Prusse ou la Russie aient à s'en mêler, au moins matériellement par la force. » Ce principe établi, on conseilla, on aida partout le développement du régime constitutionnel. Les notes françaises adressées à M. Rossi à Rome, ou à notre ministre à Naples, furent rédigées dans le sens d'une modération et d'une grande tempérance politiques ; quand il fut question de former, d'organiser une garde civique à Rome, les armes furent fournies par la France sur une simple demande du pape. L'Autriche ne voulait pas, ou n'osa pas s'y opposer ; chaque fois qu'il en fut question dans quelque conférence partielle, le cabinet de Paris n'hésita pas à répondre « que les puissances de l'Italie étaient parfaitement libres dans l'exercice de leurs pouvoirs souverains, et que peut-être le meilleur moyen d'éviter les révolutions menaçantes, c'était de faire aux peuples des concessions simples et naturelles conformes aux besoins des temps et de la civilisation. » Ces idées bonnes ou mauvaises, je ne les juge pas, étaient dans l'éducation et la vie de M. Guizot ; il aurait désiré que l'Autriche les appliquât au royaume Lombardo-Vénitien. D'un autre côté, dans la lutte vive et profonde qui séparait le roi de Naples de ses sujets, la France, intervenue comme branche aînée et puissance quasi protectrice, avait conseillé certaines concessions politiques et administratives bien entendues qui auraient pu calmer les âmes ardentes et agitées des Napolitains et des Siciliens, si l'intrigue anglaise ne les avait empêchées.

Cette ligne de tempérance que se donnait la France était sous certains rapports contrariée ou devancée par la mission de lord Minto, qui devait, au nom de lord Palmerston, parcourir la Suisse et les divers États de l'Italie et en diriger les tendances

générales vers une révolution. A aucun prix l'Angleterre ne voulait que la France conquît et gardât un grand ascendant sur la Suisse et l'Italie par sa modération et ses conseils. Le but de la mission de lord Minto fut d'offrir sur tous les points l'appui de l'Angleterre à la Suisse, pour faire tous les changements désirés dans la constitution, au mépris des antécédents; à la Toscane, au Piémont, au pape même (l'ancien Antechrist aux yeux de l'Église anglicane), tous les appuis qu'ils pouvaient souhaiter. Quant à Naples et à la Sicile, la question était complexe, et, ainsi que déjà je l'ai dit, l'Angleterre désirait la séparation morale ou matérielle de la Sicile d'avec Naples; son vœu politique et commercial avait toujours été qu'une vice-royauté, avec la constitution de 1812, fût établie à Palerme sous la protection britannique. Le mariage bizarre d'un prince napolitain avec une fille d'Albion entrait sans doute dans ce projet; la tête romanesque d'une miss allait-elle servir les projets de la politique d'État? L'esprit de lord Palmerston était porté aux aventures.

Le caractère qui distinguait la diplomatie de la France et de l'Angleterre, en Italie, au commencement de 1848 était celui-ci : le cabinet de Paris secondait le développement progressif du système constitutionnel, sans provoquer d'actives et ardentes révolutions qui souvent tuent la liberté; l'Angleterre voulait contre-balancer cette action régulière de la France par l'esprit révolutionnaire et carbonari, qui ne s'arrêtait devant aucune considération de famille ou d'intérêt. Voilà comment, par un instinct très-naturel, toute la presse de gauche en France secondait la politique de lord Palmerston en Italie, en Espagne, en Suisse. Elle sentait, qu'élève de Canning, le ministre anglais allait appeler des tempêtes en ouvrant les outres d'Éole, et ces tempêtes étaient l'espérance des agitateurs. Partout où il y avait un système de désordre, la démocratie jetait un sourire diabolique : en Irlande, en Italie, en Allemagne, en Suisse.

L'Europe en ce moment était travaillée par un immense esprit de désorganisation; il fallait fermer les yeux pour ne pas comprendre que le feu couvait partout dans les entrailles des sociétés : aucun expédient ne pouvait les préserver de la crise. La lutte serait violente; le moment d'un coup de main, d'une surprise était venu; on allait engager une terrible bataille : quels seraient les vainqueurs et les vaincus? Était-on arrivé à ces jours où les trônes devaient craquer, où la famille, la propriété devaient s'ensevelir sous les débris de l'autorité royale? L'Europe était-elle donc à ce point de maturité ou de décadence qu'elle dût céder la place au communisme? Je crois que l'esprit révolutionnaire faisait un trop grand pas sans tenir assez de compte des résistances qui se dresseraient devant lui. Les causes se perdent pour ne pas assez calculer les obstacles et surtout assez retarder le moment du combat; la société européenne était établie en vertu de certains principes qui avaient de la vigueur et de l'avenir : royauté, aristocratie, bourgeoisie, n'étaient point des choses mortes. Partout les rêveurs sur l'égalité indéfinie, en petite minorité, pouvaient surprendre le gouvernement; le point difficile était de le garder.

Mais la France, la France! n'était-elle pas la grande enseigneuse des nations? Et de là partait l'impulsion ou l'exemple! Oui, la France par son inimitable esprit, par l'incessante action de sa presse et de sa littérature, par ses arts et ses idées, devait toujours tenir une large place en Europe; mais cette place, notre orgueil la faisait peut-être trop grande; à côté des avantages, il y avait les inconvénients et les dangers. L'Europe considérait la France comme le foyer qui depuis soixante ans n'avait cessé de s'agiter dans ses essais et ses fantaisies; elle en était un peu lasse.

Royaume de 1791, république conquérante, empire, légitimité, cent-jours, monarchie légitime, quasi-légitimité, la France avait goûté de tout; et chaque fois elle avait, sinon remué, au moins inquiété le monde. Cet état de choses était-il supportable à toujours et à jamais?

L'erreur était de croire que nous étions adorés au delà de nos frontières, même dans nos folies. Les réfugiés nous le disaient hautement; et cependant il s'était fait partout une réaction contre notre influence. Chez les uns, nous excitions la jalousie, par la beauté incomparable de notre civilisation; chez les autres, une crainte mêlée au souvenir de la réaction contre l'empire : Slaves, Germains, Scandinaves, avaient retrouvé leurs vieilles inimitiés contre les Francs. Ajoutez que les royautés et les aristocraties européennes n'étaient point des forces encore brisées par la tempête! De tous ces faits, de toutes ces observations, on pouvait conclure que bientôt se déploierait sur l'Europe un drame immense. Les catacombes des opinions nouvelles allaient s'ouvrir et effrayer le monde ancien par l'étrangeté de leurs doctrines et de leurs actes.

CHAPITRE III.

Situation, forces, doctrines et personnel du parti révolutionnaire.

Je viens de faire connaître l'état de la vieille société et des gouvernements de l'Europe avant le mouvement de février. Ce tableau serait très-incomplet pour s'expliquer les faits qui vont s'accomplir, si l'histoire ne s'imposait aussi le devoir de pénétrer dans la vie intérieure de la faction hardie qui allait s'emparer des affaires après une lutte contre les vieux pouvoirs. Je garderai le sang-froid nécessaire et le libre droit d'examen dans ces appréciations. Bien qu'on repousse loin de soi des doctrines dangereuses, ce n'est pas un motif pour les dédaigner d'une façon absolue ; et si, à son point de vue, l'historien condamne la conduite politique et sociale de quelques opinions ardentes, il ne lui appartient pas de les flétrir. Cette concession faite, je reprends toute ma liberté de jugement et de critique.

Ce n'étaient pas des hommes bien neufs et des doctrines bien jeunes qui allaient s'imposer au pays, après une journée de surprise ; il y avait longtemps qu'un travail d'organisation s'était accompli et révélé au sein des sociétés secrètes, qui avaient leurs principes avoués, leur dogme politique. L'origine de toute la conspiration se reportait aux premiers jours de 1830, et la base de la doctrine de ces sociétés, c'était *la déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, œuvre de Maximilien Robespierre : « Héritiers de la mission qu'avait entreprise le génie de la Convention nationale, voulant que la société soit ramenée vers son véritable but, c'est dans cet esprit que dès son origine la société des *Droits de l'Homme* adopte, comme expression de ses principes, la déclaration présentée à la Convention nationale par le citoyen Robespierre. » Cette déclaration primitive et hardie signée par M. Godefroy Cavaignac, comme président, et par M. Berryer-Fontaine, comme secrétaire, si nette qu'elle fût dans le sens de la Montagne, était complétement approuvée par le comité, qui se composait de MM. Voyer d'Argenson, Guinard, Lebon, Vignerte, Kersausie, Audry de Puyraveau, Beaumont, Desjardins et Titot (celui-ci bientôt remplacé par M. Recurt).

Comme tous avaient l'espérance de s'emparer du gouvernement, la formule qu'ils adoptaient était celle-ci : « Un pouvoir central électif, temporaire et responsable avec unité d'action ; une assemblée nationale choisie par tous les citoyens, et qui ne sacrifie jamais l'ensemble à aucune prétention excentrique ou égoïste ; une organisation de gardes nationales qui appelle tous les citoyens à défendre leurs droits et leurs foyers, et place leur élite dans les conditions d'une armée disciplinée, disponible avec l'élection ; un système d'éducation commun ; une organisation financière qui ne se borne pas à dégréver le pauvre, le travail et l'industrie, mais encore qui soit pourvue de ressources nécessaires pour les aider ; la commandite qui remplace ce qu'on est convenu d'appeler les revenus de l'État par un capital social dont la puissance constitue le budget public, non plus débiteur, mais créancier, et mette le crédit non plus aux mains des particuliers envers le corps social, mais à la disposition de celui-ci envers les particuliers ; une organisation judiciaire, qui généralise l'institution du pays, grandisse la juridiction des justices de paix ; l'établissement de fonctions industrielles qui contribuent à réaliser la meilleure division du travail, la meilleure répartition des produits, de manière à émanciper la classe ouvrière ; le concours du droit d'association à ce développement des intérêts sociaux, pour réformer les désastreux effets de l'isolement ; une fédération de l'Europe, fondée sur la communauté du principe générateur de la souveraineté du peuple et sur ses conséquences à l'égard des diverses familles de la nation européenne. »

C'était donc tout un système de gouvernement, de socialisme et d'économie politique, que contenait cette formule des sociétés secrètes dont l'Évangile était la déclaration de Robespierre, avec des explications chaque jour plus ardentes. Une lettre signée de M. Vignerte, *prolétaire*, membre de la société des *Droits de l'Homme*, s'exprime ainsi : « A bas tous les priviléges, même ceux de la naissance ! à bas le monopole des richesses ! à bas l'exploitation de l'homme par l'homme ! à bas les inégalités sociales et cette infâme organisation où de nombreux parasites se donnent la peine de naître pour vivre largement, dans l'oisiveté, du travail de leurs malheureux frères ! Que l'individualisme qui ronge la société fasse place au dévouement qui seul peut la faire fleurir ! Vive le peuple souverain de droit ! il le sera bientôt de fait. Au peuple appartient la sanction de toutes les lois préparées d'abord par ses mandataires ; c'est lui qui instituera et changera à son gré la forme de gouvernement, qui choisira ses magistrats suprêmes, qui les révoquera quand il lui plaira, et qui les punira quand ils auront prévariqué. C'est le peuple qui garde et cultive le sol. C'est lui qui

féconde le commerce et l'industrie, qui crée les richesses ; à lui donc appartient le droit d'organiser la propriété, de faire une légale répartition des charges et des jouissances sociales, en un mot, d'ordonner la chose politique de la manière la plus avantageuse au bien-être de tous. »

Cette lettre de M. Vignerte, véritable et hardie déclaration de principes, formait comme le droit public de la société des *Droits de l'Homme*, où se trouvent alors mêlés tant de noms révolutionnaires. Cette vaste société formait un véritable gouvernement à côté du pouvoir légal. La formule définitive de ses doctrines, le but définitif de ses desseins se révélaient dans les titres pris par chaque section qui la fractionnait : *Égalité*, *Fraternité*, *Canon d'alarme*, *Saint-Just*, *Brutus*, *Bonnet phrygien*, *Montagne*, *Babœuf*, *Gueux*, *Jacobins*, *Tiberius Gracchus*, *Carillon*, *Abolition de la propriété*, *Robespierre*, *Ça ira! Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!* Il y avait dans ces titres une indication suffisante de la direction des idées au sein du parti prolétaire organisé; il n'y eut jamais que de simples modifications à ces formules primitives. Les choses et les noms extérieurs changèrent pour éviter les poursuites; on qualifia du nom innocent de *Société des Saisons* ce qui n'était que le vieux pacte des *Droits de l'Homme*.

Cette puissante administration, créée au sein du parti prolétaire, imposant l'abnégation absolue des volontés, l'obéissance aveugle, avait des ramifications sur tous les points de la France, et même en Europe. Ces affiliations embrassaient les noms les plus connus (depuis février), mêlés aux plus vifs débats des clubs et de la politique. L'organisation provinciale avait pour premier but de grouper des hommes dans les départements tout prêts à s'emparer du pouvoir sans retard, en cas d'une surprise à Paris. Le secrétaire général de la correspondance était M. Félix Avril, esprit d'ardentes convictions, et en rapport à Lyon, par exemple, avec MM. Baune, Poujol, Silvain Court, Martin Bernard, Messéner, Olagnere, Lagrange ; à Saint-Étienne, avec MM. Caussidière, Tiphaine, Reverchon; à Marseille, avec MM. Ramagni, Imbert, Lardier, etc. C'était donc un gouvernement politique d'une très-grande force par ses affiliations prolétaires, qui pouvaient remuer tous les travailleurs au premier ordre donné. Le comité révolutionnaire avait parfaitement compris la faute immense qu'avaient commise les pouvoirs de la société en développant le mouvement manufacturier d'usines, chemins de fer dans les grandes cités, vastes travaux qui groupaient des masses innombrables de travailleurs. Au jour de l'insurrection, ces masses se retrouveraient les armes à la main ; il suffirait de les organiser : avait-on les instruments tout prêts ?

C'est une biographie en tout point curieuse que celle des hommes qui, dès l'origine, avaient conçu et développé ces projets d'un remaniement si profond et si absolu de la société : M. Godefroy Cavaignac, esprit d'action et penseur énergique, avait jeté les fondements de cette vaste affiliation établie sur les anciens éléments du carbonarisme italien qui avait menacé la restauration ; à ses côtés, et comme secrétaire du comité central, était M. Berryer-Fontaine, alors étudiant en médecine; Vignerte, professeur de mathématiques, dont j'ai rapporté l'acte de foi si hardiment socialiste; MM. Germain Sarrut, longtemps attaché au collége de Pont-Levoi; Armand Marrast, aussi dans la même carrière de l'instruction, tous deux esprits méridionaux, d'une ardeur sans pareille, qui avaient fondé *la Tribune*, d'une audace menaçante. M. Guinard, avec une fortune et une position plus élevées, s'était placé à toutes les époques dans la vie des complots, depuis la Charbonnerie jusqu'à la société des *Droits de l'Homme;* M. Recurt, médecin renommé du faubourg Saint-Antoine, actif, bienfaisant, dans les voies de toutes les conjurations ; de Kersausie, officier de hussards, doué d'une bravoure à toute épreuve, lien pour l'armée ; M. Raspail, séminariste d'abord, médecin du pauvre, et tout fier de sa participation à la Charbonnerie et du dernier adieu que lui donna le général Berton montant à l'échafaud; MM. Cahaigne, Eugène l'Héritier et Sauriac, tous écrivains hardis dans leurs doctrines. M. Sauriac avait développé ses idées dans un livre intitulé : *Réforme sociale,* ou *Catéchisme du Prolétaire,* dont voici quelques préceptes : « Quelle doit être la conduite des membres de la société qui se croient aptes à la réformer? — Ils doivent se battre contre le pouvoir existant avec d'autant plus de courage que leur cause est plus sainte : ne faites aucun quartier à ce qui est ennemi radical; épargnez les prisonniers volontaires, les monuments qui appartiennent à la nation, le trésor public, etc. Organisez immédiatement le gouvernement républicain ou réformiste, faites les premières élections sur le champ de bataille, tenez-vous en garde contre l'aristocratie et la guerre civile ; soyez prêts à résister à l'étranger, à aider la propagande chez eux et à les regarder comme frères. »

Les doctrines de la société des *Droits de l'Homme* ainsi se continuent et se développent. On voit parmi les jeunes hommes, nouveaux adeptes qui les soutiennent en 1834, MM. Sobrier et Lacambre, tous

deux étudiants, l'un du Dauphiné, l'autre du Lot, et M. Guy d'Amour à dix-sept ans. Il est bon de voir et de juger la persévérance, la ténacité de ces principes que l'on retrouve à de longues années; et ceci n'est pas un reproche que j'adresse; dès qu'il y a conviction profonde, à ce point de s'offrir en sacrifice, on mérite le respect même des adversaires. Le projet de renversement social est parmi eux simple, avoué, sans dissimulation : ce qu'ils veulent, c'est la république, et avec cette formule une modification radicale. Le mot d'ordre est donné partout, à Paris, dans les provinces; les ramifications s'étendent dans l'armée, et dans un complot à Lunéville se trouve M. Clément Thomas, officier affilié à un projet de renversement, mauvais exemple dans l'armée, sous tous les régimes.

Ce fut donc, dès l'origine, un mouvement très-sérieux que celui de la république, qui éclata dans des proportions subversives; il était impossible de se méprendre sur son esprit et sa tendance réelle : la république! et par ce mot, le plus grand nombre entendait le remaniement absolu de l'ordre social dans des formules si radicales que les républicains tempérés de l'école américaine redoutaient l'irruption soudaine de ces esprits énergiques dans le mouvement pacifique des opinions. M. de Lafayette et même M. Armand Carrel furent proscrits par ceux qui s'appelaient du nom de parti montagnard. Il fut même dit qu'ils avaient été condamnés à mort par les arrêts des sociétés secrètes. Était-ce un bruit ou une menace?

Un coup considérable et fatal fut porté à la forte organisation des *Droits de l'Homme* par le procès du mois d'avril 1834. Il s'ensuivit la captivité de presque tous ses chefs les plus fermes, les plus audacieux, et lorsque, avec une hardiesse ingénieuse, ils échappèrent à la captivité, presque tous quittèrent la France pour se réfugier en Angleterre, en Amérique, en Suisse, à l'abri des poursuites, sans doute, désormais impuissants pour agiter le pays. On s'aperçoit bien de leur absence dans la direction des complots contre le gouvernement établi, car ces complots n'ont plus la même fermeté : il y a des tentatives atroces, celle de Fieschi, de Morey et de Pépin (ceux-ci puisèrent sans doute leurs principes dans les leçons des sociétés secrètes), mais l'attentat, en lui-même, fut conçu et exécuté tout à fait en dehors de la société des *Droits de l'Homme*. Ce n'est qu'après l'amnistie, faute politique, que la conspiration se développa dans des idées nouvelles d'union et de force; les ennemis du vieil ordre social avaient revu la France!

Tous les hommes qui s'étaient agités dans les sociétés secrètes ou à leur côté n'avaient pas été compris ou condamnés dans les poursuites du procès d'avril; un grand nombre étaient restés en dehors de toute peine légale, encore étrangers à la responsabilité active et politique; tels étaient MM. Barbès et Blanqui, qui n'entrent en scène au premier rang qu'à la seconde période, et par l'organisation de la société des *Saisons*, destinée au même but que la société des *Droits de l'Homme*, avec des formes moins dramatiques et plus pénétrantes néanmoins parmi les prolétaires : M. Barbès, esprit audacieux avec quelque instinct chevaleresque : M. Blanqui, austère et très-ulcéré contre l'ordre social, qu'il veut démolir. L'entreprise qu'ils organisent avec le concours de M. Martin Bernard est assise sur des bases très-larges, car ils s'adressent aux travailleurs, à cette masse immense de bras que les passions et le besoin remuent si profondément : dédaignant les politiques, les faiseurs de constitutions civiles, ils en veulent à la société qu'ils trouvent fatalement organisée; pour attaquer l'ordre ancien, ils s'appuient sur les ateliers de travailleurs; et de là ces longues ramifications qui embrassent tous les genres d'états; sous les prétextes de bienfaisance, de solidarité, on se lie pour les jours de résolution et d'audace. En 1839 éclata le coup de main de M. Barbès, étrange et forte surprise : M. Blanqui agit avec lui, bien qu'il trouvât l'entreprise prématurée; cette fabuleuse tentative n'a rien de commun avec ce qu'on a essayé en 1832 et 1834; les combattants sont des hommes inconnus qui veulent surprendre la société par un coup de main.

MM. Barbès et Blanqui sont en captivité; leur esprit est encore parmi les travailleurs et grandit leurs espérances d'avenir; les républicains politiques visent à un changement exclusif dans la forme des institutions; les travailleurs s'organisent dans d'autres desseins : la modification radicale et fraternelle de la société. Il n'y a qu'à parcourir les faubourgs pour s'apercevoir de l'enivrement que procurent ces idées; pour eux, la république n'est qu'un moyen et non pas un but, et c'est ce qui fait trembler les républicains politiques, l'école américaine, devant ces terribles auxiliaires. Qu'aviendra-t-il un jour dans la grande lutte, quand ces ardents esprits viendront demander compte des résultats acquis par le gouvernement démocratique? Cet état d'inquiétude des faubourgs est signalé par mille faits particuliers : des saisies d'armes, de fusils et de balles fondues; on trouve des règlements

de mutualisme, de solidarité. L'atelier fermente, et qui pourra le contenir?

C'est dans la période de 1841 à 1848 que se développe surtout l'idée socialiste qui conquiert définitivement la supériorité sur l'élément montagnard, relégué dans quelques esprits d'action. Cette période voit se formuler avec une certaine précision les diverses nuances du parti radical : l'amnistie a rappelé en France le plus grand nombre des exilés qui prennent une position légèrement modifiée, mais toujours active pour la conspiration contre l'ordre établi. Si le parti de la république américaine a fait deux pertes considérables, MM. de Lafayette et Armand Carrel, il acquiert quelques adhérents qui ont vu se modifier l'ardeur de leur conviction primitive : ainsi le fougueux M. Marrast n'est plus l'intrépide conspirateur de la société des *Droits de l'Homme*. L'expérience l'a sans doute corrigé, et les épreuves l'ont mûri; sa plume est encore acerbe, mais sa conduite très-étudiée et réfléchie; il prend la direction du journal de la république modérée. A lui viennent encore d'anciens amis qui, appartenant à la conspiration d'alors, ont conquis la même expérience : MM. Recurt, Trélat, Guinard, Clément Thomas; ils espèrent désormais aboutir, en dehors des sociétés secrètes, sous le drapeau de la publicité, à une situation nouvelle, qui leur donne l'adhésion des prudents et des modérés, MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès, orateurs à grandes phrases, en communication alors avec la science, le barreau et l'industrie de Paris. On remarquera même que la république n'est pas l'unique mot, le but inflexible de leurs tendances. Aux derniers temps de Louis-Philippe, ils en désespèrent à ce point qu'ils se renferment dans une expression plus simple, moins menaçante pour le gouvernement établi; ils se disent radicaux, épithète qui n'est pas absolument républicaine, car un parti radical peut vivre sous le régime monarchique.

L'idée d'arriver au gouvernement du pays, même avec la combinaison de la royauté ou de la régence, ne paraît point exclue par cette faction politique; chacun s'applique à une spécialité : intérieur, guerre et finances, travaux publics, industrie, instruction publique; de manière à se substituer à l'école gouvernementale et sérieuse qui tient les affaires : arrive le jour de triomphe, et ces aptitudes se montreront dans leur éclat! C'est une coterie qui se vante et se soutient mutuellement partout, dans la garde nationale, l'armée, les colléges électoraux, au palais, dans les chambres législatives; elle a son organisation départementale; dans chaque chef-lieu, aux arrondissements, s'il existe un journal d'opposition radicale, il devient le correspondant naturel du comité de Paris, et il agit en vertu de cette affiliation. Autour de ce journal se groupent quelques hommes qui espèrent organiser le pouvoir révolutionnaire dans les localités, et, en attendant, ils préparent les élections. Du centre aux extrémités le ressort est tendu et n'attend plus que le tocsin de Paris. Cette active coterie a également sa politique étrangère que lui suggèrent les mille réfugiés des nations de l'Europe : Polonais, Hongrois, Italiens, Allemands, Espagnols. Ceux-ci ont conservé des relations considérables et actives avec tous les mécontents de leur patrie. Il arrive fréquemment à Paris des voyageurs qui, sous prétexte de commerce, de science ou de plaisir, viennent porter des paroles d'espérance, et organiser à l'extérieur la trame qui se poursuit à l'intérieur par des relations d'université, de journaux, gens de lettres, commis voyageurs en librairie. Les démocrates français eux-mêmes, longtemps exilés avant l'amnistie, ont parcouru l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et ont laissé la trace de leur passage en fondant des associations secrètes. Quelques littérateurs, poëtes, romanciers étrangers, tous liés avec le parti démocratique français, aident le mouvement de la propagande; ils trouvent appui partout, de manière qu'au jour où un changement éclaterait à Paris, il aurait son retentissement naturel en Belgique, en Allemagne, en Italie. Comme il se mêle un peu de religion et de mysticisme à tout cela depuis le mouvement imprimé par Pie IX, le parti démocratique modéré confie la direction de ses rapports à MM. Bastide, Lamennais, Buchez et Maillefer, chargés de s'entendre avec la jeune Italie et la mystique Allemagne, que désolaient les doctrines religieuses et philosophiques, le triumvirat d'Hegel, Strauss et Ronge.

Je répète qu'il existe un certain ordre, une certaine tempérance dans les désirs et les volontés de cette fraction du parti radical qui au besoin accepterait la royauté ou la régence par fatigue ou intérêt. Dans cette voie, elle a conquis une fraction de l'ancienne société des *Droits de l'Homme*, vieillie et fatiguée, dont la grande majorité reste en dehors et cherche à se grouper autour d'autres chefs. D'abord voici l'inconnu des ateliers dont personne ne peut prévoir et définir les destinées : prolétaires ardents, courageux, ils espèrent trouver parmi eux les forts et les dictateurs chargés de les conduire : qui peut répondre de leur inspirer toujours confiance? Il faut donc laisser de côté cet inconnu bientôt si puissant

pour s'occuper de cette autre fraction de la société des *Droits de l'Homme* qui a refusé de se rallier aux républicains modérés et fatigués. Là, se retrouvent MM. Flocon, enfant de la charbonnerie, Caussidière, Sobrier, Étienne Arago, Lagrange, je crois aussi M. Vignerte; comme chef suprême, ils ont pris surtout M. Ledru-Rollin, déclamateur de barreau et de tribune, caractère faible et facile à travers les prétentions à l'absolu et à la force, et comme son lieutenant M. Jules Favre, avocat de Lyon, à la parole facile.

Ce parti, moins riche que dévoué, s'alimente de dons volontaires et de sacrifices personnels; il a, comme les démocrates modérés, des ramifications dans les départements, et M. Caussidière pourrait mieux qu'un autre raconter les difficultés qui accompagnaient ses pèlerinages de commis voyageur pour recueillir les dons politiques destinés à aider le seul journal qui fût leur organe. Cet apostolat était également destiné à compléter les forces de partis, à énumérer les ressources pour les jours de péril. Quel espoir pouvait-on avoir à cette époque? En 1846 et 1847 la fraction la plus ardente du parti était captive à Doullens ou au Mont-Saint-Michel avec MM. Blanqui, Barbès, Martin Bernard et Huber; n'avait-on pas besoin de leur énergie dans un jour de bataille, et comment obtenir leur délivrance? Ce parti donc qui s'intitule les vrais républicains, les Montagnards, ne trouve avoir d'espérance que dans la force des ateliers, c'est-à-dire l'inconnu, et c'était dans le but de régulariser leur action prolétaire qu'avait été organisée la société des *Saisons* par MM. Blanqui et Martin Bernard, actifs et très-habiles en complots. Au demeurant, ce que voulait l'atelier, nul ne pouvait le savoir; il semblait pressentir le socialisme comme son seul et dernier but.

Ce socialisme lui-même, sous quelle formule serait-il accepté? Il y avait d'abord l'école très-pacifique de M. Victor Considérant, trop en dehors des faits pratiques pour exercer une grande puissance sur l'atelier. On devait être convaincu qu'en cas de triomphe, bien peu de travailleurs se tourneraient vers l'utopie des phalanstériens : le socialisme hyperbolique de M. Cabet n'avait pas une consistance plus forte, quoique les adeptes pussent bien apercevoir, à travers les nuées, le communisme définitif et le partage des biens, car rien de plus clair au demeurant que les allégories du voyage icarien : on avait aussi les doctrines de solidarité et d'association de M. Pierre Leroux, et les apocalypses de M. de Lamennais appelant le triomphe du pauvre sur le riche, du prolétaire tristement délaissé sur l'homme qui possède; le socialisme médical et fraternel de M. Raspail, thérapeutique chrétienne, ou bien le système encore très-peu étudié de M. Proudhon. Chacun voulait ainsi à son gré refaire l'ordre social que la Providence nous avait donné.

Au demeurant, le système le plus populaire alors dans l'atelier, c'était celui de M. Louis Blanc, qui possédait l'art surtout de faire parler de lui par la flatterie étudiée de ses paroles et la doucereuse tendance de ses écrits. Le travailleur, sans comprendre toute la portée de son système, l'acceptait par la forme, comme le don d'une main amie : il était impossible de ne pas faire la place à cette opinion dans la pensée d'un gouvernement d'avenir, et ce fut pour se donner plus de popularité que M. Louis Blanc conçut et publia son *Histoire de la révolution française*, théorique et médiocre exposition dirigée contre la couronne et les classes mitoyennes qui la soutenaient. Une véritable monomanie saisit tous les esprits pour écrire l'histoire de la révolution! Ce n'était pas assez de celle de M. Thiers, dont l'immense popularité avait corrompu les idées d'une génération; il y eut encore celle de M. Michelet, bizarre et fantastique développement de l'idée de fraternité, larme de joie jetée sur l'attendrissante fédération de 1791, et sur les beaux jours de la Convention. On fit aussi des histoires des Montagnards, des Jacobins, où les éloges furent prodigués à Couthon, Saint-Just, Marat, Robespierre, où les journées funèbres furent hautement exaltées comme les plus beaux souvenirs de la France.

Le travail capital sur l'époque révolutionnaire fut évidemment celui de M. de Lamartine; car il montra aux esprits les plus enthousiastes la tendance définitive de toutes ces écoles de sophistes qui se disputaient les imaginations et les cœurs de notre France. Le travail de M. de Lamartine n'était pas sérieux : un livre coupé en petits fragments, déchiqueté en paragraphes, nul fait nouveau, des portraits de fantaisie, triste fantaisie souvent qui réhabilitait par l'éclat et la cadence du style les caractères les plus tristes, les plus sauvages de la révolution, jusqu'à celui même de la courtisane sanglante Théroine de Méricourt. M. de Lamartine daignait, à travers mille précautions de mots, faire l'éloge des bonnes intentions, des vertus privées de Louis XVI, et des grâces de la reine Marie-Antoinette, bien moins louée que madame Roland. Ce livre, véritable collection d'articles de journaux, n'avait donc rien d'éminent, si ce n'est un inimitable talent d'enluminure; mais nul ne peut nier

son succès; il fit pénétrer jusqu'au cœur de la bourgeoisie l'amour, l'enthousiasme de la révolution française, et dès lors M. de Lamartine devait nécessairement prendre place un pied dans l'école montagnarde, l'autre dans l'école girondine, qu'il avait également ménagées dans son livre. Ces deux combinaisons triomphantes devaient également l'accepter; lorsqu'un homme ou une doctrine sert un parti, il n'examine pas leurs antécédents, il en fait son profit; que lui importe que l'homme vieillisse et meure à la peine?

Si M. de Lamartine relève le culte de la Montagne surtout, M. Eugène Sue se fait socialiste; secouant la poussière du tapis franc, il va prendre ses héros dans la classe ouvrière, pour calculer jour par jour ce que gagne un travailleur, et peindre la situation malheureuse du prolétaire. Tout ce qui s'écrit depuis deux ans a pour but un enseignement, j'ai presque dit un complot révolutionnaire. Tout devient professorat politique, et les chaires de la science sont exploitées dans cette voie. Que signifiaient les cours de MM. Michelet et Quinet? Où veulent-ils en venir avec ces leçons tout à fait en dehors des programmes, et qui s'adressent aux passions des jeunes hommes: est-ce là un enseignement sérieux, digne du collége et de l'université de France? On provoque les applaudissements en s'adressant aux passions politiques, et l'on aide la démocratie échevelée.

Il y a deux choses que l'histoire explique difficilement: comment se trouve-t-il un pouvoir qui laisse faire tout cela paisiblement comme si ce qui se passait autour de lui ne le regardait pas? Comment y eut-il des hommes dévoués à la dynastie qui ne s'aperçurent pas qu'en l'état des esprits, avec cette masse de mauvais principes et de passions soulevées, tenter une résistance bruyante, populaire, systématique, c'était prêter la main aux conspirateurs et leur donner le pouvoir? Faut-il le dire? c'est d'abord que le pouvoir à cette époque reposait sur de très-mauvais principes, et provenait lui-même d'une révolution. Est-ce que les journées de l'insurrection de juillet n'étaient pas chaque année célébrées avec grandes pompes (et l'on ne pouvait faire autrement)? Est-ce que le pouvoir n'avait pas supprimé la fête même du 21 janvier, anniversaire d'un régicide? Quelles vérités monarchiques vivaient encore pour soutenir la couronne? Cette irrégularité d'origine explique l'indifférence pour les mauvais enseignements; quand la source d'un pouvoir n'est pas complétement pure, il y a des choses qu'il ne peut pas empêcher. Rien de plus inflexiblement logique que les masses pour tirer une conclusion des événements.

Mais l'opposition dynastique, comment expliquer sa complicité avec les révolutionnaires qui voulaient briser la couronne? Ce fut certes une bien grande faute dont la société subit les fatales conséquences. Mais fut-elle entièrement produite par l'imprudence, la faiblesse, l'éblouissement de M. Barrot, de MM. Thiers, Rémusat, Duvergier de Hauranne? Je ne le pense pas; la fatalité était dans le principe bien plus que dans les hommes. M. Barrot était aussi révolutionnaire que M. Ledru-Rollin, M. Thiers que M. Marrast; seulement les dynastiques, moins conséquents, ne concluaient pas; les sectionnaires conclurent pour eux. M. Thiers depuis longtemps avait posé le principe que le roi ne devait rien faire dans l'État; les républicains n'eurent pas de peine à constater que mieux valait ne pas avoir de roi. M. Thiers avait popularisé la Montagne et le comité de salut public; on en a conclu très-logiquement la proclamation de la république quand le temps fut venu. Il ne faut pas en faire un reproche, c'était la faute de l'éducation. Cette situation une fois comprise expliquera bien des faits au 24 février!

CHAPITRE IV.

Les élections. — Les banquets. — État de l'opinion publique. — Débats de l'adresse. — Paris jusqu'au 22 février.

Les dernières élections accomplies au mois de septembre 1847 avaient donné une incontestable majorité au ministère. Le roi Louis-Philippe s'en montra particulièrement satisfait, parce qu'il y vit une complète adhésion à son système, et l'assurance que pendant trois ou quatre ans il pourrait développer les idées traditionnelles de sa politique à l'extérieur. M. Guizot partageait cette conviction du roi; plein de foi dans les idées constitutionnelles, élevé dans les pratiques anglaises du système représentatif, il pensait que la présence d'une majorité aussi compacte pourrait répondre à toutes les éventualités de la situation. Désormais, son souci fut de retenir dans une commune pensée toutes les forces du ministère et d'empêcher la démission de M. Duchâtel, qui, souffrant, inquiet, avait déjà plusieurs fois témoigné le désir de se retirer du gouvernement.

Ce fut un vrai malheur pour la pensée du règne que la certitude trop grande d'une majorité dévouée et compacte. Quand il y a lutte pour quelques voix dans un débat brûlant, on s'en inquiète, on n'ose pas tout, parce qu'on n'est sûr de rien; mais quand le vote n'est plus qu'une formule, à quoi servent les veilles, les soucis? On s'endort en pleine sécurité, et c'est ce qui fait que les hommes d'État, souvent à l'apogée de leur système, se voient tout à coup précipités dans une grande ruine. D'autres dangers naissaient de cette situation parlementaire; tant que les petits mécontents et les ambitieux trouvent dans la formule acceptée du gouvernement l'espérance d'atteindre leur but, qu'est-il besoin de se placer en dehors des institutions? On attend, on patiente, et une occasion se présentera nécessairement pour satisfaire le désir très-légitime, très-naturel de s'emparer du pouvoir. Mais quand toute espérance est perdue dans l'ordre régulier, on se jette en dehors, et c'est ce qui arriva très-naturellement aux hommes même les plus modérés, les plus graves de l'opposition.

Je ne parle pas seulement de M. Barrot; celui-ci n'avait jamais profondément réfléchi sur la portée de ses actes et de sa parole; élevé avec certains préjugés, loyalement incapable de concevoir une idée forte du gouvernement, il marchait presque toujours sous l'impulsion de son désir immodéré de popularité; orgueil naïf qui avait besoin d'être en cause. Je veux parler de MM. Thiers, Duvergier de Hauranne, Malleville, Rémusat; il est évident que les dernières élections avaient pour ceux-ci indéfiniment retardé les chances d'arriver au pouvoir. Quelques-uns les reportaient jusqu'à la mort du roi, et c'était trop long. M. Thiers avait besoin de manier les affaires : au dehors il était mal à l'aise. M. Duvergier de Hauranne, doctrinaire actif, avait perdu son calme; il agitait les questions les plus étranges sur le roi et son gouvernement. MM. de Malleville et Rémusat agissaient en troupes légères dans la presse, la tribune, et se montraient d'autant plus violents qu'ils étaient loin des affaires. C'est ce qu'on a toujours remarqué; l'atmosphère du gouvernement vous rend sérieux; à mesure qu'on approche de la direction du pouvoir, on abdique les mauvaises passions; on se fait malgré soi homme politique, esprit tempéré; or toute cette opposition, n'ayant plus rien à ménager, levait le masque : se rappelle-t-on, lorsque, avec un inconcevable oubli de tout sentiment, de tout patriotisme français, elle se rendit dans les salons de lord Normanby pour le féliciter en quelque sorte de l'affront récent qu'il avait fait au ministre des affaires étrangères de France et que M. Guizot avait repoussé avec tant de dignité?

La vieille tactique des partis, lorsque les élections ne leur sont pas favorables, consiste à les attaquer au moyen de cette accusation incessamment répétée par les journaux : « Que la fraude les a viciées. » Il faut une consolation aux vaincus, et en Angleterre comme en France, les accusations (*for bribery*) sont très-communes. On vit donc éclater après les élections un soulèvement immense contre la corruption pratiquée par le ministère et son système d'intimidation contre les fonctionnaires; on dénonça l'action légale de tout pouvoir qui veut se faire respecter, comme un système de fraude monstrueuse et de despotisme administratif; les journaux ne ménagèrent rien, placés sous la direction des députés dont je viens de parler, Les voix bruyantes de la presse ne parurent plus suffisantes, et l'on organisa un autre moyen d'action et d'agitation.

Tandis que le roi et son gouvernement se croyaient sûrs de la politique d'un règne calme et paisible, des symptômes bruyants se manifestaient partout et semblaient prétendre à dominer la puissance de la majorité elle-même. La loi électorale avait permis les réunions préparatoires, destinées à discuter les titres des candidats; cette faculté était large, et l'esprit révolutionnaire, activement éveillé, ne trouvant plus une force suffisante dans la chambre, s'était rattaché à ces sortes de réunions, sous la forme de banquets, dans les provinces. Ces banquets bientôt se changèrent en tribunes publiques où l'on exposa des systèmes; comme dans les clubs primitifs de la révolution, on remua toutes les passions contre le gouvernement établi. La presse leur donna un immense retentissement, et bientôt ils ne déguisèrent plus leurs desseins : les uns, qui appartenaient à l'ancien parti radical, sous la direction des noms les plus compromis dans les sociétés secrètes, invoquant les souvenirs du passé, appelaient l'insurrection le plus sacré des devoirs; l'insurrection prompte, inévitable, et les principes de 1793 recevaient des hommages solennels; les autres, plus modérés, se bornèrent à dégrader le pouvoir établi, à priver le ministère de toute force morale, le roi de toute initiative. Ai-je besoin de dire que ce n'était là qu'un vaste plan d'agitation dirigé par le vieux parti conspirateur, qui espérait se glisser au milieu des grandes secousses publiques et s'emparer enfin du gouvernement? On voit parmi eux les chefs des sociétés secrètes en province, qui cherchent encore un moyen de tenter un grand assaut contre le pou-

voir; la plupart des condamnés politiques dans les procès de 1834 et de 1839 devant la cour des pairs; les amnistiés surtout se montraient les ardents promoteurs de ces banquets où les plus rudes attaques étaient multipliées contre l'établissement de 1830.

On ne s'explique que par l'irritation, la colère et un certain aveuglement d'esprit la complicité de la gauche modérée et du centre gauche dans ces banquets. Je conçois très-bien que ceux qui voulaient renverser la monarchie de Louis-Philippe pussent s'associer à ces actes révolutionnaires qui jetaient une si grande perturbation dans les esprits; mais M. Barrot, M. Malleville, M. Duvergier de Hauranne avaient-ils ce dessein? Évidemment non; ils avaient trop de liens avec la monarchie de 1830 : M. Barrot, toujours traité avec tant de bienveillance par Louis-Philippe, groupait, par sa famille, des places, des honneurs, des traitements; lui-même n'avait pas perdu tout espoir de prendre place dans un cabinet présidé par M. Thiers; mais M. Barrot était trop entraîné dans le mouvement pour comprendre toutes les conséquences de ses démarches; la popularité l'enivrait. *Le National*, qui connaissait ce faible, le tenait constamment en crainte avec un article de menaces, ou l'alléchait avec un article laudatif, de manière qu'il était conduit avec un art tout particulier vers les desseins avoués de la révolution. Le dépit et la colère ont aussi de grandes faiblesses, des illusions étranges, et comment un homme considérable tel que M. Duvergier de Hauranne pouvait-il croire que les banquets étaient une forme constitutionnelle de manifester une opinion? On parlait des agitations d'O'Connell, de ces grandes manifestations irlandaises comme d'exemples pacifiques qui pouvaient être imités chez nous. La multitude, vive, inconsistante, spirituelle en France, pouvait-elle jamais se comparer à la masse grossière et inerte de la Grande-Bretagne? Cependant, le mot d'ordre venu du centre gauche était l'agitation pacifique, nouvelle forme des opinions entraînées en dehors des lois et des chambres.

L'histoire doit dédaigner le récit de ces banquets qui élevèrent une tribune bruyante et factice à côté de la tribune des deux chambres. Il fut dit dans quelques-uns de ces banquets des paroles si hardies que M. Barrot et ses amis voulurent protester. Déjà des nuances formées au sein même du parti démocratique annonçaient les divisions d'avenir : on en vint à ce point de formuler d'avance les discours dans chaque banquet de ville en ville pour savoir si l'on pouvait y assister : anarchie dans l'anarchie. Les plus célèbres de ces banquets furent ceux de Thorigny, du Château-Rouge, etc.; et la bourgeoisie, aveugle, applaudissait à ces manifestations qui jetaient un nouveau désordre dans les idées. Il y avait chez M. Barrot une véritable inexpérience des tendances définitives de l'opinion révolutionnaire; avec trop de confiance dans sa force, il s'en croyait le maître, tandis que les démocrates se jouaient de lui en l'alléchant tour à tour par l'éloge, ou en le menaçant par la censure. M. Thiers se tenait à l'écart de tous ces banquets dont il connaissait la portée. S'il laissait agir ses amis, c'est parce que l'ambition d'obtenir un portefeuille lui faisait employer tous les moyens; comme il se croyait possible dans une combinaison ministérielle, il ne voulait pas avoir contre lui l'antécédent des banquets, qui ne lui permettrait plus de sévir vigoureusement contre les menées publiques ou secrètes de la démocratie.

Le ministère de M. Guizot, à cette époque, trop exalté dans sa victoire électorale, ne s'était pas assez inquiété d'abord de ces banquets dont les excès mêmes paraissaient utiles pour la cause de l'ordre. Aux esprits sceptiques et mécontents dans le parti modéré, il semblait utile de montrer incessamment le spectacle du désordre afin de leur imprimer une certaine terreur; ces âmes pusillanimes, le ministère espérait se les rallier en leur donnant le spectacle des mauvaises tendances de partis. « Voyez, pouvait-il dire, où l'on veut vous conduire; la société est ébranlée jusque dans ses fondements, et vous songez à nous faire de l'opposition! Toutes les nuances doivent s'effacer devant le péril commun! » Jeu bien dangereux que celui qui se félicite du mal pour en tirer le bien, et qui exalte les mauvaises tendances d'un pays pour en tenter la répression. Hélas! souvent le mal reste, et le bien est vaincu dans la lutte.

Le ministère ne voyait nullement cette conséquence; une majorité parlementaire lui paraissait la force suffisante pour conjurer tous les périls. Ainsi était, je le répète, la tendance personnelle de M. Guizot, la suite et le fruit de son éducation toute représentative, car il allait rarement au delà des combinaisons de la chambre. L'auteur de ce présent livre fit paraître, à cette époque, une brochure politique, ou plutôt un volume qui produisit un grand retentissement, parce qu'il révélait la véritable situation du pouvoir et des partis sans en déguiser les plaies. Ce livre portait le titre : *Du Ministère de M. Guizot et de la Majorité de* 1847. Tout en faisant l'éloge de M. Guizot, qu'il aimait et honorait,

l'auteur ne dissimulait aucune des plaies de l'état social, spécialement celle du prolétarisme, qui rongeait si profondément toute la force du pays : il reprochait au pouvoir, aux chambres, de ne pas s'occuper des classes ouvrières pour les moraliser, les éclairer, et leur donner un bien-être auquel elles avaient droit. Selon l'auteur de ce livre, l'Europe était minée par des catacombes égalitaires et communistes, semblable à la société romaine quand parut le christianisme, et bientôt l'explosion éclaterait. La conclusion de ce livre était celle-ci : « Occupez-vous un peu moins de votre majorité de chambre, et un peu plus de la plaie hideuse du prolétariat et de la révolution qui s'en empare. »

Le ministère de M. Guizot fit attaquer cette conclusion avec cette raillerie parlementaire d'un pouvoir qui se croit fort de l'assentiment de la majorité et n'a besoin ni de conseil ni d'appui, comme si, dans l'état des esprits, avec les accusations qui pesaient sur la chambre, on ne sortait pas de toutes les questions de majorité pour entrer dans les voies de l'inconnu ou plutôt de la révolution pleine et entière ! Que pouvait être une majorité accusée de corruption en face de la tribune démocratique, des banquets déclamateurs et des associations si populaires, si vivaces, si actives ? La chambre n'avait plus la force nécessaire pour faire respecter et craindre les pouvoirs légitimes de la société.

La question qui devait surtout priver la majorité de la chambre de sa force morale, c'était celle de la réforme électorale, vivement réclamée par toutes les classes et flétrie comme l'origine de la corruption, car une majorité nommée en vertu d'une loi dont l'insuffisance est reconnue, signalée, flétrie, est une majorité au moins compromise et sans force morale. Aussi le mot de *réforme,* dont personne ne fixait les limites et n'indiquait le sens réel, était-il l'objet de tous les toasts, et le but de tous les désirs immodérés et de toutes les accusations de partis. La réforme était désirée par une partie des députés ministériels et même par la fraction éclairée du cabinet, pourvu qu'on en choisît le temps et l'opportunité, et qu'elle ne fût pas imposée; on la croyait indispensable dans certaines limites, réglées par les pouvoirs.

Le roi Louis-Philippe ne partageait pas l'avis de ses conseillers, soutenu en cela par une fraction des conservateurs; ce prince, ayant conduit avec un certain bonheur les affaires d'État depuis quinze ans en vertu de la loi électorale actuelle, pensait les continuer dans les mêmes conditions : tout changement dans ses bases n'allait-il pas modifier les éléments politiques de son règne ? Et il croyait ce changement un malheur. La gauche parlementaire, interprétant dans un sens plus étendu que le ministère le mot de *réforme électorale,* appelait l'abaissement du cens, l'adjonction de toutes les listes des capacités, le vote au chef-lieu, et tout cela de bonne foi. Il pouvait y avoir dans la gauche de courtes vues de gouvernement, l'ambition légitime et naturelle d'arriver aux affaires et de leur donner une direction conforme à ses opinions et à ses antécédents; jamais la gauche parlementaire n'aurait désiré un résultat au delà de la régence, elle voulait réaliser cette devise subtile : Le roi règne et ne gouverne pas.

Le parti radical, qui faisait retentir si haut le mot de *réforme électorale,* ne s'en servait que comme d'un passe-port pour arriver paisiblement, anarchiquement, au triomphe de ses opinions qui existaient vivaces et profondes : la bourgeoisie, depuis 1839, croyait sérieusement que le parti républicain s'était perdu dans une infinie minorité d'impuissants et de désespérés; elle se familiarisait donc assez volontiers avec les radicaux réformistes, avec leurs opinions puritaines et leurs desseins patriotiques dont elle ne se rendait plus parfaitement compte. Les partis ont un admirable instinct pour changer de nom et d'étiquette lorsqu'ils s'aperçoivent que les vieilles dénominations font peur; les républicains s'étaient donné bien garde de se poser comme tels, ils s'approchaient même fort doucement de la bourgeoisie, caressant toutes ses jalousies contre le pouvoir et même sa faiblesse craintive d'un trop vaste changement. Aux yeux du parti radical, la réforme était un mot de passe pour arriver, soit avec le temps, soit par la violence, à la réalisation de la pensée de leur vie. Il ne fallait pas lui en vouloir, car il y avait chez les radicaux une profonde conviction, une existence tout entière consacrée à la fondation d'une république, pour les uns politique, pour les autres sociale et démocratique; telle qu'on avait espéré de la proclamer lors des trois tentatives de 1832, 1834 et 1839.

Tout cela était entendu et compris dans le mot de *réforme,* terrain communément choisi pour le toast de tous les banquets. Il y en avait eu partout, dans chaque cité et dans les plus petits chefs-lieux; en France, qu'une formule soit adoptée, elle se répand comme une traînée de poudre. On ne se réveillait donc qu'au bruit des banquets : la politique générale du système (c'est-à-dire le roi) y était toujours attaquée avec une vivacité ardente; on avait surtout dénoncé la corruption du pouvoir,

grief très-vague, mais qui saisit les masses, et trouve parmi elles des échos d'indignation, comme tout ce qui se rattache à la morale des peuples; les journaux faisaient toucher la plaie qui dévorait l'administration publique, incessamment traduite en police correctionnelle ou devant les assises; naguère n'y avait-il pas eu le procès Teste et des ministres pris en flagrant délit de corruption? Le but primitif de ces banquets avait été d'abord d'influencer les élections; une fois accompli, les radicaux changèrent de manœuvre, et les toasts, les discours furent destinés à flétrir la majorité de la chambre des députés.

Cette chambre venait de se réunir sous l'impression du discours de la couronne, rassurant dans sa forme générale, mais qui indiquait le mal moral et révolutionnaire du pays. Ces phrases de gouvernement ne servent à rien qu'à irriter les passions; mieux vaut quelque acte ferme et fort qui les comprime : je n'aime pas les pouvoirs qui font de la philosophie et des oraisons. Aussi le débat sur l'adresse, qui dura vingt et un jours, fut-il une arène bruyante : que de paroles impuissantes, enflammées! que de phrases inutiles! Peuple enfant et rhéteur, nous fûmes dignes du Bas-Empire! Jamais débat n'avait eu cette vivacité depuis 1832. Le duel fut à mort entre le ministère et l'opposition, sur la politique intérieure et extérieure. L'administration de M. Guizot, accusée de trahir la France au dehors, et de la démoraliser à l'intérieur, fut jetée aux gémonies; quand les passions grondent, les idées les plus simples s'enflamment, et les paroles les plus audacieuses paraissent à peine en harmonie avec l'état des esprits. L'expérience des événements, qui depuis nous a enseigné bien des choses, peut donc nous dire si le ministère de M. Guizot, pour la direction des affaires à l'intérieur et à l'extérieur, avait mérité cette réprobation. Après les pénibles épreuves auxquelles nous avons été condamnés, on pourrait examiner sérieusement s'il n'est pas des conditions générales de gouvernement auxquelles tous les pouvoirs sont soumis, quels que soient leur caractère, leur devoir et leur destinée : en toute supposition, était-il prudent et convenable, dans l'état des esprits, de mettre les masses en mouvement par une manifestation ardente?

Une vive et grande animation en effet se manifestait au dehors de la chambre des députés; chaque soir sur les boulevards, dans les lieux publics, on voyait se former des groupes agités qui discutaient hautement et hardiment les questions politiques, comme des clubs en plein vent. La bourse elle-même était affectée par une baisse de quelques francs. On passait par les plus étranges contrastes d'un vote de majorité parlementaire plein de confiance à la plus vive agitation politique. C'était le temps des drames sur les époques révolutionnaires, et l'un de ces drames joué au Théâtre Historique et tiré d'un roman de M. Dumas, *le Chevalier de Maison-Rouge,* attirait plus particulièrement l'attention publique. Ce drame n'avait rien de remarquable, si ce n'est qu'on y passait en revue toutes les scènes de la révolution; mais on y chantait un chœur imité d'un chant révolutionnaire de l'époque de 1791, sur le canon d'alarme du 2 septembre 1792; les paroles étaient solennelles, l'air retentissant, et bientôt il eut tous les honneurs de la popularité : chaque soir, lorsque la foule s'écoulait du théâtre, une multitude d'enfants ou d'hommes du peuple entonnaient ce chœur d'enthousiasme :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Les chants jouent un grand rôle dans les révolutions; ils servent de lien sympathique pour exalter les âmes. Tous ceux qui avaient vu par l'expérience les époques révolutionnaires savaient très-bien qu'en groupant les masses au son de quelques paroles, on finirait par les enivrer d'enthousiasme. Le tort du gouvernement d'alors fut de ne pas avoir compris cette situation nouvelle et de s'enivrer lui-même de sa force parlementaire. Le roi Louis-Philippe se croyait sûr de la position; le sentiment démesuré de sa capacité et de sa fortune s'était exalté au dernier point; absorbé dans des questions de diplomatie et de famille, ce fut une fatalité pour lui, dans ce moment de crise, de perdre le grand conseil de sa vie, celle qui l'avait soutenu de sa force, éclairé de ses avis et souvent entraîné vers les partis par quelque concession. Un des défauts saillants du roi Louis-Philippe était de faire servir les hommes d'instruments à sa politique, à ses desseins; et quand il les avait bien usés, bien épongés, il s'en débarrassait au plus vite : politique qui put avoir d'heureux résultats, tant qu'il y eut des hommes de rechange; lorsque tous furent usés, il en résulta un grand isolement. Le roi vieillard s'entourait de vieillards comme lui; le maréchal Sébastiani, le comte d'Houdetot, le maréchal Gérard, esprits fort réguliers, utiles peut-être dans une combinaison habituelle de gouvernement troublé par quelques accidents parlementaires, mais complétement incapables d'accepter la bataille sérieuse qu'on vou-

lait livrer au gouvernement. L'opinion générale de tous était que la lutte décisive devait s'engager nécessairement à la mort du roi, et que là seulement se déciderait la destinée de la monarchie de 1830. Voilà pourquoi, dans la séance d'ouverture de la chambre, chaque fois que Louis-Philippe paraissait en public, on étudiait son visage, ses traits, la force de ses jambes, les allures de son corps, et l'on disait : « Le roi s'affaisse, le roi n'est plus le même. » L'altération au reste était visible, et les conjectures se changeaient en espérance de révolution.

Tout était ainsi préparé pour une prochaine et inévitable lutte. Les plus impatients disaient : « Pourquoi tant de retards? Le moment est bien choisi; l'hésitation et la crainte sont dans le parti conservateur, qui appuie sans approuver; il faut marcher en avant avec hardiesse. » Les autres, avec plus de prudence, attendaient que les événements ouvrissent eux-mêmes une porte plus large; l'on devait trouver une occasion d'associer la grande majorité de la bourgeoisie au renversement de son œuvre; celle-ci se laissait aller doucement aux projets révolutionnaires. Que lui demandait-on, d'ailleurs? L'assistance à un repas politique.

La question de ce banquet avait dû nécessairement s'élever dans le conseil des ministres, peut-être avec moins de gravité qu'elle ne le méritait au point de vue de la révolution : y avait-il légalité dans ces réunions bruyantes, où la politique tenait une si large place? Les premières de ces réunions avaient été tolérées en province, et j'en ai dit les causes. Depuis elles étaient devenues bruyantes, politiques, universelles, et l'on annonçait un banquet surtout à Paris dans le douzième arrondissement, sujet d'une grande manifestation populaire; les souscriptions étaient partout ouvertes, et les noms de graves députés, autrefois conservateurs, s'étaient placés à côté des anciens membres des sociétés secrètes et des conspirateurs populaires.

Dans ce cercle la question allait désormais se décider : aux faiblesses du vieil âge, le roi joignait cet affaiblissement moral qui résulte d'une grande douleur; la mort de la princesse Adélaïde, je le répète, l'avait plongé dans une tristesse si sombre, qu'il ne voulait voir personne, à peine travailler, et pendant plusieurs jours il fallut les instances de la reine pour le faire consentir à recevoir quelques amis intimes. Le moral était affecté; les ministres ne purent l'aborder désormais que pour affaires de diplomatie dans lesquelles il se réservait la haute main. Lorsque la chambre fut réunie, à peine de rares réceptions vinrent un peu distraire la vie habituellement si monotone du château des Tuileries. Le roi, par cet esprit de domination qu'il conservait toujours, avait éloigné le prince de Joinville; le duc d'Aumale était à Alger. Seul, le duc de Nemours était auprès de lui avec le duc de Montpensier, alors à Vincennes. Le duc de Nemours n'était pas aimé; il n'avait pas surtout cette initiative qui peut enlever une position difficile par un coup de l'âme et du cœur. Il faut entrer dans ces détails de la vie domestique du roi et des princes, parce qu'aucun de ces incidents n'était inconnu aux partis qui suivaient chaque pulsation de la santé de Louis-Philippe afin de se rendre compte des chances plus ou moins grandes d'une bataille.

L'esprit d'opposition était parvenu à ce point d'irascibilité qu'on ne calculait plus les conséquences d'une démarche, d'un vote; on croyait qu'il s'agissait d'un simple acte de résistance, et que, comme en Angleterre, quelques constables suffiraient pour contenir tout dans l'ordre. Le banquet du douzième arrondissement serait-il toléré? ou bien la prohibition serait-elle absolue, complète? Pour se rendre compte de la résolution prise par le conseil des ministres, il faut d'abord se faire une juste idée des renseignements recueillis par la police sur l'état exalté de l'opinion publique. La préfecture, qui avait des ramifications partout, et que d'ailleurs plus d'un républicain prenait soin d'informer, savait à ne pas en douter « que les ennemis de l'ordre établi ne cherchaient qu'une occasion, un prétexte pour saisir les armes dans une lutte. Aux faubourgs de Paris on fondait des balles; il y avait des dépôts de poudre et de cartouches. » Il fallait que le pouvoir eût une indicible insouciance pour ne prendre aucune précaution. Sa sécurité venait sans doute de l'orgueilleux sentiment de sa propre force.

Déjà au mois de juillet 1847, on avait eu un essai d'insurrection dans la rue du Coq-Saint-Honoré, à l'occasion d'un fait insignifiant de travail et de salaire; l'émeute avait grandi, bientôt fortement réprimée : pourquoi n'en serait-il pas ainsi du banquet? Le conseil des ministres décida qu'il n'aurait pas lieu; si on le tentait, il serait empêché par la force. L'incident fut porté devant la chambre et la conduite du ministère approuvée par un vote : la question était de savoir s'il fallait un projet de loi particulier pour interdire le banquet, ou si le code pénal et les lois de septembre suffisaient. Quant à ceux qui avaient résolu le banquet du douzième arrondissement dans un intérêt d'opinion, allaient-ils y renoncer pour ne point engager une lutte dangereuse qui

mettait en présence d'une manière si vive et si bruyante le pouvoir et l'opposition? Si l'on était allé jusqu'au fond de l'âme de M. Barrot (le chef ostensible de la gauche), on aurait trouvé, avec la sincérité des principes, une certaine répugnance à poser la question dans des termes si nets qui allaient jeter tout un peuple sur la place publique. S'il y avait de la vanité, de l'amour-propre à contenir Éole soulevé, la grande tempête, mieux valait ne pas déchaîner les vents! Mais dans les résolutions de partis, ce sont toujours les opinions extrêmes qui entraînent les esprits tempérants; on n'est pas toujours maître de soi et des autres. Les choses étaient si fortement avancées qu'il n'y avait plus moyen de reculer; en conséquence il fut résolu par une fusion complète de l'ancien parti républicain et de la gauche, unis aux mécontents doctrinaires, que le banquet aurait lieu sans retard.

Cette résolution fut une inévitable affaire d'irritation et d'amour-propre. Les esprits sages et politiques se retirèrent de la lutte; les uns ne voulaient pas compromettre le gouvernement tout entier qui est la garantie des intérêts; les autres craignaient de jeter l'opposition dans une voie fatale. Les hommes de désordre et les ambitions irritées seuls persistèrent. A les entendre, la résolution du gouvernement n'était que le refus absolu du droit d'association, c'est-à-dire la négation de la faculté constitutionnelle de se réunir, garantie essentielle de toute liberté. Le *Journal des Débats* publia des articles très-remarquables sur cette distinction notable : « Il ne s'agissait pas du droit absolu de réunion que nul ne voulait nier, et pleinement exercé dans les banquets nombreux qui déjà s'étaient réunis en province; mais il croyait que lorsqu'un gouvernement, en présence d'un fait tumultueux, pouvait craindre un grand désordre dans la société, il avait le droit en lui-même d'empêcher la cause de toute perturbation publique; il n'y avait plus de pouvoir, plus de discipline sans cela. » Continuant ainsi l'examen moral de la situation, le *Journal des Débats* demandait sérieusement à M. Barrot et aux hommes de la gauche dynastique « s'ils pouvaient répondre de la tranquillité publique dans un si grand tumulte; il ne leur faisait pas l'injure de croire qu'ils seraient les chefs et les auteurs des perturbations; il les croyait des hommes d'ordre et de paix civique; mais n'était-ce pas imprudent d'avoir à sa tête, sur ses flancs, derrière soi, tous les ennemis du gouvernement établi? Du banquet pouvait donc naître une catastrophe : à qui la responsabilité? » Il y avait dans toutes ses paroles un ton de franchise triste et lamentable, et le style sérieux et calme des articles disait assez l'inquiétude de tous.

M. Odilon Barrot en effet, conjointement avec ses amis, était, je crois, très-préoccupé de l'engagement pris d'accomplir le banquet du douzième arrondissement dont il redoutait les conséquences pour l'ordre si violemment troublé : était-il en son pouvoir de reculer? Trois nuances très-distinctes entraient dans le mouvement de résistance : la gauche dynastique d'abord, qui ne faisait qu'un acte de parti en le restreignant dans des limites très-étroites, car elle avait crainte de voir un mouvement populaire prendre les proportions d'une révolte; alors de deux choses l'une : avec le triomphe du peuple était une révolution, et qui pouvait en calculer les conséquences? avec le triomphe du pouvoir, c'était une réaction qui donnait une immense force au ministère de M. Guizot et au parti conservateur. Les démocrates tempérés poussaient au banquet, parce qu'ils avaient toujours à gagner dans une grande émotion qu'ils ne croyaient pas, au reste, se résumer par la république; ils n'étaient pas complétement rassurés sur certains amis, les plus avancés dans les confidences de la révolution, et qui, eux surtout, voulaient en finir; je veux parler des adhérents de *la Réforme*, organe des comités démocratiques et armés, qui se montraient impatients d'engager une lutte; toute leur vie s'était passée à deux œuvres : la conspiration et l'expiation; l'une armée et sur la place publique, l'autre dans les prisons et les cachots, ce qui donnait à cette opinion un double caractère d'irritation et de sombres transports qui devait éclater comme un violent orage. Il n'y a rien d'irascible comme les amnistiés; car avec la liberté d'agir ils gardent le ressentiment d'une longue injure. Ceux-ci avaient bien promis d'être sages, de se modérer et de ne prendre les armes que plus tard, lorsque la poire serait assez mûre, pour me servir d'une expression devenue politique. Qui pouvait répondre de ces amis impatients et prêts à s'emparer de la première occasion? Ils n'avaient rien à perdre; le fiel au cœur depuis longues années pouvait déborder. M. Odilon Barrot, trop engagé pour reculer, ne s'en faisait pas illusion; il avait plus peur de ses auxiliaires que de ses ennemis. Les démocrates avaient de l'audace, un courage indomptable; ils disposaient de toutes les mauvaises passions, si puissantes dans une tempête publique.

On voit ces opinions, ces craintes se manifester dans les jours qui précèdent la résolution sur le banquet : mille avis se croisent, se séparent sur le résultat définitif. L'opinion la plus extrême, *la Ré-*

forme, veut porter nettement la lutte dans les faubourgs. « Le banquet annoncé n'est-il pas celui du douzième arrondissement? Il est simple de le placer au faubourg Saint-Marcel; les vastes locaux ne manquent pas, on sera tout à fait au centre des moyens d'action. » Les républicains ne disent pas qu'ils voulaient engager une lutte armée; selon eux, ils ne font que de la logique : le banquet du douzième arrondissement ne doit-il pas être célébré dans la circonscription administrative? La gauche dynastique oppose à cette conclusion logique la volonté très-expresse de ne jamais prêter la main au désordre : il ne s'agit pas d'une protestation locale, circonscrite dans certaines limites, comme celles d'un arrondissement, mais de la manifestation d'un droit positif et constitutionnel. C'est une protestation publique, une démarche, et non pas une manifestation révolutionnaire.

Pour ne donner aucun prétexte à l'autorité, on dut chercher un lieu vaste, spacieux, et pourtant propriété privée. M. de Thiard ne pourrait-il prêter un vaste local avenue Chateaubriand? Les Champs-Élysées sont larges avec mille issues qui permettront de s'y déployer avec les bannières de la réforme, celles des écoles et des divers métiers : la liste de souscription sera limitée, le banquet une simple manière de protester. Les journaux de M. Barrot faisaient de grandes théories sur le caractère paisible de la démonstration.

Ces précautions dictées par la gauche dynastique, comme condition de son concours, excitent au plus haut point le mécontentement du parti actif et à forte volonté : pourquoi ces atermoiements et ces peurs? On voulait une bataille politique, il fallait la livrer franchement, sans tant d'hésitations et de scrupules. *Le National,* organe des démocrates modérés, intervient encore pour calmer les esprits du comité de la *Réforme,* hardis, impétueux : on engage M. Ledru-Rollin à tempérer l'impatience de ses amis : n'avait-on pas à craindre une défaite? Si l'on voulait le concours de la bourgeoisie, il ne fallait pas la heurter dans ses précautions et ses scrupules. Il fut donc convenu de laisser la direction absolue du mouvement à la gauche dynastique qui seule en rédigerait le programme, parce qu'on voulait son concours, situation qui devenait un des grands soucis de M. Barrot. Il avait toutefois une si haute confiance dans sa popularité, qu'il espérait une procession calme de manière à rassurer ses amis craintifs de la chambre : « Tout ce bruit ne durerait pas plus d'une ou deux heures et il répondait de l'ordre. » Avec toutes les conditions de la probité politique, M. Barrot avait une idée extrême de son crédit sur les masses : c'est en quoi il se trompait avec une naïveté fabuleuse.

Au conseil des ministres il était toujours question de cette difficulté véritablement grave du banquet : si M. Odilon Barrot voulait éviter le conflit sérieux, armé, telle était aussi l'opinion du cabinet, et je dirai même de la majorité de la chambre; excepté chez quelques hommes d'ardentes pensées, toujours en minorité dans les causes, il y avait volonté de part et d'autre de finir la question judiciairement : à savoir, une fois la déclaration faite d'un lieu spécial pour le banquet, et conformément à la loi, un commissaire de police s'y rendrait pour faire sommation d'évacuer; les opposants se borneraient à protester pour maintenir le droit : le commissaire de police dressait procès-verbal du délit comme le voulait le code, et la contestation serait ensuite portée devant les tribunaux. On sortait ainsi d'une difficulté par un procès, on réprimait l'émeute en traversant le greffe, forme simple et légale; les tribunaux auraient solennellement décidé à qui le droit. Cette grande affaire, derrière laquelle était une révolution, devait se terminer par une amende de quelques francs, à la satisfaction de chacun : comme c'était voir juste!

Dans la soirée du 21, il y eut réunion des diverses nuances du parti opposant pour régler le cérémonial et la marche du cortége. L'opinion de tous fut que, pour imprimer un caractère immense et néanmoins calme à la démonstration réformiste, il fallait qu'elle comprît la population entière. Afin d'éviter le désordre au milieu d'une telle émotion, on devait, dans un programme, classer chacun par rang, déterminer les lieux de passage, les précautions prises, les cris qui seraient poussés; à ce sujet, un comité permanent, formé des diverses nuances de la gauche démocratique, publia un ordre du jour qui parut le lendemain dans toutes les feuilles de l'opposition. Ce comité parlait en gouvernement avec ses prescriptions et sa police : on devait marcher dans tel ordre, pousser certains cris et pas d'autres. Ces choses-là se voient en Angleterre, où elles sont dans les mœurs politiques. En France, pays ardent, il n'en est pas ainsi; dans tout rassemblement, la liberté est toujours proche de la licence et du désordre. Fallait-il poursuivre le comité, empêcher la réunion, ou bien la permettre en se contentant de la surveiller? Le comité allait jusqu'à ce point de convoquer la garde nationale sans armes et par légion. Si l'on veut se rendre compte de la résolution prise par le gouvernement, il faut contempler

d'abord l'état des esprits et des renseignements recueillis par la police sur l'événement si grave qui se préparait : il régnait en effet une agitation très-difficile à décrire depuis que la lutte était engagée sur ce terrain de la réforme électorale. L'opinion souvent s'empare d'une épithète, d'une dénomination avec frénésie; pourquoi? on l'ignore : c'est le résultat d'un incident, d'une sorte de fantaisie. On s'occupait donc partout de la réforme électorale, tandis que les intérêts par instinct voyaient avec une visible inquiétude la grandeur du débat porté non plus devant les pouvoirs légaux, mais dans la rue : on comptait les myriades infinies qui prendraient part à la démonstration; pourrait-on toujours les conduire avec sagesse, unité? Et la puissance morale du chef irait-elle à ce point de les contenir et de les diriger?

Il y avait donc, en perspective de cette lutte violente, baisse sur les fonds publics, exhaussement, du prix de l'or, tous les symptômes enfin qui révèlent une prochaine catastrophe; puis un de ces frémissements du pays auxquels les hommes d'État se trompent difficilement : du 15 au 21, le nombre des passe-ports fut doublé ; un grand nombre d'étrangers quittaient Paris; les doctrinaires dissidents citaient l'Angleterre où ces sortes de démonstrations si fréquentes ne causent aucun émoi. Le caractère français était si inflammable! La moindre étincelle pouvait produire un incendie, et l'on annonçait une prise d'armes de la démocratie derrière la démonstration pacifique.

Des renseignements plus positifs étaient aussi parvenus à la police ; il était impossible qu'en présence d'un événement si capital que la manifestation pour la réforme, il ne se préparât pas un complot. Telle est, en général, la tactique des partis : à l'abri d'un fait légal, ils essayent leurs desseins pervers; et, sous le couvert d'une démarche avouée, ils trament d'autres desseins, tout prêts à se montrer quand le premier assaut est donné. C'est une justice à rendre au parti républicain, jamais il n'avait désespéré de sa cause. Si quelques faux frères avaient dénoncé une organisation et les espérances d'avenir, les hommes de conviction étaient restés debout. De grandes pertes étaient pleurées : MM. Armand Carrel, Godefroy Cavaignac; mais l'élément actif avait grandi; ses forces étaient mieux organisées qu'au temps même de la *société des Saisons* ou des sections des *Droits de l'Homme*. Tous les rapports de police étaient unanimes : on savait, à n'en pas douter, que les sections ardentes étaient convoquées pour la manifestation du 22, et l'on désignait les chefs de complot, les propos tenus, les desseins arrêtés. Les cartons de la préfecture, classés avec une grande régularité, gardaient les dossiers de tous les sectionnaires et de leurs meneurs.

Il y avait chez le roi Louis-Philippe, comme chez M. Guizot, et en général dans tout le conseil des ministres, un sentiment presque puéril de la légalité; les habitudes constitutionnelles prédominaient chez eux au point qu'une arrestation préventive en dehors du cas de flagrant délit leur paraissait un fait exorbitant dans l'ordre des idées du gouvernement civil. Ce scrupule était honorable, et nul ne pouvait les en blâmer; mais quand on s'est résolu à cette politique d'honnête légalité, il faut adopter en même temps un système de concessions et ne pas se roidir contre les événements ou les oppositions avant qu'elles se fassent complots. Mieux donc eût valu céder M. Guizot devant l'opinion publique, composer un nouveau ministère pour donner satisfaction aux partis ameutés; mais puisqu'on voulait faire les hommes d'État vigoureux, les Richelieu, les Bonaparte, les puissantes têtes politiques, on devait s'assurer les moyens de réussir, et si quelques faits en dehors de la légalité absolue paraissaient indispensables, il fallait les oser, sauf ensuite la responsabilité devant les chambres et l'histoire. Il n'y a de fautes dans les situations difficiles que lorsqu'on ne réussit pas. Le conseil, ne voulant pas sortir de l'ordre régulier et légal, passa outre à l'examen de la question supérieure que la publication récente émanée du comité avait fait naître.

Cette publication, je l'ai dit, c'était le programme de la manifestation réformiste, l'ordre et la police établis par le comité lui-même. M. Duchâtel dut ainsi poser la question : « Peut-il exister dans l'État un pouvoir qui agite les masses et leur commande sur la place publique en dehors de l'autorité? » Cette question n'eût pas fait l'ombre d'un doute en Angleterre où ces sortes de programmes sont d'usage pour les processions politiques. En France, cela parut exorbitant, et, puisque la lutte était sérieusement engagée, M. Duchâtel conclut qu'on devait empêcher la manifestation politique par la force légale : ainsi, la procession réformiste ne serait pas plus tolérée que le banquet. Indépendamment du principe incontestable « qu'à l'autorité seule appartenait le droit de donner des ordres de police, » il y avait encore ce droit de toute vérité, à savoir : qu'un gouvernement doit toujours veiller à la sécurité d'une capitale aussi considérable que Paris : à lui seul il appartient d'examiner, sous sa responsabilité légale, chacun des actes qui peuvent

troubler la paix du pays. N'y avait-il pas d'ailleurs une loi formelle contre les attroupements? et quel plus fort attroupement que celui de plus de cent mille hommes? Si le gouvernement avait pensé jusque-là qu'un procès-verbal suffirait pour constater le délit et porter la question devant les tribunaux, il n'en était plus ainsi depuis la promulgation du programme officiel du comité. Le gouvernement, à moins de s'abdiquer lui-même, ne pouvait tolérer cette manifestation. M. Delessert, comme préfet de police, chargé des derniers ordres du cabinet, dut faire occuper le lieu indiqué définitivement pour le banquet aux Champs-Élysées près la rue de Versailles. Un arrêté du préfet de police rappela la loi sur les attroupements et la dispersion de la multitude *etiam manu militari*. On passa ensuite à l'examen de la question des forces qu'on pourrait opposer à la multitude réformiste.

Depuis longues années toute la préoccupation du roi et de son conseil militaire s'était portée sur les meilleurs moyens de réprimer une grande émeute à Paris, si jamais elle surgissait bruyamment : les fortifications à l'extérieur, un système de stratégie intérieure, l'armement des corps de garde nouvellement construits semblaient mettre Paris définitivement à l'abri de toute surprise. On perdait même jusqu'à l'idée d'une sérieuse émotion de peuple, tant les précautions paraissaient complètes : une position étudiée pendant dix ans pour défendre une place de guerre ne doit-elle pas être inexpugnable? Le plan d'occupation militaire de Paris, arrêté par le maréchal Gérard, rectifié par toute l'école de l'état-major, devait refouler les ouvriers des faubourgs du centre aux extrémités; de grandes rues stratégiques avaient largement ouvert des issues aux troupes pour les libres manœuvres dans la ville avec des points de communication faciles.

On avait trente-cinq mille hommes sous la main au premier coup de baguette; trois mille cinq cents cuirassiers qu'on voulait montrer comme puissance de corps et de chevaux. Dans trois heures, avec le chemin de fer, on pouvait encore réunir vingt-cinq mille hommes de belles troupes, sans compter les sergents de ville et les gardes municipaux, qui, en d'autres temps, seuls avaient suffi pour réprimer l'émeute : on était donc en pleine sécurité comme force militaire : quelle faction pourrait entrer en lutte avec plus de soixante mille hommes? Des précautions furent prises, les commandements donnés. Le ministre de la guerre rassura pleinement le conseil sur l'esprit et le dévouement des troupes. M. le duc de Nemours en connaissait d'ailleurs tous les états-majors comblés de ses bontés. Une seule chose avait été omise, c'était la tendance révolutionnaire qui était dans l'air, la malheureuse hésitation de la garde nationale, le désordre du commandement et la faiblesse des tiers partis qui viendraient mêler leurs transactions à la force militaire. Il ne faut oser la rigueur qu'à la dernière extrémité; mais quand le pouvoir s'y est déterminé, il doit y marcher droit sans hésiter sur ses actes.

Le défi ainsi jeté et accepté, qu'allait faire le comité de la réforme et du banquet? Une certaine terreur et un véritable désordre régnaient parmi ses membres. Le parti de M. Odilon Barrot craignait d'engager trop loin sa propre responsabilité dans une lutte dont il envisageait avec effroi toute la portée; vaincu, on serait traité en séditieux, on perdrait la partie constitutionnelle en grandissant la situation de M. Guizot; vainqueur, à qui serait l'avenir? M. Odilon Barrot regardait à côté, devant, derrière lui, et sur tous les points il avait peur. A vrai dire, la gauche dynastique préférait entrer en arrangement avec Louis-Philippe qu'avoir à contenir de si terribles auxiliaires; sa mémoire était toute remplie des annales des sociétés secrètes. Le parti républicain modéré, qui jouait le rôle de médiateur entre la gauche et les extrêmes, avait les mêmes craintes que M. Barrot; tous auraient donc accepté comme un grand succès la formation d'un ministère de la gauche avec une réforme électorale : « Ils avaient assez de la conspiration, l'âge du repos était venu pour plusieurs, » d'autres avaient grand'peur de leurs amis. Tous étaient convaincus du danger d'une lutte actuelle; comme la gauche dynastique, ils devaient renoncer au banquet, obéir à la force. Restait donc *la Réforme*, et son parti, qui représentait les sociétés secrètes, appelait, au contraire, la lutte la plus prompte, la plus vigoureuse : plus de transactions, et, s'il le fallait, la bataille des rues. Au demeurant, il espérait toujours une heure de surprise pour s'emparer de la société comme l'avait tenté M. Barbès en 1839.

Dans ces graves circonstances, M. Odilon Barrot crut indispensable, dans la séance du 22, d'interpeller le cabinet sur ce qu'il comptait faire relativement au banquet, et M. Duchâtel n'hésita pas dans sa réponse : « Déclarant que jusqu'au programme publié le matin dans les journaux, il avait cru qu'il ne s'agirait que d'une affaire de procès-verbal; mais que puisqu'il y avait un pouvoir en dehors du gouvernement et des chambres, pouvoir qui agissait, ordonnait des choses de police, le conseil avait résolu unanimement d'empêcher la manifestation

du lendemain. » La majorité s'associa aux paroles de M. Duchâtel, et dès lors légalement le pouvoir fut en règle dans l'exercice de l'autorité constitutionnelle. M. Delessert, préfet de police, fut mandé pour la rédaction d'un arrêté sur les attroupements; préparé au ministère de l'intérieur, cet acte rappelait les lois et les ordonnances de police pour le maintien de l'ordre et la répression de l'émeute, annonçant que toute manifestation illégale serait immédiatement comprimée par la force. Cet arrêté, affiché avec profusion, fut presque partout déchiré. Déjà dans la soirée des attroupements considérables se formaient sur les boulevards, dans les rues populeuses; on parlait tout haut contre le gouvernement du roi, et de temps à autre éclatait dans les airs, avec le cri de : *Vive la réforme,* le chœur des Girondins : « Mourir pour la patrie, » chant de guerre de la nouvelle révolution et qui devait préparer ses héros à toutes les violences.

Cependant l'opposition, le soir, se réunit pour aviser aux moyens qu'imposaient les circonstances. Il y avait dans la gauche dynastique une vive et grande animation : devait-on persister dans la volonté de faire le banquet malgré les actes de l'autorité prévenue et si bien préparée pour la répression? Qui n'en voyait l'imprudence? Si M. Barrot était certain de soulever les masses, il ne voulait pas s'exposer aux conséquences d'une lutte inégale à ses yeux. Le comité de la gauche partageait la sagesse de cet avis, et l'on parvint à le faire accepter par les démocrates modérés. Il faut remarquer que dans toutes ces démarches la gauche dynastique et les républicains tempérés avaient marché de concert sans se séparer jamais; les notes rédigées en commun étaient simultanément publiées par les journaux de l'opposition. *La Réforme* seule déclara qu'elle ne pouvait se contenter de cette déclaration, et que ses amis aviseraient. Le plan accepté par la gauche unanimement était de renoncer au banquet; en même temps un certain nombre de députés déposeraient sur le bureau de la chambre un acte d'accusation contre le ministère, fondé, entre autres griefs, sur la violation des droits les plus sacrés du pays, la faculté légale de se réunir.

Il y avait peu d'espérance de faire accepter par la majorité une accusation qui la flétrissait elle-même si profondément associée au ministère; mais on voulait répondre par un acte à la situation des esprits irrités en leur jetant en pâture l'accusation contre le ministère. Le but surtout, c'était de répandre une grande et vive émotion dans le pays : une révolution en serait-elle la conséquence? Les uns la désiraient, les autres s'en lavaient les mains, comme d'un état de choses que la résistance du roi avait nécessité. Ils ne comprenaient pas toute la portée de ce mouvement qu'ils appelaient une agitation légale; comme si, lorsqu'on veut soulever les masses, on peut prévoir jamais les limites dans lesquelles on pourra s'arrêter! Les républicains purs, les sectionnaires allaient plus droit et plus haut. Leur vieille pensée était d'engager la bourgeoisie dans une première lutte contre le gouvernement monarchique, et, la séparation faite, d'intervenir avec leur bravoure, leur audace, et de s'emparer ainsi à leur profit du mouvement que d'autres voulaient limiter dans les petites allures de leur ambition.

Et quelle ambition, hélas! remuer tout un pays pour une intrigue, exposer la France à un bouleversement pour quelques portefeuilles! Toute la responsabilité des événements allait porter sur M. Barrot; il souriait à l'émeute avec la même quiétude d'esprit que lors du ravage de l'archevêché; toujours cette même sérénité satisfaite de l'école de M. de Lafayette et de Péthion. Cependant la justice veut qu'on rapporte qu'au dernier moment M. Barrot fit dire au roi « que ni lui ni ses amis ne se rendraient au banquet, dans la crainte de compromettre son gouvernement. » C'était trop tard!

CHAPITRE V.

Journées des 22 et 23 février 1848.

Les opinions historiques, secondées par les enquêtes parlementaires, ont marché si vite et si hardiment depuis la révolution de février, qu'on peut juger aujourd'hui avec plus de sûreté et de certitude les hommes et les faits de cette étrange aventure. Que d'enthousiasmes refroidis! que de dieux et d'autels brisés! Un sourire railleur vient aux lèvres et un frisson au cœur lorsqu'on se rappelle les déclamations et les promesses, les doctrines puériles ou coupables qui, pendant quatre mois (25 février au 25 juin), ont livré cette société française, élégante et spirituelle, aux idéologues demi-barbares qui, en évoquant les mots sacrés de liberté et de fraternité, bouleversaient notre pays! Cette expérience, tristement subie, a rectifié le sens

politique de chacun; les douloureuses épreuves éclairent les esprits et rendent la raison de beaucoup droite et correcte.

Le 21 février au soir, la question politique et parlementaire était engagée dans des termes précis. Le comité des banquets, après quelques déchirements intérieurs, avait renoncé à la manifestation, en se réservant de déposer le lendemain une accusation politique contre le ministère de M. Guizot, et à son tour le cabinet déclarait « qu'étant en mesure de réprimer toute tentative de désordre, il s'opposait à la manifestation tumultueuse des banquets. » Dans un temps ordinaire, on aurait pu croire la difficulté ainsi terminée: de quoi s'agissait-il en effet? D'un acte d'accusation porté devant la chambre, question de simple majorité; or, cette majorité était si liée au système ministériel, qu'elle repousserait la proposition de M. Odilon Barrot et de ses collègues. En bonne logique, sur quelles bases légales portaient les griefs contre M. Guizot? Quelle illégalité avait-il donc commise en dehors de la constitution? et ne suivait-il pas la loi de la majorité? Ceux donc qui faisaient cette proposition n'avaient pas l'espoir d'obtenir un succès de chambre; leur but était d'agiter le pays, mot alors consacré et devenu très-en vogue non-seulement dans la gauche, mais encore parmi ses nouveaux auxiliaires, MM. Duvergier de Hauranne, Rémusat, peut-être plus exaltés. Ces esprits d'une politique si fausse se laissaient aller à la rancune la plus vive contre le roi Louis-Philippe; cette fraction des doctrinaires, séparée de son système, ne lui pardonnait pas le dédain qu'il faisait de leur supériorité orgueilleuse.

Troublé par le sentiment extrême de leur popularité, nul de ces superbes esprits n'avait prévu que les masses, une fois agitées comme l'Océan, ne se calmeraient pas; que c'est un crime social, quel que soit le gouvernement établi, de soulever les multitudes sans frein. Soit donc qu'il y eût feinte ignorance de la publication faite le matin par le comité, soit qu'en effet cette note n'eût pas été connue, le 22 à la pointe du jour on vit des masses compactes de prolétaires descendre des grands faubourgs et se diriger par les boulevards et les quais vers les Champs-Élysées, lieu désigné pour le banquet. Il y avait certes dans cette foule une majorité de curieux qui allait là comme au spectacle; mais aussi, pêle-mêle confondus, les sectionnaires hardis, vieux débris des sociétés secrètes, étudiaient le terrain pour s'en emparer vivement et par surprise. Les ateliers étaient travaillés, et les sectionnaires en blouses, confondus avec les masses, leur communiquaient leurs impressions de révolte. La blouse était recommandée par les instructions du comité insurrectionnel, parce que, vêtement commode, on pouvait également la placer sur un habit, une veste, et la secouer au besoin, sorte d'uniforme de guerre dans les émeutes. Les éclaireurs avaient l'ordre également de rendre compte aux comités sur cette question : « La bourgeoisie est-elle suffisamment mécontente pour se joindre à un mouvement ou au moins pour le laisser s'accomplir sans trop d'opposition? » Surprendre la société, n'était-ce pas ce qu'on avait déjà tenté en 1839?

Dans cette foule qui arrivait des deux faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau (grands vomitoires de travailleurs), on voyait une multitude de femmes et d'enfants à qui déjà les sociétés secrètes réservaient un rôle actif : la troupe de ligne oserait-elle tirer sur de si faibles créatures? et ce rôle odieux, l'accepterait-elle longtemps? On exploitait la pitié des soldats; la lecture ardente des annales de la révolution française avait exalté la tête de quelques-unes de ces femmes qui rêvaient le rôle de Téroigne de Méricourt, vile et sanglante créature poétisée par M. de Lamartine. D'autres étaient liées par le cœur ou une vie de désordre aux étudiants et aux ouvriers; quelques courtisanes encore, par caprice ou par besoin d'émotions, se déguisaient sous la blouse ou l'habit d'homme, comme dans les bals des époques de saturnales et de plaisirs, afin d'exciter les ouvriers à l'ivresse et au désordre. Les femmes, parce qu'elles éprouvent plus vivement, vont aux excès du bien et du mal, au ciel ou aux enfers, sans milieu : l'émeute n'est-elle pas un carnaval sanglant de peuple?

Le rôle des enfants était aussi assigné dans les émotions de rues; le gamin de Paris, ennobli sur le théâtre, tant vanté par les romans, est un mélange d'une nature railleuse et insouciante, bonne et perverse à la fois, ne redoutant aucun danger, destructeur par instinct, agile comme un chien d'arrêt pour se précipiter sur sa proie. Les sectionnaires n'avaient point oublié qu'en 1830 des enfants s'étaient élancés sous les pas des chevaux, et là, rampant comme des couleuvres, ils avaient tué d'un coup de pistolet plus d'un officier de la garde royale échappé à Austerlitz, à Iéna, et dédaigneux d'ensanglanter son épée dans des poitrines de douze ans. On voyait donc de ces bandes d'enfants au milieu des rues, conduites par des hommes plus âgés en blouses qui entonnaient le chant célèbre des *Girondins;* M. de Lamartine donnait ainsi l'âme et l'esprit

à cette première agitation des rues. Il y a toujours beaucoup de mélodrame dans les émeutes de Paris, généralement accomplies par le peuple des amphithéâtres et du parterre sur les scènes du boulevard où la révolte était journellement enseignée.

Cette journée du 22, le gouvernement, au reste très-résolu d'empêcher le banquet, n'avait pris que des mesures d'ordre et de police; il ne voulait pas engager un conflit : deux bataillons de la garde municipale et deux escadrons de la même troupe étaient groupés et dispersés à la fois dans les Champs-Élysées et sur la place Louis XV, bientôt inondés de peuple. Chez tous les hommes accoutumés à l'esprit des masses, il devait y avoir cette conviction que les têtes étaient ardentes, la bourgeoisie un peu complice, et qu'il suffirait d'une étincelle pour allumer un immense incendie. Les uns lisaient et commentaient les journaux, déclamateurs et séditieux; les autres haranguaient la multitude. Dans ce grand mélange de conditions et d'habits, de fête et de guerre civile, les curieux surtout se trouvaient en majorité; on n'aurait pu distinguer si cette foule se portait à un feu d'artifice ou à la chambre des députés pour la dominer par l'émeute. Les choses en étaient ainsi à deux heures, lorsque M. Odilon Barrot et ses collègues vinrent déposer à la chambre des députés l'acte d'accusation contre le ministère de M. Guizot, publié déjà dans les journaux du matin.

Cet acte, au point de vue parlementaire, ne pouvait subir une discussion sérieuse : de quoi accusait-on le ministère? Après les vagues et niaises accusations d'avoir trahi la politique au dehors, et la révolution au dedans, on dénonçait le cabinet comme coupable d'avoir empêché les citoyens de se réunir dans un banquet : où était la loi violée, et le prétexte d'une accusation? Le code même ne contenait-il pas cette prohibition du droit de se réunir tumultueusement? D'ailleurs, avant toutes lois existantes, n'y avait-il pas l'éternel principe de conservation et de police sociale qui arme les gouvernements contre tout ce qui trouble l'ordre public? Singulière école que celle de M. Barrot! elle semait à pleines mains les tempêtes avec une sécurité idéale. Que voulait-elle au demeurant? Briser le pouvoir de M. Guizot et surtout agiter les masses, comme si déjà le désordre n'était pas suffisant dans les cœurs et les esprits. Cette opinion étroite et remuante n'en voulait certes pas à la dynastie; elle n'avait donc pas d'excuse ni de motifs dans sa marche politique. On conçoit très-bien qu'un parti de renversement agite les multitudes pour arriver à ses fins; mais pour un parti qui veut conserver, c'est une étrange aberration de l'esprit et de l'âme que de provoquer un combat sur la place publique.

La gravité réelle de la situation politique venait surtout de la mauvaise attitude de la bourgeoisie et de la garde nationale, sa véritable expression armée. Deux idées paraissaient les préoccuper en dehors de toute considération : l'antipathie pour M. Guizot et la réforme électorale. Sous l'action incessante de la presse, la bourgeoisie s'était passionnée sans savoir pourquoi, sans comprendre la portée de son insistance, et cet aveuglement lui faisait servir ses ennemis, les sectionnaires, les membres les plus avancés du parti démocratique. Or il ne fallait pas que Louis-Philippe se le dissimulât : le gouvernement de 1830 avait commencé par les barricades et s'était appuyé sur la classe moyenne : pouvait-il oublier ces faits antérieurs dans la résistance qu'il voulait opposer à l'opinion publique? Non certes, et le roi s'en aperçut bientôt. Aussi son gouvernement hésita-t-il d'abord à convoquer la garde nationale, intermédiaire naturel entre le pouvoir et le peuple, et devenue alors une force très-incertaine. Le caractère de toute milice bourgeoise est d'avoir une opinion personnelle sur les affaires d'État, et de mettre comme condition à son concours le triomphe des hommes et des idées qui lui sont sympathiques. C'est ce caractère mélangé d'ordre public et de transaction avec le désordre que les Anglais ne peuvent comprendre.

Il faut accepter cette institution telle qu'elle est, ou ne pas s'en servir : vouloir que la nation armée n'ait pas une opinion sous les armes, c'est méconnaître la nature des choses et la tendance du cœur humain; la garde nationale n'était pas seulement une force, mais encore un pouvoir constitué. Ceci pouvait ne pas être régulier et légal, ne pas être compris à l'étranger; c'était réel et vrai en politique, et par ce côté seulement il faut voir les questions. Il était avéré que la garde nationale, hostile au système de M. Guizot, s'était fanatisée pour la réforme qu'elle ne comprenait guère. Aux dernières élections, le choix des officiers avait porté sur des hommes d'une opposition très-avancée, et leur esprit s'était infiltré jusqu'aux derniers rangs du simple soldat. Aussi l'opinion des généraux d'une certaine énergie militaire était qu'on devait s'abstenir de convoquer la garde nationale, afin de ne pas jeter le désordre et la confusion dans les rangs de l'armée; car si la garde nationale hésitait un moment, la fidélité des soldats serait ébranlée. On

eut d'abord la pensée de trier la garde bourgeoise, bataillon par bataillon, homme par homme, ce qui était à la fois un mensonge et un outrage.

Cet esprit de la bourgeoisie était un fait dont on devait tenir compte, et il y avait à ce moment diverses intrigues qui s'y rattachaient; je ne parle pas des révolutionnaires ardents, qui, à travers ces hésitations et ces désordres, espéraient leur triomphe, mais des hommes d'un esprit tempéré, qui aspiraient au pouvoir à la suite d'une opposition exprimée par la garde nationale. A la tête de ce parti était M. de Montalivet, fort dévoué au roi Louis-Philippe, sans doute, mais tellement dessiné contre le ministère de M. Guizot, qu'il n'hésitait devant aucun moyen pour le renverser, et croyait de bonne foi en cela rendre service à la couronne. Ainsi l'attitude hostile de la garde nationale ne déplaisait pas à M. de Montalivet, qui en aurait fait volontiers un argument contre le cabinet de M. Guizot. Autour de lui se groupait une grande partie des états-majors de cette garde nationale; et ce qu'il y avait de très-grave, M. Jacqueminot, lui-même, que des liens d'alliance rapprochaient si particulièrement de M. Duchâtel, faisait de l'opposition au cabinet. Une intrigue politique aggravait ainsi le danger révolutionnaire de la situation; on se disputait pour un ministère, tandis qu'il s'agissait de la société tout entière menacée; et ces séparations engendrées par les répugnances et l'ambition laissaient la place libre aux sectionnaires qui marchaient à un bouleversement absolu. Il y avait tant de nuances et de catégories, que le maréchal Bugeaud, si dévoué, si ferme, faisait ses conditions ministérielles pour soutenir le système du roi.

D'un autre côté, le cabinet de M. Guizot, plein de confiance dans les immenses moyens de répression, semblait ne point s'inquiéter du résultat de la lutte. Il y voyait même un moyen de raffermir sa force ministérielle : le danger de la situation n'allait-il pas lui rattacher les consciences incertaines et grouper la chambre autour de lui? Les habitudes de la vie parlementaire dominaient tellement toutes les autres, que les ministres n'apercevaient, dans les symptômes d'agitation, qu'un moyen de mieux diriger la majorité. Le grand tort de tous ces hommes d'État était de ne pas avoir étudié suffisamment le caractère de la résistance révolutionnaire; ils faisaient résulter une force de cohésion du danger même sans remarquer que, lorsque les répugnances et les haines sont arrivées à un certain point d'exaltation, la peur des grandes catastrophes ne peut opérer un rapprochement : quand un mouvement commence, qui peut en calculer la portée et voir le point où il s'arrêtera? Tous les partis du gouvernement et de l'opposition marchaient ainsi vers l'inconnu; les sectionnaires seuls agissaient résolûment, parce qu'en l'état des esprits et des incertitudes de la garde nationale, ils pouvaient se glisser avec leurs desseins de renversement politique.

Toute la journée du 22 février se passa en promenades en groupes vers les Champs-Élysées, jusqu'à cinq heures que les désordres et les attroupements compactes commencèrent avec une certaine énergie. Quelques centaines de blouses, précédées de nuées d'enfants, parcouraient les rues de Paris, silencieuses et craintives : sur leurs pas, ils brisaient les lanternes du gaz en chantant le chœur sinistre des *Girondins*. Les boutiques se fermaient à leur passage, car ces figures de révolution annonçaient le vol et le pillage : l'une de ces bandes traversa la galerie vitrée du Palais-Royal en répétant *la Marseillaise*, et se porta sur le magasin de l'armurier Lepage qui fut dépouillé. Une nouvelle bande prit le quai de la Mégisserie pour dévaliser d'autres boutiques d'armuriers, d'après le vieil ordre des sociétés secrètes : *Plus de lanternes, et des armes!* Une première barricade, élevée rue de l'Arbre-Sec, et la seconde, rue Bourg-l'Abbé, furent immédiatement enlevées et détruites par la garde municipale, brave et digne troupe. Il régnait une grande agitation, une vive crainte dans les divers quartiers de Paris, où l'on essayait des barricades. Les rapports de police annonçaient « que les sociétés secrètes s'étaient déclarées en permanence, qu'un mouvement général était décidé; des sectionnaires partout répandus, jusque dans plusieurs villages de la banlieue, se disposaient à pénétrer dans la cité où une véritable bataille se livrerait le lendemain au jour. » M. Delessert put le soir communiquer tous ces renseignements au conseil.

Que devait faire en pareille crise le gouvernement du pays, et que fit-il pour accomplir une si considérable mission, celle de garder son droit et la loi? Il y avait d'abord une première action de la police chargée de la sûreté générale de l'État; depuis dix-huit ans de gouvernement établi et de répression active et continue, il était impossible que la police manquât de renseignements sur les chefs de complots, les fauteurs et complices de toutes les conjurations : les cartons de la préfecture étaient remplis de dossiers sur chaque sectionnaire et de rapports secrets, œuvres le plus souvent des républicains eux-mêmes, agents de police très-habiles.

Puisque des sectionnaires se mettaient en flagrant délit de complot et de révolte ouverte, quoi de plus légal que de procéder à des arrestations immédiates et préventives? On savait aussi que des chefs actifs étaient dans les bureaux de deux ou trois feuilles, pourquoi ne pas y faire des descentes de justice ? N'y avait-il pas un motif justifié de mettre Paris en état de siége pour suspendre les journaux qui, le lendemain, allaient incendier les imaginations et les cœurs ? Quand un gouvernement se décide à lutter contre les partis, il doit le faire par tous les moyens et avec énergie. Il n'y a jamais que deux routes ouvertes devant un pouvoir : céder, et alors loyalement, largement et sans arrière-pensée; ou résister, et alors avec toutes les forces que la société lui a confiées, et il le doit, sous peine d'être inflexiblement jugé par l'histoire.

Si le gouvernement ne prit pas ces précautions, c'est que, sans doute, il se crut assuré de la répression par l'armée, et que M. Guizot était passionné pour la légalité. Peut-être même désirait-il une bataille, afin d'en finir d'un seul coup avec la faction conspiratrice, jeu très-imprudent. Le soir du 22, la situation parut assez grave pour qu'il fût résolu d'appliquer le plan du maréchal Gérard (1839) sur l'occupation militaire de Paris, complété depuis cinq ans par un système de fortifications. Ce plan, très-simple et fort étudié, reposait sur la position stratégique de la capitale. Paris est une des places les plus faciles à protéger et à défendre : la Seine la coupe en deux, et le canal sépare encore une partie des faubourgs : refouler l'insurrection devait être la chose la plus aisée : des colonnes d'attaque sur les quais et les boulevards, des troupes massées aux Champs-Élysées, de fortes patrouilles lancées sur les larges voies stratégiques des rues Rambuteau et Saint-Antoine, appuyées sur les blockhaus et corps de garde; chaque pont occupé par de l'infanterie et protégé par deux pièces à mitraille; enfin l'état de siége, qui plaçait tous les pouvoirs dans les mains de l'autorité militaire. Mais, pour arriver à ce résultat, il fallait le concours de la bourgeoisie ou au moins sa neutralité; on devait redouter qu'avec ses ménagements et ses opinions politiques, elle ne vînt se placer entre l'armée et la répression, pour en empêcher le développement. La première condition de toute force militaire, c'est d'être libre dans ses mouvements, et telle n'est pas la condition de la troupe dans les rues de Paris, à moins d'avoir le concours de la bourgeoisie. Or celle-ci, avec son opposition personnelle, venait jeter des questions politiques à travers l'idée simple et nette d'une répression; elle se préoccupait plus du renvoi de M. Guizot que des tentatives menaçantes des sociétés secrètes; elle n'allait pas au delà de ses passions. On vit alors beaucoup d'intrigues à côté de la volonté et de la nécessité de sévir : des chefs, des colonels de la garde nationale, vinrent faire des conditions d'obéissance et poser leur programme à l'état-major et même au roi. Dans cette situation des esprits, puisqu'on s'était passé de la garde nationale le premier jour, on devait ne point la convoquer le second, afin d'éviter la confusion extrême qui allait se produire dans un corps raisonneur et divisé. Il n'en fut pas ainsi, l'ordre de battre le rappel fut donné malgré l'incertitude où l'on était sur le caractère d'obéissance et le concours de la garde nationale.

La nuit se passa silencieuse et inquiète; les instructions furent données pour l'occupation militaire de Paris sur de larges proportions. Le soir, aux flambeaux, on avait lu une proclamation de M. Delessert, préfet de police, suivie d'un arrêté sur les attroupements; tout cela dans l'ordre légal, sans mesure extraordinaire; il n'était question ni de l'état de siége, ni de mesures d'exception. Le côté faible du cabinet était un sentiment extrême de la légalité et de la stricte exécution des lois : est-ce que les conspirateurs la respectaient encore? et la loi suprême de l'État n'est-elle pas le salut public? L'occupation stratégique de la capitale se fit presque sans résistance; on démolit les quelques barricades élevées, et, le matin, on put voir un magnifique spectacle militaire : le temps était beau, le soleil à demi voilé; trente-cinq mille hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, campaient dans Paris, sur les boulevards, aux Tuileries, place Louis XV, au Carrousel, place de la Bastille, au Panthéon, tous très-martialement disposés à la répression. A sept heures du matin, le rappel battit pour convoquer la garde nationale, et cet ordre tenait déjà à une désorganisation complète du pouvoir et à son indicible faiblesse.

Toute la nuit s'était passée en négociations et en pourparlers, soit aux Tuileries, soit à la présidence du conseil, chez M. Guizot et M. Duchâtel, pour se tenir prêt à toutes les éventualités. On n'avait pas été sans reconnaître qu'il existait un certain ébranlement dans les convictions aux Tuileries. Si le roi personnellement montrait une vive fermeté, en répétant sans cesse « qu'il ne céderait pas, » il n'en était pas ainsi parmi ses conseillers habituels, sa famille, ses amis. A l'état-major de la garde nationale, on examinait sérieusement si le maintien du ministère n'était pas le seul obstacle à une conciliation de la royauté et de la bourgeoisie; et dès que cet esprit du

château fut bien connu du ministère, il dut prévoir toutes les éventualités de sa retraite. Était-ce découragement? Peut-être y avait-il dans cette démarche un désir d'être rappelé au pouvoir par la nécessité même, quand le péril serait arrivé à sa période extrême? M. Duchâtel, d'ailleurs, n'avait-il pas manifesté en toute circonstance la volonté de se retirer du cabinet? et par ce fait, sa dissolution était inévitable. Dans l'opinion de tous les hommes d'expérience, il n'y avait plus de salut que dans la constitution d'un fort pouvoir militaire, confié à M. le maréchal Bugeaud, nommé gouverneur de Paris, avec le commandement suprême des troupes. Or le maréchal était hostile au cabinet; les ministres s'attendaient qu'à son premier rapport, lui-même demanderait un nouveau ministère, mieux en harmonie avec les sympathies de la classe moyenne, qui oubliait ses intérêts à ce point de se faire partout complice de l'émeute.

Le tambour battait le rappel dans toutes les rues, et la garde nationale, par petits pelotons, se rassemblait sur les places d'armes. Sauf dans quelques bataillons, calmes et dignes pour la discipline militaire, il régnait partout une grande animation contre le ministère de M. Guizot et en faveur de la réforme; contrairement aux lois d'ordre constitutionnel, on délibérait pour ainsi dire sous les armes : les uns refusaient de marcher d'une façon absolue, d'autres y mettaient la condition essentielle du renvoi de M. Guizot et de la concession d'une réforme électorale. On s'imagine, dès lors, quelle confusion dans les rangs et quel désordre dans l'obéissance! A quel moment, grand Dieu! lorsque de toute part une population immense venait s'abattre des faubourgs sur le centre de Paris! A mesure que les troupes prenaient leur position, la foule devenait plus compacte; on voyait femmes, enfants, bourgeois, ouvriers s'approcher familièrement du soldat, s'entretenir avec lui, de manière à rendre impossible un mouvement sérieux de troupes; et au milieu du boulevard, des attroupements, inoffensifs jusque-là, qui passaient comme de larges ruisseaux à travers cette mer de baïonnettes, en y mêlant leurs flots de blouses et d'habits. Une telle mixtion de troupes et de peuple ne rendait-elle pas toute stratégie impuissante? L'ordonnance sur les attroupements autorisait la force militaire à faire usage de ses armes; la garde municipale, profondément dévouée à l'ordre, se mit en devoir d'exécuter la loi. Ce fut l'occasion de quelques conflits : comme la veille, des barricades s'élevèrent en petit nombre sur plusieurs points, près de la porte Saint-Denis, rue Montmartre; la garde municipale, insultée, attaquée, dut se défendre : il y eut déjà quelques blessés, mais en petit nombre.

Au milieu de ces conflits, un spectacle affligeant vint constater l'effrayant désordre d'idées dans lequel cette société était tombée. Que faisait la garde municipale, avec courage et dévouement? Elle préservait l'ordre, et sauvait la cité. Eh bien, de chaque côté du boulevard, dans les élégants cafés, dans les réunions et les cercles, on huait les braves gardes, ceux-là qui exposaient leur vie pour sauver la paix de la bourgeoisie. Celle-ci donnait raison à la multitude dégueniliée en s'unissant à elle pour pousser les cris de : *Vive la réforme! à bas Guizot!* Quand un officier général passait sur les boulevards, on le poursuivait, on l'insultait; et le maréchal Bugeaud lui-même, malgré ses gloires et ses services, n'eût point été épargné par cette foule ivre de sédition. Oh! l'histoire doit le dire, la bourgeoisie méritait bien les misères et les désordres qu'elle allait subir et racheter par son sang!

Un exemple plus triste encore fut donné par la garde nationale. A peine le rappel eut-il été battu le 23 à sept heures du matin, que les bataillons se réunirent à leur place d'armes; le nombre des gardes était très-peu considérable; ceux même qui vinrent au rappel, sauf une ou deux légions, y apportèrent un esprit de résistance et de mécontentement qui devait grandir encore le désordre. Les uns voulaient se placer comme intermédiaire entre l'émeute et l'armée pour préparer une transaction; les autres demandaient impérativement que l'on fît une démonstration pour la réforme électorale et contre M. Guizot. Parmi ces derniers se trouvaient quelques membres secrets des sociétés politiques mêlés dans les rangs de la garde nationale pour en dominer l'esprit; plusieurs officiers même, depuis les dernières élections, appartenaient au parti démocratique très-avancé. Il se passa plusieurs faits très-graves en vertu de ce mauvais esprit : des groupes de gardes nationaux s'opposèrent à la répression, et l'on vanta beaucoup une compagnie de la milice citoyenne, qui, réunie alors sur la place des Victoires, résista aux ordres d'un escadron de cuirassiers. Le commandant eut la faiblesse de céder; la seule menace d'une charge eût suffi pour dissiper cette puérile résistance. De tels exemples démoralisaient le soldat que l'on accueillait avec enthousiasme dans le mouvement populaire. Jusqu'ici c'était presque une fête, et la multitude, très-habile dans ses flatteries, faisait entendre le cri de : *Vive la ligne!* sorte de désarmement volon-

taire et moral de la troupe, inspiré par les sections conspiratrices depuis 1830 : comment réprimer une émeute qui se transforme pour ainsi dire en cris joyeux et d'amour pour le soldat?

On pénétrait partout sur les boulevards dans les rangs de la ligne, pressée, embrassée par la multitude enthousiaste et fraternelle; les officiers eux-mêmes se montraient très-fatigués de ce rôle de résistance passive en face d'ouvriers, de femmes et d'enfants, en présence d'une garde nationale mêlée à l'émeute ou mal disposée. De temps à autre, des charges de cavalerie, très-doucement accomplies, refoulaient les rassemblements qui se reformaient à quelque distance pour pousser les mêmes cris de : *Vive la réforme! vive la ligne! à bas Guizot!* Sur plusieurs points les gardes municipaux opéraient des arrestations, et l'on voyait alors des bourgeois, des élégants, des gardes nationaux, huer, siffler ces braves soldats qui faisaient leur devoir. Quant à Paris, jusqu'à onze heures (sauf les épisodes de quelques barricades enlevées), il offrait l'aspect d'un jour de fête et de revue sous le soleil. Il y avait à ce moment moins d'incertitude que de passions, plus de ressentiments que de prévoyance; seulement les voitures bourgeoises, les chaises de poste, abandonnaient Paris en masse par les chemins de fer. A chaque coin de rue, et pour étudier la position, des hommes au visage résolu, à l'aspect inquiet, semaient de faux bruits parmi les ouvriers, les excitant à une vive et patriotique résistance. Ils étaient là par l'ordre des sociétés secrètes, afin de hâter la construction des barricades; le siége de leur police était chez le marchand de vin où les ouvriers groupés demandaient conseil sur les résolutions à prendre. Tous attendaient que la bourgeoisie se fût prononcée dans son égarement pour la sédition, ou qu'elle se montrât tout à fait passive et indifférente, de telle manière que les sociétés secrètes pussent agir par un système général de barricades.

Vers les onze heures, un incident déplorable vint encore compliquer la situation de l'armée dans les rues de Paris. Tant que les rassemblements ne s'étaient composés que d'ouvriers en blouses et d'enfants braillards, les chefs de corps avaient pu librement agir pour les dissiper; le soldat n'aime pas le prolétaire, et l'officier résolûment accomplit son devoir; mais l'aspect de la résistance se modifia depuis onze heures. Ce ne fut plus seulement la multitude déguenillée qui fit des démonstrations, mais des détachements de la garde nationale elle-même qui parcoururent les rues en tête et en queue de la foule, se joignant à ce désordre; tous proféraient les cris de : *Vive la réforme! à bas Guizot!* Et tel était en ce jour l'aveuglement de la classe moyenne, que cette étrange confusion de toute idée de gouvernement et de répression publique, ce chaos épouvantable trouvait d'unanimes applaudissements. Il n'y avait même qu'une opinion dans la presse pour célébrer et exalter la conduite de la garde nationale, s'associant au désordre des rues : les 3e, 5e et 6e légions se distinguèrent spécialement dans cette démonstration composée d'honorables commerçants et d'industriels, qui devaient tous sentir bientôt les fatales conséquences de cet oubli de la discipline.

Quoi qu'il en soit, cette attitude nouvelle de la garde nationale rendait la répression difficile, pour ne pas dire impossible. Voici comme les choses se passaient : chaque colonne de peuple était précédée d'un détachement de gardes nationaux en uniforme qui paraissait la protéger : que pouvait faire dès lors la troupe de ligne habituée à considérer la garde nationale comme l'expression armée de la cité? On avait toujours vu dans les émeutes cette troupe civique marcher à côté de la ligne; cette fois, au contraire, elle se dessinait pour le tumulte, et dès ce moment toute résistance se trouvait démoralisée. Il y eut bien sur les boulevards quelques officiers supérieurs qui chargèrent la foule à la tête des escadrons, en épargnant la garde nationale qu'ils séparaient avec précaution; mais ils apportaient une mollesse, une si visible répugnance, qu'on pouvait considérer tout cet appareil de force comme complétement inutile. La garde nationale sans le vouloir, sans le savoir, donnait une bien grande chance aux ennemis de tout ordre public; elle était passée à l'émeute.

Aucun de ces incidents n'était ignoré aux Tuileries où se croisaient plusieurs intrigues prêtes à saisir le pouvoir : en politique, il est rare que les causes tombent par leurs ennemis; elles périssent surtout par leurs amis, et cette fois, au lieu de s'occuper d'une situation si grave, on s'inquiétait surtout de la conquête des portefeuilles. J'ai dit que le 23 au matin il avait été très-sérieusement question, dans le conseil des ministres, de dégager la couronne de toute responsabilité dans les événements, et de laisser la place nette pour la composition d'un nouveau cabinet : rien n'était ignoré du conseil, on savait les instances de plusieurs des membres de la famille royale, les murmures de l'état-major, les menées de toute espèce qui, tôt ou tard, agiraient sur le roi; et le ministère voulut devancer par sa retraite le triomphe de ses ennemis. Il y avait déjà une pre-

mière faiblesse et un grand désordre dans cette concession : un ministère qui se retirait devant des cris tumultueux découvrait nécessairement la couronne et compromettait son parti : qu'allaient devenir les conservateurs associés pendant huit ans à la politique de M. Guizot?

Ces considérations n'arrêtèrent pas le conseil des ministres, et à dix heures, le 23, M. Duchâtel se rendit aux Tuileries pour exposer au roi Louis-Philippe la situation de Paris. Il trouva le prince à peu près dans le même ordre d'idées que la veille, ferme dans son système, hésitant sur les concessions qui lui étaient conseillées; on voyait une double influence lutter incessamment : celle de son caractère et celle de son entourage. Quand on parlait au roi, il répondait avec ténacité et une inflexible assurance : « Je ne céderai pas, mon système est celui de la France. » Puis on le voyait descendre visiblement de ton et de langage sous l'impression de quelques causeries intimes. Cet embarras, M. Duchâtel voulut le faire cesser en disant à Louis-Philippe « que lui et ses collègues ne restaient que pour son service, et que si pour faciliter un arrangement leurs démissions étaient nécessaires, les ministres étaient aux ordres du roi. » M. Duchâtel, on le savait depuis longtemps, voulait se retirer du cabinet, et en exprimant ses sentiments personnels, il croyait également se faire l'écho des opinions de ses collègues. Le roi, à ce moment, rejeta bien loin cette idée, en répétant que « le système ministériel était le sien, et que l'attaquer c'était le combattre lui-même. » Toutefois M. Duchâtel put se convaincre que ces idées de résistance étaient en lutte avec les influences d'intérieur et qu'il fallait se préparer à une inévitable retraite, sauf à être rappelé par la force même de la situation. Il communiqua ses impressions à ses collègues, et le cabinet en fut déjà profondément ébranlé.

Autour des Tuileries, il y avait plusieurs intrigues ministérielles que j'ai déjà signalées : l'une comprenait les anciens conservateurs dissidents, profondément haineux contre M. Guizot, et dont le ressentiment jaloux s'élevait jusqu'au roi Louis-Philippe, qu'ils voulaient moralement annuler. Ceux-ci, rattachés à M. Thiers, appelaient de toute leur force un ministère sous sa présidence; cette concession faite, les pauvres insensés croyaient en finir avec l'émeute et apaiser les masses. L'autre intrigue allait plus loin et si hardiment, qu'elle atteignait le pouvoir même du roi pour établir une régence. On croyait et l'on disait si haut les faiblesses, les entêtements de Louis-Philippe!

La régence promettait de satisfaire toutes les ambitions; et cette phase du pouvoir, on l'avait préparée de toutes les manières sans l'avouer pourtant. La duchesse d'Orléans, l'âme de toutes les menées contre le ministère, était parvenue à répandre ces trois idées : « que Louis-Philippe, vieux et entêté, ne pouvait plus régner; que la reine Marie-Amélie, pieuse princesse, était l'expression des jésuites; enfin, que M. le duc de Nemours, d'une morgue aristocratique, cachait une incapacité profonde sous ses dehors si froids, si compassés; d'où la princesse Hélène faisait conclure la nécessité de sa propre régence. C'était le thème des poëtes, des professeurs de l'Université, qui entouraient sa personne et flattaient ses goûts.

Toute la matinée on ne laissa pas un seul moment de liberté au roi; diverses influences agirent encore autour de lui pour l'entraîner inflexiblement à cette idée : « que le ministère était le seul obstacle à la réconciliation de la couronne avec la garde nationale, ancre de salut dans la crise. » De tous côtés un même cri se faisait entendre : Louis-Philippe seul était de son parti, et dans le rapport qu'ils eurent avec lui depuis dix heures jusqu'à midi, les ministres purent se convaincre que le roi ne défendait plus avec la même fermeté et ses idées et son conseil. M. Duchâtel insista pour que les portefeuilles fussent mis à la disposition de la couronne, « car il y avait des mots et des situations qu'il fallait comprendre sans se les laisser dire. » Les ministres savaient que deux hommes étaient indiqués par la situation même : le comte Molé et le maréchal Bugeaud, l'un pour la conciliation, l'autre pour la répression.

A une heure, les deux chambres étaient réunies avec une certaine anxiété; les rapports de la nuit et de la matinée n'étaient point sans alarmes et faisaient pressentir une de ces grandes luttes où toutes les forces d'État devaient lutter contre l'anarchie. M. le chancelier venait d'ouvrir la séance de la chambre des pairs, lorsque M. d'Alton-Shée demanda, par une motion spéciale, « que les ministres fussent interpellés sur la situation de la capitale, afin de répartir entre chacun la part de responsabilité dans les événements. » La parole de M. d'Alton, souvent irréfléchie et tristement célèbre par l'irréligiosité de ses tendances, était peu et mal écoutée : la grande majorité repoussa la proposition, lorsque M. de Boissy prit la parole avec vivacité. Aussi mauvais esprit que M. d'Alton, d'une politique ridicule dans ses petites chicanes, M. de Boissy déposa une proposition ainsi conçue : « Attendu que hier le sang a

coulé sur plusieurs points dans la capitale; attendu qu'aujourd'hui encore la population parisienne est menacée de mort et d'incendie par soixante bouches à feu, moitié à mitraille, moitié à boulets; qu'elle est menacée de dévastation et d'incendie par quatre cents pétards, le tout transporté d'urgence de Vincennes et de l'École Militaire, je demande à ce que les ministres soient sur-le-champ interpellés. » Cette proposition ainsi faite en des termes bizarres, inconsistants, qui secondaient pour ainsi dire l'insurrection, fut repoussée par la chambre des pairs; mais elle témoignait de cette étrange aberration d'esprit qui dominait partout : M. de Boissy, un des grands propriétaires de France, issu d'une vieille famille parlementaire, prêtait la main à la démolition de la couronne et de l'antique société : où en étions-nous, juste ciel? On se mit ensuite à délibérer paisiblement sur un projet de loi d'intérêt particulier; ce qui fit dire au comte Molé : « Nous jouons un peu trop au sénat de Rome, impassibles sur nos chaises curules. »

A la chambre des députés on avait vu dès le matin se déployer un grand appareil militaire; la place Louis XV restait couverte de troupes; des canons étaient placés en batterie sur le pont tournant, et tout un régiment de cuirassiers, brillant au soleil, bivaquait sur la place nette et sans foule. L'assemblée était en nombre, lorsque M. Vavin, député de la Seine, demanda la parole : « J'ai un devoir à remplir, celui d'adresser quelques interpellations aux ministres sur l'état de la capitale. » C'était une motion semblable à celle qui retentissait à la chambre des pairs. M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, qui devait répondre à l'interpellation, se trouvait alors appelé à son département par la gravité des circonstances et les nécessités de police dans la capitale si agitée.

La séance, un moment suspendue, fut ensuite reprise, et M. Vavin continua d'interpeller le cabinet : « Depuis vingt-quatre heures des troubles graves désolent la capitale; hier la population entière a vu avec un douloureux étonnement l'absence de la garde nationale : des collisions fâcheuses ont eu lieu; elles auraient été prévenues si d'abord la garde nationale avait été convoquée. » M. Vavin oubliait une seule chose, c'est que par une étrange aberration d'esprit la garde nationale, ou au moins une certaine fraction de cette garde, s'était mêlée au désordre; car il y a des époques où tous les éléments se confondent pour le mal. M. Guizot s'avança gravement vers la tribune, et avec sa parole solennelle il répondit : « Je crois qu'il ne serait ni conforme à l'intérêt public, ni à propos d'entrer en ce moment dans aucun débat sur les interpellations de l'honorable M. Vavin; le roi fait appeler M. le comte Molé pour le charger de la formation d'un nouveau cabinet; quant à nous, jusqu'au moment où nous aurons résigné nos pouvoirs, nous maintiendrons l'ordre selon notre conscience, comme nous l'avons toujours fait. »

Cette déclaration, fort applaudie du centre gauche et de la gauche, excita quelque étonnement parmi les plus zélés députés conservateurs; ils entourèrent M. Guizot avec inquiétude : que signifiait cet abandon de la cause commune? Quoi! ils avaient sacrifié leur popularité, leur avenir politique à un système, et tout d'un coup le ministère désertait le camp! Il y eut même des propos très-secs que M. Guizot repoussa en parlant du grand désordre de la garde nationale qu'il fallait faire cesser par un ministère qui eût la confiance de la bourgeoisie. Au milieu de cette vive émotion, M. Crémieux vint jeter un nouveau brandon de discorde. Tandis qu'en dehors, les barricades s'élevaient aux cris de : *Vive la réforme!* M. Crémieux déposa sur le bureau un grand nombre de pétitions de citoyens qui demandaient la réforme électorale; des murmures s'élevèrent, et il insista. M. de Salvandy, avec un certain courage, demanda l'ordre du jour, c'est-à-dire la discussion immédiate de l'accusation déposée par M. Barrot contre les ministres; on ne craignait pas la foudre, on la bravait. M. Barrot répondit : « J'avais cru que la conséquence naturelle de la réserve dans laquelle s'est maintenu M. le président du conseil, à cause de la situation du cabinet, devait être l'ajournement du débat sur la proposition que j'ai déposée. » — « Oui, certes, répondit M. Dupin, le premier besoin c'est la cessation des troubles, car l'anarchie est le pire des états; la seule question est en ce moment le rétablissement de la paix publique; j'ai l'espérance que chacun ici apportera son concours, et d'accord avec le roi, que la chambre fera tous ses efforts pour amener la cessation du désordre et des attroupements : rappelons au peuple qu'il n'a pas le droit de délibération ni le droit de commander. Il faut qu'il attende les mesures qui seront prises par les grands pouvoirs de l'État, pour arriver au rétablissement de l'ordre. » Ces paroles graves et courageuses dans les circonstances révélaient la belle partie du caractère de M. Dupin, toujours comme le Janus antique, une face tournée vers l'opposition, une face rayonnante vers le pouvoir. « Je disais tout à l'heure, répondit M. Guizot avec calme, que tant que le cabinet actuel

sera chargé des affaires, il saura maintenir l'ordre et faire respecter la loi; mais pour son compte, il ne voit aucune raison à ce qu'aucun des travaux de la chambre soit interrompu, à ce qu'aucune des questions soulevées ne soit discutée à son temps. » Ainsi M. Guizot appelait lui-même le débat sur l'accusation. M. Dupin insista pour la repousser: « M. le président du conseil vient de tenir un langage digne et qui convient à la situation qu'on aurait voulu lui faire par l'accusation; mais il y a pour la chambre des questions d'opportunité : le ministère, dans la situation provisoire où il se trouve placé, a besoin de consacrer ses efforts au maintien de l'ordre; j'espère qu'il le fera noblement, efficacement. Mais vous voulez que dans un pareil moment la chambre délibère sur une accusation, quand il s'agit de notre propre salut! » M. Dupin, avec son esprit perspicace et sûr, comprenait la grandeur de la situation, et bien que l'ordre du jour fût maintenu, toute discussion fut renvoyée au lendemain. La préoccupation des esprits était grande, mais elle l'était moins encore que le péril : est-ce que la chambre elle-même serait respectée dans ce mouvement immense de la multitude qui avait d'autres desseins et un autre but?

Dans la réalité, le 23 février, à deux heures, il n'y avait plus qu'une seule arme dont on utilisât l'énergie, c'était la garde municipale qui se dévouait à la répression vigoureuse et sociale : partout où les barricades s'élevaient, elle les avait enlevées avec son intrépidité accoutumée; ses bataillons ou escadrons se multipliaient; ces hommes, d'un si grand courage et d'une si haute discipline, ne calculaient pas le péril et luttaient corps à corps avec l'insurrection, et, par une aberration étrange, cette garde qui défendait la bourgeoisie lui était devenue odieuse. Dans les rues de Paris l'agitation était grandie et frémissante : sur tout le tracé des points stratégiques, les troupes de ligne réunies et fatiguées étaient en butte à toutes les caresses, à tous les allèchements des femmes, des jeunes filles et des enfants qui circulaient entre les baïonnettes : cavalerie, infanterie étaient si pressées, si entourées, qu'elles ne pouvaient plus se mouvoir au milieu des bruyantes processions de peuple précédées de la garde nationale qui criait toujours anathème sur M. Guizot et puis : *Vive la ligne! vive la réforme!* Les gardes municipaux seuls défendaient leurs postes avec la fermeté et la discipline de vieilles troupes. Par intervalle, on entendait quelques fusillades; deux ou trois corps de garde déjà étaient incendiés, et en apprenant ces bonnes nouvelles, les jeunes hommes des cafés élégants, des dandys du commerce, de l'industrie, se félicitaient des heureux résultats de la journée. La désorganisation de la société était si complète qu'on se vantait du désordre, de la défection, et qu'il n'y avait désormais d'odieux que le devoir et la discipline : cette société avait besoin d'une grande leçon!

Dans cette confusion de toute idée, de tout principe, on vit tout d'un coup des officiers d'ordonnance parcourir avec animation les boulevards et annoncer eux-mêmes avec un air de joie et de fête « que le roi venait de renvoyer M. Guizot et qu'il accordait la réforme. » Cette nouvelle, qui se répandit avec une grande rapidité, fut accueillie avec des transports d'allégresse sans que la bourgeoisie se rendît précisément compte de ce qu'elle renfermait; il y avait orgueil pour elle dans cette victoire qui avait forcé Louis-Philippe à céder les ministres de sa confiance et le principe de sa politique fixe, invariable. Maintenant quoi de plus simple dans sa logique? Elle avait soulevé les masses, elle les apaiserait avec la même facilité par un coup de théâtre. Ainsi raisonnait la bourgeoisie naïve; les politiques de bourse et de café (eux-mêmes avaient poussé à l'insurrection) établissaient des motifs de hausse sur le ministère du comte Molé : n'était-il pas un esprit sage, modéré, conservateur, qui rallierait les dissidents autour d'une politique facile et conciliante, appuyée nécessairement sur MM. Thiers et Barrot? Le *nec plus ultra* paraissait être la dissolution de la chambre actuelle, opposante et dangereuse pour un nouveau cabinet.

Voici où en étaient les négociations qui devaient placer le comte Molé à la tête d'un ministère conciliateur. Lorsque vers trois heures M. Guizot annonçait à la chambre que le comte Molé avait été appelé par le roi, ce n'était sans doute encore qu'un projet, car ce ne fut qu'à quatre heures, en rentrant chez lui, que le comte reçut le message qui l'appelait aux Tuileries, où il se rendit sans quitter sa voiture. Il trouva le roi fort abattu; ses premières paroles furent un appel au dévouement de M. Molé, qui répondit avec netteté « qu'il ne se croyait pas l'homme de la situation; qu'on ne devait pas se dissimuler que c'était la politique des banquets qui triomphait, et que dès lors il fallait que le roi s'adressât aux hommes de cette politique, et très-nettement à M. Barrot. » Les seuls mots du roi furent ceux-ci : « Mais que dira l'Europe? » Le comte Molé fit observer qu'il fallait d'abord s'occuper de la maison qui brûlait, puis qu'on aurait le temps de s'inquiéter de l'Europe. « Je prendrai de vous tous

les noms que vous me donnerez, cher comte; je fais un appel à votre dévouement. — Sur ces bases j'accepte une mission du roi, mais purement officieuse; à la condition, pourtant, que le *Moniteur* du soir n'annoncera pas que je suis chargé de former un cabinet; mais seulement l'audience que j'ai eu l'honneur d'avoir du roi. » Ceci bien entendu, le comte Molé quitta Louis-Philippe vers cinq heures, et écrivit des petits billets à MM. Dufaure, Billault, Rémusat, afin de les réunir chez lui dans la soirée, pour aviser à toutes les éventualités de la situation. Les choses en étaient encore ainsi le 23 à huit heures du soir. Il est essentiel de préciser toutes les dates.

Dès six heures on croyait les choses si bien finies que la troupe reçut l'ordre de rentrer dans les casernes; officiers et soldats avaient joué un rôle pénible et sans but. Depuis trente-six heures, ils bivaquaient sur les boulevards, les rues, les places publiques, presque sans vivres, les armes chargées, au milieu des canons, et pour quoi faire? Pour entendre crier : *A bas Guizot! vive la réforme! vive la ligne!* Était-ce là un rôle ferme et militaire? N'y avait-il pas dans cette attitude mille causes de défection et de démoralisation? L'action, c'est la vie morale du corps; ce qui perd toutes les causes, c'est leur situation passive. Quel éclat de joie, quel transport, le soir dans Paris, à l'occasion d'un événement qui allait bouleverser la société! Jamais illuminations plus brillantes : Toutes les maisons du haut en bas, sur chaque fenêtre des lampions; des transports comme si l'on avait conquis le bonheur éternel : la foule partout inondant chaque rue, joyeuse et triomphante. On admirait la beauté du spectacle, tandis que la grande force militaire rentrait dans les quartiers. On croyait la chose finie; comme si tout ce qui se faisait dans les rues n'était pas un grand jeu de partis, et si du désordre il ne naîtrait pas une surprise!

Avec la plus simple intelligence de la situation, était-il possible de supposer que les véritables auteurs du mouvement populaire, tous les hommes d'énergie et de résolution, se contenteraient d'une petite satisfaction personnelle qui remplacerait MM. Guizot, Duchâtel, Hébert, par MM. Molé, de Montalivet, Rémusat, Léon de Malleville et Duvergier de Hauranne? L'opposition égoïste et personnelle pouvait l'accepter; la conspiration ferme et audacieuse jamais. Les sociétés secrètes, demeurées debout et en permanence depuis l'agitation du 22 février, attendaient le moment favorable pour essayer une surprise. Dans la journée du 23, leurs agents les plus dévoués avaient parcouru les rues pour indiquer les lieux de chaque barricade, grouper leurs hommes tout préparés au premier signal d'alerte; quelques-uns des plus importants, sous la blouse ou l'habit de garde national, s'étaient placés à la tête ou à la queue des démonstrations pour la réforme, afin de donner un sens et une ligne ferme à la manifestation politique. Le soir tous les rapports de ces agents furent unanimes : « Le mouvement bourgeois était fini; tout rentrait dans l'ordre. Quoi! l'on ne s'était tant ému que pour conquérir le ministère de M. Molé! Cela ne pouvait être. Pourquoi ne profiterait-on pas de l'agitation des masses pour essayer un grand coup? La laisserait-on s'éteindre d'elle-même? L'insurrection paraissait avoir des chances; le moment était venu où elle serait favorisée par la bourgeoisie, ou au moins vue avec indifférence; il s'agissait seulement de ne pas en dire le but et d'en choisir l'occasion. » Le parti démocratique n'était pas, au reste, complétement d'accord sur les moyens; la fraction tempérante et modérée craignait l'insurrection, qui, jusqu'ici, n'avait abouti qu'à de grands déboires et à une situation plus mauvaise; placés entre leur tête et leur queue, les démocrates redoutaient l'une et l'autre; leur tête, c'était M. Barrot, qu'ils ménageaient sans l'aimer; ils le savaient trop dévoué à la dynastie et monarchien de principes; leur queue, c'était la terrible démocratie en blouse, brave, dévouée, conséquente avec elle-même, qui se précipiterait sur les élégants et les aristocrates de la république. Le juste milieu de la démocratie voulait attendre la mort du roi, une complication plus vive et plus profonde qui donnerait plus de chance au succès; on craignait une fausse détermination comme en juin 1832.

La partie énergique, celle des sections, en un mot, n'avait pas ces ménagements. Jamais un moment, dans les prisons et au dehors, elle n'avait cessé de conspirer; aucune amnistie n'avait pu calmer ces imaginations et ces cœurs. Ce parti extrême se composait d'hommes habitués aux privations de la vie, sans élégance et même sans besoins, fanatiques et martyrs d'une opinion (ce qui est beau même en se plaçant au point de vue opposé). Or ce parti avait jugé la situation assez favorable pour essayer un grand coup. La république pouvait surgir rapidement, comme par une surprise; maître un moment de Paris, on dominerait les hommes, les faits et les événements avec violence; le coup vivement frappé, la situation enlevée, rien ne serait plus aisé que de mener la

bourgeoisie moitié par entrain, moitié par niaiserie ou par terreur.

C'était le vieux plan que M. Barbès avait essayé en 1839 avec tant d'énergie. Quelle plus belle circonstance! Paris profondément ému, la multitude soulevée, la classe moyenne mécontente! Est-ce que les plus grands événements de l'histoire ne sont pas souvent le résultat d'une surprise? Le triomphe une fois obtenu, le plus grand nombre vient à vous, et avec ce nombre, les poltrons, les ambitieux. Ainsi raisonnaient les chefs de sections, et à quelque école historique qu'on appartienne, il faut rendre hommage à cette juste appréciation de l'esprit parisien : les Gracques modernes étaient profondément initiés dans les causes qui font réussir les complots. Il y eut, dit-on aussi, une autre circonstance qui détermina l'immédiate résolution d'en finir par une prise d'armes : ce fut la connaissance qu'eurent les membres du comité insurrectionnel « qu'ils étaient tous dénoncés par un rapport de police soumis par M. Delessert au roi. » Or, malgré la possibilité d'une amnistie, ils seraient nécessairement arrêtés comme conspirateurs, saisis les armes à la main. Dès lors, ils ne devaient prendre conseil que de la nécessité et du désespoir : leur sûreté désormais n'était plus qu'avec un changement absolu dans les formes du gouvernement.

Si donc, pour la bourgeoisie, tout semblait être fini le 23 au soir, quand les lampions éclatants resplendissaient sur toutes les croisées, il n'en était pas ainsi pour les sociétés secrètes qui avaient résolu de s'emparer du pouvoir dans ce tumulte et cette confusion générale. Selon les chefs, à tout prix il fallait engager une nouvelle journée par la ruse ou la violence; quand les partis ont un but capital, ils ne considèrent pas les moyens, ils se font une morale à part, un code d'humanité en rapport avec le culte et la pensée de leur vie. Dans la joie générale de ce tumulte civique, les plus hardis résolurent un nouvel engagement entre la multitude et la troupe : est-ce que, avec l'émotion de tous, une circonstance ne pouvait pas s'offrir, et dans tous les cas ne pouvait-on la susciter? Il fut donc résolu parmi les sectionnaires une reprise d'armes sournoise et vigoureuse, afin d'éviter la solution pacifique de la question dans les limites bourgeoises et constitutionnelles. Déjà les émissaires les plus hardis parcouraient les rangs de la foule émue pour semer la défiance et la colère : « Était-on bien sûr que les promesses seraient tenues et la réforme accordée? Tant de fois on avait été trompé! M. Guizot n'abandonnerait le pouvoir que d'une façon hypocrite, et pour y revenir. Il fallait prendre des garanties, demander que la troupe quittât Paris : pouvait-on se fier à des concessions facilement retirées? » A huit heures du soir, déjà à travers les flots de la bourgeoisie satisfaite, on pouvait remarquer des groupes inquiets, parleurs, qui ne cherchaient qu'une nouvelle occasion d'engager la bataille : ils se rapprochaient le plus possible de la troupe pour amener un engagement subit par le seul contact et le froissement des armes. Durant trente années de complots et de trames criminelles (1818-1848), les sociétés secrètes avaient eu le temps et le loisir de tout calculer, de tout essayer pour le triomphe de leur cause : le sang versé est horrible, l'assassinat un crime! Pour les partis qui se fanatisent, ce sont là des moyens légitimes, divinisés quelquefois; l'assassin devient un Brutus, et ce n'est pas seulement dans l'histoire romaine.

Si l'on parcourt avec détails les statuts et les instructions des sociétés secrètes, on peut se convaincre que, pour atteindre le but désiré, on ne ménageait, on ne respectait rien; les dénominations sinistres, adoptées par chaque section, signalaient les tristes instincts de ces hommes qui conspiraient contre le gouvernement et la société : on n'y parlait que de poignards, de vengeances, d'exécutions à mort; on y exaltait Saud, Louvel, Fieschi, Pépin et Morey. Avant d'accepter un nouveau frère, on examinait sa valeur et son énergie, s'il avait un poignard, un sabre, des pistolets. Ce monde secret, dont les arrière-cabarets étaient les catacombes, ne reculerait devant rien, pourvu qu'il pût s'emparer de la société et arriver au triomphe de ses principes. Toutes les chances, toutes les éventualités avaient été depuis longtemps examinées, et l'une de ces instructions portait : « Engager à tout prix une affaire, tirer sur la troupe un coup de feu, afin de provoquer les représailles; se coucher ventre à terre pour éviter les balles qui iraient frapper la foule inoffensive; alors crier à l'assassinat, au meurtre et provoquer une prise d'armes générale. » Le pistolet était l'arme favorite des sectionnaires pour ces sortes d'expéditions, l'assassinat ou l'émeute; on pouvait le cacher dans une poche, le jeter après s'en être servi : à qui en reviendrait la responsabilité? N'était-ce pas par un coup de pistolet qu'on avait engagé l'intrépide affaire de mai 1839? On put donc remarquer, à travers la multitude joyeuse et paisible des promeneurs, plusieurs groupes sinistres se dirigeant sur les postes encore occupés par la garde municipale, et qui les mena-

çaient par des hurlements et des gestes. Que pouvaient signifier les cris de : *A bas Guizot,* et *Vive la réforme!* puisque M. Guizot n'était plus ministre, et que le roi avait cédé sur son système de conservation et de politique générale? Le but de cette sorte d'émeute était donc de susciter un conflit sanglant afin de provoquer les représailles; on ne voulait pas finir la journée par un si petit résultat que le ministère de MM. le comte Molé et Montalivet : c'eût été niais pour des hommes de résolution.

Les sectionnaires se servirent surtout de la haine qu'inspirait la garde municipale à la plèbe de Paris : « Il faut s'emparer de ses casernes, lui enlever ses armes pour les donner au peuple. » Ce fut sur ces paroles qu'une multitude turbulente se porta sur la caserne de la garde municipale au faubourg Saint-Martin, toujours précédée par quelques gardes nationaux et un lieutenant qui s'est glorifié depuis de ses exploits. Il y eut d'abord des pourparlers, une suspension d'armes, puis l'invasion et la dévastation de la caserne par une bande d'enfants et de malfaiteurs. Tout cela se passait en pleine rue, lorsque les illuminations resplendissaient sur les boulevards et dans les rues de Paris pour célébrer la chute du ministère de M. Guizot, à la plus grande quiétude de la bourgeoisie.

Parmi ces groupes de sectionnaires provocateurs, un surtout se dirigea sur le boulevard des Capucines, vers l'hôtel du ministère des affaires étrangères; il y avait dans la cour et devant la porte un demi-bataillon de la ligne, l'arme au bras; la foule inondait les boulevards et les rues basses. Cette foule s'ouvrait pour laisser passage de temps à autre à ces processions bruyantes qui vociféraient le chœur *des Girondins, la Marseillaise,* toujours avec des cris forcenés contre M. Guizot. En vain, la troupe, pour ne pas être étouffée, faisait quelque marche en avant, les mêmes flots revenaient sur elle. Il y avait un pêle-mêle de gardes nationaux (pour relever le poste), d'hommes en blouses, d'enfants, qui accablaient la troupe sous une nuée de pierres. Le chef du poste fait apprêter les armes; alors deux coups de pistolet sont tirés, et la troupe attaquée fait une décharge meurtrière. Avait-elle ainsi agi sans provocation et par un simple caprice de force militaire? Était-il probable que de braves soldats commandés par des chefs expérimentés, qui savaient la fin de la lutte politique, l'auraient de nouveau engagée par une attaque sans but? Nul ne pourrait le croire.

Il faut donc revenir à la version murmurée à l'oreille des adeptes dans les premiers jours d'orgueil et de triomphe. Cette version est parfaitement adaptée aux antécédents des sociétés secrètes, à leurs instructions et à leurs statuts : « Engager l'affaire à tout prix, provoquer une lutte décisive. » Or il paraît que le 23 au soir il fut décidé qu'on attaquerait un poste de la troupe, afin d'appeler des représailles sanglantes; s'il faut en croire ces bruits, un chef audacieux de section, dont la renommée est grande et le courage incontesté, provoqua la troupe par un ou deux coups de pistolet tirés sur elle à bout pourtant; puis, selon les ordres traditionnels des sociétés secrètes, lui et ses compagnons se couchèrent à plat ventre sur le sol du boulevard, de manière que les balles pussent porter en plein sur la foule inoffensive. L'instruction du procès (commencé au 24 février) n'a pu trouver un grief contre l'officier qui commandait le poste, et il se réunit plusieurs circonstances qui prouvent la préméditation de la scène tragique alors jouée. Comment tout se trouva-t-il prêt à point nommé : les tombereaux de la rue Lepelletier pour recueillir les morts et les blessés, les flambeaux de poix pour éclairer la scène, les femmes vêtues en blouses, la procession ardente qui parcourut les boulevards en criant vengeance et trahison? Jamais mélodrame ne fut mieux joué pour soulever les âmes; les sections révolutionnaires l'ordonnaient ainsi, afin d'émouvoir les multitudes par le spectacle du carnage et du sang.

Cette scène produisit son effet. Il se fit une vive indignation, surtout dans les faubourgs, et les sectionnaires réunis comptèrent alors qu'établis en permanence ils devaient tenter un dernier effort pour le triomphe de leur cause; l'opposition passait ainsi à l'état de conspiration réelle et armée par un système général de barricades. Dès onze heures du soir elles s'élevèrent de tous côtés avec le concours de la bourgeoisie elle-même, excitée par d'habiles sectionnaires. Les armes furent prises ou données avec une sorte d'entrain; la classe moyenne ne savait pas ce qu'elle faisait et qui elle armait; on était parvenu à tromper, à démoraliser la garde nationale; les boutiquiers, le soir sur leurs portes, félicitaient les sectionnaires sur leur activité et les aidaient même dans leur œuvre. On avait fait courir le bruit sinistre d'une attaque inévitable et soudaine de toutes les troupes de la garnison de Paris contre la capitale : « N'était-il pas de l'intérêt et du devoir de la bourgeoisie de préserver sa maison, sa boutique, son quartier? » De là donc la nécessité des barricades, que tous élevaient avec un empressement naïf, sans tenir compte du désordre social que cette complicité allait amener. Était-il vrai que le gouverne-

ment songeait à une forte répression de l'émeute, et que Paris avait à craindre une vive attaque militaire?

Hélas! il n'en était rien. L'intrigue active énervait tous les ressorts du gouvernement; la faiblesse dominait les conseils. A quatre heures du soir, le 23, le cabinet de M. Guizot s'était retiré légalement des affaires; mais, d'après sa propre déclaration, il avait promis de veiller à la répression du désordre, à la paix de la cité, et de rester maître de l'émeute. Avec la volonté la mieux prononcée dans une telle voie, on ne peut marcher qu'en vertu de cette conviction : « que le pouvoir vous reviendra définitivement. » On fait mal ce qu'on ne fait plus pour soi. M. Duchâtel n'était plus ministre à quatre heures, et il semblait dire : « Après moi, que les autres s'en tirent! » Peut-être croyait-il aussi « que la gravité des circonstances commanderait un retour vers le système de force et d'énergie, de manière à rendre le ministère de M. Guizot indispensable. » Je n'ose ajouter foi à ces calculs égoïstes au milieu des périls si grands de la couronne et de la société. Tant il y a que peu de précautions furent prises le soir : aucun ordre n'émana de la police de M. Delessert, qui se considérait comme démissionnaire, du moment qu'il avait remis au roi la liste des conspirateurs; les régiments rentrèrent dans leurs casernes, l'artillerie et la cavalerie dans ses quartiers. Paris, après ses illuminations, resta complétement livré à l'émeute, sans direction, sans gouvernement.

Devait-on davantage compter sur la combinaison de M. le comte Molé? J'ai déjà dit que cet homme d'État, mandé aux Tuileries, avait hésité devant la mission de former un cabinet. Le roi insista pour qu'il réunît, le soir même, les membres des deux chambres qu'il croirait les plus capables de composer un ministère : ce que le comte Molé ne put refuser. Le soir donc, les valets de pied coururent partout afin de grouper les membres indiqués, MM. Dufaure, Billault, Rémusat; et le salon de M. Molé devint le centre de cette petite combinaison, dans laquelle on croyait M. Thiers indispensable. On en discutait les bases, les conditions essentielles, lorsqu'il arriva du dehors la nouvelle de l'engagement meurtrier du boulevard des Capucines, et de l'aspect formidable qu'allait prendre l'insurrection. Désormais le nom de M. le comte Molé était-il suffisant? Et quand on aurait admis sa présidence du conseil, n'y aurait-il pas eu des conditions telles que tout programme raisonnable eût été impossible? Quelles seraient les bases de la réforme électorale, et avec quelle majorité serait-on forcé de marcher? La chambre serait-elle conservée ou dissoute, et encore quelle serait la durée de cette combinaison? Tout cela allait au delà des opinions du comte Molé; il ne s'agissait plus de petites combinaisons parlementaires, mais d'une question révolutionnaire. Pour traiter avec l'émeute, il fallait d'autres caractères et d'autres habitudes.

A dix heures, M. de Montalivet arriva dans le salon du comte Molé, l'âme triste et navrée; il fit la plus sombre description de l'état de Paris, et des desseins pervers des sociétés secrètes. Profondément abattu, M. de Montalivet s'écriait : « Ils veulent un 20 juin, un 10 août contre les Tuileries. » Nul n'était plus dévoué au roi Louis-Philippe que M. de Montalivet; mais il l'était avec certaines tendances d'une fausse politique, certaines antipathies pour les traditions et avec les plus détestables principes : par son attitude hostile, il n'avait pas mal contribué à grandir l'opposition contre M. Guizot, sans jamais comprendre qu'il faut faire de la monarchie avec les éléments monarchiques, et que, quand on avait l'honneur de servir un Bourbon, il ne fallait pas déclarer que l'une des branches de cette maison illustre vous « faisait mal au cœur. »

Ce n'était pas le temps de récriminer, et la petite réunion groupée chez le comte Molé jugea que M. Thiers devait être le pivot indispensable de toute combinaison ministérielle. Le désir le plus vif de M. Thiers, c'était le pouvoir; il le maniait avec une certaine fermeté, et le dédain des hommes et des principes de l'opposition; au fond de l'âme, il savait bien que M. Guizot était dans le droit et la vérité, lorsqu'il prohibait les réunions bruyantes et les banquets démocratiques; lui-même avait refusé d'y prendre part; mais comme depuis plus de sept ans il était en dehors du ministère, il avait besoin de ressaisir ce pouvoir. Depuis l'année 1840, il y avait entre le roi et M. Thiers un grand refroidissement : le caractère méridional, expansif et parleur du ministre disgracié s'en était librement donné sur les défauts de Louis-Philippe, ses entêtements, sa politique, et nul n'avait plus contribué à grandir l'opposition, à la discipliner, à la rendre formidable par ses liaisons avec MM. de Rémusat et Duvergier de Hauranne. Il avait donc vu avec une sorte de satisfaction la tournure que prenaient les événements; car le pouvoir, objet de ses vœux, devait nécessairement lui arriver. Le comte Molé se rendit de sa personne auprès de M. Thiers vers les onze heures du soir; il le trouva plein de confiance en lui-même, et tout disposé à apaiser la tempête : M. Thiers venait d'être l'objet d'une petite ovation à la place

Saint-George, et cela lui donnait une confiance illimitée dans son ascendant sur le peuple. M. le comte Molé ne dissimula pas que la fusion de M. Barrot et de M. Thiers était à peine suffisante pour comprimer le mouvement populaire dans ses proportions formidables.

A une heure et demie du matin, M. Thiers fut mandé par le roi aux Tuileries; le prince avait beaucoup hésité avant d'appeler le ministre qui l'avait si peu épargné dans ses censures. Louis-Philippe savait qu'avec M. Thiers il fallait subir la liberté absolue d'action sur le choix des hommes, et l'application indépendante des principes politiques de l'opposition. Le roi, alors fort abattu, ne fut un obstacle à rien; il considérait cette nouvelle phase de son pouvoir comme une sorte d'abdication morale : il avait consacré dix-huit ans de sa vie à placer la France dans une bonne situation à l'intérieur et à l'extérieur; les crises avaient été grandes et nombreuses, il les avait vaincues; celle-ci était au-dessus de la force d'un vieillard qui se voyait, au moins dans la circonstance actuelle, dépassé par les événements. Le roi accepta donc tout; mais aussi dès ce moment, M. Thiers fut chargé de la responsabilité absolue et politique.

On s'est souvent demandé comment le roi et M. le duc de Nemours s'étaient laissé renverser d'un pouvoir si bien constitué, sans opposer la moindre résistance. Ceci s'explique par les négociations ministérielles qui vinrent entraver et atténuer à chaque moment l'action personnelle de la couronne. Sans doute, sous une autre forme de gouvernement, la conduite du roi était toute tracée : monter à cheval avec le duc de Nemours, et imposer l'obéissance par la force d'un pouvoir légalement établi : quoi de plus simple et de plus régulier? Mais il n'en était pas ainsi dans les circonstances d'une négociation permanente, qui ne laissait plus aucune liberté d'action à la royauté. Dès le début de la crise, le ministère de M. Guizot donna sa démission, imposée par la bourgeoisie aux cris de : *Vive la réforme!* Le roi appelle M. Molé, qui refuse d'abord et n'accepte que faiblement la tâche d'essayer un rapprochement entre certains noms propres; c'est un interrègne entre deux cabinets qui énerve l'action toute personnelle du roi. Après le sanglant épisode de la rue des Capucines, et la complicité de la bourgeoisie dans la résistance, Louis-Philippe accepte un ministère Thiers : par cela seul il s'annule, se met en dehors de toute action; les nouveaux ministres l'exigent, l'imposent même comme condition de leur avénement au pouvoir. A qui désormais la responsabilité? Je le dis sans hésiter : A M. Thiers. Est-ce que le roi le gêne dans son action au dehors? N'a-t-il pas dressé son programme en toute liberté? En échange, n'a-t-il pas promis au roi, avec une grande assurance, d'apaiser les flots du peuple le lendemain à la pointe du jour? C'est à la voix de M. Barrot que la mer s'est soulevée; à la parole d'un ministère Thiers-Barrot, la vie politique du pays doit devenir calme et sérieuse. A l'œuvre donc la politique de la gauche!

CHAPITRE VI.

Journée du 24 février jusqu'à une heure. — Abdication du roi Louis-Philippe.

Après la longue et fatigante journée du 23 février, où l'armée avait été témoin du spectacle étrange et désorganisateur d'une partie de la garde nationale marchant en tête de l'émeute, les régiments avaient reçu l'ordre, les uns de rentrer dans leurs quartiers, les autres de prendre position autour des Tuileries, sur le Carrousel, à la place Louis XV. On croyait ces précautions à peine nécessaires, tant la conviction était profonde que tout était terminé par la formation du ministère du comte Molé, et la promesse d'une réforme.

L'état-major général de l'armée était à ce moment réuni dans l'aile du pavillon de Flore, attendant les ordres; il y avait un groupe d'une centaine d'officiers supérieurs qui entouraient habituellement le duc de Nemours dans les solennités militaires. A neuf heures du soir, des estafettes apportèrent la nouvelle de ce qui s'était passé à l'hôtel des Capucines : dans de courts intervalles on apprenait l'émotion toujours croissante du peuple, les tentatives sur les casernes abandonnées, la construction des barricades sur plusieurs points de Paris, et l'état-major s'impatientait de n'avoir ni ordres ni chefs suprêmes. L'armée aime toujours à être commandée et conduite; ce qui la démoralise, c'est lorsqu'elle ne voit ni une pensée pour la diriger, ni une épée pour lui indiquer le champ de bataille.

Au moment où les débats stratégiques prenaient une certaine animation, on annonça le maréchal Bugeaud, entrant au milieu de ces groupes avec cette aisance que donne l'habitude militaire; la plupart des officiers qui étaient là avaient servi sous

ses ordres en Afrique. Par ses antécédents, le maréchal inspirait une grande confiance à l'armée; il fut salué à son apparition par un vivat aussi haut que les graves circonstances pouvaient le permettre. Avec sa facilité habituelle, le maréchal annonça les pleins pouvoirs que le roi venait de lui confier, qui embrassaient à la fois le commandement suprême de la garde nationale et de l'armée; et comme s'il était encore sous les tentes d'Afrique, il donna ses premiers ordres dans le salon, presque à haute voix. Son plan devait s'exécuter à la pointe du jour : deux colonnes d'expédition devaient se déployer l'une par les quais de la rive droite, l'autre par les boulevards, et marcher droit jusqu'à la Bastille, où elles feraient leur jonction avec la brigade qui s'y trouvait stationnée; sur leur route, les deux colonnes principales s'efforceraient de réunir et de relever tous les postes isolés, toutes les troupes dispersées, afin d'éviter les désarmements partiels; les barricades devaient être aussi détruites, et, par une dernière tentative, imprudente à mon avis, les généraux commandant les colonnes expéditionnaires devaient s'entendre avec la garde nationale pour ramener l'ordre dans chaque quartier. Une colonne expéditionnaire doit agir sans parlementer, à moins de se condamner à perdre toute force morale. Le temps est une chose si précieuse, et tout ce qui affaiblit l'énergie de l'action est un ramollissement de la puissance publique si nécessaire dans les jours de répression.

La première de ces colonnes, qui devait agir par les rues de Richelieu, Petits-Champs, Vivienne, place de la Bourse, rues Feydeau, Montmartre, puis tout le long des boulevards, fut placée sous le commandement du général Bedeau, officier distingué de l'armée d'Afrique, fort aimé de M. le duc de Nemours, aux formes élégantes et polies, peut-être trop empreint de l'esprit de tempérance et de modération dans un mouvement militaire qui exigeait tant de fermeté : mais alors où s'était réfugiée la force politique? Au milieu de cette désorganisation absolue de toute autorité répressive, qui songeait à préserver la société le glaive en main? Tout le monde en avait assez, et l'idée de transaction dominait toutes les autres. La seconde colonne, qui devait agir par les quais, était placée sous les ordres du général Tiburce Sébastiani, officier général très-dévoué, mais timide dans ses résolutions et dénué de toute énergie.

A six heures et vingt-deux minutes du matin, les deux colonnes se mirent en marche avec tout l'appareil d'une campagne sérieuse : infanterie, cavalerie, artillerie, avant et arrière-garde. Vers la rue de Richelieu, la colonne du général Bedeau trouva les premières barricades presque abandonnées, nul poste d'insurgés; les sapeurs ouvrirent un passage; on s'avança dans cet ordre jusqu'à la rue Feydeau. Au moment où l'avant-garde débouchait vers l'extrémité de la rue Montmartre, elle fut assaillie par une fusillade de tirailleurs qui venait d'une haute barricade; un feu de peloton suffit pour mettre en fuite les insurgés, et la colonne put déboucher sur les boulevards.

L'aspect de ces riantes promenades était alors plus sinistre que le désert, comme une cité sans peuple : nulle trace humaine. La colonne s'avançait, détruisant les barricades qui n'avaient aucun défenseur; de temps à autre, les croisées s'ouvraient pour faire place à une tête tout effrayée, puis elles se refermaient aussitôt. Le général Bedeau fit faire halte vers la hauteur du Gymnase, et son attitude parut tellement conciliatrice, que plusieurs bourgeois descendirent pour engager des colloques avec le général : était-ce dans le devoir de sa mission? Il lui parut que la bourgeoisie était très-animée contre le système de Louis-Philippe, qui, selon les parleurs, ne voulait ni la réforme ni un ministère centre gauche. Le général, continuant toujours ces pourparlers imprudents, les rassura sur ce point, les invitant à députer quelques-uns d'entre eux aux Tuileries pour s'assurer des faits; le général Bedeau insistait surtout pour que la garde nationale s'organisât comme protection de chaque quartier : ceci était dans ses instructions formelles. La colonne, pendant ce temps, restait l'arme au pied : était-ce là de la stratégie? Avec moins d'obstacles et d'hésitation, celle du général Sébastiani arrivait par le quai à la Bastille jusqu'à la rue Saint-Louis; mais alors survenaient des incidents politiques d'une haute gravité.

Vers minuit, le 23, on a vu que le comte Molé avait renoncé à la pensée de former un ministère, et le roi avait mandé auprès de lui M. Thiers; celui-ci, après avoir tenté quelques essais d'un ministère personnel, avait pensé que l'accession de M. Barrot était indispensable; et dès ce moment, un esprit nouveau pénétrait dans la combinaison politique. M. Thiers, au demeurant, était homme de résistance; si, par suite des ressentiments qu'il avait conçus contre le roi Louis-Philippe, il n'avait pu garder toutes les convenances, s'il désirait annuler l'influence personnelle du monarque d'une façon absolue, il voulait aussi circonscrire les concessions dans des limites précises, et ne pas aller jusqu'aux

extrêmes programmes de la gauche. M. Barrot, qu'il associait au gouvernement, était préoccupé d'abord de sa personnalité : c'est le défaut de nous tous, si naturel, qu'il ne faut même pas en parler ; mais il croyait aussi, avec non moins de ferveur, à la popularité de son nom, à la puissance d'une combinaison politique à laquelle il présiderait; quelques mots de son éloquence devaient calmer les masses soulevées; pour cela, il fallait lui donner un blanc seing et les pleins pouvoirs. Dans cette combinaison ministérielle, entraient ou devaient entrer nécessairement MM. de Rémusat, Malleville, gens d'esprit, mais d'une éducation politique plus faussée peut-être que celle de M. Thiers; puis un nom nouveau prononcé pour la première fois dans les combinaisons ministérielles : je veux parler du général Lamoricière.

C'était un officier d'un grand courage et d'un esprit vif et incontesté, mais qu'un long séjour en Afrique avait rendu presque étranger à la société parisienne, qu'il ne connaissait que par quelques salons distingués du faubourg Saint-Germain (sa famille ou ses alliances), et par la société politique de quelques membres du centre gauche. Porté par l'opposition à la chambre, le général Lamoricière avait acquis une certaine popularité, plus encore par son attitude hostile au ministère de M. Guizot, que par ses services réels en Afrique; en temps de parti, il en est toujours ainsi : qu'est-ce que la patrie à côté d'une opinion ? Le roi Louis-Philippe n'aimait pas l'opposition, surtout dans les hiérarchies de l'armée; il traitait donc avec politesse, mais froidement, le général Lamoricière, et cette circonstance bien connue avait grandi sa popularité. Le 24, à six heures du matin, un billet de M. Thiers invita le général à se rendre immédiatement chez lui, place Saint-George. M. de Lamoricière n'hésita pas un seul moment; toute affaire de service était pour lui un devoir. Il traversa Paris, déjà couvert de barricades, avec une grande difficulté; il put s'assurer par lui-même de la gravité de la situation.

Dans quel but le général Lamoricière était-il appelé au sein du conseil? Car, à la place Saint-George, se trouvaient réunis les membres du nouveau cabinet, qui de sept à huit heures devaient se rendre aux Tuileries auprès du roi Louis-Philippe. Dès que M. Barrot avait pris place dans une combinaison ministérielle, il avait dû y apporter ses idées, c'était si naturel; elles furent immédiatement partagées par les collègues qui l'entouraient, et soutenues par M. Thiers. Or, ces idées, les voici : A tout prix il faut éviter un conflit entre l'armée et le peuple : que s'est-il passé jusqu'ici? La garde nationale s'est tournée du côté des masses : quoi de plus simple que d'en faire le pouvoir conciliateur, de la placer entre la couronne et les insurgés? De là, MM. Barrot et Thiers concluaient, avec toute assurance de leur crédit, « qu'on devait donner ordre aux troupes de se retirer; faire relever tous les postes par la garde nationale en annonçant au peuple de toutes les manières qu'un ministère Thiers et Barrot était formé, et qu'en conséquence la trêve était établie. » Dans cette combinaison, le général Lamoricière devait prendre le commandement de la garde nationale; le nouveau cabinet cherchait tout à fait à annuler l'influence de l'armée et du maréchal Bugeaud qu'il considérait comme très-impopulaire. Tout devait se faire par conciliation, pensée honorable sans doute, mais tout à fait énervante dans un temps de lutte et de bataille : était-on sûr d'abord de la garde nationale, de son bon vouloir, de son appui, de son union, des forces qu'elle pourrait opposer aux sectionnaires armés? Où trouver les légions? comment les réunir dans la situation d'une ville toute coupée et barricadée?

Le conseil des ministres (il avait plein pouvoir pour l'être) put s'apercevoir de l'état de désordre et d'agitation de Paris, lorsque MM. Barrot, Thiers, Lamoricière, Rémusat, sortirent de la place Saint-George pour se rendre aux Tuileries. A chaque coin de rue s'élevait une barricade; des hommes en gardaient les abords; on avait toutes les peines du monde pour les traverser, et ce fut alors pour la première fois que M. Barrot put faire l'essai de son influence populaire. S'adressant au général Lamoricière, il dit avec une grande certitude de lui-même : « Vous allez voir, je vais leur parler et leur dire qui je suis. » Cette tentative réussit mal, car le nom de M. Barrot fut assez froidement accueilli, et celui de M. Thiers excita des murmures. M. Barrot, toujours avec la même quiétude et son indicible foi en lui-même, déclara « que la froideur du peuple tenait à ce qu'il ne croyait pas à un ministère sans sa présidence; l'enthousiasme éclaterait quand on en serait sûr. » C'est avec cette conviction que les quatre ou cinq membres du cabinet, après mille difficultés, arrivèrent jusqu'aux Tuileries, et obtinrent immédiatement une audience du roi.

Le programme du nouveau ministère, exposé par M. Barrot, était celui-ci : « Réforme électorale, dissolution de la chambre, et quant aux moyens immédiats pour apaiser l'agitation et le trouble de la cité, proclamation d'une trêve sur toute la ligne, retraite des troupes, prompte réunion de la garde

nationale qui relèverait tous les postes; enfin, le général Lamoricière, remplaçant le général Jacqueminot, aurait le commandement supérieur de cette garde. » Le roi Louis-Philippe, après quelque résistance, accepta ce programme. M. Thiers, et surtout M. Odilon Barrot s'engagèrent, sous deux heures au plus, à rétablir la paix publique dans la cité : c'était une grande responsabilité qu'il prenait là en annulant tous les ressorts de la force militaire : que devenaient les pleins pouvoirs du maréchal Bugeaud? n'étaient-ils pas annulés par le fait? Lui, avait donné ordre d'aller en avant pour renverser tous les obstacles, et le ministère imposait une trêve et la retraite des troupes. Naguère il était commandant supérieur de la ligne et de la garde nationale. Ce n'était pas sans dépit et sans quelque douleur que le maréchal se voyait remplacé par un de ses lieutenants d'Afrique. Y avait-il d'ailleurs quelques chances d'apaisements populaires dans la combinaison de MM. Barrot, Thiers?

Un gouvernement attaqué, j'ai eu souvent occasion de le dire, a deux voies ouvertes devant lui : 1° la résistance (ce qui vaut mieux, selon moi), et alors sérieuse, nette jusqu'au bout avec la victoire ou la chute; 2° les concessions, et alors larges, sincères, immédiates, au delà même de ce qu'on demande. Ce qui perd les pouvoirs, c'est de n'adopter loyalement ni l'une ni l'autre de ces voies, de résister en hésitant, ou de donner goutte à goutte les garanties demandées, de manière à ce que les mécontentements gagnent; les concessions paraissent imparfaites, de mauvaise foi; les forces publiques s'ébranlent, doutent d'elles-mêmes, se dispersent, et une inévitable catastrophe est la conséquence de l'hésitation et du doute. Ainsi procéda le plus noble, le plus loyal des princes, Charles X, dans les fatales journées de juillet; il ne cessa de négocier avec les hommes et les partis qui, en le trompant, perdirent sa cause. Louis-Philippe croyait son œuvre de politique et de travail plus forte que les événements ou les factions: tous deux se faisaient illusion : Charles X avait foi dans le principe de la légitimité, hélas! si affaibli par quarante ans de révolution, et en vertu de cette idée, de ce prestige disparu, il pensait opposer une force suffisante au principe effréné de la souveraineté du peuple. Louis-Philippe, à son tour, avait fait reposer sa couronne sur une autre force, celle des intérêts; il croyait fermement à leur puissance, à l'énergie de leur développement; lui, si habitué aux choses sérieuses de la société, ne pouvait croire que la classe moyenne, satisfaite, fût assez imprudente et mal éclairée pour se jeter dans les hasards d'une révolution démocratique qui remuerait la société jusque dans ses entrailles les plus profondes. Le roi ne remarquait pas assez que les loisirs de l'aisance laissent un libre cours aux imaginations et aux désirs immodérés, et que toute société satisfaite s'ennuie et recherche les émotions vives comme les blasés parmi les riches. La journée qui commençait allait apprendre le véritable sens de la révolution.

Si la royauté restait abandonnée, désarmée, dans la nuit du 23 au 24 février, toutes les sociétés secrètes veillaient debout sous les armes; ce fut une merveille de démolition et de construction que les barricades qui s'élevèrent à tous les coins de Paris dès la pointe du jour. Qu'elle était triste la métropole de l'élégance, de l'esprit et du plaisir, bouleversée de fond en comble, comme si le Génie de la destruction avait soufflé sur ses rues désertes! Les arbres des boulevards (vieux comme les fermiers généraux ou jeunes comme la catastrophe de juillet) étaient coupés jusqu'à la racine, les candélabres de gaz brisés jusqu'au pied, avec les bornes-fontaines, les grilles, les trottoirs, et ce qui faisait l'élégance et le confortable des Parisiens; on n'entendait que le bruit des pioches ou des leviers de fer pour soulever les pavés, triste musique de l'émeute. La plupart de ces destructions étaient commandées par des sectionnaires, et accomplies par des myriades d'enfants, piliers de mélodrames, et des habitants de Paris; car, il faut le dire, la boutique fut complice des barricades; elle les aida de toutes ses forces sans en comprendre le sens définitif. Chacun travailla, l'élégant, le bourgeois, le marchand; il semblait qu'on prenait à plaisir de dégrader cette belle et noble cité de Paris, naguère inondée d'équipages, de luxe et de fêtes. Sur chacune de ces barricades quelques hommes armés semblaient présider à leur construction et gardaient leur passage; à leur côté, d'autres individus à figures sinistres, soldats fanatiques de l'émeute.

Les observateurs attentifs qui traversèrent, le 24 au matin, ces rues coupées par des barricades de plus de vingt pieds, maçonnées de pavés, d'arbres, de terre et de fer, durent remarquer une physionomie particulière et nouvelle dans l'insurrection. La veille, la garde nationale avait la supériorité, le commandement; l'émeute se plaçait derrière sa protection pour gagner du terrain. Le lendemain, cette physionomie s'était modifiée; l'insurrection se déployait elle-même avec ses propres forces sous la direction des sociétés secrètes; on

voyait bien que la multitude, maîtresse désormais de la situation, ménageait encore la garde nationale, mais ne lui obéissait plus d'une façon absolue. Des bandes hideuses circulaient de barricades en barricades, donnant le mot d'ordre aux cris sauvages de *la Marseillaise* et du *Ça ira*. Il était facile de voir qu'il ne s'agissait plus de la réforme électorale, mais de la réalisation de ces projets de surprise tant de fois discutés par les sectionnaires, et dont le but était de s'emparer du gouvernement. La bourgeoisie y avait prêté la main sans le savoir, sans le vouloir. Bientôt la dernière partie du plan serait essayée; on tenterait de désarmer la garde nationale elle-même pour être encore plus complétement maître de la situation; les sections la savaient satisfaite par un ministère Barrot; elles ne voulaient pas en rester là.

Leur projet était une attaque contre les Tuileries et la prise de possession de l'hôtel de ville et de la préfecture de police, forts militaires de toutes les insurrections. Ces postes une fois obtenus, on traiterait : sur quelles bases? Ici les avis étaient différents, et cette diversité d'opinions se manifestait dès le matin dans la masse des journaux et des imprimés jetés au milieu du peuple. Nulle répression légale à ce moment n'étant possible, chacun pouvait imprimer, afficher ses opinions et ses haines. Les sectionnaires avouaient un seul journal, *la Réforme,* qui, dès le 23, avait laissé éclater ses vieux ressentiments, plus encore contre le roi que contre le ministère de M. Guizot : entre les sectionnaires et la couronne c'était un terrible compte à régler; on ne peut dire tout ce qui s'était ramassé d'aigreurs, de vengeances, et le jour était venu de solder son passé! Aussi avec quelle joie atroce le parti des sectionnaires parlait-il des crimes de la maison des Bourbons, et de la nécessité d'en finir avec elle! Sans prononcer encore le mot de *république,* on le faisait entrevoir comme le but prochain, espéré, légitime. *Le National,* publié, affiché dans les quatre coins de Paris, n'allait pas aussi loin que *la Réforme,* par prudence, puis par rivalité. Comme il avait quelque habitude et l'expérience des répressions, il ne voulait pas se jeter corps et biens dans un changement hasardé, et subir les conséquences criminelles d'un complot. La rivalité était aussi parfaitement raisonnée; vieille de date, elle avait existé entre *le National* et *la Tribune,* et se prolongeait dans une grande vivacité de langage avec *la Réforme,* son héritière. Si l'idée républicaine triomphait librement, le pouvoir irait droit à l'opinion extrême, et *le National* ne serait qu'en seconde ligne, tandis qu'avec la royauté vaincue, et une combinaison Odilon Barrot, il entraînerait doucement le pouvoir dans ses mains, avec la déchéance de Louis-Philippe et la régence de la duchesse d'Orléans. Le 24 février au matin, le mot *république* n'est nulle part, pas même parmi les enfants aventureux de la presse parisienne, tels que *la Démocratie pacifique.*

Bien entendu que *le Siècle* et *le Constitutionnel* applaudissaient à la combinaison ministérielle de MM. Thiers et Odilon Barrot; pour eux tout paraît fini par le triomphe forcé de la bourgeoisie : l'intrigue est victorieuse, les portefeuilles sont aux mains du tiers parti; que peut-on désirer au delà? Le peuple serait injuste de souhaiter autre chose que la pleine satisfaction de MM. Dufaure, Vivien, Billault, Thiers et Odilon Barrot; les flots soulevés vont s'apaiser en écoutant quelques voix bien connues, celles surtout qui ont poussé aux banquets. Cette illusion, le journal *la Presse* ne se la fait pas complétement; il croit les concessions plus nécessaires dans les choses que dans les hommes : le parti conservateur lui paraît fini, tombé dans le sang, et avec lui la chambre entière. On voit poindre déjà l'opinion de la régence qui se prépare depuis si longtemps dans l'ombre comme une force, la seule possible et grande en présence de la révolution. Le *Journal des Débats* paraît ne pressentir nullement le danger de la situation; à peine voit-il les barricades s'élever; il fait encore de la tactique parlementaire avec les majorités et les minorités; il veut grouper, réunir le parti conservateur; et tandis que la société tout entière est en péril, il s'occupe de la possibilité d'un retour ministériel de M. Guizot et de ses amis. Ainsi était la situation ou la tendance des journaux le 24 au matin, au milieu des opinions si fatalement agitées et des barricades debout.

Vers sept heures, M. Thiers, accompagné de M. Barrot et du général Lamoricière, après avoir franchi les mille difficultés des barricades, arrivèrent aux Tuileries. La nomination de M. Thiers avait été acceptée au château avec assez d'espérance; on le savait, on le disait surtout homme de fermeté et de résistance très-décidée; c'est ce qui explique la lettre que lui écrivit dans la nuit le maréchal Bugeaud : « Il y avait longtemps que j'avais prévu, mon cher Thiers, que nous serions appelés à sauver la monarchie. Mon parti est pris, je brûle mes vaisseaux. Cette résolution ne m'empêche pas de déplorer qu'on m'ait laissé le commandement général avec un effectif trop faible et trop privé de ressources : quand nous aurons vaincu l'émeute, et

nous la vaincrons, car l'inertie ou le défaut de concours de la garde nationale ne m'arrêtera pas, j'entrerai volontiers, comme ministre de la guerre, avec vous, dans la formation d'un nouveau cabinet, etc. » Le maréchal Bugeaud avait raison : avec la volonté énergique d'en finir, l'émeute eût été facilement réprimée.

Mais les idées étaient bien changées depuis que la nuance de M. Barrot avait pris la supériorité dans le conseil. Au départ de l'hôtel de la place Saint-George, j'ai dit qu'on était complétement d'accord sur plusieurs points : 1° suspension d'armes, qui serait partout proclamée, avec la formation d'un ministère Thiers-Barrot, ce qui devait, dans leur sens, faire tomber toutes les barricades; 2° la retraite des troupes relevées par la garde nationale, qui serait appelée à jouer un rôle de pacification; 3° le choix du général Lamoricière comme commandant supérieur de cette garde. Il y avait dans chacune de ces mesures autant d'imprudence que d'erreurs : une suspension d'armes ne pouvait être que le résultat d'une convention mutuelle entre les deux partis; si elle n'était proclamée que d'un seul côté, c'était un acte de faiblesse et de désertion. Il n'y avait que l'orgueil excessif et une foi absolue en leur puissance populaire qui pussent faire croire à MM. Thiers et Barrot qu'il suffirait de leur nom pour apaiser les passions irritées et l'émeute murmurante.

Mais l'idée la plus étrange et la mesure la plus désastreuse, ce fut la retraite des troupes de ligne, c'est-à-dire de la seule force de répression. N'était-ce pas se priver à la fois des éléments d'initiative et de résistance? Ne doublait-on pas les forces et l'audace de l'insurrection? Celle-ci serait d'autant plus intrépide qu'elle trouverait moins d'obstacles. On s'abandonnait à la garde nationale; mais d'abord comment la grouper, la resserrer, elle qui, inquiète, divisée en mille fractions mécontentes, venait, pour ainsi dire, de déserter la cause de l'ordre? Enfin, le choix du général Lamoricière, excellent en lui-même, ne répondait pas aux espérances qu'on avait conçues; le général ne connaissait pas le personnel de la milice bourgeoise qu'il était appelé à commander, pas plus qu'il n'en était connu. Le plan des ministres Barrot-Thiers livrait la couronne à l'insurrection; à cela M. de Rémusat répétait ce non-sens politique avec une certaine nonchalance : « Nous ne sommes pas des ministres de répression, mais un pouvoir de conciliation. » Que signifiait cette mollesse au moment du péril? Ce qu'il fallait éviter surtout, c'était d'être un ministère de désertion.

Ce plan fut exposé au roi par M. Odilon Barrot, et l'état moral du prince ne permettait pas de sa part la moindre objection; par le fait, le pouvoir supérieur du maréchal Bugeaud était annulé. Jusqu'ici, chaque fois qu'un commandant général avait été nommé (les maréchaux Gérard et Lobau), ses pouvoirs embrassaient l'ensemble de toutes les forces disponibles : troupe de ligne, garde nationale. En confiant au général Lamoricière le titre de commandant en chef de la garde nationale, les ministres Barrot-Thiers annulaient par le fait le maréchal Bugeaud : celui-ci s'en montra mécontent. Dans une dernière conférence avec le roi, le maréchal exposa le danger d'un système de concessions : « Il répondait de tout si l'on voulait agir vigoureusement contre l'émeute qui menaçait la couronne. » Le roi répéta « que M. Barrot promettait de vaincre par la conciliation; à tout prix il fallait éviter l'effusion du sang; trop de malheurs étaient déjà arrivés. » Le maréchal en vain combattit ces idées, et c'est en sortant de cette conférence qu'il s'exprima en termes très-énergiques et soldatesques sur les malheurs qui menaçaient la couronne et la société.

A ce moment partait donc l'ordre de faire rentrer les troupes dirigées par colonnes sur les deux grandes artères stratégiques de Paris, les quais et les boulevards; la première de ces colonnes, conduite par le général Sébastiani et parvenue jusqu'au Marais, détruisait à coups de canon quelques barricades dans la rue Saint-Louis; l'autre colonne, sous les ordres du général Bedeau, stationnait au boulevard Bonne-Nouvelle où des pourparlers s'étaient engagés; faute immense qui ramollit les cœurs, lorsqu'il s'agit d'un système de répression vigoureuse. Dans la situation d'esprit où se trouvait le général Bedeau, l'ordre de retraite fut accueilli avec joie, et il se mit immédiatement en mesure d'opérer son reploiement militaire vers les Tuileries, par les boulevards et la rue de la Paix : l'ordre était d'éviter toute collision, et afin de montrer son esprit de bonne harmonie et de concorde, le général Bedeau avait fait précéder sa colonne d'un détachement de la garde nationale qui faisait abaisser ou ouvrir les barricades devant la troupe. A peu près vers la hauteur de la rue de Richelieu, le commandant de la garde nationale fit ôter les baïonnettes du bout des fusils et vint prier le général Bedeau d'en faire autant en signe de paix et de fraternité. Il y avait tant de mollesse dans les esprits, une si grande indécision dans les actes, que le général y consentit. Un grand entraînement en résulta : aux cris de : *Vive*

la ligne! des crosses furent mises en l'air : qu'étaient devenues la fermeté et la discipline militaire ? Il fallait qu'il y eût un bien grand désordre dans les idées, pour qu'un général éminemment distingué n'empêchât pas cette familiarité de rapports entre la troupe, le peuple et la garde nationale ; des régiments, fortement organisés, devaient rester inflexibles à tout éloge comme à toute provocation. Une seule voix imprime l'obéissance, celle de l'officier qui commande et dirige. La hiérarchie militaire est un sacerdoce.

La seconde partie du programme de M. Odilon Barrot consistait, comme on l'a vu, à la déclaration officielle d'une trêve, à l'annonce d'un nouveau ministère sous sa présidence. Une proclamation fut rédigée en ce sens et affichée même sur quelques points de Paris. Afin de donner un caractère encore plus solennel aux promesses qu'on venait de faire, M. Barrot lui-même, suivi de quelques officiers d'état-major de la garde nationale, de plusieurs de ses collègues, dut se diriger vers les barricades pour annoncer la paix conclue entre le peuple et la couronne ; nul n'avait pu arracher à M. Barrot l'illusion orgueilleuse qu'il était maître du mouvement, et que le peuple le saluerait d'enthousiasme. Tous s'avancèrent donc avec confiance : aux première et seconde barricades, à la rue Richelieu, sur les boulevards, ils furent accueillis sans acclamations, mais aussi sans murmures ; plus ils avançaient, plus l'opposition était grande, contre M. Thiers d'abord, puis contre M. Barrot, et, à son ébahissement, il fut sifflé, lui. Ce fut, je crois, un des grands jours de tristesse pour M. Barrot, moins parce que sa mission venait d'échouer, que parce qu'il put se convaincre de la fragilité des réputations populaires. Lui, l'homme des banquets, naguère porté en triomphe, était placé au niveau d'un conservateur dans la haine des multitudes ! Il s'en revint donc attristé, découragé, aux Tuileries, annonçant que sa mission était finie. Ainsi avec une témérité un peu ignorante de la réalité de la situation, MM. Thiers et Barrot s'étaient fait fort, sans autre puissance que leur parole, de faire tomber les barricades. Cette ferme assurance, donnée au roi, avait énervé toute résistance énergique et militaire en inspirant une sécurité menteuse : les nouveaux ministres n'avaient-ils pas imposé au roi, au duc de Nemours, une paresse, une inertie constitutionnelles ? Seuls ils devaient organiser et diriger la force militaire, la garde nationale, et ils avaient ôté le commandement au maréchal Bugeaud pour le confier de fait au général Lamoricière. Il y eut donc, par suite de ces promesses, une véritable suspension d'armes, et là fut la faute immense de la couronne, qui à toutes ces idées civiles et impossibles aurait dû substituer le plan d'attaque soudaine et vigoureuse proposé par le maréchal Bugeaud.

Le voici : entre le Carrousel et les Champs-Élysées, vingt mille hommes étaient massés avec soixante pièces de canon : la moitié pouvait se déployer en éventail par les deux grandes voies des boulevards, des quais, et de la Madeleine jusqu'à la Bastille, et, avec de l'artillerie, débarrasser tout à fait le terrain. Maître des grandes artères de Paris et des communications de la rivière et du canal, on pouvait s'y fortifier et attendre. On avait à sa disposition près de vingt-cinq mille hommes dans un rayon de sept lieues. Par une marche de nuit ou de jour, ils pouvaient être aux barrières, et par les quatre grandes voies de l'Étoile, du Trône, d'Enfer et de Saint-Denis, opérer leur jonction avec les corps qui occupaient les quais et les boulevards. Dans cette position admirablement fortifiée, les troupes resserraient, isolaient successivement l'insurrection comme en 1832 et 1834 : mais pour cela, il fallait donner carte blanche au maréchal Bugeaud, lui assurer l'unité dans le pouvoir, avec la conviction profonde qu'une fois le combat engagé, on ne reculerait plus par des concessions de peur, de faiblesse ou même d'humanité. Si l'on avait jugé la position de Paris peu tenable, qui empêchait de se retirer dans la ceinture des forts détachés, et, ainsi abrité contre l'émeute, il n'était pas même besoin de faire feu sur Paris : on disposait d'une nombreuse cavalerie, et distribuée en grand'-garde sur les routes, on pouvait se saisir des vivres, et le troisième jour, la capitale aux abois aurait accepté toutes conditions. A quoi bon les forts, élevés avec si grand soin, si ce n'était pas pour défendre le pouvoir ? A quoi sert une armée, si on la laisse, l'arme au pied, exposée à toutes les séductions ?

Ces idées de résistance auraient vivement saisi le roi, sans l'énervement de ses facultés produit par l'âge, et surtout par l'action tiède et fade du tiers parti admis alors dans ses conseils. Tandis que M. Thiers, tout préoccupé de sa destinée ministérielle, rédigeait ses proclamations ou appelait auprès de lui ses nouveaux collègues, M. Barrot, esprit très-absorbé dans son horizon, croyait que parce qu'il avait un portefeuille, le parti révolutionnaire plein de satisfaction s'apaiserait de lui-même. La courte proclamation, œuvre commune de MM. Thiers et Duvergier de Hauranne, fut partout

déchirée. « Il est trop tard ! Il nous faut d'autres garanties ! Le peuple est le maître et ne se laissera plus tromper une seconde fois, comme en juillet ! » Tel était le mot d'ordre des sociétés secrètes qui, sans parler encore de république, voulaient démolir jusqu'aux derniers vestiges de l'autorité royale et du pouvoir de Louis-Philippe. Pour des yeux plus exercés que ceux de M. Barrot, il aurait été certain que la bourgeoisie était dépassée dans le mouvement, et que désormais il fallait traiter avec les implacables sociétés secrètes qui voulaient briser la couronne.

Après cette tentative de concessions larges et illimitées, lorsque le dessein définitif des sectionnaires était bien connu, bien révélé, quel parti restait-il à prendre? Si le roi avait été dans sa jeunesse et dans sa fermeté, s'il avait eu autour de lui la vieille sœur de ses conseils, si le parti Barrot ne l'avait pas démoralisé, il aurait dit : « Toutes les concessions demandées, je les ai faites. M. Guizot, maître de la majorité est tombé; vous n'avez pas cru M. Molé suffisant, je vous ai donné M. Barrot avec un programme en blanc; vous en voulez donc à ma dynastie! Eh bien ! alors, je la défends par tous les moyens légitimes; j'en appelle à l'armée profondément dévouée à l'ordre; à la garde nationale elle-même qui doit avoir compris le dernier but des factieux! Elle se réunira autour de ma couronne, gardienne de ses intérêts et la pierre angulaire de l'édifice. »

Telles n'étaient pas les dispositions du roi Louis-Philippe, absorbé par toute espèce de combinaisons pusillanimes, tandis que les sectionnaires marchaient avec une si grande énergie et une habileté incontestée à la réalisation de leur plan. Je crois que, dès le matin dix heures, toutes les idées de modération s'étaient évanouies, et que les sections en permanence avaient décidé qu'on marcherait à l'insurrection jusqu'au bout. De là cet admirable plan des barricades dont la bourgeoisie s'était rendue complice à leur profit avec une adorable naïveté, croyant agir dans l'intérêt de la forme monarchique et de la liberté constitutionnelle. A la pointe du jour il y avait eu un moment d'hésitation à l'aspect du vaste déploiement de troupes; mais quand les sections virent les régiments opérer leur retraite et un ministère Barrot constitué, elles reprirent leur première résolution qui était de marcher sur l'hôtel de ville et les Tuileries.

Dans ce parti si ferme et si invariable, il y avait d'abord l'inconnu dont j'ai parlé, c'est-à-dire une population d'atelier, gens d'énergie affiliés aux sociétés secrètes; ceux-là avaient la tête si exaltée par la publication de pamphlets et de livres, qu'ils voulaient en finir avec la royauté. La journée du 10 août rayonnait devant eux comme une gloire; ils se voyaient déjà maîtres des Tuileries, appelés à proclamer la république. L'atelier, je l'ai dit plusieurs fois, c'était l'inconnu dévoué à la démocratie; exalté, égaré, peut-être, mais susceptible, fier, honorable. A ses côtés marchait la fraction honteuse, égout des capitales, gens sans aveu, repris de justice, qui se mêlent à toutes les émeutes par besoin de désordre et de pillage : enfin, cette troupe d'enfants tapageurs et malfaisants, ces gamins de Paris, qui avaient joué un si grand rôle en juillet 1830. La direction de ce mouvement insurrectionnel s'était placée comme d'elle-même sous la main des anciens chefs des sociétés secrètes, qui les conduisaient, un fusil à la main, sur les barricades. On y remarquait l'athlétique M. Caussidière; M. Lagrange, d'une incontestable bravoure; M. Sobrier, qui avait une certaine importance parmi les sectionnaires, parce que, à la tête d'une honorable fortune, il s'était jeté dans les hasards de l'insurrection; enfin, M. Étienne Arago, revêtu du costume de la garde nationale. Le siége politique du mouvement avait été jusque-là les bureaux du journal *la Réforme*, où dominait dans toute sa force l'influence de M. Ledru-Rollin, le protecteur ardent de l'agitation politique.

A neuf heures le tocsin sonnait dans toutes les églises des faubourgs et du centre de Paris, et deux colonnes d'insurgés se dirigeaient vers les Tuileries en abaissant les barricades devant elles; en tête se trouvaient les tambours de la garde nationale, quelques officiers l'épée à la main, plusieurs gardes nationaux en uniforme, puis la multitude des sectionnaires dont j'ai parlé, qui obéissaient au commandement des chefs par l'ordre exprès des meneurs; car on voulait faire croire que c'étaient deux légions qui se rendaient aux Tuileries. Aussi, s'il y avait des vociférations confuses, il n'y avait nul cri précisément articulé; quelques impatients seuls, dans la troupe, criaient : *A bas Louis-Philippe !* On s'avança d'abord avec précaution, et dans la crainte d'une résistance; mais après l'inconcevable retraite des troupes, les colonnes insurrectionnelles prirent courage et purent ainsi se déployer jusqu'aux environs du Palais-Royal où se passait un drame étrange et sanglant à la fois.

Au moment même où M. Odilon Barrot se rendait sur les boulevards avec l'orgueilleux projet d'apaiser l'émeute par la magie de son nom, M. le

général Lamoricière recevait la mission, comme commandant supérieur de la garde nationale, de grouper quelques pelotons de la milice civique, pour annoncer à tous la suspension d'armes et la formation d'un ministère pris dans la gauche. Il y avait si peu de précautions prises, qu'on eut toutes les peines du monde à trouver un uniforme de général pour l'officier si remarquable qui l'avait si dignement porté en Afrique; on prit au hasard un uniforme que le général ne but boutonner; il était en petit pantalon et en souliers, ce qui ajoutait à l'étrangeté du costume. M. de Lamoricière se rendit à la place du Palais-Royal où la première barricade s'élevait sous le commandement, je crois, de M. Lagrange, qui déployait une grande intrépidité. Le feu était alors engagé entre le poste du Château-d'Eau et cette barricade; l'officier à qui ce poste était confié (plût à Dieu que toute l'armée en eût fait autant), acceptant son devoir dans toute sa rigueur, défendait la position comme il l'aurait fait en Afrique. En vain M. de Lamoricière lui fit connaître sa mission; l'officier répondit « qu'il ne pouvait être relevé de ce poste que par le commandant supérieur qui le lui avait confié, » noble réponse qui plaça le général dans une position assez critique. Médiateur, il se trouvait entre deux feux, recevant ainsi des balles par tous les côtés.

Alors on entendit les premiers tambours de la colonne insurrectionnelle qui, débouchant au Palais-Royal, se répandait dans les jardins et les cours. Bientôt les appartements furent envahis, et l'on eut un spectacle de vandalisme qui indiquait trop, hélas! que le peuple, toujours resté le même avec son caractère sauvage et dévastateur, n'avait progressé que vers la destruction. Le Palais-Royal était un musée d'art; de belles antiquités napolitaines brillaient à côté des tableaux de l'école de Louis XV et des grands maîtres modernes; tout cela fut ravagé, pillé, volé, tandis qu'une populace immonde et ivre du vin des caves jetait les meubles par les croisées du palais si gracieux et naguère restauré par les soins de la maison d'Orléans. En présence de ces actes sauvages, comment était-il possible de douter encore des desseins de cette populace soulevée? Comment croire qu'il y avait possibilité d'un arrangement avec une telle faction armée? La force seule était capable d'en finir. Quoi! pas un ministre, pas un officier général qui pût conseiller une résolution énergique ou offensive, d'autant plus facile qu'avec quelques boulets on eût balayé la place!

Cette inertie tenait encore à des négociations du château que l'histoire doit faire connaître. M. Barrot était revenu profondément découragé, la tête presque affaissée sur la poitrine; il avait vu sa popularité évanouie, son rêve effacé par la réalité! Aux Tuileries se croisaient alors plusieurs négociations, et la plus puissante de toutes, la régence de madame la duchesse d'Orléans, intrigue très-ancienne qui se reportait à la mort du malheureux prince, l'espoir de la couronne. Tout un parti, je l'ai dit, voulait repousser M. le duc de Nemours pour placer la régence sur la tête d'une femme; il gardait des ressentiments profonds contre le roi : par exemple, M. Duvergier de Hauranne, à la tête d'une petite Église pleine de préjugés constitutionnels, n'avait d'autre pensée que d'amener l'abdication morale et effective du roi par la nécessité ou par un mouvement de chambre. Cette coterie n'était donc pas fâchée de voir un état de choses tel que l'objet de son vœu pût être réalisé; sans s'opposer à la négociation Barrot, elle n'y avait vu qu'un acheminement à ses idées. A cet effet, elle avait dû s'entendre sur plusieurs points: rendre la situation si grave qu'on pût enlever l'abdication sans trop grandes difficultés auprès du roi, très-entier dans son pouvoir; attirer à la régence les chefs des divers partis de la gauche qui pouvaient aller plus loin, même jusqu'à la république. La première partie de ce plan devenait très-réalisable après le retour de M. Odilon Barrot, découragé dans sa combinaison; suffisamment maître du terrain, on pouvait agir pour apaiser le mouvement révolutionnaire. Les négociations recommencèrent pour affaiblir et perdre les dernières forces de la couronne, les éléments militaires du pouvoir.

Madame la duchesse d'Orléans, femme active sous les dehors du calme, espérait depuis longtemps la régence, que des circonstances inattendues lui offraient aujourd'hui : durant le règne, elle avait joué auprès du roi Louis-Philippe le même rôle d'habileté que celui-ci, duc d'Orléans, avait joué auprès du roi Charles X, protégeant les hommes de l'opposition, les disgraciés de la couronne, les universitaires en renom qui corrompaient le peuple, les poëtes, les pamphlétaires, les députés du tiers parti, tous ceux, en un mot, qui, à la fin du règne, pouvaient lutter contre la régence du duc de Nemours; si une catastrophe devançait la mort du roi et lui mettait le pouvoir dans les mains, elle accepterait facilement une tâche pour laquelle, depuis longues années, elle s'était préparée. Comme madame la duchesse d'Orléans avait le juste sentiment et l'orgueil de sa capacité, elle ne se croyait

pas au-dessous de cette tâche, et presque aussitôt elle se mit en rapport avec les hommes politiques qui pouvaient seconder le mouvement. Son Altesse Royale devait trouver appui et confiance dans le parti qui avait espéré la régence, comme dernier terme de l'ambition; et, avec cette coterie, elle pouvait compter encore sur tout le tiers parti, sur la gauche dynastique de M. Barrot, et sur la gauche extrême qui n'allait pas au delà d'une régence. Le culte secret de la république ne comptait pas plus de cinq ou six membres dans la chambre des députés : la plus facile des républiques n'était-elle pas le gouvernement d'une femme portée au pouvoir par un mouvement de révolution, et qui serait nécessairement forcée de s'appuyer sur les opinions les plus avancées pour se maintenir? Aussi, les négociations parlementaires pour la régence ne devaient presque pas rencontrer d'obstacles, et trouver concours dans les députés les plus ardents de la gauche, MM. Crémieux, Arago, Dupont de l'Eure, et même MM. Marie, Garnier-Pagès, qui accepteraient des garanties et des positions. On pouvait arrêter d'avance le programme de la régence : les deux chambres devaient se réunir immédiatement pour recevoir une communication royale; M. le chancelier et le président de la chambre devaient lire l'acte d'abdication et le projet d'une constitution de régence au profit de la duchesse d'Orléans. L'agent le plus actif de cette négociation pour la régence était M. Émile de Girardin, esprit hardi, facile à s'éprendre pour une idée, un sentiment, un système, mais très-capable, très-courageux pour le défendre et le faire triompher. Au fond de l'âme, je le crois, M. de Girardin était pour la légitimité qui avait favorisé l'origine de sa vie; mais, esprit pratique à la face des événements, il avait accepté les faits accomplis, avec loyauté, pour leur faire produire le meilleur résultat possible dans l'intérêt de l'ordre général du pays. Au milieu de la crise soudaine qui venait accabler la monarchie de Louis-Philippe, il ne voyait d'autre parti à prendre que l'abdication : agissait-il spontanément en cette circonstance, ou se faisait-il l'écho de M. de Lamartine, dont la politique s'était liée à la sienne depuis une année? C'était une belle partie du caractère de M. de Girardin que cet enthousiasme pour M. de Lamartine; mais, dans les questions de gouvernement, cette amitié pouvait l'égarer, l'entraîner dans des voies fausses et dangereuses, car M. de Lamartine n'était qu'un poëte.

Autour de la régence se poursuivaient les négociations politiques, et dans les rues se décidait la question réelle. Après l'accueil bruyant et révolutionnaire que M. Odilon Barrot avait reçu à la porte Saint-Denis et sur les boulevards, il devait être incontestable pour tous que les barricades n'étaient plus au pouvoir de la bourgeoisie, et que désormais Paris demeurait en la possession des chefs les plus avancés des sociétés secrètes. Avec de tels hommes, vouloir traiter régulièrement sans forces actives, sans le canon et la victoire, c'était une vraie chimère; trop de haine existait dans leur cœur contre Louis-Philippe, trop de ressentiments s'étaient accumulés depuis dix-huit années de luttes, de persécutions et de souffrances, pour qu'une transaction fût possible. Il y avait parmi eux les échappés des prisons politiques de toutes les époques, les amnistiés du règne, et ceux-ci toujours sans reconnaissance! Un gouvernement doit sévir avec mesure et réflexion, ne point se laisser dominer par la colère; mais une fois qu'il a frappé, c'est peut-être une faute que d'amnistier, car il gagne rarement ces cœurs pleins d'amertume et de ressentiment. En politique, on ne change jamais ni les convictions ni les souvenirs. Paris révolutionnaire était dirigé par d'implacables ennemis de la royauté de 1830; il fallait les vaincre, les dompter, car ces hommes, qui avaient l'espérance d'un triomphe, ne consentiraient jamais à une transaction. Dès le matin, les sociétés secrètes avaient délibéré et arrêté dans leur pensée une attaque sur les Tuileries, ou, ce qui est plus historiquement exact, une démonstration à main armée dont le résultat était l'inconnu. Les plus hardis ne pouvaient croire qu'avec le formidable appareil de défense il fût possible de s'emparer du palais par un coup de main, et avec quelles forces!

Les témoins oculaires peuvent dire si jamais carnaval hideux fut comparable à cette mascarade armée qui, de plusieurs points des faubourgs, se dirigea vers les Tuileries le 24 février au matin : en tête, deux ou trois tambours revêtus de l'uniforme de la garde nationale, d'autres en blouses battant la caisse d'une force désordonnée; ensuite un ou deux officiers de la garde nationale (il faut le déclarer tristement pour la dignité du grade), quelques gardes nationaux en uniforme; derrière eux des hommes en blouse entremêlés de rares habits et de paletots usés; une multitude d'enfants, race pervertie par l'oisiveté des rues et la lasciveté des spectacles; les uns portaient de vieux fusils dérobés aux armuriers ou arrachés à la garde municipale, les autres des mousquets pris aux magasins de théâtre; quelques-uns surmontaient leur tête d'un casque

de cavalier, avec de grands sabres qui traînaient par terre, baudrier, giberne, pistolets à la ceinture, véritable collection de grotesques. Des femmes suivaient cette troupe armée pour exciter le courage, apporter des vivres, et quelques-unes avaient au cou des bandes de linge pour panser les blessures. Cette sarabande populaire remplissait l'air de cris, de chants révolutionnaires : *Ça ira; Mourir pour la patrie,* et toujours le refrain cannibale d'*un sang impur qui arrose les sillons.* Devant cette troupe désordonnée s'abaissaient les barricades inaccessibles à tous, et on lui rendait les honneurs militaires comme aux plus nobles soldats. Le frisson venait au cœur de la population honnête en voyant dans quelles mains était tombée la grande cité naguère si brillante, et aujourd'hui morne et abattue comme à la mort.

Tout militaire appelé à juger la force et la consistance morale de ces bandes de Cosaques démocratiques en présence des régiments réguliers campés autour des Tuileries en aurait conclu qu'elles marchaient à une destruction inévitable : quelques coups à mitraille lancés dans les flancs désordonnés de ces colonnes auraient suffi pour bouleverser ces files d'hommes si incorrectement formées. On ne conteste pas l'intrépidité de la multitude parisienne, de l'ouvrier, de l'enfant même qui rampe sous le poitrail des chevaux ou grimpe sur les grilles ou au sommet des barricades; mais dans le large espace du Carrousel en occupant la rue de Rivoli, la tête de la rue Richelieu, nulle troupe armée ne pouvait aborder les environs du palais. Quelles furent donc les causes qui amenèrent le triomphe des sections révolutionnaires, car en faisant la plus large part à l'intrépidité naturelle des insurgés, nul ne peut soutenir qu'ils auraient pu, de loin ou de près, aborder les Tuileries. Je laisse de côté tous les bulletins de victoire et d'immenses prouesses; chaque parti s'abandonne aux justes vanités d'un triomphe. Il ne faut pas demander à la nature humaine plus qu'elle ne peut donner; et lorsqu'on reste maître, peuple et rois ont tant de flatteurs! La véritable cause du peu de résistance que rencontrèrent les bandes d'insurgés fut dans la désorganisation complète du pouvoir, dans la faiblesse extrême de tous (qui est une sorte de trahison), dans le trouble des consciences, l'anarchie des idées, le mélange enfin du bien et du mal.

Le 24 février à onze heures, non-seulement il n'y avait plus de ministère aux Tuileries, mais il y avait une intrigue pour presser l'abdication de Louis-Philippe. D'où provenaient donc les ordres à la troupe? Du vieux roi? Mais il n'était plus rien, et sa présence même gênait visiblement les meneurs de la régence. Du duc de Nemours? Mais expulsé du pouvoir par la duchesse d'Orléans, on se méfiait également de lui, et, dans ces circonstances d'exception, il faut avoir un courage immense pour s'emparer de la dictature : qui d'ailleurs la lui aurait confiée? Avec le roi et le duc de Nemours devaient s'effacer toutes les vieilles influences d'état-major. Il s'agissait bien de se défendre parmi les politiques de la régence! Profondément pénétrés de la solidité du terrain où ils s'étaient placés, ils n'avaient plus qu'une pensée : négocier avec les insurgés.

MM. Thiers, Odilon Barrot, Crémieux, Émile de Girardin, parfaitement d'accord avec les généraux Lamoricière et Bedeau, s'occupaient bien moins de réprimer le mouvement insurrectionnel par la force militaire que de le calmer par la conciliation. Là fut la véritable cause de ruine pour l'édifice de juillet. Quel danger n'y avait-il pas de laisser la troupe fatiguée, sans ordre, exposée à toutes les séductions, entourée des cris de : *Vive la ligne!* Y eut-il trahison du haut au bas de l'échelle, dans les rangs élevés ou parmi les soldats? Je ne le pense pas; mais il y eut décousu, désordre, faiblesse. Un chef militaire de quelque énergie eût fait annoncer aux insurgés qu'ils devaient se retirer ou au moins ne pas s'approcher des Tuileries : les insurgés acceptaient-ils les conditions, tout était fini; refusaient-ils d'y accéder, alors il fallait les traiter en ennemis, les attaquer, les disperser jusqu'à ce qu'un gouvernement régulier fût établi. Quand un poste est confié à un officier général, est-ce que son devoir n'est pas de le défendre jusqu'à la mort?

Si le centre du gouvernement avait été préservé, on aurait pu prendre des mesures d'ordre et de pacification, convoquer la garde nationale, qui n'avait qu'un pied dans l'émeute, et craignait déjà de la voir grandir; on aurait pu entourer la régence de toutes les forces de la société menacée. N'entendait-on pas les cris de la multitude en fureur qui allait déboucher par plusieurs points, et qui arrivait déjà jusqu'à la place du Palais-Royal? Et, en présence de ce désordre, on restait l'arme au bras, avec la prétention de tout finir en parlementant! Était-ce de la raison et de la réalité politique? Au lieu de temporiser, de parlementer incessamment, mieux valait, par une attaque vigoureuse, repousser ces bandes désordonnées, et, pour nous servir d'une expression stratégique, dégager d'abord les postes qu'on était chargé de défendre. Était-il possible de se tromper sur les

desseins de ces colonnes d'attaque? L'une d'elles venait d'entrer dans le Palais-Royal, temple des arts, et ce peuple de pillards, parvenu à ces riches et gracieux appartements, avait brisé les meubles, les tableaux, et jeté jusqu'aux plus belles glaces de Venise par la croisée. Comment se fait-il qu'une heure encore se passe en pourparlers, en négociations; et avec qui? juste ciel! Quels sont les chefs qui dirigent ces colonnes, et des officiers généraux peuvent-ils traiter avec de tels parlementaires? De l'aveu même des héros de l'insurrection, ils étaient étonnés de cette faible résistance; ils n'avançaient que lentement, avec précaution, et ce n'est qu'à mesure qu'ils voyaient tant d'incurie qu'ils prenaient plus d'audace. Comment expliquer que des officiers supérieurs aient laissé entourer, massacrer des troupes qui portaient l'uniforme français, sans faire un mouvement pour dégager de braves et dignes soldats qui mouraient en défendant leur poste?

Je détourne les yeux de ce spectacle affligeant de Paris livré aux insurgés pour revenir aux scènes d'intérieur aux Tuileries. M. de Girardin pénétrait en toute hâte jusqu'aux appartements, et il exposait au roi profondément affligé que le seul moyen de sauver sa dynastie, c'était une abdication au profit du jeune comte de Paris : « Il n'y avait pas un seul moment à perdre, si l'on voulait rallier toutes les opinions autour de la couronne. » Mais alors, à qui revenait la régence? Dans l'ordre légal, à M. le duc de Nemours. On ne pouvait y songer, à cause de son impopularité. La duchesse d'Orléans seule pouvait sauver la position déjà si compromise. Le roi répondait : « Pourquoi abdiquer? Je veux monter à cheval; je crois le moment venu! » Tous ceux qui entouraient le malheureux vieillard le détournaient de cette résolution, en lui disant que tout était inutile : pas un conseil vigoureux, pas une résolution de tirer l'épée, si ce n'est quelques mâles et belles paroles de la reine Marie-Amélie.

Parmi les membres de la famille qui montrèrent le plus triste acharnement pour en finir avec le pouvoir du roi, il faut compter le jeune duc de Montpensier, si tendrement aimé. Je me plais à croire que ses gestes et ses paroles furent dictés par le vif désir de sauver la couronne dans sa maison. Fut-il toujours calme et convenable? On rapporte qu'il tint et dirigea la main et la plume du roi, pour lui faire signer son abdication sur un mauvais chiffon de papier, et cela avec ténacité, comme si la réflexion était trop longue! Si bien que Louis-Philippe s'écria comme un amer reproche : « Montpensier, je sais encore écrire! » Et en disant ces paroles, ses lèvres et ses mains tremblaient. Le duc de Montpensier avait reçu ce qu'on appelait une éducation libérale, et Louis-Philippe, voltairien de principes et d'ostentation, avait livré son fils à l'Université. Le duc de Montpensier, comme la duchesse d'Orléans, protégeait les poëtes, les romanciers socialistes, les historiens du collége de France, impies et révolutionnaires, les philosophes à la façon de Strauss, et ces opinions lui avaient gâté le cœur plein de fausses idées.

Madame la duchesse d'Orléans, plus habile et plus dissimulée, garda quelques convenances dans cette circonstance solennelle : elle parut un moment refuser ce que ses amis demandaient avec tant de sollicitude; au fond, on savait sa pensée, son désir, son ambition; toute sa vie s'était consacrée à la réaliser, et quand elle suppliait le roi de ne pas la charger d'un si rude fardeau, on savait ses négociations avec la gauche; si bien que lorsque le roi Louis-Philippe, le 24 février, à onze heures trois quarts, signa son abdication, la reine put dire à la duchesse d'Orléans : « Eh bien, Hélène, vous voilà satisfaite; vous êtes régente! »

Ainsi finissait le règne de Louis-Philippe; il avait duré dix-sept ans six mois et quinze jours. L'origine de son pouvoir était mauvaise et vicieuse; il avait cherché, autant qu'il était en lui, à la réparer, en donnant la plus grande satisfaction possible aux intérêts, à ce que j'appellerai le sensualisme politique. Il y réussit pendant quelque temps : mais la plaie d'un mauvais principe est profonde et incurable; on peut endormir un moment la douleur, guérir le mal est impossible. Le roi subissait les conséquences de la révolution de juillet; le 24 février en fut le couronnement bien plus logique que le trône du 7 août. L'Europe avait accepté pour la France les idées d'une révolution de 1688. L'empereur Nicolas seul l'avait jugée avec inflexibilité par des paroles dites à M. de Bourgoing, chargé d'affaires de France à Pétersbourg en 1830 : « Votre monarchie de juillet, fondée sur le sable, sera emportée à la première grande tempête. »

Ce fut pourtant une belle transaction que celle du 7 août 1830; elle procura d'immenses prospérités au pays sans finir aucune des questions engagées. De là, cette conjuration en sens inverse : de la royauté pour se faire traditionnelle, et du parti constitutionnel pour devenir démocratique. C'est ainsi qu'on se trouva le 22 février. Deux jours après on entrait dans l'ordre logique; la régence qu'on voulut adopter n'eût été qu'une illégalité jointe

aux droits déjà disputés de la couronne du mois d'août 1830; elle fut renversée aussi facilement que le trône. Oh! que ce prince, vieilli dans les pensées, les labeurs d'un règne long et prospère, dut alors voir surgir de rapprochements avec les infortunes de ses aînés! Les événements que nous allons raconter sont-ils un talion, un châtiment providentiel? Le 24 février fut un jour de tempête, et la foudre grondait au ciel lorsqu'un trône, que l'on croyait aussi transmettre à sa descendance, était brisé en morceaux par la multitude.

PRÉFACE

DU DEUXIÈME VOLUME DE L'ÉDITION DE PARIS.

Ce livre a été l'objet de très-vives attaques : l'auteur s'y attendait, et il n'a pas le moindre désir de s'en plaindre. On ne touche pas à l'histoire de son temps, même avec la plus extrême convenance d'expressions, sans soulever des griefs personnels et des souvenirs bien amers.

Ce ne sera pas le témoignage le moins curieux sur l'orgueil de notre époque que ce sentiment qui nous fait croire tous sans faute et sans reproche en présence de la grande ruine d'une monarchie!

Voilà un gouvernement auquel on a travaillé pendant dix-huit années; il avait pour lui une brave armée, une administration sérieuse, une police attentive, des fortifications, des enceintes bastionnées; or ce gouvernement tombe entre deux soleils, devant une petite minorité, et tout le monde a été prévoyant et habile!

Je crois que l'Europe ne le juge pas ainsi, et c'est à ce point de vue que s'est placé l'auteur de ce livre. Il raconte et ne blâme pas : qui peut toujours répondre de la fermeté de ses desseins, du courage de ses résolutions et de la solidité de ses principes?

Aujourd'hui même, qui se donne la noble tâche de rétablir la société et le gouvernement sur ses bases, si ce n'est le même parti d'hommes politiques qui a si fatalement contribué à les démolir depuis 1814 et après 1830?

Loin de soulever contre eux les moindres récriminations sur le passé, secondons-les de tous nos efforts. Le temps n'est plus aux aigres paroles, aux regards tristes et colères sur le passé. En présence d'une guerre sociale, il n'y a plus qu'un parti pour les honnêtes gens, c'est celui de la conservation de la famille, de l'ordre, de la propriété et de la religion qui couronne toutes les grandes institutions sociales, et qui seule peut éclairer l'esprit et le cœur d'une génération plus égarée que corrompue, plus souffreteuse que pervertie!

Paris, 15 mai 1849.

CHAPITRE VII.

La régence. — Projets pour la faire proclamer. — Partis opposés. — Les légitimistes. — Les républicains. — Situation de Paris. — La régente à la chambre. — Marche des colonnes insurgées. — Aspect de la séance du 24 février. — La première liste du gouvernement provisoire.

Dès que le roi Louis-Philippe eut signé son abdication, les habiles crurent avoir obtenu un résultat immense dans la pensée politique : l'obstacle n'était-il pas brisé? Quelle serait la faction assez insensée pour aller au delà? C'est ainsi qu'on raisonnait dans les conseils des Tuileries, parmi les partisans de la régence, tandis que le bruit de la fusillade et le son lugubre du tocsin portaient la tristesse et le désespoir dans toutes les âmes. On se préparait donc à la solennité constitutionnelle. M. Crémieux, venu aux Tuileries, s'était chargé de rédiger le discours de la duchesse d'Orléans, comme expression de la gauche. M. Odilon Barrot devait défendre la combinaison dont il serait nécessairement le premier ministre, en s'appuyant sur des noms très-avancés dans l'opposition révolutionnaire : la régence proclamée, on devait faire une grande promotion de pairs choisis dans les rangs patriotes, dissoudre la chambre des députés en proclamant la plus large réforme électorale : quels obstacles pouvait trouver ce projet si parfaitement concerté?

Ces obstacles étaient partout; le premier devait se trouver dans le parti légitimiste, et avec lui dans toute l'opinion catholique. Cela s'explique dès qu'on se fait une juste idée des relations de la duchesse d'Orléans, de sa foi religieuse et de ses tendances politiques. Les légitimistes purs, qui n'avaient jamais admis les droits constitutionnels de Louis-Philippe, devaient à plus forte raison repousser tout ce qui supposait une transmission successoriale de la couronne et une régence, institution essentiellement

monarchique; en cette circonstance, ils trouvaient l'appui tout entier des catholiques qui ne voulaient pas subir une régente protestante, spirituelle et noble princesse, mais hostile à leurs doctrines; mieux valait encore la république, car celle-ci serait, ou une forme de dictature, et alors elle ne durerait pas, ou une pensée de liberté, et avec cette pensée, on aurait l'indépendance des opinions et de l'Église.

Si la combinaison de la régence trouvait un premier obstacle très-vif, très-persévérant, dans les partis royaliste et catholique, elle en rencontrait un bien plus implacable encore dans le sein de l'opinion ardente des sociétés secrètes qui avaient passé leur vie dans la conspiration. « Quoi! disaient les républicains, on peut à l'aide d'un coup de main s'emparer de la société, briser le gouvernement pour proclamer le triomphe de la démocratie, et l'on s'abâtardirait à ce point d'accepter le gouvernement d'une femme et d'un enfant! » Il y avait chez les uns trop de vives convictions et chez les autres trop de haine profonde pour accepter une semblable transaction : on avait un fusil en main, ce n'était pas pour le briser au pied d'un trône; la lutte engagée, il fallait aller jusqu'au bout.

Ce qui se passait sur la place du Palais-Royal était chose bien étrange; on voyait là, dans une agitation courageuse et ardente, M. Émile de Girardin s'efforçant de lire au peuple le petit chiffon de papier qui contenait l'abdication de Louis-Philippe, et le général Lamoricière proclamant une trêve ou suspension d'armes, en vertu d'une autre ordonnance qui le nommait commandant supérieur de la garde nationale. C'était un colloque bizarre accompagné du bruit de la fusillade sur divers points de Paris et du son lugubre du tocsin qui frappait l'air du glas de la guerre civile; l'incendie des corps de garde isolés sur les boulevards et des casernes de la garde municipale se dessinait en longs tourbillons de fumée, tandis que les insurgés, sur la place du Palais-Royal, amoncelaient des matières combustibles pour étouffer une compagnie de cinquante hommes du 14e de ligne qu'on n'osait point braver la poitrine découverte. L'histoire doit recueillir cette belle résistance au milieu de si tristes abandons!

Un petit groupe de dignes soldats arrêtait ainsi toute la colonne d'insurgés; on les laissait assiéger, étouffer sans secours, tandis que la multitude, avec ses instincts habiles, faisait entendre les cris de : *Vive la ligne!* afin de flatter les amours-propres et d'énerver la résistance. A cela on répond : « Nous n'avions pas d'ordre, on nous faisait même dire d'éviter un engagement. » Fallait-il des ordres pour empêcher le massacre d'héroïques camarades qui portaient l'uniforme français?

Le roi avait abdiqué la couronne à midi, et M. le duc de Nemours avait renoncé à la régence sur les insistances des personnes qui s'étaient offertes comme négociatrices : celles-ci avaient même exigé que dès ce moment ni le roi ni le duc de Nemours ne prissent plus qu'une part très-indirecte aux affaires, alléguant surtout pour M. le duc de Nemours que Son Altesse Royale n'était pas populaire. En échange de cet abandon, les négociateurs avaient promis d'apaiser le peuple comme s'y était aussi engagé M. Odilon Barrot dans la nuit du 23. A partir de la double abdication de la royauté et de la régence, si le roi et M. le duc de Nemours avaient agi, commandé, n'aurait-on pas dit qu'ils manquaient à leur parole et compromettaient la situation? Ceci explique la pleine sécurité du roi aux Tuileries, croyant que tout serait fini dans Paris, et que la régence restait une affaire de chambre, une simple solennité politique.

Les vrais coupables (s'il y a jamais des coupables dans la fatalité entraînante des événements) furent de deux espèces : ceux qui, connaissant la nature et le vrai caractère des insurrections de multitude, s'imaginèrent qu'on pouvait les apaiser par des concessions sans les réprimer par la force; ceux enfin qui, chargés de garder un poste d'honneur, laissaient une immense trouée d'où la colonne d'insurgés se précipita jusque dans la cour des Tuileries. Y eut-il un combat, un simulacre de défense? Nullement. A peine quinze cents hommes, moitié ouvriers en blouses, moitié gamins, quelques femmes, précédées d'une centaine de gardes nationaux en uniforme, pénétrèrent dans la cour du Carrousel, sans que nul s'opposât à leur passage. Toujours la même ruse, la même habileté; les cris de : *Vive la ligne!* et les uniformes de la garde nationale qui précédaient et ouvraient tous les passages en énervant tout système vigoureux de défense militaire.

Cependant au dernier point où elle était acculée, la royauté devait prendre sur elle de faire un effort suprême, sans calculer les engagements et les promesses politiques. La fusillade se rapprochait; il y avait toujours, à travers les résistances, ces pourparlers qui démoralisent tout; et au dernier moment le maréchal Gérard lui-même, le vieil ami du roi, était accouru sur cette place du Palais-Royal où, à travers un feu vif, irrégulier, se poursuivaient les étranges négociations que nous avons dites,

entre le général Lamoricière, M. de Girardin et les chefs des colonnes populaires. Qu'espérer de ces pourparlers et de ces concessions en face d'hommes hardis et déterminés? C'est après avoir vu et jugé la situation des choses, que le maréchal Bugeaud, bien que privé de tout commandement, tenta une dernière démarche auprès de Louis-Philippe aux Tuileries : « Si le roi se croyait engagé à ne point compliquer les négociations par une résistance personnelle, eh bien! qu'il se retirât dans un des forts autour de Paris; le maréchal comptait assez sur la force et la fidélité des troupes pour protéger les Tuileries et repousser les colonnes. » Louis-Philippe parut au maréchal, en ce moment, dans un état absolu de démoralisation; sa tête tombait appesantie sur sa poitrine; à peine quelques paroles sortaient inarticulées de sa bouche : « Que faire? Dois-je monter à cheval? Ils vont piller les Tuileries! » phrases plusieurs fois répétées. Le maréchal Bugeaud vit encore qu'il n'y avait plus à compter sur cette intelligence dévastée et cette énergie perdue; désolé, il quitta le château des Tuileries, tandis que les habiles ne songeaient plus qu'à l'organisation de la régence et à donner une solennité à la consécration de ce vieux droit de la monarchie.

Depuis midi, il y avait une réunion politique entre les amis de madame la duchesse d'Orléans, pour régler les conditions, le programme et le discours même que devait prononcer la régente à la chambre des députés. M. le duc de Nemours, avec un noble désintéressement, y avait adhéré : on promettait la dissolution de la chambre, une large réforme, la composition d'un ministère de la gauche et toutes les concessions qu'avait pu souhaiter le parti révolutionnaire. Il est certain que la chambre des pairs et la chambre des députés furent prévenues dès onze heures sur les communications que le roi Louis-Philippe devait leur faire au sujet de la régence de la duchesse d'Orléans. On croyait donc l'affaire tout entière terminée, et M. le duc de Nemours n'avait plus que la pensée d'accompagner son neveu, le comte de Paris, dans cette solennité, pour lui assurer son appui et témoigner de son consentement. La partie haute du caractère de S. A. R. n'avait cessé de se révéler.

C'est en cette situation des esprits au château que les masses armées se déployaient autour des Tuileries dans une sorte de pêle-mêle avec la troupe de ligne, qui ouvrait ses rangs à cette vaste truanderie. Il n'y eut pas de combat, de lutte, mais une presse corps à corps, une surprise aux cris de : *Vive la ligne!* qui, sur quelques points, mit docilement en l'air la crosse de ses fusils. Cette bande de peuple n'annonçait d'autre dessein que celui d'une grande démonstration; on avait tant parlementé que la résistance n'était plus possible; ce qu'on appelait la fraternisation dans la langue révolutionnaire n'était plus que la démoralisation absolue de toute force répressive; et d'ailleurs en ce moment où était le pouvoir? En quelles mains se plaçait la direction du mouvement politique?

Rien n'égala l'étonnement du roi lorsqu'on vint lui dire qu'il fallait en toute hâte quitter les Tuileries envahies par la populace; il avait eu foi aux promesses de MM. Barrot et Thiers dans la nuit du 23 au 24; il avait cru à la régence après son abdication, et au parti qui la soutenait. Que pouvait-on désirer encore? et qu'était-il désormais dans le monde politique? Le malheureux roi, la tête appesantie sur les épaules, appuyé sur le bras de la reine, ne pouvait croire aux événements qui se passaient autour de lui. Le bruit de la fusillade, l'éclat de l'incendie n'avaient point réveillé cet engourdissement du palais : où étaient les serviteurs fidèles, les courtisans, les dévoués, qui depuis ont fait entendre les accents d'une dévotion tardive et d'un zèle rétrospectif?

Ce jour, 24 février, il régnait sur Paris une tempête horrible, un ouragan des tropiques, mêlé de grêle et de tonnerre; le sifflement des balles se mêlait au bruit de la foudre, moins lugubre que les sons du tocsin et les cris sauvages de cette multitude; on ne saurait dire si c'était la colère de Dieu ou le mariage sinistre des mauvaises passions et des puissances ténébreuses. On dit qu'au moment où l'on vint annoncer au roi la nécessité de s'éloigner des Tuileries au plus vite, un coup de tonnerre fit vibrer les longues galeries du château. C'était au mois de février, et cet orage étrange dans une saison si peu avancée fit frissonner la petite cour qui entourait encore la majesté royale. Que de pensées durent alors venir à l'esprit du vieux monarque! Quelle triste et fatale comparaison! Il devait se rappeler l'exil et les malheurs de Charles X. Comme en juillet, les Tuileries étaient inondées de peuple, et les soldats, impuissants pour empêcher la révolution d'envahir une fois encore le palais de la royauté, fraternisaient avec elle! Le gouvernement de Louis-Philippe n'avait-il pas lui-même contribué dans une certaine mesure au développement des principes révolutionnaires? 1830 n'avait été que le vestibule de 1848, car on avait alors récompensé la défection des troupes, voté des

récompenses nationales à la trahison, pensionné les héros de juillet ! Toute mauvaise politique porte ses fruits.

Ce n'est pas impunément qu'on jette un fatal principe au monde; on croit qu'il disparaît, il ne s'efface qu'un moment; il se reproduit tôt ou tard et reprend sa revanche sur l'ordre et l'esprit général de la société. Quel triste désabusement pour la prévoyance humaine dans les calculs politiques ! Ce prince qui avait travaillé dix-huit années de sa vie à développer un système de conservation, une pensée personnelle; la tête habile qui avait groupé autour de ce système toutes les forces de la société avec une prévoyance minutieuse, voyait tout cela disparaître en un seul jour; les instruments armés de sa pensée, la troupe même ne le défendait pas : quarante mille hommes ne servaient à rien ! C'est que, comme tous les esprits du XVIII^e^ siècle, Louis-Philippe n'avait jamais compris que le mécanisme matériel de la société; la partie morale lui échappait : il ne s'était pas suffisamment aperçu qu'avec une presse libre, licencieuse et désorganisatrice, il n'y avait aucun pouvoir possible; que la corruption s'étendrait nécessairement de l'administration à l'armée, et qu'avec le sentiment du vieux libéralisme, l'armée prendrait celui d'une indifférence profonde pour la couronne. Le jour qu'une feuille qui se disait conservatrice, le *Journal des Débats*, avait parlé des baïonnettes intelligentes, la situation de l'Europe entière était compromise.

Louis-Philippe, dans ce dernier moment, fut atterré: un esprit de trouble et de vertige le saisit. Affaissé sous les coups de la fortune, il fut sans suite dans sa parole et dans ses pensées; on le fit descendre en toute hâte par le jardin vers la place Louis XV; appuyé sur le bras de la reine, il ne prononçait que des paroles vagues. J'ai sous les yeux le journal d'un garde national à cheval, témoin de cet itinéraire lamentable du roi Louis-Philippe à travers les Tuileries jusqu'à la place Louis XV, et je ne puis invoquer en tout point un plus loyal témoignage, que je laisse dans son expression de fidélité.

« A une heure, le roi décida son départ, et l'ordre fut donné de monter à cheval pour lui faire escorte. A peine l'escadron était-il en selle, que déjà apparaissaient, descendant les marches du perron, le roi, la reine, madame la duchesse de Nemours et ses deux petits enfants. L'escadron se forme sur deux rangs; au milieu s'avance la famille royale. Le roi, profondément abattu, s'appuie sur le bras droit de la reine; madame la duchesse de Nemours tient par la main ses deux enfants, le duc d'Eu et le comte d'Alençon. Vient ensuite une femme de service ayant à son bras un paquet enveloppé dans un foulard, seul bagage de la famille royale; puis des officiers de tout grade. Le cortége est fermé par deux escadrons de cuirassiers qui sont entrés, de la cour des Tuileries au jardin, en traversant, à la suite du roi, le pavillon de l'Horloge : la cour est en grand deuil. »

On remarquera, en face de ces lamentables événements, la digne fermeté de Marie-Amélie. La reine soutenait Louis-Philippe avec force et résignation, parce qu'elle était pieuse et croyante. Le roi, sceptique du XVIII^e^ siècle, n'avait jamais cru qu'à sa capacité et à sa fortune. Pour ces sortes d'esprits, les coups de la destinée sont plus durs et les épreuves plus terribles.

Je continue le journal : « Le cortége s'achemine dans le plus grand silence vers les Champs-Élysées. A ce moment, deux personnages viennent prendre rang en tête du cortége : l'un, à la gauche, est de taille au-dessus de la moyenne; il peut avoir cinquante-cinq ans; ses cheveux sont crépus; il est habillé tout de noir; l'autre, à la droite, est de taille élevée, il a environ vingt-trois ans; ses cheveux sont blonds; il porte le grand uniforme de général : ce sont M. le député Crémieux et M. le duc de Montpensier; le prince a son bras gauche passé sous le bras droit de M. Crémieux. On entend M. Crémieux dire au prince : « Rassurez-vous, M. le duc, on proclamera la régence et tout cela s'arrangera. » A moitié chemin de la grande allée, un garde national, dont le schapska s'est embarrassé dans les branches d'un marronnier, est renversé de cheval; le roi s'arrête et va pour porter secours. « Allons, allons, sire, lui dit le duc de Montpensier, allons, allons, marchons ! » Et le cortége continue sa route. Aux approches du Pont-Tournant, le poste prend les armes pour rendre les honneurs, le tambour va battre aux champs; mais il en est empêché par des signaux que lui font M. Crémieux et toutes les personnes placées en tête du cortége. On est arrivé au bout du jardin : deux petites voitures viennent se placer en dehors de la grille : à droite est un coupé noir attelé d'un cheval noir; à gauche, plus en avant, est un cabriolet-milord attelé d'un cheval gris. Le roi vient de passer la grille. Au loin se font entendre des coups de fusil et des hurlements sauvages. C'est l'insurrection triomphante livrant au pillage le palais des Tuileries. Le cortége s'arrête : le roi et la reine prennent à droite; M. le duc de Montpensier, qui n'a pas quitté M. Crémieux, et la duchesse de Nemours, suivie de la femme de service,

se dirigent vers la gauche. La cavalerie, gardes nationaux et cuirassiers, est massée à la grille du jardin et sert de fond au tableau... De tous les côtés, sur la place, accourt une foule nombreuse. On veut arriver jusqu'au roi. Le roi quitte aussitôt le bras de la reine, s'avance résolûment vers la foule, agite son chapeau, et, d'une voix émue, prononce quelques paroles. Des cris de : *Vive le roi!* se font entendre; d'autres, plus loin, font retentir l'air de : *Vive la réforme! à bas Guizot!* Des cuirassiers, le sabre au poing, ont peine à contenir le peuple. Le tumulte et la confusion sont à leur comble; déjà une main sacrilége a été portée sur la reine Marie-Amélie, et la reine vient de pousser un cri. Vite elle saisit le roi par le bras et l'entraîne vers le coupé où déjà ont pris place les enfants de madame la duchesse de Nemours; la reine y monte la première, le roi ensuite. Pendant ce temps, M. le duc de Montpensier, madame la duchesse de Nemours et la femme de service se jettent dans le cabriolet-milord. Le signal est donné; les chevaux se cabrent, et voitures, gardes nationaux, cuirassiers, partent à fond de train sur la route de Saint-Cloud. »

C'est là une fuite si rapide, un abandon de toute chose si étrange, qu'on est à se demander par quelle cause mystérieuse il fut amené, et si la résolution du roi fut définitive. On ne peut pas accuser ce prince de manque de courage; plus d'une fois, il avait bravé la mort : pourquoi donc ne s'était-il pas mieux protégé dans le palais des Tuileries que Charles X ne s'était défendu à Saint-Cloud? Pourquoi, en ne défendant ni lui ni son pouvoir, avait-il délaissé la société entière? L'histoire dira que tout ce qui se passa aux Tuileries fut une grande surprise. Il y eut un tel décousu, une si grande faiblesse dans tout ce qui s'agita autour de Louis-Philippe, que la chute de son gouvernement ne doit nullement étonner. Y eut il trahison réelle? Nullement; les pouvoirs se trahissent eux-mêmes, on ne les trahit pas.

Comment la couronne se serait-elle défendue avec fermeté, lorsqu'à chaque minute il y avait changement dans la pensée de résistance? Le 21 et le 22, l'armée doit soutenir M. Guizot et son système; le soir, ce n'est plus cela : la réforme est accordée, et c'est M. Molé qui va gouverner. Dans la nuit, MM. Thiers et Odilon Barrot ont le pouvoir; ils s'engagent à tout préserver; ils succombent encore, et maintenant l'armée doit obéir à la régence. Dans ce long conflit, on hésite alternativement entre les concessions et la résistance; on donne l'ordre de marcher, puis on le retire; on fait feu ici, et là on abandonne les armes : est-ce l'esprit de fermeté, d'énergie nécessaire dans un commandement? Que font les officiers généraux? On démoralise le roi par tous les moyens en lui parlant de négociations, d'arrangements qui vont aboutir à un ordre de choses où il ne doit plus être rien; et lorsque après son abdication il se croit en sûreté jusqu'à ce qu'il aille rejoindre ses ancêtres dans les caveaux d'Eu, alors il voit venir cette avalanche de prolétaires qui, en présence d'une belle armée, s'avance pour envahir les Tuileries d'une façon soudaine, irrésistible.

Avec combien plus de tactique, de fermeté et d'habileté procède le parti révolutionnaire! Il mérite sa victoire, parce qu'il a une tenue, un esprit de conduite très-remarquable. Va-t-il brusquement à ses desseins? Non; il dissimule son but définitif dans la crainte d'effrayer la bourgeoisie qu'il doit avant tout caresser dans ses jalousies et son esprit d'opposition; c'est pourquoi il crie : *Vive la réforme! à bas Guizot!* Pour les sectionnaires, c'est là un fort petit résultat, et ils l'accompagnent même sans aucune difficulté d'un *vive la garde nationale!* ce qui chatouille amoureusement la fibre bourgeoise. Maintenant, ils ont pris une première position; la garde nationale a déserté la cause de l'ordre et se met à la tête des colonnes de l'insurrection; la majorité, indifférente, s'annule par hostilité contre le pouvoir; alors les sectionnaires crient : *Vive la ligne!* pour démoraliser ce qui reste encore dans les forces répressives. Le 24 au matin, maîtres à peu près de la situation, ils commencent à démasquer leurs projets : un pied sur les barricades, le fusil haut en main, ils repoussent d'un air dédaigneux la proposition d'un ministère Odilon Barrot. A peine ont-ils appris que Louis-Philippe abdique et que le désordre moral est dans le sein du pouvoir, qu'ils deviennent plus exigeants; on entend les cris de : *A bas le tyran! vive la république!* au grand ébahissement de la classe moyenne, désormais pleine de terreur, et qui n'a pas compris un mot de ce qui se préparait. Je dis que, au point de vue politique, et si la victoire doit appartenir au plus habile, au plus énergique, rien ne fut plus légitime, au 24 février, que le triomphe du parti sectionnaire. Le pouvoir de Louis-Philippe et la bourgeoisie méritaient chacun ce qui leur arrivait, l'un par sa faiblesse, l'autre par sa complicité.

On a décrit avec pompe la marche de la colonne de peuple sur les Tuileries, vieux palais des rois; chaque cause victorieuse a ses peintres et ses flatteurs; c'est une grande lâcheté des arts de réserver

les caricatures pour les vaincus. Quel encens n'a-t-on pas jeté à ce peuple magnanime qui, sans coup férir alors, s'empara des Tuileries par un 10 août sans danger et sans bataille! Le spectacle de la multitude au Carrousel fut triste : on voyait pêle-mêle s'avancer à travers les soldats (la crosse en l'air) des colonnes hurlantes, à l'aspect satanique, prolétaires en blouses, sectionnaires en vieux paletots surchargés d'un sabre, d'un fusil et d'une giberne, des enfants de la plus basse physionomie, au nez camard, au front ramassé, tels qu'on en voit aux bancs des cours d'assises ou aux places de l'extrême cintre des théâtres, des femmes armées, quelques-unes en blouses même : je ne sache pas de figure plus ignoble qu'une femme ivre de révolution! Par intervalles, des figures plus nobles qui cachaient dans ces rangs des opinions et des ambitions, un petit nombre d'élèves de l'École polytechnique, et enfin toujours cette tête de gardes nationaux dont l'uniforme respecté avait partout ouvert un passage à travers la troupe de ligne. Cette bande courut plutôt encore qu'elle ne marcha sur les portes du palais ouvertes et béantes; elle inonda de ses bacchanales les galeries, les salons naguère visités par un monde élégant et choisi. Quel spectacle au milieu d'une nation civilisée! Ces nouveaux envahisseurs, comme les Barbares du IVe siècle, ne respectèrent ni la majesté du pouvoir, ni la majesté des arts : ce qu'ils avaient fait au Palais-Royal, ils le répétèrent aux Tuileries. Qui peut expliquer cet affreux mystère de la nature humaine, ce besoin de destruction malfaisante qu'éprouvent toutes les multitudes? Ce n'était pas le désir du pillage (les voleurs étaient en petit nombre); ce n'était pas l'esprit de vengeance, pouvait-on l'étendre à des vases antiques, à des tableaux de grands maîtres? C'était donc exclusivement le besoin de détruire qu'on retrouve toujours dans les caprices de l'enfance, pour les masses comme pour les individus. Le peuple, si l'on peut donner ce grand nom à ces envahisseurs, jetait par les fenêtres beaux meubles de Boule, tableaux, glaces, pendules, et ce qu'il ne pouvait jeter, il le brisait en mille éclats. Dans la salle du trône, une ignoble scène se passa : le fauteuil du roi, surmonté de la couronne, fut souillé; puis on se livra à des scènes grotesques, dignes des tableaux de Callot et de Téniers. Je n'aime pas à voir les symboles de l'autorité publique insultés, quel que soit le régime qui gouverne; cela porte malheur à un pays; après un trône brisé, une assemblée est envahie. Une souveraineté insultée, une autre peut l'être après.

Le peuple, maître des Tuileries, se livrait à toutes ses folles joies, aux caprices de sa victoire, fouillant les caves, sablant le vin, épuisant les offices. Cette surprise du palais finissait-elle la question politique? Devait-on absolument renoncer à la combinaison de la régence qui semblait dominer les esprits sérieux de la gauche? C'était la véritable solution parlementaire à laquelle les deux chambres étaient appelées : nul ne pouvait croire que la bourgeoisie fut arrivée à ce point de résignation et la royauté à ce point de faiblesse abandonnée, que toutes deux, jusqu'ici liées, accepteraient la souveraine décision d'un groupe audacieux qui allait droit à la démocratie, idée qui faisait si peur à la classe moyenne.

Pour réaliser la combinaison de la régence, le parti de la gauche voulait se servir des deux chambres, la pairie et les députés, sans calculer si ces deux pouvoirs étaient encore des forces respectées par le parti révolutionnaire. En vertu de l'initiative des deux chambres, la régence devait être proclamée et organisée avec un conseil établi sur la plus large des latitudes, depuis M. Thiers jusqu'à M. Arago et M. Crémieux; on était prêt à satisfaire toutes les demandes, toutes les ambitions les plus avancées. Ce programme posé, M. Odilon Barrot, sûr de la position, répondait des masses : son illusion, fort raisonnée d'ailleurs, venait de sa croyance « qu'il s'agissait encore de la question parlementaire, » tandis qu'on était en pleine voie révolutionnaire; lui-même, par le banquet, avait soulevé la tempête! Il ne faut jamais prendre le change en matière politique, et toujours raisonner sous l'empire des réalités : or, dans l'esprit du peuple, il était évident que les deux chambres constituées en 1830 ne répondaient plus à l'idée triomphante le 24 février, et que les masses ne tiendraient aucun compte de leur action politique. La pairie, certes, était composée de l'élite du pays : services militaires, administratifs, expérience des affaires, jeunes et vieilles gloires; nulle assemblée ne savait mieux aborder et résoudre une question. Mais il s'agissait bien de ceci en présence des vainqueurs! Qu'était un pair de France aux yeux des sectionnaires armés? Un aristocrate odieux : pour quelques-uns (le mot avait été écrit), l'assassin du maréchal Ney; pour le plus grand nombre, les juges des conspirateurs de 1832, 1834, 1839. Or, ces conspirateurs, arrivés à leur but par la force et la surprise, allaient-ils respecter les juges qui les avaient condamnés et flétris à cette époque d'une odieuse monarchie? Comment croire que des conspirateurs tels que MM. Caussidière,

Guinard, Sobrier, Recurt, etc., accepteraient la solution politique que donnerait la chambre des pairs à la victoire révolutionnaire du 24 février? Non, cela ne pouvait être; c'était déjà beaucoup que les vainqueurs daignassent pardonner, oublier leurs juges d'autrefois.

La chambre des députés avait-elle plus de consistance aux yeux des sectionnaires et des vétérans de la conspiration? On doit se rappeler que, par ses persévérantes attaques, le journalisme avait enlevé toute force morale à la majorité : la chambre, à peine née, était morte sous les coups de la presse et de l'opinion de gauche. C'était même contre la chambre qu'avait été spécialement formulée la demande d'une réforme électorale, but apparent de la dernière manifestation; or, quelle puissance une telle assemblée pouvait-elle avoir sur l'opinion publique? Qui pourrait encore obéir aux décrets de sa majorité. Les Pritchardistes, les corrompus, que sais-je encore? n'étaient plus, aux yeux des révolutionnaires vainqueurs, que des usurpateurs véritables du principe souverain qui réside dans le peuple. Ainsi, c'était fort mal calculer que de croire à la puissance de la chambre des députés! C'était très-follement compter que d'espérer l'apaisement des factions victorieuses en présence des grands pouvoirs de l'État, usés et sans puissance sur la révolution; les armes seules pouvaient faire respecter les deux chambres, comme elles auraient dû protéger la royauté!

La situation stratégique du Palais-Bourbon est très-forte; la Seine le garantit, et, en avant, la large place Louis XV et les Champs-Élysées; sur son flanc gauche, l'esplanade des Invalides; à son flanc droit, les quais et les larges rues du faubourg Saint-Germain, si facilement occupés. Une force donc de dix mille hommes pouvait très-facilement défendre la liberté des délibérations en refoulant toute espèce d'émeute jusqu'à ce que la régence fût proclamée. Il y avait même ceci de particulier, qu'un libre passage était toujours ouvert pour les communications entre les Tuileries et la place de la chambre, sous la protection de l'armée, et qu'ainsi la régente pouvait s'y rendre sans danger pour l'enfant qu'on devait proclamer roi. Nul ne pouvait approcher de la chambre qu'en passant à travers des masses de troupes, artillerie, cavalerie, infanterie, qui se trouvaient groupées autour du pont de la Concorde. Il ne fallait plus pour protéger la chambre que la volonté et le commandement, la direction : mais alors, où était le gouvernement? La fatale idée, qu'avant tout il fallait éviter les collisions, paralysait toutes les forces; on croyait avec conviction que la garde nationale servirait de médiatrice, comme si, dès le 23 février, il n'y avait pas eu désorganisation absolue de cette grande force dont une partie avait adhéré à l'émeute! Était-il possible de compter sur ce pêle-mêle de bourgeois dont un tiers était lié aux opinions du *National* et l'autre moitié à celles du *Siècle?* Ne devait-on pas tenir compte de l'état de la presse et des esprits le matin du 24 février?

Il paraît certain que des ordres émanés de M. Barrot, et auxquels le commandant Courtais servit d'intermédiaire, furent adressés au général Bedeau pour qu'on évitât tout conflit, la garde nationale de Paris s'étant chargée du maintien de la paix et de la sûreté du gouvernement. Ce qui jetait encore plus de confusion dans la résistance militaire, c'est qu'avec une habileté incontestable, les colonnes insurrectionnelles avaient toujours placé à leur tête des officiers et des gardes nationaux en uniforme, afin qu'on pût croire que c'était une légion régulière qui venait protéger l'ordre. On s'imagine bien l'étrange confiance que produisait le développement de ces colonnes ardentes et saluant du cri de *Vive la ligne!* les bivacs d'infanterie et de cavalerie. Mais, ce que l'histoire n'expliquera jamais, c'est qu'on ait laissé attaquer, disperser ou massacrer un ou deux avant-postes qui se défendaient glorieusement, et surtout qu'il y ait eu des ordres de mettre la crosse en l'air, ce qui est la plus humiliante nécessité de guerre. D'où venaient ces ordres? Mettre la crosse en l'air, c'était, pour les régiments, passer sous les Fourches Caudines.

Trois réunions alors avaient lieu dans la pensée sincère de faire réussir la combinaison de la régence : la première au département de l'intérieur, sous la présidence de M. Odilon Barrot, ministre désigné, et qui groupait autour de lui plusieurs de ses collègues de la gauche; on y discutait sur la politique de la régence, sur les moyens de la défendre et de la protéger, tout cela d'une manière assez confuse, lorsque M. de Larochejaquelein, caractère loyal, fit entendre quelques paroles d'une ferme logique sur le peu de valeur d'un régime qui ne répondrait au sens moral d'aucun parti. « Puisque l'abdication de Louis-Philippe faisait table rase, mieux valait consulter légalement la nation, et, en attendant, désigner un gouvernement provisoire qui n'aurait d'autre tâche que de provoquer le suffrage universel. » Au moyen de ces opinions, depuis longtemps, du reste, exprimées par la *Gazette de*

France, les légitimistes espéraient rester maîtres de la position : d'après eux, il n'y aurait jamais la moindre hésitation en France lorsqu'il s'agirait de se prononcer entre la république et Henri V. La pensée du parti légitimiste à ce moment était en dehors de toutes les éventualités.

La seconde réunion était celle de la chambre des pairs, régulièrement convoquée, comme s'il s'agissait d'une mesure législative. A midi, le chancelier et le grand référendaire étaient présents. On savait l'abdication du roi et le projet de régence préparé par le ministère de M. Barrot; vis-à-vis de ce projet, la pairie se trouvait dans une position très-délicate, le parti politique qui dominait cette chambre avait spécialement contribué à la constitution de la régence avec le duc de Nemours. On lui demandait de détruire son œuvre : mais le péril était si grand, l'état du pays si agité, que ces considérations restaient secondaires, et la chambre des pairs était tout entière décidée à voter les moyens de salut public. En attendant les communications gouvernementales, la pairie s'occupait de la situation de Paris et des barricades qui s'élevaient jusque dans le quartier paisible de ses séances. Tout en connaissant l'esprit public, nul ne jugeait la position tellement abandonnée, qu'il n'y eût plus de remède qu'une désertion fatale. A une heure, on annonça que la famille royale allait se réfugier dans son sein, faux bruit jeté parmi tant d'étranges nouvelles.

A la chambre des députés se groupait la troisième réunion, assez nombreuse pour compter de deux cent cinquante à deux cent quatre-vingts membres. M. Sauzet ouvrit la séance vers une heure en annonçant des communications solennelles; l'esprit général de l'assemblée était sombre : toujours les mêmes conversations sur la gravité de la situation de Paris; la suspension d'armes n'était que partielle; on entendait sur quelques points isolés des coups de fusil, et le caractère du plus profond abattement se manifestait sur tous les visages. Cependant, on pouvait déjà distinguer les impressions diverses et les sentiments opposés des membres de l'assemblée. Tout le parti conservateur, rallié au centre gauche et à la gauche modérée, réuni autour de M. Barrot, était fermement décidé à soutenir la régence : serait-il le maître de la pensée populaire? Ce fut une dernière illusion de la maison d'Orléans que de croire à la possibilité d'une régence proclamée par les deux chambres et respectée par le peuple. N'éprouvait-on pas de toute part la vive pression qui se faisait sentir? La démocratie active ne voulait-elle pas autre chose qu'une régence? Les gens d'une certaine nature et d'une éducation réfléchie, ou d'une croyance monarchique ardente, peuvent respecter ou adorer les droits de la couronne dans un enfant; mais le peuple souverain, qui venait de briser un trône, respecterait-il la fiction du pouvoir dans les mains d'une femme?

Cette multitude, qu'on s'accoutumait à encenser, à aduler sous la dénomination de peuple souverain, était un composé de vertus et de vices (comme toute foule impressionnable), sous la conduite de quelques hommes de courage, d'énergie, gens à décision prompte, à résolution hardie, et qui certainement ne s'arrêteraient pas à une violence de plus. Dans leur conviction, la chambre des députés n'était qu'une réunion de complices du dernier règne, que le peuple pouvait disperser dans sa colère, sans trouver la plus petite résistance, sans exciter le moindre regret : toute dictature de multitude ou d'épée marchande généralement peu avec les assemblées. C'était pourtant à la chambre des députés qu'allait se confier madame la duchesse d'Orléans : on se rappelait que madame la duchesse de Berry avait voulu conduire M. le duc de Bordeaux dans l'assemblée de 1830: pourquoi, comme similitude, n'essayait-on pas aujourd'hui ce qu'on avait alors songé à réaliser comme moyen de salut?

Les monarchistes de 1688 voyaient si mal les différences des deux situations, qu'ils croyaient cette démarche utile et très-efficace pour le salut de la maison d'Orléans. Il existait pourtant de grandes différences entre les deux idées et les deux époques. En 1830, la royauté avait encore tous ses prestiges, sous la puissance du dogme de la légitimité, et la chambre des députés toute sa force populaire, car c'était dans son sein que la résistance politique à la couronne s'était développée; la guerre n'était pas déclarée entre le principe républicain, aigri, courroucé par la persécution, et une royauté née du hasard, investie de la souveraineté populaire. En 1830, la grande majorité du parti radical s'était faite orléaniste, espérant créer une dynastie populaire par une fiction légale. Aux yeux d'un grand parti et de l'Europe, M. le duc de Bordeaux, en 1830, était un principe : en 1848, madame la duchesse d'Orléans et son noble enfant pouvaient inspirer un vif intérêt, mais cette combinaison ne représentait rien.

Ce qui dominait partout, c'était l'élément révolutionnaire grondant à la porte du palais et qui voulait en finir avec la couronne, vieille haine pour

lui. Il avait à régler le double compte de 1815 et de 1832, et à cet élément qu'opposerait la régence? 1° Le grand groupe des conservateurs tombés avec M. Guizot : était-ce une force aux yeux du peuple souverain ? 2° Le parti de M. Thiers qui, pendant dix-huit ans, avait poursuivi avec tant d'acharnement les hommes et les idées démocratiques. Quant à M. Odilon Barrot, son rôle actif, prépondérant, était fini le 24 février au matin, avec sa conduite à la fois téméraire, incertaine, qui avait ouvert une si large voie au torrent de la multitude. Restait l'extrême gauche, alors en expectative devant les faits d'avenir, sans affection pour Louis-Philippe, inquiète de la tournure turbulente que le triomphe de la démocratie pourrait donner aux événements: assurer son triomphe, c'était jouer avec le feu. Toutefois, sous l'impression des masses, sous le coup d'une nécessité de circonstances, la gauche voterait sans hésitation contre la transmission de la couronne à un enfant.

La répugnance profonde que les légitimistes, je l'ai dit déjà, avaient pour la dynastie de 1830, leur faisait repousser avec un grand dédain l'idée d'une régence avec la royauté du comte de Paris : « Quoi! les orléanistes avaient méprisé, presque en les raillant, les nobles et saintes paroles de Charles X, les vives prières de la duchesse de Berry pour l'enfant royal que le principe traditionnel appelait à la couronne, et les orléanistes demandaient aujourd'hui pour leur propre maison le respect qu'ils n'avaient pas eu pour la branche aînée? Est-ce que le front du jeune duc de Bordeaux n'était pas aussi pur, aussi digne de porter la couronne que celui du comte de Paris? » Ainsi raisonnaient les légitimistes; s'ils craignaient le désordre, résultat nécessaire du triomphe de la démocratie, ils redoutaient plus encore l'ordre matériel sous un mauvais principe qui souvent fait oublier la religion du droit. Les gens à conviction profonde calculent moins le danger d'une situation que l'affadissement qui peut résulter pour leur principe du triomphe d'un principe opposé, sentiment passionné, mais respectable: d'un côté les légitimistes voyaient dans la chute de Louis-Philippe un châtiment de la Providence; de l'autre, la fraction religieuse repoussait la régence protestante, et la couronne d'un prince qui pourrait être élevé dans les idées de la philosophie allemande de Hégel, ou des histoires de l'Université sceptique.

Ces répugnances, ces hésitations, ces faiblesses étaient bien connues de l'ardent parti qui combattait sur les barricades pour le triomphe de ses idées; ses chefs, ses meneurs, ses écrivains s'étaient établis en permanence dans les deux bureaux du *National* et de *la Réforme* pour délibérer sur les mesures à prendre dans la circonstance d'un triomphe. Si les républicains modérés n'auraient pas absolument repoussé un arrangement mitoyen avec M. Barrot, il n'en était pas ainsi des sectionnaires ardents qui, à toutes les époques, avaient sacrifié leurs intérêts, leur repos, leur vie au triomphe de leurs doctrines : qu'était vis-à-vis d'eux l'idée d'une régence? Un roi n'était qu'un tyran, et les droits d'un enfant couronné leur inspiraient un dédain profond. Avec de l'audace et un coup de main, on pouvait se débarrasser de la royauté : pourquoi ne pas en profiter? Dans le ramollissement de toutes les âmes, il faut avouer que le seul parti fort et capable fut celui de la démocratie, qui alla droit à son but, tandis que les autres manquaient à leur devoir de résistance. A une heure, l'ordre était donné de marcher en avant, tandis que déjà se préparaient les listes d'un gouvernement provisoire, comme une éventualité de la lutte.

Il était environ deux heures après midi, le tocsin se faisait toujours entendre avec des détonations d'armes à feu, les mille voix qui répétaient le chœur des *Girondins* et le chant de *la Marseillaise*, renvoyés par l'écho d'une horrible tempête mêlé à l'éclat de la foudre, lorsque les têtes de colonnes d'insurgés se montrèrent par le quai et la vaste place Louis XV. Or, avec la moindre volonté d'une résistance militaire, il était très-aisé de refouler ces colonnes et de mettre ainsi la chambre des députés à l'abri d'un coup de main. Mais les insurgés, continuant leur tactique avec habileté, avaient placé, en tête des colonnes, des gardes nationaux en uniforme qui répétaient ce cri fatal et désorganisateur de : *Vive la ligne!* afin de préparer une large trouée. Comment arrêter dans leur marche des colonnes qui se disaient de la garde nationale, des officiers en tête, appelée presque légalement à servir d'intermédiaire entre le pouvoir et l'insurrection?

Une heure et demie sonnait à la pendule du Palais-Bourbon, lorsqu'une certaine agitation se fit remarquer dans le sein de l'Assemblée; elle annonçait l'approche de cette noble mère et de ce pauvre enfant qui venaient défendre les derniers débris de la couronne. Le comte de Paris entra dans la salle le premier, conduit par un officier général qui le tenait par la main; sa présence en cette triste occasion produisit une émotion inquiète, car au même moment pénétraient aussi jusqu'au pied de la tribune plusieurs gardes nationaux et un petit

nombre d'hommes du peuple. Quelques minutes après, madame la duchesse d'Orléans, suivie des ducs de Nemours et de Montpensier, tenant le jeune comte d'Eu par la main, vint rejoindre son fils; tous se tinrent debout dans l'hémicycle. On remarqua que, par un manque extrême de convenance, la chambre ne se leva pas à l'entrée de madame la duchesse d'Orléans, aucun cri ne se fit entendre; on lui donna un vieux et sale fauteuil, et à peine la princesse était-elle assise, qu'une multitude compacte, malgré l'opposition des huissiers et des gardes, vint remplir les couloirs. Pour éviter cette pression, madame la duchesse d'Orléans et son fils furent entraînés vers les hauteurs du centre gauche, où des officiers de la garde nationale les entourèrent aussitôt pour les protéger. M. le duc de Nemours se montra dans toutes ces circonstances d'un courage froid et d'une convenance parfaite; il ne quitta pas le bras de madame la duchesse d'Orléans, comme pour témoigner de son assentiment à la nouvelle régence et du respect qu'il avait pour les volontés du roi.

Comment la foule avait-elle pu pénétrer jusque dans la chambre à travers les troupes qui l'entouraient de toute part? C'est là que les mystères commencent, ou, pour parler plus exactement, que les faiblesses se montrent avec ce décousu qui prépare la ruine des causes : ordre est donné aux régiments de se retirer ou de laisser passer ces troupes incroyables qui s'intitulent légion de la garde nationale, parce qu'elles ont des tambours et quelques officiers en tête. Dans cette absence de direction, il s'opère un pêle-mêle de soldats, de gardes nationaux et de peuple, confusion qui ne permet plus la protection militaire de l'Assemblée : comment se fait-il aussi que le président, M. Sauzet, qui voit la foule envahir l'Assemblée, ne s'entende pas avec une force extérieure pour faire évacuer la tribune et les couloirs? C'est pourtant au milieu de cette confusion que la séance ouvre sur la question si grave de la régence.

« Dans la situation de la capitale, s'écria M. Dupin à la tribune avec courage, et dans les circonstances difficiles où se trouve le pays, la chambre a dû se réunir immédiatement; le roi vient d'abdiquer en faveur de son petit-fils, et a déféré la régence à madame la duchesse d'Orléans. » Ces paroles, à peine prononcées, excitèrent dans toute l'Assemblée une vive et profonde émotion : ici des applaudissements; là des cris hauts et répétés : « Il est trop tard! » La multitude agissait par une sorte de pression sur la chambre, tandis qu'un certain nombre de députés et des officiers de la garde nationale se groupaient autour de la duchesse d'Orléans, des princes et des enfants craintifs auprès de leur mère. Ce tableau était triste à voir, lorsque M. Marie demanda la parole; elle n'était pas sans importance, car, défenseur du *National*, M. Marie allait exprimer l'opinion des républicains modérés; son discours fut un appel à la légalité constitutionnelle : « Dans la situation où se trouve Paris, s'écria-t-il, il y a pour nous devoir et urgence à prendre une mesure qui puisse avoir quelque autorité sur la population. Depuis ce matin le mal a fait d'immenses progrès. Quel parti prendrez-vous tout à l'heure, en proclamant comme régente madame la duchesse d'Orléans? Une loi donne la régence à M. le duc de Nemours, et vous ne pouvez pas en ce moment faire une loi. Ce qu'il y a à faire, c'est de nommer un gouvernement provisoire, non pas pour donner des institutions, mais pour aviser avec les deux chambres à la nécessité de satisfaire les vœux du pays. » Les démocrates signalaient ainsi leurs desseins.

Ce n'était pas pour la première fois que le mot de gouvernement provisoire était prononcé, et après la malheureuse abdication de Louis-Philippe, il était devenu la combinaison de plusieurs partis. Les démocrates les plus éclairés, ceux mêmes qui se rattachaient à la constitution de la régence, pensaient que pour lui donner une force, une sanction de peuple, il fallait au préalable désigner un gouvernement provisoire qui pût avoir la confiance des masses. Les légitimistes, de leur côté, qui repoussaient la régence, voyaient dans ce gouvernement provisoire un moyen d'écarter la dynastie d'Orléans, et, par un appel au pays, de le mettre à même de se prononcer entre deux idées nettes : la république et la légitimité. MM. de Genoude et de Larochejaquelein, surtout, insistaient sur la nécessité d'inviter le peuple à se manifester par l'universalité du suffrage.

Je rappelle que M. de Larochejaquelein, pour démontrer la nécessité de la formation d'un gouvernement provisoire, s'était rendu auprès de M. Barrot, alors au ministère de l'intérieur, et loyalement rattaché à l'idée de régence, sa foi politique; il ne put réussir à lui faire accepter la combinaison de son parti. A la séance de la chambre, M. de Larochejaquelein s'approcha de M. le duc de Nemours, et lui dit : « Monseigneur, je n'ai pas visité les Tuileries depuis 1830, mais si, en gentilhomme, j'avais un conseil à donner à Votre Altesse Royale, ce serait d'accepter la combinaison d'un gouvernement provisoire et d'un appel à la nation. » M. le duc de

Nemours répondit : « Vous avez raison, monsieur; mais je ne suis plus maître des choses. » Était-ce une plainte? était-ce un regret? M. le duc de Nemours jouait un rôle digne et passif dans cette séance, car la combinaison de la régence de la duchesse d'Orléans était dirigée contre un pouvoir que la loi lui avait donné. Le prince ne murmurait pas.

Les conversations se poursuivaient, promptes, saccadées, tandis que M. Crémieux faisait parvenir à madame la duchesse d'Orléans quelques lignes écrites de sa main : les uns disent que c'était un discours complétement dans le sens de la régence. La version de M. Crémieux est plus populaire; le discours qu'il envoya à madame la régente l'invitait à faire un appel au peuple pour obtenir de lui le pouvoir qu'elle ne tenait que de Louis-Philippe. Que se passa-t-il dans l'intervalle? Comment l'homme de la régence était-il devenu tout d'un coup l'ardent promoteur d'un gouvernement provisoire? Mystère de l'ambition et de la prudence que les circonstances pourtant expliquent au milieu des crises de la guerre civile où les torts ne sont à personne. « Dans l'intérêt du pays, s'écria M. Crémieux, une grande mesure est nécessaire : il importe que tout le monde soit d'accord pour proclamer un grand principe et assurer au peuple vainqueur des garanties sincères. Ne faisons pas comme en 1830, puisque ce qui fut fait alors, il a fallu le recommencer en 1848. Instituons un gouvernement provisoire, non pas pour régler l'avenir, mais pour rétablir l'ordre... Nous ne pouvons faire plus en ce moment; j'ai le plus grand respect pour madame la duchesse d'Orléans, et j'ai conduit tout à l'heure la famille royale à la voiture qui l'a emportée; la population de Paris a montré le plus grand respect pour les malheurs du roi; mais nous qui avons été envoyés ici pour faire des lois, nous ne pouvons les violer; or une loi dispose de la régence, et je n'admets pas qu'elle puisse être abrogée en ce moment. Croyez-m'en; puisque nous en sommes au point de subir une révolution quand nous ne voulions qu'un simple changement de politique, confions-nous au pays. Je propose un gouvernement de cinq membres. »

Ce discours fut à la fois accompagné d'interruptions, d'applaudissements et de murmures. C'était le système temporisateur des démocrates modérés qui voulaient se donner le temps d'agir et de préférer une combinaison à une autre, selon que le vent soufflerait. Au moment où M. Crémieux proposait la formation d'un gouvernement provisoire, M. Odilon Barrot entrait dans l'assemblée; il venait du ministère de l'intérieur où il avait placé le siége de son gouvernement. Près d'une heure s'était passée en négociations, en arrangements, et de ce point était parti l'ordre transmis par le commandant Courtais aux troupes qui stationnaient autour de la chambre « De se retirer en évitant toute espèce de collision avec le peuple. » L'idée que M. Barrot était investi du gouvernement était si généralement répandue, que, lorsqu'il entra dans la chambre, il fut entouré, interrogé; tous les tours de parole lui furent cédés. M. de Genoude seul insista pour exprimer cette pensée qui était celle de son journal, *la Gazette de France* : « Vous ne ferez rien de complet, rien de stable, sans le concours du peuple. Vous l'avez essayé en 1830, et vous voyez ce qui vous arrive. » Étrange retour d'esprit! c'était du sein du parti royaliste que s'élevait l'idée de la souveraineté populaire.

M. Odilon Barrot s'élança vers la tribune déjà à moitié envahie, pour combattre la formation d'un gouvernement provisoire : « Jamais nous n'avons eu plus besoin de sang-froid et de patriotisme; puissions-nous être tous unis dans un même sentiment, celui de sauver notre pays du plus détestable fléau, la guerre civile! Les nations ne meurent pas, je le sais, mais elles s'affaiblissent par les dissensions intestines, et jamais la France n'eut plus besoin de toutes ses forces vives, du concours de tous ses enfants. Notre devoir est tout tracé : il suffit pour l'indiquer de faire appel à ce qu'il y a de plus généreux dans le cœur de la nation. La couronne de juillet repose sur la tête d'un enfant et d'une femme... »

A ces paroles hardies et loyales, si une certaine adhésion se manifesta dans le côté droit de la chambre, de longs murmures éclatèrent dans les tribunes déjà envahies, et parmi quelques groupes qui entouraient l'orateur. Sur le sommet des bancs du centre, la duchesse d'Orléans avec ses deux enfants, debout, cherchait à obtenir par ses gestes un peu de silence, en jetant aussi quelques paroles à peine entendues, mais pleines de dignité; en vain on la suppliait de s'asseoir, la princesse tentait de faire entendre la manifestation de ses principes, lorsque M. Odilon Barrot reprit la parole : « C'est au nom de la liberté politique dans notre pays, des nécessités d'ordre qui sont présentes à tous les esprits, de l'union et de l'accord qui doit régner entre tous les bons citoyens, que je demande à tous mes collègues de se rallier à cette double représentation de juillet. Je donnerais mille fois ma vie pour faire triompher cette cause, qui est celle de la liberté de mon pays. »

C'est avec sincérité et loyauté que M. Odilon Barrot défendait cette cause de la régence, et lorsque M. de Larochejaquelein rappela l'idée d'une convocation du pays librement consulté, M. Odilon Barrot répondit : « Est-ce que par hasard on croirait pouvoir remettre en question ce qui a été décidé par la révolution de juillet? » Simple apostrophe qui s'adressait au parti légitimiste; puis continuant : « L'œuvre est difficile, messieurs, mais il y a dans ce pays de tels éléments de grandeur, de générosité, de bon sens, qu'il suffit d'y faire appel pour que la population tout entière se rallie à cet étendard. Notre devoir est bien simple, il est tracé par les lois et par l'honneur. Si nous ne le remplissons pas avec force et courage, je ne sais quelles pourraient en être les conséquences. Soyez convaincus que celui qui aurait le courage de prendre la responsabilité d'une guerre civile dans le pays, serait coupable au premier chef et criminel envers son pays. Quant à moi, je ne veux pas d'un pareil fardeau. » A la suite de ces considérations, M. Barrot concluait à la régence de la duchesse d'Orléans avec un ministère pris dans l'opinion la plus éprouvée, consultant le pays avec toute liberté dans un cadre large et légal si l'on voulait éviter la guerre civile.

A ces mots de guerre civile, M. de Larochejaquelein crut apercevoir une allusion à son parti. « Je respecte profondément, dit-il, ce qu'il y a de pénible dans certaines positions; mais je suis ici plus qu'un autre appelé à défendre le peuple et la liberté, et je ne puis avoir le dessein de soutenir une opinion; M. Barrot n'a pas compris le sentiment qui m'anime... Ici, messieurs, vous n'êtes rien! et sous la pression de l'extérieur, la liberté de la chambre est anéantie. » C'était en effet dans le sein de l'assemblée une cohue, un bruit immense et retentissant; la foule se pressait et se massait déjà, lorsque les deux portes du couloir s'ouvrirent, et de ce corridor sortit une troupe armée, en bizarres uniformes, en blouses, avec des drapeaux à la main, qui, avec le titre d'une légion de la garde nationale, avait traversé les régiments sans rencontrer d'obstacles : elle avait des tambours, des drapeaux qui se déployaient en vastes plis sur ces têtes bizarres et si étrangement armées que conduisait un homme très-brave, très-dévoué, le colonel Dumoulin.

Bientôt la chambre retentit de cris confus : « La déchéance de Louis-Philippe! » En vain M. Sauzet se couvre : « Président, à bas le chapeau! à bas le chapeau! » Et la tribune est envahie par un premier orateur qui n'appartient pas à la chambre et que chacun désigne sous le nom de M. Chevalier, ancien directeur de la Bibliothèque historique : cet orateur sans mission conclut à ce qu'on éloigne la duchesse d'Orléans, afin que la discussion soit plus libre. Le bruit ne se calme pas : c'est un tapage de halle; chacun a son mot, son apostrophe; des élèves de l'École polytechnique s'emparent avec violence de la tribune. Le moment paraît bien choisi pour faire repousser la régence, et d'une voix éclatante M. Ledru-Rollin s'écrie : « Au nom du peuple, je demande, j'impose le silence. » Mille voix éclatent : « Laissez parler Ledru-Rollin, laissez-le parler, c'est un patriote! » Et prenant sa plus grosse voix de tribune, M. Ledru-Rollin s'écria : « Au nom du peuple, je proteste contre l'espèce de gouvernement qu'on vient vous proposer. » (Le peuple était alors cette cohue qui du geste et de la voix menaçait la représentation légale du pays.) « Je proteste, continua M. Ledru-Rollin; on vous a parlé tout à l'heure de la constitution de 1789, je crains qu'on n'ait oublié cette constitution, et surtout celle de 1791, que plusieurs fois j'ai invoquée et qui ordonne un appel au peuple pour organiser la régence. Je proteste donc contre le gouvernement qu'on veut implanter; je le fais au nom des citoyens qui se battent depuis deux jours, qui se battront encore ce soir si on ne leur accorde les garanties qu'ils demandent. »

Cet appel direct à la révolte, à l'insurrection, fut entendu de cette foule désordonnée qui, brandissant ses armes, s'écria : « Oui, oui, nous le voulons. » Presque aussitôt la tribune fut envahie d'une façon sauvage par des orateurs du dehors, qui, sans mission, poussaient des cris confus et répétaient les motions les plus étranges : « Président, prononce la déchéance de Louis-Philippe. » D'autres cris se faisaient également entendre de : *Vive la république!* Au sommet de la tribune, et presque enveloppé dans les plis d'un grand drapeau, s'était placé le colonel Dumoulin, expression de la fidélité napoléonienne, et qui semblait exercer sur le peuple une immense autorité. Au milieu de ce grand bruit, la voix de M. Ledru-Rollin put encore se faire entendre : « Je demande, au nom du peuple, qu'un gouvernement provisoire soit nommé. » *Oui, oui,* fut le cri de cette multitude armée. A ce moment, que d'amers regrets et de tristes pensées durent surgir dans l'esprit de M. Odilon Barrot et des hommes qui avaient suivi sa bannière en se séparant du parti conservateur! Ne s'étaient-ils pas rendus complices de cette grande agitation? N'avaient-ils pas soulevé les masses avec une témérité bien folle en provoquant les banquets? Quelle faute aussi d'avoir ramolli encore la force répressive en l'abandonnant à la garde nationale,

désorganisée et en grande partie favorable au mouvement! M. Odilon Barrot reconnaissait enfin les désordres que prépare une première concession aux exigences de la multitude!

A plusieurs reprises, au milieu de ces scènes tumultueuses, M. de Lamartine avait fait signe qu'il voulait parler, et la multitude révolutionnaire, qui connaissait l'auteur des *Girondins*, s'était écriée : « A la tribune, Lamartine! » Sa position était fort délicate; le caractère et les antécédents de M. de Lamartine l'entraînaient à tout ménager; légitimiste d'origine, orléaniste pendant dix ans, révolutionnaire d'accident, M. de Lamartine était surtout dominé par cette idée, que dans tout mouvement politique, une large place serait faite à son talent, à son génie de poëte. C'est dans ce but que M. de Lamartine saluait le peuple souverain. « J'ai partagé, dit-il, les douloureux sentiments qui agitaient tout à l'heure cette enceinte, en voyant le spectacle le plus triste que puissent offrir les annales humaines, celui d'une princesse se présentant avec son fils innocent, et quittant un palais désert pour venir se placer sous la protection de la nation. (*A peine quelques applaudissements.*) Mais si j'ai partagé le respect pour une grande infortune, je partage aussi la sollicitude, l'admiration que doit nous imposer le peuple qui combat depuis trois jours contre un gouvernement perfide, pour rétablir l'empire de l'ordre et de la liberté. (*Ici des cris d'approbation.*) Ne croyez pas qu'une acclamation de la régence dans cette enceinte puisse remplacer le concours de vingt-cinq millions d'hommes : il faut une autre acclamation, et quel que soit le gouvernement que se donne le pays, il faut qu'il soit cimenté par des garanties solides et définitives... Comment ferez-vous, et comment trouverez-vous les conditions nécessaires d'un tel gouvernement, au milieu des éléments flottants qui vous entourent? En descendant au fond même du pays, en sondant avec hardiesse ce grand mystère du droit des nations. »

M. de Lamartine brisait par sa parole tout système de régence, toute combinaison monarchique pour arriver à la seule idée, selon lui, réalisable, l'établissement d'un gouvernement provisoire, à qui l'on imposerait le droit « de convoquer le peuple tout entier, et tout ce qui possède, avec son titre d'homme, le droit de citoyen. » Chacune des phrases de l'orateur avait été étudiée de manière à répondre aux émotions, aux vivacités de la foule; tout cela avec tant d'art qu'il ne voulait même pas que le peuple abdiquât ses colères; terrible encouragement donné aux désordres et à la vengeance. Quelle que fût la confusion de cette séance déjà envahie, déjà dominée, si le président, M. Sauzet, avait précisé la question et mis la régence ou le gouvernement provisoire aux voix, une majorité considérable se serait prononcée pour madame la duchesse d'Orléans. Les meneurs, les chefs de section virent bien qu'il fallait en finir par un coup de main : jusque-là quel droit, quelle convenance avaient-ils respectés?

On entendit donc un grand bruit et des coups fortement répétés à une porte des tribunes élevées; la porte céda, et l'on vit apparaître des hommes en blouses, le fusil en main, chantant *la Marseillaise*. Aussitôt, comme par un ordre mystérieux, dix à douze canons de fusil furent dirigés, les uns contre M. Sauzet, les autres du côté de la duchesse d'Orléans et de son fils, tandis que quelques-uns de ces hommes descendaient, comme des salamandres, les colonnes des tribunes pour se précipiter dans la salle. La terreur s'empara des députés : M. Sauzet se hâta de quitter le fauteuil pour se dérober à la violence. Il n'y eut nulle part grand cœur et grand courage : on s'enfuit comme au 18 brumaire, comme se dispersera toujours toute assemblée habile de paroles, timide d'actions. Les officiers qui entouraient la duchesse d'Orléans, ses nobles et pauvres enfants, lui firent un rempart de leurs corps pour la mettre à l'abri d'un attentat. Madame la duchesse d'Orléans se retira par la tribune élevée avec l'aîné de ses fils, le comte de Paris; le second, séparé de sa mère, fut préservé par M. Adrien de Lavalette, écrivain loyal et spirituel, qui le revêtit de la blouse et d'un bonnet du peuple; depuis le dauphin, fils de Louis XVI, on était accoutumé à ces déguisements dans les races royales!

A deux heures, le 24 février, il n'y avait plus de chambre, mais quelques députés de la gauche, tout ce peuple envahisseur en gardes nationaux et en blouses qui s'était emparé des tribunes ou des bancs des députés. C'est désormais un entre-choc de paroles à ne plus s'entendre : le parlage est une condition tellement inhérente au caractère des masses que plus de vingt orateurs vociférèrent à la fois, tandis que M. Dupont de l'Eure est traîné au fauteuil de la présidence; comme si, dans un pareil désordre, il y avait encore une chambre : « Laissez parler Lamartine! Laissez parler Ledru-Rollin! » Pas un mot régulier de possible; à peine si dans cette courte harangue de M. de Lamartine on entend ces mots : « Un gouvernement provisoire va être proclamé! » Écoutez! écoutez! M. Crémieux se dirige vers la tribune, où une multitude de gens se croisent, se poussent pour porter la parole : de sa

plus grosse voix, M. Crémieux s'écrie : « Citoyens, il est essentiel que le silence s'établisse, afin que notre vénérable collègue M. Dupont (de l'Eure) puisse faire connaître les noms des membres du gouvernement provisoire ! »

Nul silence encore; on chante, on raille, on menace comme dans un grand cabaret de barrière; et, dans l'impuissance de faire entendre les noms à haute voix, on les écrit et on les passe au bout d'un canon de fusil; singulier mode de communication! « Quels sont-ils? Dites leurs noms! » s'écrie-t-on de l'autre bout de la salle. « Écoutez, citoyens, reprend M. Ledru-Rollin, un gouvernement provisoire ne peut s'organiser d'une façon légère; silence! je vais lire les noms, vous les approuverez ou vous les rejetterez! » Et alors commença le martyre de chaque nom : on sifflait, on approuvait, on rejetait, selon le caprice. Toutefois, la liste qui comprenait les noms de MM. Dupont (de l'Eure), Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Crémieux, Marie, Garnier-Pagès, fut tant bien que mal approuvée. Le gouvernement, qui craignait une chute au milieu de ce tumulte, annonça que la séance était levée. « Citoyens, dit M. Ledru-Rollin, nous allons nous rendre au siége du gouvernement, qui est l'hôtel de ville. » Il était alors trois heures et demie.

Cette séance, ou plutôt ce grand tumulte apportait avec lui-même la déchéance de la dynastie d'Orléans, qu'une autre révolution avait appelée au trône. Les colonnes tumultueuses étaient maîtresses des Tuileries comme du Palais-Bourbon; le roi avait quitté Paris en fugitif, la duchesse d'Orléans et son fils cherchaient un abri, pour commencer la vie triste de proscription; le duc de Nemours se réfugiait sous un déguisement dans une maison inconnue; la chambre des pairs ne s'était réunie qu'un moment; les députés, éperdus et menacés, fuyaient dans toutes les directions. Le peuple avait fait son 18 brumaire, n'est-il pas le plus terrible des dictateurs? La panique gagna, si loin et si haut, que la plupart des fonctionnaires s'enfuirent de leur demeure sans argent, sans moyen d'existence. Je ne sache pas un système qui soit tombé plus radicalement. Paris fut ainsi livré au plus étrange pouvoir et vit dans son sein le plus fantastique spectacle. D'abord debout la multitude armée, et quelle multitude! celle que l'on n'avait aperçue que dans les plus terribles circonstances : en juillet 1830, ou en décembre, lors du procès des ministres. Sur les boulevards, des enfants railleurs, des hommes avinés portaient le trône en signe de triomphe jusqu'à la Bastille, précédés de tambours roulants et de trompettes rauques et fausses, comme aux saturnales des jours gras. Des barricades, alors glorieuses, étaient partout gardées par des hommes en blouses. D'où venaient-ils? quelle était leur garantie pour l'ordre? Il y avait dans ces bandes un caractère fantasque et pourtant régulier, un aspect désordonné et une certaine obéissance à la règle, de la menace et de la protection, le désir d'une joyeuse vie et le sentiment que la garde de la cité leur était confiée; des hommes pleins de vin et s'imposant le sérieux; on tenait à peine son arme, mais on n'insultait personne. Puis, des soldats épars et désarmés, des casernes prises et incendiées, des arbres coupés, une détonation générale, des coups de feu se répondant, quelques-uns en signe de joie, d'autres comme résultat ou suite d'un combat : nulle autorité! le bas peuple maître absolu de la fortune, de la boutique de tous; enfin la garde nationale cherchant à retenir un peu d'influence sur ces masses confuses.

La constitution d'un pouvoir ne doit jamais être jugée d'une façon absolue, et indépendamment des circonstances qui l'ont fait naître; on ne doit pas être injuste, et l'impartialité veut qu'on tienne toujours compte du temps, des circonstances et des hommes. Le 24 février, à trois heures, il n'y avait plus de trône, plus de roi, plus de dynastie d'Orléans, et par conséquent le chaos remplaçait le gouvernement établi. Je le dis parce que cela est vrai : que faire? car il n'y a pas de société qui puisse vivre sans un pouvoir régulier; quand on a fait la faute d'en briser un, il faut se hâter d'en établir un autre. Dans toutes les transformations qu'avaient subies les conspirations en France depuis 1821 (après 1830 surtout), on avait supposé la possibilité d'un triomphe, et presque toujours d'avance on avait organisé un centre d'action et d'énergie sous le titre de comité de salut public ou de gouvernement provisoire. Les papiers trouvés dans les archives des sociétés des *Saisons* et des *Droits de l'Homme*, en 1834-1838, indiquaient nominativement les membres de ce gouvernement provisoire; les circulaires saisies, les professions de foi qui partaient de l'école robespierriste jusqu'à celle de Babœuf, annonçaient toutes la nécessité d'une concentration immédiate du pouvoir dans des mains fermes et populaires. Cette idée, vieille comme la conspiration elle-même, laissait la porte ouverte à toutes les combinaisons définitives de dictature, de présidence, d'assemblée et même de salut public, qui étaient les fractionnements divers de l'idée démocratique. Le gouvernement provisoire était un

instrument, une transition, et non une solution politique. De quels éléments le former, et quelle serait sa mission? Grande difficulté à résoudre que de fonder un pouvoir! Ici il le fallait à tout prix et sur-le-champ, si l'on ne voulait tomber dans le chaos.

Il faut analyser avec une grande attention tous les éléments du parti victorieux, pour voir et juger la part qu'ils allaient trouver dans le nouveau gouvernement, car on se serait trompé si l'on croyait y rencontrer la concorde et l'unité. Un élément d'abord devait en être immédiatement exclu, c'était celui des anarchistes et des pillards. S'ils étaient nombreux au 24 février, il ne faut en faire le reproche à personne; on ne doit jamais accuser une opinion des méfaits de ceux qui en prennent le masque : dans une si grande émotion, combien n'était-il pas facile aux voleurs, aux repris de justice, de saisir un fusil, un sabre, pour se joindre à la mêlée, et devenir des héros de révolution! Ce ne sont pas les moins habiles et les moins courageux. Qu'est-ce qu'une barricade pour des hommes qui escaladent la toiture et sautent de gouttière en gouttière? Pour eux, le sang n'est rien, la vie un hasard, ils la jouent pour un peu d'argent; or, la préoccupation alors dominante de ceux qui obtenaient la victoire (ils allaient former un gouvernement), c'était d'anihiler cette classe maudite, déshonorante; elle était nombreuse, armée, puissante; Paris était entre ses mains; on craignait pour le soir un pillage général. On fit circuler dans toutes les bandes le mot d'ordre très-utile « que tout voleur serait fusillé; » on toléra le saccagement, parce qu'il faut donner un aliment aux représailles de la colère; il faut que le peuple s'en prenne à quelque chose; il vaut mieux que ce soit aux choses qu'aux hommes. Quelque ordre seulement fut maintenu dans la circulation sur les barricades.

A côté de cette misérable fraction des vainqueurs qui ne pouvaient prendre part au gouvernement, il fallait placer les sectionnaires qui, sans choisir les instruments, se servaient de tous pour la victoire; gens austères et accoutumés aux sacrifices, mais esprits de parti avant tout, et qui auraient sacrifié même la pensée d'ordre et de hiérarchie à l'accomplissement de leur œuvre. Tous n'appartenaient pas à la même école : les uns rêvant un comité de salut public, une dictature à la Robespierre, avec une Convention; les autres se jetant dans l'idéalisme socialiste, avec des espérances infinies d'un bonheur sans réalisation possible. Ceux qui niaient le travail immense du socialisme n'avaient aucune intelligence de l'atelier, où les questions de travail pénétraient profondément.

L'idole des sectionnaires, c'était la république démocratique, l'affranchissement du prolétariat, et j'ai presque dit l'avénement des classes infimes dans l'administration de l'État; ce qu'ils exprimaient par le symbole de l'*Égalité*. Ceux-là s'étaient bien battus, on leur devait l'allure ferme et audacieuse qu'avait prise la question politique depuis le 23 février : était-il possible de ne pas donner une place à leurs chefs dans le gouvernement provisoire, expression du nouveau pouvoir? Hommes d'action et de barricades, seuls ils connaissaient parfaitement les classes populaires et démocratiques, les ouvriers sectionnaires, et sur tous ils possédaient un profond ascendant. Avec eux, il fallait donner place à l'école de l'organisation du travail qui trouvait de nombreux partisans parmi la classe d'ouvriers; on voulait que le capital s'associât aux travailleurs, afin de créer une communauté de bénéfices. Ces idées avaient alors acquis assez de consistance pour être représentées dans le gouvernement nouveau : peuple et travailleurs avaient fait la révolution, seraient-ils encore déshérités? On ne sait pas assez la puissance des livres sur l'esprit de la société. Une révolution ne s'accomplit que lorsqu'elle est passée dans les masses comme un axiome populaire.

Sectionnaires, travailleurs, ouvriers, allaient, pour la première fois, prendre une part directe aux affaires du pays; quel serait aussi le lot réservé aux hommes de pensée? Il ne fallait pas se dissimuler que la plus large part appartenait au journalisme, qui seul avait posé la question insurrectionnelle lorsqu'on en était encore à la résistance légale dans la chambre; seul, il inspirait entière confiance aux sectionnaires, véritables gens d'action et de victoire; les écrivains principaux devaient nécessairement entrer dans le gouvernement provisoire, et les affaires étaient désormais leur lot. Mais ceux-ci ne se dissimulaient pas eux-mêmes que leurs idées faisaient peur; si la démocratie était dans l'éducation, elle n'était pas dans les intérêts; il fallait donc à la société surprise, et j'ai presque dit conquise par l'esprit démocratique, un enseignement doux, facile, pratique, qui n'effrayât personne. Le premier besoin était de se rapprocher sans distinction de nuances; s'il en existait de graves, entre *le National* et *la Réforme*, il fallait les oublier dans la crise; on avait besoin de s'unir pour gouverner. Tel est, en général, le premier et le plus utile sentiment qu'on éprouve lorsqu'on va prendre les

affaires; c'est un esprit de tempérance et de modération, de quiétude et d'oubli, que Dieu donne sans doute pour éviter aux sociétés les transitions sanglantes. Les feuilles démocratiques devaient sentir la nécessité de rassurer les esprits, de leur montrer la république, non pas comme un système nouveau qui allait bouleverser l'état social tout entier, mais comme la consécration des légitimes intérêts. Et, pour cela, il fallait des garanties d'hommes modérés et surtout spéciaux pour les affaires; un gouvernement ne peut pas se poser en l'air sans tenir compte des intérêts; une société ne naît pas spontanément à une vie nouvelle. Cette vérité était si bien comprise, que, le 24 février, les socialistes les plus avérés eux-mêmes sentaient le besoin de rassurer le pays contre leurs propres doctrines. Les exigences ne se firent sentir que plus tard, alors que le principe de la république fut proclamé et pratiqué par les clubs. Jusque-là le gouvernement provisoire dut se former dans une idée de conciliation du passé, du présent et de l'avenir!

CHAPITRE VIII.

Formation du gouvernement provisoire. — L'hôtel de ville. — La république.

Il est rare qu'une révolution politique ne crée pas quelques hommes considérables dans lesquels elle se personnifie; la stérilité et l'impuissance sont les signes du peu de valeur de l'idée qui vient de triompher. Il semblait donc que la révolution de février, en ouvrant un vaste champ aux théories, produirait en même temps une certaine masse d'esprits qui les mettraient à exécution. La France méritait bien l'honneur d'être gouvernée avec fermeté et intelligence. Deux éléments avaient pris une part absorbante, je l'ai dit, à la victoire des rues; les sections conspiratrices depuis vingt-cinq ans, et le journalisme, qui depuis cette époque avait dirigé l'intelligence des masses. Si les sections, on voudra bien l'avouer, comptaient quelques hommes d'éducation et d'un rang mitoyen ou même élevé, la plus grande masse se composait d'ouvriers, de démocrates obscurs, sans éducation, qui n'avaient d'autre pratique des faits que la conspiration politique, la plupart aigris par la persécution et la triste vie de la captivité ou de l'exil. De là était né chez eux, sinon un désir de vengeance, du moins une certaine manière misanthropique de voir la société, qui leur paraissait mal constituée, malheureusement organisée, car ils n'y avaient trouvé que la douleur et le besoin.

Ces persécutés, ces affligés étaient arrivés à leur tour dans le gouvernement du pays; pourrait-on leur demander le sacrifice de leurs principes, de leurs antécédents, de leurs griefs, de leur enthousiasme? Émigrés des idées pratiques du gouvernement, de la propriété, du sol conservateur, pourrait-on exiger d'eux qu'ils rentrassent, après de longues années d'une vie de catacombes et de sociétés secrètes, dans l'existence publique et traditionnelle de la cité? Comme la plupart des bohémiens du corps politique, ils n'avaient que deux existences, la prison et l'estaminet; la prison aux jours de deuil, l'estaminet au temps un peu paisible où la conspiration s'agitait entre deux parties de billard, et tourbillonnait comme la longue fumée de pipes dans les contes d'Hoffmann; tous modestes par nécessité, vivant de peu, souvent avec honneur, toujours avec énergie, se réveillaient aux chants patriotiques, à travers quelques verres de vin, aux jours de fêtes, le 10 août, le 21 janvier ou le 31 mai.

Ces classes, si longtemps déshéritées, et à ce moment triomphantes, avaient pris pour organe principal et chéri le journal *la Réforme,* qui devait à sa constitution particulière d'être à la fois un foyer de complots et un organe d'opinions ardentes et avancées. Le fondateur et le soutien de ce journal était M. Ledru-Rollin, esprit d'une certaine facilité retentissante et hardie; on le disait homme de plaisirs aristocratiques, dépenseur de sa fortune et de ses loisirs; je l'ignore; mais le sentiment général était qu'il avait sacrifié une partie de son existence à ses convictions politiques (ce qui est toujours honorable). A la chambre, M. Ledru-Rollin s'était placé dans une situation si particulièrement exceptionnelle, que nul n'avait osé le suivre. Lors du banquet du 22 février, lui et ses amis s'étaient séparés avec une sorte de dédain du système dynastique et mitoyen de M. Barrot, qui avait craint de soulever la foule. Le rédacteur en titre du journal était M. Flocon, esprit de relations faciles, très-sincère dans son républicanisme; longtemps sténographe, même dans les journaux légitimistes ou ministériels, M. Flocon n'avait jamais caché son opinion franchement démocratique. Depuis les ventes de carbonari et les sociétés secrètes de 1820 (c'était vieux), il

avait constamment exprimé les mêmes opinions, et sa sensibilité était encore émue au souvenir de Berton et des quatre sergents de la Rochelle. Il y avait dans M. Flocon la double nature dont j'ai parlé : l'homme d'action et le journaliste vivant à la façon des étudiants de Leipzig ou de Heidelberg. Comme journaliste, il avait des formes de phrases d'admiration pour 1793 et la Convention, qui allaient si bien aux idées des sectionnaires. Aussi se groupaient-ils aux bureaux de son journal qui leur offrait une hospitalité de pensée, de dessein et de secours; parmi les rédacteurs ou les employés de ce journal se trouvaient quelques conspirateurs émérites appelés depuis à jouer un grand rôle : MM. Caussidière, de Saint-Étienne, célèbre dans la conspiration de 1834; Sobrier, le riche pour eux, et le convaincu pour tous; Martin dit Albert, l'ouvrier mécanicien; M. Lagrange, qui chevaleresquement jouait sa vie. Presque tous quittèrent le fusil des barricades le 24 février pour réaliser l'idée et le vœu de leur vie; *la Réforme* devait donc vivement agir et donner sa liste pour le gouvernement provisoire. Incontestablement tous devaient marcher dans le sens républicain sans transaction.

En se plaçant à l'horizon démocratique, la conduite du *National* n'avait point été absolue; au dernier jour, on dit qu'il avait accepté le programme de la régence, et n'était pas éloigné de M. Odilon Barrot. Depuis la mort de M. Armand Carrel, sa haute direction avait fait place à ce que l'on pouvait justement appeler une famille exclusive, un gouvernement préparé. *Le National* avait mis une sorte d'affectation à représenter chaque fraction de la science ou de l'idée politique, sans en excepter même l'érudition, personnifiée en MM. Libri, Lebas et Arago, qui se soutenaient mutuellement dans leurs œuvres; pour l'économie politique et les finances, on avait MM. Garnier-Pagès et Duclerc, qui se donnaient mission de remanier les bases du crédit public, en dénonçant les dilapidations du gouvernement monarchique. Que d'économies on annonçait dans le parti démocratique, au cas d'un triomphe ! l'amoindrissement au moins du tiers des charges publiques, la suppression des impôts, des barrières, la substitution des banques populaires à la banque privilégiée! Pour le commerce même, n'avait-on pas toutes les idées nouvelles de M. Pagnerre? Enfin, la question de haute finance trouvait pour interprète M. Goudchaux, esprit, au reste, pratique et applicable dans un cercle limité. S'agissait-il de l'armée et des questions de stratégie, on avait M. Clément Thomas, ancien sous-officier, et M. Charras, que de vieux services liaient à l'armée d'Afrique.

M. Bastide, sans spécialité d'étude, avait longtemps traité les questions étrangères à peu près dans les proportions sérieuses que le poëte M. Béranger avait données à la diplomatie dans sa chanson de *la Sainte Alliance des peuples*, rêve de propagande, que l'expérience devait bientôt dissiper. L'instruction publique était traitée par M. Carnot; on avait la justice représentée par le défenseur privé du journal, M. Marie; et, ce qu'il y avait de remarquablement complet dans cette organisation, c'est que la correspondance politique du parti avait partout des rapports dans les départements, rapports intimes et fort étendus qui se retrouveraient à l'heure d'un triomphe. Au-dessus de cette famille d'écrivains, présidait M. Armand Marrast, esprit méridional, souple, facile talent de journaliste, fatigué dans une longue lutte; comme tous les hommes d'intelligence et de sensualisme, M. Marrast n'était pas inaccessible aux accommodements, aux tiers partis; cette vie active de combats qui avait commencé dans *la Tribune*, à travers beaucoup de périls, il ne voulait pas plus la retrouver que son temps d'exil; voilà pourquoi il devait apporter une grande réserve dans tout engagement politique d'une nature insurrectionnelle.

Certes, par leurs principes, leurs tendances et leur personnel, les deux journaux *la Réforme* et *le National* étaient assez antipathiques pour s'être de tout temps jalousés et combattus. Il y avait eu même, à une date très-récente, une lutte si vive, qu'il avait fallu intervenir en arbitrage pour la calmer. Comme on vivait alors de souvenir et d'imitation, sans rien de spontané et de neuf, les uns s'appelaient les Montagnards, les autres les Girondins, tout prêts à recommencer (dans les proportions mesquines de leur temps) la sauvage lutte de 1793. Mais dans la circonstance d'une victoire, et provisoirement, les deux journaux devaient s'entendre pour faire une liste de gouvernement : les républicains étaient-ils assez nombreux pour se diviser dès leur début? Du bureau de chaque journal devait donc émaner une liste qui servirait de base à un gouvernement provisoire. Ce qu'il y avait de trop dur, de trop menaçant dans les bureaux de l'un, se corrigerait par les concessions faciles de l'autre, qui avait l'intention de tempérer les idées et de gouverner par les hommes de son parti. Cette union ne devait pas durer longtemps; chacun reviendrait à sa nature; mais elle était jusqu'alors indispensable pour le triomphe de la cause com-

mune. Le gouvernement devait appartenir à ces deux rédactions de journaux, centre d'attraction pour les opinions démocratiques.

Toutefois d'autres intérêts, d'autres opinions devaient nécessairement trouver place dans la forme nouvelle et provisoire du gouvernement. Ceux qui avaient suivi la presse, non-seulement dans les journaux, mais encore dans les livres, les pamphlets, avaient dû reconnaître et saisir une tendance visible vers ce qu'on appelait les questions sociales, et parmi celles-ci, l'organisation du travail. Avant qu'une école d'économie politique apparaisse comme une force qui s'impose, il faut un certain temps consacré à l'élaboration de l'idée; un peu d'intelligence et d'attention suffisait pour reconnaître que depuis dix ans cette élaboration s'accomplissait avec une indicible persévérance. Aux yeux de la nouvelle école, la forme d'un gouvernement n'était plus qu'un moyen, qu'un instrument pour arriver à la réalisation définitive de l'idée socialiste. Mille pamphlets avaient été publiés dans cet objet; chose assez curieuse! après avoir démoli en 1789 l'admirable système des corporations, on commençait à reconnaître les torts de l'école des encyclopédistes et de la Constituante, qui avaient tout nivelé, tout individualisé; on attaquait la concurrence, l'inégalité des salaires, la liberté absolue de l'industrie.

Comme c'était en grande partie l'ouvrier qui avait combattu et triomphé dans les sanglantes journées, il devait obtenir une pleine satisfaction pour ses idées, ses instincts; et ce qui embrassait toute la théorie, on avait pris pour symbole l'*organisation du travail*. Ceux qui exprimaient ces idées croyaient dire des choses neuves et très-avancées, et tout juste ils revenaient au moyen âge, l'époque du grand bon sens et du mutuel concours des classes travailleuses; néanmoins il était impossible de les laisser en dehors d'une combinaison politique. Depuis trois ans, les ouvriers avaient fondé un journal dans lequel ils discutaient avec talent et persévérance toutes les questions de l'atelier; là s'étaient révélés quelques noms déjà connus dans les classes travailleuses. Comme théoristes ou utopistes dans les revues ou petits pamphlets, on trouvait MM. Louis Blanc, Pierre Leroux, Jean Reynaud, sans en excepter *la Démocratie pacifique* de M. Victor Considérant. Ceux-ci avec leurs opinions et leurs tendances seraient-ils laissés en dehors du gouvernement politique? Si on les y appelait, ils seraient évidemment un embarras sensible; si on les laissait en dehors, ils se placeraient à la tête d'une opposition redoutable. Enfin restait la partie religieuse et chrétienne de l'opinion démocratique représentée à un certain point de vue évangélique par M. de Lamennais, et dans un journal de philosophie politique, par MM. Buchez et Bastide. Ne fallait-il pas faire une part à tous ces éléments politiques, religieux, socialistes, dans le nouveau pouvoir! Au demeurant, il manquait à tous ces hommes, qui allaient fourmiller dans le gouvernement, l'éclat des noms, la renommée des services, et, ce qui est plus grave qu'on ne le croit, le maniement pratique des affaires : qu'allaient dire Paris et la France lorsque la bourgeoisie verrait surgir tout à coup les théoristes les plus aventureux à côté de quelques hommes célèbres seulement par leurs vieilles condamnations comme membres des sociétés secrètes? Pouvait-on former une administration sérieuse de journalistes hardis et d'amnistiés de prisons politiques?

La nécessité de former un gouvernement provisoire était partout sentie, et le premier nom accepté (jeu bizarre de la fortune) sur la liste de la chambre fut celui de M. de Lamartine; sa gloire et sa faiblesse, il les devait également à l'extrême sentiment de sa personnalité; poussé dans la diplomatie par le parti de la congrégation sous l'aile du vicomte Mathieu de Montmorency, il avait été premier secrétaire à Florence, et ses avancements dans la carrière, il les devait, je crois, à MM. de la Ferronnays et de Polignac : quand la révolution de juillet 1830 éclata, M. de Lamartine resta une ou deux années silencieux, considéré par les légitimistes comme un des leurs, jusqu'à ce qu'il eût entrepris son voyage d'Orient (mai 1832). C'est de cette époque que date un changement curieux et mystique dans la vie de M. de Lamartine; accueilli en Syrie par la bizarre miss Stanhope, il se crut le prédestiné de l'avenir, le messie des promesses, venu de l'Orient; alors le chantre des *Méditations* marche dans les voies de *Jocelyn* et de *la Chute d'un Ange*, imitation de la Bible et de Milton que la presse exalta, parce qu'elle accepte et grandit toute œuvre de démolition.

Dès ce moment, M. de Lamartine aspire à un rôle politique; légitimiste jusqu'alors, il quitte ce drapeau, parce qu'il ne peut le lever en tête et le premier. (M. Berryer n'a-t-il pas une plus grande parole?) Alors il se fait loyalement orléaniste (l'auréole de MM. Guizot et Thiers l'importune); avec eux non plus il ne peut avoir la première place! Il se rapproche donc de M. Molé, combat la coalition avec honneur, et quand le ministère de M. Guizot

arrive, il se jette dans une opposition ardente : son but était-il le renversement absolu de la dynastie? Je ne le pense pas; je crois qu'il s'arrêtait, comme beaucoup d'autres, à la régence. Ce n'est qu'après la publication des *Girondins* qu'on peut le voir aspirer à un changement radical dans des institutions où il ne trouvait plus sa destinée. Provoquant la tempête dans la dernière séance de la chambre des députés, on pouvait dire que lui seul avait étayé par l'éclat de son nom, et la générosité aventureuse de son caractère, la combinaison du 24 février. Cette conduite parut si étrange que beaucoup cherchèrent à l'expliquer par des antécédents; on crut que M. de Lamartine revenait au point de départ de sa vie, le légitimisme; c'était une erreur : M. de Lamartine avait alors une ambition, la présidence de la république, et l'histoire, pour être vraie, doit dire qu'au milieu de ces noms effrayants ou inconnus, le nom de M. de Lamartine paraissait comme une garantie rassurante pour les sentiments élevés et l'orgueil du pays.

A ses côtés et sur la même liste du gouvernement provisoire, on portait M. Dupont (de l'Eure); les partis ont un instinct admirable pour prendre et choisir un nom d'homme auquel ils font une grande popularité. Ne croyez pas que pour cela ils choisissent jamais un esprit supérieur; la supériorité a toujours quelque chose de blessant, d'importun, de dominateur; il leur faut, au contraire, un caractère qui ne les gêne pas, de manière qu'avec cette enseigne, ils puissent tourner de droite et de gauche en la montrant toujours avec une inscription de *vertueux*, de *vénérable*, épithète redite jusqu'à la fin. M. Dupont (de l'Eure), ministre de Louis-Philippe quelque temps, avait mis dans ses rapports avec la couronne une rudesse de manières qui l'avait très-élevé dans le parti démocratique. Quelle bonne fortune pour un parti qu'un vieillard faible, d'une vie honorable, qui pouvait sanctionner et glorifier les premiers actes d'un gouvernement dont le principe semait partout la crainte!

C'était un caractère tout opposé que celui de M. Arago, habile, méridional, et qui, malgré ses relations avec le parti démocratique, avait traversé la monarchie, fort bien posé, fort écouté partout, auprès du roi et des princes de la maison d'Orléans. On ne peut en faire un reproche, car il y avait chez le directeur de l'Observatoire une science réelle que les exagérations avaient exaltée et qu'une certaine jalousie faisait descendre jusqu'au petit esprit de coterie. Comme homme politique, M. Arago s'était jusqu'alors rarement mis en scène; chaque fois qu'on l'avait vu en rapport, soit avec le roi Louis-Philippe, soit avec les commissions et les ministres, on avait pu remarquer un esprit sans doute très-distingué, mais parleur de petites choses et oublieux des grandes; modéré par tempérament et conviction, M. Arago marcherait aux extrêmes, aux impatiences, à l'injustice ministérielle. Quand les hommes se jettent dans les révolutions, peuvent-ils jamais répondre d'eux-mêmes? Voilà pourquoi, quelque profit momentané qu'ils en tirent, ils doivent les éviter à tout prix; ils y exposent leur caractère et y compromettent jusqu'à leur renommée.

Ces trois noms de MM. de Lamartine, Dupont (de l'Eure) et Arago, se trouvaient comme éclat et apparat sur toutes les premières listes jetées à la chambre pour la formation d'un gouvernement provisoire. La véritable source de ces listes était dans les deux journaux que j'ai dits longtemps séparés et un moment réunis dans la victoire démocratique; en dehors il n'y avait plus rien. Sur les premières listes arrêtées on porta encore MM. Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Crémieux; toutes nuances de l'opposition révolutionnaire dans la chambre; M. Ledru-Rollin, tête politique ardente, amoureux des renommées du vieux régime de 1792 (on avait vu de ces similitudes parmi les royalistes de 1815), les partis les aiment et les exaltent; M. Garnier-Pagès, orateur moins retentissant mais très-dangereux, parce que, honnête et convaincu, il jetait des maximes et des faits d'économie politique singuliers ou d'une grande simplesse; M. Marie, défenseur des journaux démocratiques, auquel la Providence réservait le châtiment de se démentir lui-même; enfin M. Crémieux, qui, par une fatalité assez étrange, se trouvait transformé en républicain; dans la séance du 24 février il devait prendre la parole pour la régence, et il se trouva un des membres du gouvernement provisoire. C'est que, dans les temps de révolution, nul ne s'appartient; la faiblesse, la crainte, l'ambition s'emparent de vous pour vous entraîner dans les voies de l'inconnu et de l'aventure.

Au reste, tous ces hommes, quelque médiocrement politiques qu'ils pussent être, étaient encore au-dessus des véritables vainqueurs de février; le triomphe appartenait à des auxiliaires plus purs, plus énergiques, mais en même temps plus incultes, qui, réunis à l'hôtel de ville, préparaient un gouvernement provisoire presque tout entier épris en dehors des combinaisons parlementaires. Il faut être juste avant tout : la victoire, la surprise du 24 fé-

vrier étaient dues à d'autres héros qu'aux noms portés sur la liste du gouvernement provisoire. Ceux qui avaient dressé les barricades et prodigué leur sang pour le triomphe de leur cause adorée avaient bien quelque droit à s'emparer du mouvement politique; et à ce point de vue, le journal *la Réforme* avait plus de titres que *le National* à dominer le gouvernement provisoire; or, jusqu'ici, sur la première liste, il ne figurait que le nom de M. Ledru-Rollin. Bientôt on y ajouta celui de M. Flocon qui, par ses études, son esprit, les habitudes de sa vie, appartenait à la démocratie pure : sa vie de jeune homme, je l'ai dit, avait commencé avec les malheureux sergents de la Rochelle, et depuis il avait incessamment conspiré, en plein air, avec une si grande tolérance de la part des opinions dominantes ou opposées, qu'il avait été tour à tour sténographe du *Moniteur*, du *Messager*, de *la Quotidienne*, de la *Gazette*, et, il faut être juste, sans déguiser ses opinions et ses desseins. Élevé dans les habitudes des sociétés secrètes, il aimait à écrire un fusil à ses côtés; il avait toujours un pied dans le journalisme, un autre pied dans la conspiration, ce qui le faisait aimer des chefs des sociétés secrètes. Tout, jusqu'à ses allures simples et franches, le rendait cher aux barricades. Eh! mon Dieu! il faut des distractions à tout le monde; ceux-ci aiment les parfums, ceux-là les nuées de la tabagie. D'ailleurs l'estaminet, le café n'étaient-ils pas les lieux habituels les plus favorables à la conspiration, entre une partie de billard et un jeu de dominos? Le nom de M. Flocon fut d'abord porté comme simple secrétaire sur la première liste du gouvernement provisoire; ce n'était pas assez dans la combinaison démocratique.

Comme compensation à ce choix et pour établir une balance égale avec *le National*, on plaça sur cette liste des secrétaires du gouvernement provisoire M. Armand Marrast, qui cherchait un rôle dans la situation politique; d'une origine modeste, mais d'une éducation cléricalement cultivée, il avait des mœurs et des habitudes aristocratiques. L'esprit a ses faiblesses et ses infirmités; il est rare qu'il n'aime le luxe, les fantaisies, l'or, les pierreries aux cheveux, et comme en réalité la France n'a rien de démocratique, la situation de M. Marrast devait grandir, pourvu qu'il abdiquât bien vite ses longues déclamations de la veille; j'ajouterai qu'une situation d'élégance exagérée, quand elle n'est pas le résultat des habitudes ou une tradition de famille, frise la haute comédie, et qu'il n'est pas aussi aisé qu'on le croit de jouer le marquis. Quelle que fût la diversité des tendances, on voit que jusqu'ici les choix s'étaient concentrés entre les deux rédactions du *National* et de *la Réforme;* l'une qui aurait voulu faire du nouveau système quelque chose de modéré mais d'exclusif, l'autre qui par ses opinions se rapprochait de la partie active et militante des barricades; les blouses étaient un instrument pour l'une, une fraternité pour l'autre : M. Marrast se serait parfumé les mains après avoir touché celle d'un ouvrier; M. Flocon ne l'aurait trouvée ni trop calleuse ni maculée.

Cependant il fallait compter avec cette force du travailleur qui triomphait sur les barricades; il ne suffisait pas de les accabler d'éloges et d'appeler chaque prolétaire un héros, on devait leur donner des garanties positives, par le choix de certains noms qui représentaient les opinions du travail. On avait dit que *le National* était la Gironde et *la Réforme* la Montagne; ce pouvait être un jeu d'esprit, une réminiscence du passé; mais cette combinaison politique ne correspondait pas à tous les besoins nouveaux, à toutes les idées : que ferait-on de l'école socialiste (l'économie politique de la révolution de février)? J'ai déjà parlé de M. Louis Blanc et de ses travaux; les idées qu'il avait exprimées, vraies ou fausses, avaient incontestablement pénétré dans les ateliers, et ne devait-on pas en tenir compte? Ces théories, dont le sens définitif n'était pas encore bien compris, inspiraient une certaine crainte aux deux coteries exclusivement politiques, et dans les primitives combinaisons on avait cherché à les exclure du gouvernement provisoire. En l'état des esprits, c'était chose impossible; au milieu des cris vivement poussés pour obtenir un ministère du progrès, mot vague et creux, on proclama M. Louis Blanc et l'ouvrier Martin Albert, tous deux secrétaires du gouvernement provisoire, titre qu'avaient MM. Flocon et Marrast. Tôt ou tard il fallait faire une plus large place à des opinions qui seules avaient un sens et un but dans un mouvement démocratique : quelle pourrait être la destinée d'une révolution faite par les prolétaires, qui ne prendrait pas pour résultat l'égalité des classes et la modification des rapports de l'ouvrier et du maître, du capital et du travail?

Restait en outre la partie agissante et armée des sociétés secrètes qu'il fallait satisfaire; c'est ce qui explique l'immédiate prise de possession de la préfecture de police par MM. Marc Caussidière et Sobrier, avec le titre de délégués. En temps de révolution, ne demandez pas quel est le contre-seing de chaque nomination; elles se font un peu par le hasard, en vertu de ce seul fait qu'on a eu le courage ou même

seulement l'audace et la volonté de les prendre. Dans les bureaux de *la Réforme*, au moment même où les membres du gouvernement provisoire se rendaient à l'hôtel de ville, se trouvait un homme à la haute stature, gros de corps, de la race si forte des mariniers du lac Léman; un fusil à la main, des pistolets à la ceinture, la face couverte de poudre, il s'offrit plutôt qu'il ne fut désigné pour la police dans cette journée si ardente. C'était M. Marc Caussidière dont j'ai déjà parlé; sa vie inculte s'était vouée à la conspiration; caractère exceptionnel dont l'histoire était une légende de croyance, de conviction et de finesse. Ne méprisons jamais ceux qui ont foi : les luttes politiques de Lyon, Saint-Étienne, avaient toujours vu M. Marc Caussidière, vigoureux athlète aux prises avec les agents de police : ainsi, en 1834, traduit devant la cour des pairs, il avait subi une condamnation que l'amnistie avait fait cesser; M. Caussidière avait repris son ancien état de commis voyageur, en y mêlant un peu de politique; le journal *la Réforme* se l'était rallié à titre de courtier d'abonnements; et comme un loyal et joyeux prolétaire, M. Marc Caussidière prenait au cabaret son frugal repas et à l'estaminet ses jouissances : une révolution, par un grand coup de théâtre, allait le placer à la tête de la police, qui naguère avait les yeux sur lui. Depuis la conspiration du général Mallet, on n'avait rien vu de semblable; la conspiration de la veille devenue le gouvernement du lendemain; si bien que le nouveau délégué de la police pouvait trouver son dossier dans ses propres bureaux.

A côté de M. Caussidière, et comme adjoint à la même délégation, marchait un homme jeune encore, de formes douces et gracieuses, esprit plus cultivé que lui, mêlé comme étudiant à la conspiration de 1834. C'était M. Sobrier; avec d'aussi fortes convictions que M. Caussidière, allant plus loin par la pensée, et moins rude par l'action, il exerçait une sorte d'autorité sur son parti, parce qu'on le savait à la tête d'une petite fortune (huit mille livres de rente, disait-on), et pour les prolétaires cela paraissait un immense trésor. « Sobrier est riche, propriétaire, et néanmoins il est avec nous. » Tel était le cri des sectionnaires qui l'entouraient avec respect; cette situation exceptionnelle fanatisait ses adeptes : M. Caussidière avait une milice, M. Sobrier des sectaires d'autant plus attachés à lui qu'il avait un corps de doctrine religieuse et socialiste, un peu de l'école de M. Buchez. Avec cela, du courage le jour des barricades; les armes à la main, il s'était montré partout très-ardent démocrate, cœur à sacrifice, ce que les masses apprécient spécialement. Ce caractère le rendait très-peu capable d'application pratique à la police d'une grande cité : s'entendrait-il toujours avec M. Marc Caussidière, homme de faits, artiste en révolution, au demeurant ferme et absolu? Les rêveries de M. Sobrier lui paraissaient des impossibilités capables d'effrayer les bourgeois, et le nouveau délégué à la police avait l'amour-propre de les rassurer. Quoi qu'il en soit, la préfecture de police allait devenir un véritable gouvernement avec sa garde, ses prétoriens : qui pouvait le disputer en popularité, en énergie, à Marc Caussidière?

A l'hôtel de ville, l'émotion des rues se montrait capricieuse comme la multitude. Cet hôtel de ville, depuis la Fronde, avait été témoin de si étranges événements! Sa vieille façade, de Philibert Delorme, badigeonnée, grandie, ornée par le comte de Rambuteau, se mirait dans les flots d'une multitude rugissante sous les plus bizarres déguisements : ici des groupes de prolétaires, aux bras nus et déguenillés, brandissant des épées ou des sabres ensanglantés; là des enfants, le casque en tête, avec des lattes de cavalerie qu'ils soulèvent à peine. La multitude, ivre de vin et de poudre, tirant au hasard des coups de feu, signe de triomphe et de menace : tout à la fois de la fureur et de la gaieté : je le répète, une sorte de procession de la Ligue! Une vague de peuple poussait l'autre vague jusque sur les marches de l'hôtel de ville. Au dedans, nulle volonté, et des gouvernements dans chaque salle : à mesure qu'un nom était proclamé, il était accueilli ou repoussé par ces hommes en guenilles; des vœux de toute nature et de toute espèce sur la forme de gouvernement, à ce point que certains groupes n'en voulaient d'aucune sorte : nulle scène de l'histoire comparable à celle-ci. Quelque amour de la démocratie qu'on puisse avoir, il faut reconnaître le caractère étrange de cette souveraineté qui allait prononcer sur les destinées de la France!

C'est au milieu de ces vociférations, des menaces, des exigences, que le gouvernement provisoire, formé plus encore dans les bureaux du journalisme que dans la chambre des députés, vint prendre possession de l'hôtel de ville. Un témoin oculaire, officier de la garde nationale, très-dévoué à l'idée républicaine, M. Saint-Amand, a raconté la marche bizarre des membres de ce gouvernement, depuis le palais Bourbon jusqu'à la Grève : « J'allais à la chambre, dit-il, et l'on criait : « Un homme du peuple et un « garde national pour protéger M. de Lamartine! » Le patriotisme et l'amitié inspirant Bastide, il prit le bras d'un côté de M. de Lamartine, et je reçus

de celui-ci son second bras; nous prîmes la tête du convoi que j'organisai rapidement : deux tambours en avant, suivis d'un drapeau que son propriétaire, aux bras nus, offrait avec empressement. Sur quatre de front, nous sortîmes de la salle des séances, et gagnâmes le quai d'Orsay. Ledru-Rollin marcha longtemps à côté de nous; la foule n'était pas très-compacte. Nous longeâmes assez paisiblement la rive gauche de la Seine jusqu'au Pont-Neuf. Au Pont-Royal nos tambours et le drapeau, formant la tête de colonne, s'étaient dirigés du côté des Tuileries; nous ne les avions pas suivis, préférant le côté de la Seine le moins encombré de peuple; Dupont de l'Eure venait derrière nous dans un petit cabriolet; M. de Lamartine, quoique grippé, était soutenu par son énergie; il mourait de soif: dix fois, dans le parcours, je me procurai de l'eau rougie, pour lui donner la force d'arriver, à travers les barricades, jusqu'à cet hôtel de ville, où nous attendait une foule presque impossible à percer. Tout le long de la route, nous avions proclamé le gouvernement provisoire, et le nom de Lamartine, en le montrant; le peuple se découvrait, et répondait, quoique avec surprise, à nos vivat. »

Sur la Grève, siége alors du pouvoir, le gouvernement provisoire fut bien et mal accueilli. Les opinions de désordre repoussaient toute autorité, et les sectionnaires n'étaient pas satisfaits de quelques-uns des noms portés sur la liste. Quelles garanties offraient-ils au prolétariat? On avait été si souvent trompé, le serait-on encore? On devait prendre ses précautions! Dans quel temps tout cela était-il dit? La place de Grève était-elle désormais l'expression de la France, noble et grande nation? De là ce premier trouble, cette confusion indicible qui présida à la formation du gouvernement provisoire; la liste en est incessamment modifiée. D'abord, M. Louis Blanc et l'ouvrier Albert n'avaient été portés que comme secrétaires. Sur la place de l'hôtel de ville, les choses changent d'aspect; les délégués de la multitude, en invoquant la nécessité d'un ministère du progrès, veulent que MM. Louis Blanc et Martin Albert entrent comme membres titulaires dans le gouvernement même. M. Ferdinand Flocon, l'ami des sectionnaires, leur associé depuis longues années, ne sera-t-il que simple secrétaire aussi? Ne doit-il pas prendre place à côté de MM. Ledru-Rollin et Arago? Pour compenser toutes ces concessions, on élève également M. Marrast au titre de membre du gouvernement provisoire. Les éléments de ce pouvoir ainsi très-divers, très-souvent hostiles, encore ne satisfaisaient pas les passions ameutées.

L'indicible désordre de la prise de possession du pouvoir à l'hôtel de ville nous est toujours raconté par M. Saint-Amand : « Ce ne fut qu'après des efforts inouïs que nous pûmes arriver jusqu'à l'escalier; portés ensuite par la foule, nous entrâmes dans un petit salon, pendant que les autres membres du gouvernement provisoire erraient dans d'autres parties. Pour occuper le temps, M. de Lamartine monta sur un canapé, entretenant la foule avec cette parole élégante, pathétique et abondante, sûr de trouver de l'écho dans tous les cœurs. Mais le temps marchait, et la foule grossissait plus impatiente; je me détachai et fus à la découverte, je trouvai une pièce déserte (le cabinet du préfet); deux ou trois pièces vides se présentèrent à mes yeux; alors, je cherchai à retrouver mon chemin, pour rejoindre M. de Lamartine. J'y parvins; non qu'il fût resté à la même place, mais les clameurs de la multitude me l'indiquèrent; il avait rejoint MM. Dupont (de l'Eure) et Crémieux; alors, je les attirai vers mes solitudes; elles se peuplèrent jusqu'à un certain point. Cependant, nous parvînmes à fermer la porte, et nos efforts en arcs-boutants, pour empêcher qu'elle ne fût forcée, réussirent quelques instants. On put commencer à travailler. M. de Lamartine, sans perdre de temps, prit du papier, une plume, et commença, ainsi que M. Crémieux, à rédiger un manifeste. Mais la tranquillité du moment fut vite troublée par la foule et les députés, soi-disant du peuple, qui venaient imposer les volontés de ce nouveau souverain tout-puissant; il fallut suspendre et conclure, et se réfugier dans la pièce à côté. Pendant que les orateurs étaient le plus en train de pérorer, montés à triples rangs sur nos épaules, nous filions un à un dans la pièce à côté, et leur animation était si vive, que le gouvernement provisoire avait changé de pièce, qu'ils continuaient encore à discuter. Plût au ciel! dit encore le narrateur républicain, qu'ils s'y fussent plus longtemps oubliés! (Aveu curieux pour un partisan de la démocratie.) Cependant, à force d'étayer les portes avec nos épaules, nous pûmes avoir assez de liberté pour travailler. Lamartine acheva son manifeste; les commissions des membres du gouvernement furent dressées. Étaient alors présents : Garnier-Pagès, Lamartine, Crémieux, Dupont (de l'Eure). Ledru-Rollin arriva, et M. de Lamartine lui soumit son projet. Un moment de silence solennel eut lieu. Il s'agissait du sort du pays. Ledru-Rollin déclara qu'il adoptait le manifeste, en demandant qu'aux formes républicaines fût substitué le mot *république*. C'était grave, et cependant, après quelques secondes, la réponse fut affir-

mative. M. de Lamartine écrivit, et je copiai. »

Ces faits s'expliquent : les passions ardentes demandaient immédiatement des garanties. Si l'on se rappelle la marche des faits et des idées depuis le 22 février, on pourra reconnaître que le vœu pour une république se développa surtout à l'hôtel de ville. On s'était levé pour la réforme, et une surprise seule avait entraîné une infime minorité au delà de ce vœu : faut-il le dire? même une fraction du gouvernement provisoire, la plus considérable, la plus sage, n'avait pas voulu de ce grand essai, qui jetait le pays dans un avenir inconnu. Mais, à l'hôtel de ville, sous la pression de ce mouvement de peuple, était-il possible de délibérer librement, spontanément? La première condition imposée par cette masse armée, ce fut donc la république, sans retard, sans délai, comme pour quelque chose qu'on craignait de voir s'échapper. Il fallut lutter sur un premier point : serait-ce une forme définitive, indestructible, ou bien un provisoire que la souveraineté de la France, exprimée par les assemblées primaires, pourrait admettre ou rejeter? Les sectionnaires, impatients, absolus, voulaient à tout prix proclamer la république par un coup d'État. Il fut soutenu par la grande majorité du gouvernement provisoire, « que la première condition d'un pouvoir démocratique, c'était de reposer sur la volonté du peuple et non pas d'une seule fraction. Sans doute, le pouvoir improvisé à l'hôtel de ville avait le droit de proclamer la république, comme une formule soumise ensuite à la grande épreuve du suffrage universel, mais rien de définitif ne devait être constitué avant cette sanction. » Ceci mécontenta la partie ardente des sectionnaires qui voulaient enlever tout d'un coup le gouvernement du pays. Rien de plus absolu que la démocratie : son dernier mot c'est la dictature. Toutefois, les chefs de sections se calmèrent parce qu'ils eurent l'espoir de maîtriser le suffrage de la majorité, de le violenter ou de le surprendre comme ils avaient fait dans la chambre des députés lors de la journée du 24 février.

Ce fut donc le résultat d'une transaction débattue que la première proclamation du gouvernement provisoire qui annonçait les événements accomplis : après les déclamations accoutumées contre tous les gouvernements qui tombent, *væ victis!* on déclarait que le peuple avait organisé un gouvernement provisoire avec mission de prendre en main l'administration du pays, et que le principe adopté comme forme de gouvernement était la république, en attendant la sanction du peuple français convoqué en assemblées primaires. N'était-ce pas beaucoup déjà que de prendre l'initiative pour indiquer à la souveraineté du peuple la forme de gouvernement préférable, comme si le pays ne devait pas être toujours le maître de prononcer sur sa destinée? Le gouvernement provisoire dut ensuite immédiatement organiser les services publics, qui, dans un État, ne peuvent demeurer en souffrance. On doit remarquer que jamais parti triomphant n'avait été plus complétement libre de ses choix ; nulle gêne, nulle contrainte. On allait voir enfin à l'œuvre le parti démocratique qui, à la fois, avait tant attaqué et tant promis. Le champ était vaste et déblayé, l'ancien système s'était complétement retiré de la politique et de l'administration.

Dans les temps de révolution, il y a une bonne manière d'obtenir des places, c'est de les prendre ; un fauteuil est vide, on s'y assied et tout est dit : c'est ainsi que MM. Caussidière et Sobrier s'étaient emparés de la préfecture de police, le sabre au côté, le pistolet au poing. Il en fut de même de l'administration des postes, si essentielle pour organiser le départ des courriers qui devaient annoncer aux départements les événements de Paris. On vit s'élancer des bureaux de *la Réforme* M. Étienne Arago, qui s'empara de la direction générale des postes ; esprit d'une certaine portée littéraire et d'une camaraderie affable, loin d'être un conspirateur hautain, vigoureux, ou un républicain intraitable, il s'était attiédi à ce point, dans les temps difficiles, qu'il avait sollicité et obtenu du ministre de l'intérieur la direction du théâtre du Vaudeville ; avec un zèle spirituel, il y avait fait de mauvaises affaires. Pour les partis, ces sortes d'antécédents ne comptent pas : c'est vieux comme l'histoire de Rome et la conspiration de Catilina : les événements imprévus produisent des hommes aux habitudes hardies. Il n'y avait pas de raison de repousser M. Étienne Arago, dans cette multitude d'hommes d'action improvisés administrateurs par la révolution de février.

Le gouvernement provisoire, institué, modifié au milieu des flots de peuple à l'hôtel de ville, allait-il gouverner lui-même dans les divers départements ministériels? Il eût été plus régulier, sans doute, de désigner des ministres responsables pris en dehors des membres du gouvernement provisoire; mais quelques-uns de ces membres avaient soif des ministères et de ce maniement actif du pouvoir qui donne la disposition des subsides et des places : ensuite, il y avait disette de capacités, impuissance de direction. Ces motifs déterminèrent le gouvernement provisoire à choisir la plupart des ministres dans son sein : d'abord, M. Dupont (de l'Eure) dut

aller abriter son incorruptibilité politique dans le Petit-Luxembourg (les appartements de M. le chancelier); quand les mœurs d'un pays sont faites d'une certaine manière, le premier souci de ceux qui prennent les places, c'est de s'en assurer les profits, les honneurs, les commodités. M. Dupont (de l'Eure) eut la présidence du gouvernement provisoire et du conseil des ministres, présidence qu'il avait déjà occupée sans portefeuille dans le ministère de 1830, avec une rudesse remuante qui avait amené la dissolution du cabinet; vieillard, plus encore par les idées que par les ans, il était ou une inutilité ou un dissolvant.

M. de Lamartine prenait le département des affaires étrangères avec un empressement qui supposait l'oubli complet de la situation extérieure. Avec la plus faible intelligence des faits et des traditions historiques, il devait apercevoir que l'Europe surprise, envahie par l'énergie des événements et l'action de la propagande, subirait un moment de contre-coup de la révolution de février pour se réveiller ensuite dans un système de réaction modérée; qu'il fallait dès lors un grand ménagement d'idées et d'expressions, pour ne pas compromettre l'avenir. Dans sa situation révolutionnaire, M. de Lamartine ne pouvait s'arrêter à ces considérations; la faiblesse extrême de son caractère politique, sa personnalité, qui était aussi une faiblesse, le rendaient tremblant devant toute critique de journaux, et il accepta pour sous-secrétaire d'État M. Bastide.

S'il était une éducation en dehors des qualités spéciales que demande le département des affaires étrangères, c'était celle de M. Bastide. Ce n'est pas un crime de sortir de la classe moyenne, d'artisans même (le baron de Thugut était le fils d'un batelier du Danube); mais ce qui est une cause de fautes innombrables, c'est le défaut d'antécédents et d'instruction dans la spécialité qu'on embrasse; or les affaires étrangères exigent des connaissances profondes et traditionnelles sans lesquelles aucun but n'est atteint. Il peut bien se produire pendant quelques jours des circonstances ardentes qui sortent de toutes les règles et n'exigent aucune étude préalable; ces circonstances passées, on en revient inflexiblement aux traditions, aux principes généraux sur les alliances, sur les traités, et c'est ce qui donne une si grande supériorité à la diplomatie étrangère. Le baron de Thugut, l'homme le plus instruit de l'Europe, était resté vingt-cinq ans dans les légations; la science avait effacé son origine.

Le département véritablement politique, le ministère de l'intérieur, fut confié à M. Ledru-Rollin, qui représentait le parti actif et ardent dans la révolution de février; ce qu'on appelait l'opinion de *la Montagne*. Il y avait dans M. Ledru-Rollin le journaliste et l'avocat, et, pour donner des gages à ces deux partages de sa vie, il prit auprès de lui comme sous-secrétaire d'État M. Flocon, et comme secrétaire général M. Jules Favre. Par M. Flocon, il plaisait singulièrement aux sociétés secrètes et à la presse avancée; il avait un homme qu'il pouvait opposer à l'influence trop absorbante de la préfecture de police confiée à M. Caussidière, l'ami des conspirateurs et des barricades. Par M. Jules Favre, il correspondait à cette portion du barreau littéraire, aux beaux parleurs, écrivains à phrases comme lui. M. Ledru-Rollin se croyait Danton, d'autres se disaient Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine; si les uns portaient de grands sabres, des ceinturons à pistolets et des gilets à la Robespierre, ainsi que les représentants en mission, d'autres singeaient les airs de Chénier, de Barbaroux, poëtes, orateurs des temps révolutionnaires : c'était de la politique rétrospective. M. Ledru-Rollin arrivait au ministère de l'intérieur, lui et ses amis, avec la pensée de briser les obstacles, de parvenir au triomphe de ses idées. On avait réussi par l'audace au 24 février; c'était par l'audace qu'on pouvait et qu'on devait continuer l'œuvre de surprise et de hardiesse révolutionnaire.

Au titre de membre du gouvernement provisoire, M. Crémieux allait joindre celui de ministre de la justice, la plus haute, la plus austère fonction de l'État. Sa position vis-à-vis la nouvelle république était particulière; M. Crémieux, engagé d'abord dans le camp de la régence, l'avait abandonné tout à coup à la tribune, et cette situation lui imposait la nécessité de donner des gages au parti vainqueur, triste nécessité lorsqu'il s'agit d'une institution aussi auguste que la magistrature en France! Il y avait déjà quelque humiliation pour les grandes cours de passer sous la main d'un avocat à la vive parole et sans grande importance au palais : le nouveau ministre ne serait-il pas poussé, entraîné par l'esprit de parti et son propre caractère à porter une main sacrilége sur cette belle institution de la magistrature, restée debout à travers les secousses de toutes les révolutions? Le même jour qu'il prenait possession de son portefeuille, M. Crémieux désignait pour la haute dignité de procureur général un conseiller à la cour royale, d'un nom considérable dans les annales de la justice, le baron Portalis de Lucquet, caractère honnête, excentrique,

d'une démocratie très-avancée. Sous l'aile de son nom traditionnel, et sous la grande tolérance de la restauration, M. Portalis était successivement passé de la dignité de juge à celle de vice-président du tribunal civil de la Seine, puis à celle de conseiller à la cour royale; la république et M. Crémieux en faisaient un procureur général (ou commissaire près la cour d'appel). Un avocat du palais, d'un nom peu retentissant, M. Landrin, devenait procureur ou commissaire de la république près le tribunal de première instance : c'était un ami intime de M. Ledru-Rollin, associé à son opposition et inspirant ainsi toute confiance au parti qui triomphait sur la place publique.

Je suis convaincu que la majorité de ceux qui poussaient à la grande aventure du 24 février ne croyaient pas à ses conséquences désastreuses pour l'industrie, le commerce, les finances, la situation, en un mot, tout entière du pays. M. Goudchaux, par exemple, qui prenait le ministère des finances, banquier très-régulier, s'imaginait qu'après une légère secousse, une émotion de rues, le crédit reviendrait à son état normal, un peu lourd, il est vrai, mais enfin dans des conditions à se relever après un ou deux mois. Au 22 février, tous les services étaient faits par le dernier gouvernement; le dividende du 22 mars était déjà déposé à la banque de France; un emprunt gradué correspondait à l'échéance de la dette flottante; les impôts directs et indirects rentraient régulièrement à l'État : M. Goudchaux ne pouvait donc comprendre comment un simple changement de principe allait faire crouler cet édifice si solide du crédit public. Quand on a vécu avec une idée, quelque en dehors qu'elle puisse être de la société, on s'y familiarise de manière qu'on croit que cette idée triomphante, même par une surprise, sera paisiblement acceptée par tous. Le réveil de M. Goudchaux devait être pénible; sa candide foi dans l'idée démocratique recevrait bientôt un fatal démenti par la ruine générale de tous les intérêts justement alarmés.

Un autre membre du gouvernement provisoire, M. Marie, prenait le département des travaux publics, administration autrefois si pacifique et alors si profondément agitée : les ouvriers, depuis longtemps corrompus par les fausses doctrines, étaient armés sur les barricades; et par ouvriers, il ne fallait pas entendre les travailleurs laborieux qui se livraient aux professions industrielles, mais les prolétaires de vie plus ou moins équivoque (sorte de frelons dans les ruches d'abeilles), qui passaient leur vie à la barrière et dans les sociétés secrètes. Ceux-ci encore sur les barricades avaient demandé un *ministère du progrès*, expression vague que M. Louis Blanc leur avait inculquée, symbole d'un portefeuille ministériel qu'il se destinait à lui-même. Le ministère n'avait pas été accordé; comme il fallait une réalisation de l'idée, on promit une commission spéciale destinée à résoudre toutes les questions soulevées entre le maître et l'ouvrier, et à la tête de cette commission on dut placer MM. Louis Blanc et Albert. De cette manière, le département des travaux publics se débarrassait d'une multitude de questions ardentes qui devaient agiter la société jusque dans ses bases. Il lui restait pourtant assez à faire pour donner une impulsion au travail que la surprise du 24 février allait partout tarir : que faire de cette masse d'ouvriers qui couraient demander des aliments, des labeurs à un gouvernement qu'ils avaient créé de leurs mains calleuses et souveraines?

Dans cette suspension d'affaires, était-il utile également de créer un ministère du commerce, confié à M. Bethmont? La candeur de tout ce gouvernement provisoire était de penser que, dans cette grande aventure de la démocratie, la confiance survivrait à ce point, que les maisons de banque continueraient leur crédit, les riches leurs commandes, les aristocrates leur luxe; je crois, pour leur honneur, que ces hommes à vues très-limitées croyaient ce qu'ils disaient, car autrement ils auraient trompé le peuple d'une manière étrange : par le fait, tout le commerce allait être supprimé, toute confiance éteinte, tout prêt désormais impossible. M. Bethmont comme M. Marie était un avocat fort libéral au barreau; ce qu'il savait du commerce était à peu près à la hauteur de la science de M. Marie dans les travaux publics. Les révolutions démocratiques sont bien plus capricieuses que les rois absolus; elles imposent des noms et les font reconnaître à coups de fouet.

A un avocat plus systématique, on confiait l'instruction publique; je veux parler de M. Hippolyte Carnot. On se demande ici comment M. Arago, membre du gouvernement provisoire, ne prit pas lui-même ce département qui allait si bien à son illustration scientifique. C'est qu'il y avait dans M. Arago ce double sentiment : une certaine envie contre tout ce qui s'élevait au-dessus et en dehors de lui en niant sa valeur sérieuse; puis une certaine faiblesse, j'ai dit un manque de courage pour attaquer ses ennemis en face; il voulait dominer le département de l'instruction publique, pour y faire ses petits coups d'État sans paraître jamais en nom,

et en faisant porter la responsabilité sur le ministre signataire. M. Hippolyte Carnot n'était connu dans le monde politique que par le souvenir de son oncle (cette école pourtant repoussait l'aristocratie), et dans le monde littéraire que par des articles d'encyclopédies et, je crois, une préface rédigée de concert avec le statuaire M. David, en tête des Mémoires du conventionnel Barère. On était alors tout blasonné de Convention et de comité de salut public : nul ne pouvait se vanter d'être descendant des Montmorency, d'un Condé, d'un Bourbon, sorte de généalogie proscrite; mais quel honneur d'être fils, petit-fils, ou neveu de Robespierre, Marat, Saint-Just, Lebon, Lebas, etc., vanité d'armoiries révolutionnaires! Ce qui était plus grave, certes, c'était la nouvelle tendance de l'instruction publique sous l'impulsion des idées religieuses et socialistes de M. J. Reynaud. On ne pouvait pas se faire illusion sur les tendances de ces doctrines, elles étaient écrites partout; de sorte que la division des cultes séparée du département de la justice pour l'enlever à la direction d'un ministre juif, tombait aux mains de l'école sceptique et novatrice qui niait le catholicisme.

Un trait caractéristique de cette organisation ministérielle, ce fut la difficulté de trouver deux spécialités pour la guerre et la marine, et cela s'explique par la tendance même du mouvement du 24 février. La révolution alors accomplie avait été faite contre l'armée, sa discipline, ses habitudes d'obéissance : qu'avait-on profondément humilié, proscrit, dissous? La troupe restée dans son devoir; de vieux soldats coupaient leurs moustaches, échangeaient leurs nobles habits militaires contre la blouse pour échapper aux humiliations et à la vengeance. Les seuls corps loués, félicités, c'étaient ceux qui, oubliant toutes les lois de la discipline militaire, avaient mis la crosse en l'air devant l'émeute. On voyait dans les rues de Paris des soldats l'œil morne et baissé, comme les vétérans de César après une défaite; dans les régiments, plus de subordination; les meilleurs officiers allaient être signalés, dénoncés comme royalistes ou chassés par les soldats eux-mêmes en vertu des principes de la révolution. Qui pouvait donc accepter ce poste de ministre de la guerre dans ces circonstances fatales pour l'honneur de l'épaulette et la discipline des corps? Le gouvernement provisoire appela un vieux général, tout usé par les ans, qui ne devait être qu'un nom de passage, une étiquette pour couvrir le véritable ministre actif. A côté donc du général Subervic, le gouvernement plaça le chef de bataillon M. Charras (comme il avait donné M. Bastide à M. de Lamartine). Le commandant Charras, ancien élève de l'École polytechnique, lié avec les généraux d'Afrique, était une véritable spécialité pour exécuter les volontés et les exigences du parti républicain.

A la marine on ne plaça point un chef des armées navales, un officier supérieur; M. Arago se réserva ce département; son nom était connu dans la flotte par ses travaux scientifiques, et la marine était trop dévouée au pays pour opposer la moindre résistance. Elle aimait, elle honorait sans doute ce noble prince, brave marin qui avait défendu ses droits et protégé son pavillon, mais la discipline s'était conservée intacte. Un coup de télégraphe faisait obéir la flotte : que lui importait la forme du gouvernement, la patrie n'était-elle pas toujours la mère commune? Pour les détails de l'administration, M. Arago gardait un vieux employé, M. Maresc. Indépendamment de ses titres sûrs et réels (les services), il avait encore le baptême de la Convention; son père y avait siégé. Le gouvernement si persécuteur de la restauration et de Louis-Philippe ne s'était jamais occupé des antécédents et des opinions d'un homme de mérite, pas plus de M. Maresc que de M. Cavaignac; les avancements étaient donnés dans la forme régulière, sans examen d'antécédents. La direction des colonies fut confiée à M. Schœlcher, âme honnête et rêveuse d'émancipation pour la race noire, philanthropie qui allait charger le trésor et ruiner nos colonies à sucre.

Le ministère, tant bien que mal, était constitué; la police passait aux mains des sectionnaires, et les postes sous la dépendance de M. Étienne Arago. Restait encore l'administration de Paris, ce que l'on appelait la préfecture de la Seine. Par une manie d'innovation rétrospective, le gouvernement provisoire, sous les flots du mouvement de l'hôtel de ville, fit tout d'un bond un retour vers 1792 en reconstituant la mairie générale de Paris. Toutes les constitutions, depuis celle de 1795, avaient voulu éviter le renouvellement de cette lutte sanglante entre la Convention et la commune de Paris; elles avaient morcelé, réglé l'administration sous un préfet, l'homme du pouvoir. Les constitutions furent mises de côté et l'on fit un maire de Paris unique avec des attributions plus étendues que celles même du préfet. L'hôtel de ville n'était-il pas tout-puissant, car dans ses vastes salles siégeait le gouvernement provisoire? Le premier maire de Paris fut M. Garnier-Pagès, qui rêvait déjà peut-être le rôle de Bailly et de Péthion, sauf, bien entendu, le dénoûment. A

ses côtés vinrent s'asseoir comme adjoints MM. Buchez, le représentant religieux de la révolution, M. Recurt, patriote d'un grand zèle, M. Adolphe Adam, et une multitude d'autres fonctionnaires, dont le pouvoir éphémère était improvisé sur les barricades, et parmi lesquels il faut compter le libraire M. Pagnerre, qui allait bientôt prendre le titre de secrétaire général du gouvernement provisoire. Éditeur de tous les pamphlets politiques, de tous les almanachs populaires, des histoires menteuses qui avaient détruit la foi dans le pouvoir, M. Pagnerre s'était placé aussi à la tête de cette fatale idée des banquets réformistes qui avaient amené l'état social du 24 février; spirituel et ardent de paroles avec les traditions du commis voyageur, il avait dominé les réunions électorales; au demeurant, esprit modéré, jeté au delà de ses idées par la marche irrésistible des événements, M. Pagnerre comme beaucoup d'autres, par instinct, aurait voulu s'arrêter à la régence.

Tel était le personnel du pouvoir nouveau subitement élevé après la journée du 24; on ne pouvait pas dire que l'opinion victorieuse eût été gênée le moins du monde dans ses choix; elle avait élu ses chefs, ses amis, du haut au bas de l'échelle; à elle donc maintenant les destinées de la société, elle en avait la responsabilité et la charge. Cette direction, certes, serait difficile, mais à qui la faute? Quels hommes avaient appelé l'orage? Quelles mains ouvraient l'antre des tempêtes? Maintenant qu'on était en pleine catastrophe, ces têtes imprudentes s'écriaient : « Aidez-nous à sauver la civilisation! » Il faut être juste, je crois qu'une fois la révolution accomplie, il eût été difficile, impossible au gouvernement provisoire, d'éviter la république, la seule idée qui restait debout. Les vainqueurs, la crosse de leur fusil appuyée sur les barricades, étaient ces sectionnaires courageux qui n'avaient jamais rêvé qu'une seule idée dans leur vie; ceux qui campaient sur la place de l'hôtel de ville, ou remplissaient les vastes salles de leurs vociférations et de leurs cris joyeux ou menaçants, s'étaient voués au culte de la république, et lorsque la déesse aux vastes mamelles, la fée de leur rêve, se montrait à eux, ils la laisseraient échapper! Cela ne pouvait être; quand on est vainqueur, on en profite; le cœur humain le veut ainsi.

La république fut alors proclamée, parce que les sectionnaires l'imposèrent au gouvernement provisoire, qui concéda le principe afin d'éviter de grandes catastrophes. Seulement M. de Lamartine, avec une honorable fermeté, voulut sauver les apparences de la souveraineté du peuple en soumettant le principe à la sanction du pays; et ce résultat, je le répète, ne fut pas obtenu sans luttes sous les baïonnettes étincelantes, au milieu des menaces de mort. En présence de cette résolution d'un provisoire apparent, tous les partis, les légitimistes purs, les partisans de la régence ou du principe impérial, suspendirent leurs espérances jusqu'à la convocation du peuple et de l'assemblée nationale. Les droits n'étaient-ils pas réservés?

Toutefois on remarqua que les premiers articles du *National* et de *la Réforme*, tout en restant empreints d'une certaine modération, afin de ne pas alarmer les esprits par le mot *république*, considérèrent le pouvoir démocratique comme une conquête absolue et définitive que nul n'avait le droit d'enlever à la multitude parisienne victorieuse et debout sur les barricades, la véritable souveraineté. Les vainqueurs, seulement, daignaient jeter un voile sur le passé; la république ne devait pas, ne voulait pas être exclusive; elle appellerait autour d'elle tous les bons services dans une époque de bonheur général et d'émancipation universelle sous le symbole de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Tel fut le langage du premier jour (et de très-courte durée) du parti vainqueur.

Que signifiait maintenant cette trinité mystique, ce symbole à triple essence qu'on vit le lendemain crayonné sur tous les murs de Paris : *liberté, égalité, fraternité*? Pour s'en expliquer le sens, il faut se reporter par la pensée aux programmes des sociétés secrètes et des sections organisées depuis 1832; les conséquences alors devaient apparaître à tous les yeux. La *liberté* était un principe qu'on disait conquis en 1789 et dont on n'avait légalement joui que sous la charte de la restauration et de la monarchie de Louis-Philippe. La liberté révolutionnaire portait avec elle-même quelque chose d'étrange, de fantastique, la licence ou la dictature, le trouble ou la violence; on ne se sauvait de l'anarchie que par le despotisme. L'*égalité* n'était pas la maxime ancienne et constitutionnelle de l'égale aptitude aux fonctions, ou de l'égale répartition des charges (l'égalité devant la loi); mais ce niveau d'acier passé sur toutes les conditions, sur toutes les classes, symbolisé par le sinistre triangle de 1793. On y ajoutait la *fraternité*, la plus hardie des innovations dans la politique; et ce n'était pas sans motif qu'on jetait ainsi en avant ce principe de fraternité, prémices philosophiques du socialisme dans l'application.

La fraternité appartenait par son origine au pur

christianisme; or, cette intervention de l'Évangile dans la politique allait imprimer à la révolution une face nouvelle et puissante. Le domaine de l'Évangile est intellectuel et s'applique au gouvernement des âmes parfaites; si on le fait descendre à l'administration pratique de la société, on descend à l'anabaptisme de Munster et aux saints de Cromwell; ce que les plus avancés dans les opinions républicaines avaient bien compris. On dut remarquer dans les journées des 23 et 24 février un respect presque absolu pour les églises, et la prise des Tuileries eut sa légende du crucifix porté en triomphe par un élève de l'École polytechnique devant le peuple agenouillé : « Chapeau bas! voilà le Christ, notre maître à tous. » Il fallait tenir compte de cet élément religieux dans les tendances de la nouvelle révolution. Aux yeux des socialistes, le Sauveur mort en croix était le plus hardi des communistes dont le règne aviendrait, ainsi que l'annonçait la plus sublime des prières. En respectant les autels, la révolution avait pour but définitif d'attirer à elle cette immense population catholique du monde que la république de 1792 avait soulevée contre elle par l'impiété. Il y avait déjà tant de craintes répandues autour de ce seul mot *république*, qu'on devait prendre toute précaution pour y accoutumer les esprits en France et en Europe. Suffirait-il d'un décret envoyé de Paris par télégraphe à cet effet? L'idée, je vais même plus loin, la forme républicaine avait fait des progrès dans l'éducation, dans les livres depuis dix ans, témoin l'immense popularité des *Girondins* de M. de Lamartine : bien des souvenirs sanglants s'étaient effacés par les uns et ennoblis même par les autres; on avait fait l'éloge de 1793 et de la sainte Montagne; qui ne se souvenait de l'admiration naïve et sincère de la révolution française professée par M. Michelet, et de la perfide apothéose des temps d'agitation démocratique que venait de publier M. Louis Blanc?

Si la portion aventureuse du pays accédait à ces enthousiasmes, en serait-il ainsi des intérêts calmes, rationnels, examinateurs? Quelque mobilité qu'on puisse supposer à notre caractère national, n'était-ce pas changer trop vite dans une chose si grave que la forme même du gouvernement, en présence du commerce, de l'industrie étonnée, alarmée d'une si vive secousse? Quel échec pour la fortune publique! L'idée seule d'un gouvernement par la démocratie n'éloignerait-elle pas de Paris l'aristocratie supérieure, les gens riches, les étrangers surtout qui faisaient son luxe et sa fortune? En supposant que la république s'établît sans commotion, sans troubles, la seule transformation d'une ville désormais sans cour, sans arts de loisir, n'affecterait-elle pas profondément le luxe et l'industrie? Paris vivait de son commerce d'exportation et de fantaisie qui entrait dans la balance des douanes pour plus de 80 millions, et qu'allait devenir cette vaste cité avec ses besoins incessants de transactions industrielles? L'idée de république se présentait à tous avec le cortége de la banqueroute, des assignats et de la misère profonde. On n'osait le dire encore, mais ces impressions paraissaient sur les visages consternés de la bourgeoisie prudente, qui n'aime pas les aventures!

Que d'existences atteintes et pleinement bouleversées, ou bien jetées aux caprices du hasard et des passions : magistrature, administration générale, armée, trésor! La république n'avait-elle pas ses amis, ses adeptes sortis des catacombes pour saisir légitimement le pouvoir dans toute la hiérarchie. Si la restauration ou le gouvernement de juillet avait mis une certaine délicatesse dans le respect des positions acquises, la démocratie violente et railleuse n'était-elle pas au-dessus de ces scrupules? Comme un pacha d'Orient, elle faucherait de son glaive tout ce qui ne marcherait pas à son caprice. Avec l'égalité, plus de distinctions; avec la fraternité, plus de rangs et de hiérarchie : c'était, en un mot, la société à refaire de fond en comble, dangereuses épreuves dans lesquelles souvent un pays succombe : qu'allait-on faire de tous ces ouvriers (plus de cent mille peut-être), que la disparition de la confiance allait jeter sur le pavé de Paris? On était loin de s'exagérer la situation, un grand coup de tête avait été fait, on devait en subir les conséquences.

Puis jetant les yeux sur la situation de l'Europe, n'y avait-il pas lieu de s'alarmer? La république (sans préjuger la bonté relative de cette forme de gouvernement) était en opposition évidente avec l'organisation de l'Europe, à moins que la propagande ne se chargeât de planter partout l'étendard démocratique en brisant les trônes : n'y aurait-il pas une lutte sanglante, inévitable, entre les antiques monarchies et la forme de gouvernement improvisée dans les rues de Paris? Les rois se laisseraient-ils découronner sans résistance? On avait souvenir des vieilles coalitions jusqu'en 1814 et aux cent-jours, allait-on courir encore ces sanglantes aventures? En admettant même que la guerre ne serait pas immédiate et frémissante, ne s'ensuivrait-il pas toujours une suspension des rapports commerciaux entre nations? Je dis que toutes ces

éventualités pouvaient être envisagées par les esprits sérieux, très-hésitants à se jeter dans les hasards de la démocratie sans en calculer la portée. Il est donc aujourd'hui avoué que le gouvernement du 24 février fut l'œuvre d'une très-faible minorité, intrépide, audacieuse, qui s'imposa par une sorte de terreur morale au pays étonné; cette minorité ne voulut point abandonner l'occasion de faire triompher l'idée forte et chérie de ses vingt ans de lutte. L'opinion des démocrates circonspects était que la république les prenait au dépourvu, et l'on serait tenté de le croire en voyant l'insuffisance des hommes qui allaient surgir de cette révolution. Je ne pense pas que l'histoire présente un second exemple d'un parti triomphant dans la plénitude de sa liberté, et montrant à nu l'impuissance de ses idées et de ses capacités : quelle différence avec cette république de 1793, qu'on prenait incessamment pour point de comparaison, si audacieuse par ses principes, dictature sanglante, mais si énergique pas ses hommes d'intelligence et d'action!

CHAPITRE IX.

Situation de Paris. — Premiers actes du gouvernement provisoire et de l'administration du 25 février au 1er mars.

Paris ne se souvient pas, dans son histoire, d'une nuit plus agitée et plus fébrile que celle du 25 au 26 février. Ceux qui renversent un gouvernement s'imaginent que dès ce jour la tâche est finie, et que, le dernier pouvoir une fois abattu, il ne s'agit plus que de se mettre à sa place. Ici est l'erreur, car le lendemain commence la difficulté réelle, l'organisation de la victoire et le débrouillement du chaos. Croit-on qu'il soit bien facile de séparer les forces pures et impures d'une révolution? Et certes les premières ne sont pas les plus respectées, les plus considérables! Je sais qu'il y avait parmi les vainqueurs des hommes à convictions profondes et respectables, de dignes et braves ouvriers, des sectionnaires fanatisés dans leurs idées : la foi n'est-elle pas comme un feu ardent et sacré qui épure et sanctifie tout dans le brasier de la religion ou de la politique? Le démocrate qui pendant vingt ans avait espéré la république, souffert pour elle, et se voyait enfin au terme de ses vœux, était digne de sa victoire et du respect de tous. Quand, après avoir tant sacrifié, il sortait des catacombes sous la croix triomphante de ses opinions, il pouvait porter le front haut et épanoui; mais avec lui et à ses côtés se groupaient bien des malfaiteurs et des âmes immondes, ambitieux de bas étage, repris de justice, dont une grande capitale abonde; et ceux-ci, parleurs de liberté et de république, ne respecteraient rien. La conscience des travailleurs resterait-elle pure au contact de ces groupes malfaisants qui procédaient par le feu et la dévastation?

Paris, le 24 février au soir, présentait un aspect de désordre et de désastre : la cité naguère si élégante, si splendide, était couverte de hautes barricades élevées jusqu'au sommet des édifices et distantes à peine de quelque dix pas. Les arbres du boulevard coupés au tronc, les becs de gaz brisés avec les petits monuments de pierre, les grilles de fer, les escaliers du château d'Eau, tout ce qui rendait ces promenades brillantes avait disparu; le soir, des ténèbres profondes dissipées par des lampions enfumés sur chaque croisée, souvenir du moyen âge; les théâtres et les boutiques fermés, comme aux jours les plus néfastes; partout des hommes armés sur les barricades, quelques-uns honnêtes et tranquilles, avec la conscience de leur opinion et de leurs devoirs; d'autres pris de vin et tenant à peine de leurs mains tremblantes les armes chargées, que souvent ils tiraient au hasard de blesser les passants. C'était chose triste à contempler que cet esprit de destruction, cette *casse* brutale des objets d'art, si l'on peut ainsi s'exprimer, avec une rapidité, une hardiesse que nul ouvrier n'aurait pu atteindre. Le peuple est un terrible dévastateur; les siècles respectent les pyramides et les arcs de triomphe, il suffit au peuple de quelques journées pour les démolir. A l'aspect de ces ruines dans la cité chérie, les habitants de Paris témoignaient une vive douleur et une indicible crainte : que devenaient les douces promenades du soir, les fêtes, les théâtres? Sur divers points de la cité, la flamme s'élevait en longs tourbillons; c'étaient les corps de garde que la multitude incendiait par vengeance ou en signe de victoire. Toutes les précautions prises de si longue main pour préserver le pouvoir disparaissaient ainsi au milieu de Paris; les casernes elles-mêmes n'échappaient pas à la dévastation, et la populace se rua sur la caserne de la garde municipale du faubourg Saint-Martin.

On se rappelle la bonne contenance de cette troupe, composée de vieux soldats; la foule s'était vengée sur elle de cette compression régulière qu'elle avait imprimée pendant quinze ans dans la

cité. On vit ces braves soldats, comme l'ancienne et noble garde royale, se déguiser en quittant l'uniforme, couper leur barbe et leurs moustaches pour se mettre à l'abri dans quelques asiles que l'honneur ou l'humanité leur offraient; leur caserne du faubourg Saint-Martin fut détruite de fond en comble, après des scènes de vandalisme; des enfants (les gamins de Paris), race malfaisante, brisèrent les portes, incendièrent les étages, et l'on dit même que plusieurs de ces braves soldats laissèrent leurs cadavres sous les décombres. Des commencements d'incendie éclatèrent encore au Palais-Royal, aux Tuileries : partout des flammes sinistres annonçaient des ravages. Sous prétexte de briser les images qui rappelaient la royauté, les nouveaux barbares détruisaient les chefs-d'œuvre de sculpture, de ciselure, semblables aux iconoclastes du XII^e^ et du XVI^e^ siècle. Les masses avaient peu changé. Ces saturnales se prolongèrent avec toute licence jusque fort avant dans la nuit du 24 février.

L'autorité répressive, la seule force capable de résister à cette multitude ivre de son triomphe, ne reposait plus que sur la garde nationale de Paris. L'œuvre immense, difficile, allait commencer pour elle, et c'était comme une expiation de la part qu'elle avait prise (en minorité) dans la manifestation réformiste: il lui fallait maintenant contenir cette multitude, qu'on avait soulevée avec tant d'imprudence et jetée souveraine en armes sur le pavé de la cité. Paris, dans cette nuit fatale, pouvait tomber aux mains des repris de justice, gens intrépides qui espéraient le pillage général de la banque, du trésor, et peut-être des boutiques. Ce fut alors qu'avec une unanimité admirable, toute la population honnête et possédante prit les armes; il n'y eut plus ni opinions ni regrets : tout s'effaça devant le péril commun. Dans chaque rue, il s'organisa jusqu'à deux et trois corps de garde, destinés à préserver les quartiers, comme sous la Ligue, au temps des Seize, sorte de Sainte-Hermandad, qui fut aussi en Espagne, au moyen âge, la fraternité et la solidarité. La nuit fut des plus agitées; des bruits sinistres circulaient partout sur les faubourgs qui avaient résolu le pillage de Paris. A travers les bouffées d'une terrible tempête qui grondait sur Paris, on n'entendait que ce cri des camps : « Sentinelle, prenez garde à vous! » De chacun de ces postes, on pouvait voir les lueurs sinistres de l'incendie sur plusieurs points de Paris. Dire les dévouements, les fatigues de la garde nationale dans la nuit du 25 février, c'est lui réserver une belle page dans l'histoire. Dieu lui envoyait une expiation, elle se relevait avec honneur et un juste orgueil! Aussi, comme il faut que le peuple ait une admiration et un culte, l'habit de garde national exerça sur lui un prestige. Cette religion de l'ordre se prolongerait-elle longtemps au milieu des masses émues? Et quelles masses, juste ciel!

Le 25 février, au matin, la plupart des prisons étaient ouvertes; on put voir le spectacle étrange de toutes les filles de joie, des repenties ou reprises de justice de Saint-Lazare, vêtues encore de l'habit des prisons, parcourant les rues de Paris, au bras des vainqueurs avinés : on dit même que, pour célébrer les joies de la délivrance, un bal fut improvisé aux Tuileries, digne de la peinture de Callot. Qu'on s'imagine, dans ces salons naguère visités par la foule élégante, une bacchanale éhontée, l'ivresse la plus abrutie, des danses immondes et les festins sensuels sur les débris des glaces et des objets d'art précieux : statuettes divines, tableaux de grands maîtres, vaisselles ciselées, rien ne fut épargné aux Tuileries. On pilla, on dévasta : il y eut des chercheurs d'or et des chercheurs de papiers; les premiers respectèrent quelque chose, les seconds rien : les documents secrets, les correspondances intimes furent livrés à des mains spéculatrices. Il y avait tant de gens compromis, même parmi les purs, qu'on aimait à détruire les traces. Partout des cris tumultueux et terribles, puis le chant sinistre de *la Marseillaise*. La stupeur régnait à Paris, les boutiques restaient fermées et les barricades debout. On n'osait ouvrir la Bourse, car la baisse des fonds publics annoncerait la terreur des âmes et la juste crainte des intérêts. Le 26 février, l'or fut coté cent francs le mille, et un nombre de familles considérables quittèrent Paris, désormais livré aux prolétaires.

Bientôt on apprit de fatales nouvelles; sur presque toutes les lignes, les embarcadères des chemins de fer, les ponts, les rails étaient brisés, détruits, incendiés! et pourquoi? C'est que d'abord il y avait chez le mauvais peuple cet instinct de destruction, ce besoin de démolir qui est comme sa nature; ensuite cette multitude victorieuse ou menaçante craignait au réveil le retour des troupes aux environs de Paris : avec une tête ferme et un cœur résolu, un général de quelque hardiesse pouvait rentrer dans la ville; en détruisant les rails, on lui coupait toute communication. Le soir on eut bien d'autres sinistres renseignements : l'incendie du château de Neuilly et la dévastation du château de M. de Rothschild, à Suresnes : qu'allait-on subir sous l'empire de ce système de pillage et de destruction? Pour

qui encore étaient réservés ces ravages de la flamme et du fer? Le château de Neuilly, résidence de prédilection du roi Louis-Philippe, et planté comme une ferme anglaise, était moins une maison princière qu'un de ces riches cottages qui embellissent les comtés de l'Angleterre; les pavillons et le centre étaient peu vastes, à peine comme un des grands et modestes châteaux de France; mais l'amour des arts les avait embellis de tableaux, statues, glaces de Venise, bronzes de grands maîtres; la branche d'Orléans devait au régent cette entraînante passion d'artiste! Dans la matinée du 25 février, d'ignobles cohortes de peuple s'abattaient sur le château de Neuilly : de quels éléments s'étaient-elles formées? Des récits disent que ce fut sur l'indication de quelques habitants de la commune. Je rejette au loin cette accusation d'ingratitude ; car les grandes charités de la famille royale s'étaient répandues sur cette population, et l'on ne doit pas croire à tant d'oubli. Cette bande d'hommes armés demanda qu'on lui laissât faire une battue de gibier dans le parc réservé ; le peuple souverain demandait un plaisir royal, qui pouvait le lui refuser? Après la chasse vint le repos du rendez-vous, comme aux époques féodales ; on dut ouvrir les caves, sabler les vins exquis, déguster les liqueurs spiritueuses, et quand les têtes furent ardentes, les natures perverses se révélèrent : on parla contre Louis-Philippe, c'était la règle, dans cette hospitalité du châtelain absent; puis vinrent les sinistres projets : l'esprit démoniaque s'empara une fois encore de ces bandes, qui parlèrent d'incendier le château. Les torches, le feu devenaient des idées familières aux masses : on disait alors brûler une maison, une cité, comme autrefois on parlait de les embellir : l'incendie, comme le jeu, a ses fascinations; il porte avec lui-même le caractère de joie et de ruine qui va bien aux révolutions. On vit alors un hideux spectacle; une portion de la bande descend dans la cave, rampe comme un ver de terre pour s'abreuver aux tonneaux du vieux rhum; des milliers de bouteilles brillent à leurs yeux hébétés ; ils les saisissent, les brisent, se les disputent, et de sanglantes querelles s'engagent. Le vin ruisselle mêlé au sang qui sort de larges blessures; des crânes vont se briser contre les robinets des barriques d'où s'exhale une odeur d'alcool plus enivrante encore que les vins.

Au milieu de cette scène sanglante et immonde, un cri se fait entendre : « Le feu est au château! » C'est l'autre fraction de la bande restée au dehors qui promène des torches résineuses à travers les bâtiments. L'imagination peut à peine se faire une idée de ce tableau d'horreur : dans les caves, asphyxiée de rhum, se rue une multitude abrutie, sanglante, qui pousse des hurlements de damnés et blasphème le nom de Dieu; au dehors la flamme dévorante qui se développe en violent incendie; dans les pavillons du palais on brise tout avec rage, on vole aussi, on éparpille, on détruit, et bientôt, de cette noble résidence, il ne reste plus que des débris enfumés! Longtemps les paisibles habitants de Neuilly garderont mémoire de cette nuit affreuse qui vit dévorer par l'incendie le château naguère leur orgueil. Aujourd'hui encore un lamentable tableau se présente aux yeux du visiteur attristé; après avoir parcouru ces allées désertes et naguère si brillantes, on arrive au seuil du palais en ruine. On peut se faire une idée des ravages de ces barbares du 25 février; les salles qui conservent encore quelques débris de la vieille splendeur sont remplies de la poussière des porcelaines, des fragments de glaces de Venise, témoignage du vieil éclat du manoir d'où venaient naguère pour le pauvre de si abondantes aumônes!

D'autres bandes de patriotes se portèrent à Suresnes, sur l'habitation de M. de Rothschild, beau jardin de plaisance, où le maître dépensait royalement sa fortune : des bateliers de la Seine, des ouvriers de manufactures, des paysans même, se mêlèrent à ces groupes hideux d'incendiaires, pour dévaster les allées, les plates-formes, les riches serres où l'horticulture déployait tout son luxe : qui attirait à M. de Rothschild cette visite de l'émeute rouge? Était-il roi couronné, et la république déclarait-elle la guerre aux souverains de l'argent? Ces désordres, produits par la rage native des masses émues, signalaient la tendance, socialiste déjà, de la révolution, la guerre du pauvre contre le riche; et cependant la famille de Rothschild était secourable aux indigents! Il y a des parties si ingrates dans l'espèce humaine, que pour faire le bien il faut regarder le ciel! Le génie dévastateur des multitudes s'étendit même aux ouvrages d'art des chemins de fer, aux ponts, aux tunnels; les insensés qui détruisaient brutalement ces merveilles de l'industrie ne voyaient pas qu'ils préparaient la famine de Paris! Par quelle voie arriveraient les grains, les bœufs du Poitou, de la Normandie? La foule ne raisonne pas ainsi. Toujours malfaisante lorsqu'elle est égarée, elle se complaît à briser et à détruire : l'unité du pouvoir seule reconstruit et fait un tout des ruines d'une révolution et de la poussière des émeutes.

Le premier pouvoir régulier d'ordre administratif

qui s'établit vint des mairies, vieille tradition de l'autorité municipale. Le 25 février, il n'y avait plus rien debout du gouvernement et de l'administration tombée : le préfet avait quitté l'hôtel de ville ; M. Delessert n'était plus à la tête de la police, les maires d'arrondissements ou s'étaient retirés ou n'avaient plus de crédit sur les masses. Il se forma donc dans chaque mairie un pouvoir de bonne volonté : comme la garde nationale s'était levée spontanément pour le maintien de l'ordre, ainsi d'honorables citoyens vinrent s'installer d'eux-mêmes dans chaque mairie, pour veiller à la sûreté et à la subsistance des habitants, au milieu d'une foule qui s'y portait en flots tumultueux. Ceux-ci demandaient le vivre pour eux et leur famille, ceux-là du travail ; les mairies étaient encombrées et les corps de garde devinrent des asiles où la misère armée trouvait du pain, de la charcuterie et d'autres aliments. Sur quelques points, des ambulances établies appelaient le secours de l'art ; quand le désordre est apaisé, le Parisien est bon ; s'il ne fait rien pour éviter les batailles sociales, une fois livrées il panse les blessures avec humanité. On ouvrit alors des souscriptions, elles furent larges dans la banque, jusqu'à la maison Rothschild qui donna cinquante mille francs : étaient-elles toutes volontaires ? Il a été dit qu'il fut insinué par les vainqueurs « qu'il était nécessaire que la banque fît acte d'adhésion et de concours à la république. » Dans les temps de troubles, ces paroles sont des ordres impératifs.

La police de Paris restait aux mains de M. Caussidière, avec le titre de délégué, et, à côté de lui, siégeait M. Sobrier ; tous deux fonctionnaires improvisés, qui ne connaissaient de la police que les agents chargés de les arrêter en d'autres temps, et les prisons politiques tant de fois ouvertes devant eux. La force herculéenne de M. Caussidière allait-elle suffire pour soutenir le poids immense de la police de Paris ? Et la foi socialiste de M. Sobrier pouvait-elle répondre aux besoins incessants de cette immense population ? La position était d'autant plus délicate que M. Caussidière, qui s'était, pour ainsi dire, désigné lui-même dans les bureaux de *la Réforme*, déjà se trouvait en rivalité avec M. Garnier-Pagès, maire de Paris, le protégé du *National*. Le parti voulait porter à la police M. Recurt, qui avait acquis des titres de popularité au faubourg Saint-Antoine. Mais indépendamment de sa force personnelle, M. Caussidière était appuyé sur la grande fraction des sectionnaires actifs et armés ; il était homme d'action, et M. Sobrier correspondait par ses sympathies aux masses de combattants. Autour d'eux, à la police, étaient donc des hommes dévoués, une garde fidèle prête à agir contre tous, sans en excepter le gouvernement provisoire. Chaque autorité était alors, comme au moyen âge, dans une forteresse environnée d'une garde spéciale. On raconte bien des anecdotes sur la manière brusque, inopinée, dont se fit la police dans ces premières journées ; toutefois les nouveaux délégués de la préfecture mirent un certain amour-propre à raffermir immédiatement la paix publique ; ils voulurent constater que les démocrates n'étaient pas tous des dévastateurs. Je trouve, au reste, un seul acte public du 25 février, émané de la préfecture et signé des citoyens Caussidière et Sobrier : c'est un arrêté qui ordonne aux marchands de bois de fournir les boulangers de tout le combustible nécessaire pour la cuisson du pain. Des hommes qui avaient éprouvé tant de privations ne voyaient rien au delà du pain quotidien. Cette police singulièrement organisée dut se faire désormais par ceux que la police surveillait autrefois ; comme ils étaient alors maîtres du pouvoir, il en résulta deux conséquences : c'est que la surveillance se fit à leur façon, avec un mélange d'ordre et de désordre, et que dans cette ligne M. Caussidière mit un certain orgueil à restaurer la cité matérielle dans son repos.

Comment, d'ailleurs, pouvait-on espérer un gouvernement régulier au milieu des scènes ardentes, désordonnées, qui se passaient à l'hôtel de ville, le siége même de l'autorité suprême ? La proclamation de la république était un fait accompli, et cette concession, qui avait si profondément alarmé la bourgeoisie, ne parut plus suffisante à cette tourbe échevelée qui se groupait sur la place de Grève. Dans les révolutions, c'est toujours l'opinion extrême qui est la plus écoutée par les passions, et plus vous exagérez une idée, plus vous êtes sûr de vous faire applaudir. Le gouvernement provisoire, composé des trois éléments dont j'ai parlé, le socialisme, la Montagne, la Gironde (je prends les termes qu'on se donnait orgueilleusement par tradition et vanité), eut bientôt à examiner plusieurs questions, et la plus fondamentale de toutes, celle du drapeau et des couleurs. Avant d'arriver à cette lutte sérieuse, le gouvernement se manifeste par une déclamation à la fois violente et niaise contre la monarchie tombée, en déclarant que le million de la liste civile était acquis aux ouvriers. Jamais servilité comparable à celle des hommes qui s'adressaient au peuple ; nul monarque d'Orient ne fut adoré, la face contre terre, plus que cette multitude victorieuse.

C'est que des agitations violentes éclataient dans les régions orageuses où se décidaient la forme et la destinée du gouvernement; la foule parlait, agissait en souveraine capricieuse devant ces esclaves prosternés. Pendant la bataille des rues, on s'était uni dans un dessein commun de renversement, sans grandes nuances de partis; une fois la victoire obtenue, les opinions se heurtèrent, armées en face du gouvernement provisoire : une fraction de ce pouvoir, par raison ou par crainte, aurait voulu que la forme républicaine produisît le moins d'ébranlement possible dans les intérêts; la seconde nuance rêvait un bouleversement absolu dans les principes politiques, au moyen d'une petite terreur; enfin quelques sophistes ambitieux dans l'explication de leurs maximes étranges appelaient le règne des classes prolétaires. L'histoire de ces divisions remontait haut parmi les opinions conspiratrices : jamais les sectionnaires n'avaient été pleinement d'accord sur les principes de la société et du pouvoir. En parcourant la liste de ces groupes de sectionnaires, on pouvait voir, par les patronages chéris et invoqués, le véritable caractère des opinions triomphantes. Si quelques sections modérées avaient choisi des noms de la Gironde et de la Plaine, le plus grand nombre n'avait pas hésité devant ceux de Robespierre, de Marat, et même de Babœuf; et pour donner un complément, une explication à ces patronages, d'autres sections prenaient le vieux titre de *Cordeliers*, de *Jacobins*, des *Droits de l'Homme* (1793), et même de l'*Abolition de la Propriété*. Aux jours de la persécution, déjà les rivalités étaient si vives, si profondes, entre les modérés, les montagnards et les babouvistes, qu'ils s'étaient proscrits mutuellement par des décrets rendus sous les verrous des prisons politiques. On pouvait se rappeler que MM. Lafayette, Armand Carrel, et jusqu'à M. Godefroy Cavaignac, avaient été condamnés à mort dans les pompes un peu mélodramatiques d'un tribunal secret, comme traîtres à la patrie. Or, ces sections, une fois souveraines, voulurent imposer chacune leurs principes à la démocratie proclamée devant l'hôtel de ville. Il y eut à la fois de l'étonnement, de l'ivresse et du délire dans la victoire!

Des flots de peuple déguenillés, sortis des entrailles des faubourgs, combattants armés, les mains noircies de poudre, se pressaient toujours sur la place de Grève, aux portes et jusque dans les salles les plus reculées de l'hôtel de ville. A chaque moment se faisaient entendre des cris terribles comme la trompette du jugement dernier : « Nous sommes trahis; le gouvernement provisoire nous livre; le peuple debout ne veut pas, ne doit pas se retirer qu'il n'ait reçu des garanties. » Le délire allait à ce point que des groupes armés s'écriaient : « Il ne faut plus de gouvernement, tous sont également mauvais. » C'est sous la pression de cette anarchie que délibéraient MM. de Lamartine, Arago, Dupont (de l'Eure) et leurs collègues : combien à cette heure suprême, en présence de cet océan en fureur, d'amers regrets ne durent-ils pas venir à leur âme! L'anarchie des cœurs et des idées n'était-elle pas leur ouvrage? La multitude, elle, n'était pas coupable pour avoir pris au sérieux ce qu'on lui avait promis; on lui avait dit : « Vous êtes souveraine! » Elle l'avait cru, quoi de mal? Les cœurs convaincus ne sont jamais condamnables; ceux-là le sont toujours qui corrompent le sens intime et les nobles instincts des générations. En face de cette multitude, le premier acte du gouvernement provisoire fut l'abolition de la peine de mort en matière politique, acte digne et salutaire au milieu de l'instabilité incessante de nos idées et de nos formes de gouvernement. Mais cette résolution fut-elle absolument déterminée par la philanthropie et l'humanité? N'y eut-il pas terreur et crainte qu'en ouvrant la carrière des révolutions, la route n'en fût à chaque pas ensanglantée? La première république avait joué avec les têtes comme les fossoyeurs de Macbeth; il fallait éviter que la seconde ne prît cette voie périlleuse, où les gouvernants de la veille montaient à l'échafaud le lendemain. L'époque n'était pas aux choses sanglantes; la civilisation avait énervé les âmes; il n'y aurait ni martyrs, ni bourreaux, mais des fatigués, des corrompus, qui chercheraient les jouissances, les fantaisies de la vie à travers les honneurs du pouvoir.

Le second acte du gouvernement provisoire souleva une violente lutte, qui de son sein se répandit au dehors. Dès le 25 février, une division capitale vint séparer le petit nombre de sectateurs fervents qu'avait le système démocratique. Les uns plaçaient à leur boutonnière le vieux ruban tricolore, tradition de 1789, continuée en 1830; les autres, pour se séparer de tout ce passé, à leurs yeux mesquin et vieilli, prenaient tout d'un bond la couleur rouge, afin de signaler une époque nouvelle pour la démocratie sociale. Ce dernier parti n'était pas sans appui dans le gouvernement provisoire même, car il y avait des esprits systématiques ou ambitieux qui, par calcul ou par conviction, croyaient à une régénération de la société, au moyen d'une dictature politique. La république rouge avait des partisans armés d'épées et de sabres, de fusils à baïonnettes

étincelantes, la majorité des sectionnaires, les montagnards de MM. Caussidière et Sobrier. Il fut depuis avoué que, dans le gouvernement provisoire même, MM. Louis Blanc, Albert, Ledru-Rollin et Flocon, sans adhérer publiquement à ces doctrines du drapeau rouge, se gardaient bien de heurter les opinions de ceux qui au dehors faisaient la force et la puissance du vrai parti républicain. En général, les partis n'ont chance de succès que lorsqu'ils sont appuyés par une fraction du gouvernement qui les encourage d'abord par ses sympathies, et les guide ensuite, en se déclarant le jour du triomphe. L'émeute, ou plutôt le peuple souverain mugit autour de l'hôtel de ville jusqu'auprès de la table où délibérait le gouvernement provisoire. « Le drapeau rouge! le drapeau rouge! » tel fut le cri de ces masses, et alors M. de Lamartine, sous la pression de cette foule, demanda la parole; sa figure un peu colorée exprimait une surexcitation maladive; la lutte qu'il soutenait était si dévorante! Son discours, acte d'honneur et de courage, exalta ce peuple généreux, héroïque, grand parmi les grands; Boileau (c'était aussi un poëte) avait moins loué Louis XIV dans ses grandeurs que M. de Lamartine n'avait exalté la plèbe de Paris dans ses désordres. Enfin, il conclut par cette phrase sonore : « J'adopte le drapeau tricolore, parce qu'il a fait le tour du monde, et que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ de mars avec la loi martiale. » C'était un coup porté à l'adresse de M. Lafayette, si impopulaire parmi les sections qui l'avaient condamné à mort en 1833.

Sans exciter l'enthousiasme qu'on a dit, ce discours suspendit pour le moment la question qui plus tard dut être reprise en sous-ordre avec une nouvelle énergie, car des auxiliaires arrivaient pour soutenir le parti extrême. Dès que la république fut proclamée, il était impossible de laisser sous les verrous les prisonniers politiques, âmes ardentes qui avaient souffert et s'étaient dévouées pour le parti démocratique; MM. Barbès, Huber, Blanqui, Martin Bernard, devaient-ils rester dans les fers, tandis que leurs amis prenaient le gouvernement de l'État? Cela n'était pas possible, bien qu'il fût dangereux de les jeter, exaltés par leurs idées, sur la place publique. Les opinions exagérées de votre propre parti sont bien plus à craindre que les opinions ennemies, et avant tout on doit les apaiser. Le gouvernement provisoire s'empressa de négocier avec ces patriotes : M. Barbès, homme de cœur, tête méridionale sans grande portée; M. Blanqui, intelligence active, morose et soulevée contre l'ordre social; M. Huber, caractère métis, sphinx inintelligible, que les uns voyaient dans la conspiration, les autres dans la police : pourrait-on parvenir à les dompter, eux que les prisons politiques avaient assombris, irrités jusqu'à l'exaltation? Leur intervention dans l'esprit politique de la révolution de février allait lui imprimer un mouvement nouveau. On leur offrit des positions et des indemnités; acceptant ou refusant, ils n'en devenaient pas moins de grands embarras.

MM. Blanqui, Barbès, Huber et Martin Bernard n'étaient pas les seuls qui, à la tête d'une forte opinion politique, voudraient s'imposer dans le gouvernement; avec eux il fallait ouvrir la porte aux utopies de M. Cabet, au dangereux socialisme de M. Raspail, à l'évangélisme égalitaire et sombre de M. de Lamennais, aux plus innocentes doctrines de M. Victor Considérant; quel chaos! lorsque surtout les clubs viendraient transformer en enseignement public ces écoles jusqu'alors circonscrites dans un certain nombre d'adeptes. Je dis que la victoire sur une royauté à peine défendue ne pouvait se comparer à la vigoureuse résistance que la société devait opposer à ce travail de corruption et de perversité qui soulevait les pauvres contre les riches, les ouvriers contre les patrons, dans un immense chaos!

On vit bientôt la formule de cette grande confusion, le jour solennel où la république fut proclamée au pied de la colonne de la Bastille, dans une fête démocratique. Le programme de cette solennité était emprunté aux plus tristes formules de la Montagne, en 1793. Le char de la République y paraissait précédé de licteurs, ridicules comparses qui portaient des faisceaux en imitation de Rome antique. Le gouvernement provisoire, composé d'hommes graves pourtant, suivait ces pompes païennes. Mais ce qui parut plus significatif, ce fut la couleur rouge proscrite sur les drapeaux, et qui se montra même à la boutonnière des chefs du gouvernement : Où en était la cause? C'est qu'alors presque toujours à côté des actes publics il y avait des transactions secrètes et des mystères dont les chefs de parti seuls savaient le dernier mot; à ces conditions seulement, la paix momentanée était acquise, et l'on souffrait les actes du pouvoir. Dans cette procession démocratique, on vit, pour la première fois, les sectionnaires défiler en ordre sous des symboles ridicules ou odieux : des bonnets rouges sur quelques têtes, des bannières où étaient inscrits ces mots : *Vivent les sans-culottes!* avec les noms bénis de Robespierre et de Marat qu'accompagnaient les chants de *Ça ira* et de *la Marseillaise*. Je veux croire qu'il y avait là plus

d'imitations puériles que d'intentions perverses; mais il en résultait une profonde terreur dans les âmes et une suspension générale des affaires.

Un grand pas était ainsi fait dans les idées de la démocratie absolue. Si l'on se reporte au 24 février et à la déclaration première, la république était moins un fait définitivement acquis qu'un provisoire soumis à l'examen et à la sanction définitive de l'assemblée nationale. D'où il résultait deux conséquences, à savoir : qu'il ne fallait prendre aucune résolution sur la forme sociale jusqu'à la sanction du suffrage universel, et que le gouvernement provisoire ne devait accomplir que les actes indispensables d'administration publique. Une telle conduite eût été rationnelle et légale; mais les partis ne raisonnent pas de cette manière : les démocrates, faible minorité, savaient qu'il fallait enlever la question par une espèce de coup d'État, et que, puisqu'on avait la victoire, il fallait la garder même par la violence.

Aussi tous les actes se ressentirent de cette volonté ferme et audacieuse; le gouvernement provisoire, lui-même, transformant son pouvoir de transition, s'empara tout simplement de la dictature pour toucher à tout. Les démocrates, sur ce point, lui forcèrent la main, ou, ce qui est plus simple, la tendance naturelle du pouvoir l'entraîna vers l'absolu. Un gouvernement de partis, quelle qu'en soit la couleur, devient nécessairement une dictature; il se fait violent à raison qu'il est plus étrange et plus mal assuré. Les vainqueurs disaient au gouvernement provisoire : « Prenez la dictature, pourvu qu'en échange vous nous donniez le désordre, les clubs, nos idées de la Montagne et du socialisme. »

Dès ce moment, le gouvernement provisoire s'en donna très à l'aise de proclamations, d'actes, d'arrêtés politiques, affiches, placards, considérants diffus et déclamatoires; l'esprit des révolutions est, de sa nature, babillard. J'ai parlé du décret qui assurait le million de la liste civile aux ouvriers; un autre institua une commission spéciale destinée à l'examen des questions relatives au travail, sous la présidence de MM. Louis Blanc et Martin Albert; elle devait siéger au Luxembourg. Le modeste M. Dupont (de l'Eure) avait pris le petit palais du chancelier; M. Louis Blanc se contenta des riches appartements de l'ancien référendaire, placés en face des splendides plates-bandes du jardin; on put dire aux ouvriers : « Vous voyez ce que l'on fait pour vous, votre ami habite un palais. » M. Louis Blanc se hâta de grouper sa cour, de se poser en dictateur dans la question du travail, où nous le retrouverons bientôt. Voici donc le noble et élégant palais du Luxembourg livré au prolétariat; les appartements de Marie de Médicis sont à peine suffisants pour les nouveaux maîtres. Un autre arrêté, destiné à flatter la classe ouvrière, fait du palais des Tuileries un hôpital destiné aux invalides du travail; c'était à fendre le cœur que de voir en quelles mains étaient tombées ces merveilles de nos pères, ces beaux jardins qui abritaient les plaisirs et les vieilles joies des habitants de Paris. Le temps était alors aux flatteurs du peuple; ils l'enivraient d'orgueil, au lieu de le servir dans ses instincts honnêtes et ses besoins réels!

Ce charlatanisme se montrait surtout dans les actes qui touchaient à l'allégement des masses, c'est-à-dire à l'impôt et aux charges populaires : le gouvernement provisoire, par un de ses premiers décrets, déclara que l'impôt continuerait d'être perçu comme par le passé. Or, ce qui parut parfaitement ridicule, c'est que cet aveu d'une nécessité impérative fut accompagné de déclamations puériles contre l'ancien système, que l'on maintenait pourtant comme l'ancre de salut. Il est vrai que le gouvernement provisoire prenait des engagements de remanier le budget de fond en comble, « pour ne pas imiter les prodigalités de la monarchie; » économistes sans règle et sans vérité, ils promettaient d'abolir les octrois, les impôts de consommation, etc., et ils croyaient si peu ces réductions possibles, qu'en attendant ils invitaient les contribuables à verser d'avance leurs impôts pour le salut de la république. Il y avait tant de terreur dans les esprits que, malgré les misères menaçantes, on accourait chez les percepteurs payer six mois ou même l'année d'avance. Le même jour, un autre décret non moins irréfléchi faisait prendre l'engagement à l'État d'assurer du travail à l'ouvrier et un salaire en rapport avec ce travail. La société a sans doute un grand devoir; c'est de procurer, par la confiance ou la libre circulation des capitaux, la somme la plus considérable de bien-être possible; mais prendre l'engagement du *droit au travail*, c'est un mensonge et une ruine sans issue et sans but.

Ce fut une concession à l'école égalitaire que cet autre décret qui, sans motif et sans raison, abolit les titres de noblesse avec défense désormais de s'en servir. Qu'y avait-il de pressé dans une telle mesure pour que le gouvernement provisoire en fît une affaire? N'y avait-il pas assez d'intérêts hostiles et ébranlés? Fallait-il ajouter de nouveaux mécontents? Qui portait les titres de noblesse, si ce n'est la portion riche du pays? Et n'avait-elle pas des craintes

assez puissantes pour s'éloigner de la France et emporter ses capitaux ? D'ailleurs, une multitude de professions se rattachaient au luxe des armoiries, des voitures, des châteaux, des costumes d'apparat : qu'allaient-elles devenir au milieu de ce système égalitaire? Le niveau triste et fatal de la misère allait être passé sur les têtes, et l'on sacrifiait tout à une idée puérile et vieillie! Serait-il possible de tenir tous les engagements pris envers les prolétaires et les travailleurs? Ceux-ci, incessamment loués, exaltés, ne prendraient-ils pas d'eux-mêmes une opinion excessive? Et nul plus que M. Louis Blanc n'était capable de les entraîner dans cette voie fatale d'une égalité impossible. Avec les idées les plus absolues, il avait les paroles les plus conciliantes et les plus douces. M. Louis Blanc voulait définitivement s'assurer la dictature en s'appuyant sur les travailleurs, force active et victorieuse en février, dont il appelait les délégués au Luxembourg; il avait posé sa chaire dans le lieu même où siégeait naguère la chambre des pairs. Bientôt il allait y développer librement les théories dangereuses qui devaient donner le coup de mort à l'industrie en proclamant la diminution des heures de travail et l'augmentation des salaires.

Quel moment allait-on choisir pour jeter ces idées de perturbation et de désordre dans le travail? Celui précisément où il disparaissait de la société d'une façon absolue. Il y eut chômage général de toutes les industries : une grève causée par l'impuissance et la misère. Il fallut donc immédiatement recourir à deux mesures : l'enrôlement de la partie jeune, active et courageuse des combattants de février, et l'organisation des travailleurs dans les ateliers nationaux. Un fait, déjà remarqué en juillet 1830, c'est qu'une grande partie des héros et des perturbateurs étaient des enfants. En février, ce fait s'était reproduit peut-être avec plus de généralité encore; on dut y porter remède en plaçant ces forces sous la discipline de l'État. L'esprit militaire est inhérent au caractère français, et une fois ces enfants revêtus de l'uniforme, ils placeraient leur amour-propre à bien servir l'ordre et la patrie; un arrêté du gouvernement provisoire institua donc vingt-quatre bataillons de garde mobile pris parmi les hommes de seize à trente-cinq ans, latitude élastique qui permettait l'enrôlement de la partie active et courageuse des ouvriers. En même temps, la nécessité de donner du pain à des milliers de travailleurs entraînait le gouvernement dans la création des ateliers nationaux, mesure nécessaire, et qui n'avait pas alors la portée politique que depuis on voulut lui donner. L'atelier national avait existé en 1830; mais, comme alors on n'avait pas enivré les travailleurs d'extravagantes idées, ils s'étaient naturellement dissous par la reprise du travail et la prospérité publique. Cette fois, il n'en serait pas de même : le travailleur était tout à la fois le souverain adulé et souffreteux qui arrosait la terre de ses sueurs : quelle conséquence devait-il en tirer? C'est que le souffreteux devait passer à l'état de quiétude et de bien-être, régner enfin plutôt encore que d'être gouverné, ce que les mystiques appelaient l'avénement du règne de Dieu.

En présence de ces difficultés immenses de la situation, l'aspect de Paris restait dans sa tristesse maladive. Cinq jours s'étaient écoulés et les barricades demeuraient debout, ou bien on les abaissait pour donner passage à quelques processions bruyantes qui vociféraient les tristes chants des révolutions. Quelques boutiques s'étaient ouvertes : à quoi bon? Pas une âme ne se présentait, si ce n'est pour se procurer les choses indispensables à la vie. Une négociation d'argent n'était pas possible; l'or restait à cent vingt francs le mille; il y avait si grande foule à la banque, que depuis quatre jours elle avait payé cinquante millions d'écus en échange de ses billets; la bourse continuait de rester fermée, parce que les agents de change, consultés par M. Goudchaux, ne pouvaient pas promettre un cours régulier, et parlaient d'une baisse de vingt francs comme d'un *minimum*. L'opinion générale des financiers était qu'avant d'essayer une transaction d'affaires, il fallait calmer les âmes, raffermir les convictions dans cette ville si profondément alarmée. Faut-il le dire? Paris, qui aimait tant les théâtres, le carnaval, à ce point de rire et de danser même durant l'invasion de 1814 et l'occupation de 1815, ne songeait plus à ses plaisirs, à ses joies : la tristesse était aussi grande que les ténèbres de ses rues sans gaz et de ses boulevards sans arbres : chaque foyer domestique était assombri, attristé. Jamais Paris n'avait présenté un si fatal aspect, même, disait-on, sous la terreur de 1793, en face de l'échafaud.

Et pourtant, les hommes que le 24 février appelait aux affaires s'agitaient pleins de zèle et de bonne volonté pour rétablir la sécurité générale, même la police, sous MM. Caussidière et Sobrier. Il faut être juste : au point de vue où les deux délégués se plaçaient, ils faisaient tout ce qui dépendait d'eux pour rétablir l'ordre matériel des rues, la libre circulation des subsistances et la sécurité de tous. L'harmonie la plus parfaite ne régnait pas entre la mairie de Paris, sous M. Garnier-Pagès, et la délé-

gation de police. On avait en vain essayé de substituer M. Recurt aux deux ardents républicains, Sobrier et Caussidière; leur résistance avait mis un terme à cette prétention des modérés et des ambitieux.

Dans la prévision de cette lutte, les deux délégués de la police avaient concentré autour d'eux une garde spéciale formée de leurs amis les sectionnaires, hommes d'action et de courage qui, sous le titre de *Montagnards,* ne reconnaissaient d'autres chefs que Caussidière et Sobrier. Tous les temps de désordre et d'anarchie se ressemblent; au moyen âge de l'Italie, chaque prince, chaque chef de cité n'avait-il pas ses condottieri, ses bravi, troupe irrégulière, mais pleine de dévouement? La mairie de Paris avait aussi sa garde républicaine, chargée de défendre le gouvernement provisoire, janissaires un peu turbulents, qui protégeaient et opprimaient à la fois; bien chauffés, bien nourris; braves gens, au reste, ennemis de tout désordre matériel.

Ce heurtement entre l'hôtel de ville et la préfecture, qui pouvait amener des conflits regrettables, fut un moment apaisé par l'intervention de M. Ledru-Rollin, ministre de l'intérieur, et de M. Flocon, qui tous deux inspiraient confiance aux Montagnards. On sacrifia M. Recurt, le candidat de l'hôtel de ville; en même temps il fut décidé que, pour la régularité de toute action gouvernementale, la délégation de police serait placée sous la direction du ministère de l'intérieur, c'est-à-dire que M. Caussidière s'entendrait avec M. Ledru-Rollin, sans que son administration pût agir en dehors de Paris. On exigea également que M. Sobrier fût éloigné de la préfecture de police, soit pour donner plus d'unité au pouvoir, soit parce que ses doctrines de perfection rêveuse faisaient peur. M. Sobrier, sans entrer précisément dans le communisme, appartenait à cette école d'excessive égalité socialiste qui faisait de la fortune de chacun la fortune publique, et au moment où le pouvoir cherchait à rassurer les intérêts, ces doctrines étaient un danger. Cette démission fut une chose arrangée et parfaitement entendue entre tous; M. Sobrier, sans perdre ni pouvoir ni influence, se retirait dans sa forteresse du moyen âge, rue de Rivoli, comme M. Caussidière restait dans la sienne, baron féodal, avec ses archers et ses hommes d'armes; on aurait plus tard à se voir, à s'entendre pour le triomphe de la démocratie. M. Caussidière resta dès ce moment maître de la police de Paris, sous la direction supérieure du ministère de l'intérieur.

On le voyait, dans les premières journées de la révolution de février, deux pistolets à sa ceinture, un large sabre suspendu à son baudrier, l'habit aux retroussis conventionnels, se rendre chez M. Ledru-Rollin, pour concerter les mesures générales de la police; sa taille athlétique, ses formes d'Hercule du Nord se mariaient bien avec sa voix rude et son commandement saccadé. Au demeurant, M. Caussidière était un excellent homme, profondément convaincu de ses doctrines, rusé de sa nature, avec l'ambition de prouver à la bourgeoisie de Paris qu'un enfant du peuple, un dictateur sorti des prisons et des complots, pouvait assurer la tranquillité publique dans la cité émue! Tout l'orgueil de M. Marc Caussidière était là, et il passait nuit et jour à concilier, rassurer, maintenir les esprits : sa parole était un oracle pour les Montagnards et les sectionnaires, dont il reproduisait la langue de rudesse ou de menaces : un geste, un regard suffisait pour contenir les plus audacieux; il ne parlait que de brûler la cervelle, assommer les turbulents et les séditieux. Sa taille prêtait à ses gestes, et l'on savait que, comme force musculaire, M. Caussidière, quoiqu'un peu vieilli, pouvait d'un tour de bras fracasser un corps d'homme sans scrupule, comme il l'avait fait de l'agent de police qui l'avait voulu arrêter à Saint-Étienne.

Que de mobiles d'agitation pour Paris! et parmi ces éléments, la presse et les clubs qui envahissaient la pensée et jusqu'aux plus vives émotions de la société. L'état du vieux journalisme est curieux à constater, car il se sentait jeté tout à coup dans une carrière nouvelle, sur un terrain agité et brûlant. *La Réforme* seule se trouvait à l'aise, car ce qui arrivait, elle l'avait souhaité fortement et avec sincérité; deux de ses rédacteurs entraient au pouvoir : MM. Ledru-Rollin et Flocon; un de ses faiseurs d'abonnements, courtier politique, devenait délégué de la police; le langage qu'on parlait dans les rues, sur les barricades, lui allait à merveille : « Peuple souverain, citoyens représentants. » Les chants sauvages qui faisaient frissonner les âmes, *la Marseillaise,* le *Ça ira, la Carmagnole* étaient ses joies, ses distractions. *La Réforme* était donc satisfaite; seulement comme elle craignait un réveil de la grande majorité des opinions surprise par l'événement du 24 février, elle grossissait la voix pour faire peur; elle voulait qu'on marchât en avant pour rendre tout retour impossible; elle disait au peuple de veiller sans cesse, et un article eut pour but de prouver qu'il fallait rester debout sur les barricades.

Le National, qui avait aussi sa très-large partici-

pation au pouvoir, tenait un langage plus mesuré jusqu'ici que *la Réforme*, et cela provenait de deux motifs. C'est qu'il n'avait pas voulu dès le début l'événement du 24 février; cette hardie aventure lui avait fait peur, non-seulement à cause de l'ébranlement profond des intérêts, mais encore parce qu'il se sentait débordé par le parti extrême de la république. Il était avéré pour tous que la majorité des démocrates modérés s'était d'abord ralliée le 24 à l'idée de la régence, et ce n'était qu'à bout de compte qu'elle était entrée dans la combinaison hardie d'une république; maintenant qu'elle avait abouti, très-satisfaits de ce résultat, ceux qui se disaient la nouvelle Gironde voulaient contenir la démocratie dans ses limites modérées : le pourraient-ils sans se perdre eux-mêmes? Il leur aurait fallu pour cela des esprits supérieurs et hors ligne, et il ne s'en rencontrait pas dans la nouvelle école gouvernementale; peu à peu, le langage du *National* devait devenir aussi violent que celui de *la Réforme*. La société, comme un cheval rétif, ne voulait pas aller à l'idée victorieuse; il fallait donc l'aiguillonner à coups d'éperon et de fouet; c'est ainsi que la démocratie entendait la liberté et la souveraineté du peuple!

La position la plus triste, la plus abaissée, était celle des vieux journaux de la gauche et des hommes qui les dirigeaient depuis leur fondation : eux seuls avaient soulevé les masses à l'occasion des banquets électoraux! M. Barrot n'avait-il pas appelé comme à plaisir la tempête soudaine, malgré les avertissements de tout le parti conservateur? et ne s'était-il pas fait fort, Jupiter nouveau, de calmer les orages? Autour de lui, il ne voyait que des ruines amoncelées, et un état social dont il n'avait pas aperçu les périls : la lie était remuée au fond du vase, qu'en était-il sorti? Le parti victorieux pardonnerait-il à M. Barrot ses antécédents, ses discours favorables à la régence? Pour une opinion triomphante, ce qu'il y a de plus à craindre et à repousser, c'est la nuance, qui à côté d'elle garde une certaine force dans le passé, et plus de chance dans l'avenir; les républicains réservaient donc toutes leurs amertumes pour la gauche modérée humble, tremblotante devant les vainqueurs. Je ne sache rien de plus triste et de plus désenchanté que le parti de M. Odilon Barrot à cette époque; il dut voir un moment à quel péril ses maximes de gouvernement et d'opposition avaient exposé la société : les dédains des démocrates, leurs menaces, leur courroux n'étaient-ils pas un salutaire avertissement? Que de reproches n'avaient-ils pas à se faire en face du parti conservateur qui les avait prévenus de la tempête qu'ils soulevaient à plaisir! Depuis le 24 février, les articles du *Siècle* étaient comme une prière adressée, les deux genoux en terre, au parti victorieux; il n'y a rien comme la peur pour calmer subitement tout esprit d'opposition.

Cette terreur du présent et de l'avenir, *le Constitutionnel* la ressentait dans sa polémique modérée, quoiqu'il fût bien moins compromis dans la question des banquets. M. Thiers, esprit si vif, si saillant, avait été comme frappé de stupeur par les événements des 24 et 25 février; son abattement fut tel que ses amis craignirent l'altération de son intelligence politique. Ministre de Louis-Philippe, esprit si remarquable de gouvernement, M. Thiers connaissait bien le parti qui triomphait alors; toute sa vie il l'avait combattu par ses actes; il devait en être la première victime, lui l'auteur des lois de septembre! Il faut rendre cette justice au *Constitutionnel* qu'il montra plus de courage que *le Siècle* en face des événements qui éclataient sur sa tête; s'il crut indispensable de jeter quelques paroles amères au système tombé, il garda une certaine réserve dans l'éloge du fait accompli.

Combien n'était-elle pas plus difficile la position du *Journal des Débats*, l'appui, le soutien si plein de verve et de causticité du gouvernement tombé! Ses derniers articles contre les banquets, lugubres avertissements au tiers parti, s'étaient réalisés comme des prophéties; deux jours il garda le silence après la catastrophe, se bornant à rapporter les faits et les incidents de la situation; et quand il retrouva sa voix, ce fut pour conserver une parole triste et résignée, faisant l'éloge de tous les actes du gouvernement provisoire, le suppliant de laisser vivre la société si profondément ébranlée; je ne sache pas d'étude plus curieuse à faire sur ce que la crainte d'un grand désordre peut inspirer à des gens d'esprit accoutumés à une politique active, que la lecture du *Journal des Débats*, depuis le 25 février jusqu'au 15 mars.

La situation de *la Presse* lui permettait des allures plus franches; elle tenait à sa direction et au caractère de son hardi et spirituel rédacteur M. Émile de Girardin. Mêlé à tous les derniers événements, à l'abdication du roi, à la constitution de la régence, il l'avouait avec tant de franchise que nul parti ne pouvait lui en vouloir; quand le Rubicon fut passé et la république proclamée, *la Presse* déclara l'accepter; et alors son directeur demanda hautement qu'on eût confiance, comme si ce sentiment pouvait se commander! M. de Girardin

voulait que l'on dansât au milieu des fêtes, quand le cœur était triste et flétri; il voulait que l'argent continuât à circuler, quand la moitié de Paris voyait le désespoir et la ruine sur sa tête. Puis d'inconcevables projets que lui suggérait le régime républicain : plus d'armée, des billets de crédit, plus d'ambassadeurs, mais des consuls; la paix universelle, des banques substituées aux gouvernements. M. de Girardin voulait que chacun eût une idée par jour, et la mît au service de l'État, spirituelle gageure de bouleversement, au milieu de tant d'autres catastrophes. Bientôt l'opposition de *la Presse* devint vive, saccadée; au lieu des hommes d'État qu'elle attendait, elle ne vit plus que de petits ambitieux qui dévoraient les places; elle le dit sans déguisement. Aussi, les haines du parti républicain se déversèrent sur son rédacteur, qui fut considéré comme le partisan de la régence; menacé dans sa personne et sa propriété, il continua sa politique avec énergie, sans s'inquiéter des violences révolutionnaires.

Dans cette résistance, il fut suivi par un autre journal de création nouvelle, chevaleresque et hardi, qui prit dès son début le titre d'*Assemblée nationale*, comme pour dire au parti de la dictature : « N'oubliez pas de convoquer la France qui prononcera entre vous et nous. » Le directeur de ce journal, M. de Lavalette, devait soutenir sa foi politique, la liberté d'écrire et de penser, non-seulement par le courage de la plume, mais encore par celui de l'épée, contre l'action désordonnée des partis et des clubs : lutte vive et honorable qui aboutit à un grand retentissement. La société éperdue aime qu'on ait du courage pour elle dans les jours de terreur!

Il faut parler enfin des journaux légitimistes : quelle place allaient-ils tenir sous le nouveau régime, et après la séance du 24 février, qui était un peu leur ouvrage? Depuis 1830, la haine profonde qu'inspirait Louis-Philippe aux légitimistes purs les avait rapprochés du parti républicain; ils n'avaient jamais voulu de la régence de madame la duchesse d'Orléans. *La Gazette de France*, la première, avait arboré le drapeau du suffrage universel, que M. de Genoude avait défendu avec talent et persévérance. Quant à *l'Union Monarchique*, expression simultanée du parti extrême et parlementaire, elle avait tant de répugnance pour la royauté de juillet, qu'elle eût préféré toute autre forme de gouvernement, même la démocratie pure; ce qui explique la conduite du parti légitimiste dans la séance du 24 février. Il avait appuyé la proposition d'un gouvernement provisoire pour déblayer le terrain de tout antécédent orléaniste, espérant ensuite, à l'aide du suffrage universel, le retour salutaire vers la légitimité traditionnelle, à travers la grande crise qu'il faudrait passer pour rasseoir la société sur les bases de l'ordre; le bien viendrait de l'excès du mal.

La presse légitimiste allait bientôt subir cette terreur morale, que la révolution imprimait à tous les partis considérables et qui dominait la vieille société étonnée, très-inquiète de l'avenir. *L'Assemblée nationale* et le journal de M. de Girardin faisaient seuls contraste avec l'esprit général et monotone des journaux du passé, dont le langage était plus que timide : soit crainte des masses soulevées ou des événements si graves, soit désir de seconder la marche d'un gouvernement, si faible lui-même, que le moindre souffle pouvait le renverser, les journaux prenaient toute sorte de ménagements à l'égard de cette dictature audacieuse et pusillanime à la fois. On n'osait pas la moindre critique. Il y eut dans toute la presse ancienne une sorte de prostration morale, une censure de la peur, qui fit admirer ce que l'on n'osait pas désapprouver. On s'agenouille plutôt devant ce que l'on redoute que devant ce que l'on aime, et l'antiquité nous explique cet abaissement de l'âme par le culte des dieux terribles.

Ce n'était pas la presse établie, les journaux existants, qui pouvaient être redoutables dans l'état actuel et inquiet des âmes, mais les feuilles vagabondes qui allaient naître au vent de la liberté illimitée de la presse. La révolution accomplie était le résultat d'un grand dévergondage de pensées : des hauteurs du gouvernement jusqu'à la famille, tout avait été discuté, nié! Chacune de ces théories allait naturellement trouver son organe dans le journalisme affranchi du timbre et du cautionnement. Les rues de Paris furent donc inondées de petits et grands journaux : au milieu des ténèbres d'une cité sans joie et de l'aspect assombri de la capitale, l'air était incessamment frappé de mille voix aigres et bruyantes qui annonçaient *le Peuple constituant* du citoyen Lamennais, *la Vraie république* du citoyen Thoré, le journal du citoyen Raspail, etc. (*Le Père Duchêne* ne parut qu'à la seconde période de la licence de la presse.) Une remarque à faire, c'est que ces journaux, sauf peut-être la feuille de M. Raspail, étaient favorables au gouvernement provisoire, et cela s'explique, si l'on remarque l'élasticité du personnel de ce gouvernement, qui pouvait permettre d'y introduire de nouveaux membres et d'en expulser les anciens. Chaque opinion avait espoir d'y pénétrer : le socialisme de

M. Victor Considérant, dans *la Démocratie pacifique*, l'Icarie de M. Cabet, comme la Montagne de M. Thoré ou du journal *la République*. Chacun avait son espérance d'avenir, et, par conséquent, ménageait et louait le gouvernement provisoire. Je crois qu'il n'y eut jamais de dictature plus bizarre, plus médiocre, plus fâcheuse pour le pays, et néanmoins qui reçut plus d'approbations et de *vivat*. C'est qu'on avait espoir et peur tout à la fois; les uns voulaient faire brèche pour entrer dans le gouvernement provisoire; les autres redoutaient l'anarchie, si le seul débris de l'ordre disparaissait dans une nouvelle et grande tourmente. Tout le monde soutenait ainsi la dictature.

La rage de parler, que Montaigne avait signalée comme la vraie furie française, s'était emparée de tous. On ne se contentait même plus des journaux, bouches vastes et incessamment ouvertes; on affichait sa pensée à chaque coin de rue par grands placards bigarrés de toute couleur, vert, blanc et rouge : aviez-vous une folle idée, vite vous pouviez la jeter au peuple, moyennant les frais d'impression et de papier : on ne peut dire les étranges choses qui furent publiées alors, et autour desquelles le peuple se groupait avec une curiosité maladive. Je fais grâce des injures et des grossièretés niaises contre les hommes et les systèmes tombés : les mauvais instincts aiment à se venger des causes vaincues, comme les oiseaux de proie sur les cadavres. Celui-ci proposait de sauver la société par la communauté fraternelle; l'autre, au milieu de la misère générale, se faisait fort de trouver un milliard à jour fixe : « Voici la science politique, la science sociale; moi, je possède le seul moyen de reconstituer la famille et la propriété : vive la Montagne! vivent les sans-culottes! » Ces choses-là se lisaient sur tous les murs de Paris, de manière à effrayer les honnêtes gens; et, ce qu'il y avait de plus triste encore, c'est que, dans la conviction du public, ces idées, ces expressions avaient leur représentation politique dans le personnel du gouvernement provisoire. Le socialisme le plus avancé n'y comptait-il pas M. Louis Blanc?

Comme si ce n'était pas assez de ces causes de désordre, dès les premiers jours du gouvernement provisoire, il fut question de l'établissement des clubs, transformation des sociétés secrètes en association publique. Dès que les condamnés politiques délivrés purent se grouper à Paris, ils cherchèrent à organiser une force d'action par la parole sur les masses; les journaux, à cet effet, ne leur parurent pas suffisants; ces hommes si ardents de principes, séparés d'opinion, de jalousie, marchaient néanmoins au même but, le triomphe de la démocratie absolue; c'est par les clubs qu'on pouvait y arriver.

Le gouvernement provisoire pouvait-il s'opposer à cette pression des Montagnards avancés qui appelaient les clubs à leur aide? Si les hommes qui le composaient avaient eu de la résolution et de l'énergie, ils auraient pu invoquer l'exemple de la Convention elle-même, qui avait proscrit les clubs en 1795; mais ce gouvernement, très-audacieux quand il s'agissait de détruire les bonnes institutions et les garanties, était plein de complaisance et de faiblesse pour les exigences révolutionnaires. M. de Lamartine, surtout, le plus osé d'entre eux, s'avançait sur cette pente rapide, par l'indicible faiblesse qui le portait à tout sacrifier pour conserver sa fantaisie démocratique : il caressait chacun avec une indicible complaisance, et les principes plus encore que les hommes. Le gouvernement provisoire déclara donc que les clubs étaient de l'essence des principes républicains, et que les citoyens étaient libres de se réunir pour discuter les questions politiques, éclairer les pouvoirs, le gouvernement et le pays : nouvel aliment pour le désordre dans ce chaos de la presse et de la parole! Aux premiers jours de la république, les clubs ne seraient pas nombreux; qu'on laissât marcher le temps, et l'on verrait qu'ils deviendraient la source même des grandes insurrections : ces tumultueuses réunions n'auraient-elles pas leurs chefs, leurs orateurs, leurs principes, leurs armées d'oisifs et de travailleurs qui viendraient à leur parole? La puissance des clubs dominerait comme toujours celle des assemblées; la pression sur les pouvoirs politiques viendrait de leur tribune.

Au reste, j'avoue qu'il eût été difficile, en présence des vainqueurs de février, de repousser le principe des clubs. Presque toute la vie de ces hommes s'était passée dans les complots, les prisons, ou la révolte armée : je demande, sauf la nuance des caractères et des âges, quelle différence il existait dans les antécédents politiques de MM. Grandmesnil, Recurt, Caussidière, Blanqui, Barbès ou Flotte, etc.? Aussi les voit-on presque tous employés dans les premiers jours du pouvoir nouveau : l'un, gouverneur du Luxembourg; l'autre, membre de la commission des récompenses nationales; et tous ont une si grande habitude des complots, un sang si agité d'idées révolutionnaires, qu'un pied dans le pouvoir, l'autre dans le dehors, comme les statues antiques au double visage, ils conspirent et gouver-

nent à la fois. C'est pour ces sortes de caractères que M. de Lamartine est d'une faiblesse extrême; lui qui a eu la triste condescendance de sacrifier ses amis, ses protecteurs de la restauration et de la royauté de juillet, se rencontre dans des conférences incessantes avec MM. Blanqui, Barbès, Flotte, parce qu'il les ménage. Depuis, le poëte a dit qu'il avait joué avec la foudre; il faut faire descendre cette image des hauteurs où l'a placée une excessive personnalité. M. de Lamartine suivait les instincts d'un simple mortel; il se séparait des vaincus pour aller aux vainqueurs. Voilà la situation tout entière du gouvernement qui siégeait à l'hôtel de ville.

L'histoire des premiers jours de ce pouvoir est certainement le plus curieux épisode des chroniques révolutionnaires. Rien de moins uni que le gouvernement provisoire divisé en trois ou quatre factions, chacune avec ses amis et conspirant l'une contre l'autre. Tous les matins on s'éveille avec des masses de décrets, qui, après d'étranges bavardages, modifient de fond en comble l'ordre politique et social. Ce sont moins encore les actes en eux-mêmes que leurs considérants déclamatoires qui troublent les intérêts et bouleversent les idées. Ceux qui sont ainsi appelés à gouverner la société lui sont parfaitement inconnus, si ce n'est qu'elle les a vus constamment compromis dans des complots incessants et une conspiration permanente. A l'hôtel de ville sont les hommes braves, sans doute, qui ont menacé Paris, Lyon, trois ou quatre fois depuis 1830; ceux-ci ont le culte de Robespierre; ceux-là de Babœuf, de la Montagne ou de la loi agraire. Chacun veut imposer sa volonté impérative les armes à la main.

Il faut contempler, pour l'enseignement de la grande histoire, cet hôtel de ville du 25 février au 5 mars, alors seul et véritable siége du gouvernement. Sur la place, mal éclairée par les torches et les lampions, campe pêle-mêle un peuple de combattants en blouse ou en veste, qui discutent les questions politiques et en imposent souvent la solution, aux chants un peu sauvages de quelques chœurs démocratiques. Sur les marches de l'escalier, encore des combattants couchés, les armes à la main, et qui, en signe de joie ou comme menaces, tirent incessamment des coups de feu. Dans la cour de l'hôtel, des hommes encore et des canons qui défendent et dominent le pouvoir; singulière garde, comme celle des Seize, durant la Ligue! A chaque minute on annonce des députations : d'où viennent-elles, et quel est leur dessein? Souvent une idée, un caprice; tantôt il s'agit d'une prière, plus souvent d'une menace. Dans ce cabinet où délibère le gouvernement provisoire, chacun entre avec plus de sans-façon que de savoir-vivre, selon la vieille et bonne habitude de l'égalité. La plus grosse voix de la députation, après l'hommage accoutumé, s'écrie presque toujours : « Citoyens! veillez au salut de la république menacée; les patriotes craignent les traîtres : ils ont les bras levés pour les punir. » Quand la députation en vaut la peine et qu'elle a derrière elle les clubs, M. de Lamartine monte sur sa chaise favorite, tradition de Camille Desmoulins, et là il jette à la foule murmurante des paroles d'éloges et d'enthousiasme, capables de faire rougir ou sourire tout homme de courage et de dignité. « C'est le noble, le grand peuple, le souverain magnanime, » dont M. de Lamartine se dit l'humble serviteur et représentant. « Qu'il lève son bras et tout disparaît sous sa volonté puissante. » Quand la députation est moins considérable, elle est reçue par M. Garnier-Pagès, maire de Paris, ou bien par MM. Recurt, Adam, Buchez ou Marrast, et quelquefois par le libraire M. Pagnerre, secrétaire général du gouvernement provisoire. Il faut débiter à chacun son petit discours pour les contenter, et ces grands flatteurs exploitent le champ immense de la parole pour apaiser le peuple. En majorité, la multitude est bonne et juste; il ne faut pas la flatter, mais la servir; ceux-là qui l'exaltent aujourd'hui dans leur égoïsme la jettent dans l'exil ou sur les pontons le lendemain, car la licence précède la dictature.

A travers ces déclamations, il y avait un fait significatif visible à tous, c'était la lamentable situation de Paris profondément atterré sous le poids des événements; M. Garnier-Pagès, avec son assurance habituelle, avait promis qu'après trois jours il n'y paraîtrait plus de la confusion et du désordre, et cependant une semaine s'était écoulée, la plupart des barricades étaient debout. On savait même que les meneurs recommandaient aux combattants, aux héros de février, de se tenir prêts pour une nouvelle prise d'armes, et de n'ouvrir que le passage indispensable pour la circulation des voitures et le transport des subsistances. Il y avait toujours deux hommes dans M. Caussidière; son amour-propre le portait à rassurer la bourgeoisie par le rétablissement de l'ordre matériel; il voulait voir briller de nouveau le gaz sur les boulevards, le punch dans les estaminets ou dans les billards abandonnés; il voulait que les bals fussent bien animés et les théâtres ouverts; mais il était aise en même temps de cette inquiétude morale qui portait la bourgeoisie à le prendre comme dictateur suprême par la néces-

sité de l'ordre. Cette tactique, M. Caussidière la suivait avec une grande habileté, rassurant d'une main et alarmant de l'autre, de manière à se rendre indispensable.

Après quelques jours de ces doubles efforts, M. Caussidière put se convaincre que l'ordre moral était indispensable à la conservation de la société, et que la paix des esprits était aussi nécessaire que la paix des rues; seule elle préparait la confiance dans les transactions. Que se passait-il à Paris dans cette triste semaine? Les boutiques s'ouvraient et se refermaient sans vente, les théâtres sans public; les bals même (on était en plein carnaval) n'avaient plus ni plaisirs ni visiteurs; la joie factice de quelques émotions populaires se traduisait bientôt dans la misère et la morne tristesse. Chaque jour le ministre des finances annonçait l'ouverture de la Bourse, et il n'osait l'essayer dans la crainte d'une baisse immense dans les fonds publics, bien que l'intention de M. Goudchaux fût de devancer le payement du semestre du 22 mars; l'or s'élevait toujours ; on se précipitait en foule vers la banque pour échanger ses billets. Les travaux étaient suspendus, les payements arrêtés dans les plus hautes banques, même dans la maison Gouin (si facile à l'escompte), ce qui jeta la consternation la plus profonde dans les classes moyennes qui avaient déposé leurs économies sous l'aile de M. Laffitte. L'éclat, l'élégance, le luxe, avaient disparu des rues de Paris; plus de salons : à chaque rue on lisait de lamentables inscriptions : *Secours aux blessés, Ambulance, Propriété nationale,* surmontées de l'éternelle légende *Liberté, Égalité, Fraternité.*

Paris avait fait la révolution de février; Paris en subissait les conséquences; la grande cité avait brisé la royauté, n'était-elle pas aussi une reine avec sa robe de pourpre et le diadème au front? Que deviendrait Paris sans luxe, ses hôtels, ses boutiques fermés? La plus triste conséquence de cette grande aventure de la démocratie, c'était la misère, non pas seulement pour ces pauvres ouvriers jetés sans travail sur le pavé de la capitale, mais pour tous. Là était le danger bien plus grand que cette terreur de 1793 qu'on semblait redouter et qui n'était plus possible, parce qu'elle suppose des temps de conviction et de dévouement. La société en était-elle là? Non, certes! il y avait trop de corruption dans les âmes pour qu'il y eût l'énergie de la mort et des échafauds; toutes les classes étaient tellement avides de bien-être que du bas en haut de l'échelle on chercherait la richesse, la fortune; à peine toucherait-on le pouvoir que, comme dans les jardins d'Armide, on serait énervé. Il survivrait bien à cette décadence quelques âmes d'élite qui préféreraient le martyre aux jouissances matérielles; ce serait le petit nombre. L'immensité, troupeau d'Épicure, porterait la coupe à ses lèvres ; il n'y avait que la différence de liqueur et la qualité du breuvage. Cette disposition des esprits était-elle un bien ou un mal? Si elle prêtait à la haute critique de l'histoire philosophique, elle était un sujet de sécurité pour les intérêts. Quand la société n'est pas assez forte pour subir de grandes épreuves, les révolutions se circonscrivent dans un cercle invariable, et chaque chose, après de grands mouvements, revient à son point de départ. Ainsi, ceux qui parlaient de banqueroute, de papier-monnaie, de contributions progressives sur les riches, étaient bien plus dangereux que ceux qui menaçaient de l'échafaud. Chaque révolution se met en harmonie avec la civilisation contemporaine.

CHAPITRE X.

Le roi Louis-Philippe. — Sa famille. — Ses derniers ministres après le 24 février.

Profondément abattu par ce grand coup de la destinée, le roi Louis-Philippe, en sortant du palais des Tuileries, était monté dans un simple coupé de ville, soutenu par la reine Marie-Amélie, qui conservait une raison plus froide et une énergie remarquable dans ces derniers moments. La reine avait vu la prodigieuse élévation du duc d'Orléans, en juillet 1830, avec plus de résignation que d'enthousiasme; elle s'y était accoutumée depuis sans se laisser éblouir; elle puisait dans la pensée chrétienne une force d'obéissance aux décrets de Dieu, qui élève ou abaisse les rois ou les empires; et les déceptions alors sont moins amères. Il n'en était pas ainsi de Louis-Philippe, esprit d'une si incontestable supériorité; son éducation toute voltairienne lui faisait attribuer beaucoup à la prévoyance humaine, et peu à la main de Dieu; or, comme il croyait avoir élevé un édifice considérable (et il avait quelque droit de le dire) pour lui et sa dynastie, le voir ainsi s'écrouler lui donnait les étourdissements d'un homme qui, placé à une grande hauteur, sent la terre s'agiter sous ses pieds. C'est qu'en effet il y avait quelque chose d'étrange et de fatal dans le parallèle de tant de

précautions prises et d'une ruine si prompte et si absolue : avoir consacré tout ce qu'on a de force et de prévoyance à une œuvre, pour la voir tomber presque sans lutte et sans efforts, n'était-ce pas la plus douloureuse des épreuves? Après avoir élevé les fortifications de Paris, créé une belle armée, conçu un système politique longtemps éprouvé, le roi voyait tout cela disparaître devant une révolte en armes, véritable surprise! Naguère on avait une cour brillante, et autour de soi il ne restait plus que le vide et l'abandon à un degré tel, que c'était à en accuser l'ingratitude de tous : où étaient alors les serviteurs?

Le roi Louis-Philippe avait peu d'amis personnels; ce n'était pas un de ces caractères qui attachent par la grandeur de la personne, comme Napoléon, ou par la bonté extrême, la chevalerie des manières, comme Charles X. Il y avait chez lui une grande dictature d'idées et de système, qui absorbait tout dans sa personnalité. Avec de la politesse et de la grâce, il y avait quelque chose de trop joué pour susciter des attachements réels et de chauds battements de cœur. On admirait Napoléon, on aimait Charles X; ce qu'on éprouvait pour Louis-Philippe, c'était une haute reconnaissance envers le principe d'ordre dont il s'était fait la personnification depuis 1830; or l'attachement qu'on avait pour Louis-Philippe se rapportait plus à l'œuvre qu'à l'homme, à la mission qu'à la personne; en un mot, à la main qui nous avait sauvés de l'anarchie de 1830. On croyait à sa prudence expérimentée; on s'en rapportait à ses longues études des caractères et des choses; on l'avait vu si visiblement couvert par la main de la Providence contre sept tentatives d'assassinat, qu'on le croyait désormais invulnérable; sans comprendre que souvent cette Providence veut employer certains moyens pour donner des leçons aux sociétés et aux individus! Napoléon périt par l'abus de la guerre, Louis-Philippe par l'abus des intérêts : tous deux se croyaient invincibles et protégés, et tous deux tombèrent frappés par les mêmes coups de la fortune, subitement et sans remède. Si le roi avait succombé sous la balle d'un assassin, il n'aurait pas été jugé complétement au point de vue historique; il lui fallait cette catastrophe pour rectifier certaines idées; elle arriva tout à point nommé pour son prédécesseur, et Louis-Philippe put dire ces lamentables paroles : « C'est comme Charles X! comme Charles X! »

Oui, c'était comme Charles X, avec cette différence, néanmoins, que le vieux chef de la branche aînée emportait avec lui-même un principe et des amis, choses de foi qui font couler des larmes et agitent les cœurs. Louis-Philippe ne laissait rien derrière lui de ces sentiments chauds; il était homme d'ordre et d'amour domestique; il aimait la France en vertu de ses traditions et par ce sentiment inné chez les princes de la maison de Bourbon qui s'étaient unis au pays par des liens invincibles. On peut voir, par sa correspondance avec les princes ses fils et ses ministres, sa sollicitude pour toutes les questions nationales; en vain on aurait cherché de ces sentiments qui attachent, de ces choses qui font fermenter les dévouements et battre de nobles cœurs; il n'y en avait pas chez le roi Louis-Philippe; il put s'en apercevoir le jour de sa fuite de Paris. Qu'étaient devenus ces gentilshommes qui versaient des larmes sur les mains flétries du vieux roi? Où était l'émigration qui suivait sa personne? Quel culte pouvait inspirer le caractère de Louis-Philippe? Est-ce à dire qu'il ne devait laisser aucun regret, parce qu'il n'avait rendu aucun service? Cela eût été de l'injustice : la grandeur incontestée des services qu'avait rendus le roi n'était pas de la nature de ceux qui s'aperçoivent d'une façon prompte, immédiate.

Ce qu'avait fait Louis-Philippe était cette prospérité immense qui rendait la France un objet de jalousie pour l'Europe entière : pendant dix-huit ans de règne, Paris surtout avait prodigieusement gagné; ses rues, ses boutiques avaient pris un caractère de splendeur; le commerce d'exportation s'était amélioré d'un tiers, le prix des immeubles s'accroissait tous les jours dans une proportion immodérée, le luxe était grand, la prospérité incontestée malgré quelques points d'arrêt. Cette prospérité, le roi Louis-Philippe l'emportait avec lui-même, parce qu'il avait été le principe d'ordre et de paix publique. Mais ces sortes de services ne se reconnaissent qu'avec le temps et par une sorte de parallèle. Le règne de Louis-Philippe ne pouvait donc être jugé, apprécié qu'avec la marche des événements ultérieurs; et pour le moment il n'inspirait aucun regret; les esprits même les plus hostiles à la démocratie de février lui reprochaient son défaut absolu d'énergie dans une crise où il s'agissait de sauver la société en péril. Le roi, donc, et Marie-Amélie montèrent dans une simple voiture, se dirigeant à fond de train vers Saint-Cloud, pour de là gagner leur résidence de prédilection, le château d'Eu.

Il ne faut point perdre de vue qu'à son départ du palais, il n'était encore question que de la régence, et que M. Crémieux lui-même s'était engagé sur ce point avec le roi qui, semblable encore à Charles X,

croyait voir son petit-fils proclamé roi des Français par les deux chambres; c'est ce qui explique comment Louis-Philippe ne chercha point un abri dans les fortifications de Paris, pour de là faire ses conditions. En toute hypothèse, la simple prévoyance devait lui faire comprendre qu'on ne traite avec un parti qu'en s'entourant de forces capables de se faire respecter, et que tout vous délaisse quand on s'abandonne soi-même. Mais le roi avait été si frappé de la promptitude et de l'inflexibilité des événements, qu'il avait pris la fuite sans pourvoir même aux nécessités de la route; il n'avait d'argent ni pour lui ni pour les siens, leçon providentielle donnée à celui qu'on disait avoir tout calculé pour sa fortune comme pour son pouvoir! Peut-être aussi cette circonstance se rattachait aux dernières paroles qui avaient retenti aux oreilles du roi, quand il quittait les Tuileries; la proposition d'une régence, je le répète, était faite à la chambre des députés, et Louis-Philippe croyait à un changement de règne, et non pas à une révolution absolue dans la forme du gouvernement; il ne voulait pas empêcher, compliquer les délibérations parlementaires, par une résistance armée, comme si dans le monde tous les événements politiques n'étaient pas la suite de compromis, de transactions, et si, pour traiter d'égal à égal, il ne fallait pas être maître d'une certaine force; autrement on ne traite pas, on est vaincu. La régence eût triomphé si, avec une certaine énergie, Louis-Philippe avait réuni de grandes forces aux environs de Paris, si, à l'aide de ces forces, les princes avaient essayé un coup de main; les partis victorieux ne traitent qu'avec ce qu'ils redoutent : leur demander de la générosité, c'est méconnaître les instincts de la force et des passions. Louis-Philippe n'en était pas à ces résolutions énergiques.

Vieillard, il n'avait gardé d'autres souvenirs des 5 et 6 juin ou de la rue Transnonain que la crainte de voir bondir autour de lui, pleins de rage, ces sectionnaires qui lui avaient voué une haine si profonde; tant de fois il avait été en butte à leur poignard, à leurs balles, à leurs complots incessants, et ces hommes lui faisaient peur! Le roi, après quelques instants de repos, dut continuer sa route, qui ne fut marquée d'aucun épisode, dans la direction d'Eu. Partout autour de lui une profonde indifférence, ni amour, ni haine; le spectacle de la royauté tombée n'excitant d'autre affection, d'autre sentiment que la surprise. Le roi, par précaution, modifia son costume, sa coiffure; il quitta sa perruque, coupa ses favoris pour échapper à la continuelle confrontation de la monnaie et de ses propres traits; il s'avançait toujours avec quelques précautions de cantons à cantons; la pénurie était si grande qu'on fut obligé d'emprunter quelque argent au maire d'Eu. On ne retrouva plus les procédés de l'hôtel de ville (1830) envers Charles X; ceux qui avaient envahi les Tuileries alors ne conserveraient pas les traditions d'usage et du monde. Sortis des entrailles de la démocratie, il y avait chez eux-mêmes affectation de mépris et de haine pour la royauté. Le gouvernement provisoire manifesta une profonde indifférence, un sourire de dédain sur la destinée de Louis-Philippe; les sectionnaires étaient trop fiers de leur victoire, trop embarrassés de l'organiser et de lui faire produire les fruits savoureux de la démocratie, pour s'occuper beaucoup de la royauté. La majorité du gouvernement provisoire, très-compromise dans la question de régence, eût été fort inquiète si Louis-Philippe fût tombé en son pouvoir. Lui aurait-on fait un procès solennel? Il y eut cela de remarquable et de particulier, dans l'itinéraire du roi, que nulle population ne se leva ni pour le défendre ni pour l'arrêter. Il marcha comme protégé par l'indifférence publique et les instructions particulières du gouvernement provisoire. Louis-Philippe put ajouter une page de vicissitudes à son journal; il souffrit toutes sortes de privations comparables à celles de sa jeunesse; mais alors il n'avait plus ses illusions aux ailes d'or. Au reste, nul événement poétique ni chevaleresque, comme il s'en rencontre dans la fuite des rois : on aurait dit que la royauté constitutionnelle n'avait jamais eu de racines sur le sol de la France, un souffle suffisait pour la balayer. Un roi absolu ou une démocratie souveraine, toute question désormais devait ainsi se résoudre; de la fiction on passait à la réalité.

Plus de cinq jours se passèrent avant l'embarquement du roi Louis-Philippe, dont on annonçait à Paris la mort d'apoplexie. On ne pressa pas le départ, soit qu'on attendît le dernier mot des événements parlementaires, soit qu'on dût voir quelle serait la réception faite au roi Louis-Philippe en Angleterre. Nul ne pouvait ignorer que, dans la dernière année, la rupture avec le cabinet anglais était imminente, et que la haine entre les deux couronnes était plus profonde encore qu'entre les peuples. Tous savaient que la reine Victoria, dans sa double condition de jeune femme et d'Anglaise, ne pardonnait pas ce qu'elle avait appelé une déloyauté dans la question des mariages. Les ministres accueilleraient-ils plus favorablement Louis-Philippe? Indépendamment des inimitiés personnelles et rail-

leuses de lord Palmerston pour la politique des Tuileries, n'était-on pas en face du système général et habituel du cabinet anglais, dont le principe est de ne se mêler des intérêts dynastiques que dans la mesure des propres intérêts de l'Angleterre? Louis-Philippe était trop accoutumé aux vicissitudes de sa fortune pour ne pas faire bon marché de son titre de roi; ce qu'il demandait à l'Angleterre, c'était d'être reçu comme simple particulier, avec un nom de convention, comme cela s'était toujours fait à l'égard des têtes couronnées. Tout fut ainsi arrangé par le comte de Chabot, à Londres, et un fidèle aide de camp. Louis-Philippe se sentit très-heureux sur la terre anglaise, et il le dit tout haut, non pas qu'il n'aimât la France, les belles résidences qu'il avait façonnées de ses mains, embellies de son revenu : Neuilly, Versailles, Saint-Cloud, Fontainebleau, nobles manoirs de luxe et de repos; mais les formes sérieuses et politiques de l'Angleterre lui plaisaient à un haut degré; il aimait ce peuple dans son respect de la loi et de sa souveraine, toujours agité mais retenu dans les voies légales de la constitution; peuple essentiellement traditionnel avec son aristocratie intelligente et forte. Là, il y avait un pouvoir et une opposition restant dans les conditions légitimes. On se préoccupait plus des affaires que des passions de partis. Le roi Louis-Philippe choisit son séjour en Angleterre; l'asile lui fut accordé à la condition expresse que Pitt avait mise à la résidence des Bourbons en Angleterre, sous la république et l'empire : « L'hospitalité offerte et acceptée ne pourra gêner en rien les rapports politiques des deux gouvernements. » Louis-Philippe dut vivre retiré, en simple particulier, avec une fortune actuellement très-médiocre. Ce prince, supposé fort avare de ses deniers, les avait prodigués dans des dépenses qui allaient au delà de ses moyens; il administrait un peu confusément. Les placements qu'on supposait considérables à l'étranger se bornaient à de fort petits dépôts en rente aux États-Unis, avec des destinations de famille; tous les titres avaient été saisis à Paris, jusqu'à ses papiers privés, et l'on n'avait rien trouvé qui pût justifier ces bruits étranges, ces calomnies atroces qu'on avait répandus contre lui sous son règne, et qu'il avait trop dédaignés.

Toute sa correspondance était remplie d'un sentiment très-orgueilleux pour la France et sa propre maison; il y avait sans doute toute la sollicitude détaillée du père de famille, l'esprit minutieux, héritage de Henri IV, et qu'on retrouve dans la correspondance de Louis XIV; mais au demeurant il n'y avait au cœur du roi aucun de ces vices ou de ces ridicules qui s'imprègnent sur la vie. Néanmoins les calomnies les plus hideuses furent prodiguées à la puissance tombée. Fatale condition des vaincus! et cette fois n'était-ce pas le châtiment du talion ? Louis-Philippe lui-même n'avait-il pas permis qu'on vendît et qu'on proclamât à haute voix, sous les fenêtres du Palais-Royal, les plus ignobles pamphlets sur Charles X, la loyauté couronnée, et sur madame la duchesse d'Angoulême, la plus sainte des femmes? Il y eut donc des pamphlets de toute espèce contre Louis-Philippe, des chansons ignobles, des caricatures immondes : à côté des gravures qui exaltaient les héros de février, il y eut les images de celui que les artistes naguère avaient tant adulé! Le talent est souvent servile! De quels traits n'avait-on pas crayonné l'empereur Napoléon après les désastres de 1814 et de 1815! Louis-Philippe subit donc cette loi générale de la lâcheté des arts; on le tourna en ridicule et en mépris; il fut reproduit dans de sales et ignobles costumes, avec des sacs d'écus amoncelés; à ses côtés étaient quelques-uns de ses ministres, M. Guizot plus habituellement, que sa probité austère ne sauvait pas des calomnies. Les poëtes des carrefours croassaient aussi les triomphes du peuple et les débordements du système tombé; Louis-Philippe et Guizot devinrent le point de mire de carabines à la foire perpétuelle établie sur les boulevards. J'ajouterai qu'à aucune époque l'esprit ne fit un défaut plus absolu à la caricature et à la chanson; le crayon fut lâche, sans couleur; la chanson, ignoble, sans esprit.

M. le duc de Nemours, avec une dignité forte et résignée, avait accompagné madame la duchesse d'Orléans à la séance de la chambre des députés, et il avait aussi assisté aux orages de ce drame de la violence et de la peur. On ne s'explique que par l'extrême sentiment d'obéissance la conduite de ce prince, auquel on accordait généralement du sang-froid et un remarquable courage sur le champ de bataille : comment ne sut-il pas prendre une de ces résolutions vigoureuses qui sauvent les causes comme les empires? Quoi! il ne vint pas à l'idée du duc de Nemours de saisir l'initiative, et, à la tête de quelques régiments dévoués, de préserver la couronne? C'est sans doute qu'il y a des événements subits, imprévus, qui énervent les volontés et surprennent les intelligences : je crois que M. le duc de Nemours, compassé dans ses manières, très-remarquable dans une campagne, à la tête des régiments, ne savait pas la portée d'une émeute dirigée par le peuple de Paris, le plus hardi, le

plus décousu, le plus singulier de tous les peuples, qui passe à travers les murailles et grimpe en se jouant les tours de Notre-Dame. M. le duc de Nemours croyait que tout marcherait dans l'ordre et les conditions régulières ; il avait vu de loin l'intrigue qui entourait la duchesse d'Orléans pour lui déférer la régence ; il jugeait que l'intrigue allait aboutir : quoi faire ? Son action était toute finie, et dans les idées hiérarchiques de la maison royale, il n'était plus qu'un simple sujet.

Ces considérations glacèrent encore la froideur naturelle de son tempérament. Le duc de Nemours s'annula d'une façon complète. Ensuite les raisons que j'ai dites, et toutes spéciales aux princes de la famille des Bourbons, agirent puissamment sur ce caractère, et, par exemple, l'obéissance profonde, absolue des princes envers le chef de la race, l'absorption de toutes les volontés sous la main de Louis-Philippe, ce qui ne laissait aucune spontanéité autour de lui. M. le duc de Nemours, dans la fatale séance du 24 février, entraîné par ses officiers et quelques amis, dut quitter le palais de la chambre et monta dans un cabriolet de place par la rue de l'Université; il se réfugia dans une maison inconnue qui lui fut généreusement ouverte. Les proscriptions excitent toujours quelques nobles dévouements ! La duchesse de Nemours, fille d'Allemagne, si gracieuse, fut séparée de son mari. Le duc de Montpensier, qui s'était si tristement conduit avec le roi, s'enfuit en délaissant la duchesse, infante d'Espagne, dans les rues de Paris, sans même avoir des souliers aux pieds. Elle avait déjà éprouvé à Madrid ce qu'était une révolution lorsque, enfant, les balles avaient sifflé sur l'oreiller de soie où elle et la reine sa sœur se cachèrent tremblotantes comme les enfants d'Édouard. Bien des légendes furent écrites sur le voyage des princesses à travers Paris et les départements, jusqu'à la frontière belge, où fut pour tous le terme des fatigues et des périls.

Dans la pensée qui triomphait au 24 février, la personne la plus utile à suivre et à effrayer après le roi Louis-Philippe, c'était la duchesse d'Orléans, parce qu'elle était l'expression de la régence, système vaincu dans une sorte de surprise, et qu'on craignait de voir reparaître. On se rappelle le terrible spectacle de l'invasion de la multitude parisienne dans la chambre des députés; lorsque les carabines furent braquées sur l'assemblée, on fit échapper la duchesse d'Orléans par une des hautes tribunes ; quelques gardes nationaux firent passage, et le comte de Paris avec elle vint chercher un abri à l'hôtel des Invalides. La princesse, très-effrayée, n'avait pas précisément compris la portée du mouvement qui s'accomplissait devant ses yeux et que l'ambition de ses amis n'avait préparé que dans certaines limites ; on n'avait entendu le 24 février que de faibles cris de : *Vive la république !* « Peut-être le gouvernement provisoire ne serait-il que l'avant-scène de la régence. » M. Odilon Barrot le lui avait fait espérer, et la princesse, esprit sérieux, trop préoccupée du libéralisme allemand, comptait sur le concours libre et spontané de l'hôtel de ville. Qu'à ce moment il y ait eu sur ce projet capital des négociations politiques, c'est incontestable et acquis à l'histoire; plusieurs membres du gouvernement provisoire penchaient pour la régence, car ils ne se dissimulaient pas que la république subitement proclamée était un coup de grande hardiesse qui pourrait apporter une immense perturbation dans les intérêts ; on ne passe pas d'un régime à un autre sans catastrophe, catastrophe surtout indéfinie lorsque l'idée triomphante heurte trop les mœurs. La scène n'avait réellement changé de physionomie qu'à la Grève; une fois sur ce terrain brûlant, en face des sectionnaires, le gouvernement provisoire, sous la pression de la place publique, n'eut plus sa spontanéité, et l'idée de régence tomba sur les pavés.

Toute espèce de négociation devenant impossible pour la duchesse d'Orléans, Son Altesse Royale dut quitter Paris avec ses enfants, et le peuple ferma les yeux sur son itinéraire. Dans le premier moment de la victoire, il y eut parmi la multitude un sentiment incontestable de générosité, ou, si l'on aime mieux, de dédain, qui lui fit négliger la poursuite des princes ; on avait assez à faire pour organiser l'avenir sans retourner sur le passé ; or la duchesse d'Orléans arrêtée eût été un immense embarras pour le gouvernement provisoire. La princesse et ses enfants ne prirent point la route de la famille en Angleterre; elle s'achemina vers l'Allemagne, le pays de son origine et de son éducation. Son Altesse Royale avait pour cela plusieurs motifs; ses amis lui avaient fait entrevoir que, pour espérer la régence, elle devait publiquement se séparer de Louis-Philippe et de la politique du passé; par sa présence sur les bords du Rhin, elle protestait contre tout retour au vieux système. En supposant même que la princesse fût complétement étrangère aux longues menées qui avaient préparé la régence, n'étaient-ce pas ses amis politiques qui étourdiment avaient énervé le pouvoir le 23 février? Dès lors, quoique la reine fût parfaite pour elle, la po-

sition de la duchesse d'Orléans serait très-embarrassée à côté du vieux roi ; l'Allemagne et le Rhin plaisaient à son imagination romantique, elle irait y attendre les événements !

Deux princes n'étaient pas à Paris lors des journées de fatalité qui brisaient une couronne ; le prince de Joinville, indépendamment de sa renommée de brave et digne marin, passait pour un caractère franc, ouvert, qui plus d'une fois avait parlé au roi un langage ferme d'opposition politique ; on disait même que c'était à cette situation dessinée que l'amiral devait son éloignement et peut-être son exil. Le duc d'Aumale, excellent officier, esprit d'une grande capacité, héritier de la fortune des Condés, en faisait un libéral usage dans son gouvernement d'Afrique, et il s'était attiré tous les cœurs de l'armée. Il est facile de comprendre l'inquiétude que devait éprouver le gouvernement provisoire en présence des résolutions qu'allaient prendre les deux princes, l'un si aimé de la flotte, l'autre gouverneur d'une immense colonie, avec soixante et dix mille hommes sous ses ordres. Si le duc d'Aumale était monté à cheval pour annoncer qu'une conspiration avait renversé Louis-Philippe à Paris, que le roi et les deux chambres faisaient un appel aux braves régiments, il y aurait eu au moins de l'hésitation au milieu de cette armée profondément blessée par les événements de février. Tel n'était pas le caractère de ce prince profondément patriote et français. Le duc d'Aumale reçut successivement les dépêches télégraphiques qui annonçaient le trouble de Paris, l'abdication du roi, la constitution d'une régence, puis, après un intervalle de quelques jours, une lettre de M. Arago, presque suppliante, qui faisait appel à ses sentiments français. M. Arago, à travers les diverses phases de sa fortune publique, avait eu recours souvent aux princes, et ses recommandations avaient toujours été accueillies avec bienveillance par le prince de Joinville : l'officier de marine avait reçu les leçons scientifiques de M. Arago, et jamais ce service ne fut oublié. Il était d'ailleurs dans le caractère des princes de ne point être la cause, même accidentelle, d'un désordre ; loin donc de se résoudre à la moindre résistance, ils remirent le commandement de l'Algérie à l'officier général indiqué par les dépêches de M. Arago, en lui adressant une réponse pleine de patriotisme et de noblesse des pauvres exilés de la patrie. Ainsi avait agi M. de Bourmont après la conquête d'Alger, lorsque la couronne fut brisée au front de Charles X. Il y a dans la hiérarchie militaire un sentiment d'obéissance auquel les princes doivent le premier exemple. C'est par l'honneur de l'armée que la patrie devait être sauvée.

Dans cette haute lutte des opinions et des partis, on se demande fort naturellement ce qu'étaient devenues les garanties constitutionnelles qui devaient, au dire des publicistes, protéger l'ordre social tout entier. Je crois que rien ne protége l'ordre social que ce qui est dans les mœurs et les habitudes de la société nettement et franchement, et le système représentatif, tel que les diverses chartes l'avaient compris et organisé, n'était pas dans les coutumes de la France. Voyez aussi quel appui il prête à la royauté : que devint la chambre des pairs devant l'insurrection ? Est-ce qu'il lui prit la pensée d'une résistance, d'un acte, d'une force politique ? En dehors de l'idée républicaine ou d'une monarchie pure, il n'y a rien ; tout système mitoyen est essentiellement transitoire : quel appui pouvait prêter la chambre des pairs réunie pendant quelques heures et se séparant sur un simple ordre du gouvernement provisoire venu de l'hôtel de ville ? Si la pairie avait été une force réelle dans le pays, n'aurait-elle pas essayé de se réunir soit à Versailles, soit à Chartres, soit à Blois, pour proclamer son système ? D'autant plus que ce qui allait triompher était bien menaçant pour elle ! Sous le dernier règne, n'était-ce pas la chambre des pairs qui, constituée en cour de justice, avait poursuivi, condamné le parti aujourd'hui triomphant ? Et la démocratie des sociétés secrètes ne chercherait-elle pas à se venger ? Comme elle n'avait aucune force, aucune tradition, la chambre des pairs disparut sans laisser trace ; il ne fut pas nécessaire d'invoquer l'ordre impératif du gouvernement provisoire ; le soir du 24 février, il n'y en eut plus trace. Ses membres les plus illustres, surpris, effrayés, quittèrent Paris enivré de sa victoire. Le Luxembourg vide devait bientôt recevoir les singuliers hôtes qui, exaltant le présent, insulteraient le passé ; ceux-ci se féliciteraient de voir la blouse de l'ouvrier assise sur les mêmes fauteuils où naguère siégeaient les représentants du privilége. C'était le mot du programme.

La chambre des députés avait joué sa dernière scène dans la triste séance du 24 février où l'insurrection l'avait envahie et dispersée ; elle avait fui non moins rapidement que la pairie, sans penser à une réunion provinciale : ce qui devait être la première pensée de tous. Ce fut une chose assez étrange de voir ainsi toute une assemblée, élue par les départements, ne pas chercher un point d'appui, un centre de protestation ; on n'eut d'autre souci que

de se cacher et de disparaître. Il y eut dans toutes ces âmes un véritable état de prostration morale et physique ; à leur figure pâle et fatiguée, on pouvait juger de la profonde sensation que ces événements avaient produite sur chaque député : à nul d'entre eux ne vint l'idée que, porteurs de pouvoirs légaux, ils avaient droit de se réunir sur un point de la France en protestant contre les violences de Paris. Faut-il dire la cause réelle de cette impuissance ? C'est que la chambre des députés ne représentait pas plus la démocratie que la chambre des pairs ne représentait l'aristocratie. Le système de la monarchie de 1830 était un composé de fictions et de mensonges constitutionnels dont j'ai parlé déjà ; il y avait un pays légal en dehors du pays réel, et ces institutions, qui vivent un temps, disparaissent ensuite dans un cataclysme ; tôt ou tard on devait arriver à un pouvoir unique et ferme, à une dictature, soutenue par de larges institutions.

Telle était la France ; tant que le pouvoir ne serait pas l'expression de ce besoin, il serait balayé à chaque tempête. Voyez ce que c'est d'être un pouvoir réel ! La magistrature resta debout même dans ce grand désordre ; et cependant que de vieux ressentiments elle suscitait ! Point de mire à l'esprit de parti, néanmoins elle résista parce qu'elle touchait aux principes éternels des sociétés. Dans la vie des peuples, tous les pouvoirs sont obligés de recourir à la justice, parce qu'elle est la force, la puissance éternelle de conservation ; si l'on pouvait se passer de pairie, de députés, à moins de tomber dans l'extrême barbarie il fallait garder une grande et haute magistrature, gardienne des maximes qui constituent la force des gouvernements, l'ordre public, la répression des partis et des opinions dévastatrices. Quelle que soit la forme des pouvoirs, république, monarchie, il faut bien qu'ils se préservent et se sauvent par la magistrature.

Le gouvernement provisoire n'étendit d'abord sa main remuante que sur les parquets, et j'ai déjà dit qu'à Paris il désigna pour procureur général M. Portalis, conseiller à la cour, esprit très-démocratiquement avancé ; et comme procureur de la nouvelle république un avocat du barreau, ami de M. Ledru-Rollin. Après l'installation de la cour et le discours officiel, M. Portalis demanda la parole pour une communication importante, réquisitoire libellé contre les ministres du roi Louis-Philippe. Les griefs de ce réquisitoire aujourd'hui doivent paraître au moins singuliers : on accusait les ministres d'avoir empêché les citoyens de se réunir dans les banquets, et d'avoir signé des ordres pour réprimer l'émeute par la force ; en conséquence M. Portalis demandait une instruction criminelle avec l'application des articles les plus sévères du Code pénal, ceux-là même qui portaient la peine de mort. Sur ce réquisitoire, la cour retint l'affaire, ordonna l'instruction, et le jour même des mandats d'amener furent envoyés du parquet au préfet de police, le citoyen Caussidière, contre MM. Guizot, Hébert, Duchâtel, Montebello, Cunin-Gridaine, etc. Allait-on avoir un procès solennel comme en 1830 contre M. de Polignac ? Le gouvernement provisoire n'avait-il pas trop d'embarras pour s'en créer de nouveaux ?

Lorsque la rapidité des événements emporta la monarchie, M. Guizot dut comprendre la vigueur des représailles du parti républicain ; l'histoire lui était si familière, et il avait étudié l'esprit des révolutions jusque dans ses éléments les plus secrets. La France lui parut désormais une terre brûlante pour l'homme d'État qui avait réalisé le système calme, régulier des principes et des intérêts. L'accusation déposée par M. Barrot tombait sans doute avec ce dernier système ; mais M. Portalis en avait déposé une autre plus grave, et fallait-il la braver ? Les ministres de Louis-Philippe se dérobèrent tous à la première et ardente émotion des partis ; ils s'enfuirent par les voies ouvertes : MM. Guizot, Montebello et Duchâtel en Angleterre ; MM. de Salvandy, Cunin-Gridaine et les autres collègues en Belgique. Je répète que le gouvernement se souciait peu d'un procès qui eût grandi ses embarras. Un moment de générosité et de dédain populaire, joint à l'étonnement, au désordre de toute chose, favorisa la fuite du ministère de Louis-Philippe. Il faut du reste en savoir gré au gouvernement provisoire.

La multitude et les artistes qui chantent ses victoires se vengèrent par la caricature et le pamphlet. On vit alors la grave physionomie de M. Guizot livrée comme celle du roi aux crayons railleurs ; lui, l'homme d'État le plus austère et le plus désintéressé, fut reproduit accablé sous des sacs d'argent ; des saltimbanques éhontés, sur les boulevards, jouèrent des scènes ignobles avec des simulacres de Louis-Philippe et de Guizot. Aux temps de révolution, ce qui est haut tombe dans la voie publique, et les choses basses montent dans les régions élevées : la caricature, sans doute, est une joyeuseté de nos pères, permise à toutes les époques ; mais ce qui était lâche et vil, c'était d'attaquer la vie privée de M. Guizot, l'homme qui gardait le mieux les mœurs de la vie de famille, avec une vieille mère de quatre-vingts ans et des filles adorées. Au reste, l'accusation était devenue un fait légal, par le réqui-

sitoire de M. Portalis; l'information reçut un commencement d'exécution, et les mandats d'amener furent lancés par le juge informateur. On lut alors sur les murs de Paris de petites affiches signées de M. Caussidière, délégué à la police, sorte de procès-verbal de contumace contre les ministres fugitifs. Tous les honnêtes gens éprouvaient un serrement de cœur indicible en voyant les poursuites exercées contre des hommes honorables traités en criminels par les formules de police. Quant à la poursuite en elle-même, était-elle à redouter? Il serait difficile de créer un corps de délit dans une instruction de cette nature : Quelle loi avait été violée? Le préfet de police, M. Delessert, avait pris un arrêté contre les attroupements, n'était-ce pas dans ses attributions? La république nouvelle, bientôt attaquée par les partis extrêmes, ne serait-elle pas forcée de recourir aux mêmes moyens? Seraient-ce les fonds secrets, la corruption qui seraient reprochés à M. Guizot et à son gouvernement? Hélas! n'était-ce pas la nécessité de tous les systèmes? et la république en serait-elle affranchie, quelque pure qu'on la supposât? Enfin, pouvait-on l'accuser de s'être défendu par les armes contre les attaques de la rébellion? La république ne serait-elle pas aussi forcée d'employer légitimement ces moyens? Les gouvernements, quels qu'ils soient, reposent sur certaines formes invariables et sur des nécessités qui se produisent toujours les mêmes. L'esprit de conservation est le premier besoin et le premier désir de tout pouvoir, de toute société.

Les autres hommes d'État qui s'étaient mêlés aux derniers jours de la monarchie se retiraient d'une façon presque absolue. Le pouvoir ministériel du comte Molé avait duré tout au plus le temps d'une visite au château des Tuileries. M. Molé, ni compromis, ni engagé dans aucune combinaison, pouvait donc librement chercher une douce retraite à Champlâtreux, tandis que son ami, le chancelier Pasquier, se retirait à sa terre de Coulange, et de là près d'une vieille amie à Tours. Ainsi s'effaçait une fois encore le parti politique si longtemps dirigé par M. de Talleyrand, et qui avait rendu de grands services à la patrie, en ménageant les transitions. Quand on passe tout d'un coup d'une idée à une autre, d'une forme à une autre forme, il y a toujours des catastrophes. Ce parti, en se retirant de la politique active, emportait-il avec lui ses principes, sa direction supérieure que désormais d'autres idées devaient remplacer? Question qui devait se décider après les premiers mois de l'effervescence républicaine. Ce ne serait pas le moins curieux des phénomènes que de voir le parti démocratique abaisser ses faisceaux devant les vieux principes de l'ancien gouvernement et les exagérer même dans leur application. Le parti politique devait se retirer des affaires après les événements de février, parce que le changement était radical, et qu'il n'y avait plus rien à espérer dans le cercle de ses idées. Peu après, on verrait tous ces tribuns à grandes phrases revenir aux principes d'ordre éternel : la république n'aurait pas une politique extérieure plus belliqueuse et plus turbulente que celle de la monarchie; à travers bien des bulletins fanfarons, on en viendrait à respecter les traités, à rechercher les appuis et les alliances. Dans la politique de répression intérieure, les démocrates se verraient forcés d'exagérer les fermes principes de leurs devanciers.

Le parti le plus profondément atteint par la révolution de février, c'était celui que dirigeaient MM. Thiers et Odilon Barrot, tout dévoué à la régence de madame la duchesse d'Orléans. L'avénement de la république, fait inattendu, inouï, avait jeté la gauche modérée dans un inévitable état de prostration. M. Thiers, dit-on, fut moralement affecté pendant plusieurs jours; lui, si intelligent et si vif, n'avait plus ni paroles ni pensées : on se l'explique, quand on pense que M. Thiers avait été l'un des plus fervents soutiens du système de Louis-Philippe, le vigoureux promoteur des lois de septembre, l'ennemi prononcé des sociétés secrètes : à la rue Transnonain, n'était-il pas à cheval pour faire exécuter les lois du pays? Ministre, il avait insisté pour le grand procès contre la conspiration antisociale de 1834. N'allait-il pas se réveiller un sentiment de vengeance chez ces sectionnaires qui avaient voué tant de haine à tout ce vieux régime? Il était donc permis à M. Thiers d'être accablé sous un pareil coup. Lorsque les temps d'appétits grossiers seraient apaisés, on rendrait nécessairement hommage à une intelligence si active, si féconde, qui, jusque-là, devait se tenir tout à fait à l'écart.

Si M. Odilon Barrot était moins compromis que M. Thiers dans la politique de Louis-Philippe (il avait voté contre les lois de septembre et secondé les desseins de l'extrême gauche), dans une circonstance immédiate et récente il s'était rendu plus odieux aux sectionnaires, parce qu'il avait été le partisan vif et loyal de la régence. En général, les partis vous attaquent d'autant plus qu'ils vous croient dangereux; à ce point de vue, M. Odilon Barrot était dénoncé, flétri par les républicains; il portait avec lui-même une idée réalisable et désirée

par la majorité de la bourgeoisie. En attendant que le débat eût lieu sur un terrain légal et rationnel, M. Barrot paraissait profondément affecté; il avait soulevé les masses avec la certitude (bientôt désabusée) de les apaiser; âme honnête, il voyait avec une tristesse profonde les excès commis et les maux qui pouvaient surgir encore.

Pour les éviter, M. Barrot se plaçait pour ainsi dire sous la protection de tout ce qui, sous la république, gardait un caractère tempérant et modéré; il conjurait, il suppliait les vainqueurs du 24 février de ne pas trop alarmer les esprits, de ne pas poursuivre ceux qui avaient cru à la dynastie; et *le National*, en souverain, daignait promettre d'être indulgent envers les anciens dynastiques. Cet état de choses pouvait-il durer? Et les républicains de la veille, si évidente minorité, pouvaient-ils s'emparer exclusivement de la direction publique de la société? Avaient-ils le droit de se montrer intolérants de manière à tout repousser? Sur ce terrain, la grande, la véritable question devait être posée. Lorsqu'un parti prétend au gouvernement d'une société, il a plusieurs conditions à remplir : la première de toutes, c'est d'être ou de devenir majorité: or, la majorité appelait-elle la démocratie le 23 février? Il y a trop d'aveux faits, pour qu'il reste le moindre doute : on avait peur de la république, n'est-il pas vrai? A tort ou à raison, c'était le sentiment général. Une minorité allait donc arriver aux affaires, ayant contre elle les intérêts, les opinions du pays.

Avait-elle au moins dans son sein des capacités hors ligne, de ces hommes qui commandent la situation par la grandeur de leurs vues et la puissance de leurs idées? Ici le démenti le plus formel allait être donné à toute cette école qui avait patroné les idées républicaines depuis dix-huit ans. La première révolution avait offert des hommes extraordinaires, esprits à excès, mais incontestablement supérieurs. Cette fois, qu'allait-il arriver avec les nouveaux chefs du gouvernement? Pendant dix-huit ans, tout un parti avait exalté ses idées politiques, économistes, ses vertus, sa probité, son intégrité. Ces hommes si grands que la terre était indigne de les porter, on allait les voir à l'œuvre, librement, sans contrainte, sans obstacle; on allait juger quels seraient leurs respects pour les principes qui fondent l'ordre social, la liberté, la propriété, l'inviolabilité de la magistrature, l'ordre; on allait voir surtout la dignité de ce pouvoir en face de la situation politique extérieure.

Or, de cet examen devait résulter la conclusion suivante : Que si un ministère anglais, sous un gouvernement monarchique, s'était permis toute la dictature du gouvernement provisoire, il n'aurait pas seulement été mis en accusation; on l'aurait jeté à la maison des fous, à Bethlem. Et pourtant, la majorité de ces hommes était sans mauvaises intentions et luttait avec bonne foi contre la gravité et la fatalité de la situation. Qui peut répondre de sa liberté d'esprit dans un mouvement révolutionnaire?

CHAPITRE XI.

Les provinces. — Les commissaires. — Actes des divers ministres.

Jamais Paris n'avait usé de sa centralisation absolue, avec un dédain plus complet des opinions de la province, que dans la révolution du mois de février : qui pouvait s'attendre à cette rapidité des événements, à ce caprice de la fortune? On s'était couché monarchique à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, et l'on se réveillait démocrate, sans cause, sans motif, sans préparation, par la simple vertu d'un coup de télégraphe. A Paris, l'éducation plus avancée faisait accepter la république, avec crainte sans doute, mais sans répugnance absolue, surtout si elle présentait des conditions d'ordre et de paix publique. Paris, la ville des imaginations hardies, capricieuses, jouait une grande aventure dont elle tenait les dés. Dans les départements, si les mêmes illusions s'étaient reproduites dans quelques grandes cités de manufactures soumises aux enseignements du journalisme et où la classe ouvrière avait des habitudes de désordre et d'agitation, le peuple des villes et des campagnes ne voyait dans la république que les tristes souvenirs des assignats, de la banqueroute et des annales plus sanglantes. Jamais donc il n'eût souhaité et bien moins encore appelé le système de gouvernement qu'on lui envoyait par le télégraphe.

Néanmoins les départements, surpris, terrifiés, baissèrent la tête, et nulle résistance considérable ne se manifesta. On dut cette obéissance absolue, non-seulement à l'influence absorbante de Paris, mais encore à la précaution prise par le gouvernement provisoire d'annoncer la convocation prochaine de l'assemblée nationale, appelée à prononcer définitivement sur les formes et l'organisation politique

de la société. La part des espérances ainsi faite, chaque parti pouvait rêver la réalisation prochaine de ses désirs; les légitimistes surtout, heureux de voir tomber la dynastie d'Orléans, recommandèrent envers le gouvernement établi, sinon l'amour, au moins l'obéissance, et c'est dans ce sens que M. Berryer écrivit. Libre désormais dans ses mouvements, c'était l'occasion, pour la démocratie, de déployer la splendeur de ses doctrines et la puissance morale de ses hommes. Un autre temps avait été horrible, mais il était sorti des flancs robustes de la génération du XVIII^e^ siècle une succession d'hommes forts, énergiques, immenses : en serait-il de même aujourd'hui, après dix-huit ans de luttes et d'épuisement? Peut-être, si la république de 1848 s'était adressée aux véritables ouvriers, à la force populaire de la révolution, il serait sorti de ces vastes entrailles quelque chose d'abrupt, d'étrange sans doute, mais de fort et de supérieur; la démocratie aurait eu sa vive et puissante personnalité. Au lieu de suivre cette direction jeune et neuve, la république de 1848 voulut vivre de souvenirs et de plagiats; ses idées furent empruntées à l'époque de 1793, et ses hommes aux sociétés secrètes de 1834, à la camaraderie de la victoire, aux émigrés de la société pendant vingt ans. Or, les idées de 1793 révoltaient les esprits, et les hommes des procès de 1834 étaient bien vieux, bien ordinaires, bien usés! avocats souvent sans cause à Paris, ou dans la province, journalistes de second ordre, prolétaires usés dans les complots, quelle garantie offraient-ils à la société que le hasard les appelait à gouverner, dans les départements surtout, où les habitudes morales et les existences de chacun sont si parfaitement connues et discutées?

Le gouvernement provisoire ne pouvait se dissimuler que, par rapport aux provinces, la république était une idée étrange et nouvelle qui allait effrayer les imaginations et bouleverser les existences. Les premières impressions arrivées par le télégraphe au ministère de l'intérieur n'étaient pas favorables au paisible établissement de la démocratie. Ceux qui la prenaient au sérieux en avaient peur; ceux qui la prenaient comme une raillerie n'avaient aucune foi dans sa durée. Dans cette situation des âmes, il fut bien entendu, dès l'organisation du ministère de l'intérieur, qu'on ne pouvait se fier à l'action des anciens préfets pour donner une impulsion à l'esprit public dans le sens républicain; à cet effet on enverrait partout des commissaires extraordinaires avec des pouvoirs pour établir le nouveau gouvernement et faire proclamer la république. Je rappelle que le ministère de l'intérieur était alors aux mains de trois hommes affiliés aux sociétés secrètes, fermes démocrates de la veille : M. Ledru-Rollin, ministre à portefeuille; M. Flocon, sous-secrétaire d'État; enfin, M. Jules Favre, secrétaire général. C'est dans ce triumvirat que devait se discuter le choix des commissaires destinés aux départements, chargés de remplacer les préfets dans l'impulsion administrative.

Il ne faut pas adresser tous les reproches au ministre et à ses amis : l'embarras pour eux était de trouver des hommes fermes et sûrs capables de remplir ce mandat. Peut-on se séparer des idées de sa vie, de ses habitudes, de ses relations? Et quels étaient les camarades de MM. Ledru-Rollin, Flocon, Jules Favre? Des sectionnaires, condamnés politiques sortis de prison; des journalistes avec plus ou moins d'esprit, dans les départements, existences aventureuses qu'on allait mettre en rapport avec la partie riche, civilisée des populations. Il devait se trouver que précisément beaucoup de ces commissaires, caractères de hasard, avec des antécédents délicats, celui-ci viveur de profession, celui-là trop connu dans une ville de commerce, exciteraient ou effrayeraient les populations, à tort peut-être, car dans tous les partis il y a des âmes honnêtes. Mais les gens qui courent les aventures de partis ou d'opinions au profit de la démocratie ne sont pas généralement considérables!

Ce furent pourtant ces messieurs ou ces citoyens que M. Ledru-Rollin chargea de faire aimer et respecter la république nouvelle. Quand le comité de salut public envoyait des commissaires, il avait soin de les accompagner d'une force démocratique; issus d'un grand pouvoir, ils imposaient une profonde terreur à la société résignée : pouvait-on singer cette époque étrange et si grandiose? Excepté dans quelques villes de manufactures où les commissaires devaient invoquer le bras et l'appui des ouvriers, ils n'avaient aucune puissance pour eux : la garde nationale ne les acceptait pas; la troupe de ligne, profondément humiliée, obéissait avec répugnance. Quelles forces d'ailleurs seconderaient l'action publique des commissaires des départements, commissaires qui devaient annoncer la bonne nouvelle avec des traitements de vingt à quarante francs par jour? Quand les délégués du gouvernement nouveau arrivèrent dans les départements, les esprits honnêtes, considérables, se regardèrent les uns les autres pour savoir quel serait le dessein ou le dernier mot de ces proconsuls à si petite taille; eux-mêmes durent s'apercevoir que, sauf dans quelques groupes de démocratie, ils n'étaient ni acceptés ni obéis; et, ce

qui était plus grave, ils virent que la France ne ferait jamais qu'un mariage de crainte et de raison avec l'idée qui avait triomphé le 24 février. D'autres en auraient conclu qu'il fallait rassurer le pays sur ses terreurs et rendre la confiance à tous par une grande modération de principes. Les commissaires n'agirent pas avec cette prudence : ils voulurent forcer le pays à saluer leur grandeur et à admirer l'idée qu'ils représentaient, en exagérant même la pensée de leur mandat. On vit chez eux se produire les vieux souvenirs des sociétés de 1834, présents à tous les esprits. Les sectionnaires n'avaient rien omis dans leur organisation, ni les Brutus, ni les Babœuf, Robespierre, Marat; chaque section avait un saint révolutionnaire qu'elle invoquait. Des villes importantes, telles que Bordeaux, Lille, Amiens, pouvaient-elles subir cette suprême puissance de quelques imaginations malades qui venaient imposer leurs choix, leurs opinions en style des agents du comité de salut public?

L'accueil fait aux commissaires fut donc unanimement mauvais, et les rapports qu'ils firent au ministre de l'intérieur ne devaient pas le rassurer sur l'établissement paisible de la démocratie. C'est alors que M. Ledru-Rollin et M. Jules Favre de concert avec lui rédigèrent une circulaire ministérielle pour définir et régler les pouvoirs des commissaires. Cette circulaire fut un acte de folie ou de dépit, en dehors tout à fait de l'esprit du temps : on déclarait que le pouvoir des commissaires de la république, émanant des principes révolutionnaires, devait être illimité; le salut public et le triomphe de la république devaient être les seules lois imposées à cette dictature. Qu'on se représente donc la joie orgueilleuse de ces agents révolutionnaires dans les provinces, tout d'un coup transformés en proconsuls! Il y eut des scènes à la fois ridicules et odieuses; les uns se firent décerner des couronnes de chêne; les autres levèrent arbitrairement des impôts et frappèrent de destitution les magistrats sans tenir compte des droits acquis et des vieux services.

Les premiers rapports des commissaires ne dissimulèrent pas la situation véritablement hostile de la plupart des départements, et l'opposition que la république violente allait rencontrer. Ils n'avaient pas en eux-mêmes la force suffisante pour la vaincre, malgré les pouvoirs extraordinaires dont ils étaient investis; selon eux, il fallait changer l'esprit public si l'on voulait arriver à l'acceptation de la forme républicaine, et agir violemment sur la bourgeoisie. Presque partout repoussés par la classe intelligente et moyenne, les commissaires s'adressèrent aux passions des multitudes; sous prétexte de faire de la démocratie, ils s'alliaient aux prolétaires des provinces contre les classes élevées, quelques-uns avec mesure, d'autres avec des expressions de communistes et d'ennemis de l'ordre social. Il résulta de ceci une situation assez curieuse pour les commissaires; dans certaines localités, exposées plus spécialement aux opinions démocratiques, ils avaient tout pouvoir, et les classes élégantes et moyennes subissaient le joug; ce qui arriva pour Lyon, Limoges, Saint-Étienne, etc. Rien de comparable à la dictature de M. Arago à Lyon, et à la souveraineté de M. Joly à Toulouse, couronné d'or et de chêne. Dans d'autres localités où l'esprit public était plus fier et moins endurant, les commissaires n'eurent d'autre parti à prendre que de se soumettre à l'opinion; s'ils faisaient mine de résistance, on les chassait à coups de fourche, comme cela se fit à Amiens, Lille, Valence, etc. Le rôle des commissaires n'avait pas de milieu possible entre l'odieux et le ridicule. Ces deux faces furent acceptées par quelques-uns de ces proconsuls. Il ne faut pas leur en faire reproche; car ils croyaient loyalement au principe qu'on les chargeait d'organiser.

Afin de corriger ce mauvais esprit des départements, il surgit une idée assez bizarre à M. Ledru-Rollin et à M. Jules Favre, son acolyte littéraire; ce fut de faire rédiger un bulletin demi-officiel, destiné à l'éducation et à l'enseignement des campagnes, pour faire aimer, adorer la république en la présentant dans toutes ses perfections. Ce bulletin contenait deux parties : d'abord un article politique tout plein de phrases retentissantes sur les grandeurs et les bienfaits du gouvernement démocratique, puis d'autres phrases plus déclamatoires contre la monarchie tombée qui abrutissait les intelligences et desséchait les cœurs; après cela, des contes à foison sur la politique étrangère, la république, proclamée à Londres, à Berlin, à Vienne, accompagnés de patriotiques pastorales empruntées au *Moniteur* de 1793. Ces bulletins de la république, placés sous la direction de M. Jules Favre, étaient spécialement rédigés par une femme au style brillant et monotone, qui écrivait sous le pseudonyme de George Sand; sa verve de jeunesse passée, elle jetait son ardeur dans la politique. Il était curieux de voir la république obligée d'emprunter la plume d'un romancier fatigué d'émotions, dont les œuvres de désespoir avaient flétri tant de jeunes âmes et desséché les sources immenses de la foi. Ces bulletins de la république devaient être envoyés à toutes

les communes et affichés partout. Les commissaires des départements devaient en faire leur Évangile contre la propriété, la fortune et les inégalités sociales. N'était-ce pas la joie de ces délégués que de déclamer contre les propriétaires, les riches, les capitalistes, sangsues du pauvre? Il ne devait plus y avoir ni fonds publics, ni crédit, ni banque; le nouveau gouvernement était destiné à réaliser le communisme égalitaire, tôt ou tard, avec plus ou moins d'habileté.

Qu'on s'imagine combien ces doctrines devaient rassurer les départements, aussi bien le cultivateur de son champ que le propriétaire de son manoir; le paysan tenait autant à sa terre que le châtelain de quelques mille arpents. L'opposition partout s'éleva violente contre ces prédications anarchiques de la loi agraire. Ces tristes proconsuls de février 1848 devaient tôt ou tard amener comme conséquence la réaction des provinces contre l'extrême centralisation de Paris : se laisserait-on toujours gouverner par trente ou quarante mille turbulents qui, à l'aide des barricades, vous imposeraient le fait d'un gouvernement nouveau? Un jour ou l'autre il y aurait résolution ferme et nette de secouer ce joug ou de le resserrer enfin dans les conditions légales et rationnelles. La province voulait se sentir, se gouverner elle-même; cette œuvre fédérative serait le complément des journées de février qui avaient trop ouvertement dédaigné l'opinion de la province.

L'affaire importante confiée surtout au patriotisme vigilant des commissaires, c'étaient les élections; et leurs premiers rapports annoncèrent que, laissées à leur liberté spontanée, elles seraient loin d'être favorables au mouvement démocratique : la nouvelle assemblée aurait des opinions très en arrière de celles que le gouvernement voulait faire triompher; on crut même douteuse la ratification absolue du 24 février. C'était là un fait grave, très-inquiétant pour le parti que dirigeaient MM. Ledru-Rollin, Flocon, Jules Favre : que faire pour empêcher un mouvement considérable et si unanime? La fermeté et la menace avaient jusqu'ici triomphé des obstacles; *la Réforme* et *le National* prirent les allures de la petite terreur; ils dirent haut que « la république étant un fait acquis, les provinces devaient l'accepter, et que si les élections donnaient des résultats défavorables à cette combinaison, le peuple ne les accepterait pas. » Or, quand on parlait du peuple, on devait entendre cette émeute qui parcourait les rues et imposait sa loi à l'hôtel de ville. Il faut relire aujourd'hui les feuilles dévouées à la politique de M. Ledru-Rollin pour se faire une juste idée de cette insolente polémique contre le principe de la souveraineté du peuple qu'on avait eu la prétention d'inaugurer.

C'est un curieux spectacle que celui que présentaient les salons et les bureaux du ministre de l'intérieur; la faute en était sans doute à une civilisation ramollie. Mais M. Ledru-Rollin, avec des qualités distinguées, n'avait pas un de ces esprits austères qui sont indispensables à la fondation de toute démocratie; homme de bonne compagnie, il gardait un certain laisser-aller d'aristocratie, un besoin de luxe et de libérale prodigalité. M. Ledru-Rollin, entouré, pressé comme il l'était par les besoins de son parti, lui livra les fonds secrets avec cette joie d'une disposition libre, facile, qui ne rend d'autre compte qu'à son patriotisme. L'ivresse monte au cerveau des hommes lorsque, longtemps privés du pouvoir, ils le voient brillant et facile dans leurs mains. Il y eut donc larges distributions de secours fraternels, nombreuses libations en l'honneur de la république. M. Ledru-Rollin ne changea pas les douces habitudes de sa vie; il aurait fallu avoir un cœur de bronze et lacédémonien pour résister aux séductions du luxe, de la table, aux fascinations du théâtre, et des splendides équipages de la liste civile!

Hélas! la société était trop corrompue pour la fraternité austère d'une grande république. Après les premiers jours de mélodrame où l'on paraissait les pistolets à la ceinture et le chapeau conventionnel sur le front, on s'était parfaitement accoutumé à la vie douce et ministérielle; on avait accepté les beaux salons, les soyeux tapis; les réceptions étaient riches et nombreuses, on s'épanouissait dans les hommages. La vie démocratique était dans les phrases, et peu dans les actions. M. Ledru-Rollin, ses amis, ses collègues, même M. Flocon, étaient inabordables pour les pauvres administrés; les affaires se faisaient mal. De tous les éléments du pouvoir, on n'en cultivait qu'un seul avec délices, la phrase; là on flattait le peuple, on lui jetait des éloges faux et ridicules. En même temps que les déclamations attaquaient les intérêts respectables, on accusait l'ancien système d'avoir négligé les sources de la fortune publique, l'agriculture, le commerce; et quel moment choisissait-on pour cela? Celui précisément où l'industrie se tarissait desséchée, où tous les éléments de prospérité publique disparaissaient de la société effrayée de tant d'imprudences et de menaces!

Ce charlatanisme s'étendait à tous les départe

ments ministériels, et au plus sérieux de tous, au trésor. M. Goudchaux, esprit régulier, n'était pas un financier de premier ordre, et son éducation politique l'avait gâté : rédacteur et banquier du *National*, il avait emprunté à cette école le ton déclamatoire et faux. Le 24 février, M. Goudchaux, on l'a vu, avait accepté la direction des finances qu'il trouva dans un état parfait, comme tout ce qui existait alors; le semestre de la rente cinq pour cent était déposé à la banque, les caisses remplies pour trois mois de service, sans le crédit des receveurs généraux; l'emprunt contracté avec M. de Rothschild était destiné à éteindre l'excédant de la dette flottante en bons du trésor que le public aimait comme placement. Ensuite le crédit du gouvernement était tel qu'il aurait pu emprunter cent millions à trois ou quatre pour cent; la bourse des capitalistes lui était ouverte.

M. Goudchaux, en esprit pratique et positif, s'était mis en rapport avec la haute banque, et celle-ci, sans dissimuler la gravité des événements, avait cherché à conjurer l'orage : pendant dix jours, la bourse était restée fermée; on espérait l'ouvrir à un taux rassurant; et pour raffermir la confiance, M. Goudchaux déclara que le semestre échu seulement le 22 mars serait payé dès le 6. Cette mesure, empreinte d'un peu de charlatanisme, expédient de mauvais débiteur, fut blâmée par quelques banquiers qui auraient préféré le payement régulier de la dette flottante à cet avancement du semestre qui n'empêcherait pas la rapide chute des fonds publics: à la première bourse, il y eut quatorze francs de baisse sur le dernier cours du 23 février, et les rentes abondaient au marché; à la seconde bourse, dix francs. Nulle limite à la panique; on se porte à tous les banquiers, au trésor; l'argent se raréfie, les payements sont suspendus. M. Goudchaux qui, par la nature de ses relations, appartenait à la banque, s'effraya de la portée financière si triste et si fatale de l'événement du 24 février; le pouvoir était entouré d'agents qui appelaient par leurs doctrines fatales le bouleversement de la fortune publique; on parlait de papier-monnaie, de banques sociales, de taxes contre l'infâme capital. Toutes ces folies passèrent par les têtes; au sein du gouvernement provisoire, elles avaient des partisans.

M. Goudchaux envoya sa démission, motivée sur les difficultés d'une situation financière compromise; et le portefeuille des finances fut donné à M. Garnier-Pagès, quelque temps maire de Paris, esprit plus dangereux qu'insuffisant, parce qu'il avait des théories absolues. Dans sa conviction, en matière de crédit, il fallait tout opérer par l'État, et à l'aide de ses forces infinies, un pays pouvait se passer de tout intermédiaire; de là ses répugnances pour les banquiers et les hommes de capitaux; ses doctrines d'économie politique, M. Garnier-Pagès les avait développées dans une médiocre encyclopédie, publiée par le libraire M. Pagnerre, et maintenant il voulait les appliquer comme ministre d'État. Avec cette grande confiance de caractère, M. Garnier-Pagès semblait ne douter de rien; lui, naguère simple courtier de commerce, remuait des milliards avec la plus grande facilité; tout le passé d'expérience n'était qu'une déception, lui seul avait la science du crédit avec ses banques, ses emprunts patriotiques : toutes choses neuves, miraculeuses, qui allaient raviver l'industrie.

A son arrivée aux affaires, M. Garnier-Pagès publia le prospectus de son système financier; j'appelle son bilan de la situation un prospectus, parce que je ne sache pas d'œuvre à paroles plus retentissantes et qui mérite moins d'attention; il accuse le dernier gouvernement d'avoir laissé le trésor avec des embarras immenses; tandis que dans la vérité jamais crédit n'avait été plus ferme que sous la monarchie. M. Pagès exagère les chiffres du budget, les exigences de la dette flottante, pour conclure d'une façon puérile que la république avait sauvé l'État de la banqueroute. Ce qu'il y avait de curieux dans ce rapport ébouriffant, c'est que M. Garnier-Pagès promettait de tenir tous les engagements sans en manquer un seul : les bons du trésor, les caisses d'épargne! Que demandait-il pour tout cela? Que les contribuables se missent en mesure de faire quelques avances au trésor par un payement anticipé de contributions; enfin, comme voies et moyens, il proposait la vente des domaines et de l'argenterie de la couronne, un emprunt patriotique au pair de cent francs, et la vente de forêts pour cent millions. Avec ces ressources, M. Garnier-Pagès se faisait fort de répondre à toutes les exigences de la situation. Immense illusion en vérité! Quelle misère que la vente d'un mobilier, quelque riche qu'il puisse être! Comment supposer aussi que les capitalistes prendraient au taux de cent francs la rente qu'ils pouvaient avoir à la bourse à soixante et dix francs; et quand la propriété était si profondément ébranlée, quelle ressource d'argent pouvait-on se procurer avec la vente des forêts?

De quoi s'agissait-il dans la crise actuelle? De se procurer les moyens d'activer la circulation du numéraire et de ramener la confiance; l'argent n'avait pas émigré, la vente des forêts ne ferait pas

sortir un sou des profondeurs où le numéraire s'était caché. Ce qui était aisé dans des temps calmes devenait une impossibilité pour les jours difficiles. M. Garnier-Pagès, esprit très-convaincu de la grandeur de ses idées, fut très-étonné de voir que ses moyens ne produisaient aucun des résultats attendus, que la souscription de l'emprunt n'allait pas au delà de quelques centaines de mille francs; le séquestre mis sur les biens de Louis-Philippe n'était qu'un acte de violence, et rien de plus. La mesure pour la vente des diamants de la couronne était juste une affaire de commissaire-priseur, de courtier de commerce, et sérieusement presque un acte de désespoir, un aveu de détresse. La bourse continua de baisser; les bons du trésor ne se renouvelaient plus; la banque vit ses billets présentés par masse au remboursement. Dans un seul jour elle en échangea plus de dix millions contre le numéraire; l'or fut coté cent francs le mille, et les étrangers épouvantés s'enfuirent de Paris.

Il y avait une si grande naiveté dans le ministre, qu'il fut d'abord tout surpris du bien petit résultat que ses mesures avaient obtenu : le trésor se vidait par les remboursements, la banque voyait son numéraire s'épuiser par charretées. Que faire dans cette crise immense ? M. Garnier-Pagès, après avoir tant dénoncé la banqueroute de la monarchie, ne trouva d'autre moyen que de mettre le trésor et la banque en suspension de payement ! En quoi consistaient les moyens que le gouvernement provisoire ordonnait le 17 mars par une série de décrets célèbres ? Le premier attaquait spécialement l'économie du pauvre, la caisse d'épargne, en suspendant les remboursements réclamés par les déposants. Ainsi, un gouvernement fait par le peuple et pour le peuple dirigeait son premier acte contre le pauvre, l'ouvrier, et les familles laborieuses qui avaient confié leurs ressources à l'État; et dans quel moment, juste ciel ! lorsque le travailleur sans ouvrage avait besoin de toutes ses ressources pour ne point mourir de faim ! Après avoir ainsi atteint l'ouvrier, M. Garnier-Pagès, avec un ton très-aigre et très-démocratique, s'attaquait aux capitalistes, aux porteurs de bons sur le trésor, en déclarant que, pour les punir de leur défiance envers la république, il en suspendait les payements.

Par ces deux moyens très-expéditifs on se débarrassait de l'acquittement immédiat de la dette flottante; les porteurs étaient libres de convertir au pair, c'est-à-dire en perdant trente-trois pour cent. Le ministre complétait ses mesures par un arrangement avec la banque de France devenue un instrument de crédit dans ses mains. Depuis le 23 février, en effet, la foule était énorme au comptoir de la banque pour échanger ses billets au porteur contre le numéraire, à ce point que la réserve était descendue de cent soixante et dix millions à cinquante-trois. Encore huit jours de cette crise, cette réserve se trouvait épuisée, et la banque se mettait en liquidation; on dut dès lors se concerter, et les résolutions suivantes furent prises : 1° Dispense pour la banque d'échanger ses billets qui auront cours désormais comme monnaie; 2° abaissement des coupures jusqu'à cent francs; publicité de la situation chaque huit jours; 3° prêt de cinquante millions de la banque à l'État, avec fusion de toutes les banques provinciales émettant une même nature de billets : mesures qui se rattachaient au crédit si profondément ébranlé.

Mais la plus grave de ces mesures, qui supposait la dictature la plus absolue, ce fut le décret qui imposait, sans même attendre l'assemblée nationale, quarante-cinq centimes sur toutes les contributions directes. Comment serait reçu cet impôt dans les campagnes ? Les membres d'un gouvernement sans mission légale pouvaient-ils, de leur propre autorité, lever quarante-cinq centimes additionnels sur les contribuables, en vertu d'un pouvoir sans contrôle que n'avaient pas les rois sous l'ancienne monarchie ? Les paysans payeraient-ils sans murmurer ? se soumettraient-ils sans condition ?

Ces actes en eux-mêmes devaient avoir une certaine efficacité, car l'impôt est la source de crédit la plus puissante; si l'on rendait impossible toute négociation d'emprunt, tout appel à la dette flottante, on préparait les services d'avenir qui tous devaient se faire au comptant. En vertu de ses idées d'économie politique, M. Garnier-Pagès fonda son comptoir d'escompte, association de prêteurs et d'emprunteurs, qui porta l'intérêt jusqu'à dix pour cent. Puis un grand dock de marchandises et de billets en circulation sur dépôt, prêts sur gages, monts-de-piété commerciaux, tous moyens de circulation factice qui ne donnent pas confiance. L'argent a toujours les yeux fixés sur la politique pour se donner ou se refuser. Ce qu'il y avait de plus remarquable dans le caractère de M. Garnier-Pagès, c'était la hardiesse étrange de ses projets au milieu de ses désappointements, et ses paroles de richesses dans la misère. C'est ainsi que, n'ayant pas un lendemain pour le trésor, il songeait au rachat des chemins de fer par l'État, au pair, avec une création de rentes jetées tout à coup sur la place de Paris qui les vendait à cinquante-deux francs. Il y avait au reste une

bonne foi naïve chez M. Garnier-Pagès dans une capacité imprudente et tout absorbée en elle-même.

Au ministère de la justice, M. Crémieux s'était installé avec les conditions de la même dictature. Ce n'était pas un esprit exclusif ni un nom sans quelque distinction; mais, soit que sa position fût fausse, soit qu'il aspirât à cette popularité qui enivre toutes les têtes, M. Crémieux se jeta à pleine voie dans la route indiquée par la petite camarilla révolutionnaire. S'il est une belle institution en France, c'est celle de la magistrature, qui a résisté au temps et aux orages de la politique. Tous les partis ardents victorieux s'en prennent aux magistrats, parce que leur gravité empêche les excès qu'imposent les circonstances; l'inamovibilité gêne les passions, car l'indépendance, la dignité des individus est un obstacle à la violence. Dans les premiers jours de son ministère, M. Crémieux respecta encore quelques principes; ses changements ne portèrent que sur les parquets, ce qui s'explique et se justifie par le triomphe d'un nouveau système. Tout gouvernement a besoin d'un parquet dévoué, son organe dans les poursuites politiques. M. Crémieux fit quant à lui des choix d'opinions : cela devait être; tout gouvernement a le droit de nommer ses organes : M. Crémieux se donna la satisfaction de destituer les parquets de la monarchie, qui sentaient eux-mêmes la nécessité d'une démission. La France perdait ainsi plus d'un magistrat distingué et honoré.

Si jusqu'ici le ministre de la justice était resté dans son droit, bien qu'aucun gouvernement n'en eût usé avec autant de sévérité (nulle époque ne pouvait être comparée, si ce n'est 1815, temps d'ardentes réactions), par la pente naturelle des choses, M. Crémieux sortit bientôt des strictes règles de la légalité en portant une main impie sur la magistrature inamovible. Cette mesure, il ne la prit pas soudainement, mais par faiblesse, à la suite de rapports venus de commissaires envoyés en province par M. Ledru-Rollin. Maints de ces proconsuls, naguère avocats fort inférieurs, sous prétexte de la loi générale de salut public, avaient frappé d'irréprochables magistrats. La répulsion qu'avaient généralement trouvée ces violences était parvenue comme un grand retentissement au ministère de la justice, et alors fut posée la question de savoir si ces suspensions seraient maintenues ou révoquées. La circulaire de M. Ledru-Rollin semblait ne laisser aucun doute sur ce point : les proconsuls avaient ou devaient avoir la dictature suprême; dès lors respecteraient-ils les principes lorsqu'un magistrat gênait l'allure du pouvoir? Les destitutions ne furent pas d'abord approuvées par le gouvernement provisoire, qui se borna à une simple suspension. Bientôt les clubs demandèrent davantage : « Ces magistrats n'étaient ils pas ceux-là mêmes qui avaient condamné les patriotes? » On put voir l'extrême faiblesse du gouvernement provisoire, lorsqu'il déclara avec solennité que, dans un système républicain, il ne pouvait y avoir aucune fonction inamovible. Il avait ainsi résolu sans nécessité un des points constitutionnels les plus graves; la magistrature, sainte institution, était profondément atteinte dans son inaltérable caractère!

La violente et déclamatoire dictature du gouvernement provisoire ne s'arrêta point là; elle atteignit les chefs de la force publique, les officiers distingués de l'armée. J'ai dit que le ministère de la guerre avait été confié au général Subervie, vieillard d'une petite étendue d'esprit, mais caractère impartial et réfléchi, incapable de ces actes de réaction que commandaient les vainqueurs. *Le National,* alors le véritable gouvernement, lui avait donné pour sous-secrétaire d'État le lieutenant-colonel Charras, officier de distinction, mais très-passionné contre tout ce qui tenait un rang supérieur dans l'ancienne armée; il insista pour la mise en retraite des vieilles illustrations de l'empire et de la restauration; comme si toutes les sommités de cette brave armée étaient devenues tout à fait incapables sous le soleil républicain! Le général Subervie, vieux soldat lui-même, hésita devant une telle mesure, et cette modération lui mérita les attaques du *National* vives et mordantes; sa démission fut acceptée; M. Charras, sous-secrétaire d'État au département de la guerre, put réaliser ses idées sous le patronage de M. Arago, simple titulaire à ce département. On vit un ministre de la guerre porter la main sur le glorieux état-major de deux époques et descendre à ce point de condescendance vis-à-vis les clubs, de ne point oser la présence d'un ou deux régiments à Paris; les révolutionnaires le voulaient ainsi, et le colonel Charras s'empressa d'obéir. Au reste, M. Arago ne gardait qu'un intérim : des dépêches pressantes avaient été envoyées au général Cavaignac, gouverneur de l'Afrique, pour lui offrir le ministère de la guerre où M. Arago se sentait si mal à l'aise. Ce fut l'honneur du général Cavaignac d'avoir alors refusé le département de la guerre, à moins que l'armée ne rentrât avec tous ses honneurs et sa force dans Paris. Ce gouvernement provisoire se trouvait alors si faible, si particulièrement sous la pression des clubs et des ateliers nationaux, qu'il ne put accepter cette con-

dition! Et qu'avait donc fait l'armée pour qu'on la mît en suspicion permanente? A côté des faiblesses de ce pouvoir, il y avait des intentions mauvaises; on ne voulait pas être gêné dans ses instincts révolutionnaires, et l'armée avait trop d'ordre, trop de hiérarchie pour certains esprits!

A M. Arago un double ministère, la marine et la guerre; et cette ubiquité s'expliquait très-bien en étudiant plus encore le caractère que la capacité universelle de M. Arago. Les partis ont un admirable instinct pour deviner les renommées qui peuvent les servir dans leurs projets et qui, faibles de caractère, sont des prête-noms politiques bien choisis pour justifier leurs desseins. M. Arago abandonnait beaucoup à l'esprit populaire sans s'inquiéter des résultats; s'il n'aimait pas le désordre, avait-il la force et la volonté de le réprimer? A la marine pourtant la science de M. Arago avait une valeur retentissante, et son nom conservait une grande autorité. Le ministre voulut marquer son passage par une sollicitude attentive envers les marins de la nouvelle république, en augmentant la nourriture journalière des matelots, comme pour dire que la monarchie n'avait pas pris assez de soin de leur bien-être. Ne fallait-il pas éteindre le souvenir de la bienveillante protection du prince de Joinville? A ce département de la marine *le National* imposa un de ses rédacteurs comme il l'avait fait à la guerre et aux relations extérieures : M. Schœlcher, esprit austère et républicain; toute sa vie, il l'avait passée à l'étude de la question de l'esclavage; un de ses premiers actes fut un décret d'abolition. Quel en serait le résultat de désordre? Qui payerait l'immense indemnité nécessitée par cette mesure? Ces questions méritaient à peine d'être examinées par ces grands philosophes. Elles étaient si petites à côté d'un principe inscrit au code du genre humain!

On avait donné à M. Carnot l'instruction publique, et immédiatement ce ministre voulut faire du neuf, de l'imprévu. C'était un esprit d'une scolastique lourde et fausse,qui s'était occupé d'écoles primaires, avec des préventions encyclopédiques sur l'éducation par le clergé. M. Carnot, qui avait fait connaître déjà ses principes dans des livres et des recueils, les manifesta encore plus hautement par deux choix dans le personnel de ses bureaux : celui de M. J. Reynaud, théoricien à phrases retentissantes et vides, et M. Génin, l'adversaire du clergé, qu'il avait passionnément attaqué sous le prétexte des jésuites. Le premier acte de tous ces grands esprits fut une puérilité, le changement des anciens titres des colléges : aux noms si grands de Henri IV et de Louis XIV, leurs fondateurs, on substitua niaisement ceux de Monge et de Descartes. Le Collége de France reçut une organisation qui fut plutôt un coup d'État contre les professeurs que le résumé d'une pensée philosophique; on destitua ses ennemis avec un manque absolu de générosité. La république procédait avec des façons de dictature que n'avait pas eues même la réaction de 1815. Celle-ci avait attendu que M. Tissot attaquât directement la restauration pour suspendre son cours, et M. Andrieux, ce satirique esprit, n'avait pas cessé de toucher son traitement. M. Carnot, ne respectant aucun droit, supprima d'un seul coup les chaires de MM. Lerminier et Michel Chevalier : quels griefs avait-on contre eux depuis la révolution de février? A la bibliothèque du roi, les places de conservateur avaient toujours été respectées, même sous la Convention, qui avait assuré un traitement aux anciens gardes des manuscrits et des médailles. Sous la nouvelle république, M. Carnot destitua M. Raoul Rochette, l'un des savants les plus spirituels : que lui imputait-on? Peut-être la dignité d'un dévouement pour ce qui n'était plus depuis dix-huit ans!

Il y eut dans tout cela de la petitesse, de l'animosité; nulle grandeur, vieille rancune d'érudits. Les persécutions s'étendirent du haut au bas de l'échelle; il fallait faire place pour les amis; la camaraderie s'étendait à la science, dont M. Arago était le pontife suprême. M. Jean Reynaud soumit au ministre un plan général d'études, tout boursoufflé, comme si chaque phrase était une révélation : de grandes périodes, d'immenses projets, aucune pratique dans l'exécution, des subtilités, des divisions infinies, un thème saint-simonien et fouriériste : du pédantisme surtout!

A-t-on besoin de demander quels durent être, sous MM. Carnot et Jean Reynaud, les rapports du ministre et de l'Église? Une haute indifférence dédaigneuse pour un fait religieux qui parlerait quelque temps encore au vulgaire, jusqu'à ce que le panthéisme vînt définitivement remplacer toute religion positive; ce qui explique ce langage faussement poli du ministre aux évêques sur les affaires spirituelles : le catholicisme devait faire son temps; il n'irait pas au delà; on le ménageait pour les petits esprits; seulement on élevait contre lui les colléges et l'enseignement primaire que l'on peuplait d'esprits matériels. De là l'étrange circulaire que le ministre de l'instruction publique adressa aux instituteurs des campagnes constitués officiers de police

pour préparer les élections. Ces esprits supérieurs, qui se disaient les élus de la France pour faire marcher sa civilisation, déclarèrent « qu'il ne fallait pas donner son vote au plus lettré, mais préférer le patriote inculte et grossier à l'homme d'éducation et de spécialité. » Était-ce le pressentiment de l'état brut dans lequel la révolution de février nous allait faire passer?

Toute littérature avait comme subitement disparu; nul n'osait publier un livre d'histoire et de science : qui pouvait appeler, souhaiter encore la puissance de l'esprit? Le nouveau système, avec la prétention étrange de tout faire renaître, allait tout éteindre, tout briser. Désormais nul théâtre prospère et splendide; l'Opéra vide, les Français sans spectateurs, recevraient-ils une utile impulsion comme aux temps de l'aristocratie élégante? Statues, tableaux, palais, galeries, tout cela était mort avec le luxe, avec le bon ton, l'exquise compagnie; fi de la noblesse, de l'esprit gentilhomme, de l'habit pailleté! la blouse, puis la veste; la blouse! ce vêtement était honnête sans doute, mais Dieu n'avait pas donné au prolétariat le superflu pour faire vivre l'artisan. Le crayon spirituel qui poursuivait par la caricature le système tombé ne savait pas que ce système emportait avec lui-même la littérature féconde, gracieuse, la poésie, l'art, le drame! L'acteur qui sur la scène entonnait à tue-tête *la Marseillaise*, *le Chant du Départ*, *les Girondins*, ignorait que pour lui, sa famille, son existence, il entonnait l'hymne des trépassés, le chant funèbre; et que mourant de faim à la porte du théâtre fermé, il irait implorer à l'étranger l'obole qu'il n'avait plus dans sa patrie. Un caractère de sombre misère se manifestait partout; la barbarie se montrait avec toutes les tristesses et les préoccupations de l'avenir. On voulut néanmoins remettre un peu de joie au cœur de tous; le ministre de l'intérieur, sur l'offre de M. Lockroy, directeur des Français, mit ce théâtre une fois par semaine à la disposition des travailleurs, et ce fut alors que, par une dégradation indigne de son art, mademoiselle Rachel descendit jusqu'à réciter *la Marseillaise*, tout enveloppée d'un drapeau, pour obtenir quelques applaudissements vulgaires.

M. Bethmont, dans la combinaison du 24 février, avait reçu le département du commerce, qui subissait un malaise plus terrible encore que les arts. Je ne sache pas de crise qui, depuis 1793, ait produit une perturbation plus grave dans les intérêts. Toutes les transactions furent suspendues pendant huit jours, les boutiques fermées ou à peine ouvertes. Ce qui produisit un étonnement bien triste, un véritable effroi parmi les marchands, c'est qu'il ne fut pas accompli une seule transaction importante; pas une seule vente, pas le moindre écu en circulation; la terreur pesait sur tous les points de la France. Que pouvait faire à une situation aussi tendue un ministre du commerce? Y avait-il un remède pour réveiller la confiance détruite? M. Bethmont, esprit régulier et modéré, était incapable de parer à la crise : quand une lutte est trop forte, comment se placer au-dessus d'elle et la braver? Il n'est pas dans la condition d'un gouvernement de créer ce qui n'existe pas, mais de diriger ce qui existe. Ainsi était l'état des esprits qu'on ne pouvait rattacher le pays à aucune combinaison commerciale ou financière : il avait peur. Ceux qui avaient joué la grande aventure de février n'avaient pas calculé toutes ses conséquences; la confiance ne se commande pas; elle ne vient qu'aux conditions qu'elle impose elle-même. L'argent avait disparu.

C'est également avec la puissance du numéraire qu'on pouvait donner une impulsion aux travaux publics, et un ministère à part avait été constitué sous la direction de M. Marie, l'avocat du *National*, qu'on opposait au ministère du progrès proclamé par M. Louis Blanc. En examinant la situation au point de vue des réalités, il était facile de comprendre dans la crise toute l'importance des travaux publics; la révolution active s'était faite presque entièrement par la classe ouvrière, à l'aide de ses bras robustes, et l'on disait partout à son profit. La première conséquence devait être l'amélioration des travailleurs, maîtres alors de la société : il fallait créer l'abondance des travaux, le bien-être de leur existence, l'amoindrissement de leurs veilles, de leurs sueurs, et c'est dans ce but qu'on avait tant insisté pour la création d'un ministère du progrès.

Dès l'origine on voit l'antagonisme entre le ministère des travaux publics et la commission spéciale du Luxembourg, sous la direction de M. Louis Blanc, qui proclame la nécessité d'un ministère du progrès chargé d'examiner et de résoudre les questions qui touchent aux salaires. Des gens de sens et de pratique seraient remontés très-naturellement à la question primordiale : comment multiplier les sources du travail et les aliments de l'industrie sans la confiance? N'était-il pas à craindre (et l'expérience le prouvait) que l'ébranlement produit par la révolution de février n'eût pour résultat définitif la cessation absolue de tous les travaux? Ce qui prépare le travail fécond et incessant, c'est la richesse ou la confiance, et la révolution les avait

t aries. Le premier besoin était de les voir renaître : au lieu de cela, qu'allait faire M. Louis Blanc au Luxembourg? Il allait ameuter les ouvriers autour de ces deux idées vulgaires : « Nous travaillons trop et nous ne sommes pas assez payés. » C'était ainsi s'adresser aux instincts les plus sordides : l'augmentation du salaire et la paresse. A travers toutes ces basses flatteries on ne voulait que donner aux mauvais travailleurs une solde facile et le loisir d'aller aux clubs.

Après les journées de février, Paris se trouva comme inondé d'hommes de toute espèce, de tout pays, et malheureusement dénués de toute ressource; s'il y avait là des ouvriers réels, travailleurs honnêtes, la majorité n'avait pas d'état, sortis de la multitude, jetés dans les rues, sans asile, sans pain, quelquefois avec les plus tristes antécédents de cour d'assises et de police correctionnelle. Le premier soin comme le premier devoir du gouvernement devait être, dans cette circonstance, de venir immédiatement en aide à cette multitude qui s'agitait menaçante. On recourut à la création des ateliers nationaux, dont le but, alors évidemment utile, fut détourné de son origine ; il dut grouper toutes ces existences errantes, agitées, qui pouvaient compromettre l'ordre social. On occupa ces bras pêle-mêle dans un double dessein : les faire vivre d'abord, dans la crainte d'un pillage; puis, embrigadés par des chefs, on les gardait sous la main pour les diriger à volonté dans le but politique de faire accepter par la population moyenne les formes sociales qui faisaient peur. A mesure que la misère devint plus profonde, les ateliers embrassèrent toutes les existences, depuis le plus habile artisan jusqu'aux plus tristes et aux plus abaissés. Au 10 mars, plus de cinquante mille ouvriers déjà campaient sous leurs bannières à l'esplanade des Invalides, dans les plaines de Monceaux, travailleurs insoumis, toujours prêts à prendre les armes au premier mot d'ordre des grands meneurs de février. Le gouvernement provisoire les ménageait non-seulement à cause de leurs forces physiques, mais encore pour imprimer la crainte à ce qu'on appelait la réaction.

A côté de cette armée de travailleurs salariés se plaçait l'autre force d'ouvriers qui avait son palais au Luxembourg, dans l'ancienne chambre des pairs. C'était en effet là que M. Louis Blanc et le mécanicien Martin, dit Albert, avaient transporté le siége de la commission des travailleurs; l'un et l'autre s'étaient partagé les appartements du grand référendaire avec la vue du jardin. M. Louis Blanc avait choisi le boudoir et la chambre à coucher de madame Decazes. Une fois installé au palais, il convoqua dans la salle des séances de la chambre des pairs toutes les corporations d'ouvriers pour venir exposer leurs droits, et, dans le langage nouveau, pour faire entendre la voix de leur suzeraineté, car la société était à eux. Le vieux mot de corporation reparaissait dans le dictionnaire des travailleurs, et on détruisait ainsi l'œuvre de 1789! M. Louis Blanc, qui croyait faire du nouveau, arrivait tout d'un bond aux temps des villes de Flandre et du moyen âge : il ne faisait qu'exagérer l'ancien régime. La révolution de février avait fait malheureusement de grands loisirs aux ouvriers, qui pouvaient se promener dans les rues, bannières déployées, comme les processions des villes de Flandre au XIVe siècle, et ces processions avaient désormais deux buts : le Luxembourg et l'hôtel de ville; ils partaient donc en groupes, tambours en tête, pour aller porter leurs griefs à la commission des travailleurs ou des offrandes au gouvernement provisoire, avec de belles et patriotiques harangues contre le patron et le capital, les deux ennemis de l'ouvrier; on déclamait contre l'exploitation de l'homme par l'homme, comme si ce n'était pas la condition de la société industrielle !

Au Luxembourg, M. Louis Blanc à sa qualité de membre du gouvernement provisoire réunissait le titre de président de la commission des travailleurs; ce titre, il le préférait à tous les autres, parce qu'une grande ambition s'y rattachait dans sa pensée. Les ouvriers dominaient la société par leur force réelle, par leurs prétentions et leurs espérances, plus puissantes encore que leur force : se faire décerner la dictature par les acclamations des travailleurs, c'était s'assurer le pouvoir sur la société, et c'est à quoi tendait M. Louis Blanc pour sa personne et ses idées. Avec le corps le plus frêle, la taille la plus petite, sans avoir rien de la force musculaire de l'ouvrier, néanmoins il prétendait le dominer par la seule action de la parole. Cette parole était douce, caressante, chaque fois qu'elle s'adressait à l'ouvrier; c'était à faire rougir l'orgueil. « Les travailleurs étaient les amis, les frères bien-aimés, les maîtres et souverains de la société. » Toutes les passions, tous les instincts de l'ouvrier, M. Louis Blanc savait les caresser, et avec des paroles d'amour il semait la défiance et la haine. Son premier soin avait été de s'entourer des délégués de chaque corps d'état les plus dévoués à ses idées, et de les grouper au Luxembourg dans la salle où naguère siégeait la chambre des pairs. Quand les délégués furent là

réunis, M. Louis Blanc ouvrit la séance par un discours vulgaire dans la forme, mais qui avait sa portée. L'orateur, si splendidement abrité dans le palais des Médicis, se félicitait de voir, assis sur les siéges où naguère trônait le privilége, les représentants du travail : changement immense et admirable dans la société ! Cette flatterie jetée aux délégués, si injurieuse pour les hommes éminents de la pairie, était assaisonnée d'une multitude de non-sens sur les merveilles de la nouvelle théorie, développement de ses idées sur l'organisation du travail. M. Louis Blanc commençait ses attaques contre la concurrence et sa guerre bizarre à l'émulation par l'égalité du salaire. Dans ce premier discours, il ne dépassa pas une certaine mesure très-modérée, aidé dans cette tâche étrange par l'ouvrier mécanicien dont j'ai parlé, Martin, dit Albert, son acolyte habituel, esprit très-matériel. Albert, élevé au rang de membre du gouvernement provisoire, se contentait du second rôle en se plaçant comme l'image du travail auprès de M. Louis Blanc. N'était-ce pas le plus grand titre de noblesse que de dire : « Je suis ouvrier ! » Comme si dans sa sphère chacun n'était pas travailleur !

Ce fut au Luxembourg comme une chambre nouvelle et permanente, destinée aux réclamations les plus bizarres. Chaque jour on voyait partir d'un des coins de Paris de grandes processions s'acheminant vers l'ancien palais de la pairie, tambours en tête, drapeau au centre, députation ou délégation destinée à M. Louis Blanc : celle-ci venait réclamer une diminution d'heures pour le travail, celle-là une augmentation dans le prix du salaire; prétention toujours accueillie avec faveur. Le thème habituel était une longue déclamation contre l'égoïsme du riche fabricant et l'exploitation de l'homme par l'homme, formule alors consacrée; comme si la société ne reposait pas sur cet élément de bénéfices mutuels ! M. Louis Blanc répondait à toutes ces députations avec la même et inaltérable quiétude, par d'égales promesses prodiguées à tous : « Mes bons amis, ce que vous demandez, vous l'aurez; patience. » Telles étaient ses paroles habituelles, et ses promesses secrètes allaient plus loin. Y avait-il bonne foi sincère, croyance dans son infaillibilité? Je le crois; l'hypocrisie eût été trop coupable, car le résultat produit par les prédications de M. Louis Blanc, au Luxembourg, était désastreux pour l'industrie elle-même : la déclamation contre l'égoïsme du capital l'avait fait disparaître d'une manière absolue; il se retirait chaque jour des transactions : le crédit était mort, la circulation éteinte; la diminution des heures de travail tuait le fabricant et l'empêchait de lutter avec les Anglais, même avec les Allemands, sur les divers marchés du monde; enfin, l'exagération dans le prix des salaires donnait le dernier coup à l'industrie déjà si malade par l'absence de débouchés.

Ce que favorisait surtout M. Louis Blanc, c'était l'oisiveté du travailleur pour le livrer à la politique; l'ouvrier s'y accoutumait avec ce laisser-aller qui porte à la paresse, quand il a un salaire journalier assuré : or, la république, d'après le principe de fraternité, devait l'existence à tous, et le travail à chacun; l'ouvrier se croisait les bras en attendant la réalisation des grandes promesses que ses amis politiques lui faisaient : n'était-il pas le souverain, le maître suprême? et tous ne devaient-ils pas s'abaisser devant lui? En attendant ces grands jours de la démocratie, on l'incorporait parmi les myriades d'ouvriers des ateliers nationaux. Cette organisation ne déplaisait pas au gouvernement provisoire, qui gardait sous sa main ces forces aveugles et ardentes pour en disposer contre l'opinion modérée, car ce gouvernement se plaisait à demeurer constamment dans l'atmosphère d'un juste milieu entre l'ordre et le désordre, le bien et le mal. Que faisaient les travailleurs des ateliers nationaux ? Lazzaroni de la république, ils dormaient le ventre au soleil, au refrain des chants démocratiques; les plus jeunes, comme la plèbe de Rome, ainsi qu'on la voit sur les fresques de la villa Adriana, jouaient au palet, en attendant l'heure du salaire.

Cette situation d'une masse considérable d'ouvriers toujours disponible allait aux desseins des agitateurs ralliés autour de M. Louis Blanc. Le *Moniteur* chaque matin recueillait complaisamment les plus vulgaires de ses phrases sur l'égalité des salaires, sur les douleurs de la concurrence, sur la perfection idéale d'un atelier, où par devoir, sans émulation, chacun produirait également et gagnerait le même salaire : travailleurs paresseux, habiles ou maladroits; intelligence et matière confondues. Presque toujours M. Louis Blanc entretenait son auditoire de ses souffrances personnelles, de ses sueurs pour l'ouvrier, son ami, son frère, et des calomnies dont il était abreuvé au milieu de la régénération sociale qu'il avait entreprise et qui absorbait son corps et son intelligence. De là, ses comparaisons avec la croix et les souffrances du divin martyr du Calvaire. M. Louis Blanc considérait comme une calomnie tout examen calme, impartial de sa doctrine; si bien que M. Michel Chevalier ayant publié une série d'articles très-remarquables

sur la vérité et le danger des principes de M. Louis Blanc, celui-ci se plaignait fort à ses amis les ouvriers de voir sa vie entière livrée à d'affreuses calomnies ; tout cela parce qu'il aimait et qu'il servait l'humanité. A la suite de ces paroles, des acclamations avaient éclaté partout pour supplier le martyr du Luxembourg de continuer son œuvre si favorable à l'ouvrier, dont il était le protecteur et l'espoir.

Cette œuvre s'avançait toujours vers la désorganisation de l'industrie. Chaque corps d'état, sous les inspirations du Luxembourg, demandait l'impossible aux maîtres, et la commission donnait presque toujours pleine satisfaction à l'ouvrier dans les moindres de ses caprices. C'est ainsi qu'un de ses arrêtés fixa à dix heures la durée du travail, et le maître ne put rien exiger de plus. De beaux considérants proclamèrent que les deux heures enlevées au maître seraient consacrées à l'éducation de l'ouvrier et à la culture de son esprit ; hélas ! c'était bien beau, mais les joyeux instincts de la barrière le domineraient bien plus que les études littéraires et intelligentes ! Dans la pensée de M. Louis Blanc, les loisirs de l'ouvrier auraient une autre destinée : il voulait les accoutumer aux séances des clubs pour en disposer à son gré au jour des agitations politiques.

Un autre décret supprima ce qu'on appelait l'exploitation de l'ouvrier par l'ouvrier, connue sous le nom de *marchandage*. Si l'on examinait la question d'une manière absolue, le marchandage pouvait être un abus, mais il donnait à l'ouvrier la presque certitude d'être toujours employé ; le travail était si rare alors ! et n'était-ce pas une faute que de supprimer l'entremetteur qui allait chercher partout la tâche de l'homme de peine ? La société, dans sa réalité en dehors des utopies, n'est-elle pas toujours l'exploitation des uns par les autres ? Exploitation libre, spontanée dans les sociétés chrétiennes, forcée et abrutie dans la société antique et orientale ! Les choses allèrent si bien avec les doctrines de M. Louis Blanc, que vers le milieu de mars, un mois à peine accompli depuis la révolution de février, il n'y avait plus de travail, plus d'ateliers, plus de capitaux, mais des bandes d'ouvriers campées comme les vétérans de la vieille Rome, ou comme la plèbe retirée sur le mont Aventin. De temps à autre ces troupes sortaient pour se dénombrer en jetant la crainte et la terreur dans la société par leurs chants, leurs cris, leurs menaces !

Voici donc ce qu'avait produit le gouvernement provisoire de la démocratie, depuis son installation au 24 février jusqu'au 15 mars, première période de son existence : confusion de tous les pouvoirs, inquiétude et terreur à ce point que la vie de la société semblait être suspendue ou surexcitée ; tout allait par soubresaut et violence : la désorganisation départementale la plus absolue sur les ruines de l'autorité légale ; partout une dictature de commissaires, odieuse ou bouffonne, subie avec humiliation ou repoussée avec mépris par les provinces ; la chute rapide, profonde, irrémédiable du commerce, de l'industrie ; la faillite comme solution naturelle et presque légitime de toutes les opérations commerciales ; l'État en pleine banqueroute vis-à-vis des caisses d'épargne et des porteurs d'obligations du trésor ; la banque n'échangeant plus ses billets, le numéraire si rare qu'on ne pouvait en trouver ; nulle négociation réalisable, le prix des choses immobilières diminué à ce point qu'un prêt hypothécaire devenait impossible ; la propriété grevée d'un nouvel impôt de quarante-cinq centimes par franc.

En échange de ces misères, quel état social ? Le prolétaire désormais le souverain maître de toutes les forces publiques ; le gouvernement provisoire si faible, si mal disposé qu'il avait un pied dans l'ordre et un pied dans le désordre, sans aucune hardiesse pour le bien public, comprimant les vœux légitimes par l'action de la populace : autorité au double visage, souriant à la bourgeoisie et toujours en pleine concession aux clubs. C'était une curieuse chose ! Aux yeux de ce gouvernement provisoire et devant ses ministres, le peuple, ce n'était pas la garde nationale, la partie bourgeoise, l'ouvrier laborieux, rangé, tranquille ; le seul peuple souverain, c'était la tourbe remuante des travailleurs politiques, les gens de clubs, les harangueurs de foule. Après avoir désorganisé le pouvoir, le gouvernement provisoire désorganisait les idées, jetant la confusion partout. A qui s'adressaient les harangues de M. de Lamartine pour apaiser la divinité populaire ? N'était-ce pas aux chefs des clubs pour les supplier et les attendrir ? Quand il y avait une grande émeute, on prenait soin de dire dans le *Moniteur* « que le peuple avait voulu, avait ordonné, et que le gouvernement provisoire tenait tout de lui. » Or, ce peuple était-il la France ? Nul ne pouvait le soutenir, et cependant c'était la seule voix écoutée, le seul commandement devant lequel tous les fronts s'abaissaient ! Je ne sache rien de plus adulateur à cette époque que le langage de M. de Lamartine. Juste ciel, à qui s'adressait-il ?

CHAPITRE XII.

L'Europe après la révolution de février. — Questions diplomatiques. — Circulaires de M. de Lamartine.

Il y a dans les partis un instinct parfait des époques favorables au triomphe de leurs doctrines. Un coup de main ne peut réussir que lorsque les esprits y sont disposés d'une certaine manière, et l'Europe, je le répète, n'était pas dans son état normal lorsque la journée du 24 février vint assurer la victoire à la démocratie en France. Un fait semblable s'était accompli déjà en Suisse et sur divers points de l'Italie; il avait été essayé dans plusieurs États de l'Allemagne avec des succès divers et disputés; les esprits étaient évidemment malades. Mais la France avait une bien autre importance politique; une révolution, quoique pressentie, y devenait un événement capital; tous les cabinets durent s'en préoccuper. A Paris, selon la tactique habituelle de l'opinion victorieuse, on fit courir le bruit qu'à Bruxelles, même à Londres, on avait proclamé la république; tout cela si sérieusement qu'on le crut à la bourse. Les journaux qui passaient pour avoir des communications avec le gouvernement annonçaient qu'en Belgique, à la suite d'un mouvement, la république était proclamée. C'est qu'en général il est essentiel à une opinion, pour se donner crédit dans une résolution extrême, de constater que tous suivent son exemple, afin d'encourager les timides à suivre la ligne qu'ils acceptent avec crainte ou avec répugnance : puisqu'on était républicain à Bruxelles, pourquoi ne le serait-on pas à Paris?

Je le répète, le lendemain on annonça une révolution à Londres et la république proclamée à Westminster; la nouvelle était fausse encore; un seul jour, elle passa pour vraie, et cela suffit au but qu'on se proposait: en révolution, un jour c'est une vie. Nous prenons toujours modèle sur nous-mêmes pour juger les autres; comme en cinquante ans nous avons eu la fantaisie de changer dix fois de gouvernement et que nous sommes assez robustes pour le supporter, nous voulons appeler tout le monde dans les mêmes voies : il y a des peuples plus graves, plus réfléchis, qui craignent les secousses, et ne s'exposent pas à compromettre leurs intérêts, leur sécurité politique pour des fantaisies et des vapeurs. Seuls, nous sommes assez forts pour être capricieux!

Ce n'est pas qu'à Bruxelles il n'y eût un parti républicain prononcé; mais ce parti examina très-froidement la question politique : d'après ce qui s'était passé à Paris, était-il utile de soulever la démocratie, et ce que les vieilles chroniques flamandes nommaient le populaire? Il se trouva également un roi (Léopold), esprit régulier, homme d'État remarquable, qui, abordant en face l'alternative entre la république et la monarchie telle qu'on la lui posait, déclara « qu'il était prêt à son abdication si on le voulait, qu'il ne demandait même qu'une heure pour ses préparatifs de départ; toutefois il devait aux intérêts belges le besoin de développer avec netteté la situation politique et commerciale du pays : avec lui roi, c'était la paix, le commerce de transport de l'Angleterre, de l'Allemagne; le roi de moins, la Belgique perdait sa nationalité pour s'agglomérer tôt ou tard à la France, à la Hollande ou à la Germanie. » Les Belges comprirent très-bien cette situation; l'exemple de ce qui se passait à Paris n'était pas capable d'ailleurs de soulever leur enthousiasme : en quel état était la France depuis sa dernière révolution? Le roi et le parti démocratique s'entendirent parfaitement sur certaines concessions électorales; Léopold se tint dans sa réserve ordinaire quant à la république française; il fit entendre que si quelques tentatives de propagande armée étaient faites du côté des frontières de France, elles seraient repoussées par la force. La police belge, à Paris, était parfaitement instruite.

En Angleterre, la république n'était pas plus proclamée qu'à Bruxelles, parce qu'il y a un immense bon sens dans ce pays, et qu'il avait une fois déjà dans ses annales joui pleinement de la république (elle aboutit au protectorat de Cromwell); s'il pouvait y avoir en Angleterre quelques toasts bruyants, des tumultes de rues, des pétitions de chartistes, choses facilement réprimées par la police locale, la république d'Angleterre de 1848 ne serait jamais proclamée que dans les journaux de Paris. La presse anglaise, si habile, si nationale, si juste dans les questions intérieures, tirait deux conséquences des événements de Paris : la première, c'est que la France, diplomatiquement affaiblie, ne pèserait plus de longtemps dans la balance des intérêts européens; ensuite, que ce n'était pas d'un mauvais exemple pour les peuples de l'Europe que de voir la bourgeoisie de Paris livrée à la force brutale des clubs et d'une démocratie impérative qui dominait tous les intérêts. Est-ce à dire qu'on devait avoir la guerre avec la France pour l'empê-

cher d'être républicaine? Nullement : l'Angleterre s'était accoutumée depuis longtemps à ces fantaisies nationales avec l'Espagne, le Portugal, et surtout en Amérique avec les républiques du Sud qui changeaient de gouvernement chaque mois. Une démocratie qui affaiblissait la France au point de vue de la politique devait-elle susciter la guerre? Commercialement, l'Angleterre pourrait gagner tout ce que la France allait perdre; l'argent abonderait à Londres avec les émigrés; un ou deux bills de précaution suffiraient pour arrêter la propagande au delà du détroit.

Ainsi la république n'était ni ne serait proclamée à Bruxelles ni à Londres, comme les journaux de la révolution l'avaient annoncé. Ce qui donnait de la gravité à ces renseignements, c'est qu'ils émanaient d'une source presque officielle, par la position qu'avait prise aux affaires étrangères un des rédacteurs du *National*, M. Bastide, si étrange choix pour ce département. Dans le gouvernement provisoire, j'ai dit par quels motifs M. de Lamartine avait été chargé de la direction des affaires au dehors; il allait offrir à l'Europe un nom brillant, une renommée poétique. Longtemps secrétaire d'ambassade, il devait son avancement à toute l'école de MM. de Maistre et de Bonald; en un mot, c'était un royaliste dans ses antécédents. Or le parti démocratique ne se livrait pas ainsi, quels que fussent les gages donnés depuis par l'historien des *Girondins*. M. de Lamartine accepta donc le sous-secrétaire d'État dont j'ai parlé, tout lié aux émotions de la démocratie, M. Bastide, esprit triste, peu disert et parfaitement antipathique à la direction des affaires étrangères, département qui exige de l'élégance dans les formes, la parole, une certaine étude des traditions et de l'histoire. La France n'est pas un pays nouveau; née depuis quinze siècles, en rapport avec toute l'Europe par ses intérêts, ses grandeurs et ses infortunes, elle veut être étudiée dans les phases diverses de ses annales; M. Bastide avait-il la condition nécessaire pour ces études? Savait-il les hommes d'État avec lesquels il devait désormais traiter? Nullement. M. Bastide connaissait bien un seul côté des relations extérieures, c'étaient les émigrations italiennes, polonaises, allemandes, à l'aide desquelles on voulait remuer l'Europe.

M. de Lamartine devenait le chef d'un corps diplomatique où étaient ses anciens protecteurs ou ses amis. Une mesure de destitution paraissait d'autant moins nécessaire qu'il était impossible de supposer au corps diplomatique du roi Louis-Philippe l'intention de rester au service des hommes qui triomphaient au 24 février. MM. le duc de Broglie, de Flahaut, de Barante, etc., avaient des antécédents trop liés au système monarchique et au droit public européen pour garder une situation aussi active, aussi élevée, dans un gouvernement de pure démocratie. Il y avait même un protocole diplomatique qui évitait toute formule, toute nécessité de destitution : par le fait de la mort d'un souverain, les lettres de créance cessaient d'avoir force, les pouvoirs d'un ambassadeur et de toute la légation étaient suspendus; or, l'abdication du roi, le triomphe d'une autre forme de gouvernement devaient avoir le même effet que la mort, c'est-à-dire que les pouvoirs étaient révoqués sans même qu'il fût besoin d'un ordre spécial. La note retentissante qui parut au *Moniteur* était donc une satisfaction que la faiblesse de M. de Lamartine donnait au parti triomphant; il frappait, il destituait tout le corps diplomatique, n'était-ce pas courageux? Il se garda bien de dire, par exemple, que M. de Broglie, alors à Paris, avait envoyé sa démission le 26 février au soir. En temps de révolution, il faut faire de l'éclat et du bruit pour servir le parti qui triomphe.

A l'égard des légations étrangères à Paris, l'événement du 24 fut si rapide, qu'elles eurent à délibérer un moment sur les résolutions qu'elles devaient prendre. Toutes ne devaient pas envisager au même point de vue le fait accompli. Les ambassades des États-Unis, de la Suisse devaient applaudir à la proclamation de la république, bien qu'elles vissent avec quelque crainte cette invasion de la plèbe dans les affaires d'État. La première république française avait été très-injuste, très-violente à l'égard des États-Unis d'Amérique et même de la Suisse, que l'expédition de Brune en 1798 avait dépouillée du trésor de Berne. Verrait-on se renouveler ces ravages conquérants? Les États-Unis eux-mêmes étaient un gouvernement calme, régulier, dont la souveraineté pacifique était tout à fait éloignée de l'esprit des révolutions : quelle marche suivrait la démocratie française? Néanmoins, par un entraînement très-explicable, le chargé d'affaires des États-Unis vint à l'hôtel de ville pour exprimer sa vive sympathie. M. Dupont (de l'Eure) lui répondit par cette phrase neuve et poétique : « C'est le peuple français qui serre la main au peuple américain! » Puis on se donna de fraternelles accolades et le ministre des États-Unis déclara que, sans attendre les ordres de son gouvernement, il se croyait suffisamment autorisé à reconnaître et saluer la nouvelle république.

L'ambassadeur d'Angleterre, lord Normanby, se trouvait dans une position particulière ; s'il avait vu tomber avec quelque satisfaction le pouvoir du roi Louis-Philippe, comme tout le tiers parti qui se rattachait à lui, il aurait voulu s'arrêter à la régence. Ce point étant dépassé, il dut écrire à son gouvernement et attendre des instructions ultérieures. Il faut d'abord remarquer que l'école des whigs gouvernait alors l'Angleterre; or, cette école avait pour principe, depuis la révolution de 1688, « que tout gouvernement né du peuple était légitime. » C'est ainsi que Fox avait défendu les insurgés de l'Amérique contre la répression tentée par la mère patrie, et que, sous le Directoire et le consulat, les whigs avaient parfaitement soutenu « que la paix devait et pouvait être faite avec la république française. » L'école mixte de Canning même n'avait-elle pas secondé l'émancipation de l'Amérique espagnole toute pleine des plus violents démocrates? Lord Palmerston, son élève, avait appuyé en Espagne la dictature républicaine du général Espartero. Ensuite, plus récemment, le ministre anglais avait fraternisé avec la plus audacieuse démagogie dans la confédération suisse : pourquoi, dès lors, repousserait-on d'une façon absolue la révolution de Paris? Il fallait l'étudier, la voir venir : pour le moment, son avénement était très-favorable à l'Angleterre, car il mettait fin à la politique d'union entre la France et l'Espagne par les mariages de famille et absorbait pendant quelque temps la France sur elle-même. La nouvelle république, sans alliances possibles avec l'Europe, serait forcée de s'adresser à l'Angleterre, de marcher derrière ses desseins et de s'abriter sous l'habileté de sa diplomatie.

Toutes ces causes rendirent très-faciles les premiers rapports de M. de Lamartine et de lord Normanby. Les liaisons antérieures servent bien les rapports diplomatiques. Or, le poëte était aimé, admiré par lord et lady Normanby; Leurs Seigneuries avaient même des prétentions aux drames, aux romans de la vie élégante : une intelligence aussi élevée que celle de M. de Lamartine lui expliquant la cause et les tendances de la république devait être écoutée; avec un sens très-philanthropique, M. de Lamartine développait sa théorie de la paix en tout et pour tout. Les premières dépêches de lord Normanby furent très-favorables à la nouvelle attitude du gouvernement en France.

Les chargés d'affaires de Russie, de Prusse, et M. d'Appony, l'ambassadeur d'Autriche, sans s'entendre précisément d'avance, convinrent de rester à leur poste jusqu'à de nouveaux ordres de leurs gouvernements respectifs, ou jusqu'aux premières violences de la démocratie, insultant leur nationalité, leurs hôtels ou leurs personnes; ils avaient tout à gagner dans cette résolution : que devaient désirer leurs gouvernements? De bonnes informations sur l'état des affaires de France, et ils étaient sur les lieux; tous avaient le temps devant eux pour s'expliquer sur la reconnaissance du nouveau gouvernement et sur la nature de leurs relations; jusque-là ils voyaient les faits et jugeaient les hommes. On remarqua dans le corps diplomatique que le nonce apostolique, qui habituellement se plaçait à la tête des délibérations et des résistances, comme président-né, d'après le congrès de Vienne, cette fois accueillit sans répugnance le nouvel état de choses dans une lettre écrite à M. de Lamartine. Cela tenait, sans doute, à la position libérale de la papauté en Italie, et au respect incontestable que la révolution de février avait gardé pour la forme catholique.

Cependant, ministre au département des affaires étrangères, M. de Lamartine avait un premier devoir à remplir selon les habitudes diplomatiques; c'était de notifier l'avénement de la république aux représentants de l'Europe ; il le fit d'abord dans une courte circulaire datée du 4 mars, huit jours environ après la proclamation de la république; retard apporté soit par les grandes affaires du gouvernement provisoire, soit parce que M. de Lamartine avait désiré s'entretenir au préalable avec les représentants de l'Europe en maison tierce ou dans l'intimité même des membres du corps diplomatique. La circulaire était simple comme une notification officielle : « J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement provisoire de la république française m'a confié le portefeuille des affaires étrangères ; la forme républicaine du nouveau gouvernement n'a changé ni la place de la France en Europe, ni ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie avec les puissances qui voudront comme elle l'indépendance des nations et la paix du monde. Ce sera un bonheur pour moi, monsieur, de concourir, par tous les moyens en mon pouvoir, à cet accord des peuples dans leur dignité réciproque, et à rappeler à l'Europe que le principe de paix et le principe de liberté sont nés le même jour en France. »

Ainsi, qu'on le remarque bien, M. de Lamartine ne parlait pas des souverains ou des gouvernements établis, mais des peuples et de l'harmonie qui devait exister dans leurs rapports de mutuelle

dignité : modification considérable que le ministre apportait aux formes diplomatiques jusqu'alors suivies pour les protocoles. En réponse à cette circulaire, les représentants des divers cabinets se bornèrent à un accusé de réception ; le nonce seul du pape y ajouta des remercîments pour le peuple de Paris qui, dans son mouvement de triomphe, avait respecté la religion et ses temples. La nouvelle république n'eut d'abord de relations régulières qu'avec la Suisse et les États-Unis. Dès l'origine il exista avec l'Angleterre une certaine intelligence sans rapports officiels. A l'égard des autres membres du corps diplomatique, tout se borna au fait unique de la résidence ; ce qui n'engage rien que de simples rapports de particuliers à gouvernement.

Le lendemain, 5 mars, M. de Lamartine adressa une nouvelle circulaire, non plus aux membres du corps diplomatique, mais à ses propres agents : ce qui ne s'explique que par la nécessité de publier un manifeste, car ces agents étaient ou démissionnaires ou destitués ; une seule nomination était connue, celle de M. de Thiars, ministre en Suisse. Cette circulaire fut donc un mode d'annoncer les principes qui devaient guider la république française dans ses relations avec les puissances étrangères. Comme ce document a été la base de toute la diplomatie du gouvernement provisoire (25 février au 4 mai), l'histoire doit le faire connaître et le discuter avec la plus sérieuse attention.

« Vous connaissez, disait M. de Lamartine, les événements de Paris, la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération, son courage : l'ordre rétabli par le concours de tous les citoyens comme si, dans cet interrègne des pouvoirs visibles, la raison générale était à elle seule le gouvernement de la France. »

Ces phrases retentissantes à l'éloge de la révolution de février l'expliquaient ensuite dans son but idéal. « La révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive : la France est république. La république française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister, elle est de droit naturel ; elle est de droit national ; elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même. Cependant, la république française désirant entrer dans la famille des gouvernements institués, comme une puissance régulière et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement connaître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité, le principe et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du gouvernement français. » M. de Lamartine refaisait l'apostrophe de Bonaparte à Campo-Formio : « La république est comme le soleil, bien fou qui en nie les rayons lumineux. » Dans quels antécédents et dans quelles annales le ministre trouvait-il que la république était dans le droit naturel et dans le droit national de la France ? Le ministre daignait ensuite rassurer l'Europe : « La proclamation de la république n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde ; les formes de gouvernement ont des diversités aussi légitimes que les diversités de caractère, de situation géographique, de développement intellectuel, naturel et moral des peuples. Les nations ont, comme les individus, des âges différents ; les principes qui les régissent ont des phases successives ; les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains sont l'expression de ces différents degrés de maturité dans l'opinion des peuples ; ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en demander davantage ; ils demandent plus d'égalité et de souveraineté à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple. Question de temps. Un peuple se perd en devançant l'heure de cette maturité, comme il se déshonore en la laissant échapper sans la saisir. La monarchie et la république ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'État, des faits absolus qui se combattent à mort. Ce sont des faits qui se contrastent et qui pourraient vivre face à face en se comprenant et en se respectant. »

Cette théorie orgueilleuse faisait de la démocratie le dernier but et le plus noble terme des gouvernements ; elle daignait vivre en bonne harmonie avec les monarchies ! Les peuples qui restaient sous les rois n'étaient pas murs et parfaits : insulte jetée à l'Europe entière. Puis venait la théorie du ministre sur l'histoire militaire et conquérante de la révolution : « La guerre n'est pas le principe de la république française comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792 ; entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. » Ici M. de Lamartine résumait son histoire des *Girondins* en établissant que la guerre avait été l'œuvre des modérés et des monarchistes, et que les démocrates ou jacobins ne l'avaient point voulue ; flatterie jetée aux Robespierristes que M. de Lamartine ménageait beaucoup : la guerre d'ailleurs n'était-elle pas la perte de la liberté ? « Ne vous y trompez pas cependant, continuait M. de Lamartine, ces idées, que le gouvernement provisoire vous charge de présenter aux puissances comme gages de sécurité européenne, n'ont

pas pour objet de faire pardonner à la république l'audace qu'elle a eue de naître, encore moins de demander humblement la place d'un grand droit et d'un grand peuple en Europe; elles ont un plus noble objet : faire réfléchir les souverains et les peuples, ne pas leur permettre de se tromper involontairement sur le caractère de notre révolution, donner son vrai jour et sa physionomie juste à l'événement; enfin, donner des gages à l'humanité avant d'en donner à nos droits et à l'honneur s'ils étaient méconnus ou menacés. »

A la suite de cette longue accumulation de menaces sans but bien précis, M. de Lamartine déclarait que la nouvelle république ne ferait point la guerre, mais qu'elle l'accepterait : « Heureuse la France, si on lui déclare la guerre et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire! » Fières paroles qui aboutissaient au non-sens que voici : « Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la république française; toutefois les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations. » Comment expliquer l'existence d'actes diplomatiques abolis en droit et qu'on exécutait en fait? Où était la moralité, la légalité d'une telle situation? C'est que M. de Lamartine était en présence d'une double nécessité; il voulait plaire à la multitude, aux fiers de son parti qui avait tant déclamé autrefois contre les traités de 1815; mais il sentait bien que la moindre atteinte portée aux traités (et l'Angleterre l'avait déclaré), c'était la guerre générale. De là cette difficile distinction entre le droit et le fait, aveu d'injustice et d'impuissance.

Cette idée timide et fausse, M. de Lamartine la développe par des subtilités : « Si les traités de 1815 n'existent plus que comme faits à modifier d'un commun accord, et si la république déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la prudence de la république existent et sont pour l'Europe une meilleure et plus honorable garantie que la lettre de ces traités si souvent violée ou modifiée par elle. » Dans ses rapports publics et réguliers, la république respecterait les droits établis; mais immédiatement le ministre tendait la main à la propagande. « Si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe ou ailleurs nous paraît avoir sonné dans les décrets de la Providence; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier, était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques; si les États indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leur transformation intérieure; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la république française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples. »

Ces paroles si claires du manifeste n'étaient-elles pas un encouragement jeté à toutes les tentatives de révolution? Ainsi chaque nationalité opprimée pourrait se lever, la Pologne, l'Irlande, l'Italie, la Hongrie, les Slaves; la république lui tendait la main : était-ce là de la diplomatie régulière? Les phrases sur la Suisse étaient dirigées contre le Sonderbund, et l'on se prononçait pour la turbulente démagogie de Genève, de Berne et de Lausanne. M. de Lamartine précisait davantage ce qui concernait l'Italie : il disait aux Toscans, aux Piémontais, aux Romains, à Naples, à la Sicile : « Renversez votre gouvernement traditionnel, brisez les couronnes, formulez même une grande république italienne, nous vous soutiendrons dans vos efforts; nous armerons pour vous. »

Pour mieux expliquer cette pensée de désorganisation, M. de Lamartine ajoutait : « La république est décidée également à ne jamais voiler son principe démocratique au dehors; elle ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnement pacifique de sa liberté et le regard des peuples; elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'institutions des nations qui veulent vivre du même principe que le sien. » Quel engagement immense et dangereux! C'était promettre l'intervention à toutes les révoltes : c'était dire aux peuples : « Proclamez-vous en république, adoptez un principe conforme au nôtre, et nous serons là pour vous soutenir! » Je suppose un pouvoir ferme et courageux avec la volonté de faire la guerre, une telle déclaration franche et haute aurait eu une certaine valeur; il y aurait eu de la fierté, du courage dans une république nouvelle qui aurait ainsi jeté son ultimatum au monde. Que si au contraire, après un tel encouragement déclamatoire, on laissait les peuples se révolter d'abord pour les abandonner ensuite, c'était le désordre et la réaction qu'on encourageait à la fois.

Presque aussitôt M. de Lamartine caressait d'une façon aussi nette qu'abaissée l'alliance anglaise :

« Une seule question de guerre avait été posée, il y a un an, entre la France et l'Angleterre; cette question de guerre, ce n'était pas la France républicaine qui l'avait posée, c'était la dynastie. La dynastie emporte avec elle ce danger de guerre qu'elle avait suscité pour l'Europe par l'ambition toute personnelle de ses alliances de famille en Espagne. Ainsi cette politique domestique de la dynastie déchue, qui pesait depuis dix-sept ans sur notre dignité nationale, pesait en même temps, par ses prétentions à une couronne de plus à Madrid, sur nos alliances libérales et sur la paix. La république n'a point d'ambition, la république n'a point de népotisme; elle n'hérite pas des prétentions d'une famille; que l'Espagne se régisse elle-même, que l'Espagne soit indépendante et libre; la France, pour la solidité de cette alliance naturelle, compte plus sur la conformité de principes que sur la succession de la maison de Bourbon. »

Était-ce sérieusement que parlait le ministre des affaires étrangères de France? Quoi! la prépondérance traditionnelle de la monarchie sur l'Espagne, le système de Louis XIV, le pacte de famille, tout cela était une question personnelle et de dynastie! Ce que la Convention avait continué par le traité de Bâle (1795); ce que le Directoire avait imposé lors de l'ambassade de l'amiral Truguet (1798); ce que le consulat avait caressé et développé avec faveur en traitant de concert avec l'Espagne contre les Anglais, lors de la paix d'Amiens (1801); ce que l'empire de Napoléon avait exagéré par un système de dynastie nouvelle (1808); tout cela devait être abandonné pour le système très-niais de l'alliance des peuples, le refrain, je le répète, du chansonnier Béranger? Il est vrai que, pour satisfaire l'esprit de propagande, M. de Lamartine ajoutait aussitôt que l'Espagne devait être libre; véritable menace jetée au gouvernement de la reine! Enfin, le côté véritablement puéril de cette circulaire était celui dans lequel le ministre des affaires étrangères chargeait les envoyés de la nouvelle république d'expliquer aux gouvernements étrangers, presque comme dans une chaire, le symbole de la *liberté*, de l'*égalité*, de la *fraternité*. « Le sens de ces trois mots appliqués à nos relations extérieures est celui-ci : affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité, récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes, enfin déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa mission libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie *guerre;* si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie *paix*. »

Quelles chaînes avaient pesé sur la France pour que M. de Lamartine annonçât son affranchissement? Quel rang avait-elle donc perdu si ce n'est par la fatalité du principe révolutionnaire? Que signifiait cette alliance offerte aux peuples sans dire un mot des gouvernements, comme s'ils étaient séparés? En dépouillant donc cette circulaire de sa phraséologie déclamatoire, elle semblait dire à l'Europe ceci : « Nous n'avons ni la sincérité ni la force de vous déclarer la guerre ouvertement; les chances pourraient être contre nous, et la coalition de 1815 se reformer par l'invasion et la conquête; mais cette guerre, nous vous la faisons sournoisement, par des moyens secrets; chez vous il y a un parti de mécontents; nous lui renvoyons le rayonnement de notre démocratie; si vous êtes renversés, tant mieux; nous fraterniserons avec les révoltés, pour nous autres des frères et amis : notre diplomatie, c'est la propagande secrète en Italie, en Allemagne, en Hongrie, enfin, et pour que l'Angleterre nous laisse faire tout cela, nous lui cédons la supériorité sur l'Espagne; nous applaudirons même, si la haine de lord Palmerston substitue à la souveraineté régulière de la reine Isabelle la dictature républicaine d'Espartero. »

C'était le bouleversement du droit public européen que cette circulaire. Il faut maintenant chercher, en dehors du caractère et des études de M. de Lamartine, la cause qui lui faisait apposer son nom à un manifeste aussi étrange. Paris, de 1830 à 1848, s'était peuplé de réfugiés de toutes origines, de toutes nationalités, Italiens, Polonais, Allemands, Hongrois, Espagnols, Irlandais, et la plupart avaient contribué très-activement aux barricades et à la victoire du 24 février; depuis le triomphe de la république, le nombre même s'était agrandi par l'arrivée subite de tous les réfugiés les plus agitateurs qui avaient cherché un abri en Suisse, en Angleterre. Presque aussitôt, et tout naturellement, ceux-ci s'étaient mis en rapport avec la partie exaltée des sectionnaires : n'était-il pas très-naturel que ceux qui souffraient pour la même idée et adoraient la même divinité se prêtassent un mutuel secours? Il se manifesta dès lors une action extérieure sur tous les actes et les protocoles du département des affaires étrangères; les clubistes se lièrent aux réfugiés, et il ne fut plus question seulement de la république en France, mais de la république universelle.

Il faut dire pourtant que les réfugiés ne profes-

saient pas tous les mêmes opinions sur les affaires de leur pays; quelques-uns (ils étaient en minorité) auraient voulu respecter les gouvernements établis, et ne demander aux monarchies que les concessions indispensables à la liberté constitutionnelle. Le plus grand nombre, ambitieux ou rêveurs, entouraient fortement le double symbole de démocratie et d'unité; ceux-ci voulaient, sous des lois générales, la république italienne, allemande, espagnole, irlandaise, slave, hongroise, et le réveil de toutes ces nationalités sous les fortes lois de la démocratie. Leur dessein était bien arrêté d'attaquer à main armée les gouvernements établis; pour cela ils appelaient le concours de toutes les sympathies révolutionnaires. Or la circulaire de M. de Lamartine était comme l'expression de leur juste espérance : comment aurait-on pu empêcher les émigrés d'appeler un retour solennel dans la patrie ? Pauvres et fiers exilés, ils rêvaient justement la république universelle. Le manifeste du 5 mars servait leur désir.

Il y avait aussi diverses opinions parmi les hommes qui dirigeaient le gouvernement provisoire; les uns très-hardis, au risque de la guerre, voulaient immédiatement protéger toutes les entreprises des réfugiés : n'avait-on pas avec eux une communauté de principes? Toute hésitation leur paraissait trahison et lâcheté; et parmi ceux-ci, quelques-uns distinguaient encore entre les petites et les grandes puissances! Qu'avait-on à risquer de lâcher sur la Belgique, le Piémont ou le grand-duché de Bade, quelques milliers de réfugiés qui s'engageaient à faire proclamer la république? Si l'on réussissait, tant mieux; en cas d'échec, on désavouerait l'action de la propagande. Plus de ménagements devaient être gardés avec les grandes puissances telles que l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, qui pouvaient mettre sur pied des armées considérables pour le soutien de leurs principes. La grande majorité du gouvernement provisoire penchait pour le respect des constitutions établies, afin d'éviter toute secousse de guerre : seraient-ils toujours les maîtres? N'y avait-il pas des engagements donnés en particulier par tel ministre ou tel sous-secrétaire d'État lié à la propagande européenne ?

M. de Lamartine, pour l'exécution de la politique exposée dans le manifeste, dut organiser tout à la fois ses bureaux et son corps diplomatique; le personnel des bureaux qui s'était occupé sérieusement de diplomatie sous la monarchie se retirant, toute la place fut vide. D'ailleurs, la présence de M. Bastide, comme sous-secrétaire d'État, ne permettait guère d'espérer l'application d'une politique conservatrice; M. Bastide, avec la teinte religieuse et honnête de ses opinions, avait passé sa vie dans la propagande, dans des liaisons intimes avec les réfugiés étrangers, au sein même de la jeune Italie; comment espérer qu'il se séparerait de ses antécédents pour adopter les maximes sérieuses d'une politique européenne? Les premiers choix de M. de Lamartine restèrent dans une certaine ligne aristocratique; M. de Thiars fut choisi pour la Suisse, M. le duc d'Harcourt dut aller à Rome, et l'on désigna le marquis de Boissy pour Florence. Ces noms furent jetés en avant pour rassurer l'Europe, sorte de passe-ports aux missions sourdes et secrètes de la propagande.

Pour régulariser toutes les positions aux affaires étrangères et leur imprimer une teinte démocratique, M. de Lamartine adressa un rapport au gouvernement provisoire sur les titres à donner aux agents de la république française, toujours dans son langage vide et retentissant : « Les gouvernements républicains et démocratiques n'ont pas besoin, pour leurs relations diplomatiques avec les puissances étrangères, du prestige des titres, du luxe de la représentation, de la prééminence des rangs dans les cours : l'autorité morale de leurs agents au dehors est dans le nom de la nation qu'ils représentent, leur luxe est dans la simplicité, leur rang est dans leur titre, leur dignité est dans le respect qu'ils inspirent et dans le respect qu'ils témoignent aux gouvernements et aux peuples auprès desquels ils sont envoyés. La république française ne saurait trop tôt ramener à ces sentiments et à ces principes le système de la représentation démocratique. La simplification uniforme des titres de ses agents doit être à la fois un signe caractéristique de la nation républicaine et une mesure d'économie par la réduction des traitements affectés à ces hautes superfluités de la hiérarchie diplomatique. Un petit nombre de titres uniformes, modestes, clairs, significatifs des quatre ordres de fonctions de nos agents au dehors, voilà pour la caractérisation de notre diplomatie. En conséquence, continuait M. de Lamartine, le titre d'ambassadeur est supprimé, sauf le cas exceptionnel où il conviendrait à la république de donner à son représentant un caractère plus solennel, comme, par exemple, la signature d'un traité européen ou pour représenter la république dans un congrès. »

Le caractère de toute cette école qui surgissait au 24 février, c'était la phrase déclamatoire, les immenses théories pour aboutir à de tout petits ré-

sultats; on ouvrait de grandes bouches pour dire des vulgarités. D'après le nouveau décret, les agents de la république se divisaient en quatre classes : les ministres plénipotentiaires, les chargés d'affaires, les secrétaires de légation, les aspirants diplomatiques. On devait opérer par cette nouvelle organisation de notables économies, et il se trouva, au contraire, que le département eut besoin de nouveaux crédits : ceci tenait à plusieurs causes. Le personnel des légations et des consulats ayant été changé d'une façon presque absolue, on dut pourvoir aux remplacements, ce qui occasionnait des surcroîts de dépenses; il fallait payer le voyage des fonctionnaires remplacés et les frais d'installation des nouveaux, qui se montraient sur ce point très-difficiles et très-exigeants.

A titre de secours ou d'indemnité, M. de Lamartine, par sympathie, devoir ou situation, dut accorder des frais de route ou des subsides aux réfugiés qui voulaient s'en revenir dans leur patrie. Il fut dit que d'autres emplois avaient été faits dans le but d'agiter l'Europe; je crois que c'est au ministère de l'intérieur qu'il faudrait plutôt chercher la source de ce grand mystère de la propagande. Tous les systèmes nouveaux ont la prétention des économies; elles n'aboutissent jamais qu'à un déplacement de personnes et de chiffres, parce que chaque système a ses nécessités et ses infirmités. Ceux qui soutiennent le contraire mentent à la vérité historique.

Ce nouveau personnel qui entourait M. de Lamartine était-il honnête et capable ainsi qu'il pouvait le désirer? Il n'est jamais entré dans l'esprit de l'auteur de ce livre d'examiner les noms propres au point de vue de leur notabilité et de leur moralité; chaque système porte dans ses flancs des plaies profondes. M. de Boissy a fait sur ce sujet des révélations curieuses et passionnées. La république, qui devait être si pure de favoritisme, se permit toute espèce de caprice, plus qu'un pacha d'Orient. Les poëtes ont des facultés divines; ils transforment les intelligences, les capacités : ceux qui la veille traçaient quelques lignes déclamatoires, le lendemain étaient changés en ministres plénipotentiaires et en diplomates supérieurs. Ce n'était pas ainsi que procédait la Convention nationale, le modèle que le nouveau gouvernement voulait suivre; dans ses bureaux étaient les chefs et les employés supérieurs de l'ancien département des affaires étrangères, Benoît, d'Hauterive, Maret; quand il s'agit de traiter à Bâle, elle désigna son ambassadeur en Suisse, Barthélemy, l'ancien premier secrétaire du duc de Choiseul; à Naples, elle avait M. Alquier, l'un des plus habiles et des plus souples agents de la diplomatie.

M. de Lamartine ne suivit pas ces traditions, et, improvisant son corps diplomatique, sauf de très-honorables exceptions, il le prit un peu partout; ses distractions de poëte furent en cela secondées, j'ai presque dit dominées, par M. Bastide, ou par d'autres hommes de ce parti qui surveillaient ses moindres démarches. M. de Lamartine ne fut point libre; un esprit distingué comme le sien n'eût pas toujours accepté des gens d'une certaine nature, affiliés aux clubs et à la propagande, et il n'eût pas frappé d'autres noms honorables. Hélas! dans les affaires publiques, homme d'un parti on n'est plus à soi, on se livre à lui corps et âme, il vous domine comme une puissance, il vous ronge comme un remords. M. Bastide, lui-même, était sous le prisme de son éducation et de ses idées; cœur honnête, sans étendue d'esprit, il ne voyait rien au delà de la démocratie; il l'aimait de passion : et qui pouvait lui en faire un reproche? La vie politique d'un homme ne s'abdique pas.

C'était M. Bastide surtout qui recevait les réfugiés étrangers; lié avec la jeune Italie et l'unité allemande, il devait voir avec plaisir et seconder avec délices tous les projets des réfugiés contre les gouvernements établis. En vérité, c'était une singulière façon de se poser vis-à-vis le corps diplomatique étranger : ses sympathies n'étaient pas là; il faisait avec eux les affaires courantes, et avec les réfugiés de tous pays les négociations actives. C'est dans cet esprit que furent arrêtés les premiers choix de diplomatie : on dut tendre une main (ce n'était pas la plus chaude) aux gouvernements, et l'autre main, ardente et forte, aux révolutionnaires exilés : « Allez, que Dieu vous donne la victoire! » Tel était le grand vœu donné par la république aux réfugiés. Pourtant elle était en paix avec les cabinets!

C'est surtout pour les consulats que les choix se ressentirent de cette triste influence révolutionnaire. M. de Lamartine, incessamment en rapport avec la partie extérieure des clubs (il avait l'orgueil de les dominer et de les fasciner), destitua plus d'un vieux consul, hommes spéciaux, pour leur substituer des favoris de la révolution, sans titres, ou d'autres existences qu'il avait besoin de caresser. On dit même que des hommes appartenant à des professions industrielles ou hasardées furent jetés dans cette carrière de longue expérience : tous les despotismes se ressemblent par la violence ou les caprices, et

ce n'est pas seulement Caligula qui fit son cheval consul; nul ministre, j'en excepte celui de l'intérieur, ne fut plus fatalement livré à l'esprit des clubs que M. de Lamartine, et cela sans mauvais vouloir, sans intention perverse, par une sorte de générosité et de courage individuel qui le faisait se jouer avec la foudre. Il faut être juste envers lui; il s'était donné en M. Bastide un surveillant inquiet, passionné pour ses amis, intolérant pour tout ce qui ne pensait pas comme lui; ceci tenait aux antécédents, à l'éducation révolutionnaire de M. Bastide, fervent et sincère dans ses convictions, et qui n'était à l'aise qu'avec les hommes qui les professaient avec ardeur.

Aussi voyait-on moins aux audiences du ministre les membres du corps diplomatique que les chefs et les principaux agents des diverses émigrations, polonaise, allemande, italienne, etc., depuis longtemps en rapport avec M. Bastide et ses amis. Ces émigrés demandaient les moyens de délivrer la patrie commune à l'exemple de la France : il leur fallait des armes, de l'argent pour accomplir ce grand dessein! Dans l'état des relations officielles avec l'Europe, certains ménagements devaient être gardés; les fonds étaient le plus souvent pris sur le département de l'intérieur, mais les encouragements, les bonnes et belles paroles venaient de MM. de Lamartine et Bastide : « Dieu devait aide à la démocratie, aux martyrs de la tyrannie. » J'ajouterai même que, dans les deux écoles de réfugiés, celle qui se montrait la plus absolue, la république unitaire, trouvait plus d'encouragement auprès de M. Bastide que l'école à ménagements qui voulait respecter les gouvernements établis et leur demander de simples modifications : ce qu'on avait réalisé en France, pourquoi ne point le tenter sur les autres points de l'Europe? Pour M. Bastide, la perfection de l'état social c'était la république universelle et chrétienne; c'est à l'aide de ces idées que le gouvernement provisoire devait rayonner autour de lui-même par ses paroles et par ses actes.

Le premier État indépendant sur lequel devait agir la révolution de février, c'était la Belgique, et l'on avait vu qu'un grand mensonge avait été jeté en pâture à la crédulité démocratique de la population de Paris : « La république est proclamée à Bruxelles. » Le bon sens de la nation belge l'avait garantie contre les périls d'une telle aventure, et le roi s'était nettement expliqué, avec la bourgeoisie et le parti libéral très-avancé, sur les volontés du pays. Une fois que la forme monarchique fut acceptée et préférée, le roi, tout en faisant des concessions fort larges au principe électoral, demanda les pouvoirs nécessaires pour défendre son autorité. On savait à Bruxelles, à ne pas en douter, que plus d'une tentative serait faite par les démocrates de Paris pour imposer la république aux Belges; on dut se préparer à les repousser. La proximité de la France et de la Belgique avait amené des rapports incessants entre les deux États : à Paris, il y avait au moins huit mille Belges, appartenant aux diverses professions; un grand nombre d'ouvriers étaient employés aux chemins de fer, et cette masse d'hommes se trouvait habituellement en rapport avec les démocrates ardents, condamnés politiques, qui étaient venus chercher l'hospitalité en France.

Ce fut du sein de cette émigration mécontente que surgit la première idée d'une expédition armée contre la Belgique pour lui imposer la propagande républicaine. Il faut noter d'abord que le gouvernement belge ne s'était point mis en hostilité avec la forme nouvelle d'institutions que le parti victorieux adoptait le 24 février; loin de là, M. le prince de Ligne avait vu M. de Lamartine pour l'assurer d'abord que le roi Léopold, après les premières formalités d'usage, reconnaîtrait sans hésitation ni retard le principe de gouvernement que la France se donnerait. D'où vient donc qu'au milieu de ces rapports sérieux et rationnels une expédition se prépara contre la Belgique, armée avec les fusils des arsenaux? Quel était ce droit public qui permettait d'attaquer un État voisin avec lequel on n'était point en guerre, et de renverser le chef avoué d'une nation? Dans ce temps bizarre, on vit tout cela sans déguisement, en plein soleil, avec une telle publicité que M. le prince de Ligne put savoir, jour par jour, tous les moindres incidents de l'expédition et en faire part à son gouvernement. On accusa même le cabinet de Paris d'avoir aidé ces informations, ce qui aurait été à la fois une faiblesse et une trahison indigne. Un gouvernement doit être assez fort pour empêcher le mal; une fois qu'il autorise un acte, il doit être assez loyal pour ne pas le désavouer. Un fait constaté aux yeux de tous, c'est que les armes et l'argent avaient été fournis par les agents du gouvernement provisoire.

Il se trouva que le cabinet belge fut parfaitement en mesure pour repousser la tentative révolutionnaire sur ses frontières; les régiments dévoués au roi et à la constitution marchèrent avec confiance contre ceux qu'ils appelaient hautement les ennemis de la patrie. Les réfugiés, armés de fusils pris dans les arsenaux français, s'avancèrent en colonnes timides ou confuses; on leur avait assuré appui et

enthousiasme; ils trouvèrent résistance et répulsion à *Risquons-Tout*. Il fut dit qu'il y avait eu, dans cette triste affaire, autant de police que de force militaire; dans les projets révolutionnaires, la police est toujours pour moitié, car il y a beaucoup de caractères honteux et mixtes dans les partis. Ce fut un premier point d'arrêt au mouvement révolutionnaire que l'affaire de *Risquons-Tout*, véritable échec de la propagande. L'Europe put voir qu'avec un peu d'énergie et d'habileté elle pourrait se sauver de la crise. La Belgique eut assez de raison pour se tenir au gouvernement protecteur du roi Léopold, prince calme, sensé, habile, qui avait assuré au pays un large développement industriel et commercial; les Belges furent toujours moins utopistes que pratiques, et le triste spectacle de Paris, pendant le mois de mars, n'était pas susceptible d'appeler des imitations.

Cet échec fit surtout impression en Angleterre, au moment où les whigs se préoccupaient sérieusement de l'état des esprits dans les trois royaumes. On avait puérilement annoncé à Paris, le premier jour, que la république avait été proclamée à Londres, encore dans un intérêt de complicité : c'était mal connaître l'esprit, les mœurs de ce peuple, la tendance politique des institutions : un ministre whig était au gouvernement de l'État; ses tendances pouvaient être libérales, mais, en aucun cas, les diverses fractions de l'aristocratie ne se seraient séparées sur une question aussi grave que celle de la monarchie et de la république; le respect pour l'autorité de la reine était tellement unanime, qu'aucun parti n'aurait songé à la renverser, car l'histoire était le grand enseignement. Les éléments qui composaient la société anglaise étaient de nature à l'assurer complétement contre toute idée de désordre : 1° Le respect traditionnel pour la loi et l'autorité; ce que la France n'avait plus, l'Angleterre l'avait conservé avec le plus grand scrupule et la plus haute loyauté; la baguette d'un constable partout était obéie, et la foule se dissipait devant elle; 2° l'organisation de l'armée, qui faisait du soldat une machine obéissante, ployée à la longue discipline sous des officiers pris dans les classes de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie; 3° la crainte que le peuple avait de l'habit rouge du soldat, et l'absence de toutes ces idées mixtes de population armée, garde nationale, avec des opinions impératives qui troublaient l'esprit d'obéissance passive dans la société; 4° le caractère sérieux des Anglais, calculant avec autant de sang-froid que les Belges les profits et les pertes d'une situation nouvelle, et sachant bien ce que la démocratie donnerait de misères.

On se trompait sur le caractère des partis qui divisaient la Grande-Bretagne : les torys étaient trop habiles pour grandir encore la crise publique de l'Angleterre par une opposition d'abord trop violente contre les whigs qui leur paraissaient les hommes de la situation; ils soutenaient lord Palmerston sans l'aimer. Les radicaux, d'un autre côté, n'étaient point opposés au ministère whig : par une hostilité trop vive, n'allaient-ils pas compromettre les institutions anglaises au profit d'une démocratie sans limites? De toutes les forces actives et remuantes, il ne restait plus en dehors que les chartistes, dont on s'exagérait la puissance et le nombre. L'esprit de procession sous des bannières et des couleurs est inhérent au caractère anglais; mais dans cette grande agitation l'ordre se conserve et se maintient. Parmi les chartistes, s'il existait quelques républicains en très-petit nombre qui déclamaient contre la reine Victoria, l'immense majorité voulait le maintien de la souveraine des trois royaumes et entonnait le *God save the queen!* C'était donc une grande illusion que de croire à la proclamation d'une république en Angleterre; le ministère whig, avec habileté, avait retiré les bills les plus impopulaires sur les taxes, et, dès le 20 mars, il ne restait plus de véritablement sérieux, en Angleterre, que la situation extérieure et l'état si grave du continent avec lequel son cabinet avait conservé des rapports.

Le caractère de lord Palmerston n'était pas complet; mais il avait compris avec habileté que lorsqu'un fait d'une certaine importance se produit dans la société politique, il faut l'accepter d'abord pour le diriger et le conduire. Sans doute les whigs n'avaient pas voulu aller jusqu'à la république en France; puisqu'elle était un fait accompli, on devait bien le reconnaître. Le manifeste de M. de Lamartine faisait d'abord une première et large concession qui rendait un accommodement facile; la France renonçait à toute prépondérance sur l'Espagne, abandonnant ainsi la politique de dynastie suivie par Louis-Philippe, et l'objet des plus vives colères de lord Palmerston. La nouvelle république, ensuite, dans l'impuissance de trouver des liens en Europe, se jetait dans les bras de l'Angleterre qui allait devenir son alliée, son mentor. Lord Normanby reçut pour instructions de s'entendre avec M. de Lamartine sur toutes les questions soulevées afin de donner un caractère régulier et sérieux à une diplomatie naturellement irréfléchie, décousue, inex-

périmentée. C'était toute une éducation à faire : chaque fois que la démocratie française exprimait un désir dans la politique générale de l'Europe, lord Normanby offrait de se joindre à elle afin de calmer ses impatiences et de régler ses désirs impétueux dans les négociations, et cette intervention commune était presque toujours acceptée par M. de Lamartine et par M. Bastide lui-même comme une situation qui devait grandir les destinées de la diplomatie républicaine. De son côté, lord Palmerston expliquait aux cabinets étrangers et aux torys l'importance de contenir la république française en la faisant passer sous l'action régulière d'un grand et sérieux cabinet tel que celui de Londres. On pourrait ainsi maintenir la paix générale.

Cette bonne position prise (toute pleine de bienveillance pour le fait accompli à Paris dans la journée du 24 février) autorisa lord Palmerston à se montrer exigeant sur la question de propagande en ce qui touchait l'Angleterre et l'Irlande. M. de Lamartine promit de ne donner aucun encouragement ni aux Irlandais, ni aux chartistes, qui déjà avaient porté les yeux sur le concours de la démocratie française. De là, ces discours de M. de Lamartine, si pleins de raison et de droiture, aux Irlandais, aux Anglais qui étaient venus demander appui au gouvernement provisoire. Le ministère savait toute l'importance de bien se maintenir dans l'alliance anglaise, que la propagande pouvait compromettre. De son côté le cabinet whig promit de ne se mêler nullement à la cause du roi Louis-Philippe, reçu comme un simple particulier qui demandait l'hospitalité anglaise. Enfin, un bill de sûreté fut rendu par le parlement contre les étrangers qui pourraient troubler la paix de la reine; le ministère fut autorisé à les expulser du territoire britannique; cette diplomatie, l'Angleterre la suivit invariablement jusqu'à la fin de mars.

Ainsi la propagande échouait en Belgique; elle était contenue en Angleterre par le gouvernement lui-même : en était-il ainsi pour les autres points de l'Europe monarchique? Le théâtre sur lequel cette propagande allait plus largement s'exercer, c'était l'Italie, dont la situation se trouvait modifiée depuis le 24 février. Il est incontestable que de tous les points de la France et par les insinuations secrètes du gouvernement provisoire, les réfugiés italiens s'étaient élancés sur la vieille patrie, et cette irruption d'esprits ardents, aigris, devait donner un nouvel aspect aux affaires d'Italie. J'ai déjà classé les deux partis de l'émigration : l'un qui acceptait les gouvernements établis en leur imprimant une transformation libérale, l'autre qui rêvait toujours l'unité démocratique avec le siége du gouvernement à Rome ou à Milan. Ces deux écoles se trouvaient en présence et hostiles sur toutes les questions péninsulaires : ainsi dans l'esprit des démocrates modérés, Charles-Albert était l'épée de l'Italie, le pape, la pensée morale de la reconstitution; il fallait donc entourer ces deux forces, assurer la couronne de l'Italie à Charles-Albert parce qu'il avait une armée solide et dévouée. Les partis extrêmes, au contraire, loin d'admettre ce moyen de reconstituer la patrie commune, voulaient briser la royauté de Charles-Albert et se donner la satisfaction d'une république à Turin en révolutionnant d'abord la Savoie. C'est dans ce but qu'une expédition de Savoyards et d'Italiens réfugiés fut réunie à Lyon par le soin particulier de la propagande armée et payée (on dit avec le concours et la sollicitude du commissaire de la république, comme les choses s'étaient passées à Lille contre la Belgique). Ces réfugiés devaient porter l'étendard de la république savoisienne et briser les écussons de Charles-Albert. Cette expédition armée et bruyante eut le même résultat que celle de Risquons-Tout; un moment maîtresse de Chambéry, elle fut chassée à coups de fourche par les paysans savoyards dévoués à l'ordre et à la maison de Savoie.

Le roi Charles-Albert, resté maître de la situation, vit bien qu'il n'avait pas devant lui deux voies ouvertes pour garder sa couronne au front et l'environner de quelque éclat. La guerre lui était impérativement commandée, et il y avait sur ce point au fond de son âme un souvenir de l'ambition traditionnelle des ducs de Savoie : le Milanais n'avait-il pas de vastes et riches plaines? L'ambassade d'Autriche avait déjà quitté Turin; le ministre russe avait de son côté déclaré, au nom de l'empereur Nicolas, « que l'Europe, très-attachée aux traités de 1815, n'en souffrirait pas les moindres modifications, même de la main d'un roi. » Charles-Albert, soit par l'ambition de devenir souverain de l'Italie, soit qu'il fût poussé par le parti révolutionnaire, résolut une expédition contre le Milanais; et ceci bien avant que l'insurrection éclatât dans le royaume Lombardo-Vénitien. On peut même ajouter que les premiers ferments de désordre partirent du royaume de Savoie dans le Milanais, comme les idées révolutionnaires du Piémont étaient venues de Paris; transmission d'idées par le télégraphe électrique de la propagande : n'était-ce pas une grande aventure qu'allait jouer Charles-Albert en s'attaquant aux forces de l'Autriche?

C'était par le Piémont et par la Suisse que la propagande pouvait atteindre la Lombardie, et quelque sévère que fût la police autrichienne, les émissaires pénétraient partout. L'intervention du Milanais eut trois causes : 1° La première vint de Paris, du manifeste surtout de M. de Lamartine, encouragement jeté à toutes les révoltes et qui leur promettait appui, fraternité; 2° la seconde fut le concours à main armée des réfugiés lombards alors répartis sur la frontière piémontaise et dans le canton du Tessin; 3° l'exemple et la pensée généreuse, mais imprudente, de Pie IX qui voulait l'unité et la liberté de l'Italie. Avec ces causes, l'ambition personnelle de Charles-Albert, qui aspirait à un grand rôle d'épée et de couronne digne de sa maison.

L'insurrection impétueuse, presque partout dirigée par les Polonais, ne permit pas une résistance régulière, et le feld-maréchal Radetzki établit sa ligne d'opération sur Mantoue et Vérone. La plus habile tactique contre l'insurrection, c'est de la laisser d'abord se développer dans ses conditions impétueuses, dissolvantes. Bientôt elle se divise, s'affaiblit, s'absorbe en elle-même, et bien plus en Italie qu'ailleurs. Il est certain alors qu'un esprit d'ardente résistance était partout organisé, dans les États-Romains, à Naples, en Sicile : l'opinion révolutionnaire s'était servie de tous les prétextes, de tous les griefs, de toutes les souffrances pour préparer une insurrection générale. A peine l'étendard de l'indépendance était-il levé sur un point, qu'aussitôt accouraient tous les réfugiés que les anciens gouvernements avaient rejetés loin de la patrie; ceux-ci, justement irrités contre les pouvoirs réguliers, travaillaient avec ardeur à leur renversement. Dès lors une nouvelle direction fut donnée aux affaires révolutionnaires d'Italie. Jusqu'à ce moment le parti modéré et d'accommodement avait eu la supériorité : on se serait entendu avec les souverainetés existantes auxquelles on ne demandait que de simples concessions. Mais dès que les exilés intervinrent dans la direction suprême du mouvement, il se manifesta un autre esprit; ce qu'on appelait la jeune Italie, c'est-à-dire le parti de l'unité et de la république, prit la haute main partout, moins à cause de son nombre qu'à raison de ses intrigues, de sa persévérance, de son parler haut, et surtout d'une circonstance qu'il faut faire connaître.

Le parti des réfugiés de la jeune Italie s'appuyait sur le concours secret de la France. M. de Lamartine et M. Bastide avaient leurs affections, leurs tendresses orgueilleuses pour les partisans de la république : rois, souverains, grand-duc, tous ces pouvoirs leur paraissaient des idées de transition qui devaient disparaître au rayonnement du soleil de la démocratie; si, dans leurs rapports réguliers, ils ménageaient encore les rois de Sardaigne, le grand-duc de Toscane, le roi de Naples, leurs tendances, leurs penchants n'étaient pas pour eux; ils soupiraient après le jour où l'Italie réaliserait son rêve d'unité et de liberté. Auprès de M. Bastide, il n'y avait accès que pour ces turbulents qui agitaient les États de Modène, de Parme; le pape seul trouvait grâce, et même on suscitait déjà la distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. La faveur accordée au parti unitaire républicain en Italie fut si grande dans le ministère de MM. de Lamartine et Bastide, que sur une seule lettre écrite par M. Mignet, simple vœu formé pour le triomphe de la cause constitutionnelle, le chef des archives aux affaires étrangères se vit obligé de donner sa démission. S'il n'y avait aucune franchise politique dans le rôle de M. de Lamartine, il fallait s'en prendre à la faiblesse extrême de ce caractère, à un désir de conciliation qui cherchait partout des applaudissements et des éloges.

M. de Lamartine se trouvait en présence d'une nécessité complexe. Il ne se dissimulait pas que si l'on ne jetait pas l'Europe dans d'inextricables embarras par un mouvement révolutionnaire, on verrait tôt ou tard se reformer la coalition de 1814 et de 1815. De là les encouragements donnés aux réfugiés en France, les inflammations jetées par la presse du gouvernement même. Tout ceci n'était qu'en paroles; il y avait des apparences de fermeté et une hauteur de phrases; en réalité, on était fort désireux d'éviter une complication sérieuse et la guerre. Dans les premières conversations de M. de Lamartine et de quelques agents des cabinets étrangers, il fut bien entendu que la France n'interviendrait nullement dans la question des souverainetés. C'était le langage de Louis-Philippe depuis 1830, avec moins de dignité et de fermeté que M. Guizot, car ce ministre était fortement intervenu dans les affaires d'Italie. On se posait donc officiellement de manière à éviter la lutte; on était fort doux dans les conversations secrètes et très-hautain dans la presse.

La première preuve que devait donner M. de Lamartine de son affranchissement des traités de 1815, n'était-ce pas la reconstruction d'Huningue, protestation libre, spontanée, puisqu'elle s'exerçait sur notre territoire? D'où vint qu'il n'en fit rien? C'est qu'à côté des paroles retentissantes de son manifeste, il y avait la réalité des affaires.

M. de Lamartine n'avait pas osé briser les traités; il avait surtout à ménager l'Angleterre. Cette puissance, sans doute, ne ferait pas la guerre; mais attentive et défiante, elle imposait la condition essentielle d'un respect absolu des traités : habituée aux formes de parlements, aux déclamations oratoires, elle n'ajoutait pas un sens trop absolu aux paroles de M. de Lamartine, d'ailleurs toujours fort élastiques pour les rapports européens. Sur un seul point le ministre avait la main forcée, la théorie de la propagande dans son expression la plus étendue; c'est par la paix qu'il voulait la répandre; l'exemple de la France engagerait le monde dans les voies démocratiques; il ne s'agissait plus de conquêtes, d'invasions armées, mais du rayonnement de la lumière républicaine.

Il y avait en effet une question considérable pour les cabinets; c'était l'application de ces principes de propagande et la manière dont ils seraient accueillis et favorisés par M. de Lamartine. L'Europe s'en préoccupait d'autant plus qu'elle savait que Paris était le foyer ardent de toutes les émigrations, polonaise, allemande, italienne et espagnole : M. de Lamartine allait-il jeter tout cela sur l'Europe? C'était bien assez que la propagande d'exemple et de principes qui allait retentir au loin! Déjà des émissaires envoyés par le comité de Paris avaient parcouru la Belgique et l'Allemagne pour se mettre en rapport avec les démocrates de tous les pays, et le premier essai de la république à Bruxelles avait pour origine le comité d'étrangers établi à Paris. Ce projet fut complétement déjoué, mais l'agitation s'étendit en Allemagne, jusqu'à Berlin, où des difficultés graves s'étaient déjà élevées entre le roi et les états.

Qu'on s'imagine l'effet naturel, spontané, que dut produire sur le parti démocratique allemand la nouvelle de la proclamation d'une république à Paris! La conspiration contre la monarchie prussienne prépara son coup de résistance et d'éclat; on remarqua que nul mouvement populaire n'a chance de succès que lorsqu'il est secondé par un grand mécontentement bourgeois, et tel était l'état des esprits à Berlin et dans la Prusse méridionale. L'éducation des universités était tout à fait démocratique; des ouvriers étrangers, et particulièrement des Polonais, demeuraient à Berlin, et tous courageux, ils pouvaient seconder une prise d'armes dans le sens démocratique. Comme à Paris, le 23 février, beaucoup demandaient des réformes, peu appelaient la république, avec cette différence, que la bourgeoisie allemande, pleine de raison, de sang-froid et de calme, n'accepterait, en définitive, que sa propre idée sans subir les exigences de la démocratie.

Le roi Frédéric-Guillaume était alors flottant entre deux partis : il y avait autour de lui une force militaire très-dévouée qui blâmait les concessions faites et voulait en appeler au combat. L'armée n'avait-elle pas créé la Prusse de Frédéric le Grand? Dans les provinces du Nord (la vieille Prusse), le parti de l'antique monarchie avait aussi de nombreux adhérents. Le second parti avait sa force spécialement à Berlin; c'étaient les étrangers qui, de concert avec les étudiants, allaient bouleverser la Prusse. Il y a pour tous les événements une cause et pour les catastrophes un motif; dans un intérêt politique d'agrandissement et de popularité, la Prusse avait adopté une marche très-libérale à l'égard des Polonais du grand-duché : le cabinet de Berlin, séparé sur ce point de l'Autriche et même de la Russie, accueillait avec un vif empressement tous les réfugiés qui arrivaient en proscrits des provinces polonaises soumises aux puissances rivales. Il s'était donc formé à Berlin un comité permanent qui, sous prétexte de préparer l'émancipation de la Pologne, travaillait l'esprit démocratique de l'Allemagne. A Berlin, comme dans le grand-duché de Posen, étaient organisées des sociétés secrètes qui ne demandaient qu'un prétexte, qu'un moment pour éclater. Le roi Frédéric-Guillaume l'avait appris enfin, et voilà pourquoi il s'était roidi sur les dernières concessions, qu'il avait voulu restreindre dans le cercle des traditions historiques.

L'esprit révolutionnaire se place toujours sous la protection d'une réforme utile, afin d'attirer à ses idées la bourgeoisie paisible qui veut le progrès et non le bouleversement. A Berlin, la tactique fut la même. Le roi, en se renfermant dans une certaine mesure à l'égard des états, s'était aliéné une fraction de la bourgeoisie, et quand les premières nouvelles de Paris arrivèrent avec la proclamation de la république, les comités résolurent d'agir dans une pensée d'émancipation démocratique, celle enfin du manifeste de M. de Lamartine, publié le 5 mars et fort élastique pour la politique d'intervention de la France, encouragement très-dessiné pour toute tentative de révolution au dehors. C'était un système de propagande développé en phrases pompeuses et qui parlait aux fibres révolutionnaires de tous les peuples : indépendamment de cette influence morale d'un manifeste écrit par l'ordre d'un gouvernement régulier, il y avait aussi l'action di-

recte et propagandiste des comités allemands en Suisse, à Paris. C'est par cette action réunie qu'éclata l'insurrection de Berlin, l'œuvre presque exclusive des réfugiés polonais, d'un courage intrépide, et auxquels se réunirent les étudiants d'Allemagne sous leurs professeurs.

C'était le faux côté dans l'esprit du roi de Prusse que la liberté laissée aux tendances audacieuses des idées philosophiques, et en même temps la compression qu'il voulait apporter au développement des libertés politiques. Une erreur commune à tous les gouvernements, c'est de croire qu'ils seront toujours maîtres de renfermer dans les froides conditions d'une thèse pacifique les doctrines qu'ils laissent circuler, comme si ces doctrines ne devenaient pas un fait par leur expansion naturelle! Ainsi avait été le gouvernement de Louis-Philippe et la faute capitale de M. Guizot : licence des doctrines, répression des actes. Ainsi était encore le gouvernement du roi de Prusse; dans les universités, les idées les plus factieuses circulaient librement; la plupart des professeurs en étaient fortement empreints. On sait en Allemagne la puissance des universités, la générosité de courage qui les anime, et Berlin, par une combinaison de politique allemande, était devenu le centre des hautes études et de l'enseignement des professeurs les plus hardis.

Si l'impulsion du mouvement insurrectionnel de Berlin vint assurément de Paris, il était déjà dans les esprits de la génération des écoles : l'esprit d'imitation fit le reste. On dressa des barricades, et la force militaire dut repousser par les armes ce véritable mouvement révolutionnaire. Il y a deux résolutions à prendre pour un pouvoir : ou les concessions, et alors il doit les faire larges, pleines, actives; ou la répression, et, en ce cas, elle ne doit pas se faire à demi. Dans le fait, les troupes royales furent victorieuses à Berlin, mais le roi, le cœur navré, s'arrêta en présence de la guerre civile; il préféra faire quelques concessions, et l'on vit alors les troupes se retirer de la ville, le prince royal exilé de Berlin; enfin cette scène terrible des funérailles où le roi fut obligé de saluer des cadavres. Dès ce moment deux partis se dessinèrent fortement à Berlin : une minorité active, en turbulents rapports avec le parti républicain en Suisse, en Pologne et en France, voulait obtenir enfin le triomphe de la démocratie, par le renversement du roi et de sa dynastie. La très-grande unanimité de la bourgeoisie voulait la conservation du roi avec les formes d'une constitution allemande. Frédéric-Guillaume penchait pour ce parti, parce que son ambition définitive était la domination morale et politique de la Germanie, par l'esprit libéral et protestant : de là sa position complexe. C'est parce que la propagande réalisait le triomphe de la démocratie, qu'elle fit répandre le bruit que la république était proclamée à Berlin : le 10 mars, on vit affichée à la Bourse de Paris une étrange dépêche télégraphique; elle annonçait, non-seulement que la république était substituée à la monarchie en Prusse, mais que le roi Frédéric-Guillaume était captif des insurgés. D'où venaient ces bruits? Rien de tout cela n'était vrai, et comment expliquer cet étrange empressement du gouvernement provisoire à donner cette fausse nouvelle, comme il avait donné celle de la république belge et de l'insurrection de Londres? C'est que le ministère recevait les nouvelles par l'entremise de la propagande, qui prenait ses espérances pour des réalités. Ses agents étaient affiliés aux clubs. Ensuite, quel appui ne trouvait pas l'idée démocratique par cet éclat puissant, simultané, d'une doctrine triomphant sans obstacle en Europe!

L'idée qui allait surtout dominer en Prusse, c'était celle de l'unité allemande sous un empereur constitutionnel, et cet empereur ne serait-il pas le roi de Prusse? C'est en caressant cette ambition que le cabinet de la nouvelle république française espérait prendre une bonne position auprès de Frédéric-Guillaume. M. de Lamartine faisait dire par son ministre à Berlin : « Agissez librement en Allemagne; nous serons heureux de votre prépondérance à Francfort : ce n'est pas trop de l'alliance avec la France pour contenir les forces immenses de la Russie. » Ces offres étaient accompagnées de quelques conseils sur l'organisation du duché de Posen et l'indépendance de la Pologne, donnés avec une si grande timidité qu'ils ne paraissaient être que des accessoires dans l'esprit général des instructions. Le gouvernement provisoire, à l'origine de la république, se montrait plus sage, se faisait plus petit que le roi Louis-Philippe à son avénement. Les dépêches étaient plus prudentes que les paroles de tribune et les manifestes. La partie malfaisante de la diplomatie restait en dehors de M. de Lamartine, et agissait par la propagande.

Ce fut un grand sujet d'étonnement que d'apprendre l'insurrection de Vienne, la joyeuse et paisible capitale. Cette émotion tenait à d'autres causes; elle éclatait surtout contre le système de M. de Metternich, l'esprit supérieur qui avait présidé aux destinées de l'empire d'Autriche pendant trente-huit ans. La pensée qui avait dominé le prince de Metternich était la fusion constante et ferme entre les

diverses nationalités, italienne, bohème, slave, hongroise, qui divisaient les possessions immenses de la maison régnante : éviter leur séparation était son but en donnant une satisfaction légitime à tous les intérêts, en balançant les uns par les autres. Deux causes préparaient la séparation que la prudence du prince de Metternich avait évitée : l'esprit révolutionnaire puissant, actif, et les jalousies que suscitait la longue administration du vieil homme d'État. Il y avait un accroissement de griefs et de plaintes qui s'adressaient spécialement au prince de Metternich, administrativement attaqué avec d'autant plus de vivacité que le pouvoir du premier ministre était plus près de sa chute. Le mouvement qui éclata à Vienne fut d'abord dirigé par des coteries provinciales contre le prince de Metternich, très-affaibli depuis l'insurrection italienne, et fort embarrassé en présence de la Russie et de la Prusse. Le prince céda devant l'orage; on menaça son hôtel ; l'empereur dut accepter sa démission.

Le prince de Metternich quitta Vienne très agitée pour se rendre à Londres, où les grandes affaires devaient se traiter (le prince de Prusse était également parti pour l'Angleterre). L'Autriche perdait un grand homme d'État, celui qui l'avait sauvée de sa perte sous le règne de Napoléon. M. de Metternich ne pouvait plus contenir les nationalités soulevées, car là était le véritable point de la difficulté pour la maison d'Autriche. Ce qui n'était pas assez compris, c'est qu'il n'y avait pas sous la main de l'empereur une seule capitale : chaque nationalité avait la sienne, antique et forte. Si l'Autriche avait Vienne, la Bohême avait Prague; la Hongrie, Pesth et Presbourg; la Croatie, Agram, Laybach et Carlowitz ; le Tyrol, Inspruck, où reposaient les anciens ducs d'Autriche. Cette constitution spéciale rendait la position meilleure. Le gouvernement pourrait facilement secouer le joug de Vienne et de sa population d'ouvriers. A côté de ces questions accessoires s'étaient élevées celles des nationalités et des langues, dont les érudits s'occupaient avec soin. La révolution s'était glissée à travers ces travaux d'université qui préparent les questions en Allemagne.

A Vienne, le danger était toujours la propagande, active dans toutes les capitales, foyers d'agitation et de trouble. Les faubourgs se remplissaient d'étrangers et de Polonais; les gardes bourgeoises, les corps académiques devaient jouer un grand rôle avec les ouvriers des manufactures. Un parti poussait à la république, et il était bien moins considérable qu'en Prusse. Vienne a des habitudes de joie; moins instruite et moins pédante que Berlin, elle s'était attachée à la fortune de ses empereurs qu'elle aimait de sa vieille fidélité; elle restait donc avec le sentiment monarchique. Toutefois, deux écoles se dessinaient dans cette catégorie : la bourgeoisie, très-nombreuse, acceptait une constitution, une charte émanée de l'empereur, telle que les comtes de Kolowrath et de Wessenberg voulaient la donner. La minorité, très-imbue des principes démocratiques, voulait l'application absolue de la souveraineté du peuple, une constitution émanée du suffrage universel; ce qui paraissait le grand mot de la situation.

M. de Flahaut, qui représentait le gouvernement de Louis-Philippe, vivement frappé des événements de Paris, avait envoyé sa démission. La France n'avait aucun chargé d'affaires spécial à Vienne, et le comte d'Appony dut cesser tous rapports officiels avec le gouvernement nouveau. A mesure que les événements devenaient plus graves en Italie, et que la France semblait se décider à certains armements, quelques paroles furent échangées. A la suite du manifeste de M. de Lamartine, le ministre de la guerre d'alors, M. Arago, forma avec beaucoup d'ostentation une armée des Alpes : on faisait grand bruit de cet armement, au fond peu considérable; vingt-cinq mille hommes à peine, dépourvus de chevaux d'artillerie, ne pouvaient entrer en campagne avant deux mois : énormes dépenses faites sans arriver à un résultat. Dès qu'il fut constant que la France annonçait hautement ses sympathies pour l'Italie, M. d'Appony et sa légation durent quitter Paris, et tous rapports officiels cessèrent entre les deux gouvernements. C'était une grande perte pour les esprits modérés que le départ du comte d'Appony, qui avait si puissamment contribué au maintien de la paix depuis 1830.

Cette question d'Italie était très-grave pour l'Autriche, et cependant, dans l'état de travail et d'agitation où elle se trouvait, pouvait-elle la conduire avec toute l'énergie nécessaire? Il faut se rappeler qu'il ne s'agissait pas seulement de la Lombardie et de la Vénétie (le royaume Lombardo-Vénitien), mais l'insurrection avait gagné une partie du Tyrol italien, et, ce qui était plus grave, toutes les diverses souverainetés avaient pris fait et cause pour la révolte : la Toscane d'abord, si profondément liée à la maison d'Autriche. On savait, à ne pas en douter, que la faction démocratique poussait le roi du Piémont, le pape et Naples, à prendre un parti décidé contre l'Autriche. Dans cette situation, on devait agir avec habileté; les forces étaient trop considérables pour

les heurter de front : que fallait-il donc faire ? Prendre une position inexpugnable en Italie avec Mantoue, Vérone ; rétablir par tous les points les communications avec l'Allemagne par le Tyrol, la Carinthie, se déployer ensuite lentement, avec précaution, et voici pourquoi. L'esprit italien si mobile serait très-vite fatigué, il y aurait déception et violence. Les partis s'agiteraient autour des deux idées de la république et de la monarchie constitutionnelle. Pendant ces divisions, la diplomatie agirait à Rome, à Naples, pour les empêcher de faire la guerre; si l'on ne pouvait y arriver d'abord, on attendrait patiemment que l'esprit du vrai peuple italien se réveillât au profit de la monarchie. En toute hypothèse, cette incertitude empêcherait l'intervention française, car on pourrait dire que « l'Italie se sauverait elle-même. »

Sur tous ces points, l'Autriche s'était parfaitement entendue avec l'Angleterre, et la présence du prince de Metternich à Londres n'était pas étrangère à ces négociations. Lord Palmerston avait déclaré que l'Angleterre « ne souffrirait pas l'entrée d'une armée française en Italie, » et le ministère du roi Charles-Albert avait demandé catégoriquement pour quelle cause était formée l'armée des Alpes : « Il n'avait sollicité aucun secours, il ne voulait aucun appui. » M. de Lamartine avait saisi ce prétexte pour déclarer que l'armée ne passerait les Alpes que si elle était appelée par une puissance italienne; doctrine parfaitement commode : car une fois que le roi Charles-Albert refuserait une intervention, par où passerait l'armée des Alpes ? Ici vient se lier l'intrigue des réfugiés italiens, qui offrirent d'ouvrir un passage dans la Savoie aux cris de *vive la république!* La diplomatie de M. de Lamartine fut toujours d'une grande élasticité; non pas qu'on pût jamais contester la loyauté native de son caractère, mais le désir de satisfaire tout le monde et de ménager tous les partis lui faisait promettre, s'engager sur toute chose outre mesure, et ce qu'il disait aux uns, il ne le disait pas également aux autres. La condition d'un ministre des affaires étrangères est l'habileté; il ne doit pas tout dire, mais ce qu'il affirme doit être la vérité, dût-elle révéler une position fausse !

Or, quant aux réfugiés piémontais, aux démocrates réunis sous le drapeau de la république italienne à Paris, il n'était ni loyal ni digne d'un gouvernement honorable de les diriger vers la Savoie. De deux choses l'une : ou M. de Lamartine les jetait sur ces frontières avec l'espérance de faire triompher la république aux Alpes, et alors c'était un mauvais procédé envers la cour de Turin qu'on encourageait dans la ligue italienne; ou bien on avait prévenu d'avance cette cour, fourni des listes, et en ce cas c'était un guet-apens qu'on tendait à des hommes qui avaient votre foi politique. Cette même conduite, on la suivit à l'égard du gouvernement belge auquel, au su de tout le monde, on expédiait des bandes armées par le chemin de fer. Ces bandes furent battues, désarmées; la république ne put s'implanter dans ces pays essentiellement pratiques qui veulent avoir la raison de chaque chose. Le gouvernement provisoire eut à s'excuser à Bruxelles comme à Turin; et ce fut partout sans dignité, sans vérité. N'avait-il pas également expédié la république sur les bords du Rhin, et jusqu'en Pologne par la Prusse? Les malheureux réfugiés furent repoussés en Allemagne par les résolutions fermes et décidées des gouvernements établis.

On vit dans cette circonstance une vérité incontestée, savoir : que l'Allemagne, la Belgique, l'Italie se séparaient de l'idée française, et qu'il y avait plus de tendance vers la monarchie que dans les premiers jours qui avaient suivi la révolution de février. De partout vinrent des reproches sur cette facilité au moins étrange d'un gouvernement qui se disait en paix avec ses voisins et les faisait attaquer par des rebelles. M. de Lamartine répondait « qu'il n'avait pu l'empêcher, en l'état des opinions; qu'il avait cherché à dissuader les réfugiés sans pouvoir contenir leur enthousiasme à la nouvelle des événements de leur patrie. »

Le gouvernement provisoire avait joué un double rôle; bien aise de débarrasser Paris d'une partie de ces réfugiés, agents et chefs de l'insurrection, il voulait aussi montrer sa coopération sincère à la propagande républicaine, en aidant leur départ. Enfin il avertissait sous main les gouvernements menacés des dispositions hostiles de ces groupes qui tombaient sur la frontière comme des avalanches. Il y eut plus de condescendances, plus de concessions faites alors que jamais M. Guizot n'en avait consenti dans ses plus mauvais jours. La hardiesse n'était que dans les phrases publiques qui s'adressaient à un autre monde qu'à la diplomatie. M. de Lamartine était trop habile pour tenir à l'Europe le langage des articles de journaux, désavoués par ses agents. Il résulta pour tous la conviction (une fois les projets des réfugiés républicains avortés) qu'il y avait un commencement de réaction en Europe contre les principes démocratiques français et les idées de désordre; chaque peuple voulait garder

sa nationalité primitive, et la propagande perdait quelque chose de sa puissance active au dehors. On dut remarquer même que la plupart des agents français désignés primitivement par M. de Lamartine ne se rendirent pas à leur poste; bien des cabinets ne voulurent pas les admettre, et le ministre lui-même savait que les agents inexpérimentés ou trop hardis pourraient, par leurs paroles, compromettre le système de tempérance et de modération qu'il voulait imposer à la république. Le ministre donna plus de satisfaction aux hommes du principe nouveau dans le choix du corps consulaire; avec sa condescendance extrême, M. de Lamartine se laissa dominer par la crainte de tout ce qui pouvait le blesser : il enleva les consulats aux anciens services, pour les confier à des protégés de la révolution ou du journalisme hostile. Ce n'était pas tout de nommer des consuls, il fallait encore obtenir l'*exequatur* de chaque puissance; là se trouvait la grande difficulté.

Peuples et gouvernements s'éloignaient de la France; le travail de réforme qui s'opérait partout n'avait rien d'expansif et de déterminé; aucune nationalité n'appelait son appui, pas même l'Italie, que nous embarrassions par la protection indirecte que les clubs de Paris accordaient au parti démocratique. Il y avait deux systèmes en présence : celui qui, se bornant à revendiquer la nationalité, se plaçait sous la protection de Charles-Albert, le seul raisonnable, le seul qui avait chance de succès en présence de l'Autriche; le roi avait une armée régulière parfaitement organisée, et quels étaient ces corps de volontaires jetés pêle-mêle, sans discipline, qui accouraient en vertu des ordres de la propagande, pour semer partout les idées républicaines, à Venise, à Milan et à Turin même? La réaction, qui nécessairement arriverait plus tard, aurait son origine dans le vrai peuple, à Naples, à Rome, à Milan. Ce qu'il était essentiel de constater, c'est qu'avec une prudence extrême, le ministère de la république avait moins fait pour la liberté de l'Italie que le gouvernement de Louis-Philippe, et si M. de Lamartine se faisait plus agitateur, il était moins hardi que M. Guizot.

Comment les peuples étrangers eux-mêmes auraient-ils gardé leur antique sympathie pour la France et pour cet étrange système de fraternité? Au moment même où ces grandes déclarations de principes étaient placées partout dans les ordonnances du gouvernement provisoire, un acte de brutalité du peuple renvoyait tous les ouvriers belges, anglais, allemands, savoyards, comme dévorant le pain qu'eux-mêmes pouvaient gagner. Il ne faut adresser d'autres reproches qu'à la faim qui ne raisonne pas; quand il y a du malaise, on en cherche partout la cause, et la souffrance fait commettre bien des injustices.

Tant il y a que l'aspect de ces ouvriers déguenillés obligés de quitter la France, sans autre motif qu'un caprice de multitude, devait inspirer un triste sentiment de la fraternité de notre révolution. Dans l'Allemagne sérieuse, dans la Savoie si honnête, on l'oublia peut-être; mais l'Angleterre, qui tire parti de tous les incidents pour grandir les antipathies nationales, promena dans Londres ces ouvriers chassés par les Français, et cette circonstance, jointe à la perte de ses grands intérêts dans les industries de chemins de fer, irrita profondément la nation anglaise : aussi son gouvernement préparait les éléments de la guerre pour les précipiter ensuite sur l'ennemi. D'ailleurs, de quoi ne menaçait pas la révolution française? Dès son début, elle avait annoncé la république d'Angleterre, parole irréfléchie quand on sait combien les intérêts sont graves et sérieux dans ce pays : on n'y poursuit point une folle idée, une extravagance démocratique, mais la grandeur, la puissance de la nation. L'aristocratie qui gouverne devait garder une rancune profonde de ces tentatives de propagande au moment où les chartistes essayaient un grand mouvement contre le pays, les ministres, le parlement et la reine. A Paris, on se trompait sur le caractère de cette démonstration bruyante, mais toujours régulière, sous la protection des constables, parce que la légalité est au fond des âmes. La démonstration chartiste s'accomplit presque sans répression; l'Irlande se calma sous des lois répressives et des verdicts sévères. Le parlement vota l'ancien bill contre les étrangers, et au moyen de ces précautions, l'Angleterre fut non-seulement préservée, mais encore ses fonds publics remontèrent au taux de 84 à 86 francs le 3 p. c. Ce riche pays profitait de nos folies politiques; tandis qu'on discutait au Luxembourg sur l'organisation du travail, il donnait une vive impulsion à ses manufactures; sa diplomatie s'exerçait dans toute sa plénitude en Suisse, en Italie; ses débouchés grandissaient à mesure que les nôtres perdaient de leur activité. L'Angleterre était partout et le pavillon de la France nulle part.

Depuis la révolution de février, il n'était pas question de la Russie dans nos relations européennes, et M. de Lamartine ne pouvait songer à des rapports tout à fait brisés : les négociations, déjà si froides sous Louis-Philippe, s'effacèrent absolument, et ce

ne fut pas sans inquiétude de la part du gouvernement provisoire. Il y avait dans l'empereur Nicolas deux hommes : le souverain, qui pouvait et devait voir dans la révolution française un fait menaçant pour toutes les couronnes; le représentant de la nationalité russe, héritier de la politique de Catherine et d'Alexandre, et ces deux intérêts en se confondant pouvaient s'appuyer l'un sur l'autre. La république française, toute circonspecte qu'elle pût être, lui jetait un défi par ses principes; mais pour l'atteindre, il fallait passer sur la nationalité allemande, soulevée par l'idée démocratique. Des levées immenses étaient ordonnées dans tout l'empire russe; elles pouvaient servir les intérêts des couronnes que le gouvernement de Pétersbourg n'abandonna jamais. Ainsi l'alliance suédo-danoise donnait à la Russie une immense prépondérance sur la grande race scandinave; des négociations secrètes lui assuraient un certain ascendant sur la race slave; de sorte que la lutte allait se poser dans la plus vaste et plus poétique proportion. C'était, comme aux IV^e^ et V^e^ siècles, une guerre de nationalités, de migrations et de peuples; si le principe de démocratie agitait la France, l'Italie, l'Allemagne, les croyances allaient entraîner des myriades d'hommes dans une lutte primitive.

La Russie avait une pensée tellement fixe sur ce point qu'elle voulait mener à ses côtés les Turcs eux-mêmes, ses anciens ennemis; elle agissait prudemment avec ses lenteurs habituelles. L'Europe prêtait la main à cette œuvre. Avec tous les dehors de l'indifférence et des rapports d'une certaine cordialité, l'Angleterre était profondément blessée des principes émis par les nouvelles écoles en France : indépendamment des injures qu'on lui prodiguait et qu'elle nous rendait bien, quelle était la tendance de toutes les doctrines économistes développées dans la presse française et au sein même du nouveau gouvernement? N'était-ce pas ce qu'on appelait l'émancipation de la classe ouvrière? n'étaient-ce pas des gémissements sur les misères des travailleurs, en dénonçant au monde l'égoïsme de l'industrie anglaise? Si donc le principe émis par la multitude en France triomphait, c'en était fait des prospérités de l'Angleterre, et cette situation, M. de Lamartine ne l'avait pas suffisamment comprise, quand il espérait la neutralité de l'Angleterre; elle serait en toute chose dessinée contre nous. Déjà ses journaux nous dénonçaient à l'Europe comme une nation livrée à tous les principes subversifs de l'ordre européen. Il faut lire les articles du *Times* et du *Morning Chronicle*, depuis le 1^er^ mars jusqu'au 30, pour comprendre la véritable pensée du cabinet anglais.

C'est qu'avec les principes qui triomphent alors sous le gouvernement provisoire, l'ordre social était menacé. Nous trouvons l'Angleterre partout, en Portugal, en Suisse, en Italie, expliquant avec des commentations craintives ou railleuses nos tendances, nos doctrines, nos ambitions et notre faiblesse. Constantinople n'échappe pas à cette action antifrançaise; l'Angleterre, de concert avec la Russie, engage la Porte Ottomane à multiplier ses armements pour une éventualité prochaine, et cette éventualité, c'est le recouvrement d'Alger et des anciennes provinces de la Porte en Afrique. A la première guerre, l'Afrique rentrera sous la souveraineté de la Porte Ottomane. Le Maroc et Tunis la seconderont avec efficacité. De là, les difficultés diplomatiques qui ne permettent pas la reconnaissance immédiate de la république par la Turquie; ce qui ne vient que plus tard.

Dans le fait et malgré la politique tempérante et déclamatoire de M. de Lamartine, il y a peu de résultats obtenus le 30 mars : l'Angleterre a un ambassadeur à Paris comme à Lisbonne, ou dans les républiques américaines, pour observer, agir; la Prusse ne se prononce pas; l'Autriche est sans légation officielle; la Belgique est trop rapprochée de nos frontières pour ne pas cultiver nos rapports; la Suisse nous a reconnus, mais froidement, depuis surtout que les questions sociales sont venues compliquer les formes politiques : quel est l'État qui pourrait subir le communisme? Le cabinet de Turin nous ménage sans nous reconnaître officiellement encore : à Madrid, en Italie, même tendance. Chose assez curieuse! les États-Unis d'Amérique même ne nous donnent qu'un assentiment conditionnel, et cela s'explique : la liberté politique, telle que l'entend le congrès américain, se lie à toutes les franchises, à la grande indépendance, aux vérités pratiques du gouvernement et des individus. On ne s'inquiète pas des opinions les plus excentriques, parce qu'elles ne pénètrent jamais dans les réalités du gouvernement : aux États-Unis, on trouve l'antagonisme des intérêts, l'esclavage des noirs, une activité infinie du commerce, parce que chacun agit selon son droit, sa valeur; et c'est ce qui constitue les grandes, les véritables sociétés. La nouvelle république française allait-elle réaliser ces vérités pratiques? allait-elle sortir des mains imprudentes ou coupables qui nous menaient à une crise immense?

PRÉFACE

DU TROISIÈME VOLUME DE L'ÉDITION DE PARIS.

Je croyais une préface fort inutile à ce troisième volume. Il m'a toujours semblé qu'une œuvre devait se révéler dans sa pensée et dans son but sans explications et sans commentaires.

Mais ce livre a été l'objet de si vives attaques, de critiques si passionnées, qu'il était impossible de ne pas y répondre.

Je serai court et précis.

N'est-ce pas déjà une preuve et un bon résultat des faits exposés dans le premier volume de cet ouvrage que cet empressement qu'a mis madame la duchesse d'Orléans à quitter sa position séparée depuis le 24 février et qui semblait toujours être une protestation, comme aux époques antérieures?

L'irritation vive et âpre qui s'est manifestée contre quelques paroles fort inoffensives de l'auteur vient sans doute de deux causes : c'est qu'elles ont touché juste; puis, comme jamais abandon ne fut pareil au vide qui se fit autour de cette pauvre et noble princesse, le 26 février, les chevaliers du bout de l'an, après avoir enterré la monarchie, ont voulu, par un zèle aussi bruyant que sans danger sous un gouvernement tolérant et impartial, racheter les faiblesses de caractère et les tristes délaissements de l'autre époque.

C'est un courage qui manque d'à-propos, car personne n'a voulu ni attaquer, ni insulter une princesse exilée : nul plus que l'auteur ne respecte les fronts couronnés par de grandes infortunes. Mais ce n'était pas insulter que de dire que, sous la monarchie de Louis-Philippe, la mère du comte de Paris, savante et lettrée, cherchait la popularité par ses paroles, ses actes et ses prédilections universitaires.

Faut-il voiler la vérité historique à ce point de dire qu'avant le 24 février il n'exista aucun parti de la régence favorable à la princesse? Que ce parti ait agi sans son aveu dans une position semblable à celle de M. le duc d'Orléans sous la restauration, c'est possible encore; tant il y a qu'il se trouve tout organisé le 24 février pour énerver les dernières forces de la résistance.

C'est ce que l'auteur a voulu dire : rien de plus, rien de moins.

Paris, ce 23 juillet 1849.

CHAPITRE XIII.

Divisions dans le personnel du gouvernement provisoire. — L'hôtel de ville. — Affaires. — Distractions. — Les clubs. — Esprit de la garde nationale. — Démonstration du 16 mars. — Véritable caractère de la journée du 17. — Politique du gouvernement provisoire.

Les hommes de passions ou de témérité qui avaient pris la direction du gouvernement provisoire le 24 février s'étaient promis la renonciation, au moins momentanée, à toutes divisions personnelles qui pourraient ébranler le bien faible édifice de leur dictature remuante. Mais la condition nécessaire, le châtiment de tous les caractères de partis, c'est de s'en faire les hommes liges et d'abdiquer à ce point leur personnalité qu'ils ne peuvent plus agir qu'en vertu des ordres suzerains de leur seigneur et maître : ainsi, dans ce gouvernement provisoire, avec les intentions les plus pacifiques, il y avait des tiraillements, des soubresauts qui résultaient de la situation réciproque de ses divers membres; et, chose curieuse, tout en se tendant la main, ils conspiraient les uns contre les autres, peut-être (pour plusieurs) sans le vouloir, sans le savoir : leurs maîtres, c'étaient leurs frères d'opinion, leurs amis des clubs qui leur reprochaient sans cesse leur faiblesse et leurs concessions politiques.

Chacun des membres de ce gouvernement provisoire avait pour ainsi dire son conciliabule en dehors des délibérations du conseil. M. Ledru-Rollin, par exemple, était parfaitement à l'aise au ministère de l'intérieur, entouré de MM. Flocon, Jules Favre, qui avaient ses idées et accueillaient ses amis. M. Ledru-Rollin n'était pas un de ces caractères vindicatifs, insociables, qui ne connaissent pas les transactions; avec les dehors d'une volonté impatiente, il avait peu de fermeté; ses instincts étaient bons, mais on pouvait facilement les détourner par un mot, un reproche, un orgueil; il vivait alors dans l'atmosphère des clubs, dans la poussière ardente des partis, et ces émotions ani-

vrent. Il voyait chaque jour les plus ardents des démocrates qui l'accablaient de reproches sur la conduite faible, incertaine, d'une fraction du gouvernement provisoire : « Où voulait-on aller? La réaction marchait à son triomphe : est-ce pour elle qu'on avait fait le 24 février? »

Si M. Ledru-Rollin passait sa vie à calmer ses impatients amis, il devait naturellement apporter quelques exigences au sein du gouvernement provisoire; il avait besoin de communiquer à ses collègues les volontés de son parti, pour en exiger des concessions incessantes; serf d'un côté, il devenait maître de l'autre, et le gouvernement provisoire, à son tour, cédait quelques principes ou quelques hommes. Ceci était vieux comme le triumvirat de Rome; seulement on ne se livrait pas des têtes, mais des garanties et des positions. M. Ledru-Rollin imposait ses idées parce qu'elles lui donnaient le moyen de satisfaire les exigences de son parti; il était en cela franchement soutenu par M. Flocon, dont les émotions rétrospectives se reportaient incessamment à la Montagne de 1793.

M. Louis Blanc, autre nuance dans le gouvernement provisoire, avait également ses amis, ses opinions, sa puissance. Sous les formes les plus douces, les plus conciliantes, M. Louis Blanc marchait à ses desseins avec une grande ténacité; sa force était moins à l'hôtel de ville qu'au Luxembourg, où il avait un peuple à ses ordres, club incessamment ouvert aux doctrines socialistes. M. Louis Blanc avait invariablement son but d'une dictature industrielle, qui s'imposerait ensuite à l'hôtel de ville, imitant ainsi Maximilien Robespierre, qui, après avoir placé le siége de sa puissance au club des Jacobins, ne venait plus au comité de salut public. Sans s'aimer, les deux chefs de la Montagne et du socialisme, MM. Ledru-Rollin et Louis Blanc, comprenaient bien qu'ils ne pouvaient s'exclure d'abord dans une combinaison de comité de salut public, qui remplacerait le chétif et faible gouvernement provisoire. On garderait M. Arago, qu'il était si facile de ployer à toutes les influences, peut-être M. Crémieux qui sautillait dans ses opinions avec tant de facilité, et M. de Lamartine qui était un nom éclatant et une parole éloquente.

La situation que s'était faite M. de Lamartine dans le gouvernement provisoire mérite d'être étudiée et définie. A l'origine du 24 février, son nom avait été accueilli comme une garantie par la bourgeoisie; un des beaux hommages rendus aux esprits d'élite, c'est la croyance qu'ils auront un si noble respect d'eux-mêmes et de la renommée, que jamais ils ne pourront manquer à ce qu'ils se doivent et à ce qu'ils doivent à la société. La France donc, les mains suppliantes, le lendemain de la grande aventure, s'était placée sous l'égide du nom de M. de Lamartine, et après la république proclamée, sa parole avait rendu des services pour en arrêter les turbulents excès.

Depuis, l'idéalisme généreux du poëte (le désir de tout rapprocher, de tout concilier) l'avait porté à de grandes concessions, à un syncrétisme facile, qui pouvait le faire servir d'instrument à toutes les opinions les plus ardentes : sa passion était d'entraîner à ses idées et de grouper autour du gouvernement provisoire, même MM. Blanqui, Barbès, Lacrampe, Sobrier, et de ne plus faire qu'un grand faisceau de toute la démocratie; utopie rêveuse, feu follet d'une imagination colorée. Les hommes hardis et pratiques qui formaient les clubs avaient d'autres systèmes, et le dessein de s'emparer du pouvoir surtout. Ils trouvaient dans le gouvernement provisoire une organisation toute faite qui fonctionnait; il ne s'agissait plus que de substituer quelques noms de leurs impatients amis à ceux des membres incertains ou modérés qui empêchaient la vive et forte action de la démocratie : on ne repoussait même pas M. de Lamartine, garantie offerte aux bourgeois effrayés; les clubs qui avaient étudié la partie faible de ce caractère savaient bien que cette éloquence ne leur serait pas toujours hostile, et le peuple, un peu railleur, donnait une autre épithète à sa douce voix et à ses mellifiantes paroles. Les clubs, par les mêmes motifs de vanité, auraient toléré M. Arago, que sa famille d'ailleurs rattachait aux opinions extrêmes : le directeur des postes, le commissaire à Lyon n'étaient-ils pas de la plus ardente nature? Or la place qu'on décernait au savant académicien était celle de Carnot dans le comité de salut public.

La partie spécialement attaquée du gouvernement provisoire, MM. Marrast, Garnier-Pagès, Marie, s'étaient voués à la modération par force et par goût. Après les premières émotions de la rue et de l'hôtel de ville, ils avaient aperçu l'abîme immense que le parti extrême creusait sous les pas d'une société déjà si fatalement agitée. Je n'examine pas si c'était par ambition ou par tout autre motif vulgaire, ou peut-être par instinct de l'état vrai de la société; mais les trois membres que je viens de citer formaient le parti d'une résistance méritoire, que les clubs songeaient à briser dans une émeute. M. Marrast, doucement absorbé dans la mairie de Paris, s'y tenait comme dans une forte-

resse, sous le drapeau de la dictature. Ce que jamais l'empire de Napoléon n'avait osé dans son despotisme, M. Marrast l'avait obtenu sans hésitation du gouvernement provisoire; il n'avait plus ni conseil général, ni conseil municipal pour contrôler les dépenses, et il disposait à son gré des immenses revenus de la ville. On pouvait trouver singulier que les vieux défenseurs de la liberté et de la bonne gestion des deniers de l'État se fussent établis à ces conditions arbitraires dans le gouvernement de Paris; mais les circonstances étaient exceptionnelles, et le parti démocratique en profitait pour user largement du pouvoir.

M. Garnier-Pagès, faible de caractère à travers ses témérités d'idées, secondait la tendance de M. Marrast avec la même intention d'organiser une république facile, couronnée de fleurs : dans un corps débile, M. Garnier-Pagès cachait une intelligence active, un peu brouillonne pour les affaires, et un grand entrain pour les plaisirs qui soulagent les esprits fatigués. La majorité de ce gouvernement provisoire profitait des avantages que sa situation élevée lui créait à Paris. La dernière cour avait laissé de beaux coupés, des chevaux fringants, de ravissants manoirs : tandis que le gouvernement provisoire annonçait avec ostentation qu'on allait vendre tous les châteaux et les meubles de la liste civile, la plupart de ses membres se servaient des équipages des princes : pourquoi leur en faire un reproche? Ils les avaient sous la main, et les affaires d'État étaient si multipliées ! Il fallait si rapidement se porter de l'hôtel de ville à un ministère au milieu de la foule, et ce n'était pas trop que le train des princes pour des tribuns.

Ne comptait-on pour rien les fatigues du soir? Alors il fallait les théâtres, les loges de la liste civile : n'était-il pas utile de les occuper pour leur rendre la grâce, la fraîcheur des toilettes royales? La protection des arts et des artistes exigeait aussi certaines assiduités et diverses sollicitudes : tel membre du gouvernement provisoire avait goût pour les beaux vers de la tragédie française; tel autre aimait les chants délicats de l'Opéra. Quelquefois c'était le cri bruyant de la chasse, l'hallali de la meute; était-ce trop de Chantilly, de ses bois épais, de ses vertes plaines? Il était heureux pour la civilisation de voir ces farouches tribuns s'assouplir aux molles mœurs et aux grandes manières!

Dès que le principe républicain eut été proclamé par le gouvernement provisoire, je l'ai dit déjà, la question de la liberté des clubs dut se présenter immédiatement. Quelques réunions s'étaient groupées autour des condamnés politiques naguère sortis des prisons, les principaux d'entre eux, MM. Blanqui, Barbès et Hubert. Il était impossible que des hommes qui s'étaient voués aux idées démocratiques comme à la passion de leur vie n'eussent pas une position dans le nouveau gouvernement qui se fondait sur le principe populaire : s'ils ne l'avaient pas, ils chercheraient naturellement à se la faire, et l'on ne pouvait pas les en blâmer. Le gouvernement provisoire fit diverses propositions aux chefs d'un parti déjà très-puissant sur les masses turbulentes. M. Barbès avait été nommé gouverneur du Luxembourg, comme un duc de Chaulnes ou de Laval; M. Hubert reçut les offres d'une position administrative. Lui et M. Blanqui refusèrent parce qu'ils espéraient, à l'aide de leurs amis, obtenir la direction de la république, telle qu'ils l'avaient conçue, fondée sur le dogme de l'égalité absolue, rêve de leur vie; et, pour arriver à ce but légitime, dans leur pensée il fallait s'appuyer sur une grande force organisée. Ils posèrent donc nettement la question de la liberté absolue des clubs. Le gouvernement s'était placé dans des conditions trop avancées pour qu'il lui fût possible de résister : la discussion dans les clubs n'était-elle pas la conséquence nécessaire de la liberté de la presse et de la tribune? On s'était battu précisément pour obtenir le droit de réunion : cette conquête accomplie, l'abandonnerait-on tout aussitôt? Aussi le gouvernement provisoire s'empressa-t-il, après un préambule écrit en phrases retentissantes, de déclarer que « les clubs étaient libres, et leur indépendance écrite dans la constitution naturelle des *Droits de l'homme.* » Quelle arme puissante ne donnait-on pas aux partis extrêmes!

Cette déclaration imprudente ne faisait pas assez le compte de la pression qui allait résulter pour le gouvernement lui-même de la tendance des clubs : l'événement justifia les craintes des amis de l'ordre. A peine le principe était-il admis, qu'on vit s'établir des clubs sur tous les points avec des dénominations étranges, furieuses, menaçantes, vieux souvenirs des Jacobins, des Cordeliers, fantômes hideux, réveillés de leur tombe et qui jettent l'épouvante au sein des populations paisibles. Quand une société tout entière s'inquiétait au moindre petit bruit, à la plus innocente alerte, on lui jetait mille voix criardes rappelant les souvenirs de la terreur. Jamais il ne se vit une telle rage de paroles, une telle passion de doctrines dévorantes; s'il y avait certainement bien des choses qui rebondissaient sur les cœurs sans les atteindre, d'autres pénétraient profondément. Par une organisation habilement conçue tout devait

se fondre dans une association suprême, *le Club des clubs,* centralisation active de forces, de doctrines. Le club central devint une puissance qui traitait d'égal à égal avec le gouvernement provisoire, et faisait à M. de Lamartine ses conditions de concours.

Une fois maîtres de la situation, les clubs durent naturellement agir de conformité avec leurs principes : l'histoire ne doit point s'arrêter à ces propositions excentriques ou désolantes qui grimaçaient la terreur par esprit d'imitation d'un temps fini. Mais il est constant que de la réunion des clubs date la marche rapide de l'esprit révolutionnaire vers les excès. C'était certes déjà beaucoup qu'en février la démocratie eût été admise et proclamée sans débat; cette conquête inattendue, rapide, n'était-elle pas de nature à satisfaire les plus exigeants? Pourtant les clubs ne s'arrêtaient pas là; selon eux, la république n'était qu'une forme et non pas un but, et le peuple voulait autre chose qu'une forme; ce qu'on appelait donc, c'était d'abord une république démocratique : que signifiait cet accouplement de mots? Une république moderne pouvait-elle être envisagée autrement que comme le gouvernement du peuple? Cependant, ce n'était pas sans motif que les clubs avaient d'abord imposé cette dénomination : cela voulait dire une république de démagogie, avec la plus bruyante intervention des clubs, des assemblées de peuple et de l'insurrection au besoin, reconnue par la constitution de 1793 comme le plus saint des devoirs.

Bientôt ce mot démocratique ne suffit plus : on voulut aussi une république sociale pour compléter la trilogie, premier pas vers le progrès de cette école qui tendait à pénétrer, par un communisme déguisé, dans la nouvelle république. Le socialisme (pure théorie) consistait à trouver l'état social détestable, appelant ainsi un ordre nouveau qui ferait une plus large part aux prolétaires. Je crois en effet que les gouvernements s'étaient jusque-là trop occupés des idées politiques de la société et pas assez des besoins matériels du peuple. Quelques esprits, rêveurs téméraires, tels que MM. Cabet, Jean Reynaud et Pierre Leroux, avaient profité de cette indifférence pour jeter d'étranges idées de perfectionnement; le socialisme d'application immédiate n'était, à vrai dire, que le communisme déguisé, qui voulait faire invasion dans la pensée gouvernementale, et y chercher des adhérents. De cette manière, les esprits d'un libéralisme pratique se trouvaient absolument dépaysés : les clubs ne se déguisaient plus dans leur but; à chaque séance c'étaient des théories ou des menaces, de vives déclamations contre l'état social, pour eux, si déplorablement organisé; or, comme cet état était celui de tous, du petit au grand, on ne peut assez s'imaginer la confusion profonde qui éclatait dans les affaires : où voulait-on aller? Ces théories n'auraient-elles pas des limites? On savait d'ailleurs que le gouvernement provisoire était sous la pression de ces idées, et que les clubs avaient bien plus de puissance sur lui que les esprits calmes et dévoués à l'ordre.

Le plus grand obstacle que ces doctrines devaient rencontrer, c'était dans la garde nationale, les intérêts bourgeois et paisibles qui, à travers toutes les formes de gouvernement, voulaient garder la famille et la propriété. On se rappelle la participation que la garde nationale avait prise à la révolution du 24 février. Son tort immense avait été de se réunir aux masses confuses contre le pouvoir régulier, mauvais exemple dont elle subissait les tristes conséquences : depuis, son instinct naturel et les prédications des clubs lui avaient fait comprendre qu'elle devait nécessairement prendre un rôle de résistance pour empêcher à tout prix le débordement des mauvaises passions. C'est ainsi que depuis le 25 février cette admirable garde, augmentée d'un grand nombre de volontaires, avait fait tous les services et préservé les personnes et les propriétés. Les clubs démocratiques avaient compris à leur tour que tant que cette garde serait ainsi organisée, ils n'auraient aucune prise sur la population. Ils imposèrent donc au gouvernement provisoire, par l'organe de M. Ledru-Rollin, l'obligation de comprendre tous les citoyens sans distinction dans la garde nationale, et de fondre dans un grand tout les compagnies déjà existantes, lesquelles avaient rendu tant de services, parce qu'elles portaient avec elles-mêmes une responsabilité morale.

Ce plan de désorganisation avait vivement ému la garde nationale, surtout en ce qu'elle enlevait toute puissance de répression au parti de l'ordre, en substituant le chaos à la hiérarchie. Pouvait-on se fier d'une façon absolue à l'excellent esprit des multitudes, aux progrès que l'ordre avait faits parmi les masses? Les clubs espéraient tout de cette désorganisation, tandis que la garde nationale craignait tout. De là vint la cause première d'une démonstration signalée depuis sous le nom railleur d'*émeute de bonnets à poil.* Ces gardes nationaux, qui poussaient le dernier cri de l'ordre mis en péril, devaient se rendre, selon l'usage d'alors, auprès du gouvernement provisoire; mode tumultueux sans doute :

quelle était la corporation désordonnée qui ne se rendait alors auprès du gouvernement provisoire, bannière en tête? Ne les recevait-on pas toutes avec respect comme l'image du peuple? Ici, c'était différent, la garde nationale n'était que l'expression de la propriété, de l'ordre, de la paix, et à ce point de vue, chose étrange! le gouvernement provisoire hésitait à l'accueillir. Dès la veille, les journaux les plus dévoués au pouvoir commençaient à dénoncer la réaction : « Ce que faisait la garde nationale, disaient-ils, c'était une sorte d'appel à la régence; on les en punirait ces bourgeois indociles : le peuple était debout! » De tels articles étaient insérés dans les journaux ministériels sous la surveillance de MM. Ledru-Rollin et Flocon. Où voulait-on en venir?

Cependant la garde nationale ne s'arrêta pas devant ces insultes et ces provocations de journaux officiels; elle crut que ce qui avait été toléré pour des députations confuses, le droit de pétition en masse, devait être permis à la milice qui avait sauvé la cité depuis février. Le gouvernement provisoire ne le pensa pas ainsi. Immédiatement il se mit en communication avec les clubs et les corporations des travailleurs sous sa main, qui ne demandaient pas mieux que de donner une bonne leçon à la bourgeoisie, leçon d'autant plus sérieuse que toutes les forces démocratiques seraient mises en jeu par les ateliers nationaux, et qu'on en ferait sortir diverses résolutions nécessaires au triomphe des clubs. Dès que les compagnies d'élite furent en marche, sans armes, par les boulevards et les quais de la Seine, plusieurs clubs se groupèrent autour de l'hôtel de ville, et lorsque les gardes nationaux se présentèrent sur le Pont-au-Change, le passage fut barré avec menaces par les hommes en blouse, ou par des agents des ateliers ou des clubs, délégués sur ce point par MM. Caussidière et Sobrier. Il y eut même quelques coups de violence échangés avec les premiers pelotons de gardes nationaux qui, désarmés, ne voulurent pas engager la lutte.

On vit alors, spectacle étrange! le général Courtais, commandant en chef la garde nationale, accourir plein de colère pour accabler de reproches les bourgeois honorables qui s'étaient résolus à cette démarche auprès du gouvernement provisoire, leur déclarant que « ce qu'ils faisaient là était irrégulier, et que le peuple ne voulait pas les laisser passer. » Il est bon de répéter qu'on appelait *peuple* alors, non pas la généralité des citoyens paisibles, des propriétaires, des marchands, des ouvriers armés pour l'ordre public, mais cette multitude des rues qui, chaque jour, troublait par ses démonstrations bruyantes la paix de la cité. La marche des colonnes fut donc suspendue, et l'on n'admit devant le gouvernement provisoire qu'un très-petit nombre de délégués, avec mission de porter la parole pour tous à l'hôtel de ville.

M. Arago reçut cette députation avec impatience, et l'on a peine à comprendre l'aigre réponse qu'il fit à l'élite de la cité, qui venait pétitionner dans l'intérêt de l'ordre, tandis que les caresses et les éloges étaient prodigués au moindre caprice de la multitude (le peuple souverain). Le gouvernement provisoire déclara « qu'il blâmait la démarche des gardes nationaux venus à l'hôtel de ville; il persistait dans le décret d'organisation; le sentiment de l'égalité avait motivé cette mesure, car l'élite des compagnies créait un régime d'inégalité parmi les citoyens en opposition avec l'unité et la fraternité. » Enfin le gouvernement, si facile devant les clubs, déclara avec aigreur à la garde nationale « qu'il entendait délibérer en pleine liberté; les compagnies d'élite étaient un privilége qui devait céder devant le peuple; désormais il n'y aurait plus que des compagnies de quartier confondues entre elles. » Peut-être cet ordre était-il meilleur, je ne le juge pas; mais la leçon était donnée d'une façon dure, sans ménagement d'expressions, comme cela se devait alors à des aristocrates. M. Arago ajouta « qu'il ne répondait pas que l'exemple donné par une fraction de la garde nationale ne justifiât et n'appelât une démarche contraire du peuple souverain. » Paroles menaçantes et mystérieuses qui s'expliquaient par les rapports continuels du gouvernement provisoire avec les chefs des clubs, qui depuis longtemps avaient résolu une démonstration violente dans l'intérêt de la cause révolutionnaire. « Le gouvernement était faible selon eux, divisé; on devait surtout expulser la fraction modérée pour y substituer les vrais patriotes; on pourrait arriver à ce résultat par une levée contre la bourgeoisie et ce qu'on appelait le parti de la réaction. » A cette époque M. Barbès, nommé gouverneur du Luxembourg, était au mieux avec tout le gouvernement provisoire qui écoutait ses conseils et caressait ses ambitions; MM. Louis Blanc, Ledru-Rollin et Flocon faisaient espérer à MM. Blanqui et Cabet, expression des montagnards et des socialistes, une pleine satisfaction pour ces doctrines, en les appelant eux-mêmes au sein du gouvernement provisoire : des amis communs s'étaient entremis pour calmer les irritations; MM. de Lamartine, Sobrier, Marc Caussidière, avaient beaucoup promis aux

clubs pour diriger, attiédir une démonstration violente qui pouvait briser le gouvernement tout entier : ne leur suffisait-il pas de châtier la classe moyenne?

Il est incontestable que ni MM. de Lamartine et Ledru-Rollin, ni même M. Arago, ne restèrent étrangers à la démonstration du 17 mars qui fut commandée par M. Caussidière; ils étaient les maîtres des ateliers de travailleurs, et des délégués du Luxembourg sous M. Louis Blanc. Ceux-ci formaient la masse du peuple qui pouvait prendre part à une démonstration; s'ils remuèrent de leurs ateliers sous leur démocratique bannière, c'est que l'ordre en fut donné par des voix mystérieuses venues du gouvernement; celui-ci avait besoin de faire peur à la garde nationale, de lui montrer le peuple souverain devant lequel la bourgeoisie devait s'abaisser; il voulait lui dire : « Tremblez, imprudents, vous n'avez plus qu'à baisser la tête; voici notre maître à tous. » Je ne pense pas que le gouvernement fût d'une complicité absolue avec les clubs qui allaient apparaître dans la rue armés et menaçants (ceux-ci voulaient en majorité un comité de salut public); c'eût été trop compromettre la situation; MM. de Lamartine, Arago et Ledru-Rollin ne désiraient qu'une leçon donnée à la garde nationale, et lui montrer surtout qu'eux seuls préservaient Paris de l'orage. M. Caussidière avait merveilleusement servi cette combinaison.

Les clubs à leur tour s'étaient réunis pour aviser à la situation; les plus extrêmes espéraient en finir avec le gouvernement provisoire, dont la faiblesse compromettait le parti révolutionnaire; on devait se hâter de le détruire pour créer un pouvoir plus énergique, ou, en le conservant lui-même, il fallait immédiatement le modifier par la violence, lui imposer des noms qui servissent de garanties, et en expulser les timides, les modérés. Cette opinion extrême, toujours minorité, avait contre elle MM. Barbès, Cabet et Hubert lui-même qui disaient : « Essayons encore de ce gouvernement : obtenez les choses, puis nous aurons les hommes. » La requête des clubs devait se résumer en la demande impérative d'un retard aux élections de la garde nationale et de l'assemblée, nécessaire pour que les patriotes pussent se concerter sur le choix de leurs candidats; on dirait au gouvernement des paroles dures, sévères, au nom du peuple; on exigerait de lui au plus vite un décret de satisfaction pour la multitude; tout cela devait se faire avec calme, froidement, afin de jouer à la légalité, néanmoins avec des conditions impératives de telle nature que le but de la démarche serait exactement atteint. A cet effet, les clubs se mettraient à la tête des travailleurs pour les diriger dans la prochaine démonstration politique.

Dès le matin, des affiches placardées sur tous les points de Paris et de la banlieue invitaient les travailleurs, les délégués, les clubs, les corporations à une grande réunion populaire sur la place de la Concorde, pour de là venir à l'hôtel de ville dans le but d'une patriotique démonstration. On vit donc se grouper vers dix heures de nombreuses bandes sorties des ateliers nationaux, des travailleurs du Champ-de-Mars, des délégués du Luxembourg, les divers corps d'états, chacun avec des drapeaux et de petites bannières. A midi la multitude était prête, groupée, et l'on se mit en marche par les quais vers l'hôtel de ville; l'ordre était parfait. En tête, à cheval, les meneurs, députés, délégués; derrière eux des groupes séparés les uns des autres par des drapeaux où se lisaient les noms des clubs, *la Montagne, la Sorbonne, les Jacobins, les Cordeliers.* Cette foule ne poussait aucun cri, ne jetait aucun signal : de temps à autre, les groupes entonnaient *la Marseillaise*, ou le chœur *des Girondins*, avec plus ou moins d'ensemble et toujours gravement; quelques-uns ajoutaient ce cri : « A bas les aristocrates! » ou le chant *Ça ira* des jours de la terreur. Tout cela réglé et commandé.

A midi, ces groupes s'acheminèrent vers l'hôtel de ville. Sur les ponts et les quais, il n'y eut pas d'obstacles, d'empêchements, comme pour la démonstration de la garde nationale; le peuple était libre et passait en souverain. A la Grève, la multitude put se grouper en foule compacte, et le gouvernement provisoire tout entier se tint prêt à répondre à ces vœux tumultueusement exprimés. A la garde nationale, M. Arago avait répondu rudement par d'aigres paroles; dans cette solennelle circonstance, devant le peuple souverain, le gouvernement écouta avec respect les ordres de la multitude. Ce fut au nom du peuple que M. Cabet d'une voix haute et retentissante imposa comme conditions impératives le renvoi des régiments de ligne dans un rayon de quelques lieues du siége du gouvernement; les troupes étaient en haine aux clubs parce qu'elles étaient le seul moyen de répression; les hommes du désordre ont une répulsion instinctive pour tout ce qui est hiérarchie. Les clubs au reste, en insistant ainsi, faisaient une faute grave, car ils irritaient l'armée appelée un jour à s'en souvenir. M. Cabet continua en demandant aussi que les élections de la garde nationale fussent retardées

jusqu'au mois de mai, et celles des députés jusqu'en juin. Le but des clubs était ici encore visible; les rapports de M. Ledru-Rollin signalaient la résistance que le système républicain rencontrait partout dans les départements. Si l'on avait fait les élections immédiatement pour la garde nationale et les représentants, le gouvernement eût subi un échec; la république, dans le sens entendu par les clubs, n'aurait pas eu la moindre chance de succès. Ce que voulaient les délégués et M. Cabet, c'était un laps de temps suffisant pour donner aux clubs de Paris et de la province le loisir nécessaire pour travailler les élections; les républicains ardents avouaient que la province arriérée ne voulait pas de la démocratie.

Ceux qui s'étaient mis à la tête de la démonstration étaient-ils bien les organes de la masse qui les suivait? Leur demande était-elle bien l'expression de cette force compacte campée autour de l'hôtel de ville? Quelques-uns disent que M. Cabet et les chefs de clubs avaient pris spontanément la parole sans consulter l'opinion des corps d'états ou des travailleurs, espérant ainsi profiter de leur nombre. La vérité absolue est, selon moi, que sans être strictement complice, cette foule ameutée avait à peu près les mêmes vœux, les mêmes opinions que les orateurs qui prenaient la parole en son nom; plusieurs d'entre eux s'écrièrent qu'il fallait un décret immédiat pour sanctionner les résolutions du peuple. Aussi faut-il voir avec quel respect, quelle déférence M. de Lamartine parle à cette foule dont il reconnaît la souveraineté : « C'est d'elle que le gouvernement tient le pouvoir, et le jour qu'elle ne voudra plus le reconnaître, le fortifier de son suffrage, le gouvernement cessera d'exister; mais il la supplie au nom d'elle-même et pour donner de la force aux propres décrets du gouvernement, de ne pas le violenter, de lui laisser au moins les apparences de la liberté dans ses délibérations : « Retire-toi, peuple souverain, point de compression : parce que tu es fort, tu dois être magnanime! » A cette humble parole, les chefs de clubs ordonnent à la foule de laisser la liberté d'action au gouvernement provisoire auquel on venait offrir appui.

Pour répondre à l'honneur insigne d'une telle visite, le gouvernement provisoire se mit à la tête des multitudes jusqu'à la place de la Bastille où elles désiraient saluer le génie de la Liberté. Au pied de cette colonne monumentale, M. Ledru-Rollin les harangua de nouveau; puis les clubs prirent l'ordre de leur défilé sur le boulevard. Ce défilé dura trois heures environ, et chaque fois qu'une troupe approchait du général Courtais placé vis-à-vis le théâtre de l'Ambigu, le chef et le drapeau se détachaient pour saluer et embrasser celui qui se nommait déjà le général du peuple. Chaque groupe restait calme : peu ou point de cris; seulement *la Marseillaise* et le chant *des Girondins* récités avec ensemble et solennité; nulle insulte sur les boulevards, de la gravité même; on voyait que tous avaient reçu pour mot d'ordre « que la démocratie était alors assez avancée, assez sérieuse pour prendre le gouvernement du pays, si les hommes actuellement aux affaires ne savaient pas suivre une ligne droite et forte. » Ainsi se passa cette journée du 17 mars, moitié spontanée, moitié l'œuvre des clubs, avec la complicité du gouvernement.

Quel pompeux récit dans le *Moniteur* du lendemain! quels éloges on donnait au calme, à la modération de ce peuple sublime qui avait daigné épargner le gouvernement provisoire! On avait jeté le dédain et le mépris sur la garde nationale, elle n'était pas le peuple! Le lendemain *la Réforme* railla les bonnets à poil; la caricature officielle s'en empara d'une façon très-empressée pour louer la vengeance qu'en avait tirée le peuple; enfin, *le National* n'eut que des paroles aigres et menaçantes pour la garde bourgeoise. Je ne puis résister au désir de citer quelques-unes des phrases par lesquelles le gouvernement provisoire salua cette tumultueuse démonstration : « Citoyens, le gouvernement provisoire croit de son devoir de vous remercier de la manifestation si imposante dont vous avez donné hier le magnifique spectacle : proclamé, pour ainsi dire, sous le feu du combat et dans le premier moment de la victoire, le gouvernement provisoire a vu hier ses pouvoirs confirmés par les deux cent mille citoyens organisés comme une armée, marchant avec le calme de la puissance, et qui par leurs acclamations ont apporté à notre autorité transitoire la force morale et la majesté du souverain. Peuple de Paris, vous avez été aussi grand dans cette manifestation que vous avez été courageux sur vos barricades... Notre désir, notre intérêt, notre vœu le plus cher, c'est de faire entrer dans les cadres de la garde nationale cette population vigoureuse, dont les instincts d'ordre et d'organisation se sont produits avec un ensemble qui fait notre orgueil... Encore une fois, le gouvernement provisoire vous remercie. »

A ce style élégant et flatteur, on pouvait reconnaître la main de M. de Lamartine. Ce manifeste était suivi d'un décret qui, obéissant aux exigences des clubs, renvoyait les élections de la garde natio-

nale au 5 avril; ce qui entraînait par la force des choses le retard des élections pour l'assemblée. Il était évident pour tous que le gouvernement provisoire voulait tirer parti de cette démonstration pour fortifier le côté démocratique du système; on alla même jusqu'à exagérer le nombre des ouvriers présents à la démonstration; les militaires, habitués à la stratégie, avaient compté qu'un défilé de quatre heures, même rapidement accompli, ne devait pas supposer un effectif de plus de cinquante-cinq mille hommes; on annonça pompeusement que deux cent mille ouvriers s'étaient montrés à la face du gouvernement provisoire, nombre suffisant pour imposer à la réaction si elle voulait se montrer. La vérité, c'est que Paris resta dans une morne stupeur à la vue de ce dénombrement des forces démocratiques, à cause même de ce calme, de cet ordre qu'elles avaient montrés pendant ce défilé de quatre heures. Ils avaient donc des chefs, une hiérarchie? Ils se croyaient prêts pour envahir et gouverner la société! Et contre qui cette démonstration avait-elle lieu? Contre la bourgeoisie, en lui imposant la terreur! Le gouvernement provisoire le faisait dire assez haut dans ses railleries sur les bonnets à poil, l'élite de la population.

Était-ce le sentiment de cette situation ou la douleur d'une grande misère? Jamais Paris n'avait été plus triste, plus affecté que depuis la fatale journée du 24 février : le mardi gras était arrivé au commencement de mars : on conçoit qu'à une époque si rapprochée des grands désordres, le cœur ne fût pas aux fêtes; mais à la mi-carême qui finissait le mois, il n'y eut aucune démonstration de masques, aucune fête, et l'on sait que rien n'est plus significatif à Paris que ce dégoût du plaisir et cette abdication de l'esprit français. Après juillet 1830, Paris avait repris sa gaieté, ses mœurs joyeuses et sa tendance aux plaisirs : durant les épreuves de la monarchie, les masques circulaient dans les rues. Depuis la république, un caractère triste et sérieux se révélait partout; les théâtres vides appelaient en vain la curiosité des spectateurs par des pièces de circonstance et d'amères critiques contre le système tombé : on y chantait les airs patriotiques en face des loges vides; les promenades, naguère remplies d'élégantes voitures, de femmes riches, coquettes et parées, voyaient de longues files d'hommes en blouse; les marchands ouvraient et fermaient leurs boutiques sans vendre un article de cinq francs; les mœurs, les habitudes étaient absolument changées : l'honnête bourgeois qui sortait de chez lui trouvait d'abord tapissée sur les murs une multitude de placards et d'affiches annonçant toute espèce de projets, des utopies, des menaces contre les riches, des flatteries jetées au peuple si grand, si généreux, qui daignait laisser vivre la bourgeoisie. Ici, des tambours bruyants qui rappelaient la garde nationale; là, les mille cris des vendeurs de journaux qui hurlaient sous des titres divers les feuilles de toutes les opinions; le boulevard transformé en foire de campagne, rempli de bateleurs haletants au milieu de la poussière. Les étrangers, les riches fuyaient Paris qui n'avait plus sa robe de pourpre et les pierreries de sa civilisation fantastique et ravissante.

Et qui aurait encore osé parler d'art et d'intelligence à cette cité? Le gouvernement qui avait la prétention d'émanciper la pensée, de grandir la littérature, abrutissait tout; il n'y avait plus ni poëtes, ni peintres, ni historiens, ni sculpteurs; plus d'un artiste enfoui dans les ateliers nationaux était réduit à remuer la terre. L'élégance des formes avait disparu pour faire place à de rudes habitudes; plus d'autres fêtes que les étranges solennités qui accompagnaient les plantations d'arbres de la liberté; singulière cérémonie que le parti montagnard avait inventée pour égayer les uns et effrayer les autres. Le signal était parti de l'atelier national du Champ-de-Mars où quelques-uns des chefs, sous l'impulsion des clubs, avaient imaginé de planter un long peuplier au milieu des habitudes bruyantes que crée l'oisiveté, et aussitôt cet exemple avait été suivi sur tous les points : chaque jour, des compagnies de travailleurs partaient pour les champs à la recherche de quelques peupliers; quand ils en avaient trouvé, sans égard pour le propriétaire, ils les emportaient aux cris de : *Vive la république!* et bientôt, comme sur un char triomphateur, ils les traînaient à Paris. Par un sentiment de piété naturel aux ouvriers, ou bien par le désir de donner plus de pompe à la cérémonie, on priait le clergé de se rendre sur le lieu même où l'arbre de la liberté s'élevait : là, le curé le bénissait en prononçant quelques paroles chrétiennes et libérales.

Jusque-là tout se passait dans l'ordre et le calme; on rencontrait ces processions à chaque pas. Le soir, la fête commençait autour du lieu consacré par la plantation de l'arbre sacré; des pétards et des artifices étaient lancés; on tirait des coups de feu par tous les points, et des troupes d'hommes et d'enfants parcouraient les rues, imposaient les illuminations en signe d'allégresse par ce cri devenu populaire : *Des lampions! des lampions!* On en mettait sur toutes les fenêtres, et le cœur plein de tristesse on

simulait la joie; tel marchand, obligé de suspendre ses payements, devait illuminer sa boutique, ses fenêtres, sous peine de voir ses carreaux cassés. Les révolutions vous imposent la joie comme les douleurs; les programmes du gouvernement annonçaient incessamment des fêtes républicaines de l'égalité et de la fraternité, tristes fêtes où les cœurs étaient contrits et profondément altérés!

Chaque jour on rencontrait dans les rues et presque à chaque pas d'autres processions, tambours en tête, drapeaux déployés : aujourd'hui des Italiens, Polonais, Allemands qui demandaient à fraterniser; demain les ouvriers de tous états qui allaient faire hommage au gouvernement provisoire de dons patriotiques, dons minimes de gros sous, simulés même souvent; mais c'était l'occasion de déclamer contre les riches égoïstes : « Le pauvre ouvrier donnait jusqu'à sa dernière obole pour la patrie; il offrait ses trois mois de misère, et l'aristocrate restait insensible aux sueurs du prolétaire! » Quel thème pour le journalisme montagnard, pour les faiseurs de placards, pour l'orateur du club! D'autres processions d'ouvriers se dirigeaient vers le Luxembourg afin de porter leurs réclamations à la commission des travailleurs, représentée par ses délégués sous la présidence de M. Louis Blanc. Cette commission, toujours installée dans le lieu des séances de la chambre des pairs, discutait les intérêts de la classe des travailleurs, ou, pour parler plus exactement, désorganisait les derniers éléments de travail. Vers cette commission se dirigeaient les processions d'ouvriers des divers états pour y porter leurs griefs, leurs plaintes, leurs prétentions. On y dénonçait surtout le despotisme du capital, la tyrannie de l'exploitation de l'homme par l'homme, et M. Louis Blanc, qui daignait souvent paraître aux séances et sortir de son parterre de fleurs (l'ancien boudoir de madame Decazes), se hâtait de débiter à ses frères les ouvriers, ses amis, de longues homélies sur les injustices dont ils avaient été jusqu'ici victimes. L'orateur, plein d'onction, s'avançant toujours dans ses doctrines, établit comme dernière base l'égalité des salaires, et le travail concentré dans les mains de l'État, ce qui était l'abrutissement et le despotisme égyptien; il attaqua l'émulation, la concurrence, sous le nom d'antagonisme, et inventa le régime monacal pour l'ouvrier; n'était-ce pas neuf? Tous les discours de M. Louis Blanc étaient insérés avec le plus grand soin au *Moniteur* comme des paroles précieuses et solennelles qui méritaient la sanction du gouvernement. Quelquefois même ces pensées se transformaient en décret exécutoire : ainsi la commission du Luxembourg proposa et le gouvernement provisoire ordonna la diminution des heures de travail et l'abolition du marchandage, par des actes précédés de longs considérants, de motifs très-développés avec d'hyperboliques éloges pour les ouvriers décorés du titre de travailleurs et toujours traités en souverains. M. Louis Blanc était le rédacteur habituel de ces motifs conçus en forme d'homélies. Souvent il daigna protéger les maîtres et patrons du haut de sa chaire.

Je ne sache pas dans l'histoire un second exemple d'une désorganisation aussi complète du travail; il se fit un chômage universel; il n'y eut pas d'état qui ne subît la désertion de ses ouvriers, pas d'industrie, ni d'atelier qui ne se vît abandonné; les prétentions devinrent exorbitantes. Au moment où la crise monétaire laissait sans argent, sans crédit, les manufacturiers, où le consommateur se retirait tout à fait, les ouvriers imposaient une diminution des heures de travail. De l'atelier, ce désordre s'éleva jusqu'à la boutique; les commis demandèrent à fermer leurs magasins une heure plus tôt, et sur le refus de quelques maîtres, ils l'imposèrent violemment par l'émeute bruyante : le soir, on les voyait courir d'une boutique à l'autre pour exécuter leurs propres décrets, cause encore d'un grand désordre. Hélas! ces malheureux jeunes hommes ne savaient pas que bientôt ils auraient trop de loisir à eux, et que ce ne serait pas l'organisation qui manquerait au travail, mais le travail qui ferait défaut à l'organisation. En effet, tout labeur disparut de la société, réduite à une oisiveté triste et misérable.

Cette oisiveté fut organisée par les ateliers nationaux, conception de M. Marie, réceptacle de désordre, de paresse, grande grève salariée par l'État : sur chaque point extrême de la cité, au Champ-de-Mars, aux barrières, on voyait le campement de ces ouvriers, semblables au peuple romain sur la hauteur sacrée; ils ne travaillaient pas, et sous la bannière de chaque brigade ils déclamaient contre les riches qui pourtant les payaient : le soir venu, ils achevaient leur heureux loisir aux clubs ou à la barrière. On ne peut dire les scènes désordonnées dont furent témoins les ateliers nationaux; un homme un peu élégamment mis ne pouvait passer au milieu de ces campements de travailleurs sans être traité d'aristocrate, épithète accompagnée du *Ça ira!* des sans-culottes; quand il leur plaisait d'ordonner une procession pour présenter une requête, imposer un décret, ils se mettaient en marche sous leur bannière, et la cité était troublée. Quelquefois

ils se permettaient des excès d'un autre genre, témoin la violence dont fut victime le général Petit. Honte à ces mains qui osèrent souiller le front d'un vétéran de nos armées! Est-ce que les traditions étaient quelque chose pour ceux qui affublaient d'un bonnet rouge le front de Louis XIV à la place des Victoires? Les ateliers nationaux étaient ménagés sous deux rapports par le gouvernement provisoire : n'étaient-ils pas l'expression de la souveraineté populaire, telle que l'entendait la révolution? Le peuple daignait recevoir un salaire! Puis le gouvernement provisoire avait sous sa main une garde prétorienne toujours prête à effrayer la bourgeoisie, et à seconder le vote électoral, soit qu'il s'agît de la garde nationale, soit de l'assemblée élue par le suffrage universel.

Ainsi était Paris aux premiers jours d'avril 1848, triste et agité, turbulent sans gaieté, révolutionnaire sans grandeur; ville désormais sans plaisirs, sans théâtres, sans étrangers, privée de toute aristocratie. Paris ne savait pas qu'en supposant le plus heureux résultat possible à cette révolution, toute la perte devait être supportée par la capitale, séjour de repos et de luxe. On disait que Paris était la cité reine de la France. Quand il n'y aurait plus de roi, plus de priviléges, est-ce que l'aristocratie, la grandeur, la royauté d'une cité serait respectée encore? Paris supportait spécialement la perte de plus de six milliards que la dépréciation de toute valeur lui faisait subir; les capitalistes, les propriétaires étaient plongés dans une sorte de stupeur : les ventes d'immeubles devenaient impossibles, les transactions sans vie; on n'avait qu'une seule pensée : les élections et l'assemblée. Tout était suspendu jusqu'à cette époque qui devait tout renouveler, les cœurs et les intérêts. Quand il y a une souffrance, on espère toujours en un événement pour la calmer; hélas! souvent ce n'est qu'un point d'arrêt dans la fatalité des causes.

CHAPITRE XIV.

Le gouvernement provisoire. — Élections de la garde nationale.

Cet état de surexcitation et de désordre dans la société résultait non-seulement du malaise des âmes, mais encore de la faiblesse incontestée du gouvernement provisoire, incertain, tiraillé par tous les points. En vain prenait-il avec ostentation le titre superbe de gouvernement, il ne l'était ni comme direction, ni comme pouvoir; obéissant à tous les vents de l'opinion populaire, il marchait à la voix des clubs et des ateliers nationaux; et voilà pourquoi la société était si inquiète de son avenir. La première condition de force pour un pouvoir, c'est qu'on ait foi en lui; la société marche alors pour le soutenir. Ici la confiance n'existait pas : celui des gouvernants contre qui s'élevait le plus de méfiance au sein de la classe moyenne, c'était M. Ledru-Rollin; on savait toutes ses liaisons avec le parti de la démocratie extrême, ses conférences avec MM. Barbès, Raspail, Cabet, et les autres chefs de clubs importants. Les hommes qu'il avait groupés autour de lui dans son ministère, MM. Flocon et Jules Favre, à tort ou à raison, étaient accusés de complicité morale dans tous les complots qui avaient pour but le triomphe de l'extrême république, et le pays inquiet cherchait dans ses deux organes, le *Bulletin officiel* et le journal *la Réforme*, la dernière pensée de ce côté du gouvernement provisoire : or il était impossible de ne pas être profondément affecté des doctrines et des projets que semblaient annoncer les deux *Moniteurs* de M. Ledru-Rollin. Dans le langage le plus clair, le bulletin déclarait que « si les élections ne se faisaient pas au profit de la république et de ses vieux amis, on aurait la guerre civile, et que le peuple souverain de Paris en finirait avec l'assemblée nationale. » Le langage un peu nuageux du bulletin allait jusqu'à oser des digressions sur la nécessité d'un changement dans les rapports du riche et du pauvre, expression du socialisme avancé. *La Réforme*, plus franche, menaçait ouvertement la réaction de la colère du peuple, et le citoyen ministre de l'intérieur était le seul bon patriote. Si elle ménageait encore le gouvernement provisoire, c'est que le temps de le renverser n'était pas venu.

D'où résultait une naturelle conséquence : la bourgeoisie de Paris, la garde nationale, avait ressenti une juste antipathie pour M. Ledru-Rollin, qu'elle poursuivait dans les journaux en lui demandant ce qu'il voulait, à quel but il espérait conduire cette société si profondément agitée? Toute la préoccupation de la classe honnête et moyenne était d'obtenir son expulsion du gouvernement provisoire; la dernière démarche même de la garde nationale à l'hôtel de ville avait cet objet, et le ministre demeurait un sujet continuel d'inquiétude. Il n'en était pas ainsi du parti violent et démocratique;

pour lui, M. Ledru-Rollin était l'idole adorée dans le sanctuaire : si on le touchait, il n'y avait plus de république. Le bulletin qui excitait au plus haut point les craintes et l'animosité de la bourgeoisie devenait l'évangile des clubs : selon eux, c'était le vrai, le seul langage que le pouvoir nouveau devait tenir aux électeurs. C'est ici l'occasion de revenir sur la rédaction et la publicité de ce bulletin. Il paraissait d'une façon irrégulière à peu près tous les trois jours; en tête il portait l'intitulé *Ministère de l'intérieur,* et par conséquent il recevait un cachet officiel; puis venait un article de doctrine semé d'expressions d'un romantisme révolutionnaire avec des menaces contre l'ordre social : y avait-il eu une démonstration de la classe des travailleurs, c'était un dithyrambe avec une profusion d'éloges pour tout ce qui se rattachait à la république ardente. Enfin venaient un résumé de faits Paris très-niais, et les nouvelles étrangères, véritable recueil de mensonges à l'usage des clubs.

Ce bulletin était destiné à recevoir une publicité à Paris et en province : à Paris, il paraissait en affiches à chaque coin de rue; dans les départements, on l'envoyait à chaque maire, officier municipal, juge de paix des plus petites communes, et l'instituteur primaire devait l'enseigner aux paysans. Le ministre de l'intérieur semblait mettre un grand orgueil à cette rédaction faite dans ses bureaux par quelques littérateurs de l'école socialiste, parmi lesquels, je le répète, on plaçait M. Jules Favre et George Sand. Mais ce qui exaltait l'école démocratique au dernier point, c'étaient les circulaires que M. Ledru-Rollin continuait d'adresser aux commissaires des départements avec ce langage d'aventureux jacobinisme que l'école révolutionnaire se plaisait à saluer de son enthousiasme. Dans l'opinion très-avancée, M. Ledru-Rollin, aidé de M. Flocon, devait être le pivot de toute transition pour arriver à l'école socialiste, que pourtant alors ils n'aimaient pas, et qu'ils pratiquaient moins encore.

Dans les bureaux de l'intérieur, les clubs étaient les maîtres; M. Ledru-Rollin, l'homme fort, le montagnard, se plaignait de la faiblesse, du décousu de ses collègues : Dupont de l'Eure n'était qu'un nom, une vieille inutilité dont on pouvait se débarrasser quand il en serait temps; Arago tournait à tous les vents au gré de la puissance et de la force; Garnier-Pagès, mobile et faible, s'arrêtait aux plus petits moyens en finance : qu'étaient Bethmont, Marie, Carnot? Des esprits incertains qui ne sauraient jamais prendre un parti à la hauteur des circonstances. Il s'agissait de remplacer tout cela par quelque addition d'hommes forts, hardis, tels que Caussidière, Raspail, Cabet et Barbès. Il n'y avait que Blanqui que l'on redoutât comme un esprit inquiet et malade.

M. de Lamartine, par son nom, ses antécédents, ses amitiés, devait offrir plus de garantie aux classes élevées, paisibles, intellectuelles. Eh bien, son caractère, ses désirs de popularité gâtaient toute sa position; tous les partis se tournaient vers lui, et nul ne le repoussait, parce qu'il n'était un obstacle à aucune combinaison, à aucune idée, et qu'il pouvait donner quelque éclat à tous les triomphes. Telle est la destinée des caractères incertains : M. de Lamartine appelait cette tiédeur *conciliation;* mais dans la lutte si nette des opinions, il s'agissait avant tout de gouverner et de prendre un parti. Tant que M. de Lamartine avait marché dignement avec les classes bourgeoises, les chefs de clubs l'avaient désigné comme un des hommes sacrifiés dans le gouvernement provisoire; mais quand MM. Barbès, Blanqui, Cabet et Raspail l'eurent vu de près, quand ils le surent à fond, ils se gardèrent bien de le jeter loin de leur liste, parce que, dans ses dispositions intellectuelles, M. de Lamartine pouvait colorer en très-beau langage les idées les plus extrêmes du gouvernement démocratique : M. Blanqui surtout, esprit très-distingué, voulait conserver M. de Lamartine dans toutes les combinaisons.

Le parti avancé admettait également MM. Louis Blanc, Albert, Flocon, dans toutes les combinaisons d'un gouvernement futur : M. Louis Blanc, parce qu'on savait sa puissance sur les travailleurs oisifs; Albert, parce qu'il était et se disait ouvrier avec orgueil; M. Flocon, parce que ses idées, ses allures, ses paroles plaisaient aux démocrates, et qu'il fallait garder une partie de l'ancien pouvoir pour ne pas trop effrayer la bourgeoisie. On était donc en conspiration continuelle dans le gouvernement provisoire : un parti voulait renverser l'autre.

Pourtant on passait des journées à préparer des moyens de conciliation, et cela par ce sentiment honorable, « que l'union seule pouvait nous sauver de la grande crise qui menaçait la société. » Chacun représentait donc un parti dans le gouvernement provisoire; afin de vivre en harmonie, de temps à autre on se concédait un principe, comme en d'autres époques on s'était livré des têtes : chaque jour on voyait paraître des actes du gouvernement provisoire, des proclamations dans un sens de concession et de conciliation, souvent, hélas! le témoignage d'une extrême faiblesse : les clubs

avaient demandé que les élections de la garde nationale et de l'assemblée fussent retardées jusqu'à la fin de mai; le gouvernement provisoire se hâta de déclarer qu'elles ne seraient ajournées que le temps nécessaire pour la confection des listes, délai prolongé du 5 avril au 20; on cherchait ainsi à satisfaire indirectement les clubs dans leur antipathie pour la bourgeoisie; chaque jour des concessions de principes étaient faites à leur caprice : un jour on déclarait qu'il n'y avait de légitime que l'impôt progressif, le lendemain que l'inamovibilité de la magistrature était incompatible avec le principe républicain; et en vertu de cette déclaration, le gouvernement suspendait, destituait les magistrats. M. Garnier-Pagès réformait la cour des comptes pour placer quelques créatures, et punir d'anciens et loyaux services. En vertu de sa dictature étrange, il mettait un impôt sur les hypothèques et frappait du séquestre le chemin de fer d'Orléans; partout l'arbitraire, et un arbitraire niais, à la suite des plus beaux préambules de liberté. Le caractère de ce gouvernement provisoire était un mélange de faiblesse, de décousu, de méchanceté froide et rancunière. Ces petits esprits, qui avaient vécu avec leur haine pendant dix-huit ans, se laissaient aller à toute une réaction bien autrement étroite que celle des royalistes de 1815. Émigrés d'une société riche, ils revenaient avec les dents longues, les doigts crochus, pour déchirer cette noble France humiliée sous leurs mains.

Jamais aucun parti triomphant n'avait étalé autant de médiocrité et de faiblesse; si bien que lorsque ce parti n'aurait plus pour lui ses forces vivaces de la rue, il tomberait platement comme une chose vieille et finie. Au moins dans la partie active du républicanisme, au sein des conspirateurs armés, une certaine fermeté s'était révélée, et l'on devait justice au nouveau préfet de police, M. Caussidière. *Le National* avait voulu placer là quelques-uns de ses amis, comme il en avait partout : pourquoi M. Recurt ne remplacerait-il pas M. Caussidière? M. Marrast n'était-il pas maire de Paris au même titre? Le parti ardent de la révolution avait protesté, et la police restait confiée aux deux délégués dont j'ai parlé déjà, MM. Caussidière et Sobrier. Dès la fin de mars, deux faits s'étaient accomplis, la retraite de M. Sobrier et la soumission obligée de la préfecture de police au ministère de l'intérieur. M. Sobrier paraissait trop lié aux socialistes, aux rêveurs du communisme modifié, pour rester dans une fonction si matériellement administrative. M. de Lamartine lui créa une situation mixte dans le gouvernement et au dehors; il eut un journal et une garde, un petit palais avec les chevaux de main de la duchesse d'Orléans. En temps de réaction, la police du gouvernement ne suffit pas toujours aux partis; il leur faut un pavillon Marsan : M. Ledru-Rollin avait également désiré concentrer dans ses mains la police générale, dont la préfecture dépendait, et M. Caussidière fut placé sous sa direction; mais le nouveau préfet de police avait pris une force, une puissance d'action trop considérable pour qu'il n'obtînt pas la liberté et la supériorité de sa position gouvernementale.

M. Caussidière, en effet, possédait peut-être les conditions les plus essentielles d'administration et de police dans la situation tout exceptionnelle de la société. Longtemps conspirateur, il inspirait respect à ses anciens amis de complots que son courage personnel et sa force musculaire contraignaient au silence; aimant la république, il mettait une sorte d'orgueil à la rendre brillante comme la monarchie. Les éléments de désordre étaient grands, il le savait, et il voulait leur faire produire l'ordre; de la misère il espérait la fortune, de la pénurie les ressources; c'était de l'illusion, mais honnête. Autour de lui, il avait créé une force particulière qui, sous le nom de Montagnards, lui était spécialement dévouée. Ces hommes de courage et de passions ne connaissaient que Caussidière et Sobrier, police mélangée quoique séparée de position depuis un mois. L'orgueil de M. Caussidière était de se constituer comme un pouvoir de transaction et de conciliation, et de rendre ainsi la sécurité dans Paris; le préfet multipliait les ordonnances de police sur les attroupements, l'affichage, et on lui obéissait tant bien que mal; il acceptait tous les accommodements qui pouvaient éviter un conflit, et en se reportant aux circonstances, s'il y avait énervement du pouvoir, il y avait aussi un immense désir d'assurer l'ordre, et de pacifier les questions vivaces que la révolution avait soulevées. Quant à l'administration matérielle, M. Caussidière mettait son orgueil à la réaliser dans les meilleures conditions : pour la police municipale, il prit le bon parti de la remettre aux mains habiles de ceux qui l'avaient jusqu'ici dirigée sous M. Delessert; la pratique des intérêts municipaux lui fit comprendre l'injustice des calomnies jetées contre le dernier gouvernement : il appliqua les mêmes règles de précaution pour les subsistances, la salubrité de la ville, le pavage, l'éclairage, et il put loyalement s'en féliciter.

Il faut remarquer que M. Caussidière était en dehors de la coterie du *National* dont M. Marrast

était l'expression à l'hôtel de ville; avec les apparences d'un esprit très-modéré, M. Marrast s'était emparé de tous les pouvoirs, et, pour agir plus à l'aise, le nouveau maire de Paris avait révoqué tout le conseil municipal : cet acte de despotisme, en vertu de quels principes l'avait-il accompli? En invoquant la souveraineté du peuple, mise en avant par ces petits dictateurs qui imposaient, destituaient avec caprice : or de quels éléments se composait le conseil municipal de Paris, pour le briser ainsi? D'hommes honnêtes, libéraux très-avancés, qui presque tous avaient appelé la réforme et avaient nommé M. Arago pour député. Ce que voulait M. Marrast, c'était la pleine et absolue disposition de la municipalité de Paris sans contrôle, et le gouvernement provisoire ordonna que, sur les bons du maire, la caisse municipale remettrait les fonds de service. Ainsi, par le fait, M. Marrast pouvait disposer d'un budget de trente-cinq millions au plus bas; roi absolu d'un petit royaume, il put désormais diriger l'administration assez singulière de l'hôtel de ville pendant le mois de mars et le commencement d'avril 1848.

C'était d'abord le siége officiel du gouvernement provisoire; de ses entrailles partaient les grands actes qui devaient commander le respect à la France républicaine : à l'hôtel de ville venaient aboutir les adresses, les députations chargées de présenter leurs vœux et leurs offrandes au gouvernement provisoire; ce gouvernement avait le secrétaire dont j'ai parlé, M. Pagnerre, qui siégeait aussi à l'hôtel de ville, et dans une hiérarchie d'autres sous-secrétaires, dont la mission était de recevoir et de satisfaire les députations. On s'était autrefois moqué de certaines poignées de main que Louis-Philippe distribuait partout; je ne sache pas de gouvernement qui ait donné plus de ces témoignages populaires, avec une bassesse, une humilité plus profonde : chaque corporation était admise à débiter les plus beaux discours du monde; la garde nationale seule avait reçu des leçons sévères, parce qu'elle avait maintenu l'ordre et sauvé la cité. L'hôtel de ville avait son administration gouvernementale, sa petite armée en blouse, composée à la grâce de Dieu, commandée au hasard par un véritable officier de fortune; singulière garde qui avait toujours un pied dans l'émeute et un pied dans la répression; pouvoir et révolution à la fois! C'était à l'entretien de ces gardes que passait une partie des fonds municipaux; on avait des tables ouvertes partout : aux Tuileries pour les blessés de juillet, à l'hôtel de ville pour les combattants, à l'Élysée-Bourbon, palais délicieux, qu'on n'avait pu sauver qu'en le transformant en ambulance.

A côté du gouvernement provisoire, M. Marrast plaçait son administration municipale, qui reposait à peu près sur les mêmes éléments : héros des grandes journées, gardes républicains, gardiens de Paris; puis une longue suite d'adjoints, qui ne se lassaient pas de faire de beaux compliments et de longs discours quand M. Marrast était fatigué de s'adresser à son peuple. Dans cette situation, il y avait une chose bien curieuse : c'est qu'on flattait beaucoup cette multitude, on la traitait avec un grand respect, et, lorsqu'il s'agissait de secourir ses misères, c'était goutte à goutte que les secours pénétraient parmi les souffreteux : ainsi, on avait reçu plus d'un million pour les blessés de février, il eût été bien difficile de rendre un compte exact et justifié de l'emploi de ces fonds. C'était ici une grande faute du principe républicain; sa force essentielle, considérable, devait résulter de sa probité, de son austérité; la république devait amoindrir le budget de moitié et n'offrir que des fonctionnaires intègres, instruits, modérés : que se passait-il? juste ciel! Les dépenses étaient agrandies, le budget bien loin d'être réduit, la plupart des fonctionnaires ajoutaient aux énervements de la civilisation l'incapacité la plus profonde.

Paris municipal offrait alors un bien triste spectacle. Si vous parcouriez ses rues, ses boulevards encombrés de blouses, vous trouviez le pavé à peine restauré; plus d'arbres, plus de fontaines; sur trois boutiques une de fermée; des billets de location partout suspendus et dressés sur chaque porte cochère; à chaque péristyle d'un monument public, vous lisiez les tristes mots de : *propriété nationale, ambulance, respect aux blessés;* des grandes ombrées des Tuileries, on apercevait devant soi, aux fenêtres du palais, des blessés en costume d'hôpital, et le bonnet de coton des malades; à chaque question, les gardiens vous répondaient : « C'est maintenant un hospice. » Il n'y avait de luxe que dans les habitudes des membres du gouvernement provisoire, qui, maîtres des voitures du roi et des chevaux de la liste civile, se donnaient le bonheur des promenades lointaines après tant de fatigues! Plus d'un de ces nouveaux fonctionnaires avait des calèches et des chevaux de main aux dépens de l'État : pourquoi en faire un reproche? Nous subissons tous l'influence de notre temps et de notre civilisation. Quand le luxe est dans les âmes, dans les habitudes, il se glisse en haut et en bas, partout. C'est la cire qui se ramollit sous la moindre pres-

sion. Dans cette nouvelle irruption de barbares, ils s'abreuvaient à la grappe dorée, comme les Gaulois de Brennus; le jus en était si savoureux!

Toute la préoccupation du gouvernement se portait sur les élections, dont l'heure approchait. Malgré les insistances des clubs, le jour enfin était fixé, et les placards, dont les murs de Paris étaient couverts, faisaient des appels incessants aux électeurs. La base admise, c'était le suffrage universel, aussi bien pour la garde nationale que pour l'assemblée; système osé dont il était impossible de pressentir le résultat. L'élection des chefs de la garde nationale était une épreuve décisive, à laquelle tous les candidats devaient prendre part. De là cette grande activité des clubs pour préparer les élections, l'interrogatoire des candidats et leurs professions de foi. Par un pressentiment assez remarquable, il fut posé à tous cette question: « Comment agiriez-vous s'il arrivait une assemblée nationale qui ne proclamât pas la république? » Dans plusieurs clubs modérés, on put entrevoir un certain doute dans les réponses; et alors se fit sentir cette pression extrême dont j'ai parlé. Le gouvernement provisoire, surtout le ministre de l'intérieur, multipliait ses circulaires, et sous les inspirations des clubs les agents faisaient des menaces aux électeurs; comme les républicains extrêmes voulaient avoir pour eux les officiers de la garde nationale, ils agissaient pour que les prolétaires se fissent inscrire, et les quatre-vingt mille ouvriers des ateliers nationaux avec les délégués des corporations envahirent les registres des élections. *Le National*, organe du gouvernement, *la Réforme*, qui s'y liait par tous les points, devenaient aigres, incisifs : « Il ne pouvait y avoir de véritables candidats que les républicains de la veille sous les couleurs les plus extrêmes, avec l'appui de M. Courtais. » Si les choix d'officiers ne furent pas absolument bons, ils furent loin de contenter les clubs qui ne voulaient que des travailleurs; ceux-ci se décidèrent bientôt à un coup de main avec ou contre le gouvernement provisoire, grand mystère qu'il faut maintenant éclaircir.

Les clubs avaient pris, depuis l'épreuve électorale, un caractère si hostile qu'il était visible à tous qu'un mouvement se préparait. Avec la plus simple habitude des partis politiques, la lecture des journaux devait indiquer le plan et les tendances des opinions extrêmes : *la Commune de Paris*, journal de M. Sobrier, fort mécontente des élections de la garde bourgeoise, annonçait la résolution prise par tous les patriotes de se lever enfin en masse contre ce qu'ils appelaient les réactionnaires. Dans les clubs de MM. Blanqui et Hubert, le signal était donné, et M. Barbès n'était pas même satisfait, quoique l'élection l'eût élevé au grade de colonel d'une légion. Le but des révolutionnaires extrêmes était, non point encore de briser tout à fait le gouvernement provisoire, mais de le modifier et de le dominer surtout. Les meneurs voulaient renouveler une de ces tentatives qui avaient réussi au mois de mars, essayer une nouvelle démonstration pour demander un changement dans le personnel du gouvernement et le but souhaité d'une prorogation du temps fixé pour les élections. Les plus extrêmes, tels que M. Blanqui, proposaient la création d'un comité de salut public pour donner à la révolution de février une marche énergique.

Dans cette combinaison, deux ou trois membres du gouvernement provisoire étaient seuls conservés. On disait que plusieurs d'entre eux connaissaient les projets des clubs, et l'on mit à la disposition de la grande émeute, comme au mois de mars, les ateliers nationaux. MM. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Albert nièrent cette participation, et M. de Lamartine déclara qu'il y était demeuré absolument étranger : tous ces démentis arrivèrent après la victoire de l'ordre et de la garde nationale. Je crois que les ateliers nationaux eux-mêmes ne surent pas toute l'étendue de la démarche qu'ils allaient faire, et que les clubs les plus avancés connaissaient seuls le mot définitif; la queue ne marchait pas avec la même pensée que la tête. Le matin, le journal de M. Sobrier avait annoncé en termes mystérieux que son bureau de rédaction avait besoin de réunir tous les patriotes, les présidents des clubs, pour se concerter contre les projets des réactionnaires. On ajoutait ensuite que les ouvriers de toutes les professions devaient se réunir au Champ-de-Mars, le dimanche 16 avril, pour s'entendre sur les candidats à choisir comme officiers d'état-major dans la garde nationale : ainsi réunis et groupés, un grand nombre de travailleurs devaient se porter par une marche rapide sur l'hôtel de ville afin d'enlever le gouvernement provisoire, lui imposer sa propre épuration et une série de décrets arrêtés d'avance: telles étaient les conditions du programme dans cette nouvelle journée.

On était presque au lendemain des élections d'officiers; le rappel fut spontanément battu dans tous les quartiers de Paris; on vit accourir de tous côtés la garde nationale armée. Dans ces sortes d'émotions, un nom odieux à proscrire c'est tout, et l'on prit celui de *communiste*, capable de soulever tout ce qui possède dans Paris. La population, on le voit,

avait besoin d'un prétexte pour préparer le réveil de l'ordre, et tout s'arma, depuis le propriétaire jusqu'au simple ouvrier possesseur d'une échoppe. Jamais rien de plus spontané, de plus unanime, de plus colère; cent vingt mille hommes furent sous les armes; on se groupa autour de l'hôtel de ville, les postes furent occupés, et l'on attendit la démonstration qui bientôt se dirigea du Champ-de-Mars sur les quais en colonnes pressées.

Le mouvement fut arrêté par deux causes : l'unanimité incontestée de la garde nationale, la force immense qui s'était déployée spontanément; l'hésitation et les répugnances d'une multitude d'honnêtes ouvriers qui loyalement étaient allés au Champ-de-Mars pour l'élection de leurs officiers d'état-major, et qu'on voulait entraîner à l'hôtel de ville dans un dessein de renversement. Ainsi, pour la première fois les démonstrations furent réprimées; les bandes de travailleurs, les clubs durent s'arrêter devant les moyens répressifs déployés par la cité; ils ne purent arriver jusqu'à la place de Grève : le mot de *communistes* retentit partout alors comme un signe de réprobation. La garde nationale, dans l'état de faiblesse et d'insouciance où se trouvait le gouvernement, dut faire la police elle-même et la fit sévèrement, par le seul sentiment qu'il fallait sauver la chose publique. On vit des blouses, des habits, des vestes confondus dans un même sentiment, une véritable *sainte-hermandad*. De ce moment les bons citoyens virent bien qu'il fallait pourvoir à leur propre salut quand la police sociale était abandonnée au décousu et à la faiblesse : chacun fit son devoir, même la garde républicaine de l'hôtel de ville. Le lendemain, tout fut à la répression, excepté le gouvernement; l'esprit public s'était prononcé avec une vivacité très-grande. Ni les bandes armées, ni leurs délégués ne purent pénétrer jusqu'à l'hôtel de ville, malgré leurs insistances; juste revanche prise par la garde nationale sur ces corps turbulents qui lui avaient fermé le passage de la Grève dans la journée du 17 mars.

Cette résistance se fit au cri de : « *A bas le communisme!* » retentissant partout sur les boulevards, dans les rues de Paris et jusque dans les faubourgs. On s'en prit surtout aux chefs du socialisme : des cris de représailles furent poussés contre MM. Cabet, Proudhon, Raspail; on n'attaqua pas encore les idées ni le nom de M. Barbès, soit que son élection récente au rang de colonel de la garde nationale lui donnât une certaine force, soit que M. Barbès se séparât par des nuances de l'idée socialiste. Le soir de cette victoire parisienne, à laquelle contribuèrent les républicains modérés, il se fit un armement plus général encore. Des fusils furent distribués partout, à Paris et dans la banlieue : on résolut une prise d'armes au nom de la propriété menacée; chacun vit qu'il ne s'agissait plus, comme en 1789, d'un déplacement de la propriété, mais de la légitime propriété elle-même, et cette idée allait du petit au grand. Je ne sache pas dans l'histoire de mouvement plus unanime, plus spontané; Paris se hérissa d'armes comme si des pillards s'étaient montrés aux portes. L'effet d'un mot est toujours immense; il groupe, il réunit, et souvent il rend implacable. Le communisme, en tant qu'idée et réalisation d'une théorie, n'avait rien d'immédiatement terrible; on arrêta, on saisit tous ceux qui publiquement en osaient l'enseignement. Il n'y a jamais de termes modérés dans le mouvement d'une opinion triomphante.

Aussi les clubs ne se hasardèrent point à une lutte impossible en ce moment : ils se plaignirent que la démonstration eût été mal comprise dans son véritable sens. Qu'allaient faire les travailleurs au Champ-de-Mars? « Ils y venaient, disaient-ils, dans le dessein très-légitime, à la suite d'une convocation du général Courtais et de M. Louis Blanc, pour nommer les officiers d'état-major de la garde nationale; une fois réunis, ils marchaient sur l'hôtel de ville pour offrir leurs hommages et quelque somme d'argent au gouvernement provisoire, l'épargne de l'ouvrier à côté de l'égoïste abandon du riche! » Telles étaient les coupables et hypocrites paroles des clubs pour exciter les haines contre ce qu'ils appelaient déjà la garde bourgeoise : ensuite ils accusèrent la presse et le gouvernement d'avoir jeté l'expression de communisme en avant pour rendre odieuse une démonstration qui n'avait rien que de très-fraternel. Les partis, grands hypocrites, quand ils ne sont pas en mesure d'être les plus forts, sont les plus doux, les plus humains. Dans cette démonstration, toutes les nuances des partis étaient mêlées avec le dessein commun d'un bouleversement : d'abord les montagnards de la république rouge, dont les doctrines se rattachaient à la constitution de 1793 et à une grande dictature du comité de salut public; il faut rendre cette justice à M. de Lamartine, qu'il les avait combattus avec une grande franchise et un haut courage; les communistes théoriciens n'étaient pas dangereux par l'action, mais par les principes. Oh! qu'ils étaient coupables les faux esprits qui avaient jeté de si perverses espérances aux ouvriers en les enlevant à la sphère de vertus et de travail que Dieu a tracée pour tous! Mille théories étaient enseignées

par des écrivains absolus, MM. Pierre Leroux, Jean Reynaud, Louis Blanc, Olinde Rodrigues, sur le despotisme du capital et l'odieux de l'exploitation de l'homme par l'homme. Si les théoriciens ne marchaient pas avec les ouvriers dans leurs démonstrations bruyantes, ils les préparaient par leurs doctrines.

Alors et pour l'usage de la circonstance fut inventé l'étrange accouplement des mots *démonstration pacifique*, et l'on appelait ainsi un attroupement d'ouvriers sans armes, il est vrai, mais qui se déployait immense au milieu des cris et des chants, avec un bruit si confus qu'à son approche toutes les boutiques se fermaient et tous les promeneurs se retiraient en silence et tristement préoccupés de l'avenir de la patrie, de son commerce et de sa prospérité. Ces rassemblements plaisaient aux meneurs, parce qu'à la fois ils étaient la mesure de leur force et un hommage rendu à ce qu'ils appelaient la majorité du peuple. Ceux-ci furent donc profondément blessés de la ferme et puissante résistance que leur opposa la garde nationale dans son instinct de bien public qui jamais ne l'abandonne, souvent même après qu'elle a provoqué le péril; prompte à s'égarer, elle revient à la répression avec énergie.

Quelles seraient l'attitude et les résolutions subséquentes du gouvernement provisoire pour seconder l'élan public? On vit encore clairement cet esprit d'incertitude et de mauvais vouloir que tous les gens d'ordre signalaient. Le jour de la démonstration du 16 mars, le gouvernement provisoire n'avait-il pas repoussé avec une sorte de colère dédaigneuse les paroles et la pétition de la garde nationale? Toutes les gracieusetés politiques avaient été pour la démonstration populaire assez impérative pour imposer ses conditions au pouvoir lui-même. M. Cabet n'avait-il pas été l'orateur si bénévolement écouté? Cette fois, le gouvernement provisoire n'était pas dans les mêmes conditions; il craignait de se livrer à la garde nationale alors accusée par les clubs d'esprit et de tendances réactionnaires, paroles banales, car l'esprit de réaction de l'ordre contre le désordre devait-il exciter la méfiance? Ce qui pouvait excuser le gouvernement provisoire, c'était son désir excessif de tout concilier, d'empêcher tout heurtement, tout conflit entre les idées et les hommes, et au sortir d'une révolution violente, c'était peut-être une nécessité. Il fut dit, à cette époque, qu'une partie du gouvernement provisoire avait été complice de la démonstration du Champ-de-Mars; les preuves de cette complicité matérielle n'existent pas; mais il y avait certainement une tendance, et, pour dire le mot d'alors, une fraternité intime entre certains membres du gouvernement provisoire, tels que MM. Louis Blanc, Albert, les travailleurs du Champ-de-Mars et les délégués des corporations. Ces noms eussent servi de base et de pivot à toute composition d'un nouveau gouvernement provisoire, si le parti montagnard n'avait pas préféré la pensée de son comité de salut public.

M. Ledru-Rollin, contre lequel plusieurs fois s'étaient élevés des soupçons en cette circonstance, parut se séparer de ses amis, de ceux qu'il haranguait avec tant de chaleur et qui lui répondaient avec une si grande intimité; on dit même (et il s'en félicita très-sincèrement) que du ministère de l'intérieur émana l'ordre de battre le rappel de la garde nationale pour la répression de l'émeute des travailleurs. Battre le rappel devint désormais un grief des clubs contre les chefs de la garde nationale; ils en firent presque un crime aux commandants, aux maires. Sur ce point il intervint un règlement de conflit, et le général Courtais, très-favorable au parti populaire, se fit attribuer ce droit concurremment avec le ministre de l'intérieur et le maire de Paris.

On vit alors ce qui s'était déjà produit plusieurs fois; quand il s'agissait des masses turbulentes, le gouvernement provisoire n'avait que des paroles de douceur, de soumission, de reconnaissance; quand il s'agissait, au contraire, d'une démonstration faite par la bourgeoisie, il en éprouvait une crainte, une peine qui se révèle dans la proclamation adressée aux Français le lendemain du 17 avril. Ce même pouvoir, qui s'était abaissé jusqu'aux plus hyperboliques éloges de la multitude, n'eut que de froides paroles pour l'énergique concours prêté à l'ordre. « Citoyens, disait-il, au nom de ce grand principe de fraternité si glorieusement proclamé par la république, au nom de la liberté à garantir, le gouvernement provisoire, qui veille à votre sécurité, vous invite à la concorde! » La concorde était pour le gouvernement provisoire l'apaisement de l'énergique réaction qui se produisait partout contre l'anarchie. Ces cris : *A bas le communisme!* l'importunaient peut-être; il les trouvait trop expressifs, trop liés à un système d'ordre, à un retour vers le passé. Je crois qu'il y avait aussi l'intention honorable de préserver les chefs du communisme menacés de violence. Tout cri de proscription poussé par la multitude est sinistre, c'est un devoir que de l'apaiser, même contre son ennemi!

Ces déclamations préludaient au programme d'une

fête qu'on appela la fête de *la Fraternité*, revue générale pour la distribution des drapeaux : le gouvernement provisoire fut pénétré d'une excellente intention, et désira sincèrement alors l'entrée des troupes à Paris. M. Ledru-Rollin s'en expliqua même d'une façon très-loyale dans une vive allocution au ministère de l'intérieur, en présence d'une députation d'ouvriers du Champ-de-Mars. La faute immense fut d'avoir armé la multitude sans distinction de rangs, de garanties et de responsabilité, et ce mot si pittoresque de M. Caussidière : « C'est une ribote de fusils, » restera pour définir cette imprudente démonstration qui fut pour plusieurs clubs un véritable dénombrement de leurs forces armées. Le soir, au retour de cette revue, Paris présenta un spectacle très-curieux : des illuminations sur toutes les croisées, des masses armées qui s'écoulaient partout en vastes réseaux, un mélange de vestes, de blouses et d'habits, tous confondus, un fusil sur l'épaule : en quelles mains étaient donc tombées la sûreté et la garde de Paris? Il faut dire à l'éloge des classes travailleuses qu'elles n'en abusèrent actuellement par aucun désordre; elles semblaient fières de la confiance qu'on avait mise en elles par cet armement général de tout un peuple.

Toutefois, on ne doit pas se dissimuler que, dans cette fraternité armée, il y avait tous les éléments de la guerre civile la plus violente : en l'état de la presse, les journaux, chaque jour, animaient les diverses classes les unes contre les autres; puis, comme moyen de répression et d'ordre, en armant tout le monde, on n'armait réellement personne. On avait des fusils en main et au cœur des haines implacables : comment éviter un conflit? Après avoir tout armé, il faudrait tout désarmer. Avec quel enthousiasme le commandant Courtais parle de cette revue de la garde nationale! « Citoyens, le souvenir de cette fête ne s'effacera pas; c'était la fête de la fraternité : quatre cent mille hommes armés ont défilé triomphalement, au bruit du tambour et du canon, devant les représentants provisoires de la république française; jamais spectacle plus magique ne fut donné à un grand peuple; l'armée a partagé cet enthousiasme; mêlée dans vos rangs, vous l'avez accueillie avec ce sentiment de fraternité qui est pour l'avenir un gage de puissance et d'union. Je ne puis que vous remercier de l'empressement que vous avez mis à venir saluer par d'unanimes acclamations le triomphe de la démocratie. »

Cet ordre du jour était signé par trois républicains très-purs, très-avancés, le commandant Courtais, le chef d'état-major Guinard et le sous-chef Saisset, trois nuances dans une même conviction. Mais ce qu'il y avait de très-affligeant pour ces hommes voués loyalement, je crois, à l'idée républicaine, c'est qu'ils ne pouvaient plus se faire illusion sur le désordre de toute espèce qu'elle allait enfanter : d'abord la désorganisation dans le travail, la lutte du capital et des salaires; puis la querelle entre la propriété et la location... Une multitude de petits locataires de boutiques même déclarèrent qu'ils ne voulaient pas payer les termes, et allèrent au delà des limites de cette résistance en exigeant des quittances comme si les payements avaient été faits. La question devenait d'autant plus embarrassante que ceux qui refusaient les loyers étaient les meilleurs patriotes, les amis les plus chers des démocrates, quelques-uns camarades des sociétés secrètes. Il faut voir l'embarras de M. Caussidière, obligé d'intervenir pour faire cesser ce désordre; il veut expliquer à ses amis quels sont les droits, les charges de la propriété accablée d'impôts : comment veut-on que les contributions soient acquittées, si les locataires ne payent pas? et comment l'État rentrera-t-il dans ses impôts? » Tous ces beaux raisonnements ne servent pas à grand'chose; le conflit continue. Alors M. Marrast, maire de Paris, qui cherche à prendre un langage plus ferme, adresse une circulaire à tous les maires d'arrondissement pour flétrir de tels actes, condamner de telles faiblesses, et prêter appui au bon droit : « Ne pas acquitter sa dette à jour fixe peut quelquefois devenir une nécessité malheureuse que des circonstances justifient; mais exiger une quittance de ce qu'on n'a point payé est toujours un délit que rien ne saurait excuser, et que la loi doit poursuivre; ni nous ni le pouvoir judiciaire ne manquerons à ce devoir. » A travers ce langage presque hautain, M. Marrast ne concluait à rien, et la question restait dans les mêmes termes, c'est-à-dire que les locataires dénonçaient par des signes visibles, un drapeau noir, tous les propriétaires qui se montraient impitoyables, et par un drapeau orné de fleurs ceux qui accordaient une quittance gratuite. Est-ce qu'il y avait alors un pouvoir réel et reconnu? Lorsque M. Caussidière, sur la plainte de la bourgeoisie, voulut réprimer les manifestations bruyantes autour des arbres de la liberté, les montagnards, ses amis, ne l'écoutèrent pas, bien qu'il eût pris un langage d'une démocratie exaltée. « Les grandes démonstrations patriotiques, qui sont l'expression de la souveraine volonté du peuple, disait-il, doivent être respectées par tous; nul n'a le droit d'étouffer cette

voix puissante qui éclate assez haut pour renverser un trône en quelques heures. Mais s'il faut que chacun salue du cœur ces imposantes manifestations faites en plein jour, au soleil, par toute une population, il est aussi du devoir de tout bon citoyen de protester énergiquement contre ces démonstrations partielles faites la nuit, qui n'ont d'autre résultat que d'inquiéter la cité, et de faire concevoir des espérances coupables aux ennemis de la république. L'ouvrier qui se laisse entraîner dans ces promenades nocturnes perd une partie de sa journée et compromet gravement celle du lendemain. » Après ces exhortations paternelles, M. Caussidière revenait à ses instincts et à ses impressions révolutionnaires : « Réservons-nous pour l'heure où (ce qu'à Dieu ne plaise !) la république serait en danger. Ce sera alors le moment d'agir à la lueur des torches comme à la clarté du soleil ; mais jusque-là soyons unis et calmes dans notre force. »

Que signifiait cette expression toute colorée du préfet de police qui promettait les torches de l'incendie comme une menace à la population paisible? M. Caussidière aimait assez le drame, et les torches coloraient parfaitement bien le fond du tableau. N'avait-il pas joué avec un projet de bombes incendiaires qu'on lui avait proposé? N'avait-il pas désiré en connaître le secret ? Pourquoi? C'est un grand mystère. Il y avait ce caractère particulier dans les montagnards qui composaient la police de M. Caussidière, qu'ils n'exécutaient la volonté du préfet, leur ancien camarade, qu'autant que c'était dans leur goût, leur intérêt et même leur caprice. Souvent des luttes audacieuses s'engageaient, et les forces athlétiques du préfet avaient servi plus d'une fois ses fermes volontés administratives. Ces sortes de violences étaient rares, et M. Caussidière préférait de beaucoup la conciliation ; c'était son mot et son désir, ce qui supposait un excellent caractère. Le type de l'ouvrier se retrouvait dans M. Caussidière : celui-ci n'aime-t-il pas à serrer fraternellement la main après une dispute à la barrière ?

CHAPITRE XV.

Les élections à l'assemblée nationale.— Actes du gouvernement provisoire jusqu'à la fin de son pouvoir.

La France est un pays d'ordre, de modération, de famille et de propriété ; toutes les fois qu'elle sera loyalement et sincèrement consultée, elle donnera de bons choix, elle élira d'excellents citoyens. Si donc il s'était d'abord élevé quelques doutes sur les résultats inconnus encore du suffrage universel, l'aspect général du pays faisait pressentir des élections satisfaisantes. Il ne faut pas croire que la France se résume en quelques grands centres de populations manufacturières tels que Paris, Lyon, Saint-Étienne, Rouen ; la France est un pays calme, sérieux, agricole, qui n'aime ni les intrigants ni les brouillons. Dès que le suffrage universel fut proclamé, on dut facilement pressentir que le pays régulier dominerait le pays agitateur, et qu'il sortirait même de ce bouillonnement un terrain solide et ferme pour y établir la légitime constitution du pays. Un tel résultat ne pouvait complaire à ces hommes d'aventures qui rêvaient une étrange et sanglante forme de république ; et dès les premiers jours de la révolution, ils se gardèrent bien d'en accepter les conséquences d'organisation et d'ordre.

Le plan des clubs fut immédiatement conçu et mis en exécution avec l'aide et le concours de quelques agents du ministère de l'intérieur. Les rapports des singuliers commissaires envoyés dans les départements avaient signalé le véritable esprit des localités de la France, la répugnance invincible que soulevaient partout les excès révolutionnaires. Quelques-uns de ces commissaires, théoriciens communistes, alarmaient les intérêts profondément ébranlés ; d'autres menaçaient les personnes en invoquant les souvenirs des temps de la terreur, époques chéries, exaltées ; des déclamations contre les riches, la banque, le crédit, formaient le commentaire inévitable de leurs discours. Toutes leurs démarches durent tendre à éloigner ce qu'ils appelaient les républicains du lendemain, la gauche dynastique et l'ancienne fraction du centre gauche dans la chambre des députés. Or les commissaires s'aperçurent bientôt de l'inévitable tendance des élections attendues ; quelques-uns voulaient se faire nommer, et comment y parvenir? D'autres espéraient y pousser leurs amis républicains de la veille, mais sans consistance, je n'ose dire souvent sans garantie! A cet effet, ils s'alliaient à la partie la moins considérable de la société, et sous prétexte d'égalité et de fraternité ils ne voyaient que les prolétaires et les clubistes.

Pour agir sur les élections, les commissaires demandèrent le concours simultané de plusieurs moyens, la presse d'abord : et cette fois elle avait répondu d'une façon bruyante à leur appel. Je ne sache pas chez une nation civilisée une liberté plus

sauvage de la parole et des écrits de toute espèce. La grande faute du gouvernement provisoire avait été de proclamer la liberté illimitée de la presse; pendant les premiers jours il y avait eu un certain respect de la chose publique, dans un langage de modération; mais une fois que les opinions s'enflammèrent, cette tempérance disparut peu à peu, et les partis se jetèrent les uns sur les autres avec une rage indicible. La tendance coupable de cette polémique fut surtout de s'attacher aux questions qu'elle appelait socialistes, et qui devinrent pour les départements une véritable cause d'effroi et de tourmente : qu'on s'imagine tous ces commissaires de gouvernement en rapport avec ce que le journalisme avait de plus effréné, et mettant leurs circulaires en pleine harmonie avec les idées de 1793! Ils étaient aidés dans leur mission électorale par ce qu'on appelait le *Bulletin de l'intérieur*, destiné à former l'esprit public dans les départements, c'est-à-dire à le révolutionner. Que les partis tiennent un certain langage de passion et de haine, qu'ils exploitent des théories extrêmes ou terribles, cela s'explique et se justifie jusqu'à un certain point; mais la gravité d'un gouvernement doit-elle descendre à ce point d'effrayer, de menacer les électeurs, si les députés élus n'arrivaient pas dans les conditions établies par les clubs? Alors brilla dans tout son éclat la théorie des républicains de la veille, les seuls capables, les seuls patriotes, les seuls au reste que le peuple souverain voudrait reconnaître et subir; l'assemblée nationale ne devait être formée que des démocrates purs, petite Église dans la république elle-même !

On a bien de la peine à s'expliquer les circulaires audacieuses du ministre de l'intérieur au point de vue républicain. On reconnaissait dans les actes officiels la souveraineté de l'assemblée nationale, émanation directe du suffrage universel; comment dès lors mettre en supposition qu'il pourrait y avoir une force, un droit au-dessus de la majesté d'une telle assemblée? Était-ce surtout à un gouvernement de supposer de telles choses? Dans les clubs cela se disait hautement; on ne se contentait pas de discuter les candidatures, mais les principes de la souveraineté; les clubs s'accoutumaient à dire : « Le peuple ne veut pas, ne souffrira pas telle chose. » Et quel était ce peuple ? Parlaient-ils au nom de la légitime souveraineté de la France exprimée par le suffrage universel? Eh! mon Dieu, non; le peuple dont il s'agissait, c'était cette masse remuante et oisive que la révolution avait jetée dans les rues et que les agitateurs menaient en despotes par leurs paroles et leurs journaux. Pour eux c'était le seul, le véritable peuple, qu'on lancerait au besoin contre l'assemblée. A quel degré d'abaissement la France était-elle descendue!

Dans les clubs à Paris, les listes électorales furent discutées au milieu des dénonciations outrageantes et des professions de foi les plus extrêmes. Afin de lutter contre les mauvaises doctrines, il s'était formé quelques réunions honorables qui avaient également pris le nom de clubs, et les candidats venaient exposer devant eux leurs titres et leurs doctrines. Tout se formulait dans les conditions de la démocratie aussi bien au sein du parti conservateur qu'au dehors, et les mêmes questions étaient incessamment reproduites : « Que ferez-vous dans l'assemblée nationale? Quels seront vos doctrines, vos actes? » A ce sujet, des interrogatoires se détaillaient plus minutieusement peut-être que devant des magistrats de justice : à chaque coin de rue, de longs placards annonçaient les candidats les plus inconnus, les plus étranges, qui faisaient des promesses inouïes de bonheur et de liberté. Les uns promettaient d'enrichir le pauvre, d'égaliser toutes les distinctions; les autres s'obligeaient à organiser le travail et à préparer le bonheur absolu de l'ouvrier, à lui donner de forts salaires et de courtes journées. On était descendu envers les travailleurs à des adulations inouïes : sans doute le titre d'ouvrier était respectable; mais la peur et l'ambition le faisaient invoquer comme un parchemin de noblesse. A une autre époque on disait : « Je suis gentilhomme de père en fils, témoin ma généalogie; » cette fois, on s'enorgueillissait d'être ouvrier depuis trois générations, et, je le répète, il y avait de faux ouvriers, comme autrefois il se faisait de faux nobles.

Il arriva qu'à Paris, la cité de la richesse, de l'élégance, des arts et de la civilisation, la liste présentée par le club central seul offrit presque tous des noms d'ouvriers, comme expression du peuple: était-ce convenable ? A leur côté, quelques théoriciens socialistes et des rêveurs d'organisation et de travail, tels que MM. Pierre Leroux, Proudhon, Raspail, Olinde Rodrigues, Jean Reynaud, les amis des ouvriers; puis quelques membres du gouvernement provisoire (pas tous) : MM. Flocon, Albert, Louis Blanc, Ledru-Rollin, enfin M. de Lamartine (presque comme une concession à la bourgeoisie). Les autres membres du gouvernement provisoire furent repoussés comme modérés : cette liste, couronnée des noms de MM. Lamennais, Barbès et Blanqui, fut adoptée par le club central, qui comptait

sur le concours et le vote des travailleurs, spécialement sur celui des ateliers nationaux organisés dans un but politique sous la direction des clubs; il fut bien entendu que la liste acceptée d'avance et discutée serait admise pour tous sans distinction avec la profession de foi préalablement imposée aux candidats. Il y avait dans toutes ces démarches, je ne dis pas une complicité, mais une complaisance extrême du gouvernement provisoire; cette liste du club central, il la trouvait mauvaise, et cependant il n'osait pas complétement la repousser. De là cette dissidence remarquée dans la double liste publiée par *la Réforme* et *le National;* les mêmes noms ne s'y trouvaient pas, et ces deux journaux passaient néanmoins pour les organes divers du gouvernement provisoire. C'est que la guerre était au fond des âmes.

La partie modérée et véritablement considérable de la population avait osé une liste; je dis osé, car les consciences étaient alors si oppressées, que les honnêtes gens craignaient de gêner le gouvernement dans sa marche par la moindre dissidence avec lui: le *Journal des Débats* avait même déclaré qu'il ne présenterait aucun candidat personnel, avouant ainsi que les affaires ne pouvaient appartenir à ses amis : « La révolution de février assurait le triomphe des idées qu'il n'avait ni comprises ni souhaitées. « *Le Constitutionnel* et *le Siècle* avaient bien essayé une liste, mais avec une si faible certitude de succès, qu'ils avouaient eux-mêmes se rattacher à plus d'un nom de la liste du *National*. Là étaient le gouvernement et les candidats qu'il favorisait exclusivement; cette liste était étroite, égoïste au dernier point. On ne peut pas même comprendre qu'un parti surgi au milieu d'un grand mouvement d'affaires eût produit un nombre aussi limité de capacités; le cercle en était si restreint qu'on trouvait les mêmes noms, les mêmes services offerts à tous les départements et à Paris. Le comité démocratique fit une amère remarque, celle du petit nombre d'ouvriers qui avaient été portés sur la liste du *National*. Si cette fraction du parti républicain voulait se servir de l'ouvrier à ses desseins, elle ne lui réservait qu'une très-faible part dans le maniement des affaires. C'était de l'aristocratie, au milieu du mouvement populaire. *Le National* espérait entraîner et dominer la bourgeoisie.

Dans les départements, une double action se faisait sentir : 1° l'influence des commissaires de M. Ledru-Rollin, agissant pour leur élection personnelle, et sous la direction du parti démocratique; 2° l'action de l'opinion publique, force très-réelle qui aurait éclaté malgré la compression des commissaires, si elle n'avait craint les menaces des clubs de Paris. En général, lorsque la société vient d'éprouver une forte secousse, les honnêtes gens entourent le principe gouvernemental pour lui faire produire le meilleur résultat possible. Il n'y a que les esprits extrêmes qui restent dans la rudesse de leur opinion : était-il prudent alors de trop contrarier le proconsulat des commissaires, au risque de compromettre la situation tout entière? Il fallait donc les ménager toutes les fois qu'il se montrait chez eux des sentiments honnêtes et modérés; et dans bien des localités, il y eut transaction et compromis, c'est-à-dire qu'on convint d'une liste simultanément discutée et acceptée par tous. Chaque fois que les commissaires agirent seuls et contrairement à l'esprit des localités, ils ne s'épargnèrent aucun de ces actes, si souvent dénoncés comme des attentats à la liberté électorale : menaces, destitutions, circulaires impératives; et en cela ils étaient parfaitement aidés par le gouvernement lui-même. Je ne parle pas des actes seulement du ministre de l'intérieur, mais de ceux même de M. Carnot, esprit réputé sérieux qui, dans une circulaire électorale, déclarait que l'instruction n'était pas l'indispensable condition du choix, et qu'il valait mieux un esprit patriote qu'une intelligence d'élite.

A cette époque de la plus triste publicité, la fureur des journaux n'avait pas de limites; on dénonçait la garde nationale, la bourgeoisie, avec un ton railleur, au nom du peuple souverain; chaque soir sur les boulevards, dans la rue, on criait d'une voix retentissante les plus odieux pamphlets, et même la constitution de 1793 du citoyen Robespierre. Paris restait couvert d'affiches, et, parmi ces provocations sauvages, il en est une restée profondément gravée dans ma mémoire : émanée du club central, elle s'adressait à la bourgeoisie qu'on daignait pardonner avec toute la générosité du peuple souverain; que si cette clémence n'était pas acceptée, alors le peuple reprendrait ses droits et sa sainte colère; Jupiter Olympien, il foudroierait ses ennemis. Ce qu'il y avait de plus triste dans cette exaltation outrée des âmes et cette licence de partis, c'est que le gouvernement silencieux ne blâmait même pas une fatale manifestation. On conçoit que jusqu'à un certain point il pût invoquer le principe absolu de la liberté de la presse, mais il y avait des lois de police éternelle, et surtout cette faculté d'indignation qui, tout en respectant la liberté, peut justement lutter contre des excès. Le *Moniteur* restait

dans un cercle nuageux de phrases, d'expressions ambiguës; le débordement avait son cours sans opposition et sans digues.

Toutefois les élections s'accomplirent à Paris sans tumulte, avec un certain ordre et une grande régularité; les divisions par sections avaient été très-multipliées, de sorte que les groupes se firent en petit nombre et qu'il n'y eut rien de trop confus dans les choix; on aurait cru que le suffrage universel susciterait des agitations vives, turbulentes; il n'en fut rien. On doit dire que, pour en atténuer l'effet, les diverses nuances de candidats avaient fait imprimer des listes et résumé ainsi tous les votes; les clubs par leur intervention élaguaient encore les choix. Ainsi, avec toutes les formes de la liberté et du suffrage universel, on arrivait à un certain nombre de candidats invariablement indiqués. Singulière condition de la multitude, de se faire incessamment unité! On avait beaucoup reproché à tous les systèmes politiques d'avoir agi sur les élections par des influences occultes ou publiques; cette fois on n'avait gardé ni secret ni ménagement: gouvernement, clubs et partis s'étaient empressés de promettre ou de menacer; on savait à peu près d'avance les choix qui sortiraient de l'urne. A Paris ce fut encore une transaction: le gouvernement provisoire d'abord tout entier, des fonctionnaires, un petit nombre de républicains extrêmes, plusieurs membres de l'ancienne gauche avec quelques socialistes. Chacun eut sa part de faite; dans les temps de crise, on est presque toujours porté aux transactions pour éviter les agitations bruyantes.

Les départements n'offraient pas les mêmes éléments de conciliation que Paris, où le nombre des électeurs était immense. Dans les provinces, on se connaît mieux, les insuffisances et les médiocrités peuvent se déguiser moins; les choses se disent et se proclament plus nettement, et quand un candidat n'est pas celui de la majorité, on le repousse: sur plusieurs points du territoire, il y eut, ainsi que je l'ai dit, transaction; les listes furent dressées d'après diverses nuances, et les candidats les plus divers sortirent de l'urne des suffrages: mais la majorité des provinces donna de bons choix; on fut étonné qu'avec tant d'actions perverses, un pays agît avec une raison si droite et si ferme; cinq cents députés au moins appartinrent à ce qu'on pouvait appeler le parti conservateur dans la nouvelle république; l'ordre avait une évidente majorité, et Dieu n'avait pas abandonné le pays. Ce résultat, on pouvait facilement le deviner à l'aspect des attaques vives, répétées, dont il était l'objet dans les clubs. Il fut posé et discuté même cette question: Devait-on obéissance à la nouvelle assemblée? « Le peuple souverain n'a-t-il pas toujours le droit de révoquer ses commis? » Tels étaient les termes ignobles employés par les agitateurs des clubs pour signaler l'assemblée nationale dont la convocation approchait. Les organes du gouvernement ne faisaient rien pour la défendre, et à peine osaient-ils dire: « Attendez-la; quand viendront ses actes, alors vous la jugerez. » Singulier raisonnement pour des hommes qui posaient le principe de la souveraineté du peuple exprimée par le suffrage universel!

Dans quelques villes, les élections se passèrent moins paisiblement qu'à Paris: il y eut des tumultes à la suite des scrutins, et même des violences, à ce point que l'urne des suffrages fut dispersée. Quand le résultat ne convenait pas à la multitude, elle faisait une sauvage irruption dans les mairies du chef-lieu de sections pour bouleverser les bulletins, actes de brutalité qui trouvaient l'assentiment des clubs et de la lie des journaux de Paris; il y eut de ces émeutes à Marseille, Lyon, Bordeaux, et dans une multitude de petites localités. Mais les troubles les plus sérieux éclatèrent dans deux cités avec les caractères différents qu'il faut distinguer.

A Rouen, ville manufacturière, les élections furent le prétexte d'une grande insurrection des ouvriers ou plutôt de ces hommes turbulents qu'on appelait travailleurs. En vain la bourgeoisie fit toute espèce de concessions de secours, de bienveillance; en vain elle ouvrit des travaux, multiplia les ateliers; l'insurrection annoncée n'en éclata pas moins. Les ouvriers élevèrent des barricades; il fallut s'en emparer par la guerre; la ville de Rouen eut ses journées où la garde nationale déploya son ferme courage, et la ligne son dévouement. On rivalisa de zèle, la magistrature, l'administration; comme l'ordre social avait été menacé, personne n'y fit défaut, et tel est le caractère de tout mouvement qui touche à la société: la défense devient alors une chose de bien public. Qui peut dire à quelles déclamations furibondes les clubs se livrèrent au sujet de la ferme contenance de la troupe? Dans le club de M. Blanqui surtout, on commença à dénoncer la garde bourgeoise de Rouen avec cet accent demi-menace et raillerie qui était le caractère de cette polémique des tribuns; quelques-uns eurent l'audace même de demander la mise en accusation du digne général, des magistrats et des chefs de la garde nationale qui avaient préservé la ville de Rouen du

gouvernement des prolétaires. Or, quand les clubs faisaient entendre de sinistres paroles, le gouvernement provisoire ne disait pas un seul mot pour la justification de ceux qui avaient légalement soutenu l'ordre public.

A Limoges, le mouvement avait pris une autre tendance; la garde nationale, trahie par quelques-uns de ses chefs, avait été obligée de céder devant les prolétaires qui, enthousiastes de leur victoire, s'étaient hâtés d'établir une façon d'ordre politique: ce gouvernement, si singulièrement organisé, avait levé des contributions, établi une forme de municipalité, et la dictature s'était montrée comme le dernier mot des institutions démocratiques. Autant dans les clubs Rouen était en exécration, autant Limoges était exalté, grandi; c'était le peuple, le véritable peuple, généreux, magnanime, qui pardonnait aux bourgeois. Il suffisait d'une certaine sagacité d'esprit pour voir à quel résultat nous entraînaient ces comparaisons incessamment renouvelées : le système proscrit était celui de Rouen; le système fêté, espéré, attendu, était celui de Limoges avec un comité de salut public. Sans se rendre précisément compte de la valeur intrinsèque des mots *fraternité* et *solidarité*, ils étaient pris dans le sens d'une domination des prolétaires sur les bourgeois affaissés par la crainte du communisme. Jamais peut-être, dans l'histoire, deux systèmes n'avaient été plus nettement en présence avec une si grande, si profonde irritation. Ceux qui espéraient les concilier étaient sans instinct ou sans bonne foi; l'amertume débordait partout; et, qu'on le remarque, un irrésistible aveuglement avait mis les armes à la main à ces hommes qui professaient des opinions si diverses et si ardentes : tous faisaient partie au même titre de la garde nationale; plus d'un officier leur appartenait. Voyez l'imprudence! Jamais tant de haine dans les idées, tant d'antagonisme dans les opinions, et à ces hommes, on leur disait : « Voilà des armes! » Le combat pouvait être suspendu, retardé, mais tôt ou tard il était inévitable.

Le gouvernement provisoire s'était donné, j'aime à le croire, la mission conciliatrice dont j'ai parlé. Lui-même présentait-il cette unité, cette concordance qui pouvait maintenir l'accord, l'harmonie entre les diverses parties d'un système? C'est avec peine que ce gouvernement provisoire s'était traîné jusqu'aux élections, tiraillé, divisé, avec ce sentiment néanmoins qu'il devait rester uni jusqu'à la réunion de l'assemblée nationale. A quel prix n'avait-il pas acheté ce droit de vie! Jamais la toute-puissance des clubs ne s'était plus hautement montrée, et chaque jour il fallait leur faire des concessions. Le gouvernement provisoire, devant cette omnipotence, ne savait que baisser la tête; il n'administrait pas; il transigeait incessamment. De là cette indicible faiblesse envers tous : le voici d'abord en présence de la commission du Luxembourg, sous la présidence de MM. Louis Blanc et Albert; véritable pouvoir, elle impose ses décrets. M. Louis Blanc vient d'abréger les heures de travail, de supprimer le marchandage; cela est une affaire consommée, et pourtant ce n'est pas tout, car il appelle une pénalité contre les contrevenants : le fabricant qui imposera un travail plus long sera passible d'une amende et même de la peine corporelle; ce système, qui favorise la paresse sans créer le labeur, désorganise les ateliers; qu'importe à l'esprit absolu de M. Louis Blanc? Les colonnes du *Moniteur* sont chaque jour remplies de longues homélies « sur ses frères les travailleurs dont il partage les misères au palais du Luxembourg. » Ceux-ci lui demandent incessamment de nouvelles concessions, et l'une des plus importantes, la voici : Dans la pensée et la nécessité de lutter contre l'oisiveté, l'usage a fait confier des objets de confection aux prisons et aux couvents; les ouvriers demandent que cette utile habitude cesse; ils s'inquiètent peu de la liberté des transactions, des vices que les prisonniers vont contracter avec l'oisiveté dans la solitude : ces questions pour eux ne sont qu'accessoires; M. Louis Blanc leur a trop parlé de l'antagonisme, de la concurrence, pour ne pas la détruire partout, et un décret du gouvernement provisoire supprime le travail des prisonniers, aux risques d'une grande corruption. Les travaux ne revinrent pas davantage; car ce qui crée les transactions actives, c'est la condition double du bon marché, des capitaux et de la confiance : pouvait-on encore espérer l'abondance des capitaux avec la guerre qu'on leur déclarait violente dans les écrits et du haut de la tribune où siégeait M. Louis Blanc? La confiance n'existe nulle part; elle a disparu du commerce, de l'industrie, de la banque; partout on fait des efforts inouïs pour la retenir, et jamais peut-être le commerce ne montra un désir plus franc et plus haut de marcher à travers ces difficultés; on ne lui en tient aucun compte, le travail disparaît d'une façon presque absolue.

De là cet accroissement immodéré des ateliers nationaux. La société avait pris l'engagement de donner un travail suffisant à l'ouvrier et un salaire en rapport avec ce travail; rien de plus juste et de plus chrétien : il ne doit pas y avoir dans une

société bien ordonnée un seul membre qui, valide pour le travail, ne doive être occupé et rétribué selon son œuvre. Ainsi la pensée d'ateliers publics destinés aux travailleurs sans ouvrage n'était pas mauvaise en elle-même ; il s'agissait seulement de la régler et de la diriger. Plusieurs fausses pensées étaient ici accumulées : d'abord ces ateliers pouvaient être dans leur constitution, dans leur développement, les instruments d'une action politique, et on l'avait vu lors des élections; les voix des ateliers nationaux avaient été comptées et dirigées comme un seul suffrage dans l'intérêt de la démocratie extrême; avec cette direction politique était née la paresse de l'ouvrier dissertant sur chaque borne, au coin de chaque place, sur les intérêts de l'État. Elle était alors bien étrange la vie du travailleur : le matin à sept heures l'appel, puis la lecture du journal (le plus agitateur, bien entendu); après commençaient les chansons patriotiques; si le civisme de l'ouvrier allait plus loin, on proposait une promenade pacifique; des bandes parcouraient la cité, drapeaux en tête, portant l'agitation et le trouble sur un point ou sur un autre, au gré des meneurs : ici pour planter un arbre de la liberté, là pour adresser des remercîments au gouvernement provisoire, et toujours pour montrer qu'il y avait une armée ainsi prête au service de l'agitation.

Avec de simples notions d'économie politique, il eût été facile d'utilement diriger les ateliers nationaux. Chez un peuple aussi grand que la France, avec des besoins si variés, il devait y avoir place pour toutes les industries : combien n'était-il pas facile d'appliquer les travailleurs, selon leurs capacités, aux terrassements des chemins de fer, aux défrichements des terres incultes dans les départements, aux canaux, et à l'assainissement des marais; on s'en gardait bien pourtant, car le siége de toutes les agitations n'était-ce pas Paris? Il fallait lui laisser sa garnison d'ateliers nationaux. Les doctrines de M. Louis Blanc, toujours plus avancées, servaient admirablement la paresse des travailleurs. Du haut de la chaire du Luxembourg, il déclara non-seulement que la concurrence et l'émulation étaient un vice, mais encore qu'il n'y avait de moral et de rationnel « que l'égalité des salaires; » de manière que les bons et les mauvais ouvriers seraient placés au même rang. Plus d'intelligences exceptionnelles ou d'élite ; serf attaché à la glèbe, l'ouvrier remplissait sa tâche avec un salaire fixe ; le système égalisait matériellement ce que la nature avait créé inégal. Le gouvernement provisoire eut l'extrême faiblesse non-seulement d'accepter cette théorie si étrange, mais encore il organisa des ateliers sur cette base; ce qui accomplit la grève légale de la moitié des grandes usines qui subsistaient encore à travers les difficultés du crédit.

M. de Lamartine dirigeait au sein du gouvernement provisoire la partie diplomatique avec un laisser aller qui tenait plus sans doute aux préoccupations du gouvernement provisoire qu'à son propre caractère. Le *Moniteur* du 5 mars avait établi le principe de la non-intervention, en même temps qu'il lançait sur les frontières les réfugiés révolutionnaires. Ceux-ci recevaient partout une leçon sévère, en Belgique, sur les bords du Rhin, dans le Piémont, en Suisse; le ministre se hâta de les désavouer vaincus, comme il les aurait applaudis vainqueurs. Il permit l'organisation de légions italiennes; M. de Lamartine, par une incroyable condescendance, avait accédé au système de M. Bastide et des républicains du *National*, qui n'admettaient pas les agrandissements du roi de Sardaigne, mais la formation d'un système fédératif de républiques italiennes, un moyen âge démocratique. Était-ce poésie ou mauvais dessein de propagande? Il n'y avait pas d'idées fixes et de résolutions positives dans le gouvernement provisoire pour les relations extérieures : on voulait la paix, et l'on faisait sournoisement la guerre à tous les gouvernements légitimes! puis nulle fixité, nulle gravité dans le choix des agents extérieurs. Le corps diplomatique forme comme une grande famille dont tous les membres sont accoutumés à se voir, à se comprendre, à se respecter; les noms inconnus jetés en avant par M. Bastide, pris je ne sais où, excitaient une répugnance invincible, et en supposant qu'ils fussent admis auprès des gouvernements, quelle serait leur place au milieu du corps diplomatique? Déjà plusieurs refus signalaient la mauvaise position faite à des hommes d'honneur et de quelque renommée. Jamais à aucune époque de favoritisme le pouvoir n'avait usé plus capricieusement de la prérogative des choix; comme sous Louis XI, on avait presque vu des barbiers dans les consulats et les dignités d'ambassade; tous les despotismes brouillons se ressemblent : il n'y a que la dictature intelligente qui ait sa spontanéité.

Aux finances, M. Garnier-Pagès, esprit de plus en plus remuant, faisait à grand bruit les concessions demandées par l'école socialiste. Par la seule volonté dictatoriale du gouvernement provisoire, il avait mis un impôt de quarante-cinq centimes sur toutes les contributions: en même temps qu'il abolissait le droit d'exercice sur les vins et qu'il s'en-

gageait à effacer les dernières traces de l'impôt sur le sel, le ministre déclarait solennellement que l'impôt devait être exclusivement progressif et que le superflu devait seul le supporter. Un autre décret introduisait l'impôt somptuaire et frappait les hypothèques de un pour cent du capital; M. Garnier-Pagès faisait accepter par le gouvernement provisoire le séquestre sur le chemin de fer d'Orléans, première tentative d'application positive de la pensée socialiste qui faisait de l'État le propriétaire général et commun de toutes les choses de la société : désormais tout le système financier reposa sur cette appropriation des chemins de fer par l'État. Avait-on les capitaux nécessaires pour le rachat? On s'en inquiétait peu; le ministre posait en principe l'utilité publique, et il fut même un instant question de prononcer cette confiscation par une simple ordonnance, sans attendre l'assemblée nationale. On fut arrêté par la pensée que les propriétaires d'actions refuseraient d'accéder à un simple décret, comme une grande partie des départements de la France pour l'impôt des quarante-cinq centimes. Dans l'administration des finances, les derniers jours du gouvernement provisoire furent marqués d'un grand désordre; il n'y eut pas jusqu'à la cour des comptes qui ne subît son épuration capricieusement ordonnée par M. Garnier-Pagès sous la double impulsion des clubs et de ses amis; l'inamovibilité fut méconnue. On ne put rien voir de plus incroyable que la confection du budget. La république, pour se faire accepter et aimer, devait abolir la moitié du budget des dépenses; elle l'avait promis dans ses engagements antérieurs; on dut être étonné qu'au lieu d'économiser, elle imposât des sacrifices nouveaux. Depuis trente ans, il n'y a pas de période dans l'histoire où les finances aient été plus sérieusement compromises.

On n'avait pas trouvé de ministre de la guerre sérieux et capable pour remplir l'intérim de M. Arago. On s'était adressé au général Cavaignac nommé gouverneur de l'Algérie, et celui-ci, en vrai et loyal soldat, avait demandé pour première et solennelle condition, que trente ou quarante mille hommes fussent réunis à Paris ou sous ses murs. Étrange position que le gouvernement provisoire faisait à l'armée! Et qu'avait-elle donc fait cette armée pour l'exiler de la grande cité? N'était-elle pas composée de bons et vrais citoyens? Oui, sans doute, mais les clubs avaient fait une condition impérative de l'éloignement des troupes de la capitale, et le gouvernement provisoire obéissait docilement. En vain la garde nationale, la bourgeoisie, appelaient-elles les troupes à l'aide de leur service, on les écoutait à peine : les clubs ne le voulaient pas, et le gouvernement avait tout promis à leur exigence. Il se fit même quelque chose d'une singulière faiblesse : on avait dressé le programme d'une fête qui, sous le nom de la Fraternité, devait réunir les gardes nationales, les ouvriers et l'armée; n'était-ce pas l'occasion de retenir les régiments dans les murs de Paris, puisqu'une députation de chaque corps devait recevoir les drapeaux? On l'avait pensé un moment, mais les clubs ne le voulaient pas, et, chose triste à dire, les députations durent regagner leurs corps : était-ce assez de concessions? Mais l'audace revenait lorsqu'il s'agissait de méconnaître les droits anciens, les services acquis. M. Arago, sous l'influence du colonel Charras, frappa plus d'un tiers des généraux de division et de brigade, dont les services pouvaient être utiles encore à la patrie. On prit pour prétexte la nécessité de multiplier les économies en resserrant les cadres des officiers généraux en activité; vaine excuse, puisque, à peine quelques jours écoulés, de nouvelles nominations d'officiers généraux vinrent grandir les cadres de l'armée.

Le gouvernement provisoire faisait également un certain bruit de la formation de l'armée des Alpes : le soin en avait été confié au brave général Oudinot, un des officiers les plus capables de la restauration; tout ce que l'activité avait pu accomplir sans de grands moyens était fait; l'armée était prête à entrer en campagne; mais elle n'avait pas un complet de plus de vingt-huit mille hommes, dont un tiers était retiré de l'armée d'Afrique. Cette campagne d'Italie, si impatiemment attendue, serait-elle enfin ouverte sous de glorieux auspices? On n'était pas si avancé, et la cause, on devait la chercher dans les combinaisons diplomatiques, et dans la position singulière prise par M. de Lamartine. J'ai dit qu'en vertu d'une certaine fantaisie, le ministre des affaires étrangères avait repoussé l'alliance sarde pour préparer la combinaison des républiques italiennes, dont l'expédition des réfugiés piémontais était la première base. M. de Lamartine n'avait pas la fermeté nécessaire d'un coup de main, ni la sincérité d'une alliance; les dépenses pour la formation d'une armée des Alpes retomberaient donc en pure perte sur le département de la guerre. La création des armées d'observation suppose toujours une grande incertitude de volonté; le premier consul Bonaparte ne laissa pas plus d'un mois inactive, même l'armée de réserve de Dijon. Nous n'en étions plus à ces temps héroïques.

Dans le département de la marine, le gouvernement provisoire n'avait fait qu'employer les éléments préparés par la monarchie; M. Arago s'y posait comme une spécialité, et tout son labeur s'était borné à un changement dans les grades et les titres, par un retour aux idées et aux institutions de la marine républicaine. Il y a des esprits qui s'imaginent opérer de grands changements dans les choses parce qu'ils modifient quelques noms, et tel était le caractère de tout le gouvernement provisoire. Mais ce qui devint plus grave dans le département de la marine et des colonies, ce fut le décret tout à coup lancé pour l'affranchissement des noirs et l'abolition de l'esclavage dans les colonies : si l'on étudiait la question au point de vue général et chrétien, nul ne pouvait nier que l'esclavage ne fût une chose odieuse et antisociale. L'indépendance du corps est la suite inévitable du rachat des âmes par la rédemption du Christ; mais les gouvernements des sociétés doivent tenir compte des faits existants, sous peine de s'y briser eux-mêmes ou de soulever de sanglants obstacles : avait-on calculé toute la portée d'un décret qui subitement et sans préparation proclamerait l'affranchissement des noirs dans les colonies? N'avait-on pas le moderne souvenir du massacre des blancs à Saint-Domingue? M. Arago avait pour secrétaire à la marine M. Schœlcher, esprit honnête, qui avait passé sa vie à ces études de philanthropie; et cet acte fut pour lui comme un vœu profondément acquitté. Il faut moins en vouloir à ces consciences rêveuses qu'aux ministres qui les acceptent comme des hommes d'application. Avec cet acte, le gouvernement provisoire abolit la peine de l'exposition à la suite de lourds considérants motivés sur les progrès de la raison publique; jamais gouvernement n'avait plus longuement motivé ses décrets, et ces ridicules professions de principes étaient l'œuvre habituelle de M. Louis Blanc, qui aimait la phrase vide et sentimentale. Sans doute l'exposition publique n'était plus dans nos mœurs; voici pourquoi : c'est que souvent l'impudence était telle chez les condamnés, que sur le pilori ils insultaient l'opinion.

M. Crémieux voulait aussi introduire le divorce dans la loi : chaque fois que la société est troublée, cette pensée de divorce vient se mêler aux débats, parce que le désordre dans la famille et le désordre dans la propriété se tiennent la main. M. Garnier-Pagès n'attaquait-il pas la propriété dans ses théories sur les hypothèques, les chemins de fer, dans ses distinctions entre les propriétaires des bons du trésor et les déposants à la caisse d'épargne? Le trouble de la famille devait s'ensuivre.

Il arrivait à peine à son terme, ce gouvernement provisoire incessamment tiraillé sur les principes et l'origine des pouvoirs. De tous côtés les gens de bien lui proposaient de suivre une ligne plus ferme, il ne le voulait pas; les clubs conservaient leur pensée fixe, qui était de modifier le gouvernement dans son personnel, de manière à y faire entrer les chefs de leur parti, en retardant une fois encore la réunion de l'assemblée nationale; le gouvernement ne se décidait ni pour le bien ni pour le mal; il était arrivé à une si grande fatigue, qu'il n'en pouvait plus. Pourtant ce n'était pas le pouvoir, l'arbitraire qui lui avait manqué : on peut remarquer même que, dans le court espace de soixante et dix jours, le gouvernement avait tout bouleversé, tout compromis : la politique étrangère, par un système turbulent et sans couleur, brouillon et faible; les finances, par la suppression d'impôts, les modifications des recettes et des dépenses, un désordre incomparable. Nul principe n'avait été respecté, ni l'inamovibilité de l'auguste magistrature, ni le vieil état de l'officier; plus de commerce, de travail, d'industrie; la navigation suspendue, le transit presque nul; toutes les valeurs dépérissant au milieu des principes antisociaux qui éclataient de toute part. Dans cette désorganisation générale, il fait pitié de voir un des derniers décrets du gouvernement provisoire. L'histoire avait dit toutes les vieilles traditions du Louvre, le palais des rois; cet antique château dut être débaptisé pour s'appeler le *palais du Peuple,* immédiatement achevé aux frais de l'État. Tout parti vainqueur gratte les insignes du vaincu, conséquence et satisfaction de la victoire; il faut des esprits calmes et impartiaux pour éviter les réactions. Le Louvre devenait le palais du Peuple par un raffinement de flatteries et une ignoble adoration du veau d'or; mais où trouver de l'argent pour ces magnificences annoncées? C'est la réflexion qui venait à tous. On couvrait ses haillons sous un manteau de pourpre.

CHAPITRE XVI.

Réunion de l'assemblée nationale. — La commission du gouvernement.

Il est un instinct pénétrant qui fait deviner aux nations par quelles causes et en vertu de quels pouvoirs elles seront préservées. Dès l'origine de

la révolution du 24 février, un cri universel s'était fait entendre : La France devra son salut à l'assemblée nationale ! On attendait ainsi sa convocation comme une ère toute nouvelle. Sans doute l'action frauduleuse ou violente avait vicié beaucoup de ces élections ; mais enfin l'opinion de la France devait tôt ou tard prévaloir et dominer. Quelques jours avant la réunion des représentants, une proclamation du gouvernement provisoire avait déclaré qu'en présence de la souveraineté du peuple son pouvoir dictatorial cesserait de plein droit, et que l'assemblée nommée par le suffrage universel entrerait dans le plein exercice de son autorité.

Cette proclamation très-convenable fut suivie d'un décret assez ridicule qui fixait le costume des députés : habit noir, gilet blanc à grands revers, ce qu'on appelait vulgairement *à la Robespierre;* puis une petite médaille suspendue à la boutonnière, avec les faisceaux de la république, devait être le signe des représentants du peuple. Le gouvernement provisoire avait ainsi fait les fonctions de grand maître des cérémonies sous l'ancienne monarchie. Ces petites choses du dehors lui plaisaient beaucoup, et le costume qu'il indiquait était celui de la Convention, l'idole pour tout le parti montagnard. Les députés arrivaient avec un grand empressement à Paris, tous impatients de connaître le terrain sur lequel on allait marcher. Il y avait là des hommes de tous les rangs, des esprits de toute portée. Je crois (on l'avouera sans peine) que tous n'apportaient pas la même chaleur de conviction dans l'acceptation spontanée du principe républicain; mais tous unanimement avouèrent que la situation ne serait ni tenable ni possible si l'on ne proclamait pas d'abord la république sans débats, sans contestations : on pouvait avoir, au fond de l'âme, des souvenirs, des regrets; mais lorsqu'une forme de gouvernement est un fait, c'est chose inutile et dangereuse de le mettre en question; seulement il faut faire produire à ce fait toutes les conséquences les plus favorables à l'ordre et à la liberté. D'ailleurs la question n'était plus entière. Le gouvernement provisoire et les clubs, sous la pression desquels il agissait, avaient proclamé la république comme un fait préexistant, sacré, solennel, un article de foi auquel nul ne pouvait toucher. Si, au point de vue du dogme de la souveraineté populaire, libre et puissante, cette précipitation pouvait être une hérésie, à quoi bon se heurter la tête contre un fait accompli ? Est-ce que la société n'était pas assez malade sans qu'on disputât encore sur la forme légitime de son gouvernement?

La présidence d'âge échut à un rude vieillard, que la lutte politique de juillet 1830 avait rendu célèbre, M. Audry de Puyraveau, et sa première parole fut le cri de : *Vive la république!* Un autre vieillard, esprit aussi entier, M. Dupont de l'Eure, président du gouvernement provisoire, salua le premier l'assemblée nationale. « Citoyens représentants du peuple, le gouvernement provisoire de la république vient s'incliner devant la nation et rendre un hommage éclatant au pouvoir suprême dont vous êtes investis. Élus du peuple, soyez les bienvenus dans la grande capitale où votre présence fait naître un sentiment de bonheur et d'espérance qui ne sera pas trompé. Dépositaires de la souveraineté nationale, vous allez fonder nos institutions nouvelles sur les larges bases de la souveraineté, et donner à la France la seule constitution qui puisse lui convenir, une constitution républicaine. » M. Dupont de l'Eure ajoutait « que le moment était venu pour le gouvernement provisoire de déposer le pouvoir illimité dont la révolution l'avait investi; cette dictature n'était qu'une puissance morale, au milieu des circonstances difficiles qu'on venait de traverser. » — « Fidèles à notre origine, » continuait le vieillard, « et à notre conviction personnelle, nous n'avons pas hésité à proclamer la république naissante de février. Aujourd'hui nous inaugurons les travaux de l'assemblée nationale à ce cri qui doit toujours nous rallier : *Vive la république!* »

Cette harangue, au reste fort médiocre, continuait d'exprimer cette contradiction que j'ai signalée déjà, la reconnaissance incontestée de la souveraineté de l'assemblée, puis la prétention de lui imposer un dogme invariable dans un cercle tracé; le gouvernement provisoire s'inclinait devant la souveraineté de l'assemblée; puis il lui disait : « Vous ne pouvez pas agir autrement que je n'ai fait. » Les hommes d'expérience et de raison ne voulurent point entrer dans ces explications de dogmes au milieu des circonstances graves où l'on se trouvait, et la république, proclamée par d'unanimes acclamations, devint le droit politique de la France.

Ce ne fut point encore assez, et le parti démocratique imposa un engagement public et solennel ; je laisse ici parler le fameux et enthousiaste *Bulletin de la république :* « Sur la motion spontanée d'un membre de la chambre, le gouvernement provisoire, accompagné de tous les représentants en masse, est sorti de la salle, et s'est rendu sur le péristyle du palais, afin de fraterniser avec le peuple. Un instant après, en présence de milliers de citoyens qui cou-

vraient les abords de la chambre, les quais et les ponts, au bruit des salves de l'artillerie, les membres du gouvernement provisoire et ceux de l'assemblée ont poussé de nouveau le cri unanime de : *Vive la république!* auquel la grande voix du peuple a répondu comme un immense et sympathique écho. On a vu les membres du gouvernement provisoire et ceux de l'assemblée serrer fraternellement la main de nos braves ouvriers et de nos gardes nationaux, tandis que de douces larmes de joie coulaient de tous les yeux. » Avec un peu moins de poésie, voici quelle était la vérité : le parti démocratique, pour préserver actuellement l'assemblée de toute attaque violente et insurrectionnelle des clubs, avait exigé d'elle non-seulement la proclamation de la république, mais cette fraternisation sur la place publique en plein soleil. Le programme s'accomplit; la société était trop sérieusement menacée, je le répète, pour qu'on s'arrêtât aux formes.

La question fut ainsi gagnée pour le parti républicain dans cette journée du 4 mai. L'assemblée avait sanctionné solennellement et sans débat la résolution hardiment prise le 24 février par le gouvernement provisoire. La république pour les partis devenait un fait et un droit en dehors de toutes contestations : il n'y avait plus à discuter que sur sa direction extérieure, son esprit, le personnel de son gouvernement, triomphe d'idée, de position et de profits : on s'était compté dès le début de la séance, et les divers partis avaient ainsi pu mesurer leurs forces. La distribution matérielle des bancs et des places dans la nouvelle salle favorisait même le classement positif des opinions, et l'on vit s'élancer sur les hauteurs une nuée de représentants qui mouraient d'orgueil et de plaisir de s'appeler la Montagne. Il y a chez les hommes un grand désir d'imitation, et dussé-je ne pas paraître indulgent après des chutes récentes, ce désir suppose beaucoup de médiocrité; on ne rajeunit pas plus les caractères que les costumes, et les représentants qui, comme MM. Caussidière, Flocon ou Antony Thouret, parurent avec des gilets blancs *à la Robespierre* se hâtèrent de les cacher sous les larges revers de leur habit bleu.

Cette Montagne, dans ses replis divers, comptait environ cent cinquante membres avec des nuances très-divisées. Le plus grand nombre se composait de amis de *la Réforme,* conspirateurs émérites de tous les temps, affiliés des clubs et des sociétés secrètes, commissaires de M. Ledru-Rollin, les uns satisfaits, les autres tout pleins d'espérances pour s'emparer de l'avenir. Vieux enfants révolutionnaires, ils rêvaient une Convention pour rester en tout point fidèles au blason de 1793, adorateurs des traditions au moment même où ils proscrivaient l'hérédité et l'aristocratie. Il n'y avait parmi eux ni grands talents ni caractères supérieurs, comme dans nos premières assemblées; ils prenaient pour du courage et de la fermeté une jalousie étroite contre les institutions du passé. Avec eux siégeaient les socialistes, sortes de philosophes et de doctrinaires qui voulaient formuler un dogme pour la nouvelle république. Il est des époques d'aberration où les plus étranges systèmes trouvent crédit; il ne faut pas s'en étonner; lorsqu'il y a de grandes misères, les esprits fermentent pour trouver un remède, et c'est ce qui donne de la popularité aux systèmes. Entre tous ces chefs d'école se révélaient des divisions profondes, des haines vivaces : celui-ci ne voulait qu'organiser le travail; celui-là remaniait l'état social de fond en comble en niant Dieu et la propriété; un autre appelait des phalanstères ou adorait les triades. Au-dessus de tous leurs sentiments était l'orgueil, et pour les châtier l'histoire sérieuse laissera leurs noms dans l'oubli. Mais ce qu'il faut constater, c'est qu'à cette première époque de l'assemblée, les montagnards entraînaient à leur suite les socialistes, parce que, esprits de pratique et d'action, ils pouvaient avant tout assurer la victoire.

L'opinion de la république facile, que représentait *le National,* avait obtenu un nombre très-notable de voix dans l'assemblée, et cela autant par la force des circonstances que par l'appui que lui avaient prêté les monarchistes eux-mêmes, car appelés à opter entre ces enfants aventureux des sociétés secrètes et d'estaminet, rêveurs de Montagne et de Convention, et les républicains faciles ou ambitieux qui voulaient le pouvoir, le repos et les avantages de la victoire, le choix ne pouvait être douteux; l'ambition satisfaite appelle le calme, et l'on en avait tant besoin! Ce qui donc faisait la force de ce parti du milieu dans la république, c'était la crainte qu'inspiraient les fous de la Montagne ou du socialisme. On devait s'abriter sous les faiblesses ou les vices de la civilisation avancée de ceux qui aimaient les plaisirs, le luxe, les théâtres, et voulaient faire de la république une présidence tranquille sous la main d'un ami.

Cette position, très-bien sentie par l'ancien parti dynastique de M. Barrot, lui avait fait actuellement renoncer à toute direction personnelle. La vieille gauche et son centre n'avaient pas au fond plus d'estime politique pour la dictature du *National* que

pour le comité de salut public de *la Réforme;* mais il leur paraissait impossible pour eux de s'emparer actuellement du pouvoir sans grande secousse; ils n'avaient donc plus qu'un choix à faire entre les deux souverainetés victorieuses au 24 février, et ils s'étaient prononcés pour la plus tempérante et la plus conservatrice. La gauche dynastique s'était donc faite l'auxiliaire des républicains faciles. Ainsi avaient également agi les cent trente voix légitimistes de la chambre; ce parti avait deux voies ouvertes : concourir au désordre pour en faire sortir la nécessité d'une restauration, ou prêter un loyal appui au gouvernement qui protégeait l'ordre; et dans des circonstances aussi impératives, les passions mauvaises des partis s'étaient calmées. On avait renoncé à tout esprit d'opposition bruyante dans la crainte de prêter appui à l'anarchie.

Il en résulta que toute la direction de la chambre fut confiée aux représentants de l'école du *National :* la présidence à M. Buchez, esprit honnête mais faible et rêveur, républicain d'une théorie antédiluvienne; les questeurs furent également choisis dans les mêmes opinions satisfaites. Il se fit ainsi une transaction de nécessité, et les républicains faciles furent maîtres de la majorité de cette chambre de représentants, l'espoir de tous.

La constitution de l'assemblée nationale mettait fin aux pouvoirs du gouvernement provisoire, et, selon les habitudes constitutionnelles, chaque dictateur chargé d'une grande branche de service vint exposer les actes et les services de son administration. M. Garnier-Pagès développa le refrain obligé de son système : « La république a sauvé la monarchie d'une banqueroute. » Quand une intelligence très-incomplète s'est fait une certaine idée, elle y persiste avec ténacité, et il ne faut pas lui en vouloir, car elle est de bonne foi. M. Arago, ministre de la guerre, vint aussi donner l'exposé de la situation de l'armée; il était d'habitude de critiquer les actes du gouvernement tombé, et M. Arago ne manqua pas de dire que les cadres étaient dégarnis, les magasins incomplets; et, par une contradiction assez curieuse, le ministre faisait cet aveu : « Depuis le 25 février, le département de la guerre a distribué quatre cent quarante-six mille six cent quatre-vingts fusils à la garde nationale. » Où étaient pris ces fusils, si ce n'est dans les magasins de l'État? M. Arago ajoutait avec orgueil : « Ils ont été distribués sans distinction aux gardes nationaux en habits et en blouses. » Il aurait pu ajouter qu'ils avaient même servi à armer les montagnards de M. Sobrier, et à garnir l'arsenal de la rue de Rivoli. Il y avait eu, en effet, des distributions de fusils accomplies sans règle, sans mesure, sans garantie. C'était à s'en effrayer, car la guerre civile était imminente. Ce fut ensuite le tour de M. Marie, ministre des travaux publics, qui vint faire l'éloge des ateliers nationaux : « Vous ne demanderez pas un compte sévère; citoyens, ne vous trompez pas, une armée de travailleurs vit autour de Paris. Cette armée a élu son chef; elle s'est mêlée à la garde nationale quand Paris a pu craindre; mais elle est restée paisible et laborieuse quand la ville a été tranquille. » Combien cette peinture des ateliers nationaux était exacte et vraie! Les ouvriers tranquilles et travailleurs!

Mais le morceau le plus curieux de politique générale, ce fut l'exposé que fit M. de Lamartine de la diplomatie depuis le 24 février, complément de sa longue et primitive circulaire au corps diplomatique. « Il y avait, disait-il avec emphase, deux sortes de révolutions dans l'histoire : les révolutions territoriales et les révolutions d'idées; aux premières la guerre est nécessaire, aux secondes la paix. Cependant les révolutions d'idées excitent quelquefois des inquiétudes, et alors elles pourraient recourir aux armes : pour répondre à cette double situation, elles sont inoffensives, mais elles sont debout. C'est la démocratie armée : ces idées ont dirigé, depuis le 25 février, les rapports du gouvernement provisoire avec les puissances étrangères. »

Ces prétentieuses définitions n'étaient autre chose que l'apologie de la propagande, le plus grand danger de l'Europe, système à la fois menaçant et poltron qui se résumait ainsi : « Nous cherchons tous les moyens de vous détruire, mais nous n'osons vous faire la guerre. » Quoi! le ministre de la république avait appartenu à la diplomatie de la restauration, et lui, le protégé de MM. de Montmorency, de Polignac, osait dire que la monarchie léguait à la démocratie une France garrottée par les relations les plus tristes et les traités les plus désastreux! La restauration avait épuisé sa force et sa vie à grandir la France en Europe, à laver le pays des tristes taches que lui avaient faites les deux invasions de 1814 et de 1815! Le système diplomatique de la branche cadette, malgré ses difficultés immenses, avait obtenu de notables résultats en Italie, en Allemagne, en Espagne, et c'était M. de Lamartine qui les accusait! Or, que proposait-il comme système politique de la nouvelle démocratie? « Nous avions deux partis à prendre : ou faire explosion et lancer le principe républicain partout

sans savoir si le sol était disposé pour le recevoir, ou proclamer la paix républicaine en recommandant les devoirs des peuples, en leur promettant notre appui, en déclarant que la France est un soldat toujours prêt à marcher pour le triomphe de ses principes. »

Ainsi la propagande de principes sans le courage d'une bataille. M. de Lamartine se complaisait ensuite à détailler ce programme : « Vous savez ce qui s'est passé dans le Milanais et toute l'Italie; est-ce que ce n'est pas le triomphe de notre système, du principe républicain désarmé? Mais ce n'est pas tout : Vienne se soulève et se donne une constitution, la Hongrie et la Bohême s'affranchissent, et l'Autriche n'est plus qu'une nation de douze millions d'hommes. Berlin se lève à son tour et conquiert ses droits. Tous les petits princes allemands font de larges concessions à leurs sujets ou sont renversés; le parlement national triomphe et s'élève sur les ruines de la diète de Francfort; il représente les peuples au lieu de représenter les rois, et donne le noyau d'une nouvelle confédération germanique qui s'appuiera sur la France, la grande puissance démocratique. »

Comme tout cela était vu avec justesse et hauteur! En dehors de la propagande, M. de Lamartine n'apercevait rien. Quelle habileté de se vanter d'avoir produit la désorganisation de l'Europe! M. de Lamartine était tout enorgueilli d'avoir soulevé l'Italie, demembré l'Autriche et bouleversé l'Allemagne. Ce grand désordre serait-il d'une longue durée? Était-il habile à un ministre des affaires étrangères de mettre contre lui tous les gouvernements réguliers? « La France, continuait M. de Lamartine, assiste à l'ébranlement du continent sans ambition et sans faiblesse, prête à se contenir ou à s'agrandir, suivant les besoins de son principe, s'agrandir non en territoire mais en influence. La république a fondé la sainte-alliance des peuples; elle a compris du premier coup les principes de l'avenir; nous n'avons pas violenté les peuples pour leur porter la liberté à la pointe des baïonnettes; nous avons agi par la sympathie et par les idées, et comparez la France du 25 février à la France du 8 mai. Nous étions garrottés, et nous sommes debout sur des débris. L'Angleterre n'est plus inquiète de notre ambition en Espagne; la Russie a le temps de réfléchir à la revendication légitime de libertés revendiquées par une héroïque nation; l'Autriche ne se préoccupe que de la rançon de la Lombardie; la Prusse est attachée à son œuvre d'émancipation, et la Suisse est notre alliée. L'Italie est presque libre, et son premier cri de détresse appellerait la France. »

Quelle vérité d'appréciation! quelle force de système! M. de Lamartine se vantait d'avoir réalisé, comme programme de politique extérieure, la chanson de M. Béranger, *la Sainte-Alliance des Peuples;* or, en dépouillant cette phraséologie de toute pompe d'emprunt, il ne restait plus qu'un sourire infernal jeté sur les ruines qu'on avait faites et dont l'Europe garderait souvenir pour s'en venger : on ne renverse pas les gouvernements réguliers avec quelques phrases; on s'en apercevrait tôt ou tard. « Il y a trois mois, sous la monarchie, continuait M. de Lamartine, nous étions isolés en Europe; notre horizon était court, l'air manquait. Aujourd'hui notre horizon est l'avenir des peuples; notre air vital est le souffle de la liberté dans la puissance des peuples; nous nous appuyons sur quatre-vingt-dix millions d'hommes en Europe! Quelle victoire aurait donné à la France une telle situation? La France, à la chute de la royauté, s'est relevée, comme un malheureux chargé d'un immense fardeau et qui en est délivré tout à coup. Voilà l'état réel de notre situation, citoyens représentants; nous vous remettons la paix, les mains pleines d'éventualités d'alliance. »

On s'imagine bien l'enthousiasme que cette déclamation excita sur tous les bancs du parti révolutionnaire. M. de Lamartine était allé cette fois bien plus loin que dans son premier manifeste. Cette circonstance s'explique par le fait incontesté que l'esprit de désordre en Europe avait fait bien plus de progrès depuis deux mois, et la propagande se croyait maîtresse de la situation en Allemagne et en Italie. M. de Lamartine lui donnait ces gages, sans s'inquiéter de ces retours de fortune qui assureraient gain de cause à tous les gouvernements réguliers : était-ce de la politique sérieuse que de proclamer la France révolutionnaire l'alliée nécessaire de quatre-vingt-dix millions d'hommes? Le parti agitateur n'entrait pas pour la vingtième partie dans la population calme et soumise, et quel était donc le caractère de cette politique qui, sans tenir compte des gouvernements, s'adressait à tous les brouillons de l'Europe? L'esprit éminent de M. de Lamartine pouvait-il se faire illusion à ce point? C'est que son cabinet avait les plus mauvaises informations et que lui-même était aveuglé par l'orgueil; sa diplomatie était renseignée par deux sources, les réfugiés étrangers et les agents du nouveau corps diplomatique, gens obscurs, insuffisants ou passionnés.

Les phrases déclamatoires étaient, au reste,

destinées à produire un grand effet au sein de l'assemblée nationale, et le gouvernement provisoire tout entier aspirait à un vote de remercîments et de reconnaissance : les choses se passent ainsi dans toutes les époques irrégulières. Certes, rien de plus étrange, de plus violent, de plus médiocre que le gouvernement provisoire ; il avait méconnu tous les principes, brisé les plus honorables existences, remué les plus folles questions en finances, en économie politique, et cependant un républicain du *National*, M. Dornès, proposa une déclaration solennelle d'un *bien mérité de la patrie* pour le gouvernement provisoire, qui avait rendu des services immenses au pays. Il fut curieux de voir un membre de l'ancienne gauche dynastique, M. de Lasteyrie, soutenir ce vote de remercîments et d'enthousiasme. Mais à ce moment se montra la dissidence des clubs qui firent toutes réserves par l'organe de M. Barbès : « Avant de voter des remercîments, s'écria-t-il de sa voix forte et méridionale, je crois devoir venir protester au nom du peuple contre une foule d'actes qui ont été faits par le gouvernement provisoire. Parmi les membres de ce gouvernement, il existe d'excellents citoyens, mais il en est qui méritent les antipathies populaires. » Cette distinction que faisait M. Barbès avait toujours été bruyamment imposée dans les démonstrations des clubs au 16 mars, au 17 avril. Et M. Barbès se résumant : « Donc, avant de voter des remercîments, je viens demander, au nom du peuple, compte du massacre des ouvriers de Rouen... Le gouvernement n'a su rien faire pour l'Italie, la Belgique et la Pologne. »

A ces attaques contre les républicains faciles et modérés, M. Sénard crut devoir répondre par une longue protestation : « On a osé parler de tueries et de massacres à Rouen, ces mots sont durs, impitoyables; voici le fait... » Et M. Sénard raconta longuement, avec sa faconde de tribune, les faits tels qu'ils s'étaient passés à Rouen. « Tout cela est inexact! s'écria M. Barbès, et je demande une enquête; une enquête solennelle, entendez-vous? Mais qu'elle ne soit pas aux mains de M. de Franck-Carré. Les premiers coups de fusil sont partis de la garde bourgeoise; les ouvriers ont élevé des barricades pour se défendre contre ces attaques; les véritables républicains ont été traqués. » Ce qui excita surtout l'étonnement de la partie modérée de l'assemblée, c'est qu'aucun des membres du gouvernement provisoire ne prit avec fermeté la défense de la garde nationale de Rouen. La majorité de ce gouvernement bizarre, faible, révolutionnaire, désapprouvait la vive répression que la bourgeoisie avait prise sur elle-même. Il aurait voulu, comme à Paris, des transactions perpétuelles entre le bien et le mal. Ces débats en termes acerbes, violents, se résumèrent par le *bien mérité de la patrie* pour le gouvernement provisoire, sortes de votes qui portent historiquement malheur. Il est rare qu'un homme ou qu'un pouvoir qu'on déclare solennellement avoir bien mérité de la patrie ne soit ensuite proscrit, et, qu'on nous pardonne cette comparaison, semblable à ces enfants de rois dont le berceau est entouré de compliments et de fleurs et qui finissent tous dans l'exil.

Ce qu'il y avait de plus certain, c'est que l'assemblée une fois réunie, les pouvoirs du gouvernement provisoire cessaient de plein droit : par quelle autorité serait-il remplacé? Deux systèmes étaient ici en présence : l'un voulait que l'assemblée gouvernât elle-même par un ministère de son choix qu'elle pourrait toujours révoquer : l'inconvénient de ce système était de ne pas laisser assez de force et de liberté au pouvoir exécutif; l'autre consistait à créer une commission de gouvernement, véritable Directoire qui pourrait agir librement sous sa responsabilité : en quel nombre et quels en seraient les membres triés dans le gouvernement provisoire ? Il avait été d'abord question de trois consuls seulement, noms et titres qui rappelaient trop le 18 brumaire et les souvenirs du triumvirat; le désir aussi de créer des positions plus nombreuses fit renoncer à cette idée, et l'on préféra une commission de cinq membres : il ne s'agissait plus que de choisir les noms des nouveaux gouvernants, opération difficile dans les assemblées.

Il était impossible de trouver une popularité plus grande, une renommée plus retentissante que celle de M. de Lamartine à l'origine de la révolution de février, elle s'explique : au milieu de ces noms inconnus ou menaçants, surgis comme la foudre, les classes élevées, la bourgeoisie voyaient une grande illustration littéraire, un écrivain qui à travers les mille incidents de sa vie avait toujours exprimé des sentiments extatiques et religieux : on était donc allé vers lui comme si la société avait besoin de cette égide. Si, quelques jours après la république, la France avait été appelée à choisir un président, M. de Lamartine aurait réuni les deux tiers des suffrages. Depuis, cette popularité s'était bien affaiblie, et, chose curieuse, la faute en était moins aux caprices de la foule qu'à la conduite de M. de Lamartine lui-même; sa disgrâce était méritée. Les caractères qui s'usent le plus vite dans les temps de révolution, ce sont ceux dont le tempérament est

de tout ménager, de confondre dans les mêmes caresses le bien et le mal politique; M. de Lamartine avait assez d'intelligence pour les distinguer, et jamais assez de force pour les séparer; il avait d'incessantes faiblesses pour les clubs, les chefs ardents de la république rouge, et il s'était imbu de cette maxime qu'en révolution il faut traiter avec les extrêmes pour ne point en être victime en les comprimant. Certes, M. de Lamartine avait un beau succès électoral, hélas! qu'il a bien vite gaspillé comme toutes les fortunes politiques que Dieu lui avait données.

L'assemblée ne voulait pas flétrir M. de Lamartine en le repoussant tout d'un coup du gouvernement du pays; elle l'aurait porté unanimement dans la nouvelle commission, s'il n'avait lui-même imposé la condition impérative de l'accession de M. Ledru-Rollin, contre lequel s'élevaient des griefs aussi considérables; on avait en vérité trop grandi M. Ledru-Rollin pour le bien comme pour le mal, caractère plus faible que M. de Lamartine avec les apparences de l'audace. Mais l'assemblée avait souvenir de ses circulaires électorales, de ses bulletins administratifs; elle n'oubliait pas ses relations avec les clubs, à ce point qu'il leur avait fait donner une tribune dans l'assemblée elle-même. M. de Lamartine imposa le choix de M. Ledru-Rollin avant d'accepter le titre de membre de la commission; ses amis disaient que c'était générosité de caractère, désir de partager le même triomphe et les mêmes disgrâces; d'autres moins favorables ajoutaient qu'avec l'ami était le complice politique, et qu'on ne se séparait plus à cause de certaines solidarités du passé.

De ce moment date la décadence profonde, irremédiable, de la popularité de M. de Lamartine. Les trois derniers membres de la commission, et qui devaient la compléter, furent MM. Arago, Marie, Garnier-Pagès. Ce n'était donc qu'une édition nouvelle du gouvernement provisoire, revue et corrigée par l'assemblée, mais déjà séparée de son esprit. Souvent les corps politiques souffrent certaines combinaisons du pouvoir afin d'éviter de trop grandes secousses publiques pour le pays.

La commission du gouvernement ainsi nommée dut immédiatement composer son ministère, et ce fut une série de choix pitoyables. Dans l'état des relations de l'Europe, lorsqu'il fallait agir avec une certaine dignité, une force éminente de caractère et une haute habitude des relations, qui choisissait-on pour diriger les affaires étrangères? M. Bastide, esprit aux études si imparfaites, incapable de concevoir et de relier deux idées considérables. Il est vrai que M. de Lamartine se réservait la haute main; mais le ministre officiel aux yeux de l'Europe n'était-il pas toujours M. Bastide, le propagandiste honnête et convaincu? Le ministère de la justice restait à M. Crémieux, esprit faible et médiocre. L'instruction publique était laissée à M. Carnot, l'auteur de la fameuse circulaire sur l'inutilité de l'éducation pour l'éligibilité à l'assemblée : qui le croirait? le soin de diriger l'enfance et les colléges était laissé à un socialiste très-avancé, M. Jean Reynaud? Quelle garantie pour les pères de famille! A l'intérieur, M. Recurt; aux travaux publics, M. Trélat; au commerce, M. Flocon. C'était à se voiler le front devant un pays comme la France livré à de telles mains. D'où venaient donc toutes ces médiocrités politiques? Comment se faisait-il qu'un parti triomphant n'eût pas dans son sein des hommes d'une capacité et d'une renommée plus retentissantes? A la guerre, on espérait le général Cavaignac; en digne soldat, il y mettait la condition essentielle d'une permanente garnison à Paris.

Dans la même séance, M. Louis Blanc vint déposer aux mains de l'assemblée les pouvoirs de la commission des travailleurs créée au Luxembourg; il le fit en termes aigris et mordants, afin d'attirer sur lui l'attention; il se plaignit avec M. Albert des calomnies qu'on avait dirigées contre la commission. Enfin, et comme pour se créer une situation applaudie par les ouvriers, il refusa de prendre part au comité spécial que l'assemblée avait formé pour les travailleurs; ses lettres destinées à la publicité étaient écrites avec cette politesse froide qui trahit une arrière-pensée. Il était évident pour tous que M. Louis Blanc voulait se réserver une position populaire; son orgueil était profondément blessé de voir son système tombé et sa dictature finie. Il ne croyait pas la question des insurrections décidée, et l'une d'elles pouvait le porter au faîte du pouvoir. M. Louis Blanc, en rapport avec tout le parti socialiste, espérait un retour de fortune à l'aide des travailleurs, et une dictature établie par le gouvernement aurait été pour lui la plus belle couronne. M. Louis Blanc agissait-il ouvertement dans ce but, on l'ignore; tant il y a qu'il montrait un visible dédain pour l'assemblée nationale, comme Robespierre dans les derniers temps de son pouvoir.

Les autorités de Paris, qui devaient répondre de la police de la cité et du déploiement des forces militaires, étaient assez singulièrement composées. M. Caussidière sous la commission exécutive restait préfet de police avec le même pouvoir et les élé-

ments semblables, voulant faire de l'ordre avec les idées de désordre; il voyait tous les clubistes et pactisait avec eux; son autorité résultait d'une perpétuelle transaction. Les forces qui obéissaient à la préfecture avaient le même caractère : qu'étaient les montagnards? Des émeutiers à la fois et des réprimeurs d'émeutes. Il existait aussi la garde républicaine, les gardiens de la ville de Paris, avec un tel mélange, une confusion si générale, que l'autorité n'était pas séparée de la résistance; on ne savait jamais où était le pouvoir : ainsi l'autorité judiciaire faisait arrêter un individu compromis dans un sérieux complot contre l'ordre public; arrivé à la préfecture de police, on le mettait en liberté, et cela, il faut le dire, était accompli souvent en dehors des ordres du préfet par une sorte de pouvoir demi-militaire qui gardait les portes. M. Caussidière, longtemps conspirateur, exerçait une autorité de famille auprès des anciens condamnés politiques ses camarades; il les grondait, les menaçait, les exhortant à demeurer sages, s'ils ne voulaient être arrêtés et poursuivis; ceux-ci tenaient compte de ses exhortations ou n'y prenaient pas garde; pour le moment l'affaire était assoupie. M. Caussidière appelait cela faire de la police; on traitait d'égal à égal avec des amis : ainsi on avait autorisé M. Sobrier, le directeur de *la Commune de Paris*, à s'armer comme dans un arsenal, et au besoin on appelait le concours des montagnards pour les démonstrations contre la bourgeoisie. Partout l'on trouvait donc de la police et de la conspiration si mélangées, qu'il était très-difficile de séparer l'une de l'autre.

Y avait-il plus d'ordre, plus de tenue sous l'administration de M. Marrast qui avait son siége à l'hôtel de ville? Après l'abdication du gouvernement provisoire, cet hôtel était exclusivement réservé à la mairie de Paris, qui avait sa garde et sa police. M. Marrast, jugeant la situation avec instinct, s'était fait l'antagoniste de M. Caussidière, d'abord par d'anciennes haines entre *la Réforme* et *le National*, puis par la vieille opposition des deux préfectures qui se reportaient jusqu'au consulat. Je crois qu'au fond M. Marrast eût désiré un bon arrangement avec la bourgeoisie qui lui eût laissé en définitive l'administration paisible de Paris sous le titre de préfet; c'est pourquoi on pouvait parfaitement compter sur son dévouement contre l'émeute. Il s'était fait attribuer le droit de faire battre le rappel de la garde nationale, concurremment avec le ministre de l'intérieur et le général Courtais, commandant supérieur de la garde nationale de Paris, caractère dont j'ai déjà parlé, aventureux et avide de popularité.

Cette grande armée de l'ordre public, la garde nationale avait subi une modification considérable, ainsi qu'on a vu, par trois causes : 1° l'appel indistinctif de tous les citoyens dans ses rangs; 2° l'armement de tous sans garantie de solvabilité et d'opinion; 3° l'élection confuse des officiers, ce qui avait amené le plus étrange désordre. C'était par l'application très-exagérée de l'idée égalitaire qu'on avait pu appeler dans la garde nationale et armer chaque individu par cela seul qu'il était homme. Ceux qui avaient conçu une telle pensée ne voyaient pas qu'ici était la cause tôt ou tard d'une guerre civile : dans l'élection des officiers, il y avait également une lutte engagée entre l'ordre et le désordre: sous prétexte qu'il fallait préférer les patriotes, combien de clubistes n'avaient-ils pas été poussés dans les élections à l'aide même des ateliers nationaux payés par l'État! A quelles voix M. Barbès devait-il le grade de colonel dans la 12e légion? Qui avait voulu tout cela, et surtout cette multitude de capitaines, lieutenants ou sous-lieutenants démocrates? Cette garde, par qui était-elle commandée en chef et qui avait dans ses mains la direction de ses puissantes colonnes? Je l'ai déjà dit, le général Courtais, et combien d'incertitudes avaient marqué sa conduite et celle de l'état-major placé sous les ordres de MM. Guinard et Saysset!

Dans la journée du 16 mars, le général Courtais avait blâmé la démonstration de la garde nationale et fraternisé avec la multitude des rues, et d'elle il avait accepté le surnom et le titre de général du peuple. Le 17 avril, il s'était montré très-faible, très-incertain; ses sympathies vraies ou fausses, il ne les dissimulait pas envers la partie la plus avancée du gouvernement provisoire; on citait de lui deux ou trois escapades de nuit où des toasts à domicile avaient été portés à deux heures du matin au Luxembourg chez MM. Louis Blanc et Ledru-Rollin. Au cas d'une grande émeute, pourrait-on compter sur M. Courtais pour conduire fermement la répression? Tel était le devoir du général en chef de la garde nationale, et nul esprit sensé ne pouvait y croire. Que devenait ce corps si puissant pour l'ordre, privé même de ses chefs?

Ainsi en résumant les forces qu'un gouvernement d'ordre pouvait opposer à ses ennemis, on trouvait une commission faible, tiraillée, sans esprit d'unité, tendant la main de droite et de gauche pour se maintenir au centre de tous les partis sans en blesser aucun; comme elle avait des comptes à rendre, elle pouvait désirer une sorte de confusion qui em-

pêcherait la vérité d'arriver tout entière : une assemblée qui ne pouvait avoir toute l'unité désirable à l'origine de son pouvoir, une police moitié conspiratrice et moitié bien ordonnée, une garde nationale trop égalitaire, trop confuse dans ses officiers pour être toujours une garantie, et souverainement mal commandée : double autorité partout. Enfin les deux forces les plus saintes, les plus puissantes de l'ordre social, la magistrature et l'armée étaient également annulées par les factieux; ils calomniaient la justice, ils avaient imposé à un ministre obscur et faible l'abolition de l'inamovibilité, et quant à l'armée, les clubs n'en voulaient à aucun prix dans la grande cité.

En présence d'un gouvernement si faible, il faut maintenant récapituler les forces agitatrices de la faction anarchique; et sans hésiter, je place d'abord la presse, et par la presse j'entends seulement les journaux; elle avait disparu, la littérature sérieuse, intelligente, spirituelle, qui charme les loisirs et glorifie une société; la France était revenue à l'état barbare; les journaux ignobles ne procédaient que par des dénonciations et des menaces; ici la doucereuse *Commune de Paris,* au nom de la fraternité, jetait les plus odieuses insinuations à la bourgeoisie; là *le Père Duchesne,* colporté dans les rues, annonçait sa colère par de sales dictons; *la Vraie République* dénonçait la propriété comme un vol, la famille comme une corruption. Il y avait au dehors une si grande masse d'idées atroces ou séduisantes pour le mal que le peuple le plus saint, le plus pur, n'aurait pu y résister, et Dieu sait que tel n'était pas le peuple que cinquante années de fausses doctrines avaient fait en France.

Le peuple de Paris est bon; sa nature hardie, généreuse, se ressent de l'origine gauloise; ses tendances sont pour la pitié, l'humanité; il est railleur, et néanmoins il tend la main à toutes les misères; autrefois ses instincts religieux le corrigeaient dans les mauvaises passions de son caractère. Il ne fallait pas compter aujourd'hui sur cette puissance de la foi de ses pères, elle avait presque entièrement disparu. L'action qu'exerçait la mauvaise presse sur ce peuple était affreuse; le boulet tue, le journalisme déprave. La révolution de février, en ôtant la confiance, avait anéanti le travail; il n'y avait plus ni usines ni ateliers, et cette foule était jetée oisive sur le pavé de Paris. Alors étaient venues les doctrines de M. Louis Blanc sur l'organisation du travail. On avait incessamment répété à l'ouvrier que le capital était le vol, le banquier un usurier, le maître un tyran, et l'ouvrier avait pu et dû le croire; on l'avait ensuite groupé dans des ateliers nationaux, qu'y faisait-il? Je ne parle pas seulement de la mauvaise gestion de l'œuvre, mais de la fatale direction de l'homme, telle qu'elle était donnée dans les ateliers nationaux : point de travaux, mais des lectures et des chants révolutionnaires : un travailleur achetait pour quelques sous les feuilles les plus perverses qu'il lisait ensuite à haute voix, au milieu des commentaires passionnés, et tout cela s'achevait par quelques déclamations contre les riches, les chants *Ça ira* et *la Carmagnole.* Jamais les jeux de hasard n'avaient été plus multipliés : le loto, les cartes; les enfants, qui prenaient un rôle si actif dans les révolutions, passaient leur journée à jouer au bouchon.

La plupart des chefs d'escouade, dans les ateliers nationaux, étaient les affiliés des clubs, qui par ce moyen dominaient les travailleurs. La période la plus active de ces clubs fut le temps qui s'écoula du 16 avril au 14 mai, guerre à mort déclarée à toutes les idées, à tous les principes de l'ordre social. Ce n'étaient pas de vaines paroles! Ils annonçaient partout au prolétariat une ère nouvelle, active, militante. Du sommet de la Sorbonne jusqu'aux vastes bâtiments des Menus-Plaisirs, tout était destiné à l'enseignement clubiste le plus sauvage, le plus insensé. Les noms révolutionnaires de Jacobins, de Montagnards, de Cordeliers, étaient renouvelés avec orgueil et placardés sur chaque coin de rue, étonnement et effroi de la bourgeoisie. Tous les clubs avaient leurs orateurs dominants, et le préfet de police, M. Caussidière, ne leur faisait que cette guerre-ci : à savoir que, lorsqu'il pouvait trouver une tache de justice, une condamnation criminelle, il ne manquait pas de la rappeler pour arrêter l'orateur éloquent.

Dans ces clubs avait grandi la réputation de MM. Blanqui et Barbès, hostiles l'un à l'autre, et qui déjà menaçaient de division la république nouvelle, la démocratie rouge, mais tous deux parfaitement unis dans l'espèce de guerre que les clubs allaient déclarer à l'assemblée nationale. En vain cherchait-on à railler les orateurs sur les objets discutés par eux et leurs thèses étranges; le mal était assez grand, assez actif en lui-même pour que la société menacée ne rît pas en sondant toute sa profondeur. Les clubistes, depuis avril, venaient au club en armes sous prétexte que la garde bourgeoise menaçait de les attaquer, ils maniaient le fusil et la carabine; le gouvernement provisoire et la commission exécutive avaient adressé des exhortations aux clubs pour qu'ils cessassent de s'armer,

en termes si caressants, si humbles, que nul d'entre eux n'obéit; le caractère de tout gouvernement faible est de n'inspirer ni respect ni obéissance. Les clubs grandirent à ce point de dominer la société tout entière : où allaient les travailleurs à la fin de leur journée amoindrie de deux heures? Ils remplissaient les clubs le soir; les salles fournies par l'État ne suffisaient plus à ces turbulentes réunions.

Ces discussions orageuses s'attachaient surtout à deux objets : dépopulariser l'assemblée nationale, et animer le peuple (la multitude) contre la bourgeoisie. Je demande ce que les clubs pouvaient reprocher à l'assemblée nationale? Ils avaient désiré la république et en avaient proclamé la grande nécessité; sans plus longue discussion, l'assemblée, en faisant taire tout autre sentiment, avait proclamé la république. Alors vinrent d'autres exigences : ce n'était pas tout que la république, il la fallait encore démocratique et sociale, c'est-à-dire égale et fraternelle, le communisme et l'association. Or, les clubs savaient bien que jamais l'assemblée nationale n'accepterait de tels principes, qui étaient le bouleversement de la société; d'où la haine qu'ils voulaient exciter contre elle. L'assemblée devint l'objet de toutes les attaques, on la présenta comme une réunion d'aristocrates qui ne demandaient qu'à priver le peuple de ses droits, et la démocratie de sa légitime action. A ce sujet venaient toutes les déclamations contre les bourgeois, thème habituel de M. Blanqui. Il fallait l'entendre au club de la rue Bergère jeter ses sarcasmes amers, ses railleries spirituelles sur les bourgeois. C'était surtout à l'occasion des événements de Rouen que se développait son éloquence bilieuse; M. Blanqui demandait audacieusement l'accusation des chefs de la garde nationale, de l'armée, et même des magistrats qui avaient rempli leur devoir avec dignité et fermeté. La fermentation était à son comble chaque soir à la suite de ces réunions.

En présence d'une irritation si vive et si grave, on se demande ce que faisait la commission exécutive; elle venait d'être nommée par l'assemblée, toute revêtue de sa force; on lui avait donné à peu près tous les pouvoirs qu'elle avait demandés, et bien que le nom de M. Ledru-Rollin n'inspirât pas une grande confiance, on l'avait concédé à M. de Lamartine. La commission avait aussi librement choisi ses ministres, qui tous n'avaient pas l'absolue confiance de l'assemblée : quoi de plus désirer? En retour, la commission devait agir dans les intérêts du grand pouvoir de l'État. Je sais que dans les temps agités il y a des choses et des intérêts à ménager, et après le 24 février, on ne pouvait pas agir comme sous l'époque monarchique; mais enfin les clubs ne conspiraient-ils pas assez ouvertement pour autoriser certaines précautions, et, s'il le fallait, légitimer des poursuites? Quand les chefs annonçaient audacieusement qu'ils s'armaient en organisant des sociétés secrètes; lorsqu'ils prenaient des délibérations publiques, affichées aux quatre coins de Paris, pourquoi rester sans voix, sans volonté, en présence de tels faits? C'était, disait-on, la conséquence de la liberté. Mais la liberté, large pour le bien, doit être justement réprimée pour le mal. A quoi la commission employait-elle ses fonds de police? Pourquoi ne point oser enfin l'entrée solennelle des troupes à Paris, ainsi que le souhaitait l'assemblée nationale, l'expression réelle du pays?

Il fallait ne point avoir le sentiment de la situation, pour ne pas pressentir qu'un heurtement très-rapproché aurait lieu : quel serait le temps choisi ou bien le prétexte arrêté? On l'ignorait encore; les partis sont si habiles à dissimuler. Enfin tout se préparait à organiser un coup contre l'assemblée, et il aurait son appui dans l'incertitude de la commission du gouvernement, dans une certaine fraction de l'assemblée, fortement liée à ce qu'on appelait la république rouge, démocratique et sociale : M. Barbès ne laissait pas passer une seule occasion de monter à la tribune, et, par quelques mots passionnés ou mystiques à l'usage des clubs, il entretenait une vive effervescence dans les esprits. Il y a un langage de convention que les partis seuls comprennent, et quand un gouvernement veut suivre les projets d'une faction, il doit écouter ce que disent les chefs et le langage que tiennent ses organes : or, le journal dirigé par M. Sobrier, *la Commune de Paris*, incessamment convoquait les républicains à des communications intimes, et de là partait sans doute le mot d'ordre pour la démonstration qui se préparait. On ne conçoit pas que la commission exécutive, nécessairement instruite des intentions clubistes par ses agents, n'ait pas pris les mesures de précaution les plus vulgaires : voir les âmes s'enflammer, s'exalter à ce point, et ne pas comprendre que le tonnerre était prêt à éclater!

CHAPITRE XVII.

Attaque contre l'assemblée, journée du 15 mai.

Il faut reporter la pensée de ce coup de main audacieux, 15 mai 1848, aux journées du 16 mars et du 17 avril, dont il fut en quelque sorte le complément : alors les clubs avaient voulu en finir avec le gouvernement provisoire, comme cette fois ils espéraient en finir avec l'assemblée nationale par une démonstration. L'idée fondamentale de toutes ces bruyantes écoles était qu'il fallait substituer, sous le titre de dictature ou de comité de salut public, un pouvoir fort, uni, énergique, qui pût prendre révolutionnairement des mesures contre les riches et la classe moyenne. On pouvait différer sur les détails, mais telle était la pensée unique des clubs, et la commission exécutive ne l'ignorait pas : comment se fit-il que cette démonstration ne fut pas empêchée par les hommes du gouvernement? La police était prévenue; M. Caussidière connaissait les chefs du complot; rien de ce que pensaient et préparaient MM. Blanqui, Raspail, Louis Blanc, ne lui était étranger; ses agents assistaient aux délibérations des clubs et en rapportaient les moindres circonstances. Je crois que si le préfet de police ne voulait pas le renversement de l'assemblée, il espérait lui donner une forte et grande leçon, afin de l'entraîner un peu plus vers les opinions de la Montagne. M. Caussidière n'aimait pas M. Blanqui, mais au demeurant il se serait très-bien arrangé avec MM. Barbès, Flotte et Lamiensens. Il ne fallait pas lui en vouloir : quand on a vécu de longues années avec les mêmes opinions et les mêmes desseins au cœur, n'est-il pas très-naturel qu'on s'entende pour toutes les autres circonstances de la vie publique?

Il y avait dans ce sens une certaine complicité morale avec une fraction de l'assemblée elle-même. Le chef de la force publique, le général Courtais, esprit loyal enivré de sa popularité, ne sacrifierait-il pas tout à ce titre de général du peuple qui l'avait jeté dans un indicible ravissement? Toute la Montagne, depuis M. Louis Blanc jusqu'à MM. Étienne Arago et Flocon, n'applaudirait-elle pas de cœur à une telle démonstration qui ne serait qu'un vrai retour à la pureté de février? D'après les principes proclamés par les clubs, le peuple (et l'on sait ce qu'ils entendaient par ces mots) avait le droit de pétition en masse; ce droit, il l'avait exercé pendant toute la durée du gouvernement provisoire, et Dieu sait par quelles adulations on l'avait salué! Cette fois on voulait en revendiquer l'exercice vis-à-vis l'assemblée nationale, composée des *commis du peuple* (c'était encore l'expression habituelle). On devait choisir une circonstance, un prétexte; les partis sont fort rusés pour chercher un événement approprié aux émotions de la foule.

Depuis quelques jours il était question, dans les feuilles publiques, de la marche des Russes en Pologne, et des mauvais résultats de toutes ces expéditions de réfugiés partis de Paris. Dans les clubs de la Montagne et des Menus-Plaisirs, il avait été fortement question d'une puissante démarche dont le résultat serait de forcer la main à l'assemblée nationale pour obtenir un décret immédiat au profit de la Pologne et la guerre contre la Russie. Ici était le but public, avoué par tous et qui devait séduire la multitude; la Pologne avait toujours eu un nom retentissant et populaire à Paris! Mais on se serait étrangement trompé si l'on avait pu croire que c'était là autre chose qu'un prétexte pour aboutir à un coup de main capital contre l'assemblée, objet de haine pour les clubistes; ce but, ils ne le déguisaient pas dans leurs conciliabules ou sections; là chacun disait la vérité de son cœur et de ses desseins, et cette vérité la voici : on croyait avoir assez accumulé de haine et de dédain contre l'assemblée nationale pour obtenir sa destitution violente par un coup de parti. On déclarerait les élections vicieuses; un comité de salut public serait formé des éléments clubistes et de quelques membres populaires de l'assemblée et de la commission même. Avec ce coup de foudre contre le grand pouvoir politique de l'État, on voterait immédiatement une intervention belliqueuse en Pologne, et, comme dernier mot de la démonstration, un impôt extraordinaire sur les riches, un des grands moyens d'action de la république sociale.

Le 15 mai fut choisi par les clubs, et le mot d'ordre fut donné pour qu'il n'y eût d'autre cri que celui de *vive la Pologne!* aucun autre drapeau que celui des clubs montagnards, jacobins, avec les insignes particuliers. Il y avait, en général, beaucoup de dissimulation dans les meneurs, qui se gardèrent de dire le dernier mot à tous dans la crainte d'étonner, d'effrayer les masses inertes qui suivaient la démonstration : ainsi on avait agi au 16 mars, au 17 avril; on avait pris un prétexte que tous pouvaient avouer pour arriver à un résultat que nul ne pressentait et qui aurait privé la démonstration de la moitié de ses forces. Les groupes

d'environ dix-huit mille hommes s'avançant de la place de la Bastille sur les boulevards se divisaient par clubs secrets, bannières de travailleurs comme toujours. Sur leur passage toutes les boutiques se fermaient avec effroi. Le commerce de Paris ne pouvait s'accoutumer à ces grandes turbulences.

D'après l'organisation politique, la sûreté de Paris et le salut du pouvoir régulier dépendaient de trois autorités supérieures : la commission du gouvernement, la préfecture de police, le commandant de la garde nationale. La commission du gouvernement était investie de la plus haute autorité; sorte de dictature publique, elle devait veiller au salut de la société et à la sûreté de l'assemblée. A moins de supposer l'incapacité la plus profonde ou la trahison des agents, il était impossible de croire qu'un pouvoir chargé de la sûreté publique l'oublierait à ce point d'exposer l'assemblée tout entière et la tranquillité de Paris. La moindre intelligence des affaires devait lui apprendre que le parti de la république rouge se préparait à une démonstration hostile contre l'assemblée nationale, démonstration hautement annoncée dans les clubs; on devait donc convoquer la garde nationale et environner l'assemblée d'un triple rang de baïonnettes. D'où vient donc que la commission n'en fit rien? Est-ce complicité et trahison, ou bien pure négligence? Ici, l'histoire ne doit prononcer que par un simple exposé des faits. La commission, d'abord, n'était ni parfaitement unie, ni absolument contente; l'esprit de l'assemblée n'était pas le sien, et elle appelait souvent réaction ce que la majorité croyait un retour vers l'ordre et la liberté. M. de Lamartine, en s'unissant avec M. Ledru-Rollin, avait perdu de son ascendant, et il s'en plaignait. Peut-être aussi, et pour retremper l'esprit et les tendances de la majorité, ne croyait-il pas inutile certaine démonstration démocratique qui pousserait l'assemblée dans le sens du 24 février? Dans tous les cas, on ne peut croire qu'un homme de sens et de valeur tel que M. de Lamartine ait joué à l'émeute, à la sédition, pour se donner le devoir et la gloire de les dominer. M. Ledru-Rollin savait bien également que son nom même ne serait qu'une transition dans la république rouge. A vrai dire, je ne crois pas à la complicité; peut-être la commission du gouvernement avait-elle le désir de montrer encore le peuple souverain à l'assemblée.

Le préfet de police, M. Caussidière, restait toujours avec sa même unité de caractère. Il n'était certes pas partisan des doctrines de M. Blanqui, et ces démonstrations populaires l'importunaient, lui le magistrat de l'ordre, qui se faisait orgueil de maintenir Paris dans la plus absolue tranquillité. Mais on ne pouvait exiger de M. Caussidière qu'il abdiquât tous ses antécédents, ses amitiés; les hommes qui se mêlaient aux processions démocratiques étaient le plus souvent d'anciens camarades d'opinion, de malheur et de captivité; pouvait-il agir durement avec eux? Cela faisait taire la plus grande énergie de caractère; au sentiment de ses devoirs M. Caussidière mêlait toujours de l'incertitude et de l'hésitation; il aurait voulu tout concilier, et dans les temps de révolution active il faut agir et réprimer. C'est avec les antécédents de moins et un désordre révolutionnaire de plus que M. Courtais était parvenu à paralyser l'action forte et protectrice de la garde nationale. Dès l'origine, M. Courtais avait pris une singulière position : soit qu'il fût l'instrument d'un parti, soit que la popularité l'eût enivré de ses caresses, il s'était proclamé moins le général de la garde nationale que celui du peuple; et, ce qu'il y avait de curieux, c'est que, par ses formes, ses habitudes, le général Courtais semblait appartenir à l'aristocratie. On avait vu le même engouement, la même faiblesse de caractère dans M. de Lafayette, et l'on peut dire que, dans des conditions différentes, ces caractères avaient exposé la société aux mêmes dangers. Les partis savent d'ailleurs très-bien deviner certains caractères publics qui les servent à merveille par leur insouciance et leur laisser aller : que ferait le général Courtais dans les circonstances difficiles à travers lesquelles on allait passer? Son état-major agirait-il dans des conditions vives et répressives? Tant il y a que, le matin du jour de la démonstration, aucune mesure extraordinaire n'avait été prise, et sans nul doute les faits devaient démontrer qu'il y avait péril cette fois pour l'assemblée tout entière.

Il existait une différence radicale entre la manière de voir de la grande majorité de l'assemblée, et la petite minorité de la Montagne, dirigée par M. Barbès, surtout avec les clubs et le général Courtais, chef de la force publique. Cette différence précisément portait sur la nature et la forme des pétitions apportées aux représentants du peuple; la majorité soutenait, par le droit et l'exemple du passé, que nulle pétition ne pouvait être tumultueusement présentée à l'assemblée par les masses armées ou sans armes; M. Barbès et la Montagne soutenaient, au contraire, que le peuple souverain honorait toujours ses mandataires en les visitant, et que sa volonté manifestée devait être la loi vivante de l'assemblée. Au milieu de ces sentiments divers,

une tierce opinion s'était formée, et M. Courtais admettait la doctrine d'une pétition tumultueusement portée; puis la foule, s'arrêtant sur le seuil de l'assemblée, se ferait représenter par les délégués, système suivi à l'hôtel de ville où les démonstrations étaient accueillies avec tant de faveur par le gouvernement provisoire.

Le 15 mai, le soleil se leva radieux, et dès six heures du matin, les clubs étaient en permanence; le plan, parfaitement arrêté par les chefs, consistait dans ce programme : « Se grouper chacun sous sa bannière, des flots de peuple et de travailleurs ensuite, marchant comme auxiliaires et poussant ces deux cris : *Vive la Pologne! vive l'Italie!* » On devait se rendre ainsi à l'assemblée nationale pour exercer le droit solennel de pétition; le peuple daignait visiter ses commis. Arrivé à la porte de l'assemblée, de deux choses l'une : ou l'on obtiendrait de pénétrer dans le lieu des délibérations, et alors on imposerait une série de décrets tout préparés par les clubs : guerre à la Russie et à l'Autriche, droit au travail, ministère du progrès, impôts progressifs sur les riches; ou bien l'on résisterait, et alors l'assemblée devait être violemment dissoute les élections déclarées nulles, et un comité de salut public, pris parmi les chefs des clubs, serait immédiatement organisé. Ce plan devait trouver appui dans le parti extrême de l'assemblée, ce qu'on appelait la crête de la Montagne.

Sans être précisément prévenue sur le dessein définitif de la démonstration, l'assemblée semblait avoir le pressentiment qu'un grand complot se tramait contre elle, et l'on ne s'expliquait pas l'indifférence affectée de la commission exécutive et de la préfecture surtout. Comment! les clubs allaient se rassembler pour porter un grand trouble sur la place publique; ils annonçaient hautement leur dessein, et aucune mesure n'était prise! Le matin du 15 mai, l'assemblée ne se trouvait protégée que par trois bataillons de garde mobile, troupe incertaine; un escadron de garde nationale à cheval, et la 3e légion, fort incomplète.

A midi, M. Buchez monta au bureau de la présidence, et le débat s'ouvrit par un incident qui rappelait l'irritation des esprits. Dès les premiers jours de la réunion de l'assemblée nationale, il avait été question d'organiser une fête de la Concorde, et un programme avait été publié; à la fois niais et pompeux, il sortait évidemment des mêmes bureaux que les fameux bulletins de la république. On devait y voir des lauriers, des oliviers, des chars, des bœufs aux cornes dorées, les chœurs des jeunes vierges du Conservatoire processionnant autour d'une monstrueuse statue de la République, placée au milieu du Champ-de-Mars : fête bien révolutionnaire, offerte aux travailleurs; et cependant les clubs, les citoyens des ateliers l'avaient repoussée avec dédain, parce que l'assemblée n'avait pas voulu proclamer le droit au travail avec un ministère du progrès. En présence de ce refus impertinent, la commission du gouvernement avait renvoyé la fête à quelques jours, sous prétexte que tout n'était pas prêt encore pour la splendeur d'une telle solennité.

Cet incident avait fait naître un débat court et orageux dans la chambre, lorsque M. Buchez, le président, s'exprima en ces termes : « J'ai l'honneur d'annoncer à l'assemblée que j'ai reçu plusieurs pétitions en faveur de la Pologne. » M. Considérant déposa, de son côté, une pétition pour l'organisation du travail; puis vint une lettre du poëte Béranger, offrant pour la seconde fois sa démission; le chansonnier qui avait célébré la chute des rois et la sainte-alliance des peuples commençait-il à s'apercevoir de l'abîme immense qu'il avait creusé sous ses pas par la fatalité de ses spirituelles démolitions? L'ordre du jour appelait ensuite les interpellations de M. d'Aragon sur l'Italie, et de M. Wolowski sur la Pologne, lorsque le mouvement insurrectionnel commença à gronder autour de l'assemblée : un bruit, un éclat inaccoutumé se faisait entendre, et la physionomie des représentants s'assombrissait comme d'un grand nuage. Les cris de la multitude sont semblables aux mugissements de la vague soulevée par la tempête sur l'Océan.

C'est que les clubs, bannières déployées, débouchaient par tous les coins sur la place Louis XV, entourée, envahie; ils s'avançaient en colonnes confuses; les rangs de la garde nationale s'ouvraient devant cette multitude, et seulement sur le pont la tête de colonne fut arrêtée par des pourparlers : le général Courtais et les chefs du tiers parti révolutionnaire venaient proposer, contre l'esprit d'ordre et la loi, le choix de vingt, de cinquante délégués qui viendraient au nom de la foule pétitionner eux-mêmes au sein de l'assemblée. Singulier temps, étrange force publique, qui, au lieu d'agir vigoureusement, parlementait sans cesse avec l'insurrection! Faut-il en faire tout à fait le reproche aux hommes ou bien aux antécédents et aux principes? On n'était pas si loin du mois de février, et qu'avait-on fait alors? Une fausse doctrine porte plus de ravage dans les esprits qu'une action mauvaise :

n'était-ce pas ainsi qu'on avait envahi la chambre des députés? N'avait-on pas glorifié les généraux qui laissaient passer le peuple et faisaient mettre la baïonnette dans le fourreau? A l'hôtel de ville, n'avait-on pas favorisé, secondé toutes les démonstrations populaires; la plupart des hommes que cette révolution avait élevés vivaient de ces idées, de cette éducation ; il n'y eut rien d'étonnant qu'ils ouvrissent les rangs à la multitude qui bruissait autour de la grille du palais.

M. Wolowski développait donc à la tribune sa proposition sur la Pologne, sorte d'appel aux armes et à l'appui de la France, lorsque M. Degousée, l'un des questeurs de l'assemblée, s'élance d'un air très-agité vers la tribune. « La représentation nationale est menacée, s'écrie-t-il; contrairement aux ordres du président, de vos questeurs, un commandant de la garde nationale a fait mettre la baïonnette dans le fourreau. — Que dites-vous? s'écrie M. Clément Thomas, l'assemblée ne peut être accessible à la peur; le peuple demande seulement à présenter une pétition à l'assemblée nationale. » M. Perrée accourt vers le président et lui remet une pétition. Était-ce celle de la multitude? L'instant fut solennel, car aussitôt, comme au 24 février, on entendit craquer le fond de l'une des tribunes, à côté du corps diplomatique, et alors se montrèrent les premiers hommes en blouses, terribles pour les assemblées comme les casaques de fer de Cromwell; ils agitaient un vaste drapeau qui portait cette inscription : *Club de la Montagne.*

C'était la même scène qu'au 24 février, et avec des cris sauvages la représentation nationale était violée; le président, M. Buchez, se couvrit comme l'avait fait M. Sauzet, avec les mêmes craintes et l'empressement le plus agité; les tribunes, vides de curieux et de spectateurs, s'étaient bientôt emplies de peuple. Les enfants, comme des salamandres, glissaient le long des murs, tandis que M. Barbès s'avançait pour prendre la parole. C'était déjà un pêle-mêle à ne plus se reconnaître : tous les républicains ardents, membres de l'assemblée, étaient debout; la haute stature de M. Caussidière se dessinait derrière le président; M. Vignerte serrait la main à M. Barbès pour l'empêcher de se compromettre par d'imprudentes paroles : un sentiment de crainte indicible régnait partout et se dessinait surtout sur les traits pâles de M. Buchez qui abandonna presque aussitôt le fauteuil au vice-président, M. Corbon. M. Buchez était alors pressé, entouré de peuple; on l'interrogeait, on le foulait. Le but de cette obsession le voici : comme de lointains roulements de tambours se faisaient entendre, les chefs des clubs avaient cerné le président pour lui faire signer l'ordre de cesser le rappel, tant les insurgés avaient crainte d'un réveil de la population bourgeoise, de la garde nationale armée! M. Buchez, si faible caractère, donna l'ordre que la multitude lui imposait.

Au-dessus de toutes ces figures hideuses, ombragées sous les drapeaux des clubs, parmi cette foule d'hommes déguenillés se dessinait toujours M. Barbès, à la figure méridionale si animée. Ici, M. Raspail, avec ses longs cheveux qui se mêlaient à la barbe touffue de quelques misérables en chemise et les bras nus; là, M. Étienne Arago, souriant à tous, comme si l'insurrection était son élément; M. Courtais, en grand uniforme de général de la garde nationale, presque satisfait de se voir fêté, entouré par le peuple ; puis Hubert, à la figure pâle, fatiguée par la lutte et les prisons; des bannières succédant aux bannières : les montagnards, les sans-culottes, les blessés du cloître Saint-Méry; partout des cris assourdissants de *vive la république démocratique et sociale! à bas les aristocrates!* Un tumulte enfin que rien ne pouvait dépeindre. Ainsi était la séance de l'assemblée nationale, le 15 mai à quatre heures, lorsque M. Louis Blanc apparut; c'était alors une grande popularité. Au Luxembourg, siége de sa dictature, il avait tant concédé à la démocratie la plus avancée, que celle-ci l'avait entouré d'une ardente puissance; tout se faisait remarquer chez M. Louis Blanc, même l'exiguïté de sa taille que la multitude saluait au milieu des plus puissantes statures: sa parole sentimentale, ses gestes, sa pantomime, étaient adaptés aux émotions insurrectionnelles. Tandis que M. Raspail, à la tribune, s'efforçait de lire la pétition de la multitude, M. Louis Blanc se montra la tête haute, le regard doux et bienveillant ; d'un geste il commanda le silence. (*Laissez parler Louis Blanc! Le citoyen Louis Blanc a la parole au nom du peuple! Vive Louis Blanc!*)

De sa voix la plus tendre, M. Louis Blanc s'exprime ainsi : « Chers amis, voulez-vous que les représentants du peuple soient libres? » *Oui, oui!* Et les flots de la multitude entourent et pressent l'orateur. « Voulez-vous que votre pétition puisse être discutée? Je vous demande, convaincu des sentiments qui vous animent, que vous fassiez silence, afin que le droit de pétition soit consacré et qu'il puisse être dit que le peuple est calme dans sa force et sa modération. Il faut que votre pétition soit lue et qu'il ne puisse pas être dit que le peuple en entrant dans cette enceinte a violé sa propre souveraineté. »

(Oui, oui! Louis Blanc a raison. Silence pour la pétition!) Alors M. Raspail commence la lecture de sa voix solennelle : « Votez, citoyens représentants, et par acclamation, un décret qui protége la Pologne; qu'une division de notre brave armée se tienne prête à partir après le refus de l'ultimatum de la France, et ce sera justice. Dieu protége nos armes! vive la Pologne! » Ce cri est répété par les clubs d'une manière assourdissante. A peine le vice-président M. Corbon peut-il dire ces paroles : « Citoyens, un peu de silence, si vous voulez que l'assemblée délibère. — Avant tout, s'écrie M. Barbès, que l'assemblée déclare que le peuple de Paris a bien mérité de la patrie. » Parole de courtisan jetée par un flatteur de multitude!

Jusqu'ici, sauf l'invasion des clubs dans l'assemblée, tout s'était passé dans un certain ordre régulier : c'était une question de souveraineté populaire que de savoir si le droit de pétition pouvait être exercé collectivement par la multitude; rien n'était décidé sur ce point par les grands juristes révolutionnaires; tous ceux qui avaient pris la parole jusqu'alors étaient membres de l'assemblée, et en cette qualité ils en étaient les interprètes légaux. Cette situation passive et mitoyenne ne convenait pas aux clubs; ils voulaient qu'on pût entendre leur orateur chéri, celui dont la parole soulevait un frémissement approbateur aux séances du Conservatoire, en un mot M. Blanqui. Déjà du haut de leur fierté et de leur jalousie les deux adversaires Barbès et Blanqui s'étaient mesurés : l'un et l'autre s'étaient aperçus que le mouvement allait réussir comme une surprise, et dès lors ils méditaient sur les moyens de s'en rendre les maîtres exclusifs.

M. Blanqui s'empara donc de la tribune, parce qu'il avait besoin de donner son impulsion personnelle à l'insurrection : « L'assemblée nationale se souviendra de la gloire de ses devancières. Envoyez une armée sur le Rhin, que les obstacles de la diplomatie disparaissent devant nous pour reformer la Pologne de 1772. Citoyens, le peuple pense que l'assemblée nationale ne se laissera ni tromper, ni intimider par la diplomatie; ce peuple est devant elle. » On entendait ce peuple en effet pousser des cris au dehors, comme de longs mugissements. « Ne craignez rien, continue M. Blanqui; ces cris que vous entendez sont ceux de : *Vive la république!* ils se changeront en acclamation universelle pour l'assemblée nationale quand vous aurez prononcé la phrase sacramentelle qu'il attend de vous. Tous les partis sont d'accord en faveur de la Pologne. Nous sommes divisés sur les questions intérieures, nous sommes unanimes sur la Pologne. Il n'y a plus ni droite, ni gauche, ni centres. »

M. Blanqui, par cette manière large et modérée de voir la question, voulait se rendre maître de l'assemblée elle-même. Une fois l'attention captivée, il s'élança dans le domaine complétement révolutionnaire. « Citoyens, le peuple vous demande aussi justice des événements qui se sont passés dans une ville à la porte de la capitale : on n'a écouté ni la modération, ni la clémence, ni la fraternité; de sanglantes collisions ont eu lieu; les prisons d'État sont pleines, nous demandons que les prisonniers soient mis en liberté : voilà, citoyens, ce que le peuple vous demande. » Cette délivrance des prisonniers de Rouen formait l'objet de toutes les déclamations des clubs, et les paroles de M. Blanqui eurent ainsi un succès immense. Mais l'enthousiasme fut au comble lorsque l'orateur parla de la volonté impérative du peuple : « Il vous a dit, le peuple, qu'il avait trois mois de souffrance au service de la république. Ces trois mois vont bientôt expirer; que l'assemblée nationale s'occupe sans désemparer des moyens de rétablir le travail. (*Bravo, bravo, Blanqui!*) On nous répondra que la première cause de l'apathie des affaires, c'est l'agitation populaire. Il y a quelque chose de vrai : mais le bon sens du peuple sait bien que ce n'est pas là la première cause. Le manque de travail date d'avant la révolution de février; il est dû à des causes sociales. Comment voulez-vous qu'il en soit autrement, lorsque tous les amis du peuple sont systématiquement écartés du gouvernement? » On entendit ces mots : « Cela est vrai, Blanqui; le peuple demande un ministère du travail... Au nom du peuple souverain, représentants, votez... Il faut bien que la parole et le pouvoir viennent aux ouvriers. »

Au milieu de ce grand tumulte, M. Ledru-Rollin voulut essayer si sa voix populaire pourrait faire obtenir quelque respect à la commission exécutive. « Citoyens, s'écria-t-il, je ne parle point ici comme membre du pouvoir, car je n'ai pu consulter mes collègues au milieu du tumulte; je parle comme simple citoyen. Vous apportez vos ordres à l'assemblée, vous apportez vos sympathies pour la Pologne, et vous voulez que nous répondions au sentiment de fraternité de tous les peuples : soyez bien convaincus que la fibre qui résonne dans vos cœurs résonne aussi dans les nôtres. » Ces paroles, quoique dites avec une accentuation très-prononcée, se perdaient au bruit des vagues du dehors. « Vous voulez gagner votre vie en travaillant, c'est juste, continua

M. Ledru-Rollin ; le peuple est grand et fort depuis la révolution de février; le peuple est sage et prudent; il ne veut plus être trompé. Vous êtes trop intelligents pour ne pas comprendre qu'il est impossible de délibérer au milieu d'un tel tumulte. »

M. Ledru-Rollin avait ainsi essayé de sa popularité pour obtenir un peu de calme et surtout la dispersion de la multitude qui devenait à chaque moment plus bruyante; des voix s'écriaient : « Votez! votez! N'est-ce pas ainsi que vous avez délibéré le 24 février?... Donnez-nous le ministère du travail! Pas de paroles, votez! La chambre hors la loi... Qu'ils viennent donc crier : *A bas les communistes!* tous ces aristocrates! » Et l'on voyait dans une indicible agitation les chefs des clubs, Sobrier, Barbès, Lagarde, Flotte qui haranguaient et appelaient le peuple tour à tour, tandis que se déployaient trois grands drapeaux aux couleurs italiennes, polonaises, l'un surtout parmi tous les autres avec cette légende : *Club des jacobins.* Au milieu de ce désordre on voyait se dessiner deux actions bien différentes et jalouses : les influences de MM. Blanqui et Barbès, qui seules restaient debout; on ne pouvait pas compter comme popularité M. Ledru-Rollin ; il s'était perdu par les quelques élans d'ordre public : on l'avait même apostrophé ironiquement : « Gros commis, va faire battre le rappel. »

Dans cette circonstance capitale, M. Barbès vit bien que toute l'influence allait passer à M. Blanqui si lui-même ne se mettait en avant par l'exagération de ses principes; et ce fut alors que, montant sur une chaise placée dans l'intérieur même de la tribune, M. Barbès fit entendre ces paroles : « La cause de la Pologne est la même, nous ne la discuterons pas; je demande que l'assemblée vote immédiatement un impôt d'un milliard sur les riches. » A cette proposition étrange d'une sorte de vol public, la salle tressaillit d'applaudissements : *Vive Barbès! vive Barbès!* La fibre sensible était touchée. En révolution, si l'on veut acquérir la popularité, c'est en marchant aux extrêmes. C'est à ce moment même que M. Louis Blanc paraissait dans la salle comme porté sur les bras des multitudes; les trois idoles étaient là vénérées, et M. Barbès s'exaltant toujours davantage s'écria : « L'assemblée doit voter, séance tenante, que le peuple de Paris a bien mérité de la patrie, et que quiconque fera battre le rappel sera puni comme traître et mis hors la loi. » La foule répondit : « Votez sans désemparer; ne laissez pas sortir les représentants, les commis du peuple : à bas les aristocrates! »

Callot aurait pu seul reproduire le fantastique aspect de cette multitude maîtresse des délibérations : dans tout le cintre, des hommes grotesquement vêtus, les bras nus, agitant des sabres, des poignards, grimpant sur les siéges des représentants ou descendant des tribunes publiques; un pompier le sabre à la main sur le sommet de la tribune aux orateurs ; des enfants aux traits ignobles, abâtardis, grotesquement coiffés et assis sur la rampe; les orateurs se disputant la parole, un bruit, une confusion indicible; le bureau de l'assemblée insulté, renversé, et au milieu de ce chaos, le proscrit Hubert, le triste captif de bien des années, s'élevant sur cette foule comme l'ange des ténèbres de Milton qui étend ses noires ailes : « Citoyens, au nom du peuple, je déclare l'assemblée nationale dissoute. » A ces paroles sacramentelles, le président, la grande majorité des représentants du peuple, quittèrent confusément l'assemblée, dont la multitude reste complétement maîtresse, et debout l'on voit s'élever aux acclamations du peuple MM. Barbès, Blanqui, Sobrier, Flotte et Hubert.

Les clubs victorieux devaient donner un sens à cet envahissement de tous les pouvoirs, et les vieux projets du 16 mars, du 17 avril revinrent sur le tapis : « Que faut-il faire? N'est-on pas maître du terrain? » Un gouvernement provisoire, un comité de salut public sont les idées qui se discutent; désormais plus de ménagements, car on est libre des choix. Aussi le nom de M. de Lamartine est-il repoussé comme d'une opinion bourgeoise trop modérée. Il faut grouper les membres compromis des vieilles sociétés secrètes : malgré ses récentes abjurations, M. Ledru-Rollin est maintenu sur la liste; à ses côtés on place MM. Pierre Leroux, Cabet, Flocon, Blanqui, Louis Blanc, Albert, Raspail, Proudhon, Caussidière, Sobrier, Victor Considérant; première alliance du socialisme avec la Montagne. Des scènes de concorde et de fraternité éclatent en témoignages expressifs : MM. Louis Blanc, Barbès, Albert se montrent au peuple enveloppés dans un drapeau italien : Hubert embrasse Blanqui et Flotte au milieu des cris enthousiastes : « A l'hôtel de ville! à l'hôtel de ville! c'est le siége du gouvernement. »

Cette mesure était d'autant plus nécessaire qu'on entendait au loin battre le rappel, et la multitude, qui craignait d'être envahie dans un lieu si exposé, voulait établir son gouvernement à la vieille place de Grève. On vit s'élancer au dehors de la salle des séances la partie la plus active de l'insurrection poussant des cris, des clameurs : « L'assemblée est dissoute! » Sur sa route elle distribuait la liste du

nouveau gouvernement provisoire, qui chez quelques-uns soulevait l'enthousiasme, et chez d'autres des répugnances et des craintes. Les clubs couraient bannières déployées à travers les rues de l'Université et de Lille, les quais, en proclamant toujours la dissolution de l'assemblée, et le gouvernement de la Montagne. On était alors vers trois heures et demie, et la partie paraissait complétement gagnée par les clubs. Dans les cours du palais de l'assemblée, près de la rue de Bourgogne, M. Louis Blanc, l'œil animé, la parole vive et leste, déclarait hautement à ses amis de la place publique « que la démarche qu'ils faisaient aujourd'hui n'était pas de celles qui ébranlent, mais de celles qui renversent, » tandis que le général Courtais ne cessait de répéter qu'il était le général du peuple et son ami.

A quatre heures, la multitude insurgée était maîtresse du palais : nulle précaution n'avait été prise par la commission exécutive, ni même par le président de l'assemblée, à qui l'on avait arraché la défense de battre le rappel. Revenue au Luxembourg, la commission exécutive s'occupait de questions accessoires au lieu d'agir avec énergie. Ce fut donc un miracle de spontanéité que cette levée merveilleuse de la garde nationale courant aux armes pour délivrer l'assemblée. En vain jusque-là les représentants avaient provoqué l'assistance de la garde mobile; cette garde, qui aux premières paroles de la multitude avait mis la baïonnette dans le fourreau, commençait même à fraterniser avec les masses, lorsqu'on entendit le pas de charge battu par la 2e légion qui s'avançait en colonnes pressées pour s'emparer de la salle des séances; ce mouvement donna l'impulsion à la garde mobile qui dès lors seconda avec énergie la répression; la chambre fut délivrée, et les insurgés se répandirent au dehors en poussant des cris aigus : « *A l'hôtel de ville!* »

Dans cet élan de réaction, il y eut des scènes de violence; le général Courtais, dont l'incertitude et l'ardent désir de popularité avaient compromis la sûreté de l'assemblée, fut dépouillé de ses insignes d'officier général, de sa croix et de son épée, outrage violent et gratuit fait à un vieil officier de l'armée, gentilhomme comme M. de Lafayette, et séduit comme lui par les enivrements de la popularité. Plus l'on s'est montré timide dans les moments incertains, et plus on cherche à le racheter par la violence des actions et des paroles. Ce ne furent pas les plus zélés pour le triomphe de l'assemblée qui osèrent s'écrier à la face du vieil officier : *Vous êtes un traître, général!* et qui eurent le triste orgueil de se vanter d'avoir foulé aux pieds ses épaulettes.

Quand la victoire fut presque assurée, alors on vit poindre quelque signe de vie de la commission exécutive du gouvernement qui siégeait au Luxembourg. M. de Lamartine parut dans l'assemblée; il fut accueilli avec ivresse, comme l'homme même de la situation; s'élançant à la tribune, le théâtre de sa puissance, il s'écria : « Le premier devoir de l'assemblée nationale qui va pouvoir délibérer en pleine sécurité, à l'abri de vos baïonnettes, sera de voter des remercîments à la garde nationale qui a bien mérité de la patrie, et à la garde nationale mobile, je les confonds toutes deux dans une même idée pour la défense de la liberté. L'immense majorité des habitants de Paris a été indignée des scandales qui se sont passés dans cette enceinte... Honte à ces misérables insensés qui ont voulu plonger le pays dans le deuil, et l'entraîner dans d'épouvantables malheurs! Soyons unis, citoyens, ne formons qu'un faisceau pendant que ce prétendu gouvernement va chercher un siége qui manquera sous ses pieds; la commission exécutive est le seul gouvernement légitime, vous lui obéirez ainsi qu'au brave chef de la garde nationale... » Ici M. de Lamartine fut interrompu : « *Nous n'en voulons plus, c'est un traître!* » Dans son désir de tout concilier, de tout réunir, M. de Lamartine avait oublié que le général Courtais était en pleine disgrâce auprès de la bourgeoisie. « Dans un tel moment, continua l'orateur, la place du gouvernement n'est pas dans le conseil, mais elle est à votre tête, dans la rue, sur le champ de bataille. » Et par cette dernière phrase retentissante qui annonçait l'intention de la commission du gouvernement, M. de Lamartine reconquérait la popularité de sa parole.

Le pouvoir contre lequel M. de Lamartine soulevait les gardes nationales venait de développer son mouvement insurrectionnel. On a vu qu'une grande partie des insurgés, vers quatre heures, lorsque le succès était presque assuré par leurs amis dans l'assemblée, s'était dirigée vers l'hôtel de ville, selon les antiques coutumes des insurrections. On ne comprend pas l'indignation de M. de Lamartine, car les choses procédaient dans les mêmes conditions qu'au 24 février : une chambre envahie et un pouvoir nouveau qui se constituait à l'hôtel de ville. Toutes ces scènes n'étaient-elles pas présentes à sa mémoire? Ne s'était-il pas lui-même posé en dictateur vingt fois menacé en Grève? Rien donc de plus logique que ce que faisaient les insurgés du mois de mai. Il fallait les voir à travers les rues et les quais qui mènent à la vieille mairie du peuple, annonçant partout la dissolution violente de l'assemblée na-

tionale, et la formation d'un gouvernement provisoire, comme le 24 février à quatre heures, lorsque M. de Lamartine avait été lui-même processionnellement conduit à l'hôtel de ville. La foule, convaincue d'un succès, faisait entendre ces cris : *Vive Barbès! vive Blanqui! vive Louis Blanc!* En plusieurs colonnes enfin elle déboucha sur la place de Grève, militairement gardée par quelques bataillons de la garde nationale et par les compagnons bizarres de M. Rey qui, dans les improvisations souveraines de ce temps, s'était nommé colonel d'un singulier corps de volontaires à l'hôtel de ville.

Rien dans l'histoire n'avait été comparable à ces façons d'autorités et de pouvoirs qui s'étaient créés tout seuls en Grève. Il y en avait de toute espèce, si bien établis, si copieusement repus, que nul ne voulait délaisser cette vaste hôtellerie. Il arrivait donc, chose singulière, que toutes les fois que l'émeute grondait autour de l'hôtel de ville, elle se trouvait pour ainsi dire en compagnie; derrière les grilles fermées se rencontraient les camarades de ceux qui voulaient les faire ouvrir. Après quelques insignifiants pourparlers, la lecture d'une proclamation, la résistance devint absolument passive, et les insurgés purent pénétrer librement jusque dans les salles. M. Marrast se trouvait dans la même situation que M. Rambuteau le 24 février.

On vit donc les clubs se déployer avec leurs bannières sur le grand escalier, aux cris de : *Vive Barbès! vivent Blanqui et la république sociale!* Ces colonnes prirent possession des vastes salles : mille têtes parurent aux croisées, déployant et secouant des drapeaux avec les sinistres légendes des jacobins, des cordeliers. M. Barbès paraissait l'âme de cette manifestation. Monté sur une table, comme M. de Lamartine au 24 février, il haranguait la multitude pour lui annoncer la formation d'un gouvernement provisoire. A mesure que les noms des membres étaient lus, il se manifestait des mouvements d'approbation ou de menaces : ainsi furent acceptés avec acclamation les noms de MM. Sobrier, Caussidière, Blanqui, Cabet, Raspail, Proudhon, tandis qu'on rejeta M. Flocon comme un traître, et que M. Ledru-Rollin ne fut accepté qu'avec certaines épithètes injurieuses. C'était un tumulte à ne plus s'entendre. A l'hôtel de ville il n'y avait encore que MM. Barbès et Albert; soit par jalousie, soit par prudence, M. Blanqui ne s'y était pas rendu. MM. Louis Blanc et Raspail avaient pris les rues qui conduisent à la Grève; il n'a pas été prouvé qu'ils fussent venus à l'hôtel de ville; ils rôdaient autour des quais lorsque le bruit du tambour se fit entendre : la garde nationale se portait vers la Grève.

On a vu que les 2e et 10e légions, alors aidées de la garde mobile, avaient repris la pleine possession du palais de la chambre, et presque aussitôt les représentants s'étaient réunis de nouveau pour délibérer sur la gravité des circonstances; après une grande terreur ils reprenaient courage; il n'y a rien d'impatient et d'audacieux comme les hommes timides après un danger passé. Tout le monde accourait de bonne volonté, et M. de Lamartine sortit pour aller à l'hôtel de ville; lui n'était point compromis; seulement il allait réprimer aujourd'hui cette émeute qu'au 24 février il avait caressée de ses paroles les plus abaissées. Il se fit accompagner de M. Ledru-Rollin, dont la position était plus équivoque, car il faisait partie du gouvernement provisoire accepté par les insurgés. De sa part en ce moment il ne devait y avoir ni hésitation, ni incertitude; la victoire avait passé du côté de l'assemblée; la garde nationale, maîtresse de la situation, en avait fini avec le pouvoir extrême de M. Barbès.

D'un côté il y avait eu audace et violence, de l'autre hésitation et pusillanimité : MM. Barbès et Albert s'étaient laissé saisir presque sans résistance, et ils furent traités avec une dureté de formes qui se ressentait des griefs antipathiques entre les diverses nuances des révolutionnaires. M. Clément Thomas, de l'école du *National*, dirigea l'expédition contre l'hôtel de ville avec énergie, moins contre son nouveau gouvernement qu'en vertu d'anciennes rancunes qui remontaient au delà du 24 février : il y eut une réaction. Comme à toutes les époques de passions vives, ces sortes de vengeances arrivent par le sentiment qu'éprouvent les partis quand il y a un gouvernement faible, incapable de les venger. On se porta sur la maison de M. Sobrier, l'arsenal des montagnards de la rue de Rivoli, et tout fut ravagé, presse, journaux, papiers, les éléments, en un mot, qui servaient à composer le journal *la Commune de Paris*.

Dans l'assemblée nationale, les motions succédaient aux ordres du jour confus; le danger presque passé, la commission exécutive qui avait agi avec tant de mollesse se rendit spontanément dans le sein de l'assemblée; chacun de ses membres s'exprimait avec une grande vivacité : « Pourquoi n'établirait-on pas le siége des séances au Luxembourg? La position était plus sûre.— Il suffit, dit M. Berryer, que cette chambre ait été violée pour ne plus la quitter. » Alors, le procureur général Portalis, esprit républicain pourtant très-avancé, s'écria :

« Je demande l'autorisation d'exercer des poursuites contre deux membres de l'assemblée, les citoyens Barbès et Courtais. — Cette autorisation n'est pas nécessaire, répliqua M. Bac, car il y a flagrant délit. — Qu'elle s'étende à tous ceux qui sont compromis, dit un autre membre. — Agissons avec fermeté, mais sans colère, » répliqua M. Portalis. Deux décrets furent immédiatement votés : la permanence de l'assemblée et la mise en accusation des membres signalés par le procureur général.

A ce moment, M. Garnier-Pagès voulut regagner la confiance de l'assemblée en racontant ce que la commision exécutive avait fait pour empêcher le triomphe du parti anarchiste, déclamation ardente sur les services rendus par le gouvernement, sans instincts, sans opinion et sans force, qui avait laissé envahir l'assemblée et jeté le pays dans le désordre. Selon M. Garnier-Pagès, la commission, prévoyante sur toute chose, n'avait pas été sur tous les points obéie par la préfecture de police : première accusation jetée contre M. Caussidière. Ce fut donc une soirée d'accusations, de mesures extrêmes; la nuit était déjà très-avancée; la garde nationale campait sur les dalles de la place Louis XV, par un temps magnifique, une lune de mai, argentée et brillante. Au dedans du palais, les lustres tout allumés, un mélange d'obscurité et de lumières, des masses de ténèbres et de clarté; les préparatifs d'un débat qui devait se résumer par des mises en accusation. M. Louis Blanc naguère porté en triomphe, et maintenant accueilli par des huées, pâle, les habits déchirés et en désordre, était protégé par M. de Larochejaquelein. A la tribune, celui qu'on écoutait naguère avec une silencieuse attention était maintenant hué et flétri de toute sorte d'épithètes et d'injures grossières; sa parole, triste et lamentable, tombait au milieu des vociférations : plus on avait été admirateur et complice, plus on s'empressait de témoigner sa colère et ses dédains, épisodes d'abandon et de lâcheté dans les assemblées. Il fut curieux de voir M. Ledru-Rollin abandonner son ami Albert quand un acte d'accusation fut porté contre lui par le procureur de la république M. Landrin. Ceux qui avaient toujours aimé l'ordre éternel dans les sociétés devaient éprouver une satisfaction secrète en voyant ces hommes de révolution de toute nuance se rendre justice eux-mêmes; semblables ainsi à ces malfaiteurs ou à ces condottieri du moyen âge qui se disputaient le butin et se daguaient entre eux après la victoire.

C'est de ce moment, au reste, que l'assemblée nationale exista comme force de gouvernement et de pouvoir; elle fit acte de grande souveraineté. Lorsque l'histoire, à travers les temps et les passions, sera hautement appelée à juger les hommes et les événements, elle dira que cette lutte entre les clubs et l'assemblée nationale était préparée de longue date, et qu'elle devait nécessairement éclater. Si l'on se reporte aux premiers temps de la révolution de février, on peut trouver dans les bulletins du ministre de l'intérieur et dans les circulaires de M. Ledru-Rollin le principe même de cette brutale lutte. Les paroles ne sont jamais semées sans résultat, et lorsqu'on avait déclaré que « si l'assemblée ne remplissait pas les vœux de la souveraineté du peuple, celle-ci pouvait se débarrasser de l'assemblée, » n'était-ce pas annoncer d'avance les événements du 15 mai? Les clubs ne reculèrent pas devant l'application de cette doctrine : ils voulurent séparer le peuple de la garde bourgeoise, et la souveraineté de la multitude de celle de l'assemblée, doctrine fatale qui devait amener un conflit armé; la complicité d'une grande fraction du peuple résulta de cette fausse éducation qu'on lui avait faite. C'est un crime moral que de donner aux hommes une idée fausse, exagérée, de leurs droits; on avait trop dit à la multitude qu'elle était souveraine pour qu'elle ne s'en souvînt pas. La chose publique ne vit que par le respect de la loi et des pouvoirs établis; quand ce respect n'existe plus, il n'y a pas république, mais anarchie. Il fallait à l'assemblée nationale une grande concentration d'autorité pour rendre au pays la confiance dans ses destinées.

CHAPITRE XVIII.

Situation des esprits et des affaires après la journée du 15 mai.

Dans l'histoire des grandes commotions politiques, une victoire assure moins le succès définitif que le parti qu'on sait en tirer; mettez un triomphe dans des mains inhabiles ou douteuses, il se transformera en défaite, et le labeur devra recommencer chaque jour. Certes, nul ne pouvait douter que l'assemblée nationale n'eût été sauvée par la vigoureuse attitude de la garde nationale et de la bourgeoisie de Paris; la journée du 15 mai avait été magnifique d'émotion et d'esprit public; ceux qui doutaient encore de la fermeté et de l'honnêteté de

la vraie population française avaient eu l'occasion de se convaincre que les mauvaises passions étaient dans la lie du peuple et non pas dans la partie saine et forte de la société. C'est ce qui faisait la joie orgueilleuse et vraie de Paris le soir du 15 mai. Un seul doute inquiet subsistait encore : en quelles mains serait enfin déposée la victoire de la bourgeoisie?

Quelle avait été l'attitude de la commission du gouvernement avant la journée du 15 mai? Il était évident pour tous qu'elle avait été très-imprévoyante, si elle n'était complice morale; c'est cependant aux mains de cette commission que le pouvoir de l'assemblée et la sécurité de tous allaient être déposés. Pour être juste, il fallait dire qu'à la fin de la journée M. de Lamartine et même M. Ledru-Rollin avaient montré une certaine fermeté à l'hôtel de ville; à leur retour à l'assemblée, ils furent salués de quelques applaudissements. Tel était un peu leur caractère; ils ne faisaient rien pour préserver la société, mais quand cette société s'était sauvée elle-même, ils venaient à son aide se grouper autour de la victoire : il est si naturel d'aller au succès! Le soir il y eut partout une vigilance extrême, et la joie se manifestait sur tous les visages; en temps de révolution, tout point d'arrêt est salué comme une espérance. On vit arriver par tous les chemins de fer des gardes nationales de la province; les unes venaient pour assister à la fête depuis longtemps annoncée par le stupide programme de la commission exécutive, les autres pour porter appui à l'assemblée : on ne voyait partout que bannières et drapeaux. Paris ressemblait à une vaste place d'armes, et ses mille gonfalons le faisaient paraître comme une lice en champ clos du moyen âge.

Les membres de la commission exécutive avaient passé la nuit au Luxembourg, dans de vives discussions : nul d'entre eux ne pouvait se dissimuler qu'il y avait eu incertitude et faiblesse dans leur conduite, et que l'assemblée avait été envahie par leur faute. Un secret instinct leur faisait comprendre qu'en politique il ne faut pas livrer ses collègues et ses amis; or le gouvernement provisoire n'était-il pas déjà entamé par la mise en accusation de M. Albert? Le général Courtais n'avait-il pas toute la sympathie de M. de Lamartine? Si maintenant on touchait à MM. Louis Blanc, à Caussidière, n'en arriverait-on pas à M. Flocon et à M. Ledru-Rollin? La main sur la conscience, qu'avait fait jusqu'ici M. de Lamartine, si ce n'est d'incessantes transactions avec les chefs des clubs Blanqui, Barbès, Lacambre, Flotte? Était-ce par affection personnelle, par tendresse pour ces doctrines? Nullement, mais M. de Lamartine se plaçait à une telle supériorité, qu'il se croyait maître de tous les partis, de manière à transiger avec tous et à les diriger tous.

Ce secret instinct de la commission exécutive la poussait vers l'indulgence, et cependant elle ne pouvait se dissimuler que l'esprit de réaction était dans la bourgeoisie comme dans l'assemblée, et que pour conserver les positions acquises, il fallait marcher avec l'opinion impatiente de se délivrer des brutes vainqueurs du 24 février. Les membres de la commission exécutive avaient des positions très-douces, un traitement qui s'élevait, je crois, à dix mille francs par mois, d'admirables logements au Luxembourg, où quelques-uns d'entre eux s'étaient installés. La civilisation avait fait de tels progrès que le luxe de l'ancienne chambre des pairs avait paru insuffisant, et le garde-meuble de la couronne, le palais même de Versailles, durent fournir leurs riches tentures et leurs fauteuils et les canapés de Boule; ce ne fut pas trop pour la femme d'un des membres de la commission exécutive, qu'un divin *bonheur du jour* de Marie-Antoinette, en bois de rose avec des miniatures et des incrustations d'or, d'améthyste et de topaze. Quand une société en est arrivée à un certain degré d'énervement sensualiste, quelle que soit la faction qui s'empare de son gouvernement, elle subit l'influence des mœurs; au XIV^e^ siècle, lors de la révolte des truands et vilains des champs, leurs femmes n'avaient-elle pas pris les plus beaux atours des châtelaines pour s'en parer? La commission du gouvernement voulait se conserver dans sa position jusqu'à l'achèvement de la constitution, ce qui donnait six mois de pouvoir et d'influence politique; alors on élirait un président, évidemment M. de Lamartine, qui s'était engagé à choisir le vice-président et les ministres parmi ses collègues de la commission.

Tel était le calcul simple de cette commission du Luxembourg, et voilà pourquoi elle délibérait incessamment sur les concessions qu'elle avait à faire et sur celles qu'elle pouvait ou devait refuser. Ainsi très-incontestablement elle devait autoriser l'entrée des troupes à Paris, vœu général de la population, et il faut rendre cette justice à M. Ledru-Rollin, qu'en plusieurs circonstances il avait hautement manifesté cette nécessité en se mettant même en opposition ouverte avec ses amis des clubs. Le second point, c'était la fermeture de ces clubs même, et ici la commission exécutive n'était point à la hauteur de l'opinion; les clubs paraissaient indis-

pensables à MM. de Lamartine et Ledru-Rollin surtout, pour maintenir ce qu'ils appelaient l'esprit public : la France n'était pas assez démocratique, les clubs devaient faire son éducation; c'était un bon instrument contre la bourgeoisie qu'on voulait se réserver. On fermerait quelques clubs comme nécessité d'exception; on maintiendrait les autres et le principe surtout de toute réunion politique : sur le troisième point, les ateliers nationaux, on ne pouvait pas, on ne devait pas se priver de cette grande armée de travailleurs dont on disposait pour le vote électoral, et au besoin pour l'une de ces démonstrations qui avaient si admirablement servi le gouvernement provisoire; on réglementerait les ateliers comme les clubs.

Restait la question des personnes, et les considérations que j'ai déjà indiquées se faisaient vivement sentir au sein de la commission exécutive : il y avait bien des solidarités et des complicités! N'était-ce pas beaucoup que d'avoir livré à la justice Albert, le général Courtais? Irait-on jusqu'à MM. Caussidière et Louis Blanc? Quelle que fût l'assurance personnelle de M. de Lamartine en toute chose, il craignait les révélations de ses amis : avec qui n'avait-il pas eu des rapports? était-il un seul membre des clubs qu'il n'eût accueilli en mai, en avril, avec plus d'empressement qu'un homme considérable du gouvernement tombé? Il n'y avait d'entraînement et de caresses que pour MM. Blanqui, Barbès et leurs amis qu'il avait jetés dans les consulats et les légations. Livrerait-on même M. Caussidière? La commission ne le voulait pas : on l'avait mandé au Luxembourg; il s'était excusé. N'avait-on pas un terme moyen à prendre? Au lieu de l'attaquer lui personnellement, ne pouvait-on pas accuser ses seuls agents incapables ou complices? M. de Lamartine craignait les révélations de M. Caussidière, celles de M. Sobrier surtout, pour lequel il avait toujours eu un faible, une prédilection; cette maison de la rue de Rivoli que la garde nationale venait de dévaster, n'était-ce pas M. de Lamartine qui en avait fait un arsenal en lui accordant des fusils?

Cependant, impatiente de poursuivre le résultat de la veille, l'assemblée nationale s'était réunie le 16 mai à 10 heures; tous les appareils de la guerre l'entouraient; les Champs-Élysées étaient couverts de troupes. Depuis le 24 février, pour la première fois on voyait un beau régiment de cuirassiers rayonnant au soleil sur les dalles de la place Louis XV. L'artillerie, l'infanterie se déployaient en grandes ailes depuis le garde-meuble jusqu'à la rue de Bourgogne. Dans la salle des séances les députés étaient pressés, remuants comme à un jour de réveil et de réaction. Tous portaient à la boutonnière une belle rosette tricolore, invention de la questure, et M. Degousée s'était enveloppé d'une magnifique écharpe; quand on est vainqueur, il est si naturel qu'on aime à se parer de ses insignes. Parmi eux il était un homme dont le visage profondément abattu faisait contraste avec tous : c'était celui de M. le président Buchez; sa conduite, la veille, avait été pusillanime, équivoque; on avait même tenu dans la main un ordre signé de lui (arraché à sa faiblesse), pour qu'on cessât de battre le rappel; il eût suffi pour compromettre la situation. Pour dérober ce souvenir, M. Buchez en vertu de son autorité présidentielle avait supprimé du *Moniteur* toute cette partie de la séance. Les murmures éclataient partout; M. Buchez insista pour s'expliquer : « Citoyens, on est venu me dire que si le rappel continuait, on provoquait la colère de la population qui avait envahi la salle; vous avez été magnifiques de calme; mais votre président avait un devoir particulier à remplir, c'était celui de veiller à votre sûreté... Je finis : on m'a demandé comment j'ai quitté le fauteuil, vous le savez, citoyens, j'en ai été chassé. » Ces paroles furent accueillies avec peu de faveur. « Rétablissez, s'écria M. Grandin, cette partie de la séance que vous avez fait effacer hier; elle est mémorable pour la chambre! » L'assemblée en votant avec M. Grandin donnait ainsi une grave leçon à M. Buchez.

Ce fut M. Garnier-Pagès que la commission exécutive chargea de ses communications avec l'assemblée; moins on attachait d'importance à sa personnalité politique, plus il était facile de le désavouer au besoin; il passait d'ailleurs pour un caractère modéré et conciliateur. M. Garnier-Pagès déclama contre les bandes de factieux, comme il avait déclamé contre la monarchie (il est des esprits qui ne peuvent sortir de certaines colères). M. Garnier-Pagès annonçait les mesures que la commission avait prises le matin : l'arrestation de M. Sobrier, de quelques montagnards, la fermeture des clubs de MM. Blanqui et Barbès, en se hâtant de déclarer que ceci ne pouvait altérer en rien le droit de réunion et de discussion : on se contenterait de réprimer les clubs armés et séditieux : « Les prisonniers ont été immédiatement dirigés sur Vincennes : ce sont les citoyens Blanqui, Barbès et Albert, ainsi que d'autres; Hubert est détenu au Luxembourg, avec MM. Raspail, oncle et neveu; le commandant d'état-major Saisset a été mis aux arrêts; la brave armée avec laquelle nous avons tous fraternisé a été appelée à Paris. On a

parlé de certains hommes, de certains corps connus sous le nom de montagnards, nous en avons prononcé la dissolution : les montagnards ont été dispersés et désarmés. » M. Garnier-Pagès voulait ainsi parler de l'expédition dirigée contre la maison de M. Sobrier à la rue de Rivoli par la partie exaltée de la garde nationale. Enfin il exprimait l'opinion mitoyenne de la commission exécutive sur la police de M. Caussidière, qu'elle voulait maintenir et protéger par les raisons de solidarité que j'ai dites : « La commission a trouvé dans le préfet de police une obéissance complète, mais son entourage demande à être changé, et elle en a donné la mission à M. Clément Thomas et au général Bedeau, qui marchent ensemble sur la préfecture de police. » En résumé, M. Garnier-Pagès appelait la plus haute confiance sur les actes de la commission qui mourrait à son poste pour sauver la patrie.

« Vous demandez un vote de confiance, s'écria un député, M. Bonjean, mais qu'avez-vous su prévenir ou empêcher? Il y a surtout aujourd'hui deux points sur lesquels je demande une explication : qu'a fait la préfecture de police, et quel est ce corps qu'on appelle garde républicaine? N'est-il pas constant que les individus arrêtés par la garde nationale sont mis en liberté à la préfecture de police? N'y crie-t-on pas encore : Vive Barbès? De qui la garde républicaine tient-elle son pouvoir? Un officier que j'ai consulté, m'a répondu : « Nous ne connaissons que Caussidière, c'est notre soleil. » — Était-il possible de faire autre chose que de créer des corps irréguliers dans cette époque si exceptionnelle qui survint le 24 février? répondit M. de Lamartine. Vous allez bientôt entendre le citoyen Caussidière lui-même; ayez confiance dans la commission exécutive.—Pour que la confiance soit entière, il faut des explications plus positives, répliqua M. Baroche; je demande un préfet de police qui mérite l'assentiment de la chambre, et la dissolution de la garde républicaine. »

Par la tendance naturelle de cette discussion, on voyait naître et se développer les graves symptômes de divisions dans le parti révolutionnaire; les amis du *National* saisissaient cette circonstance pour en finir avec M. Caussidière, qu'ils n'avaient souffert qu'à regret. A l'origine du 24 février, n'avaient-ils pas voulu déjà lui substituer M. Recurt? Cette fois la circonstance leur paraissait favorable, et ils la saisissaient, méconnaissant ainsi ce grand principe des partis, l'union; une fois qu'on se laisse entraîner par une réaction on est perdu.—Vous ne connaissez pas les faits, s'écria M. de Mornay : est-il vrai que le citoyen Hubert, arrêté par la garde nationale, ait été mis en liberté par un maire d'arrondissement?... — Si le fait est exact, répondit M. Flocon, il y a un coupable de plus. » Surprenante parole d'ordre dans la bouche d'un vieux conspirateur! Dieu semblait aveugler les partis les plus avancés dans les opinions ardentes. M. Flocon avait à peine cessé de parler, que son vieil ami Caussidière parut à la tribune; il y avait dans sa large physionomie quelque chose à la fois d'abattu et d'agité; ses gestes, sa voix, se ressentaient d'une forte contraction. Il raconta ce qu'il avait fait depuis le 24 février pour ramener l'ordre et la sécurité dans la capitale; tout ce qu'il avait de force et de veille il l'avait consacré au service public : « Le mouvement du 15 mai n'aurait pas eu lieu si l'on ne m'avait pas retiré, après me l'avoir accordé, un mandat d'amener contre Blanqui (c'était son ennemi); j'ai conspiré toute ma vie, je ne pouvais commencer à agir par un acte arbitraire : j'étais entre l'enclume et le marteau; je voulus empêcher Blanqui de faire une démarche qui perdait le parti démocratique auquel je m'honore d'appartenir; je voulais un terme moyen pour éviter un conflit. Cinquante délégués devaient être admis pour exprimer le vœu du peuple. Je répète que j'ai fait ce que j'ai pu. Je suis socialiste, homme pratique, démocrate de cœur : voilà ma profession de foi; si vous croyez que je ne puisse plus rester préfet, je donnerai ma démission. »

C'est précisément où voulaient l'entraîner les républicains sensualistes et modérés, avides alors de la préfecture de police. « Depuis le 16 avril, dit M. Landrin (alors procureur de la république), j'ai cru voir tout ce qui constituait un attentat, c'est en vain que je les ai dénoncés. — Je n'ai pas confiance dans le voisinage de l'hôtel de la préfecture de police, ajouta le procureur général Portalis; je ne veux citer qu'un fait : un homme qui s'appelle Flotte, accusé de crime, a été conduit à la préfecture de police, puis relâché; par qui? Des communistes ont été mis en liberté, et chose plus étrange! des gardes nationaux ont été retenus captifs, par quel pouvoir? On l'ignore. » Il y avait chez M. Portalis des scrupules de légalité, singulière alliance avec l'esprit révolutionnaire. Au fond, ce que voulaient les républicains du *National*, c'était la démission de M. Caussidière. Celui-ci, avec une naïveté louable, s'écria : « J'ai tâché de faire de l'ordre avec le désordre : ainsi, j'ai souvent manqué d'être égorgé pour maintenir le repos de la cité. — Et Flotte? parlez de Flotte! — Eh bien, Flotte est un homme égaré; je lui ai fait dire de se tenir tranquille; car je faisais une police de conciliation, c'est la seule bonne. En

écoutant tout ce qui se dit, la moitié de Paris emprisonnerait l'autre. — Et Sobrier, et Sobrier? — Vous voulez que je parle de lui? Eh bien, Sobrier était vu avec plaisir par les membres du gouvernement provisoire; M. de Lamartine a même écrit au ministre de la guerre pour qu'on accorde des armes et des munitions à Sobrier. »

Ici donc était la gravité de la situation même. Tout s'enchaînait fortement; il y avait pour les événements accomplis depuis février une complicité morale, une solidarité politique des plus graves. On ne pouvait pas toucher à M. Caussidière sans ébranler tout le personnel du gouvernement provisoire. Il y avait une sorte d'anarchie dans l'esprit de conduite et la volonté de tous. Voici maintenant M. Recurt à la tribune; ministre de l'intérieur, il avait disputé le 27 février la préfecture de police à M. Caussidière : « Paris est tranquille, s'écria-t-il; les faubourgs sont calmes, et en ce moment huit mille hommes entourent la préfecture. — Je le sais, répond Caussidière, on a braqué des canons contre nous, ce n'était pas nécessaire. Veut-on ma démission? Si je n'ai plus la confiance de l'assemblée, je suis prêt à la donner. » Alors arrive en toute hâte M. Ducoux, républicain du parti ambitieux; à lui et à M. Thouret avait été promise la succession de M. Caussidière : « Je viens de la préfecture, s'écrie-t-il avec les yeux enflammés; tout y est dans l'ordre; les montagnards l'ont en partie évacuée, tous nous ont répondu qu'ils n'obéissaient qu'à M. Caussidière : j'ai voulu voir si nous avions des janissaires ou une garde véritablement républicaine. » C'était donc la démission de M. Caussidière que le parti du *National* appelait; elle était déjà résolue. On vit alors dans tout le parti démocratique une faiblesse extrême qui amena une succession de désaveux : « Plusieurs journaux, dit M. Considérant, ont mis mon nom sur les listes du prétendu gouvernement provisoire; je n'ai qu'un mot à répondre : depuis vingt ans je n'ai fait que répondre aux idées de paix et d'harmonie; hier, pendant les saturnales qui se sont passées ici, un des factieux est monté vers mon banc et m'a dit : « J'ai fait placer votre nom sur la liste du gouvernement provisoire. » Je lui ai répondu : « Êtes-vous fou? » On fut également étonné des termes irrités du désaveu de M. Flocon : « Si des factieux se sont emparés du nom des membres du gouvernement, les membres du gouvernement n'ont dû répondre que par le plus profond mépris. » Expression bien hautaine pour un esprit si longtemps factieux lui-même. Je le répète, le parti démocratique commettait une immense faute en se partageant, en se morcelant ainsi. La véritable politique était évidemment celle de M. Caussidière : grouper, concilier, apaiser : le parti démocratique était-il assez fort, assez nombreux pour supporter cet ostracisme? C'est qu'en général dans les opinions il y a plus d'ambition brute que de politique prévoyante; plus de haine que d'habileté!

Dans le premier moment de la victoire et lorsque M. Courtais était spontanément dégradé par la garde nationale, l'assemblée avait désigné M. Clément Thomas à sa place; journaliste républicain, avec une grande vivacité de parole, il sortait naguère du rang de sous-officier dans la ligne, et sans doute c'était une merveilleuse fortune; tant d'autres s'étaient accomplies! La majorité de l'assemblée, la garde nationale, pour sauver l'ordre public, firent toute espèce de concessions à l'esprit républicain; il était habile de mettre spontanément dans ses mains la répression des excès. La garde nationale poussa la commission exécutive à diverses mesures, et la plus importante fut la libre entrée des troupes dans Paris; c'était une honte et une lâcheté de voir la situation qu'on avait faite à l'armée, cette noble élite du pays! Malgré les demandes réitérées de la garde nationale et le vœu de l'assemblée, on n'avait fait entrer que quatre bataillons et huit escadrons à Paris : et quelle raison donnait-on pour ne pas admettre de braves et dignes soldats? Aucune, si ce n'est que les clubs ne le voulaient pas. Après la victoire du 15 mai, la garde nationale déclara nettement qu'elle souhaitait fraterniser avec l'armée; elle imposa également la dissolution de tous les corps irréguliers de montagnards et de Lyonnais, sortes de Cosaques de la république, qui campaient à la préfecture de police, ou au journal de M. Sobrier; leur cravate et leur ceinture rouges étaient aussi célèbres que les casaques de fer de la milice de Cromwell. Enfin il fut ajouté qu'on prendrait une mesure pour régulariser et réduire l'esprit et le personnel des ateliers nationaux qui troublaient la sécurité générale.

Il faut analyser les antécédents de la commission du gouvernement pour voir et juger si elle était apte et disposée à remplir le mandat que l'assemblée et les circonstances lui imposaient. On doit se rappeler que la commission exécutive n'était que le gouvernement provisoire modifié; la transformation ne se trouvait pas tellement complète que les mêmes hommes eussent changé d'esprit et de manières. Or, depuis le 24 février jusqu'à la veille du 15 mai, avec qui M. de Lamartine se trouvait-il continuellement en rapports? Si ce n'est avec M. Blanqui, c'était au moins avec MM. Barbès, Sobrier. Lui, plus que tous

ses autres collègues, devait donc craindre que si ce qu'on appelait la réaction se développait dans des conditions naturelles, il ne fût réellement compromis; c'est pour cela que sous prétexte de modération, de tempérance, lui et M. Ledru-Rollin n'acceptaient qu'à demi les mesures proposées par l'assemblée; il ne faisait que le strict nécessaire pour ne pas être accusé de complicité. D'ailleurs avec un instinct qui est fort naturel, M. de Lamartine jugeait bien que si la commission exécutive cédait tout à fait sur les ateliers nationaux, le rappel de l'armée et l'organisation de la garde nationale, elle ne pourrait résister au mouvement de l'opinion, et qu'elle tomberait sous les coups d'une opposition trop vive. On le vit bientôt dans l'affaire de M. Louis Blanc; il résultait de l'instruction que celui-ci n'était pas étranger au tumulte du 15 mai, aux actes de l'hôtel de ville, et le procureur général Portalis, joint à M. Landrin, avait jugé l'impérieuse nécessité des poursuites. L'opinion de M. Portalis, certes assez avancée dans les voies du républicanisme pour être impartiale sur la culpabilité de M. Louis Blanc, fut soumise à la commission exécutive, qui se divisa et montra un très-mauvais vouloir. On voyait bien en tout cela quelle était la vraie cause : il n'y avait pas si loin de M. Louis Blanc à M. de Lamartine, que l'espace ne fût aisément franchi par une procédure après tant de confidences et tant de concessions mutuelles. M. de Lamartine prit M. Louis Blanc sous sa protection. De là ces scènes étranges, pitoyables, dans lesquelles on vit des démentis donnés de part et d'autre. Des membres de la commission ou des ministres votèrent pour, d'autres contre; ce résultat inévitable fut la démission de MM. Portalis et Landrin. Dans la séance du lendemain, M. Crémieux joua un rôle si incertain, si ridicule, qu'il fut obligé de quitter le ministère. La poursuite n'eut pas lieu, mais la commission du gouvernement fut si discréditée qu'elle ne conserva aucune force, ni devant l'opinion, ni devant la chambre elle-même. C'était pourtant en de telles mains que le pouvoir était déposé!

Le gouvernement avait devant lui la presse, les clubs et cette autre force désordonnée, les ateliers nationaux : quelle mesure allait-il prendre après le triomphe du 15 mai? En politique, la grande habileté du pouvoir doit être de réprimer les idées et de ne pas persécuter les hommes; la persécution crée des ennemis, la répression des idées crée une force : il fallait donc essentiellement que la commission exécutive allât droit à la presse et aux clubs pour les éteindre ou au moins les diriger, les dominer. Elle crut, parce qu'on avait fait quelques arrestations, avoir donné suffisamment de gages à la partie forte et répressive de l'assemblée; le mal exista plus profond et plus irascible. Il n'y a rien d'habile comme les journaux de parti; quand ils viennent de subir une crise devant l'opinion exaltée contre eux, ils se font doux, timides, suppliants; à mesure que le danger pour eux diminue, les vives paroles reviennent, et l'opposition arrive plus formidable. Ainsi avait été la presse révolutionnaire après le 15 mai; celle même qui, en exaltant les passions de la multitude contre l'assemblée, avait provoqué la fatale insurrection. Il n'y eut pas de paroles plus douces et plus mielleuses; *la Commune de Paris, le Père Duchêne* même n'osaient parler, ils avaient peur. L'opposition ne reprend courage qu'avec les pouvoirs faibles et attiédis.

A mesure que la vive impression du 15 mai s'effaça, les journaux revinrent à leur hardiesse et à leur influence corrosive. Il n'y eut plus ni répression ni limite; du 25 mai au 15 juin le journalisme fut ignoble sous les titres les plus hideux, et si nous n'avions pas été témoins oculaires de cette licence nous n'oserions y croire : celui-ci poursuivait la bourgeoisie au son de *la Carmagnole,* celui-là s'intitulait *le Sans-Culotte, le Robespierre, le Bonnet-Rouge,* et comme ces feuilles se vendaient à bas prix dans les rues et les faubourgs, elles devenaient les lectures habituelles du peuple. On apprenait ainsi à la multitude à détester les propriétaires, les riches, qu'un journal indiquait en encre rouge pour le vol et le pillage; il ne s'agissait plus de questions de formes politiques ou de gouvernement, mais des choses vitales et profondes de la société. Le peuple, s'accoutumant à croire que l'égalité signifiait la part au plus fort, devait chercher naturellement la solution du problème dans une crise sociale, une prise d'armes haute et formidable. En présence de tels faits, comment croire un gouvernement assez faible, assez inexpérimenté pour dormir sur l'oreiller sans oser un moyen répressif que l'assemblée aurait voté d'enthousiasme? Mais la commission exécutive laissait dans son atroce nudité cette liberté illimitée de la presse. *Le Père Duchêne* en vint hautement à provoquer une prise d'armes.

Dans les premiers moments de la victoire du 15 mai, rien n'eût été plus facile que de fermer les clubs; la garde nationale l'avait demandé; se vengeant elle même de l'inertie du pouvoir, elle avait procédé avec violence à des mesures qu'il aurait mieux valu exécuter par la loi; l'assemblée, provoquée par le pouvoir, aurait supprimé ou réglementé

les clubs. Rien ne fut fait. On se crut tranquille un moment, parce que les clubs prudents suspendirent leurs séances afin d'éviter la réaction. Quelques jours après, leurs séances furent reprises avec une rage bien plus grande : on n'avait plus ni M. Blanqui, ni M. Barbès, mais des adresses tendres et affectueuses, oiseaux voyageurs, allaient leur porter des consolations jusque dans la tour de leur souffrance. Une de ces adresses osait leur annoncer leur prochaine délivrance, et le triomphe des doctrines qui avaient fait l'étude et le bonheur de leur vie; qu'on remarque bien que ces adresses étaient délibérées en club, signées des membres principaux et affichées librement sur les murs de Paris, sans que la commission exécutive osât la moindre poursuite. Il fallait souvent que la garde nationale se fît justice elle-même, en déchirant ces placards au coin de chaque rue.

Les auxiliaires de ces clubs étaient les ateliers nationaux, et sur ce point la commission exécutive manquait d'autant plus à son devoir que l'assemblée en avait fait l'objet d'une étude et d'une résolution spéciales. Le but définitif de l'assemblée, nul ne pouvait en douter, c'était la destruction de ces ateliers qui avaient complétement désorganisé le travail et étaient devenus depuis une armée, un corps électoral, un but de débauche et d'oisiveté, à ce point qu'aucune autorité ne pouvait pactiser avec eux. Il fallait leur destruction ou bien celle des pouvoirs réguliers, de la société et du travail. Or la commission exécutive et le ministre des travaux publics prolongèrent indéfiniment toutes les questions qui se rattachaient à ces ateliers. M. Trélat, esprit médiocre et de parti, au lieu d'aller à la racine du mal, s'en prit au sommet, et ce fut alors qu'il résolut cet étrange enlèvement de M. Émile Thomas avec les façons de la police impériale. On put voir combien était pleine de despotisme et de caprice cette école libérale du *National*, qui avait tant attaqué l'arbitraire du dernier gouvernement. Mais la violence exercée sur M. Thomas ne changea pas la nature intrinsèque de la question des ateliers nationaux. Il parut évident à tous que la commission exécutive voulait avoir sous la main ces mêmes ateliers turbulents que l'assemblée croyait inutiles et dangereux.

Comment alors se faisait-il que l'assemblée nationale, si fortement en division avec la commission, ne s'en débarrassât pas au moyen d'un vote? C'est une position qui souvent se rencontre en politique: on est en dissidence, et pourtant on ne veut pas en finir dans la crainte de trop profondément compromettre une situation déjà embarrassée. Aussi chaque fois que la commission exécutive vint demander un vote de confiance, il ne lui fut jamais refusé : par exemple, la proposition fut jetée presque à l'improviste dans l'assemblée d'accorder cent mille francs de fonds secrets, par mois, à la commission exécutive, et cette somme fut votée sans aucune difficulté. Jamais pouvoir plus brouillon, plus insouciant et néanmoins mieux soutenu; l'assemblée seulement se réservait l'examen sérieux des affaires, et les questions ne manquaient pas. La première de toutes, la plus importante, c'était la constitution promise. La commission exécutive se hâta de la présenter sur les bases suivantes : une présidence, une seule assemblée, une seule élection, partout l'unité, c'est-à-dire la dictature; et l'on put voir déjà toute la différence de cette école républicaine unitaire, avec celle des États-Unis qui était la tempérance, la modération, le balancement des pouvoirs. De grandes commissions furent nommées pour examiner ce livre, le septième du même genre depuis soixante ans. Œuvre de M. Marrast, ce projet était précédé d'une de ces déclarations de principes sur les droits de l'homme, catéchisme toujours un peu rétrospectif, que le premier pouvoir fort qui se constitue met de côté à chaque nécessité de sa politique. Un gouvernement ne vit pas de principes philosophiques; il n'existe que comme autorité pratique et d'application; il n'y a jamais de principes absolus, si bien que lorsque la nécessité le commande, le pouvoir secoue bientôt les droits et les devoirs abstraits pour arriver à la dictature, et il fait bien. Une constitution doit organiser au plus vite un gouvernement sur de forts principes, première nécessité : tout ce qui est en dehors est accessoire.

On en était aux théories constitutionnelles, et le ministre des finances arrivait à une quasi-spoliation des propriétés. Après la retraite de M. Garnier-Pagès, le singulier financier du gouvernement provisoire, *le National*, on l'a vu, avait mis un de ses écrivains à la direction du Trésor, M. Duclerc, qui s'y était donné de larges coudées par ses théories de grand financier. Il n'y a aucun acte d'administration dont il ne faille pénétrer les tendances et l'esprit. Or tous les actes de M. Duclerc, en cela en harmonie avec M. Garnier-Pagès, tendaient, peut-être sans le vouloir, au communisme radical : ainsi, s'emparer des chemins de fer, des assurances, réglementer un prélèvement sur les successions, l'impôt progressif, toutes ces mesures n'appartenaient-elles pas à l'idée socialiste modifiée? Et

maintenant si l'on remonte aux actes du gouvernement provisoire, on remarquera une désorganisation presque absolue du système financier dans un vain désir de popularité : abolition de l'exercice sur les boissons, abolition de l'impôt sur le sel, etc.

Aussi, et en présence des efforts constants du ministre pour relever les cours de la bourse, la confiance ne revenait pas ; depuis près d'un mois la rente ne variait pas de plus de soixante et quinze centimes. Il y avait beaucoup de capitaux, la banque regorgeait d'écus, et il ne se faisait pas d'affaires. La cause en était d'abord dans l'absence absolue de confiance : on a beau s'agiter, elle ne vient jamais par les commandements de l'autorité ; la confiance tient à mille fils qui se tissent, se coordonnent par des mains invisibles : le moindre souffle les dérange, le moindre souffle les rétablit; or cette confiance était détruite, et les mesures du gouvernement ne pouvaient la rappeler. En vain M. Flocon, esprit bien au-dessous de sa tâche, proposait des augmentations de primes, des encouragements à l'exportation; les écus n'osaient se montrer parce que la peur était plus forte que les alléchements des bénéfices. La cause dominante de la désorganisation absolue de l'industrie, c'étaient les ateliers nationaux, dont l'assemblée s'était si spécialement occupée ; si la commission exécutive l'avait voulu, depuis un mois les ateliers nationaux auraient été sinon dissous, au moins très-restreints, et appliqués surtout à des travaux éloignés, routes, canaux, défrichements, de sorte que leur dissolution se serait accomplie presque sans secousses.

Mais la commission n'allait ni si vite, ni avec tant de rectitude dans une voie tracée. Elle avait comme organe et pour expression le ministre des travaux publics, M. Trélat, qui, je le répète, n'avait su faire qu'un acte de violence : l'enlèvement de M. Émile Thomas. L'assemblée continuait de manifester sa volonté pour la prompte dissolution des ateliers nationaux; M. Trélat temporisait incessamment, et semblait traiter de puissance à puissance avec les chefs d'escouade affiliés aux clubs. Il y eut quelques mesures de prises, incertaines, incomplètes, qui ne firent qu'aigrir les esprits et soulever les ouvriers. On put remarquer un fait qui se produisait comme un fatal symptôme : plusieurs ateliers privés avaient demandé des ouvriers de divers états, et ceux-ci avaient préféré à l'honnête labeur l'oisiveté parleuse et bruyante des ateliers nationaux. A ces résistances, qui avaient leur origine dans les clubs, M. Trélat opposait de simples mesures de recensement fort incomplètes, ou bien des proclamations en style patriotique, qui donnaient des espérances outre mesure pour un ordre prochain, la renaissance de l'industrie.

L'assemblée nationale avait désiré avec insistance le développement d'un système militaire qui pût donner à Paris une garnison considérable. La commission exécutive, sur ce point, n'avait pris que des demi-mesures; les régiments arrivaient lentement, l'un après l'autre, malgré les efforts du général Cavaignac, nommé ministre de la guerre. La discipline était toujours admirable parmi ces belles troupes que le dernier gouvernement avait formées avec tant de zèle, et que les clubs n'avaient pu altérer. Un fait d'instinct se produisait dès l'arrivée de ces troupes à Paris, la réception enthousiaste que lui faisait la bourgeoisie (le vrai peuple, les honnêtes gens). Il fut convenu qu'on fraterniserait dans des banquets, officiers, soldats, gardes nationaux; on savait qu'on avait à défendre la cause commune, celle de la civilisation, et l'on se pressait la main pour une si belle pensée. On voulait que le soldat, trop humilié, pût enfin lever la tête avec une noble fierté. L'armée, trop longtemps abaissée devant une multitude ivre de sa puissance, avait besoin d'en finir avec le rebut de l'état social. Les banquets devinrent donc l'expression de cette haute et belle fraternité. De là ces attaques sourdes et répétées, dirigées contre les banquets militaires par *le Père Duchêne, la Vraie République,* et tant d'autres ignobles pamphlets.

Alors fut propagé, pour la première fois, l'étrange prospectus d'un banquet à 25 centimes, destiné aux prolétaires comme contraste aux somptuosités et aux magnificences des banquets bourgeois : du pain et du fromage, de la bière devaient former le menu de ce frugal repas sur l'herbe, auquel assisterait chaque travailleur avec sa famille, au nombre de plus de cent mille. Tout ce qui rassemblait les hommes par grandes masses devait être le prélude d'une sédition ardente; et, à ces esprits agités, qu'importaient les intérêts du commerce, de l'industrie lésée, que de telles démonstrations alarmaient? Gens à fanatisme ardent, ils jetaient des sentiments de haine dans toutes les classes, sans prendre garde au sang qui serait versé. Il y a dans les partis des esprits implacables; pour eux la société n'est rien ; qu'elle périsse plutôt qu'une de leurs passions ou de leurs idées ! Un moment calmes et dispersés après le 15 mai, les groupes s'étaient formés de nouveau au coin de toutes les rues, sur les boulevards, aux portes Saint-Denis et Saint-

Martin. Là, c'étaient toujours les mêmes discussions reproduites sous mille nuances diverses : le salaire des ouvriers, l'organisation du travail, l'égoïsme du bourgeois, et surtout cet axiome, incessamment reproduit, de l'illégitimité de l'exploitation de l'homme par l'homme. Tous ceux qui ont lu les règlements des sociétés secrètes ont dû remarquer qu'une de leurs prescriptions impératives était de diviser leurs affiliés sur chaque point de rassemblement, de manière à ce qu'ils pussent enflammer les esprits, aigrir les cœurs et préparer d'ardentes prises d'armes; si la police de la commission exécutive avait été bien faite, elle aurait suivi les traces de ces excitations, dont l'origine était dans les clubs; elle aurait vu qu'elles se liaient à un véritable complot, facile à prévenir et à réprimer sans grande effusion de sang. Mais cette commission, qui demandait incessamment des votes de confiance, des fonds secrets de police, fermait les yeux comme pour ne point voir : on aurait dit que l'ancien gouvernement provisoire n'était point changé, et qu'on se ménageait toujours dans l'alternative du bien et du mal.

Sous le poids de cette situation, Paris était plongé dans la plus triste incertitude. Jamais nation n'était tombée dans une stupeur aussi lamentable. Qui aurait reconnu la ville de l'élégance, du bon goût, de la littérature? Qu'étaient devenues les académies, les réunions d'arts, de sciences, l'illustration du passé? Qui alors aurait osé publier un livre, ou concevoir un beau tableau, un objet de grande et gracieuse fantaisie? Les théâtres s'ouvraient, et malgré les efforts inouïs des plus habiles acteurs, les places restaient vides. Musique, peinture, artistes, ingénieux ouvriers, tout était délaissé pour se précipiter dans le grossier instinct de la guerre civile : on ne se distinguait plus en Français et étrangers, mais en bourgeois et prolétaires, en habits et en blouses; nulle vente dans les boutiques; les équipages ne sillonnaient plus les rues de Paris et les boulevards. Il y avait du calme matériel visible à tous, et cependant nul n'était rassuré sur l'avenir; les transactions plus que jamais se trouvaient presque suspendues dans une alternative de crainte, dans un avenir rapproché et sanglant.

Cet état des esprits eut encore un caractère plus grave à partir du 1[er] au 15 juin, par suite de deux causes : celle dont j'ai parlé d'abord, la dissolution des ateliers nationaux, source active d'incessants désordres; puis l'élection, à Paris, de nouveaux représentants, incident sérieux à cause d'un nom qui vint se mêler tout à coup aux débats, celui du prince Louis-Napoléon Bonaparte. Dans la politique, un nom est toujours la personnification d'une idée, d'un système, et l'histoire doit sérieusement rechercher les causes qui donnèrent une si grande puissance à la candidature du prince Louis-Napoléon. Il est rare que la société n'ait le pressentiment des destinées qui se rattachent à une cause.

Le souvenir de l'empereur Napoléon avait deux significations immenses. Pour le peuple, il exprimait l'idée de grandeur, de victoire et de conquête, aux temps de splendeur sous l'aigle déployée : et comme rien ne s'efface plus vite que les ravages de la guerre, il ne restait plus du souvenir de Napoléon que la grande époque du consulat et de l'empire. Pour les esprits d'un ordre plus sérieux et plus élevé, le nom de Bonaparte rappelait la reconstruction de la société et de la hiérarchie, un gouvernement fort, une administration énergique, l'ordre et l'obéissance partout. Or, dans la société que nous avait faite la révolution de février, n'était-ce pas une espérance que tout ce qui se rattachait à la pensée d'organisation? Ceci explique donc naturellement l'existence et le développement d'un parti napoléonien très-considérable dans la société française.

L'antagonisme entre ce parti et la révolution agitatrice remontait haut, jusqu'au 18 brumaire. Bonaparte alors avait brisé, fractionné les jacobins en deux grands partis : les uns, il les avait assouplis, broyés à ce point d'en faire une noblesse; les anciens montagnards s'étaient parfaitement accommodés du titre de gentilshommes; ils étaient devenus comtes, ducs, princes : témoin Cambacérès, Fouché, Thibaudeau; les autres, il les avait poursuivis, persécutés avec une fermeté si grande, que la société n'avait plus à redouter leurs manœuvres ou leurs doctrines perverses : qui pensait encore, de 1810 à 1815, à la révolution? Un seul parti était resté antipathique à Napoléon, c'étaient les utopistes de 1789 et les constitutionnels de M. de Lafayette; la haine était vive, et selon moi, l'Europe ne s'aperçut pas assez qu'en brisant la dictature de Napoléon en 1814, elle allait ouvrir une vaste issue à cette école énervante de la Constituante et de M. de Lafayette immédiatement en lutte avec la maison de Bourbon. Cet antagonisme entre l'école de 1789 et le pouvoir de Napoléon éclate surtout dans les cent-jours, sorte de réaction contre le 18 brumaire. Le parti Quinette, Fouché, Lafayette, arrache et brise l'épée de Napoléon.

De 1815 à 1830, la partie active des opinions bonapartistes se place sous l'égide et la foi du vieux libéralisme; les deux écoles se confondent, quoique profondément séparées; ce n'est pas la première fois qu'en temps de lutte les ennemis se tendent la main pour attaquer un adversaire redouté. Le roi Louis-Philippe se rattache une portion de l'armée impériale; les vieux généraux entourent sa personne, et comme ils aiment le pouvoir, ils le secondent loyalement jusqu'à sa chute, qui fait table rase de tout antécédent. C'est alors que se présentent plusieurs idées en lutte; le légitimisme s'efface et attend; l'orléanisme vient d'être vaincu d'une façon trop absolue pour n'être plus actuellement qu'une intrigue.

La véritable lutte est donc entre les deux forces réelles de la révolution française, l'idée napoléonienne et le désordre démocratique, et la société est avide d'un nom de pouvoir et de pacification. Où le cherchera-t-elle, si ce n'est dans le prestige de cet homme immense qui fit le 18 brumaire? De là cette auréole qui entourait un prince grave de sa personne, sérieux dans sa pensée, et qui récemment venait de donner en Angleterre le premier exemple du respect à la loi. Dans cette circonstance nouvelle, il faut dire qu'indépendamment du parti bonapartiste très-considérable, il se cachait derrière lui le véritable parti dangereux, celui de la république rouge, habile, actif, menteur, car il savait prendre tous les masques : or ce parti n'ignorait pas la force de l'idée bonapartiste pour diviser la bourgeoisie, la garde nationale, l'armée; quand la confusion serait partout jetée, alors on ferait apparaître le drapeau de la république rouge sous la direction de MM. Blanqui, Barbès et Sobrier, alors détenus à Vincennes.

On peut expliquer par cette tactique le nombre immense de voix qu'obtint le prince Louis Bonaparte, surtout dans les faubourgs de Paris, pour la députation. Il y eut sans doute un grand nombre d'électeurs qui crurent au triomphe possible et presque réalisé de l'idée napoléonienne; mais la majorité des voix données au prince Louis Bonaparte lui vint des ateliers nationaux, qui obéissaient à une seule et même impulsion. Que pouvaient vouloir les ennemis de l'ordre? Le triomphe d'une pensée de division et de trouble. Que leur importait la cause ou le nom? Notre nation est si vive, si impressionnable, que du jour au lendemain l'esprit public avait changé de face; toutes les conversations étaient sur le prince Louis Bonaparte : serait-il admis ou rejeté par l'assemblée? L'agitation était grande; on parlait d'arrestations, de lois d'exil, de conflits dans la garde nationale, et tout cela était fait comme à la main pour préparer des doutes, des défections, dans la bataille sociale; on prenait une renommée retentissante pour diviser les forces de conservation. Le véritable et grand duel n'était et ne pouvait être qu'entre un gouvernement fort et honnête auquel tous les esprits sages se rallieraient actuellement, et la république d'agitations et de menaces, qui bientôt montrerait son drapeau rouge sur les barricades!

CHAPITRE XIX.

Développement de la diplomatie sous le gouvernement provisoire et la commission exécutive. — État de l'Europe. — Premier point d'arrêt au mouvement révolutionnaire.

Le système diplomatique de la révolution de février s'était formulé dans plusieurs actes et documents auxquels l'Europe, dès l'origine, avait prêté la plus grande attention. La première, c'était la circulaire de M. de Lamartine à ses agents, dont j'ai parlé déjà : on pouvait croire que dans l'enthousiasme d'une première victoire, les expressions n'en avaient pas été parfaitement réfléchies. Puis était venu l'exposé que le ministre avait fait de la situation au dehors, devant l'assemblée nationale, dans ce moment si difficile pour les gouvernements réguliers où l'insurrection éclatait partout victorieuse. Enfin, ce qui parut parfaitement caractériser la politique nouvelle, ce fut un vote solennel de l'assemblée qui posait à la fois la nationalité polonaise, la fraternité avec le peuple allemand et l'indépendance de l'Italie : cela fut le résultat d'un vote commun et d'enthousiasme.

Avait-on bien réfléchi à toutes les conséquences de ces engagements qui bouleversaient d'un seul coup les traités et le droit public européen? Les assemblées sont en général fort étourdies et souvent incapables pour les questions qui se rattachent aux négociations européennes : déclarer par un seul vote la nationalité polonaise, c'était se séparer de la Russie. Le vœu déclamatoire d'un pacte fraternel avec l'Allemagne nous plaçait dans une situation très-équivoque avec la Prusse, la Saxe et la Bavière; petits et grands États de la confédération. Enfin une insistance positive pour l'indépendance de l'Italie, c'était évidemment la guerre avec l'Autriche. Le

vote enlevé à l'assemblée nationale contenait tout cela, et l'on s'était laissé entraîner, tout en protestant du désir de la paix. Les esprits enthousiastes ou fort limités pouvaient seuls croire qu'on pouvait ainsi concilier le désordre des idées et la paix des actions, antagonisme si dangereux!

Le caractère général des cabinets européens, c'est une grande patience en face des faits accomplis; ils ne se heurtent pas la tête d'une façon étourdie et folle contre les événements dont ils doivent subir momentanément la turbulence; ils en mesurent la portée, les tournent, les acceptent ou les modifient; ils savent surtout la puissance du dégoût et de l'expérience pour les peuples quand il s'agit d'idées aventureuses; et ce qu'avait dit le comte Pozzo di Borgo (quoique exprimé d'une façon pittoresque et vulgaire) : « On doit laisser cuire une révolution dans son jus, » ne sortait pas de la mémoire des hommes d'État, comme axiome de grande pratique.

Un premier fait d'observation était acquis, c'est qu'il y avait une certaine masse d'idées bourgeoises et constitutionnelles en Europe; il fallait les accepter ou en faire voir la vanité pratique avec d'autant plus d'urgence qu'une école d'hommes sérieux croyait que le meilleur moyen de comprimer la révolution active, c'était de faire des concessions aux idées bourgeoises et constitutionnelles; le roi de Prusse était à la tête de cette opinion, que ne partageait pas le vieux parti européen. D'après les convictions du prince de Metternich, fruit d'une longue expérience, ces idées n'étaient qu'un moyen, qu'un masque emprunté par la révolution pour s'emparer du pouvoir et de la société. Si donc quelques-uns des cabinets européens admettaient le gouvernement des idées mitoyennes, c'est qu'ils pensaient qu'une courte expérience démontrerait le peu de valeur des institutions représentatives; d'où cette autre conséquence « que l'Europe arriverait forcément à la répression militaire, qui seule pouvait la sauver de la crise. »

Cette opinion avait surtout son origine et sa force dans le cabinet de Saint-Pétersbourg; l'empereur Nicolas depuis dix-huit années ne rêvait qu'un prétexte, un moyen d'imprimer cette tendance aux événements. Des mémoires que j'ai sous les yeux constatent que les agents de la cour impériale de Pétersbourg n'avaient que deux points d'instructions principales. Démontrer : 1° que la Russie n'avait aucune vue d'ambition personnelle dans la direction qu'elle indiquait; 2° que cette direction était la seule bonne, la seule d'une réalisation facile en recourant au loyal concours de l'armée. Ce système trouvait partout des obstacles, spécialement parmi les partisans de la constitutionnalité politique. L'empereur Nicolas était très-convaincu que tôt ou tard on arriverait à son système répressif rationnel, intelligent. Jusque-là on patientait; et le roi de Prusse subissait bien des humiliations. L'opinion personnelle de l'empereur Nicolas était que ces incidents étaient indispensables pour réveiller l'esprit militaire, très-engourdi en Europe pendant trente ans de paix. Son raisonnement était simple et logique : la population bourgeoise était comme enivrée du principe constitutionnel, il fallait la laisser s'en lasser. Comme ce principe était impuissant et faux par lui-même, il ouvrait nécessairement une large porte à l'esprit révolutionnaire, perturbateur, capable d'effrayer les classes bourgeoises. Alors seulement paraîtrait l'élément militaire pour lutter partout : or les trois armées russe, prussienne, autrichienne, comptaient des chefs d'une grande valeur et d'un dévouement incomparable : que trouveraient-ils le jour de l'action? La bourgeoisie désillusionnée ou fatiguée, ne prêtant plus d'assistance à la révolution et demandant au contraire l'aide du pouvoir régulier; les armées n'auraient plus qu'à lutter contre ces bandes de réfugiés, professeurs de barricades qui allaient de ville en ville grouper les éléments de résistance : ici la bourgeoisie, là les vieilles nationalités. En tête toujours le fier et turbulent Polonais.

L'esprit d'imitation entrait certainement pour beaucoup dans les mouvements populaires surgis en Europe à la suite de la révolution de février. Mais ces mouvements, aidés par la propagande, s'étaient presque partout affaissés sur eux-mêmes; le remède était arrivé de l'excès du mal; à la grande excitation fiévreuse avait succédé un retour sur soi-même, un examen sérieux de sa propre situation, et presque partout l'examen n'avait pas été favorable à l'idée révolutionnaire. Si le principe républicain s'était annoncé par la grandeur des hommes, le bonheur public, l'économie des finances, et la prospérité matérielle, il aurait progressé indéfiniment, et la prophétie de Napoléon se serait peut-être réalisée : l'Europe serait devenue républicaine. Mais vraiment pour les peuples, à tous les points de vue, y avait-il bénéfice dans le changement opéré depuis le mois de février? Le désordre, la ruine, la misère partout : sous quels auspices sinistres se présentait donc le principe offert à l'Europe comme un immense perfectionnement au bonheur social? Il faut attribuer à cette impression le retour plus ou moins actif des peuples aux lois naturelles des gouverne-

ments réguliers. La perte de toute idée politique ou sociale, c'est son excès; et en général on ne sait pas s'arrêter.

La cause la plus immédiatement liée aux intérêts, à la diplomatie sérieuse de la France, c'était l'Italie, et il fallait suivre les derniers événements accomplis pour en pénétrer et en juger le caractère. A l'extrémité de la péninsule, Naples venait de subir un violent retour vers le principe d'unité. Que le gouvernement s'appelle république ou monarchie, il y a toujours une lutte inévitable entre l'ordre et le désordre, entre le principe gouvernemental et l'anarchie : à Naples, le roi Ferdinand avait fait de réelles concessions; les avait-il faites avec liberté d'esprit et de cœur, sans désir de retour? C'est chose difficile à dire : il est simple que quand on a le pouvoir, on aime à l'exercer librement, et lorsqu'on en abdique une portion, il n'est pas étonnant qu'on le fasse avec regret. Je crois cependant que les circonstances agissent sur les hommes et que la nécessité fait loi; si donc l'on s'était contenté à Naples des institutions politiques concédées par le roi Ferdinand, ce prince aurait tenu sa parole royale. Mais le principe révolutionnaire n'a ni limites ni modération; la première concession faite n'est que la cause et l'origine de concessions nouvelles, et à la fin les pouvoirs, quels qu'ils soient, doivent s'arrêter.

Le roi de Naples, dans sa résistance, s'appuya sur deux éléments : le soldat et les lazzaroni; le soldat avait conservé quelque chose de sa hiérarchie, de son caractère passif et obéissant, et il marcherait aux ordres de ses chefs. Le roi Ferdinand avait passé sa vie à la formation d'une belle armée, et il y avait réussi; selon la vieille coutume de la maison de Bourbon, il avait capitulé des gardes suisses, et il se trouvait en force pour résister à toute agression. Les lazzaroni, le vrai peuple de Naples, avaient conservé une religion vive et profonde pour la royauté, et il suffirait que le roi cessât de protéger le parti libéral et bourgeois pour que les lazzaroni se précipitassent sur lui, comme cela s'était toujours fait aux époques néfastes de la révolution italienne, lorsqu'en 1798 les Français avaient proclamé la république parthénopéenne. Il y eut donc à Naples une bataille de rues, des barricades élevées comme à Paris, la ville modèle; le parti révolutionnaire croyait y obtenir le même succès qu'à Palerme, et il se trompa sur l'esprit et la force de la royauté et du peuple. L'armée fit son devoir : les lazzaroni se laissèrent aller à cet instinct de rage qui est le caractère de la multitude; la puissance royale demeura triomphante. Il se fit de grandes clameurs dans le parti libéral; des plaintes ardentes s'élevèrent contre celui qu'on appelait le tyran et l'assassin du peuple; plus tard, les gouvernements républicains eux-mêmes durent comprendre ces nécessités de répression par les armes. Naples, sous la direction royale, reprit peu à peu l'ordre, la richesse de ses jours paisibles. Il y eut bien encore des murmures au dehors par les fausses correspondances des journaux : on dit la Calabre en rébellion; des bandes isolées se montrèrent sur quelques points des montagnes; mais la royauté en tant que principe et le pouvoir en tant que force furent préservés.

L'insurrection sicilienne se liait trop à des intérêts anglais pour être aussi facilement comprimée; on espérait en faire sortir un système mixte et correspondant à la double nécessité politique et commerciale. Mais en toute situation, Naples n'était plus sous l'empire du principe révolutionnaire. Il y avait progrès vers l'ordre et l'unité; le roi Ferdinand voulait retenir la bourgeoisie dans les conditions du système constitutionnel tempéré par l'autorité royale. Plus tard il aurait assez de force pour reprendre sa dictature et conquérir la Sicile.

C'est de Rome qu'était parti le premier mouvement insurrectionnel de l'Italie, et le pape Pie IX, souverain temporel, dut plus d'une fois se repentir de cette condescendance. Le pape avait cru circonscrire l'idée de réforme dans certaines limites; il n'en existe jamais avec les exigences révolutionnaires : si le pape, comme le roi de Naples, avait voulu s'adresser à la partie véritablement démocratique de Rome, aux Transtévérins et aux *Contadini*, il se serait débarrassé de l'infinie minorité révolutionnaire composée de réfugiés étrangers, princes, nobles, avocats. Pie IX répugnait à ces soulèvements de multitude qui auraient pu ensanglanter la ville éternelle; il préférait temporiser, négocier avec les partis devenant chaque jour plus exigeants: ceux-ci trouvaient les concessions imparfaites et les bases de la constitution pontificale trop restreintes. Un parti ingrat déjà s'élevait pour séparer le pouvoir spirituel du pouvoir temporel de la papauté, sans se souvenir que de la pensée de Pie IX était parti le mouvement libéral de l'Italie. D'autres encore, empressés d'altérer le caractère pacifique du pontificat, voulaient forcer le pape à déclarer formellement la guerre à l'Autriche, sans remarquer qu'on exposait à la fois Rome chrétienne à un schisme, et Rome politique à la domination souveraine de l'Autriche. Pie IX n'acceptait que cette

succession d'idées : « La liberté chrétienne pour tous, et le gouvernement libéral et temporel de l'Église avec une charte écrite dans les conditions formulées par Louis XVIII : deux chambres, un conseil d'État et l'administration laïque. » Le parti classique romain espérait mieux, car il voulait faire de la grande cité le centre de l'unité italienne, avec une assemblée nationale qui s'adresserait à la grandeur historique de l'ancienne Italie. Au reste, l'exemple de Naples devait contenir quelque temps les patriotes exaltés à Rome, parce qu'ils savaient qu'au premier mot du pape le bas peuple en finirait avec le parti révolutionnaire.

Toute la question pour l'Italie était dans les mouvements militaires de l'Autriche, qui se poursuivaient à travers mille précautions et au milieu de difficultés sans nombre; il est incontestable qu'avec la révolution pacifique qu'elle subissait elle-même, l'Allemagne ne pouvait porter en Italie ces masses qui, tant de fois depuis le xi^e^ siècle, l'avaient domptée. Indépendamment de cette difficulté incontestée, il y avait d'autres motifs pour expliquer la lenteur des mouvements autrichiens; le caractère essentiellement précautionneux du cabinet de Vienne y était pour beaucoup : que n'avait-on pas à espérer du temps? La révolution étrangère et bourgeoise qui soulevait l'Italie pouvait bien satisfaire les nobles instincts d'indépendance et de patriotisme, mais elle n'apportait pas le bonheur et la fortune : deux mois s'étaient à peine écoulés depuis la grande résurrection, que déjà l'Italie se couvrait de misères et de désespoir. Qu'étaient devenues les grandeurs et la fortune de Florence, Milan et Venise? Dans ces cités naguère si paisibles, visitées par de nobles étrangers, on ne voyait qu'emprunt forcé, levées d'hommes et d'armes : ceux qu'on avait placés à la tête du gouvernement provisoire, ambitieux vulgaires ou esprits intéressés, s'occupaient de leurs passions ou de leur fortune personnelle, et jamais l'esprit de lucre ne s'était plus profondément emparé de cette société qu'on disait régénérée.

J'ai déjà signalé deux tendances diverses qui divisaient l'esprit italien : la première rattachait la fortune de la patrie à la royauté de Charles-Albert, et voulait ne plus faire qu'une nationalité autour de la couronne de Savoie; le parti timide, modéré, se dessinait pour cette opinion qui donnait un sens et une portée à la guerre de l'indépendance italienne : en se plaçant sous cet étendard, on pouvait espérer un succès. Un autre parti penchait hardiment pour des idées plus avancées; un petit nombre pour l'utopie d'une république unitaire, un plus grand nombre pour le système du moyen âge, réveil des morts : Venise avec son lion de Saint-Marc, Milan avec la Cisalpine plus moderne. De part et d'autre on ne pouvait s'entendre; on s'accusait de vendre la patrie à des intérêts ou à des fantaisies. Or l'Autriche devait nécessairement profiter de ces divisions : pourquoi dès lors hâter la marche de ses armées? Avec le temps et sa tendance naturelle, on parviendrait à comprimer tout ce mouvement italien, à le laisser s'évaporer en paroles et se dévorer lui-même. Ce n'est pas une fausse tactique que de laisser réprimer les excès par les excès; il n'y a rien comme la pratique d'un mauvais gouvernement pour en dégoûter; il peut même arriver qu'on reçoive comme un libérateur un système qu'on a expulsé comme une oppression. Pour ne point se presser, les armées autrichiennes avaient un autre motif : si elles avaient marché rapidement sur Venise et Milan, au risque de se faire battre au premier moment de l'insurrection, elles auraient nécessairement appelé en France la question de savoir si l'on devait intervenir militairement. Le cabinet de Vienne n'ignorait pas la formation de l'armée des Alpes, et bien que le chiffre des soldats en campagne ne s'élevât pas à plus de trente mille hommes, il est évident que ces régiments d'élite, jetés comme arrière-garde des Piémontais, devaient donner une nouvelle impulsion à la guerre. Mieux donc valait pour les Autrichiens attendre et agir lentement : qui sait la nature des événements qui pouvaient surgir en France? L'armée des Alpes pourrait être nécessaire à l'intérieur, et alors on reprendrait la Lombardie en une campagne.

La situation du roi Charles-Albert et des Piémontais dans cette guerre d'Italie était évidemment complexe; si la prise de possession du Milanais pouvait convenir à la maison de Savoie, à quel prix pouvait-elle l'obtenir? Nul ne savait mieux que Charles-Albert la politique patiente du cabinet de Vienne; la diplomatie ne comptait pas ici par années, mais par siècles, et si elle consentait jamais à prendre un arrangement, ce serait une transition plus encore qu'une transaction. On parlait d'une indemnité d'argent en échange du Milanais, sous la médiation de l'Angleterre; l'Autriche laissait tout dire, tout conjecturer, faisait même des avances, écrivait des projets, des propositions, parce qu'elle avait besoin de gagner du temps et de déployer ses forces.

Il y avait fatigue des esprits; l'opinion républicaine en Italie perdait de son énergie et de ses premiers feux, groupée autour de Charles-Albert,

qui lui-même laissait traîner la guerre sous le prétexte de siéges et de négociations. L'Angleterre conseillait de temporiser, car il arriverait une époque de lassitude pour tous; si elle voulait quelque liberté pour l'Italie, elle n'aurait jamais souffert un changement radical dans les stipulations du congrès de Vienne. En résumant donc la véritable situation de l'Italie, il y avait tendance vers une réaction monarchique à Naples. L'opinion en majorité à Milan, à Venise, désespérée dans son ambition démocratique, appelait l'unité italienne sous Charles-Albert; au demeurant, il y avait retour vers l'ordre, lassitude des opinions trop ardentes, misère des nations, et, par conséquent, regret d'une révolution qui avait secoué les existences publiques et privées. L'Autriche espérait avec le temps : sa diplomatie y avait toujours trouvé des éléments de succès.

Toutefois, et il ne fallait pas se le dissimuler, la situation de l'Allemagne était une des causes actives des lenteurs du cabinet de Vienne dans les affaires d'Italie : un premier fait acquis, c'est que le parti républicain restait désormais en dehors des conditions possibles de la victoire; partout en infinie minorité, chaque fois que seul il avait voulu prendre la direction des affaires, il était resté vaincu. A Vienne, cette question fort compliquée se rattachait aux formes et aux conditions de la monarchie; Vienne était évidemment le siége du mouvement révolutionnaire qui agitait l'Autriche; les étudiants, les ouvriers des manufactures poussaient à d'incessantes agitations que cherchait à comprimer ou au moins à diriger la garde nationale ou civique. Cette population, autrefois si oublieuse et si gaie, ne voyait pas que la révolution allemande allait lui enlever son influence : de quels éléments, en effet, se composait la monarchie autrichienne? D'une multitude de nationalités qui chacune avaient leur capitale; Vienne n'était que par convention le siége du gouvernement qui pouvait aussi bien se transporter à Prague, à Presbourg qu'à Inspruck. Vienne ne devait sa prépondérance qu'à la résidence privilégiée des empereurs. Si donc, pressée par les émeutes, la famille impériale quittait Vienne, que deviendrait la prospérité de la bourgeoisie et du commerce de ses habitants?

A ce parti s'était arrêté l'empereur Ferdinand dans son conseil, résolu d'abandonner Vienne pour une des provinces de la grande monarchie : irait-on à Prague, à Presbourg, deux capitales trop agitées par les questions de nationalité pour offrir toute la sécurité désirable? Le débat des idées philosophiques s'était transformé en véritable prise d'armes; les questions écrites dans les revues d'université avaient pris les proportions de la guerre civile. L'empereur préféra se retirer à Inspruck, la capitale du Tyrol, par deux motifs : le premier, tiré de la fidélité héréditaire des Tyroliens et des preuves de dévouement qu'en toutes circonstances ils avaient données à la maison d'Autriche; le second, de ce que le conseil, siégeant à Inspruck, était plus près de l'armée en campagne dans la Vénétie. La bourgeoisie de Vienne fut profondément affectée du départ de l'empereur, car elle aimait les princes de la maison régnante, et sans la cour, que devenait Vienne la joyeuse? Au fond de la question allemande, il y avait peu d'esprit républicain. On pouvait même dire que cet élément s'était dégagé d'une façon presque absolue pour devenir la préoccupation de quelques recteurs d'école : la question allemande se résumait dans la nationalité de l'Empire; en quelle main serait déposée la vieille couronne impériale? Par la force des choses, l'Allemagne était ramenée à la question traditionnelle et complétement historique sur le sceptre et la boule d'or, vieille comme le x^e^ siècle.

La Prusse s'agitait beaucoup pour éloigner la maison d'Autriche de la couronne impériale, et à cet effet, elle voulait conquérir la popularité sur la diète de Francfort, assemblée assez arbitraire composée d'éléments qui se heurtaient, et du reste facilement dominée par l'opinion générale de l'Allemagne. A Berlin on était sous l'empreinte d'une double tendance, l'esprit militaire et les passions des classes inférieures soulevées. Presque partout les dangers se présentaient les mêmes. On avait mis en action les prolétaires, et une fois en armes, la bourgeoisie avait à lutter avec eux; il n'y avait pas d'autre difficulté réelle dans la situation, et déjà la bourgeoisie en était aux regrets de l'appui qu'elle avait prêté originairement à la sédition. C'était, on pouvait le dire, la seconde phase de la question sociale; la civilisation serait préservée le jour où la bourgeoisie reconnaîtrait le tort immense qu'elle avait eu de se séparer du pouvoir pour s'unir aux classes inférieures qu'il faut secourir, appuyer, élever, mais qu'il ne faut jamais rendre maîtresses des destinées d'un pays. Il y avait donc retour, à Berlin comme à Vienne, vers les idées rationnelles d'un pouvoir régulier. La question allemande rentrait dans les proportions d'une juste prépondérance entre les deux cours de l'Autriche et de la Prusse, mêlée aux incidents, j'ai presque dit aux intrigues mutuelles de sept ou huit nationalités qui composaient l'empire d'Autriche.

Il est assez curieux de voir l'attitude que prend

de plus en plus la diplomatie française en présence de ces faits accomplis en Italie et en Allemagne. Les idées de M. de Lamartine, ses affections le portent vers la démocratie. A son influence succède celle de M. Bastide, esprit extrêmement lié aux habitudes républicaines. Or le parti qui représente ces idées en Italie, en Allemagne, est en infinie minorité; il y a des esprits qui tracent un cercle autour d'eux, et leur horizon ne s'étend pas au delà : ainsi M. Bastide ne comprenait que les agents de la propagande républicaine au dehors, comme M. Ledru-Rollin ne connaissait que les conspirateurs dans le choix de ses commissaires. MM. de Lamartine et Bastide repoussaient également le système de progression et d'agrandissement de la monarchie de Charles-Albert, et c'est pour l'avoir soutenue que M. Mignet fut obligé de se retirer du poste des archives au département des affaires étrangères. En Allemagne, M. de Lamartine fit des choix au moins aussi inconvenants, et le plus singulier d'entre eux fut celui de M. Étienne Arago comme ministre à Berlin. Esprit révolutionnaire, il était chargé de se mettre en rapport, moins avec le gouvernement du roi, qu'avec les clubs et les chefs des agitateurs. Il y eut quelques démonstrations bruyantes, à la suite desquelles il fut bien entendu que M. Étienne Arago serait rappelé. L'amitié de M. de Humboldt pour le directeur de l'Observatoire ne put obtenir qu'une reconnaissance conditionnelle de la république française par la Prusse. M. Étienne Arago, trop connu comme démocrate et pas assez comme négociateur, resta parfaitement étranger au corps diplomatique. Telle était la tendance des choix de M. Bastide; ses agents, il les nommait à la suite de vieilles impressions de sociétés secrètes et de camaraderies révolutionnaires, et ceci de la meilleure foi du monde. Or ces agents allaient à l'étranger pour encourager le parti agitateur; la plupart s'affiliaient aux clubs d'étudiants ou de prolétaires avec le dessein de renverser les formes du gouvernement établi. L'erreur de ces grands politiques improvisés en France, c'était de croire que l'Europe était républicaine, et qu'il suffisait d'expédier un émeutier français pour entraîner tous les peuples à sa suite. N'est-ce pas avec cette pensée qu'avait été choisi M. Savoie, plénipotentiaire à Francfort?

Tout le contraire se montrait alors en Europe où les tendances tournaient vers la réaction, c'est-à-dire vers l'unité du pouvoir : en Italie tout allait se concentrer dans les mains de Charles-Albert, le dictateur de ses destinées; à Naples, le roi ressaisissait l'autorité souveraine; en Allemagne, cette autorité allait encore se centraliser par une sorte d'abdication de la diète de Francfort aux mains de l'archiduc Jean, très-populaire : sur quelques points se montraient des tentatives de désordre presque aussitôt réprimées. Mais la tendance générale était vers l'unité politique, quelle que fût sa forme. En Belgique, pays d'intérêts, on se trouvait parfaitement heureux d'avoir conservé le roi Léopold et la forme monarchique qui permettait le développement de la fortune publique, si bien que l'épreuve électorale produisit une majorité plus conservatrice que la précédente. Le procureur général de la cour de Bruxelles poursuivit, à la suite d'une investigation sérieuse, l'affaire de l'échauffourée de Risquons-Tout, où la France républicaine et plus d'un de ses fonctionnaires se trouvaient sérieusement compromis; l'idée monarchique était en progrès en Belgique, parce que les intérêts étaient pleinement satisfaits. Tout pays sérieux doit examiner quelle est la forme de gouvernement qui convient mieux à sa politique, et c'est à la majorité qu'il appartient de se prononcer souverainement.

L'Angleterre se rattachait aussi plus que jamais à l'idée monarchique, sous sa reine, pour combattre les partis radicaux qui s'attaquaient à la constitution, si admirablement ordonnée dans ses pouvoirs. Il était à peine question du parti chartiste naguère menaçant, et de l'Irlande soulevée : l'aristocratie britannique, loin de se laisser atteindre par l'aspect désordonné de la révolution française, en avait tiré des leçons, et cet enseignement avait profité : chambre des pairs, communes, clergé, noblesse, bourgeoisie, s'étaient serrés autour de la reine pour opposer une digue au torrent, et l'on y était parvenu par la seule force de la constitution. De là, cette prospérité infinie de l'Angleterre, le progrès des fonds publics, le trois pour cent anglais s'élevant à des prix doubles du cinq pour cent en France; une telle abondance de numéraire qu'il ne trouvait pas de placement, tandis qu'à Paris la banque continuait de refuser l'échange de ses billets. Une riche émigration venait à Londres de la France et de l'Allemagne; là accouraient les artistes peintres et musiciens; l'Angleterre cherchait à nous enlever le secret de nos industries, et les mains habiles qui les mettaient en œuvre; les chemins de fer qui devaient faire de Paris un si grand centre servaient au contraire à le dépeupler. L'Angleterre était donc plus que jamais éloignée d'une révolution; seulement un point l'inquiétait, ses journaux en avaient le pressentiment et en discutaient la possibilité : Paris lui faisait peur. Les

Anglais considéraient cette grande cité comme sous la pression inflexible des ouvriers; la fatalité de cette situation devait être une lutte sanglante, inévitable, entre la classe bourgeoise et les travailleurs : si les ouvriers étaient vainqueurs, quelle violente commotion le monde n'en éprouverait-il pas, et l'Angleterre, pays de manufactures en particulier? Le triomphe des prolétaires sur un point devait être le signal d'une solennelle victoire, terrible cataclysme dont l'Angleterre ne se serait pas relevée. De là, ce regard attentif que la politique anglaise portait sur nos propres affaires.

En Espagne, l'esprit dictatorial triomphait sous la jeune reine et le général Narvaez à ce point qu'on pouvait parfaitement garder l'état de siége; un pouvoir peut toujours quand il veut. En vain les feuilles révolutionnaires déclamaient contre la dictature, souvent le seul moyen grand de sauver les sociétés de mille périls; le pouvoir militaire est toujours honorable, généreux, parce qu'il est fort et qu'il n'y a que les faibles qui se sauvent par les mauvaises actions. Depuis le coup d'État contre les journaux, la paix publique était rétablie à Madrid alors en pleine sécurité. On voyait les intérêts se grouper autour de la force; elle est leur sécurité et leur avenir. Chaque jour les journaux français annonçaient des révolutions à Madrid, grand mensonge destiné à favoriser la révolte; ils parlaient aussi de mouvements carlistes, de bandes qui s'agitaient sur les Pyrénées : Madrid, comme Lisbonne et Naples, n'était paisible que depuis la proclamation du gouvernement absolu, qui seul convient aux mœurs, aux habitudes de ces populations; ce que n'avait pas compris l'étrange diplomatie de M. Bastide. Depuis le 24 février, elle prenait la population à rebours. De ce qu'un petit nombre d'intrigants et de brouillons désiraient la république à l'étranger, ils concluaient du particulier à l'universalité, et voilà pourquoi cette diplomatie n'avait d'influence ni par les hommes, ni par les idées : la France s'isolait de la politique générale des traités réguliers pour s'abandonner à la propagande.

L'habileté de la cour de Saint-Pétersbourg profitait de ces préoccupations révolutionnaires d'une portion de l'Europe pour grandir son influence en Orient et sur le Midi; l'avantage d'un gouvernement stable et régulier, c'est d'avoir des traditions et de suivre un plan originaire dans tous ses développements : ce qu'on a voulu un jour, on le veut le lendemain, et par ce moyen on agglomère tous les éléments d'un système. A chaque révolution de la France, la Russie avait acquis des populations et des frontières; elle se disposait à suivre la même ligne. Territorialement très en dehors de l'agitation révolutionnaire, elle en profitait pour accomplir ses vieux projets : le mouvement de 1830 lui avait donné la Pologne, désormais confondue dans le vaste empire russe; l'agitation républicaine de 1848 devait lui assurer une plus grande autorité sur les provinces danubiennes; tandis que les populations françaises et allemandes usaient leur temps et leurs forces dans l'examen de questions oiseuses de politique et de gouvernement, la Russie accomplissait son grand rôle.

Voici ce qu'il y avait de plus triste dans la situation extérieure que nous nous étions faite en février : le pays n'avait ni force, ni alliance, ni considération possible à l'extérieur : je ne parle pas seulement du triste personnel de notre diplomatie, si hautement attaquée par l'esprit excentrique de M. de Boissy. N'est-ce pas une plaie de toutes les révolutions? Et celle-ci, plus qu'une autre, avait été stérile en hommes capables et de considération. Ce que j'entends dire, c'est la double impossibilité d'une alliance ou d'une intervention armée. Une alliance suppose une certaine conformité de principes; il est vrai que M. Béranger, le poëte, avait rêvé la sainte-alliance des peuples, mais toutes les petites niaiseries de propagande étaient à leur terme; le manifeste de M. de Lamartine était demeuré sans but comme une déclaration phrasée.

Restaient donc les alliances positives, et celles-ci ne pouvaient s'accomplir qu'avec les monarchies ou les républiques : 1° auprès des monarchies, nous n'obtiendrions jamais ni les affections, ni les sympathies; nous déclamions contre les rois, les aristocrates et même un peu contre les classes bourgeoises. On pourrait bien ne pas nous faire la guerre, mais s'allier avec nous, jamais. Nous étions isolément jetés au milieu de la grande famille européenne. 2° Avec les républiques? Il n'en existait qu'une seule en Europe, la confédération helvétique, et plusieurs en Amérique dont le gouvernement modèle était les États-Unis. Mais indépendamment de ce que ni les Suisses, ni les Américains n'étaient des alliés fidèles et absolus, il y avait encore une considération puisée dans le caractère même de la révolution de février 1848. Cette révolution n'avait pas pour but unique de remplacer la forme monarchique par l'idée républicaine : ce qui n'était au fond qu'un changement de surface; elle avait aussi la prétention d'être démocratique et sociale, c'est-à-dire de changer d'une façon absolue les bases de l'ordre propriétaire. En France, c'était

moins d'une république que d'une révolte de prolétaires qu'il s'agissait; or un tel système menaçait aussi bien la république que la monarchie, les États-Unis que l'Angleterre; tous les gouvernements qui avaient des manufactures et des classes bourgeoises devaient repousser la révolution terrible qui agitait notre malheureux pays.

Il n'y aurait donc point d'alliance possible. En serait-il de même pour l'intervention armée? La France devrait nécessairement s'en abstenir. A moins de ces désordres conquérants qui jouent l'existence d'un État dans une campagne, il faut deux conditions essentielles pour faire mouvoir des armées : de bonnes finances et un état social assez paisible pour permettre la disposition libre des troupes. C'est précisément ce qui manquait à la révolution de février : les plus tristes opérations avaient appauvri le trésor; la petite armée d'observation des Alpes avait coûté plus de cinquante-cinq millions, et il fallait vingt millions encore pour lui faire franchir la frontière. D'ailleurs, dans l'état agité des esprits, lorsque la révolte à main armée éclatait dans les cités, pouvait-on disposer des régiments à l'extérieur? Il fallait des camps militaires autour de chaque grand centre de populations : soixante mille hommes étaient nécessaires à Paris pour réprimer la guerre sociale : trente mille hommes à Lyon, dix mille à Rouen, à Marseille; nulle part la garde nationale n'était suffisante; car l'état social en France était profondément ébranlé. La lutte allait s'engager dans des conditions telles que toute l'attention des cabinets était fixée sur Paris.

Pour se faire une juste idée de l'état général de l'Europe, il faut dire que le principe de la bourgeoisie révolutionnaire était presque partout encore en progrès, mais en lutte aussi avec la démocratie pure qui visait à la réalisation d'une république allemande ou italienne. L'habileté consistait à maintenir ce sourd combat et à ménager encore la bourgeoisie, jusqu'à ce qu'elle fût parfaitement convaincue que la révolution en voulait aux formes sociales pour les ébranler. De là ces concessions de diètes, d'assemblées représentatives, partout saluées par la bourgeoisie, à Berlin, à Vienne, à Francfort. Toutes composées de professeurs démocrates, de littérateurs, ces assemblées devaient se laisser assourdir par le parti républicain, le suivre un moment pour s'en dégoûter ensuite. La démocratie pure était en si faible minorité! Ce que voulaient les gouvernements, c'étaient de longues temporisations qui pussent assurer leurs moyens de résistance. Ainsi, le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, bien qu'en définitive la force militaire fût restée maîtresse de Berlin, accorda le principe d'un large parlement sur les bases du suffrage universel à plusieurs degrés.

Ce qui doit plus étonner encore, ce fut de voir l'Autriche elle-même, cette puissance si réfléchie, indépendamment de l'adoption d'un parlement à Vienne, adhérer, pour le moment du moins, à ce que l'on appelait l'assemblée de Francfort. Les rêveurs de l'unité allemande, les historiens, les poëtes s'étaient groupés autour de cette assemblée qu'ils avaient placée comme tradition au milieu de tous les souvenirs de Charlemagne. On avait tant écrit sur la nationalité et l'unité germanique, que les utopistes avaient pensé que le jour était venu d'avoir une seule assemblée comme dans l'antique Hellénie, pour délibérer sur les intérêts généraux. Le roi Frédéric-Guillaume caressait cette idée; on lui prêtait les projets ambitieux de s'emparer de la couronne impériale. J'ai la certitude qu'après l'événement lugubre de Berlin (l'insurrection sanglante du mois de mars), les pensées du roi étaient entièrement changées. S'il caressait l'assemblée de Francfort, c'est qu'au moyen de cette assemblée, dont la majorité était médiocre et modérée, il espérait dominer le parlement de Berlin, qui n'était, selon les unitaires, qu'une partie dans le tout de la nationalité germanique.

Dans cette même pensée, le cabinet de Vienne avait poussé à l'élection de l'archiduc Jean, comme vicaire du nouvel empire allemand; prince d'un esprit très-ordinaire, compromis par un mariage morganatique de très-basse extraction, il plaisait par ses manières à la classe bourgeoise. La création d'un empire allemand était une pensée sans réalisation possible; on le savait parfaitement à Vienne et à Berlin; mais comme une grande partie de la population lettrée avait fait des livres ou écrit des théories sur ce thème vulgaire, il fallait en tenir compte; on temporiserait à Francfort; on ferait naître des difficultés jusqu'à ce qu'on pût ressaisir la victoire. D'ailleurs à Vienne comme à Berlin, pour lutter contre les assemblées particulières, n'était-il pas habile d'invoquer les droits de la grande diète de Francfort? Les hommes d'État voulaient enfin dégoûter d'une façon absolue la classe bourgeoise des idées françaises sur la souveraineté populaire et la représentation politique par des assemblées permanentes.

Deux seuls éléments paraissaient assez considérables pour lutter contre la fantaisie révolutionnaire : la puissance militaire, l'esprit des nationalités, et

pour les faire agir avec vigueur, il fallait d'abord en séparer les idées bourgeoises, les rendre neutres et favoriser leur retour à l'ordre par l'aspect des projets révolutionnaires. Dans chacune des assemblées, il y avait une minorité audacieuse qui, poussée par les réfugiés, les écoliers d'université, les professeurs insensés, ne rêvait que démocratie. Tôt ou tard, par la force des choses, cette minorité, en poussant les choses à l'extrême, effrayerait la classe bourgeoise, qui n'aurait alors d'autre abri que de se placer sous la protection des royautés européennes. Il y avait dans tous les hommes d'État un calme, une tempérance remarquables; rien de brusque; ils espéraient tout du temps, de la fatigue des uns et de l'impatience des agitateurs.

La force militaire que les gouvernements voulaient opposer à l'esprit des révolutions était composée de deux éléments bien distincts, mais également considérables. Les généraux et les officiers appartenaient à des classes élevées dans la société, à l'esprit gentilhomme, et tous ne demandaient pas mieux que de faire une campagne contre les idées révolutionnaires : ils y mettaient du dévouement et une vive ardeur, depuis les plus vieux généraux jusqu'aux plus jeunes officiers. Les hommes d'État avaient besoin de les retenir afin de réaliser l'idée fondamentale de leur politique, c'est-à-dire corriger la bourgeoisie de ses tendances représentatives et parleuses, pour la ramener aux vieilles conditions de respect et d'obéissance envers les maisons régnantes; l'autre partie de la force militaire se composait de soldats passifs et choisis dans des classes rustiques que de fausses idées de rébellion n'avaient pas corrompues. Il y avait donc pour la monarchie un grand élément de force dans une armée qui embrassait à la fois l'esprit gentilhomme et la vieille foi du peuple envers le souverain; il en résultait nécessairement, dans un temps donné, le retour salutaire d'un gouvernement de gentilshommes et de soldats, le seul qui pût retremper la société moderne dans les conditions de l'honneur et de la force.

A l'unité allemande, symbole révolutionnaire, les hommes d'État conservateurs opposèrent l'idée historique des nationalités distinctes. Puisqu'on pénétrait jusqu'aux entrailles des origines, aux couches diverses de la population, on trouvait entre l'Elbe, le Rhin et le Danube, des races diverses et souvent hostiles, les Bohèmes, les Magyars, les Croates, les Serbes, les Transylvains, les Esclavons, les Slaves, les Valaques; toutes ces familles ne pouvaient-elles pas prétendre à la nationalité comme la race allemande? De quel droit, par exemple, les Magyars prétendaient-ils dominer les Croates et les Roumains? Où existait la charte qui constituait leur souveraineté? Les hommes d'État de Vienne comprirent donc tout le parti qu'ils pourraient tirer de la race slave vigoureuse et primitive contre l'aristocratie des Magyars corrompue par l'esprit des révolutions et affiliée à toutes les propagandes européennes.

C'est dans ce double sens qu'agissaient toutes les forces, toute l'activité de la diplomatie russe, à Vienne, à Berlin. L'empereur Nicolas faisait dire incessamment qu'il était prêt pour une action vigoureuse; depuis 1830 il s'y était préparé, parce que, seul des princes de l'Europe, il n'avait vu dans la monarchie révolutionnaire de France qu'un point d'arrêt que le torrent emporterait tôt ou tard. L'empereur avait besoin de convaincre d'abord l'Europe qu'aucune vue ambitieuse ne dirigeait sa politique : « Il avait assez de terres et de sujets; mais en face d'un ennemi aussi visible, aussi implacable que l'esprit révolutionnaire, ce n'était pas trop que d'unir toutes les forces sociales; en conséquence, l'empereur Nicolas offrait de mettre en campagne une armée de deux cent cinquante mille hommes, et, par une exception à tous les usages reçus dans les guerres européennes, cette armée serait entretenue et payée par l'argent russe. »

Cette offre fut parfaitement accueillie par le parti militaire à Vienne et à Berlin, et un plan d'opérations fut dès ce moment dressé: le vaste empire russe était menacé par l'esprit révolutionnaire sur deux points principaux : au midi par la Valachie et la Moldavie, et à son centre par la Gallicie; le plus pressé était donc d'éteindre ces deux foyers où les agents de la propagande avaient pénétré avec une activité sans pareille. La Moldavie et la Valachie, pays riches de toutes choses, se divisaient en deux classes de population : les boyards et les paysans; parmi les boyards, quelques-uns, élevés à Paris, jeunes et affiliés à la propagande, avaient apporté les idées de démocratie et de république; les autres, fidèles aux traditions, admettaient à la fois, selon les traités d'Andrinople et d'Unkar Skelessi, la suzeraineté de la Porte Ottomane et le protectorat russe. Quant aux paysans, ils n'avaient ni les opinions ni les principes d'une politique assez avancée pour comprendre la fin dernière d'une révolution qui n'améliorait pas leur condition matérielle et sociale plus que celle des paysans de la Gallicie et de la Hongrie.

Le cabinet de Pétersbourg avait donc résolu d'at-

taquer la révolution moldave et valaque, et pour rester dans le droit général, il s'était adressé à la Porte Ottomane; ce qu'il devait prouver, c'est que, loyalement déterminé à la répression, il ne prétendait pas grandir ses droits sur les provinces danubiennes; il n'avait ni l'ambition de conquérir, ni celle de posséder. De quoi s'agissait-il au fond? De lutter contre un projet démocratique qui blessait aussi bien les droits de la Porte Ottomane que ceux de la Russie. Le but des insurgés, bien connu, était le renversement de toute autorité légitime. Quant à l'occupation, la Russie offrait qu'elle fût simultanée et temporaire : « La démocratie de Paris pouvait un moment caresser le divan, mais le but définitif de toute révolution n'était-il pas la destruction du principe d'autorité? » De l'échange de ces notes résulta le renouvellement de l'alliance offensive et défensive entre les deux gouvernements. Il fut convenu d'agir avec simultanéité, et le contingent de la Porte, en cas de guerre européenne, fut fixé à cinquante mille hommes.

Cette attitude prise envers les provinces valaques, la Russie offrait de la prendre également à l'égard de la Gallicie, et un peu plus tard de l'Allemagne tout entière. Ici de plus grandes difficultés existaient: le parti révolutionnaire, très-puissant en Germanie, avait semé au cœur des populations, et surtout de la classe moyenne et lettrée, l'opinion que la plus grande ennemie de l'Allemagne c'était la Russie; que ce cabinet était si formidable qu'il n'y avait plus qu'un seul moyen de combattre son influence ambitieuse, c'était de s'unir avec la révolution française. Cette opinion, on cherchait à la répandre à Berlin, à Vienne, à Munich, à Stuttgard, comme sur les bords du Rhin, et la Russie prenait un soin extrême pour la détruire ; si elle avait convaincu les cabinets eux-mêmes, il fallait y parvenir également à l'égard des populations; de là ces manifestes et ces circulaires que le comte de Nesselrode faisait publier dans toutes les feuilles germaniques, afin de bien persuader le peuple allemand, très-susceptible sur sa nationalité, « que la Russie ne voulait ni s'agrandir par la conquête, ni s'immiscer dans les transformations intérieures de chaque État, bien entendu que le cabinet se réservait de les reconnaître ou de s'abstenir de tout rapport, selon le droit diplomatique. » La Russie mettait un grand prix surtout à se placer à la tête du parti militaire en Europe contre le système des assemblées représentatives, et c'est en ce sens qu'elle agissait à Vienne et à Berlin.

La Prusse ne cessait d'être occupée de ses questions intérieures. Le roi Frédéric-Guillaume, à la tête de forces militaires imposantes, aurait pu en finir par un coup vigoureux; l'opinion des hommes sages de son conseil, et son propre avis à lui-même étaient de ramener la bourgeoisie à la couronne par l'aspect des agitations révolutionnaires. Berlin était le rendez-vous de tout ce que l'Allemagne comptait de démocrates: légions académiques, réfugiés polonais; on avait essayé de proclamer la république à Berlin ; pourquoi ne le tenterait-on pas une fois encore? C'est alors seulement que la couronne, appuyée fortement sur la fidélité de la bourgeoisie, pourrait enfin secouer le principe perturbateur; en attendant, le cabinet de Berlin louvoyait. C'était pour plaire à l'assemblée de Francfort, et répondre à l'idée d'unité de l'Allemagne, que la Prusse avait engagé la guerre du Schleswig-Holstein, et le roi Frédéric-Guillaume mettait une grande chaleur à soutenir une idée qu'il savait bien d'une réalisation impossible, celle d'un seul Empire avec la couronne d'or; le parti révolutionnaire poussait à ce but, afin de diviser profondément la Prusse et l'Autriche. Et par qui serait donc reconnu le pouvoir central allemand? La Saxe, la Bavière, le Hanovre, salueraient-ils un empereur d'Allemagne dont le système de Napoléon les avait heureusement délivrés?

L'Autriche laissait tout faire, tout dire, sans prendre part à ce qu'elle croyait des fantaisies dangereuses pour l'Allemagne; elle savait que sur son sol, les deux races les plus révolutionnaires, c'étaient les Allemands et les Magyars, et son système très-arrêté fut de leur opposer les nationalités primitives et puissantes, telles que les Bohèmes, les Croates avec des chefs nationaux, Windisgrætz, Jellachich. Avant de quitter l'Autriche, le prince de Metternich avait conseillé d'agir lentement, de temporiser jusqu'à ce qu'on fût en mesure d'en finir vigoureusement. L'Autriche multipliait ses levées, avec cette persévérance, cette activité toujours reconnues depuis 1807. La Russie lui faisait dire : « Allez en avant, je vous réponds des provinces polonaises. » Et ce conseil s'appliquait spécialement à la guerre d'Italie, dans laquelle le roi de Sardaigne était intervenu d'une manière brusque, inattendue.

La position qu'avait prise le feld-maréchal Radetzki entre Mantoue et Vérone, avec les avant-postes à Peschiera, était inattaquable, et, en massant ses renforts, le feld-maréchal pourrait se précipiter quand il le voudrait dans les plaines du Milanais, vastes rizières sans défense. En attendant, les Lombards, à peine délivrés de la domination autrichienne, se jetaient, comme je l'ai dit, dans les

disputes et presque la guerre civile : il y avait un parti républicain, un autre très-prononcé pour la formation d'un royaume du nord de l'Italie sous l'épée du roi Charles-Albert de Savoie. En attendant la solution de ces débats, un gouvernement provisoire s'était établi à Milan, tyrannique, oppressif, sans probité et sans dignité. L'Autriche laissait ainsi s'user des forces si mal unies, jusqu'au jour où ses armes prendraient une rude initiative. Le corps diplomatique de M. de Lamartine était si médiocre, si profondément incapable, qu'il prit au sérieux des propositions qui alors furent faites par quelques membres du cabinet de Vienne sur la possibilité d'une cession de la Lombardie moyennant une indemnité d'argent; comme si l'Autriche se serait jamais séparée définitivement du plus beau joyau de sa couronne, comme si elle n'aurait pas soutenu vingt guerres avant de consentir à cet abandon! Comment le corps diplomatique de MM. de Lamartine et Bastide ignorait-il le traité de mutuelle garantie des trois puissances pour s'assurer l'intégralité de leurs États?

Le corps diplomatique de la révolution prenait des informations aux sources les plus passionnées ou les plus niaises : composé de réfugiés, de propagandistes, il n'était admis nulle part que dans les clubs ou auprès des chefs des barricades : les hommes sérieux des cabinets européens se cachaient de ces singuliers envoyés, déclamateurs médiocres, tirés des sociétés secrètes. M. de Lamartine ne savait même pas le dernier mot de l'Angleterre, avec laquelle pourtant on semblait marcher d'accord. Que disait lord Palmerston dans l'intimité de M. de Metternich à Londres? « Nous nous sommes unis avec la France pour empêcher les premières folies de cette démocratie turbulente; l'Angleterre l'a prise en tutelle pour amuser cet enfant terrible qui s'agitait des pieds et des mains; en agissant pour son compte, nous avons fait passer ses passions, ses griefs, ses plaintes à travers le calme de nos intérêts; pour assurer le respect des traités, l'Angleterre vous aidera toujours ; nous resterons avec la démocratie française pour la contenir; le jour qu'elle voudrait se séparer de ses étreintes, nous serions avec vous. » Ainsi était l'Europe lorsque tant de mauvaises passions fermentaient encore au sein de la société française.

CHAPITRE XX.

Causes de la guerre sociale de juin 1848.

Les hommes appelés à gouverner les sociétés témoignent, en général, trop d'indifférence pour les doctrines quand elles ne se transforment pas en actes; il semble que la région des idées doit leur rester étrangère, et que la pensée n'a pas de prise sur l'esprit des peuples. La licence de la presse, depuis février, n'avait pas de limites; et aucun pouvoir n'osait dire qu'elle était un mal, aucun n'avait assez de force pour tenter une mesure de répression. On laissait donc tout aller au gré des mauvais instincts : l'un disait hautement que la propriété était un vol; l'autre déclamait contre l'égoïste bourgeoisie et les souffrances du pauvre peuple. Les agitateurs qui préparaient un mouvement avaient un seul but : créer des inimitiés profondes entre le peuple et la bourgeoisie; celle-ci commençait à sentir une certaine humiliation à se voir sous l'autorité absolue des prolétaires, et à mesure qu'elle voulait la secouer, le peuple souverain en éprouvait de la colère. Le vice profond venait de ceux qui avaient proclamé cette souveraineté en caressant les mauvais instincts de la multitude.

Il fallait pénétrer dans les ateliers nationaux pour voir combien le mal était invétéré. Avec l'oisiveté et la direction mauvaise de travail, il y avait d'incessantes prédications des doctrines les plus perverses; de là partaient les déclamations contre les riches et les heureux du siècle: ceux que la société entière nourrissait par un accroissement d'impôts, par les sacrifices les plus extrêmes, souvent le ventre au soleil, ou bien la tête penchée sur un jeu de loto ou de cartes, tenaient compte de ces sacrifices en dénonçant les propriétaires, les banquiers, marqués en encre rouge. Il n'était pas rare, lorsqu'un homme un peu bien vêtu passait près des ateliers nationaux, de le voir insulter, menacer par les citoyens travailleurs, dictateurs réels de la société parisienne. A moins de supposer la subversion de toute société, un tel état de choses ne pouvait durer; nul pouvoir régulier ne devait le souffrir, et comme les ateliers nationaux avaient le sentiment de leur inévitable dissolution, ils faisaient entendre des murmures; divisés en brigades, avec des drapeaux, ils formaient comme une troupe armée en pleine disposition pour le combat : car le gouvernement provisoire, plus d'une fois, avait compté sur eux et les avait appelés

à son aide. Aujourd'hui on voulait disperser les travailleurs de la république; il y aurait une lutte nécessaire, sanglante, comme à Constantinople lorsque les sultans voulurent se débarrasser de la troupe sacrée, les janissaires, aussi sorte de travailleurs armés.

Déjà des préparatifs étaient faits et des annonces répétées: sous prétexte d'opposer la frugalité d'un repas de prolétaires à ce qu'on appelait les orgies de la garde nationale, le journal *le Père Duchêne* annonçait toujours son banquet à vingt-cinq centimes, en famille avec femme et enfants, et les meneurs comptaient sur les listes de ce banquet comme sur un moyen de dénombrement. Aux yeux de tous, ce banquet devait être l'occasion d'un grand conflit, et, faut-il le dire, dans l'état d'irritation où l'on était parvenu, il était fort difficile de l'éviter. Les cœurs étaient depuis longtemps blessés; la garde nationale, chaque jour insultée, désirait montrer que cette bourgeoisie était digne de porter l'uniforme, et les prolétaires égarés disaient qu'il fallait en finir avec l'assemblée et la garde nationale. Tous n'avaient pas les mêmes desseins; un grand nombre croyaient de bonne foi travailler pour la république démocratique et sociale, mot vide de pensée, et qui n'avait pas de sens déterminé; les autres désiraient le partage des propriétés, et enfin (et par un sentiment honorable pour l'humanité) je crois qu'un très-petit nombre désiraient le pillage; ici pourtant expliquons-nous : un pillage turbulent, non; mais un pillage organisé le lendemain de la victoire par un impôt immense sur le riche, le milliard demandé par M. Barbès à la tribune nationale le 15 mai.

La première qualité d'un gouvernement chargé de la police sociale, c'est l'instinct, et il était impossible de ne pas voir la véritable tendance des esprits. A chaque prétexte éclatait une sorte d'émeute : on avait vu, depuis le 4 juin, les places inondées de prolétaires; des tentatives de barricades même déjà avaient été faites; l'assemblée était gardée militairement. Jamais, on peut le dire, on ne s'était mieux attendu à un coup de main; il était prévu, annoncé. Chaque soir se renouvelaient ces sinistres clubs en plein vent sur la voie publique : les portes Saint-Denis et Saint-Martin voyaient toujours l'affluence qui préparait l'émeute : des troupes d'enfants hideux à voir, corbeaux des guerres civiles, parcouraient les boulevards aux cris de : *Vive Barbès! vive Blanqui!* les prisonniers de Vincennes. A ces cris s'en mêlaient d'autres depuis deux jours, qui se rattachaient à la position des ateliers nationaux. L'assemblée avait ordonné, sinon la destruction complète, au moins la meilleure répartition des labeurs : le travail à la tâche, l'éparpillement des ouvriers sur le territoire français, partout où le besoin de travaux se faisait sentir. Ces départs étaient ainsi organisés par escouades; une décision également du comité des travaux publics avait déclaré que tout ouvrier des ateliers nationaux de dix-huit à vingt-cinq ans, célibataire, serait obligé de prendre du service dans l'armée.

Rien n'était plus juste ni plus simple; eh bien, les brigadiers avaient annoncé la vive opposition que ces mesures rencontraient parmi les ouvriers : l'État devait donc salarier cent vingt-cinq mille travailleurs et constituer une grève permanente? Les mécontentements se traduisaient aussi en cris séditieux; dans les ateliers on disait hautement qu'on ne partirait pas. Quitter Paris, c'était le livrer aux aristocrates; savait-on dans quels lieux on allait jeter les enfants du travail? Dans des marais insalubres, aux prises avec des nécessités de toute espèce: la fièvre et la mort; l'assemblée nationale voulait les sacrifier. Ces mécontentements dans les émeutes du soir se traduisaient par ces cris : « Nous ne partirons pas! Les enfants de Paris ne sont pas encore partis ! » Résistance audacieuse aux actes de l'autorité publique.

Les ateliers nationaux ne se contentaient pas de ces manifestations bruyantes; ils agissaient comme une sorte de personne collective et légale : ainsi, chaque fois qu'un orateur voulait parler de leur organisation à l'assemblée, ou se plaindre de la tendance de leur esprit, aussitôt une affiche était placardée sur tous les points de Paris, signée collectivement des délégués de chaque atelier, et le langage en était fier et souvent insolent; de cette manière ils avaient répondu à M. Dupin, à M. Goudchaux lui-même, qui désiraient apporter un peu d'ordre dans le mouvement de la fortune publique. Mais ce qui signala au plus haut point les mauvais desseins des ateliers nationaux, ce fut la démarche officielle faite par les délégués auprès du ministre des travaux publics, démarche réelle et sans emphase : les délégués déclarèrent que les ateliers nationaux, formant en quelque sorte une partie intégrante du peuple souverain, ne voulaient quitter Paris qu'après la constitution d'une république démocratique et sociale. C'était ici l'ultimatum des ateliers qui voulaient traiter de puissance à puissance avec le gouvernement. Cela devait-il étonner? Qu'avait-on fait depuis février 1848, si ce n'est l'apothéose des travailleurs? Le gouvernement provisoire avait agi dans ce sens : quoi d'extraordinaire que ce peuple

égaré, trompé, ne se crût appelé à dicter les actes de sa souveraineté? Les coupables étaient ceux qui avaient enivré les masses des idées démagogiques.

Il était impossible de croire que ces flots seraient apaisés sans conflits, et quand les passions haletantes appellent la bataille, de nouveaux éléments viennent s'y mêler. Ici se présentent diverses questions environnées de ténèbres : y eut-il de l'argent de l'étranger distribué, ou la couleur plus immédiatement prononcée d'un parti politique? C'est en général une accusation qui vient à tous les temps que celle de l'argent de l'étranger mêlé à nos désordres civils; plus d'un subside eut cette destination, il faut l'avouer, de 1793 à 1814. Dans des temps ordinaires, lorsqu'il s'agit d'affaiblir un ennemi, de disséminer ses forces pour la guerre, on conçoit les sacrifices d'un gouvernement à cet effet. Mais dans la lutte qui s'engageait à Paris, lutte sociale et profonde, quel gouvernement, même notre plus implacable ennemi, pouvait désirer le triomphe de l'anarchie? La guerre de Paris n'était pas une grande bataille de partis, mais une de ces effroyables révoltes de prolétaires qui, triomphant, auraient menacé le monde entier, et nul gouvernement, pour une vaine satisfaction, ne pouvait désirer ce triomphe. Quant aux partis, je sais qu'ils sont implacables, et que, pour le triomphe d'une de leurs idées, ils mettraient la société en péril; il est donc possible qu'ils aient cherché à profiter de l'exaltation des classes travailleuses pour réaliser leurs penchants, leurs mauvais instincts. Dans la réalité, il s'agissait de l'activité brûlante de ces passions elles-mêmes. La véritable cause de la prise d'armes était ces doctrines enseignées depuis un mois dans les feuilles publiques et les clubs, dans les passions des prolétaires qui daignaient accorder quelque pitié au vieil ordre social; la véritable cause était dans le sentiment exagéré que les ateliers nationaux avaient de leur droit et de leur force. Je dis que les vrais, les seuls grands coupables étaient les hommes d'enseignement, ceux qui avaient fléchi le genou pour adorer les dieux inconnus; et même ces hommes étaient encore moins coupables que leurs doctrines; celles-ci, il fallait oser les proscrire pour s'éviter plus tard de proscrire les individus. L'habileté d'un gouvernement consiste dans la compression des mauvaises idées, et dans la liberté et la sécurité des individus, car la liberté de l'homme a droit au respect de tous. Or l'*ultimatum* hautain des travailleurs une fois repoussé, il fallait s'attendre à une inévitable bataille : l'heure et le jour, sans être précisés, devaient ne pas être à un long terme, car le rendez-vous était pour ainsi dire pris, et la commission exécutive devait compter la force qu'elle pourrait opposer au mouvement des partis.

Ici l'histoire doit s'arrêter pour examiner une question de politique et de prévoyance générale : le gouvernement aurait-il pu éviter le conflit sanglant des journées de juin? Tout fut-il fait afin d'éloigner cette épouvantable secousse? Pour résoudre ce point d'une haute gravité historique, il faut une fois encore revenir au personnel de ce gouvernement et voir les luttes d'ambition qui chaque jour s'y engageaient. La commission exécutive était un abrégé du gouvernement provisoire, auquel la journée du 15 mai aurait dû donner à la fois un avertissement et un peu plus d'énergie : MM. Arago, de Lamartine, Ledru-Rollin, Marie et Garnier-Pagès. Au-dessous de cette commission était un ministère d'une incapacité profonde. Le seul de ces ministres qui eût une valeur considérable était le général Cavaignac au département de la guerre.

Il y avait dans M. Cavaignac deux hommes : le général de l'armée d'Afrique, brave, habile, plein de convenance et de respect envers ses chefs; ensuite le frère de Godefroy, le fils du montagnard, ce qui le liait à une coterie de républicains l'entourant pour en faire la base ou le sommet de tout un système. La pensée de ce parti était de pousser M. Cavaignac à la présidence de la république, M. Marrast à la vice-présidence, et d'assurer à tous ainsi une place durable et féconde dans le nouveau gouvernement. Ce plan avait été conçu dès le 26 février, et des obstacles multipliés s'étaient opposés à son immédiate réalisation. Ces obstacles résultaient des efforts de plusieurs partis et de divers hommes en lutte avec la coterie politique qui voulait se rendre maîtresse absorbante de la situation.

D'abord le parti démocratique de *la Réforme*, qui, à l'origine du 24 février, s'était séparé du *National*. Ce parti, représenté dans la commission exécutive par M. Ledru-Rollin et dans le ministère par M. Flocon, avait perdu bien de ses forces; mais il s'était ligué pour la présidence de M. de Lamartine, qu'il préférait à la domination militaire et impérative du général Cavaignac. Ce parti on devait le vaincre, et comment y parvenir si ce n'était par le développement de la victoire du 15 mai, qui avait mis tout le pouvoir dans les mains des amis du *National*? On pouvait désirer une bataille qui apporterait comme couronnement une dictature, et avec la dictature on aurait la présidence. Aussi, le général n'était-il pas toujours d'accord avec la commission exécutive dont les ordres n'étaient pas fidèlement exécutés.

D'après le récit de M. de Lamartine, depuis le 5 juin on était prévenu qu'un grand complot se tramait et qu'une bataille paraissait inévitable; dans le dessein de la prévenir et de la rendre impuissante, M. de Lamartine, au nom de la commission exécutive, avait invité le général Cavaignac à réunir des masses de troupes à Paris, et cet ordre n'avait été qu'imparfaitement exécuté! Tel était aussi le témoignage de MM. Arago, Garnier-Pagès, membres de la commission exécutive, et de M. de Saint-Hilaire, qui tenait auprès d'elle les fonctions du secrétariat.

Il y avait donc au moins une différence dans la manière de voir entre le ministre de la guerre et la commission exécutive. D'autres motifs s'élevaient pour amener la nécessité de la dictature du général Cavaignac : n'était-ce pas le seul moyen de vaincre l'opinion puissante qui s'appuyait sur le nom immense de Napoléon? Cette opinion s'était manifestée dans sa force par les élections multiples qui avaient entouré le prince Louis-Napoléon ; si on la laissait se développer, elle pourrait être un obstacle considérable au projet dont j'ai parlé : la présidence du général Cavaignac, la vice-présidence de M. Marrast, et la pleine satisfaction de tous leurs amis. De là cette vive guerre que tous les hommes du *National*, depuis M. Clément Thomas jusqu'à M. Marie, font au parti bonapartiste, qui éclate dans la rue et dans l'assemblée. Placée sur ce même terrain, la commission exécutive a peur également de la puissance de cette opinion napoléonienne, et, qui le croirait? le généreux M. de Lamartine vient proposer le maintien de la loi d'exil qui frappe les Bonaparte. Tout fait croire dès lors à une lutte inévitable; tandis que la commission exécutive s'agite contre lui, le prince Louis se montre en toute circonstance d'une convenance parfaite; pas une parole de récrimination; il est évident que sa force grandit. C'est une conviction si profonde pour l'assemblée, que le prince Louis Bonaparte est admis. Quel concurrent redouté pour le parti républicain qui vise au gouvernement de l'État!

C'est alors que se séparant à la fois de la commission du gouvernement représentée par M. de Lamartine, et de la grande opinion napoléonienne, la petite Église des républicains du 24 février cherche son point d'appui exclusif dans l'armée d'Afrique. Ce sont d'anciens rapports entre *le National* et les Africains, représentés par les généraux Cavaignac, Lamoricière, et surtout par le colonel Charras. Voici le plan : la bataille est inévitable et doit nécessairement s'engager entre toutes les opinions hostiles; dès lors il faut la rendre profitable au parti qui vise à la présidence et à la direction unique des affaires : il faut à la fois renverser la commission exécutive et se débarrasser des hommes de *la Réforme* et de M. Ledru-Rollin; enfin dompter l'opinion bonapartiste. On ne pourra obtenir ce résultat qu'après une bataille sérieuse dont la conséquence nécessaire sera l'état de siége, et avec cet état de siége la dictature d'un général, et derrière lui celle d'une opinion.

En examinant les forces diverses dont le gouvernement pouvait disposer, on arrivait aux calculs suivants : en première ligne la garde nationale si nombreuse, et qui s'était montrée dans les jours d'avril et de mai avec une certaine unanimité de répression ; mais en ce qui touche l'armement de cette garde, il avait été commis plus d'une imprudence par le gouvernement provisoire. L'institution de la garde nationale est essentiellement conservatrice, c'est l'esprit de préservation de la cité par la cité ; d'où cette conséquence nécessaire, qu'il ne faut armer que ceux qui offrent une garantie d'ordre, de propriété, l'honnête ouvrier comme le riche, pourvu que l'un et l'autre soient également rattachés à la cité. Une garde nationale sans garantie est un danger. Le gouvernement provisoire n'était point parti de cette base rationnelle et conservatrice. De ce que la loi avait admis le suffrage universel pour l'élection, il en avait conclu que tous ceux qui votaient devaient également recevoir un fusil. On avait vu, chose étrange! les arsenaux de l'État dépouillés pour armer confusément tous ceux qui demandaient des fusils; prolétaires, ateliers nationaux, domestiques, concierges, ouvriers sans aveu logés en garnis, comme le père de famille et en vertu de la même règle : c'était ici la désorganisation complète de la garde nationale, l'abdication de son principe d'ordre. Si la majorité se prononçait pour l'esprit de conservation, une minorité ardente recevait des armes, et pouvait jeter ainsi des éléments de guerre civile au sein de la garde nationale elle-même, d'autant plus qu'en vertu des dernières élections, un grand nombre d'officiers n'étaient ni sûrs, ni dévoués aux principes sociaux. Il y avait des colonels, des officiers supérieurs timides, incertains, dans la couleur du général Courtais; des capitaines, lieutenants et sous-lieutenants tout à fait liés à ce qu'on appelait la république rouge : qu'arriverait-il en cas de conflit et d'une prise d'armes?

Le gouvernement provisoire n'avait pas vu tout cela, ou, s'il l'avait vu, il pensait balancer les partis l'un par l'autre, et annuler l'opinion conservatrice désignée par ses amis sous le nom de *réaction;* en

partant de la base politique de la fraternité, il marchait à la confusion; un jour viendrait où ces mesures porteraient leurs fruits; le bien et le mal seraient si mêlés qu'on ne pourrait en sortir que par des déchirements cruels et la guerre civile. Néanmoins le gouvernement devait compter sur le concours de l'immense majorité de la garde nationale; le propriétaire, le commerçant, l'honnête travailleur viendraient soutenir ce qui était juste et loyal; ils ne voudraient pas que la civilisation périt sous les décombres de Paris. Avec un gouvernement central et fort, on aurait pour soi la vraie garde nationale qui se séparerait du prolétaire armé.

On avait également sous sa main les bataillons de la garde mobile : ceux-ci resteraient-ils fidèles à l'ordre et à l'esprit de conservation? Quel était le caractère de ces jeunes volontaires des premiers jours de la révolution de février? Je n'aime pas l'ingratitude et je n'insulterais pas aujourd'hui ceux qu'on portait naguère en triomphe. Incontestablement la moitié de la garde mobile sortait du peuple, de sa partie la plus désordonnée, car ces bataillons comprenaient en majorité ces bruyants gamins de Paris qui tant de fois s'étaient agités sur les places publiques; peu à peu ces bataillons avaient accueilli des fils de famille, ou des hommes sans aveu, que la révolution semait partout; ils avaient en majorité choisi leurs officiers avec cet instinct qui fait au peuple distinguer, si ce n'est le mérite, au moins les dehors d'intrépidité.

Puis il s'était opéré ce qui arrive toujours en France: avec l'uniforme, l'esprit de règle et d'obéissance était venu; ces enfants des mélodrames, des émeutes souvent, avaient pris l'esprit de corps sous un vieux et brave général de l'armée d'Afrique, Duvivier : ils imitaient l'armée de ligne, sauf quelques écarts de gentilshommes des rues. Peu à peu les bataillons s'étaient épurés de mauvais sujets, et ils ne se distinguaient plus de l'armée de ligne que par les chants qu'ils entonnaient par souvenir du chœur *des Girondins;* braves enfants, l'ordre pourrait-il compter sur eux comme la patrie? Les travailleurs des ateliers nationaux disaient non; c'était mal connaître le caractère de l'uniforme; l'esprit de corps est admirable en France, parce qu'il crée une grande solidarité; la garde mobile marcherait la première à la répression de l'émeute; elle y était préparée par l'esprit général de la garde nationale et de l'armée.

C'était une situation affligeante que celle de l'armée depuis la révolution du 24 février : mollement commandée dans cette journée, elle avait à regret fraternisé avec le peuple et levé en l'air la crosse de ses fusils, faute de discipline que la victoire populaire fit excuser; mais il semblait que puisqu'elle avait faibli un moment devant l'explosion des multitudes, l'armée ne devait pas être un objet pour cela de méfiance et de suspicion. Les hommes des clubs, qui proclamaient avec ostentation les principes de fraternité générale, avaient imposé au gouvernement provisoire l'éloignement de l'armée; ils n'en voulaient à aucun prix. Ce faible gouvernement, qui cédait toujours, n'avait pas osé appeler un régiment dans les murs de Paris, et une ignoble populace avait osé porter la main sur l'uniforme. Fallait-il le dire à la honte du temps? Des régiments de ligne avaient été désarmés aux barrières, et cela sans que le pouvoir s'en inquiétât, sans qu'il tînt le moindre compte des justes susceptibilités de l'honneur militaire. Le passage de M. Arago au ministère de la guerre fut marqué par l'abaissement de l'armée : on voyait bien quelques soldats épars dans Paris; des détachements et des drapeaux étaient venus assister à la singulière fête de la fraternité, mais les clubs avaient exigé que les régiments s'éloignassent immédiatement de la capitale, et le gouvernement avait obéi. Il y avait tant de faiblesse et de décousu dans les actes de ce gouvernement, que le général Cavaignac n'avait pu entrer dans le ministère, parce qu'il imposait, comme condition de force et d'honneur, la présence à Paris d'une force imposante de l'armée de ligne sous le drapeau.

Depuis la journée du 15 mai, la garnison de Paris s'était accrue, et le général Cavaignac avait pu développer avec plus de liberté son système de garnison militaire. Les obstacles à l'entière occupation sollicitée par la garde nationale venaient de plusieurs causes : la commission exécutive ne voulait pas heurter trop ouvertement l'opinion des clubs ou aider une dictature; ensuite la destination de l'armée des Alpes exigeait un certain nombre de troupes disponibles, et la commission craignait de s'engager dans de trop fortes dépenses. D'après les états militaires, il paraît constant qu'au 6 juin il y avait à Paris de quinze à dix-huit mille hommes disponibles dans les régiments de ligne, cavalerie et infanterie, et cette troupe en bataille suppose un effectif régimentaire de vingt-quatre à vingt-cinq mille hommes; quand il s'agit des bataillons de combat, il faut déduire un bon tiers de troupes nominativement indiquées. Joignez à cela quinze mille hommes qui pouvaient arriver à Paris dans les trente-six heures, quatorze mille hommes effectifs de la garde mobile, les services dévoués de la garde

nationale, et quinze cents hommes environ de la nouvelle garde républicaine. Il paraît qu'à partir du 6 juin, la commission exécutive, pénétrée des graves difficultés de la situation et de l'imminence d'une lutte, insistait continuellement auprès du général Cavaignac pour augmenter l'effectif de l'armée à Paris. En comptant le personnel des ateliers nationaux, les défections probables de la garde nationale, les forces armées des clubs, la république rouge grouperait plus de cent mille hommes derrière les barricades : dès lors un effectif de cinquante mille hommes de troupes de toutes armes n'était pas exagéré pour Paris.

Toutes ces forces marcheraient-elles comme un seul homme ? y aurait-il une seule volonté sans défection? A ce point était le danger; les journaux avaient tant exalté ceux qui marchaient avec le peuple ! Les troupes, tant de fois défectionnaires, resteraient-elles fermes sous les drapeaux? Préoccupation réelle et sérieuse pour les hommes d'action et de gouvernement qui devaient examiner toutes les circonstances et les accidents de la position.

L'histoire peut difficilement compter les forces réelles que l'insurrection allait déployer dans les rues de Paris; sans faire un dénombrement à la manière homérique, on peut cependant apprécier la nature de ces forces et juger de la difficulté de l'attaque par la ténacité de la défense. Il est certain que depuis deux mois la perversité des journaux et des clubs était parvenue à créer l'inimitié vivace et profonde de l'ouvrier contre la classe bourgeoise; ainsi, il faut bien le dire, sauf quelques exceptions, toute la classe des travailleurs entrait de solidarité plus ou moins active dans le mouvement d'attaque contre la bourgeoisie. Cette attaque ne serait pas simultanée le premier jour; mais une fois engagée, on devait s'attendre à la voir générale, parce que l'action est de sa nature électrique; l'ouvrier suivrait l'ouvrier. L'impulsion naturelle partirait des ateliers nationaux qui avaient leurs chefs, leurs brigadiers affiliés aux clubs. Dans ces clubs aussi étaient des hommes de toute espèce : vieux soldats instructeurs, esprits actifs mêlés à toutes les révolutions, et quelques-uns les plus chauds promoteurs des journées de février. Leur plan était celui-ci : engager d'abord la bataille; une fois le premier coup de feu tiré, on ferait de la passion de quelques-uns la cause de tous, et pas un seul travailleur ne resterait indifférent; tous se croiraient solidaires, et alors le combat serait général : quelle résistance sérieuse pourrait-on rencontrer? La garde nationale? Celle-ci s'était déjà montrée très-divisée sur la question de Louis Bonaparte; elle le serait bien davantage sur les questions du travail et du prolétariat. On comptait plus de quatre-vingt mille fusils de gardes nationaux qui tireraient avec les insurgés derrière les barricades; on aurait des officiers même dans ses rangs. Quelle force pourrait-on craindre? La garde mobile? Mais ces enfants de Paris ne passeraient-ils pas dans leurs rangs fraternels ? La ligne ? On crierait des vivat pour elle, et la crosse de fusil se lèverait en l'air !

Ce système des insurgés était donc préparé dans cette conviction, avec une certitude de succès qui doublait le courage. Un plan d'attaque était préparé depuis un mois dans les combinaisons les plus avancées de la stratégie. Ce plan était-il la suite de cet instinct militaire du peuple de Paris, dont un bon tiers a été soldat? Ou bien fut-il tracé par quelques chefs habiles que la circonstance ou les mauvaises passions avaient inspirés? Je crois qu'il y eut de l'un et de l'autre; le genre de guerre qu'on allait faire était étudié depuis dix-huit ans par les sociétés secrètes, sous tous les points de vue; l'étude des barricades était passée à l'état de science dans les clubs ; on savait chaque point de Paris vulnérable, les centres dont il fallait s'emparer, les moyens d'attaque et de défense. On dit même qu'une compagnie de barricadeurs s'était organisée avec mission d'étudier stratégiquement à ce point de vue la topographie de Paris, rues par rues, places par places, de manière à tout couper comme par des forteresses mouvantes. Le plan du 24 février fut très-modifié; à cette époque on avait l'aide de la bourgeoisie, aujourd'hui c'était contre la bourgeoisie qu'on agissait; c'est pour cela que le plan d'attaque ne devait comprendre qu'une fraction de la capitale, et procéder avec méthode à l'envahissement successif des autres points de Paris.

La grande pensée de l'insurrection, c'était de progresser des faubourgs sur le centre commun, l'hôtel de ville; on ne faisait pas l'honneur à l'assemblée de s'occuper d'elle. L'hôtel de ville devait d'abord devenir le siége d'un gouvernement provisoire, d'un comité comme au 15 mai; l'insurrection des faubourgs avait surtout cet avantage qu'elle pouvait et devait empêcher l'arrivage des troupes, et des secours que les départements pourraient envoyer à l'assemblée nationale. Les trois bases d'opération étaient celles-ci : « Les barrières Rochechouart en s'appuyant sur les murs d'enceinte avec la commune de Montmartre, dont la garde nationale était à l'insurrection; cette ligne s'étendait par le clos Saint-Lazare jusqu'à Belleville, et par le faubourg du Tem-

ple, elle arrivait au faubourg Saint-Antoine, le pont d'Austerlitz, le faubourg Saint-Marceau, le Panthéon, de manière qu'avec ses bras l'insurrection cernait par tous les points l'hôtel de ville, qui devait être le centre de ralliement. Au delà de cette ligne formidable, partout des postes avancés : les insurgés de la barrière Rochechouart devaient descendre jusqu'au boulevard Poissonnière, et se joindre par les boulevards aux insurgés de la porte Saint-Denis ; ceux-ci retrouvaient d'autres barricades, une autre multitude au Château-d'Eau défendu par le canal Saint-Martin; là tout le Marais insurgé correspondait au faubourg Saint-Antoine, s'avançant par la place Royale jusqu'à l'hôtel de ville, tandis que le faubourg Saint-Marceau descendait par le Panthéon, les petits ponts de la Seine et Notre-Dame, pour faire leur jonction. »

Ce plan, parfaitement militaire, supposait de longues réflexions et des conférences; dès lors on se demande comment l'autorité n'en fut pas informée; comment la commission exécutive n'eut pas des yeux et des oreilles pour voir et pour entendre. Il ne s'agissait pas ici d'une conspiration secrète, mais d'un véritable plan de campagne que plus de soixante mille hommes devaient accomplir par des masses et sous des chefs presque tous connus. Cette incurie ou cette ignorance inexplicable favorisait l'ardeur des insurgés; mais une circonstance plus caractéristique encore, c'est que la plupart de ces hommes qui prenaient les armes n'avaient pas de drapeaux fixes et de pensées bien arrêtées : le mot d'ordre de leurs réunions était certainement bien vague : la république démocratique et sociale, et c'est avec ce mot dont le sens n'était pas même bien défini, et plus subtil que la scolastique du moyen âge, que la guerre civile allait éclater sanglante à Paris. Je crois que si une petite minorité d'insurgés avait de mauvais instincts, d'atroces pensées, la majorité était comme enivrée des infâmes publications qu'on lui avait destinées depuis trois mois.

Le prétexte fut la dissolution des ateliers nationaux : n'aurait-on pas eu celui-là, qu'on en aurait cherché un autre, le banquet du *Père Duchêne*, par exemple, à vingt-cinq centimes; mais enfin les meneurs saisirent cette circonstance qui leur paraissait déterminante : cent mille hommes appartenaient aux ateliers nationaux; jetés sur le pavé de Paris, la plupart sans travail, sans ressources, armés comme citoyens et gardes nationaux, n'étaient-ce pas des auxiliaires tout trouvés pour une grande sédition? Il est certain que depuis le 6 juin les chefs se concertaient dans des réunions au Luxembourg, au Jardin des Plantes : comment se fit-il que, dans un groupe aussi considérable, le gouvernement n'eût pas un seul agent de la police pour s'enquérir d'un objet qui tenait à la sûreté de la capitale? Comment! des hommes groupés délibèrent sur les moyens d'investir Paris et de jeter la guerre civile dans son sein, et le pouvoir n'en est pas informé, il laisse tout dire, tout faire! Il y a certainement des préparatifs d'armes, des manufactures de poudre clandestines, et il ne le sait pas! C'est le plus incroyable des mystères dans l'histoire des agitations publiques! L'excuse de la commission était bien, il faut le dire, dans l'esprit de conciliation paresseuse au moyen duquel on espérait tout calmer : on ne croyait pas à des passions aussi effrénées et à une audace qui n'avait pas de limites!

Si l'on résume les faits qui se sont passés depuis le 6 juin jusqu'au 22, il y a une multitude d'éléments qui viennent se réunir dans l'agitation générale : 1° les ateliers nationaux qui se préparent à jeter leurs forces brutales dans l'insurrection; 2° les clubs qui depuis un an ont dominé les travailleurs de tous états, les faubourgs, et qui arborent leurs drapeaux sur les barricades; 3° enfin toutes les forces des partis hostiles qui peuvent se joindre à l'insurrection pour en profiter dans l'intérêt de leur principe.

CHAPITRE XXI.

Journée du 23 juin 1848. — Le 24 au matin. — L'unité du pouvoir dans l'état de siége.

Il faut aux sociétés de grandes secousses ou de tristes épreuves pour les ramener aux principes éternels d'ordre et de gouvernement; le droit régulier est de sa nature pacifique, calme, et n'appelle pas de répression terrible pour se faire reconnaître et sanctionner; c'est pour cela que nos pères préféraient un pouvoir héréditaire d'origine sacrée qui avait sa force incontestée, son droit inaliénable, dictature réglée par les coutumes, les mœurs, les résistances légales de l'auguste magistrature ou des corps intermédiaires; un fait est toujours plus violent qu'un droit; cela s'explique, parce qu'il peut être nié. Sous la vieille monarchie, l'état de siége n'était applicable qu'aux villes réellement assiégées; et ce qu'on appelait le bon plaisir du prince

était si lié par les usages, que la tyrannie était une exception et le gouvernement modéré la règle éternelle. Qu'importent, au reste, les formes de gouvernement lorsque le résultat d'ordre public est également obtenu ?

Le 22 juin au soir, Paris offrait l'aspect agité d'une ville à la veille d'une grande bataille sociale. En partant du Panthéon ou du Luxembourg jusqu'à la rive droite de la Seine, on ne voyait que des groupes d'ouvriers sous les bannières diverses des ateliers nationaux qui s'agitaient entre eux et se donnaient rendez-vous pour une prise d'armes. On ne déguisait ni les noms des chefs, ni les desseins définitifs des partis : les uns mettaient en avant le nom de M. Caussidière, les autres celui de M. Louis Blanc; mais les mieux signalés paraissaient être MM. Pujol, Grandmenil, Lebon, etc., outre les chefs d'escouade, les délégués du Luxembourg, tous en rapport depuis plusieurs jours avec les clubs pour une levée formidable. La démarche qu'ils avaient faite auprès de M. Marie, membre de la commission exécutive, n'ayant produit aucun résultat, l'ordre fut donné d'une prise d'armes. Il fut répandu partout dans les faubourgs la nouvelle que le lendemain M. de Falloux devait faire son rapport sur la suppression des ateliers nationaux : « Cent mille ouvriers allaient donc rester sans ressources : pouvaient-ils attendre plus longtemps, eux, les souverains de qui émanait toute force? »

Les travailleurs comptaient sur plus d'un complice; seraient-ils abandonnés par leurs plus chers amis Louis Blanc et Caussidière? Parmi les ministres mêmes, on savait que le citoyen Trélat ne partageait pas l'opinion de l'assemblée sur la nécessité d'une dissolution des ateliers nationaux; le cœur du citoyen Flocon ne pouvait être aux royalistes : si Ledru-Rollin avait été mal au 15 mai, il chercherait à revenir au peuple dans cette circonstance solennelle; la division serait partout dans l'armée, la garde nationale, la mobile; et au milieu de cela, le drapeau rouge arboré deviendrait le symbole d'une nouvelle forme républicaine qui aurait ses bases dans une transformation sociale, sortie du communisme fraternel. Ces desseins se disaient dans chaque groupe avec un laisser aller d'émeute et d'insurrection fière et indomptable; on échangeait réciproquement les rendez-vous et les postes du combat pour le lendemain, jour assigné des batailles.

Il est impossible que la double police de la commission exécutive et de M. Trouvé-Chauvel, le successeur de M. Caussidière, n'eût pas des agents au milieu de ces groupes, et comment n'agirent-ils pas dans la nuit, sur ces informations? N'était-il pas facile d'arrêter les délégués, chefs de l'émeute, et de désorganiser ainsi le mouvement avant qu'il s'accomplit? Tout était fait avec un tel ordre, avec une telle résolution publique, que des agents habiles pouvaient s'emparer de tous ces hommes presque en flagrant délit, et, les chefs une fois saisis, que devenait l'émeute? Les nuits du mois de juin sont courtes, il est vrai, mais celle-là pouvait être parfaitement employée. La police était alors dans les mains des politiques du parti républicain; le pouvoir militaire obéissait au général Cavaignac : n'étaient-ils donc pas les maîtres de toute force pour la pleine exécution des ordres du gouvernement? Ici le débat contradictoire a révélé mille incidents : les mandats d'arrêter sont signés par la commission exécutive, et M. Trélat, ministre des travaux publics, en suspend l'exécution sous de frivoles prétextes : que devient la police de M. Trouvé-Chauvel? où sont ses agents, ses instructions, ses prévoyances? C'est ce qui a fait dire avec une certaine sagacité historique que le parti des républicains du *National* désirait amener un état de choses qui nécessitât une dictature.

Rien de plus tranquille que la physionomie de Paris le 23 juin au matin, après la nuit la plus courte de l'année; le soleil était assez beau, obscurci de temps à autre par de bruyantes bouffées de vent; les boutiques s'ouvraient pour une journée de paix et de vente, lorsque quelques groupes se formèrent aux deux portes Saint-Denis et Saint-Martin; ils étaient d'abord inoffensifs; on y était si accoutumé, qu'on y prenait à peine garde; lorsque, à un signal donné par la voix et un coup de sifflet, on vit sortir précipitamment de quelques boutiques de marchands de vin de la rue et du faubourg Saint-Denis des hommes en blouse, en veste, quelques-uns en habit, qui se mirent immédiatement à construire des barricades, comme cela s'était vu au 24 février, d'abord en renversant des charrettes de porteurs d'eau; puis avec des pinces, des barres de fer, ils dépavèrent à une certaine profondeur. Ce travail fut accompli sans doute avec activité; il y avait là les professeurs de barricades et leurs élèves; mais on ne conçoit pas que, pendant une heure que dura ce travail, il ne se soit présenté aucune force, aucun obstacle au paisible accomplissement des barricades.

Ces barricades se dressèrent partout à peu près dans le même ordre et avec la même tranquillité, à la rue Saint-Jacques, au Panthéon, dans le centre

du vieux Paris. S'il y a un gouvernement, une administration, une police, on peut presque dire qu'elle est parmi les insurgés; on ne voit rien qui ressemble à la répression, même à un symptôme de résistance; sur quelques grandes places publiques, des troupes de ligne disséminées, toujours immobiles; au Panthéon, au Luxembourg, à la place Royale, nulle proportion entre le moyen de répression et celui de révolte.

D'après les ordres de la place, il y avait un bataillon de piquet aux mairies pour la sûreté des habitants, et au premier bruit répandu de la construction des barricades, un bataillon de la 3e légion, avec une ardeur digne d'éloges, se porta rapidement sur la porte Saint-Denis. Il était impossible que la garde nationale laissât paisiblement s'organiser un système de barricades, et ce bataillon marcha droit contre elles sous les ordres de son digne commandant; elle avait à peine des cartouches, et elle fut accueillie par un feu de mousqueterie parti du haut des maisons, des fenêtres et à travers les barricades; quelques gardes nationaux tombèrent tués ou blessés; les insurgés tiraient en pleine sûreté à travers les jalousies, les fenêtres et les poutres. Les barricades furent prises à revers par le 2e bataillon de la 1re légion, qui essuya bravement le feu meurtrier des insurgés.

Qu'on le remarque bien! tout s'engage spontanément par la garde nationale et les insurgés; alors seulement la générale se fait entendre; dans toutes les rues, les boutiques se ferment, et Paris prend l'aspect sinistre des grandes émeutes. Le pouvoir résidait dans les mains de la commission exécutive réunie dès le matin au Luxembourg. Les membres qui la composaient n'avaient pas les mêmes opinions, les mêmes sympathies politiques; s'il y avait entre eux des différends notables, tous reconnaissaient également la nécessité de l'autorité militaire, la répression de l'émeute en une seule main, et le vœu depuis longtemps manifesté fut accompli; le général Cavaignac fut nommé chef de toute autorité militaire par la commission elle-même, qui confiait ainsi la répression de la grande émeute aux républicains du *National*. Autour du général Cavaignac se groupèrent les généraux de Lamoricière, Bedeau, Damesme, Duvivier, le Breton. M. Clément Thomas reprit le commandement de la garde nationale; il avait donné sa démission depuis huit jours. La question devenait militaire, le gouvernement se faisait soldat.

Au bruit du tambour retentissant, l'assemblée nationale s'était réunie nombreuse et agitée. Lorsque M. Sénard, président, annonça d'une voix grave les événements qui se passaient au milieu de Paris, il n'y avait de présents à l'origine de cette séance que quelques membres de la commission exécutive; les autres s'étaient groupés autour du général Cavaignac pour donner une vive impulsion et une nouvelle force à la répression militaire qui était le seul grand danger de la situation. Le général Cavaignac, au premier bruit de l'insurrection, prit-il toutes les mesures militaires pour la réprimer? Question historiquement discutée et où sont mêlées les passions politiques : on a prétendu que l'ambition avait dominé le devoir. Depuis que le maréchal Bugeaud s'était chargé de la répression des grandes émeutes de Paris, une seule pensée avait présidé à tous les plans de défense : isoler l'émeute; comme il ne s'agissait plus ici d'une émeute, mais d'une insurrection qui embrassait toute la capitale, le plan du général Cavaignac ne différa de celui du maréchal Bugeaud que par la grandeur de ses proportions, c'est-à-dire qu'il tendait à isoler les diverses branches de l'émeute les unes des autres pour les étouffer ensuite séparément. Ce plan s'adaptait à merveille aux dispositions prises par les insurgés; eux convergeaient des extrémités vers le centre, qui était l'hôtel de ville; la pensée du général Cavaignac fut de séparer chacune des ailes en les acculant vers leurs extrémités.

La valeur stratégique de ce plan a été contestée; la commission du gouvernement y a vu un moyen de laisser construire paisiblement des barricades, et de ne réprimer qu'alors que la dictature et l'état de siége auraient mis tous les pouvoirs dans les seules mains du général Cavaignac : il eût été facile, a-t-on dit, d'éviter la bataille de Paris, si chaque place eût été gardée à temps; la commission avait donné ces ordres, comment ne furent-ils pas exécutés? A ces reproches le général répond « qu'il ne voulait pas éparpiller les troupes et subir les désarmements ou les échecs du 24 février, que ce qu'il redoutait c'était la crosse en l'air ou l'enlèvement partiel de sa troupe par les insurgés; en faisant tout converger du centre aux extrémités, il évitait ce malheur parce qu'il était maître de ses forces. » C'était beaucoup que de compter dans une telle circonstance sur le dévouement de tous; le sentiment de l'obéissance avait été si profondément ébranlé depuis le 24 février, qu'on pouvait croire à des défections!

Les curieux qui parcouraient les groupes durent remarquer l'affectation de plusieurs hommes tou-

jours prêts à répandre d'alarmantes nouvelles. C'était l'ordre secret des chefs de l'insurrection que d'entretenir ainsi l'inquiétude par la propagande de faux bruits : ici la garde mobile défectionnait, plus loin la garde nationale et ses bataillons passaient au peuple ; à chaque pas de sinistres menaces pour la société et le gouvernement. « Sur tous les points les travailleurs socialistes, disait-on, obtenaient pleine victoire ; plus de cent mille insurgés étaient sous les armes ; l'hôtel de ville était pris, les mairies des faubourgs occupées : aux armes donc ! N'était-il pas temps enfin de rappeler aux riches qu'ils tenaient tout du peuple et que l'égalité n'était pas une chimère? » A ces propos répétés dans tous les groupes, une joie infernale se manifestait dans le regard des travailleurs en blouses, répétant en chœur les chants des ateliers nationaux.

L'assemblée se réunissait au milieu d'un grand appareil militaire ; les issues de la place Louis XV étaient gardées par la mobile ; deux régiments de cavalerie, lanciers et dragons, protégeaient le centre ; une batterie d'artillerie gardait le pont, et tout le beau régiment se déployait avec ses pièces sur le quai d'Orsay. Les députés s'étaient réunis dès dix heures, non point en séance publique, mais dans le salon de la présidence, d'où partait l'impulsion politique. Il y avait alors trois pouvoirs bien distincts : 1° Celui de la commission exécutive, qui siégeait au Luxembourg ; elle avait perdu la confiance générale par son incurie, son incapacité profonde : qui pouvait avoir quelque sécurité politique lorsque MM. de Lamartine et Ledru-Rollin dirigeaient et dominaient sa pensée? Sous cette commission, un ministère plus incapable encore, dont les chefs étaient MM. Trélat, Flocon, Bastide, etc. 2° Le pouvoir extraordinaire délégué au général Cavaignac par la commission, et qui en faisait un centre militaire absolu, car le général commandait en chef toutes les troupes destinées à la répression. 3° Enfin l'autorité de l'assemblée nationale, qui exerçait sa souveraineté par son président, au-dessus même du général Cavaignac et de la commission exécutive. M. Sénard, parfaitement dévoué au parti des républicains politiques, devait servir la combinaison d'une dictature. Dans les salons de la présidence, on s'était préoccupé surtout de la nécessité d'accorder les pleins pouvoirs au général Cavaignac ; ce qui paraissait la pensée dominante.

A une heure seulement, la séance publique s'ouvrit par la ridicule demande d'un crédit destiné à payer les écharpes tricolores commandées à la fabrique de Lyon ; d'autres propositions insignifiantes succédèrent, lorsque le général le Breton vint exposer « qu'il serait peut-être utile que les représentants eux-mêmes vinssent se mêler aux groupes pour exercer sur le peuple une influence morale et salutaire ; » proposition qui fut combattue par le général Leydet, comme énervant l'action régulière de la force militaire. On continuait à discuter sur des choses insignifiantes, lorsque M. Sénard s'exprima dans ces termes : « J'apporte à l'assemblée des nouvelles heureusement très-rassurantes, qui me parviennent de tous les points de Paris. Au bout de la rue Planche-Mibray, la garde républicaine et la garde nationale ont enlevé des barricades, qui ont été assez faiblement défendues ; les barricades élevées sur les boulevards et sur les quais ont été démolies sans beaucoup de résistance. La troupe de ligne a fait plusieurs feux de peloton à la rue Saint-Denis. La garde mobile a fait spontanément feu sur les insurgés qui venaient pour la désarmer au poste du boulevard Bonne-Nouvelle ; plusieurs coups de feu ont été tirés des croisées ; l'hôtel de ville est gardé par des forces imposantes. En général, l'émeute rencontre peu de sympathie dans la population. »

Il y avait dans ce bulletin plus d'une inexactitude, et, par exemple, la fidélité de la garde républicaine était certes très-suspecte ; on avait vu même des officiers de cette garde rue Dauphine, à la tête des insurgés ; les barricades sur les boulevards ne s'étaient pas partout abaissées ; il avait fallu les prendre hardiment la baïonnette au bout du fusil ; mais on devait rassurer les esprits. La majorité de la commission du gouvernement s'était réunie dans le palais même de l'assemblée nationale ; M. Flocon l'annonça officiellement à l'assemblée, en ajoutant ces étranges paroles : « Une agitation inattendue s'est manifestée dans la ville ; elle a caché, tant qu'elle l'a pu, son caractère et son drapeau ! Derrière ce désordre tous les ennemis de la république se sont réunis. Si l'on parvient à saisir le fil de ce complot, on y trouvera plus que la main d'un prétendant ou d'ouvriers égarés ; on y découvrira l'argent de l'étranger. Les prétentions des prétendants ne m'alarment pas ; nos véritables ennemis sont ceux du dehors ; ils ne nous font pas la guerre avec des soldats, mais avec des bruits semés dans la population, avec de l'or qui tente la pauvreté et détruit cette abnégation sublime, une des garanties de l'ordre, ou des principales forces de la république. Eh bien, je le dis du haut de cette tribune, tous ces désordres, tous ces efforts n'ont qu'un but, le renversement de la démocratie et le triomphe du despotisme. »

On ne s'explique que par la vulgarité des idées politiques cette étrange sortie de M. Flocon contre l'étranger; qu'avait à faire l'or anglais ou russe dans une question toute simple : le soulèvement des travailleurs et des ateliers nationaux? Est-ce que le rapport de M. de Falloux n'expliquait pas l'insurrection? L'assemblée s'était résolue à une mesure décisive; elle voulait hautement supprimer les ateliers nationaux, en substituant à l'indemnité votée des secours à domicile. Trois millions avaient cette destination; d'autres articles faisaient une répartition de crédit d'encouragement pour l'industrie et les travaux agricoles. Alors on vit M. Trélat garder une position intermédiaire, mi-partie entre l'émeute et le gouvernement régulier; ministre des travaux publics, M. Trélat soutint qu'il ne pouvait pas approuver la mesure qui supprimait les ateliers nationaux, et qu'il en dégageait immédiatement sa responsabilité; déclaration assez singulière de neutralité, lorsque l'émeute grondait violente avec les bannières des ateliers nationaux; car en ce moment il n'y avait plus de doute sur le caractère de l'insurrection.

Le président de l'assemblée lisait avec gravité les rapports de police de M. Trouvé-Chauvel, qui suivaient pas à pas le développement de l'insurrection; l'inquiétude devenait générale, parce que le danger était profondément senti. Tous ces hommes qui à d'autres époques avaient semé l'émeute à Paris subissaient le plus dur des châtiments : à leur tour ils étaient menacés par la révolte terrible et populaire qui grondait sur la place et dans les rues de Paris. M. le général Cavaignac déclara qu'on était maître à peu près de l'insurrection; chacun avait fait son devoir : garde nationale, mobile, armée, la garde républicaine surtout; c'était un peu la faiblesse du général d'exalter tout ce qui se rattachait à la démocratie. M. Garnier-Pagès, le grand déclamateur de la commission exécutive, vint exprimer son opinion sur la révolte qui agitait les rues. Selon lui, la commission avait tout vu, tout pressenti; l'assemblée devait s'abandonner à sa prévoyance. « Sans doute, répondit M. Bonjean, mais ne serait-il pas mieux que l'assemblée elle-même nommât des délégués pour se joindre aux forces militaires? » — « Ayez confiance en nous, s'écria M. de Lamartine; votre place est ici, la nôtre est en face des barricades; délibérez gravement, sans émotion. »

Il faut dire que l'intention des membres de la commission exécutive avait toujours été d'apaiser la sédition par des paroles pacifiques, et, à cet effet, M. Arago s'était porté vers les barricades dressées près de l'Observatoire et du Panthéon, où des pourparlers s'étaient établis. M. Arago, qui au 24 février avait brisé les liens de l'obéissance, voyait autour de lui ce même peuple des barricades, qui, les yeux ardents, la bouche menaçante, agitait ses armes et imposait des conditions. Sur le boulevard, M. de Lamartine s'était porté à cheval, accompagné de M. Leclerc, pour examiner les barricades, haranguer les insurgés ou enfin les combattre. On annonçait à chaque moment de tristes nouvelles, la blessure de MM. Clément Thomas, Bixio; partout fut remarquée l'absence presque absolue des troupes de ligne : que voulait en faire le général Cavaignac?

C'est ce que se demandait surtout M. Ledru-Rollin, qui seul des membres de la commission exécutive était resté au Luxembourg. A chaque moment, il recevait des appels de secours partis de tous les points de Paris, pour sauver un quartier ou préserver une mairie. Les monuments publics, les chemins de fer, sollicitaient un bataillon, un régiment du général Cavaignac, témoignant de toute son impuissance à satisfaire le nombre si multiplié de demandes qui diminueraient l'armée sous ses ordres. Le général voulait agir par grandes masses, tandis que le système de la commission était de porter les plus prompts secours aux endroits menacés, afin d'empêcher la construction des barricades et le développement du vaste système des insurgés qui avaient aussi leur plan de campagne. Déjà s'élevaient des cris accusateurs; le pouvoir avait tant de fois abandonné la société, que celle-ci, toujours en méfiance, croyait à la trahison : quoi d'étonnant de trouver partout cette disposition d'esprit?

La séance de l'assemblée se prolongea fort longtemps dans la soirée au milieu de l'anxiété générale et des éclats sinistres de la fusillade qui partout se faisait entendre; des sentiments divers se manifestaient dans l'assemblée; l'extrême gauche, qu'on appelait déjà le parti de la Montagne, se trouvait placée dans une situation fort délicate; les insurgés comptaient sur elle dans le cas d'un triomphe pour le sanctionner, et à son tour ce côté de la chambre voyait avec douleur l'une et l'autre de ces victoires. Que feraient-ils des insurgés vainqueurs? et si l'ordre et la bourgeoisie triomphaient, quelle serait la situation de la Montagne? Ses principes ne seraient-ils pas tristement compromis? C'est pour éviter des conséquences également déplorables pour lui que ce côté de l'assemblée offrait sa médiation entre le gouvernement et les insurgés. En ce sens parlaient MM. Lagrange, Caussidière, Pierre Leroux, qui se croyaient assez d'influence sur les insurgés pour les entraîner à un arrangement. « Voulez-vous laisser

tout Paris s'égorger? s'écria Caussidière. Si vous ne voulez pas que nous intervenions, faites au moins une proclamation. »

Ce juste milieu entre la révolte et la répression n'aurait fait que continuer une situation mauvaise, qui déjà avait compromis tant d'intérêts. Aussi, la commission du gouvernement continua au général Cavaignac tous les pouvoirs militaires; il fallait l'unité du commandement avec la résolution ferme et invariable de répression à l'égard des insurgés; qu'ils se soumissent à la loi, et la société se montrerait indulgente; mais il fallait une obéissance immédiate, absolue, qui constatât le triomphe de la loi et de la force gouvernementale. S'il se fit quelques pourparlers entre les insurgés et l'assemblée, il faut rendre cette justice aux pouvoirs publics qu'ils sentirent la dignité et la nécessité d'une lutte et d'une répression.

Dès le commencement de la triste bataille, plusieurs des membres de l'assemblée avaient désiré se porter sur le théâtre du combat, les uns pour jeter des paroles de concorde, les autres pour donner une vive impulsion à la cause de l'ordre et de la bourgeoisie. Des proclamations furent multipliées; les unes émanées de l'assemblée elle-même, en termes indulgents; les autres de la commission du gouvernement et de la préfecture de police, qui s'adressaient aussi aux ouvriers. On dut remarquer les timides expressions de M. Marrast, le maire de Paris; son langage, sans être ambigu, n'avait pas cette précision nécessaire qu'imposaient les circonstances; homme d'esprit, M. Marrast sentait peut-être qu'on était trop près du 24 février pour qu'on pût flétrir en termes menaçants la révolte envers l'armée. Il est certain que, soit la commission exécutive, soit les autorités constituées par elle, procédèrent avec un certain décousu qui ne pouvait lutter longtemps contre cette unité qui semblait présider à la révolte. Les insurgés avaient compté sur cette solidarité un peu orgueilleuse de l'ouvrier qui le ferait marcher pour ceux de ses frères qu'il croirait menacés. Les journaux et les clubs étaient parvenus à faire du travailleur un peuple à part, dans un état d'antagonisme naturel avec la bourgeoisie. Ainsi, en France, les mauvais partis étaient parvenus à créer deux nations en pleine guerre civile.

Que devaient faire dans cette situation le maire de Paris et le préfet de police? Puisque ni l'un ni l'autre n'avaient pu prévenir la lutte, ils devaient s'occuper surtout de préserver les quartiers où l'insurrection allait spécialement s'organiser: pourquoi M. Marrast, maire de Paris, laissa-t-il élever des barricades jusqu'à une portée de fusil de l'hôtel de ville? Tout le quartier du Marais ne fut-il pas librement occupé par une poignée d'hommes sans qu'ils pussent rencontrer la moindre opposition? A cela, sans doute, on pouvait opposer une raison capitale, c'est que l'anarchie était elle-même au sein de quelques-unes des administrations municipales; plusieurs faisaient des vœux pour les insurgés. Toute la mairie d'un des arrondissements avait été formée sous la même influence qui avait élu M. Barbès; l'armement confus et désordonné de la garde nationale, en avril, avait placé sur la même ligne ce qui était fidèle et ce qui était séditieux; il y avait même dans les rangs de ceux-ci des officiers avec l'uniforme. Pourquoi se battaient-ils? A cela ils répondaient que c'était pour la république démocratique et sociale : toujours ces mots vagues et mystérieux qui étaient jetés comme les paroles fatales ou une sentence de l'Écriture dans la bouche des puritains. La majorité se rattachait à cette idée, à ce drapeau; les étendards élevés sur les barricades présentaient le symbole des écoles montagnardes et socialistes que les publications des journaux avaient exaltées.

On peut dire que dans la soirée du 23 juin l'insurrection organisa ses moyens de défense, et ils furent immenses; bien des travailleurs paisibles passèrent à l'insurrection à la suite de bruits infâmes, semés à dessein par les chefs du mouvement. Ces mots, on les avait prononcés dans la journée du 24 février : « On égorge vos frères, c'est l'ouvrier qu'on massacre avec vos femmes et vos enfants! » Alors, en vertu de cette solidarité, on prenait les armes. Dans plus d'un quartier, il y eut même des actes de violence pour contraindre d'honnêtes pères de famille à prendre rang parmi les insurgés; et ce qu'il y eut de plus cruel, c'est que ceux-ci furent les plus exposés. Sur plusieurs points la violence n'était pas nécessaire, et tout se faisait avec spontanéité et enthousiasme : de jeunes filles, jouant jusqu'à la mort le rôle d'héroïnes républicaines, se posaient sur les barricades en déesses de la Liberté, un drapeau à la main : quoi d'étonnant? On avait fait jouer aux femmes un rôle si actif depuis la révolution du 24 février! partout on les avait reproduites par les gravures en déesses de la Liberté; sur les estampes, on les voyait un grand sabre au côté et un bonnet phrygien sur la tête. N'avait-on pas dit que mademoiselle Rachel était sublime chantant *la Marseillaise*, enveloppée dans les plis d'un drapeau tricolore? Tous ces exemples, on les avait gardés; il y a une certaine logique dans la multitude; ce qu'on a

caressé un jour et fêté comme un acte d'héroïsme, elle ne peut croire qu'on le transformera en crime le lendemain. Des femmes donc parurent un drapeau à la main sur les barricades, comme mademoiselle Rachel au théâtre : c'était à qui se poserait le mieux et recevrait le plus gracieusement les balles de la guerre civile. Sur la barricade Saint-Denis une jeune fille reçut la mort.

En présence d'une insurrection qui prenait des proportions gigantesques, pouvait-on se fier à la commission exécutive, faible, morcelée, découragée? L'assemblée nationale créerait-elle un nouveau comité de salut public? Y aurait-il dans chacune de ces combinaisons des principes d'ordre et d'unité? Pour combattre les nouveaux barbares, il fallait une dictature régularisée par la loi, il s'agissait d'une longue et redoutable bataille à livrer; on devait laisser au général en chef toute la force de ses moyens, toute la puissance de concentration. La société du 24 février entrait dans une nouvelle phase, elle arrivait au principe conservateur sous la dictature militaire. Au milieu de toutes les corruptions subies par l'idée politique depuis le XVIII^e^ siècle, deux institutions étaient restées debout, gardant précieusement les règles de la discipline : je veux parler de l'armée et du clergé. En vain l'école libérale, imprudente ou coupable, avait déclaré les baïonnettes intelligentes, raisonneuses, telle était encore la force d'institution de l'armée qu'elle avait presque partout résisté à ces atteintes de l'insubordination; c'était par de rares individualités qu'on comptait la défection dans les régiments, et sur elle pesaient des impressions fâcheuses; l'honneur du drapeau était la religion du soldat. Que n'avait pas fait également la presse pour troubler l'admirable hiérarchie du clergé, les rapports d'obéissance antique entre les curés et les évêques! L'Église avait résisté, et il se trouvait qu'avec l'armée elle était appelée à reconstituer le moral et la force naturelle de cette société si violemment agitée. Si donc ce pays, si noble et si beau, se relevait jamais de ses malheurs, au sentiment moral de sa dignité, ce serait par le double culte de l'autel et du drapeau. Dieu met toujours dans les sociétés un principe sauveur. Or, ce qui rendait impossible le triomphe de l'insurrection de juin, c'est que l'armée tout entière, profondément affectée de ce qu'elle avait subi depuis trois mois, resterait fidèle à l'assemblée, et surtout à ses généraux.

Dans la nuit du vendredi au samedi (23 au 24), on peut dire que les insurgés développèrent en pleine liberté le plan de bataille tel qu'ils l'avaient conçu dans les trois limites : de la rue Rochechouart au faubourg du Temple par le canal; du Temple au faubourg Saint-Antoine, par les rues Fontaine-au-Roi et Saint-Maur, et du faubourg Saint-Antoine au faubourg Saint-Marceau par le Jardin des Plantes, le Panthéon, d'où l'insurrection descendait par la rue Saint-Jacques jusqu'au Petit-Pont. Dans la nuit même, des barricades s'étaient élevées de la place Royale jusqu'à la rue Rambuteau, presque jusqu'à la rue Saint-Martin. D'après cet aperçu, on peut parfaitement juger que plus de la moitié de la grande cité était au pouvoir des insurgés, qui voulaient d'abord s'emparer de l'hôtel de ville, le siége essentiel de leur gouvernement; la Grève était cernée par tous les points de l'insurrection; fortement gardée, il est vrai, néanmoins la place serait entourée de barricades en barricades jusqu'à ce qu'on pût la cerner, l'envelopper. Un moment même on murmura parmi les insurgés que l'hôtel de ville était pris, ce qui exalta parmi eux une joie bruyante et expansive de la première à la dernière barricade.

Cependant, dès la pointe du jour, le plan militaire du général Cavaignac dut recevoir son exécution : dégager le centre, c'est-à-dire l'hôtel de ville; tandis qu'une colonne d'attaque se porterait sur la rive gauche vers le Panthéon, l'autre dégagerait le Marais jusqu'à la place de la Bastille; une autre, sous le général Lamoricière, partant des boulevards du Temple, rejetterait les insurgés du canal sur le faubourg du Temple en les séparant de l'insurrection du faubourg Saint-Antoine. On aperçoit la concordance des deux plans opposés, les insurgés convergeant tous vers l'hôtel de ville, et les colonnes répressives cherchant à dégager la Grève pour refouler en éventail l'insurrection sur tous les points.

La première colonne d'attaque se déploya donc sur les quais, vers le Petit-Pont, qu'il fallut dégager à tout prix, en enlevant avec une intrépidité merveilleuse une immensité de barricades, dans toutes les petites rues qui bordent le Panthéon. Un sang précieux fut versé à grands flots; le Panthéon, ce temple vide, devint le lieu d'un combat acharné. Je n'écris point un bulletin; il y eut quelques centaines de coups de canon contre des barricades dressées avec tant d'art et une si grande persévérance, qu'on aurait dit de véritables forteresses. Là, tombèrent des généraux, des officiers supérieurs de tout grade; on fit déjà des prisonniers en grand nombre, et l'on put voir à quel degré d'ivresse s'exaltait le fanatisme politique; noble pays de France, Paris, cité de lumière et de civilisation, deviez-vous être témoins d'une guerre civile si affreuse! Cependant

tout y était préparé depuis le 15 mai; les partis fourbissaient leurs armes, les débats du journalisme entraînaient les cœurs les plus simples, les plus doux, à des haines, à des ressentiments. On avait inventé des mots à l'usage de ces haines, espèce d'argot du *Père Duchêne* et de *la Vraie République*. Tout homme qui n'était pas en blouse était un *aristo*, et contre lui s'élevaient toutes les vengeances des sans-culottes; notre pauvre pays en était arrivé à ce point de dépravation hideuse, que la guerre la plus horrible devait s'accomplir entre Français. Voilà ce qu'avait produit la liberté de la presse!

La commission exécutive avait cherché à montrer du zèle le premier jour de l'insurrection, et comme courage personnel, on citait M. de Lamartine, accouru aux barricades entre la porte Saint-Denis et la porte Saint-Martin. Les chroniques ajoutèrent même qu'il avait cherché la mort avec un désespoir sombre et rêveur, et que la mort n'avait pas voulu de lui, légende que l'on rencontre presque toujours lorsque les héros d'un grand drame jouent d'un va-tout dans une bataille. Trop de plaintes, au reste, s'élevaient contre cette commission, ses tiraillements, ses incertitudes, pour qu'il fût possible de la garder à la tête du gouvernement politique du pays: la victoire de la bourgeoisie la rendait justement ardente, impérative, et du jour où le général Cavaignac était chargé de la direction des affaires, les pouvoirs de la commission du gouvernement devaient cesser. Il y avait longtemps qu'une question était soulevée au sein de l'assemblée; on se demandait s'il était bien nécessaire qu'il y eût un pouvoir intermédiaire entre elle et les ministres, et si un cabinet avec un président du conseil ne suffisait pas à la politique générale; la circonstance s'offrait toute seule, pour l'organisation d'un gouvernement central, tel que l'entendait la majorité.

C'était également le vœu et le dernier but des républicains politiques et ambitieux, qui ne voulaient pas laisser passer cette lutte décisive sans s'emparer définitivement du pouvoir. La justice veut qu'on dise qu'ils s'étaient jetés dans la résistance avec un grand courage; on ne pouvait refuser cet hommage aux amis du *National*, MM. Clément Thomas, Bixio, tous blessés dans cette journée. Pour prix de tant de sacrifices, ils visaient à la pleine possession du pouvoir sur la ruine de leurs ennemis. Ils avaient à lutter tout à la fois contre les clubs, leurs vieux adversaires, le parti Ledru-Rollin qui les avait gênés dans la pleine jouissance du pouvoir, et surtout contre l'opinion napoléonienne, assez puissante pour leur disputer la présidence de la république, qu'eux voulaient aux mains du général Cavaignac: « La circonstance était décisive, pourquoi ne recourait-on pas à l'état de siége, en plaçant la dictature entre leurs mains? Avec une certaine période de pouvoir absolu, on pourrait préparer les voies à la présidence presque sans obstacles. » Il est vrai que c'était contraire à tous les antécédents du parti. Quoi! ils appelaient eux-mêmes l'état de siége, quand ils avaient flétri, condamné le prince de Polignac, pour l'avoir décrété dans le suprême jour des ordonnances de juillet au milieu des barricades? Quoi! ils recouraient à cet état de violence que M. Casimir Périer avait fait décréter contre eux-mêmes au mois de juin 1832? Mais on sait que les partis, quand ils veulent obtenir la victoire ou la maintenir, se soucient fort peu de leurs antécédents; ils vivent de leur nécessité actuelle sans faire de l'histoire rétrospective.

L'aspect de Paris, dans la matinée du 24, était curieusement triste; témoin oculaire des événements, j'entrai dans la grande cité par la barrière de l'Étoile; le canon grondait sur plusieurs points, et la fusillade faisait entendre un bruit lointain et déchirant: en avançant vers la place Louis XV, on trouvait des groupes d'ouvriers en blouse, qui semblaient avec curiosité attendre l'issue du combat, pour élever des barricades en cas de victoire des prolétaires; du sein de ces groupes partaient les faux bruits: « Les ouvriers sont maîtres de l'hôtel de ville; la garde mobile et l'armée fraternisent avec eux; on va bientôt attaquer l'assemblée. » A chacune de ces nouvelles, on voyait briller l'œil fauve de tous ces hommes qui n'attendaient qu'une circonstance pour prendre le fusil et former des barricades; on pouvait parcourir tous les Champs-Élysées sans rencontrer de troupes; le déploiement de forces commençait aux fossés de la place Louis XV, où se trouvait le centre du commandement. Le général y avait massé infanterie, cavalerie et des batteries de campagne; de là partaient les reconnaissances de droite et de gauche. Le faubourg Saint-Honoré était libre par les derrières de la Madeleine; toutes les boutiques fermées, les habitants inquiets, alarmés sur chaque porte, indiquaient le deuil de la cité. Puis les mêmes groupes dont j'ai parlé: si on les interrogeait sur l'état de l'insurrection, ils en racontaient des nouvelles favorables; ainsi on pouvait avancer jusqu'à la Chaussée-d'Antin. A ce point commençait une véritable surveillance exercée par la garde nationale elle-même; chaque quartier se préservait par les bourgeois comme au temps de la Ligue, et la surveillance était parfaite. Le système

consistait à séparer les grandes issues, à ne laisser passer personne sans le fouiller; tout transport de munitions était ainsi interdit, tandis que l'armée de ligne, jointe à la garde mobile, opérait sur les points occupés par l'insurrection.

Il arrivait en ce moment aux citoyens de Paris un secours plus significatif que considérable, expression d'une idée qui avait sa force et sa propagande : j'ai déjà dit que les départements commençaient à se lasser de cette omnipotence capricieuse de Paris qui leur envoyait une forme nouvelle de gouvernement par dépêches télégraphiques; le caprice avait passé toute mesure à la suite des proconsulats de M. Ledru-Rollin. Les nouvelles qui arrivaient aux provinces présentaient la capitale comme occupée et dominée par des hordes de nouveaux barbares qui menaçaient l'assemblée nationale, la société, la civilisation; la province s'en était profondément émue, et déjà même on avait mis en question si, dans le cas d'une tentative à main armée contre l'assemblée, il ne serait pas dans les devoirs des départements de se lever en masse pour protéger les députés qu'ils avaient élus, et d'assigner une ville du centre qui deviendrait le siége du gouvernement. Dès qu'il y eut donc nouvelle de l'insurrection de juin, tous les gardes nationaux des départements demandèrent à marcher sur Paris; l'élan fut unanime. C'était à la fois un secours et une protestation : la province voulait montrer qu'elle ne resterait pas indifférente; première tentative contre l'extrême centralisation. La vie politique était partout.

La chambre des représentants, un moment suspendue le 25 juin au soir, reprit ses séances au milieu de la plus vive inquiétude; les couloirs mêmes du Palais-Bourbon étaient remplis d'officiers d'ordonnance, de chefs et de commandants supérieurs qui racontaient les événements de la nuit, et surtout le développement qu'avait pris l'insurrection. La situation était certainement très-menacée, car le plan des professeurs de barricades se développait avec une merveilleuse intelligence, et leur force, depuis la veille au soir, avait doublé par l'exemple et l'espoir de la victoire. Il ne fallait pas se le dissimuler, sauf quelques exceptions, tous les travailleurs s'étaient crus solidaires les uns des autres, et plusieurs, qui ne partageaient pas les opinions de la république ardente, s'étaient décidés pour une prise d'armes. A eux s'étaient joints tous les partis ennemis du système alors triomphant, et qui n'avaient d'autre but que de renverser le fait accompli le 24 février : la masse de ces forces était encore exagérée par les habiles de la république, profondément intéressés à faire triompher l'idée de dictature.

En ouvrant la séance, M. Sénard, qui présidait l'assemblée, fit connaître la situation stratégique de Paris : « Jusqu'au point du jour le combat a été suspendu partout. Cependant des barricades ont été relevées et renforcées sur différents points pendant la nuit. Il est triste de dire que la lutte va recommencer aujourd'hui : les insurgés étendent leurs moyens d'action; les moyens de répression vont être également étendus : les forces qui entourent les faubourgs Saint-Jacques et Saint-Antoine ne peuvent laisser aucun doute sur l'issue du combat. Toutefois il est impossible de nier que la lutte ne soit des plus graves, et qu'il ne paraisse nécessaire de réunir toutes les forces de la garde nationale et de l'armée pour réprimer cette grande insurrection. » M. Sénard finissait en proposant un décret qui faisait adopter par la patrie les veuves et les enfants de ceux qui combattaient pour le salut commun.

Le président fut écouté avec un grand silence; la circonstance était solennelle; le décret proposé par M. Sénard fut adopté avec enthousiasme, et au milieu des inquiétudes profondes que laissait la situation elle-même; on se communiquait les plus sinistres nouvelles : « Les insurgés avancent par les faubourgs Saint-Marceau et le Gros-Caillou; l'hôtel de ville est pris; un gouvernement provisoire s'y est installé; est-il possible de ne pas adopter immédiatement quelques mesures vigoureuses, une grande concentration de pouvoir? La commission exécutive, qui n'a montré jusqu'ici que mollesse et incapacité, peut-elle répondre à la situation? »

Telles étaient les conversations publiques ou intimes des couloirs de l'assemblée, lorsque, d'une façon solennelle, M. Pascal Duprat, dont le républicanisme ne pouvait être soupçonné, demanda la parole. « Ce n'est pas en mon nom, mais comme organe de plusieurs de nos collègues, que je viens vous soumettre une proposition suffisamment motivée par la gravité des circonstances; ce qu'il faut maintenant, c'est de l'énergie dans les actes, c'est pour cela que je viens proposer le décret suivant : « Paris est mis en état de siége; tous les pouvoirs « sont remis dans les mains du général Cavaignac. » C'était court, mais hardi; et le plan des républicains politiques allait enfin recevoir sa pleine exécution. « Ce décret n'est pas nécessaire! » s'écria M. Larabit. « — Si fait, continua M. Duprat, l'assemblée n'abdique au reste aucun de ses droits. » M. Bauchard

alla plus loin; selon lui, l'assemblée devait suspendre ses séances en remettant la dictature au général Cavaignac, par le décret suivant : « L'assemblée « nationale cesse à l'instant ses fonctions; tous les « pouvoirs sont confiés au général Cavaignac; le « ministère actuel est maintenu. »

Ce système était certes très-complet dans les idées de la faction politique dont j'ai parlé; quelques murmures s'élevèrent : « C'est le despotisme! » Et alors la parole grave et sacramentelle de M. Bastide se fit entendre : « Au nom de la patrie, je vous conjure de mettre un terme à vos délibérations! Il faut voter; si vous tardez, l'hôtel de ville peut être pris dans une heure. » Rien de plus significatif que ces paroles, car c'était le ministre des affaires étrangères qui les prononçait, un des républicains qui passaient pour les plus sincères et les plus francs, à qui toute monarchie faisait horreur. M. Bastide était-il sûr de ce qu'il affirmait avec tant d'assurance? N'était-ce qu'un moyen pour les républicains ambitieux et politiques d'éviter toute discussion sur leur plan et leur but? Tant il y a que le résultat fut obtenu; sauf quelques paroles de fraternité prononcées par M. Lagrange avec son exaltation accoutumée, le décret de l'état de siége fut voté à une grande majorité avec la dictature du général Cavaignac.

Ainsi la révolution du 24 février entrait dans le pouvoir militaire et absolu, ce qui est la destinée définitive de toute révolution. On croyait subir une idée nouvelle et étrange, on était dans une situation très-naturelle. Est-ce que le gouvernement provisoire n'avait pas été un dictateur médiocre, déclamatoire, qui n'avait rien respecté? Est-ce que l'assemblée nationale elle-même n'exerçait pas le pouvoir absolu? L'école des républicains politiques allait gouverner librement, souverainement par la dictature militaire. Supposez à ce parti les plus petites conditions de l'homme d'État, il pouvait s'assurer une longue puissance et l'honneur de constituer la société française. Maintenant nous allons voir ce qu'il fit en présence de cette grande tâche.

CHAPITRE XXII.

Développement de la dictature du général Cavaignac. — Fin de la guerre civile du 23 au 26 juin 1848.

Rien de plus naturel, de plus logique que la dictature sous un gouvernement de démocratie; la turbulence des esprits ne peut être réprimée que par un chef investi de la suprême autorité. Il est possible, ainsi que je l'ai dit, qu'une intrigue eût préparé l'état de siége et assuré la puissance absolue au général Cavaignac; mais cette situation exceptionnelle était nécessaire pour garantir la société; elle devenait l'impérative fatalité de la lutte engagée depuis le 24 février entre la bourgeoisie et le prolétariat, lutte que la presse et les clubs avaient si profondément envenimée.

Quand le décret de dictature eut été rendu, la commission exécutive, pleine de dépit, envoya sa démission; pouvoir incertain et médiocre, elle tombait sans laisser d'autre trace que les journées du 15 mai et du 24 juin; investie d'une autorité presque illimitée, elle n'avait rien su prévoir ni empêcher; l'esprit de M. de Lamartine avait empreint partout cette vanité impuissante, et le désir de plaire à tous, afin de s'assurer une longue vie dans le pouvoir. En ce temps singulier, la manie du discours était passée à l'état de folie : on l'avait vu à l'hôtel de ville, où il suffisait de quelques gamins qui demandaient M. de Lamartine, comme à un théâtre, pour que le grand orateur (c'était l'épithète convenue), monté sur une chaise, prononçât l'éloge du peuple souverain. On put remarquer, dans les termes et les formes mêmes de la démission collective, une irritation à peine dissimulée contre le général Cavaignac, qui s'emparait du pouvoir au nom du parti victorieux. « La commission du pouvoir exécutif aurait manqué à la fois à son devoir et à son honneur en se retirant devant une sédition et devant un péril public; elle se retire devant un vote de l'assemblée, en lui remettant le pouvoir dont elle l'avait investie; elle rentre dans les rangs de la représentation nationale pour se dévouer avec tous au danger commun et au salut de la république. » On remarquera qu'il n'y a ni éloge pour le pouvoir nouveau, ni une parole de confiance pour les mesures qu'il peut prendre. La commission ne parle que de l'assemblée nationale, sans faire aucune allusion à la dictature du général Cavaignac, qu'elle considère comme un outrage à sa propre autorité.

Pour être exact, c'est que M. Arago, dans son activité stérile, M. Marie, dans son impuissant parlage, M. Garnier-Pagès, dans ses déclamations naïves, M. Ledru-Rollin, dans son énergie de roseau peint en fer, ressentaient, comme M. de Lamartine, un vif dépit de quitter le pouvoir pour le déposer aux mains d'un général de l'armée d'Afrique. En même temps qu'ils envoyaient leur démission, ils

chargeaient un esprit politique d'une médiocrité facile, M. Barthélemy de Saint-Hilaire, de dresser, en forme de récit historique, un acte d'accusation contre le général Cavaignac, qui devait paraître en son temps : tous, sans en excepter M. de Lamartine, profondément irrités, gardaient un silence prudent en présence de l'état de siége : plus tard, quand la dictature serait à sa fin, ils feraient peser sur sa tête la responsabilité des événements de juin. A chaque crise d'un pays il faut un caractère, et presque toujours il se rencontre à l'heure fixe, au temps voulu : quel était le besoin le plus immédiat de la situation? L'épée! L'histoire des Machabées est toujours jeune, toujours nouvelle ; les sociétés malades sont sauvées par le glaive. Le général Cavaignac, caractère sérieux et convaincu, n'avait certes pas les conditions d'un homme d'État ; le culte qu'il professait pour la mémoire de son père, conventionnel ardent, et pour son frère, démocrate inflexible, le plaçait aux mains de l'école républicaine très-avancée, et le rendait exclusif ; il avait servi sous la monarchie à côté du général Lamoricière, et néanmoins il gardait méfiance pour les hommes de ce passé ; il écoutait trop les conseils des amis de Godefroy Cavaignac, sans s'inquiéter de leur capacité ou de leur importance ; avec un mot on appelait toutes ses sympathies : « C'est un bon républicain. » Pour les partis extrêmes, une opinion c'est une religion, et en 1815, ne répondait-on pas à tout en disant : « C'est un royaliste? » Le règne des capacités ne vient qu'après celui des sentiments.

L'assemblée, en confiant la dictature au général Cavaignac, se réserva la direction de toutes les questions législatives ; un décret adopta les orphelins des gardes nationaux morts en combattant pour la famille, l'ordre et la liberté : des pensions durent être assurées aux veuves, aux blessés, et la nation reconnaissante élèverait des monuments aux victimes d'une si noble et si sainte cause! C'est aussi à l'assemblée que le général Cavaignac devait rendre compte de ses mesures et des progrès de sa stratégie répressive contre l'insurrection. Parmi ces mesures, celles qui constatèrent le mieux l'inflexibilité de l'état de siége et de la dictature furent la suppression de certains journaux, le séquestre des presses, l'arrestation de quelques rédacteurs, et la fermeture immédiate des clubs. Je suis bien net dans mes idées ; je ne crois pas en France un gouvernement possible avec la liberté de la presse ; ce que le général Cavaignac accomplissait en vertu de pouvoirs extraordinaires devrait être pour un gouvernement régulier un droit simple et légitime ; si l'on n'admet pas la censure comme la meilleure garantie, il faut armer l'État de la faculté de supprimer ce qui nuit ; la pensée brûle, corrompt, et un journal comme tout établissement public doit être soumis à l'examen et à l'autorité de l'État. Il y eut plus d'arbitraire dans l'arrestation de M. Émile de Girardin, esprit d'élite qui tour à tour avait défendu et attaqué la société. Le meilleur moyen de s'éviter les violences contre les personnes, c'est de surveiller et d'empêcher les choses ; il vaut mieux prohiber la propagation des idées séditieuses que d'avoir à réprimer la sédition ; il y a moins de peine et de sang. M. de Girardin, esprit très-avancé au reste, avait fait des articles d'une grande vérité, et le numéro qui parut le samedi 24 juin contenait des paroles si ardentes qu'elles auraient pu susciter des difficultés au milieu d'une situation si périlleuse déjà par elle-même. Cette mesure de sûreté, prise en vertu de la dictature du général Cavaignac, contribua puissamment à le perdre.

D'ailleurs, comme tous les pouvoirs violents qui veulent faire de l'impartialité, le dictateur se mit à frapper à grands coups de sabre les opinions de droite et de gauche, afin de n'être pas accusé de prédilection : si *le Père Duchêne, la Vraie République, le Sans-Culotte,* furent mis sous le séquestre, la même mesure s'étendit à *l'Assemblée Nationale*, à *la Presse,* journaux d'une couleur toute conservatrice ; la force confond si souvent le bien et le mal! Les clubs furent fermés comme des réunions de désordre, sauf quelques exceptions en faveur des cercles ou réunions polies qui s'étaient formées dans d'élégants salons, comme le Cercle des étrangers, le Jockey-Club. Souvent, pour revenir aux idées d'ordre, il faut passer par un grand désordre : y avait-il un gouvernement capable de résister à la double action des clubs et de la presse? Eh bien, pour arriver à cette idée si simple, si gouvernementale d'une répression, on dut passer à travers le sang de la guerre civile : dix ans de luttes et de malheurs (1789-1799) avaient été nécessaires pour nous conduire au consulat, et nous faire accepter la dictature de Napoléon. On répétait la même expérience en 1848 ; seulement on marchait plus vite.

Ce fut le dimanche, 24 juin, à dix heures du matin, que l'état de siége fut proclamé par l'assemblée, et qu'ainsi le général Cavaignac prit la pleine possession du pouvoir, sans contestation. Il y avait alors suspension d'armes entre la troupe et les insurgés, et quelques représentants parcouraient Paris pour annoncer les mesures votées,

l'état de siége, les pleins pouvoirs donnés au général Cavaignac. Ces mesures furent accueillies avec une satisfaction marquée par la bourgeoisie, qui en avait assez de l'esprit de désordre; par une réaction toute naturelle, elle aurait abandonné toutes les libertés pour un peu de repos et de bonheur! Que de regrets au fond de l'âme pour ces cris de *vive la Réforme*, poussés aux 23 et 24 février! Combien dut-on reconnaître qu'un gouvernement est un véritable bienfait, et que lorsqu'on en a un fort et protecteur, il faut le garder.

L'insurrection avait pris, le 24 au matin, des proportions formidables. Dans la nuit, ses forces avaient doublé; les chefs des agitateurs invoquaient la solidarité des travailleurs, auprès d'un grand nombre ils employaient la contrainte morale ou physique : tel père de famille était traîné aux barricades malgré lui et il devait combattre. Ceux qui à cette heure terrible ont vu le faubourg Saint-Antoine en reproduisent l'aspect étrange : l'ordre dans le désordre ; ici des étendards levés portaient inscrite la devise du socialisme; là, sur les murs, des menaces contre les propriétaires, à côté de ces mots tracés à la craie : *Mort aux voleurs*. Tout ce que le génie de l'ouvrier peut inventer pour remplacer les armes de guerre était employé aux faubourgs; on avait même imité des formes de canons avec des cylindres et de longs tuyaux comme les coulevrines. Toute la nuit fut passée à préparer les moyens d'attaque et de défense, avec cette prodigieuse activité qui distingue l'ouvrier de Paris. Le soleil levant dut éclairer une nouvelle et sanglante journée de la guerre civile.

A dix heures, voici où en étaient les opérations stratégiques. Les insurgés s'étaient rapprochés du canal Saint-Martin, et les avant-postes se montraient jusqu'au boulevard du Temple, près des petits théâtres, en face du général de Lamoricière, qui commandait la colonne d'attaque, dans une position très-compromise, car du Marais les barricades des insurgés arrivaient jusqu'à la rue Vendôme. Le général de Lamoricière demandait de tous côtés des renforts; enlacé sur ses flancs, il pouvait être contraint à la retraite. Ces renforts arrivés, le général dut prendre l'offensive, débarrassant sa gauche jusqu'au delà du canal, et refoulant les insurgés par la mitraille jusqu'à l'extrémité du faubourg du Temple.

Libre de ce côté, le général de Lamoricière put dès lors, par un mouvement vers sa droite, se mettre en communication avec la colonne d'attaque qui opérait sur la rue Rambuteau, vers l'hôtel de ville, bloqué par tous les points au moyen de hautes barricades. Les insurgés n'avaient pas cessé d'avoir les yeux sur l'hôtel de ville, pour eux le siége de leur gouvernement. Il fallait le dégager à tout prix : d'où un triple mouvement, 1° par les rues Rambuteau et des Arcis; 2° par les quais; 3° des quais vers le quartier étroit de la place Maubert. Ce triple mouvement s'opéra avec une grande énergie en même temps que, pour le compléter, une forte colonne se portait vers le Panthéon et l'école de Droit, devenus pour les insurgés de véritables forteresses. Après de grands efforts on s'en empara : ce fut la première rencontre où l'on put faire un certain nombre de prisonniers; plus de quinze cents insurgés mirent bas les armes et furent enfermés dans les caveaux du Panthéon, tandis que six bataillons, sous les ordres du général de Bréa, se déployaient vers les deux extrémités du faubourg Saint-Jacques jusqu'à la barrière de Fontainebleau, et par la rue Mouffetard jusqu'au Jardin des Plantes et la rue Saint-Victor toute barricadée.

Ainsi, vers la nuit du 25, le centre de Paris était dégagé du côté du canal Saint-Martin jusqu'aux barrières; les forces insurgées s'étaient concentrées dans le clos Saint-Lazare, protégées par l'hospice Louis-Philippe; du côté des boulevards on pouvait s'étendre jusqu'à la Bastille : en face, le faubourg Saint-Antoine se hérissait comme une forteresse. Sur la rive gauche, la troupe dominait les deux faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau; l'insurrection était encore maîtresse des barrières. A la nuit on s'arrêta; mais que de pertes on avait eu à déplorer dans la fatalité de cette journée : généraux, officiers et soldats!

Les plus cruels épisodes dans ce grand drame ce furent la blessure mortelle de l'archevêque de Paris et l'assassinat du général de Bréa, acte odieux qui fait frémir la civilisation. Dans tout ce mouvement insurrectionnel, les églises avaient été respectées; le caractère spécial de la révolution du 24 février avait été surtout le sentiment des choses religieuses; les montagnards eux-mêmes s'étaient montrés pieux. En présence d'une guerre civile si triste et si flagrante, le clergé de Paris ne voulait pas, ne pouvait pas se montrer indifférent; il aurait manqué à son devoir, à sa vocation pacifique, et la voix de Dieu inspira l'archevêque de Paris lui-même. Au moyen âge, comme dans l'Église primitive, l'évêque était le premier magistrat, le premier citoyen de la cité : dire tous les services que rendit l'épiscopat aux villes quand les barbares inondaient nos provinces, ce serait répéter les vieilles chroniques.

L'indifférence des peuples n'avait pas brisé d'une façon absolue cette grande mission, et l'archevêque de Paris, si savant et si modeste, Auguste-Denis Affre, se résolut à se placer comme la parole chrétienne entre les assaillants.

Cette résolution, il la prit simplement, comme une chose naturelle qui ne relevait pas le mérite de la vie ordinaire; et afin de rester dans les conditions de la hiérarchie, le digne archevêque de Paris vint demander l'autorisation de sa démarche au général Cavaignac lui-même, qui loua son zèle, approuva sa résolution sans dissimuler les dangers auxquels cette démarche exposait le pieux prélat : les insurgés étaient ardents, implacables; un coup de feu pouvait l'atteindre dans la mêlée. L'archevêque répondit « qu'il avait tout vu, tout apprécié d'avance avec la mesure des sacrifices, et qu'il marcherait dans la voie ouverte par la charité. » Monseigneur Affre se mit donc en la voie indiquée par le Sauveur, suivi de ses grands vicaires, comme les statues des évêques dans les tombeaux du moyen âge. Il s'avança ainsi vers les 10 heures du matin, précédé d'un homme du peuple, en blouse, qui portait un rameau cueilli à un arbre, en signe de paix.

Il faut se figurer la place de la Bastille, le 25 juin, couverte de troupes et d'artillerie; à l'entrée de la rue principale qui coupe le faubourg, une immense barricade; de gauche et de droite, les maisons occupées par la multitude insurgée qui faisait feu sur les assaillants. Lorsque l'archevêque s'approcha, précédé du messager de paix, le feu de part et d'autre fut suspendu; le saint prélat put dès lors s'élever sur la barricade en la gravissant avec peine. Tandis que, parvenu au sommet, il se mettait en devoir de prononcer quelques paroles de paix et de soumission, un coup de feu, parti au milieu d'un tumulte, l'atteignait de haut en bas dans cette partie si dangereuse de l'aine où chaque coup est mortel; le danger de cette blessure fut bientôt connu, et le pieux prélat, conduit au presbytère de l'église Saint-Antoine, y reçut les derniers sacrements. On put être témoin, dans cette circonstance, du respect profond de l'ouvrier pour les choses religieuses; dès qu'on apprit la blessure de l'archevêque, la douleur fut universelle parmi les combattants, et tous mirent un grand prix à faire constater que le coup n'était pas parti de leurs rangs. Monseigneur Affre, de son côté, ne voulut pas qu'on en fît la recherche; mais il fut constaté que le coup était tiré d'une des maisons occupées par les insurgés. Les partis ont toujours parmi eux des fanatiques et des furieux que les paroles de paix importunent.

Cette journée du 25 juin fut néfaste pour tous, et l'armée fit des pertes énormes, parmi les généraux spécialement. Les insurgés, par colère, vengeance ou instinct, tiraient sur les officiers revêtus de leurs insignes : ainsi tombèrent frappés, grièvement blessés devant les barricades, les généraux Duvivier, Damesme et Bedeau, d'autres encore moins célèbres, et l'on remarqua qu'il y eut plus de généraux grièvement blessés dans ces journées néfastes que dans les plus grandes batailles de l'empire. L'épisode le plus sanglant fut la mort ou, pour plus exactement parler, l'assassinat du général de Bréa et de son aide de camp, à la barrière de Fontainebleau. Telle était l'action perverse de la presse et des clubs, qu'on était parvenu à jeter des haines profondes dans le cœur du peuple, et à fanatiser l'âme honnête des ouvriers; scène horrible qui révéla l'affreuse éducation qu'on avait faite aux multitudes et l'abrutissement dans lequel elles étaient plongées! Assassiner de sang-froid un vieux général, torturer un officier distingué, tout cela parut à ces âmes abjectes presque une représaille. Il faut, pour l'honneur d'un peuple, jeter un voile sur ces horribles scènes de la guerre civile. La Ligue et le XVI^e^ siècle désormais s'expliquent.

Dans la journée du 25, tous les efforts s'étaient portés sur la rive gauche, pleinement dégagée. Plus ces efforts avaient été grands, moins il avait été facile de donner au général de Lamoricière les forces suffisantes pour opérer vers le canal, la Douane, le faubourg du Temple jusqu'à la barrière; quelques forces d'artillerie, infanterie, cavalerie, n'arrivèrent que vers trois heures, et alors commença le mouvement offensif du général de l'armée d'Afrique; des obus, des balles sifflèrent à travers le canal, et brisèrent la barricade qui obstruait le passage des troupes au delà du pont suspendu; les insurgés, chassés de position en position, furent coupés du faubourg Saint-Antoine et forcés de se replier sur les barrières Poissonnière, Rochechouart, où ils furent accueillis par de nombreuses colonnes d'attaque parties de la place de la Concorde; on comptait près de seize mille hommes autour de l'assemblée nationale. Au point de vue stratégique, l'affaire était véritablement gagnée le samedi 25, à cinq heures; la rive gauche, jusqu'à l'extrémité de la barrière de Fontainebleau, était au pouvoir de l'armée; la rive droite du canal était également débarrassée de l'insurrection, coupée et entre deux feux vers le clos Saint-Lazare. Il ne restait donc plus réellement que le faubourg Saint-Antoine qui présentât un véritable et sérieux obstacle.

La grande forteresse était cet immense faubourg qui, par sa position, forme une ville à part; d'énormes barricades s'élevaient à toutes les rues par toutes les extrémités; il fallait les attaquer comme les fortifications d'une ville. Il est constant que les insurgés avaient une ardente confiance en eux-mêmes. « A une date si récente, les barricades n'avaient-elles pas complétement triomphé? Il en serait de même cette fois. » Cette certitude leur paraissait si acquise, qu'il fut même raconté que MM. Barbès, Blanqui et Sobrier, détenus à Vincennes, faisaient leurs préparatifs pour passer de la prison au pouvoir : est-ce là une anecdote de combat? Il est certain que, dans la journée du 24, plusieurs délégués des prolétaires furent envoyés comme pour traiter de puissance à puissance, soit avec le chef du pouvoir exécutif, soit avec l'assemblée elle-même. On remarquait dans toutes ces démarches des insurgés un sentiment de fierté et d'orgueil qui ne permettait pas des négociations sérieuses. Dans toutes ces entrevues on exigea d'eux une soumission absolue, qui faisait nécessairement présager une amnistie : le général Cavaignac fit répéter l'espérance d'un pardon pour tous, s'il y avait soumission immédiate.

Les choses étaient arrivées à ce point, le 25 au soir, qu'on pouvait se promettre la répression complète des insurgés dans un temps déterminé. Les règles d'un siége sont tellement précises, les forces de l'artillerie tellement calculées, qu'on sait à une minute près ce que peut tenir la place la mieux fortifiée, et ici, dans le faubourg Saint-Antoine, quelques obus bien lancés pouvaient en finir par l'incendie. Avant de recourir à de telles extrémités, le général Cavaignac, tout en gardant les lois strictes de son devoir, donna un certain nombre d'heures aux insurgés pour mettre bas les armes; après ce délai, le feu recommencerait avec la persévérante vigueur qui brise une ville ennemie. Le général espérait que ces sommations seraient suivies de quelque effet; nullement. Il se passait dans le faubourg Saint-Antoine quelque chose d'étrange et de fatal : cette partie de la cité, bloquée très-hermétiquement comme une place de guerre, ne recevait aucune nouvelle du dehors; dès lors les insurgés, maîtres de donner toute impulsion aux événements, racontaient les victoires de leurs amis et reprenaient les armes, en vertu de cette solidarité juste et orgueilleuse qui fait qu'un ouvrier n'abandonne pas son camarade. Le 25 au soir, il faut le dire, parce que c'est vrai, tout le faubourg était en pleine insurrection.

Le matin du 26 parurent diverses proclamations et décrets destinés à la répression des actes coupables qui troublaient la société; le général Cavaignac, en vertu de l'état de siége, ordonnait que les conseils de guerre procéderaient à l'information contre les individus arrêtés à l'occasion de l'attentat commis le 23 juin, en réservant, toutefois, la connaissance de ces délits à l'autorité judiciaire. Le général adressait en même temps une sorte d'ordre du jour digne et réfléchi à la garde nationale et à l'armée : « La cause de la vraie république triomphe, disait-il; l'insurrection s'affaisse; des quantités considérables d'armes sont enlevées; partout la garde nationale et l'armée, admirables dans leur unité, gagnent du terrain et enlèvent tous les obstacles; nous pouvons l'affirmer sans crainte, la patrie et la société sont sauvées. » A la suite de cet ordre du jour, un décret du général déclarait que tout individu qui ferait des barricades serait considéré et traité comme un insurgé pris les armes à la main. Ainsi le pouvoir né des barricades, et qui en avait fait si souvent l'éloge, revenait enfin aux principes justes et vrais, en considérant toute insurrection comme un crime.

L'assemblée elle-même s'adressa solennellement aux insurgés : « Ouvriers, et vous tous qui tenez encore les armes levées contre la patrie et la république, une dernière fois, au nom de ce qu'il y a de plus respectable et de saint pour les hommes, déposez vos armes, l'assemblée nationale et la patrie tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent; ce sont vos ennemis et les nôtres qui parlent ainsi. On vous dit que vous serez sacrifiés de sang-froid. Venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la république sont tout prêts à vous recevoir. » Cette proclamation était destinée à dissiper les bruits qui circulaient parmi les ouvriers sur les vengeances que la garde nationale exerçait contre les vaincus.

Le matin du 26, je le répète, il y avait eu une sorte de suspension d'armes pour laisser tout le loisir d'une capitulation, et le général Cavaignac avait fixé à dix heures la reprise des hostilités. Dans cet intervalle, il s'était passé des faits d'une nature significative : les insurgés avaient encore envoyé des délégués auprès de l'assemblée nationale, porteurs de propositions écrites. « Nous ne désirons pas, disaient-ils, l'effusion du sang de nos frères; nous avons toujours combattu pour la république démocratique; si nous désirons ne pas poursuivre le progrès de la sanglante révolution qui s'opère, nous désirons aussi conserver le titre de

citoyens, en consacrant tous nos droits et nos devoirs de citoyens français. » Cette pièce incorrecte était parvenue à l'assemblée par l'organe de M. Larabit, retenu en otage par les ouvriers avec quelques autres représentants qui étaient allés parlementer. Ceux-ci avaient mis leurs signatures au bas, comme une sorte d'approbation. Fallait-il accepter la condition proposée? C'eût été dans ce cas traiter de puissance à puissance avec l'insurrection, et quelle force n'en fût pas résultée pour le parti prolétaire? Il en fut délibéré en conseil; M. Sénard fit une réponse décisive au nom de l'assemblée : « Si vous voulez vraiment conserver les titres, les droits et remplir les devoirs de citoyens français, détruisez à l'instant les barricades, en présence desquelles nous ne pourrions voir en vous que des insurgés; faites cesser toute résistance, soumettez-vous, et rentrez en enfants égarés dans le sein de cette république que l'assemblée nationale a mission de fonder et que par tous les moyens elle saura faire respecter. »

Le pouvoir sortait, autant qu'il était en lui, de la situation étrange que la révolution avait créée, et de la terrible impasse de l'insurrection de février : quel droit public fixe et incontesté pouvait-on invoquer pour repousser le peuple qu'on avait proclamé souverain? Aussi ce peuple rejeta-t-il avec fierté les paroles de l'assemblée, et nulle soumission ne fut faite. L'heure fatale de dix heures sonna sans un arrangement accompli, et les opérations militaires durent commencer. Au moment où le signal fut donné, les insurgés n'occupaient plus que deux points très-formidables : les uns se concentraient dans le clos Saint-Lazare, derrière l'hôpital Louis-Philippe, comme dans une forteresse; les autres, en bien plus grand nombre, s'étaient fortifiés au faubourg Saint-Antoine, se préparant ainsi à une terrible résistance. La faiblesse stratégique de leurs positions venait de ce qu'ils étaient sans communications les uns avec les autres; des masses de troupes les avaient coupés par les faubourgs du Temple et Saint-Martin, de manière à ce qu'il leur fût impossible de se porter mutuellement appui; on pouvait les attaquer séparément et les enfermer au milieu d'un cercle de feu.

Dans cette situation stratégique, l'attaque contre le clos Saint-Lazare n'était plus qu'un accident accessoire; on savait qu'à heure fixe et par un déploiement régulier de forces, on viendrait à bout de l'insurrection acculée sur deux barrières. Il n'y avait de vraiment formidable que l'attitude du faubourg Saint-Antoine, où sur chaque barricade se déployait le drapeau rouge avec la devise des ateliers nationaux. Sans doute, une fois déjà, sous la révolution française, le faubourg Saint-Antoine avait été assiégé et pris; mais alors le peuple ne connaissait pas encore les barricades popularisées par le livre de M. Vitet. Cette fois le faubourg en était hérissé depuis le grand vomitoire de la place de la Bastille jusqu'aux trois barrières du Trône, de Charonne et de Charenton : comment aborder cette immense forteresse?

Le plan arrêté en conseil de généraux fut celui-ci : le faubourg serait attaqué de face par l'artillerie et l'infanterie, sous les ordres du général Perrot (il remplaçait le général Damesme grièvement blessé); en même temps, le général de Lamoricière, libre de ses mouvements dans le faubourg du Temple, devait prendre en flanc, par la rue Saint-Maur, le faubourg Saint-Antoine, et rejoindre la colonne principale d'attaque conduite par le général Perrot. Si la résistance se prolongeait, une troisième colonne devait traverser le pont de Bercy, et prendre encore en flanc le faubourg, tandis que de la cavalerie et de l'artillerie, dirigées de Vincennes, devaient attaquer la barrière du Trône et couper la retraite aux insurgés, par de vigoureuses charges. Le feu commença à dix heures quelques minutes; des boulets et des obus furent envoyés sur les premières barricades et sur les maisons placées à l'entrée du faubourg, tandis que déjà l'on entendait les feux de la colonne du général de Lamoricière s'avançant par la rue Saint-Maur. A ce moment les insurgés sentirent que toute résistance était impossible, et les plus compromis quittèrent les barricades pour fuir dans les campagnes. A onze heures, on vit un spectacle inattendu : les habitants du faubourg Saint-Antoine s'empressèrent d'offrir eux-mêmes de démolir leurs barricades; les plus ardents des insurgés avaient cessé d'exercer leur dictature, et la portion paisible du faubourg, ou la moins compromise, spontanément acceptait la capitulation offerte par le général Cavaignac. Il fallut moins de trois heures pour que, dans le faubourg entièrement libre, l'infanterie pût parcourir la grande ligne depuis la Bastille jusqu'à la barrière du Trône. La soumission des insurgés fut entière, car le clos Saint-Lazare était également délivré des insurgés qui avaient pris la fuite. Ce n'était plus désormais qu'une affaire de cavalerie qui devait battre les champs pour ramasser les prisonniers.

Cette heureuse pacification fut annoncée à l'assemblée nationale par un aide de camp du général Cavaignac, vers une heure et demie; elle produisit

une vive et profonde sensation à travers les douleurs et les tristesses des trois fatales journées; trois jours comme en juillet 1830 ! il y a des expiations! Les mêmes causes ne produisent-elles pas de semblables effets? Jamais, au reste, Paris n'avait vu une guerre civile si acharnée, si sanglante. La Ligue, la Fronde, la révolution française, n'avaient jamais présenté d'aussi formidables moyens de défense dans la même cité : que pouvait-on comparer à ce système de barricades embrassant la moitié de Paris et s'étendant peu à peu comme un immense cétacé, tout revêtu d'écailles et de pointes de fer, sur les deux tiers de la ville ?

L'acharnement fut poussé au dernier point d'exaltation, parce qu'on avait suscité des haines entre les classes et enivré les travailleurs de doctrines terribles. De là ces actes de cruauté, ces représailles sanglantes qui n'appartenaient pas à la civilisation, mais qu'on s'explique en étudiant ces affreux principes prêchés au peuple depuis juillet 1830, par ceux-là même que la Providence appelait à se donner un démenti. Fatalité! Ils châtiaient par la mitraille les malheureux qu'ils avaient séduits et égarés. Eux étaient au pouvoir, et les victimes qui avaient cru à leurs paroles étaient proscrites. Il y eut de part et d'autre de tristes vengeances! Détournons les yeux de ce lamentable tableau. L'humanité ne se retrouva tout entière que sur le lit de douleur des hôpitaux; là se montrèrent les sœurs compatissantes à tous, les médecins dévoués. Au Val-de-Grâce, des centaines d'insurgés furent transportés: qu'un loyal et sincère ami, Hippolyte Larrey, me permette d'arracher à sa modestie cet aveu qu'il s'y dévoua avec le même cœur que son noble père sur les champs de bataille. Il ne distingua point les opinions : il vit là des âmes fortes, des héros de la guerre sociale, profondément convaincus jusque dans la mort.

CHAPITRE XXIII.

Aspect de Paris après les journées de juin. — Conséquence de l'état de siége.

Un caractère de tristesse profonde avait dominé Paris pendant les fatales journées de combats et de guerre civile; le deuil était dans toutes les familles. Indépendamment des pertes réelles, l'imagination grossissait encore les dangers auxquels on était exposé; la garde nationale tout entière était sous les armes; préposée à la préservation de chaque quartier, elle pouvait être jetée au feu des insurgés sur toute la ligne; et, bien que presque partout elle fût restée passive depuis la journée du 23, elle avait éprouvé de lamentables épreuves. Paris s'était divisé en deux villes, l'une occupée par l'insurrection, l'autre par la troupe et la garde nationale.

Dans la cité en révolte, les gens d'ordre étaient comme dominés par l'émeute, qui s'imposait dans des formes impératives; des postes d'insurgés s'étaient établis dans les maisons particulières, et quoique l'orgueil honnête de l'ouvrier lui fît souvent dédaigner les dons de l'opulence, il gardait néanmoins des manières rudes de commandement pour requérir des subsistances, du pain, du vin, qu'il fallait livrer sur l'heure. Ce qui effrayait la famille, c'était moins le présent que l'avenir; tant que la lutte se prolongeait, les préoccupations de la bataille retenaient encore les prolétaires dans une certaine modération; mais, s'ils triomphaient, qui pouvait répondre d'eux au milieu des ivresses de la victoire? Dans l'autre partie de la cité, libre de toute insurrection, il y avait deux sortes d'inquiétudes : on craignait à tout moment une révolte de prolétaires groupés à chaque coin des rues, sur les places publiques, attendant avec impatience des nouvelles de l'insurrection. Au premier bruit de victoire, ces hommes auraient couru aux barricades, et nul n'aurait pu les empêcher : les insurgés n'allaient-ils pas gagner du terrain et envelopper les quartiers jusqu'ici préservés? Ainsi le faubourg Saint-Honoré pouvait être enlevé par les prolétaires du Roule, des Batignolles, quartiers pleins de fabriques, de chantiers; d'autres pouvaient l'être aussi par les ouvriers de Clichy, de Clignancourt, tandis que la position de la rive gauche de la Seine, tout le faubourg Saint-Germain, étaient sous les menaces et la pression du quartier des Invalides, du Gros-Caillou, jusqu'à la barrière du Maine.

Il y eut donc un cri général de délivrance parmi la bourgeoisie lorsqu'on annonça enfin que Paris était délivré de l'insurrection, que le faubourg Saint-Antoine s'était soumis. Sur tous les lieux publics on voyait affichés divers actes du pouvoir exécutif, agissant en vertu de l'état de siége : l'un, pour l'immédiate information contre les individus qui avaient pris part à la révolte, et qui seraient traduits devant le conseil de guerre; l'autre, qui ordonnait aux afficheurs de ne placarder que les actes de l'autorité publique. Enfin une proclamation du général Cavaignac cherchait à justifier sa responsabilité pour tous les actes de violence arbi-

traires imposés par les circonstances : « Citoyens, soldats, disait-il, la cause de la république a triomphé; votre dévouement, votre courage inébranlable ont déjoué de coupables projets, fait justice de funestes erreurs. Au nom de la patrie, au nom de l'humanité tout entière, soyez remerciés de vos efforts, soyez bénis pour ce triomphe nécessaire. Ce matin encore, l'émotion de la lutte était légitime, inévitable; maintenant soyez aussi grands dans le calme, que vous venez de l'être dans le combat. Dans Paris je vois des vainqueurs et des vaincus; que mon nom soit maudit, si je consentais à y voir des victimes! La justice aura son cours; qu'elle agisse, c'est votre pensée, c'est la mienne. Prêt à rentrer au rang de simple citoyen, je reporterai au milieu de vous le souvenir civique de n'avoir, dans ces graves épreuves, repris à la liberté que ce que le salut de la république lui demandait lui-même, et de léguer un exemple à quiconque pourra être appelé à remplir d'aussi grands devoirs. »

Cette proclamation un peu déclamatoire tendait à empêcher les représailles qui malheureusement se manifestaient partout dans les rangs de la bourgeoisie. Certes, s'il y avait eu des actes de cruauté et de barbarie parmi les insurgés, à son tour la garde nationale s'était vengée avec fureur : on avait fait un grand nombre de prisonniers parmi les insurgés, et rien ne peut se comparer aux mauvais traitements qu'on leur fit éprouver. Les républicains politiques se montraient implacables pour ces malheureux qu'ils avaient égarés : on les entassait pêle-mêle, dans des souterrains, aux Tuileries, sous la plate-forme de la terrasse; quelquefois même, dans le trajet, l'attitude ferme, altière des insurgés, les tentatives d'évasion provoquaient de terribles vengeances; et des récits lugubres, sanglants, exagérés, circulaient parmi le peuple sur quelques détonations qu'on avait entendues dans la nuit du 26 juin. C'est à quoi sans doute faisaient allusion les paroles si tristes du général Cavaignac.

Plusieurs mesures avaient été prises en vertu de la dictature suprême; j'ai déjà parlé de l'arrestation brutale et fort inutile de M. Émile de Girardin : que lui reprochait-on? N'était-ce pas un arbitraire sans but, sans l'ombre d'un prétexte? En même temps le chef du pouvoir exécutif ordonnait, comme je l'ai dit, la suppression d'un grand nombre de journaux, tels que *la Révolution, la Vraie République, l'Organisation du Travail, le Napoléon Républicain, l'Aimable Faubourien, le Lampion, le Père Duchêne, le Pilori.* C'étaient là des pamphlets, tristes sources de désordre et de calomnie; mais on ne pouvait expliquer que par des rivalités et des jalousies de presse, ou par la crainte d'une critique active et surveillante, la suspension de *la Presse* et de *l'Assemblée Nationale*, journaux de l'ordre, ardents dans l'expression, mais très-dévoués au parti social. Dans ces sortes de proscriptions, les partis vainqueurs sont très-disposés à confondre leurs adversaires personnels parmi les ennemis publics.

Le général Cavaignac prit en même temps deux mesures qui paraissaient indispensables à la reconstitution de l'ordre et de la paix dans la cité : la première fut le désarmement d'une partie de la garde nationale; la seconde, la réorganisation de quelques mairies de Paris, spécialement de la douzième. Quelle cause surtout avait amené le terrible conflit des 23 et 24 juin, sanglante guerre civile, si ce n'est le fatal armement de toute la population de Paris, sans distinction, sans garantie, en un mot cette ribote de fusils, selon l'expression de M. Caussidière? Ces fusils de l'État fournis par MM. Arago et Charras, dans les mois de mars et d'avril, aux applaudissements de M. de Lamartine, s'étaient retrouvés derrière les barricades pour faire feu sur la troupe de ligne et la bourgeoisie; à qui la faute et la responsabilité, si ce n'est à tout le gouvernement provisoire, la plus triste, la plus imprudente des dictatures! La réorganisation de la mairie du douzième arrondissement fut également le premier acte du général Cavaignac; le maire avait été vu sur les barricades, et on l'accusait d'avoir pris part à l'insurrection. Depuis le 24 février, il y avait eu une si étrange et si continuelle confusion du gouvernement et de l'émeute, qu'on ne pouvait rien distinguer, rien séparer : M. Barbès n'avait-il pas été le colonel de la 12^{me} légion? Et cette légion presque entière avait combattu avec l'insurrection ! La mairie avait été organisée dans le même esprit, par l'influence de M. Arago, tout-puissant dans le faubourg Saint-Marceau. Maintenant ces pouvoirs et ces hommes se trouvaient dans l'émeute! Il fallait arrêter et juger comme coupables ceux qu'on exaltait naguère comme des héros.

Le côté bizarre et très-immoral de la situation venait des antécédents révolutionnaires de tous ceux qui entouraient le général Cavaignac pour seconder ses mesures, soit comme ministres à portefeuille, soit comme fonctionnaires publics. Le principal département, celui de l'intérieur, restait aux mains de M. Recurt, l'ami, disait-on, de la famille Pépin, conspirateur émérite du faubourg Saint-Antoine depuis vingt-cinq ans : n'avait-il pas longtemps

partagé les doctrines de ceux qu'il était désormais chargé de contenir? M. Trélat, ministre des travaux publics, n'était-il pas de cette grande famille d'agitateurs qui passaient des clubs aux barricades, et de la guerre civile aux prisons d'État? Quelle différence existait-il, par exemple, entre M. Flocon, ministre du commerce, et les pauvres ouvriers que l'on arrêtait avec tant d'inflexibilité? Pourquoi les uns étaient-ils au pouvoir et les autres dans les fers? N'étaient-ce pas les vieilles et ardentes prédications de M. Marrast dans *le National*, et de M. Flocon dans *la Réforme*, qui avaient aigri les cœurs et exalté les esprits? L'un habitait le splendide hôtel de ville, donnait des fêtes, l'autre jouait au Colbert dans les palais, tandis que les vieux camarades de complots étaient jetés dans les cabanons! On disait M. Bastide un cœur convaincu : est-ce que sa situation était tenable dans un ministère, lorsque dans les prisons on n'entendait que ces paroles un peu familières : « Je voudrais bien savoir pourquoi Bastide, Marrast, Flocon nous font *coffrer*, puisque nous avons partagé leurs doctrines, et que nous faisons notre lecture habituelle du *National* et de *la Réforme!* » Tel était le vice de la situation.

L'aspect de Paris, au reste, se ressentait profondément de l'état de siége; jamais le gouvernement militaire ne s'était montré avec plus de violence et dans toute sa nudité. Dans les premiers jours, d'abord, on n'avait pu parcourir les rues que muni de carte de sûreté : partout se déployait un appareil de guerre; sur les points principaux des boulevards, des canons, des tentes et des bivacs de cavalerie, comme un campement d'Afrique. De temps à autre on voyait s'avancer silencieuses des colonnes d'infanterie et de gardes mobiles : au centre, des masses de prisonniers faits aux barricades; la plupart aux traits hardis, à la démarche hautaine, semblaient à la fois saluer et insulter la grande cité. On les conduisait dans les forts qui environnent Paris, consacrés par la fatalité à une étrange destination! le roi Louis-Philippe, dans ses jours de pouvoir le plus absolu, n'en aurait pas trouvé d'autre! C'était pitié à voir! et le cœur se serrait à l'aspect de ces tristes victimes des fausses doctrines dont les prédicateurs étaient au gouvernement; on les traitait avec une cruelle inflexibilité, et le triage fut fait par les mains parfumées et gantées qui autrefois ne dédaignaient pas le contact de l'ouvrier, et qui, par des flatteries insensées, avaient conduit les prolétaires à leur perte.

A neuf heures les rues de Paris étaient silencieuses comme un bivac à la veille d'une bataille; la retraite battait comme en face de l'ennemi; les sentinelles étaient à leur poste, poussant le *qui vive* des camps. D'après l'ordre de M. Marrast, préfet de la Seine, les habitants devaient illuminer leurs maisons, autant pour remplacer les réverbères brisés que pour éclairer la marche des troupes pendant la nuit : au chant du coq, les habitants étaient éveillés au bruit du tambour et des trompettes; le bourgeois ouvrait précipitamment son journal pour y trouver des ordonnances sévères, des ordres d'arrestation et de désarmement : sur toutes les grandes artères des rues Saint-Denis et Saint-Martin, ou du boulevard Saint-Antoine, on voyait toujours de nouvelles troupes de prisonniers; tous les dépôts étaient encombrés. Vers sept heures commençaient les visites domiciliaires pour le désarmement : la garde nationale, quelques troupes de ligne se rendaient d'abord aux extrémités des faubourgs, puis descendaient le long des rues : les officiers montaient dans les maisons, fouillaient tout avec une attention méticuleuse. Ce qui est police en France est toujours fait avec exagération de forme par chaque parti.

Cependant les esprits éprouvaient une sorte de sécurité, car aucun événement ne pouvait donner à la société et au pouvoir une plus vive et une plus grande impulsion que les sanglantes journées de juin. Après les premières émotions de la victoire, ce que demandait cette société, c'était d'être gouvernée : depuis la révolution du 24 février, elle ne l'était pas ou elle l'était à rebours : les flots de peuple ameuté par le journalisme et les clubs faisaient ou défaisaient les décrets. Quand le temps aura passé sur nos années d'agitations, qui de nous n'accueillera d'un sourire de pitié la collection des actes du gouvernement provisoire, et, après lui, de la commission exécutive? Était-ce là un pouvoir régulier? Quel était ce langage abaissé, adulateur, adressé à la multitude comme à la légitime souveraine? Il fallait sortir de cet ordre d'idées et d'actions, et rien n'était plus aisé à l'autorité publique, puisque toutes les volontés venaient à elle en la suppliant de sauver la société par la dictature : l'état de siége même avait trouvé à peine quelques voix d'opposition dans l'assemblée nationale.

Cette assemblée, une fois la victoire assurée, dut la haute manifestation de ses principes à la société qui venait de se sauver elle-même des plus grands périls; elle le devait avec d'autant plus d'énergie, que la source du mal était dans les fautes des gouvernants qui, depuis le 24 février, avaient proclamé

de si étranges maximes de droit public et privé. Une adresse énergiquement rédigée et votée par l'assemblée nationale fut destinée à la proclamation des principes sur la famille, la propriété, droits saints et sacrés que voulaient ébranler les doctrines impies. C'était bien, sans doute; mais les pouvoirs en ce monde n'ont pas pour mission seulement de se plaindre et de gémir, de dénoncer les fausses doctrines et les mauvais principes; il faut surtout qu'ils sachent sévir et réprimer. Que devait donc faire l'assemblée nationale si ce n'est de déclarer crime d'État au premier chef la publication orale ou par écrit de toutes ces doctrines subversives? C'était ainsi qu'agissaient les anciennes républiques lorsque de mauvais citoyens égaraient les esprits et pervertissaient les cœurs; la presse était la source des troubles de la génération présente; on n'osait le dire : de là tous les maux du temps.

Une double question presque immédiatement se présenta : était-il possible qu'une insurrection si vaste, si parfaitement organisée, fût le résultat spontané d'une prise d'armes subite, irréfléchie? N'y avait-il pas de longs apprêts, un complot prémédité? et alors si de tels antécédents existaient, comment supposer l'autorité publique si mal informée, qu'elle ne sût rien de la réunion des conjurés, ni de leur prise d'armes, ni des magasins de balles et de poudre, ni des projets de barricades élevées sur tant de points de Paris? L'opinion publique agitée signalait des chefs de complots dans les régions supérieures ou des complices dans le gouvernement provisoire : il fallait oser les atteindre et les poursuivre; c'est dans ce but que l'assemblée désigna un comité de recherches et d'enquête dont la mission était d'examiner les causes premières de l'insurrection de juin, de pénétrer les rapports intimes et particuliers qui pouvaient exister entre ce grand tumulte et les journées des 17 avril et 15 mai. Le personnel de cette commission, placée sous la présidence de M. Odilon Barrot, faisait présumer que l'assemblée voulait savoir la vérité, la vérité absolue, un peu passionnée, et néanmoins avec toutes les formes et les convenances parlementaires.

En vertu de son pouvoir souverain, l'assemblée prit une de ces mesures que la république seule peut se permettre, parce qu'elle offre un corps sans nom qui ne porte avec lui-même aucune responsabilité que celle du salut public. La république seule avait pu briser à coups de canon l'insurrection de Paris; seule aussi elle put, presque sans débat, frapper en masse tous les insurgés, pris les armes à la main, de la peine de l'exportation, sorte de déportation mitigée. Et qu'on le remarque bien! la dictature pour agir n'avait pas besoin d'un jugement, d'un arrêt de justice; elle dressait des listes à son gré, en vertu de son libre arbitre, peut-être indispensable en face de cette masse de prisonniers qui encombraient les dépôts de Paris. Tous les hommes pris les armes à la main étaient agglomérés dans des lieux profonds et fermés, dans les caves de l'hôtel de ville, au Luxembourg, aux souterrains des Tuileries. Le nombre en était bien grand : dans ce pêle-mêle, on avait à craindre les exhalaisons fétides, le typhus, au milieu des chaleurs de l'été. On ne pouvait ni décimer ces captifs, ni les mettre en liberté; le décret d'exportation fut inflexiblement exécuté par les républicains politiques, comme si eux-mêmes avaient toujours été chastes et purs d'insurrection.

Le pouvoir confié au général Cavaignac comme une dictature dut chercher d'abord à s'organiser; on se rappelle que le titre donné au général était celui de président du conseil des ministres, et afin de le distinguer d'un chef ordinaire du cabinet, le président recevait le droit de choisir lui-même les secrétaires d'État de chaque département, prérogative suprême de sa présidence. Tout plein de ses souvenirs et de son éducation révolutionnaire, le général n'avait pas cette habitude des hommes qui fait porter sur chacun d'eux un jugement sain et impartial; sans grands préjugés, il avait gardé néanmoins des habitudes et des amitiés; il n'osait se séparer des hommes que des antécédents d'opinion lui présentaient comme les plus purs républicains.

Le cabinet qu'il modifia était le résultat de cette mixtion de l'esprit de l'assemblée et de ses propres amitiés. M. Sénard avait montré en toute circonstance une certaine fermeté déclamatoire, et l'adresse de l'assemblée était son ouvrage; le général lui confiait le ministère de l'intérieur, où tant de choses étaient à faire pour l'épuration du personnel administratif, si malheureusement composé par M. Ledru-Rollin. M. Recurt, qui avait eu ce ministère, passait aux travaux publics que délaissait M. Trélat, ce ministre qui n'avait cessé de négocier avec les ateliers nationaux comme de puissance à puissance. M. Bethmont, esprit modéré et médiocre, acceptait le portefeuille de la justice; M. Goudchaux, celui des finances; par une concession à l'égard du *National*, le général Cavaignac laissait le département de l'instruction publique et des cultes à M. Carnot, d'une insuffisance passionnée, auxiliaire de l'*Encyclopédie* de M. Jean Reynaud. Deux choix

d'hommes de grande signification vinrent relever ce ministère; ce furent ceux du général de Lamoricière pour le département de la guerre, et du général Bedeau pour les affaires étrangères, que M. de Lamartine avait laissées à M. Bastide, si étrangement placé; celui-ci recevait le département de la marine. Comme si la vaste capacité de M. Bastide s'attachait à tout, il vint se replacer aux affaires étrangères, sur le refus du général Bedeau : aux noms considérables de Lamoricière et de Bedeau, le général Cavaignac joignait celui d'un autre de ses compagnons d'Afrique, le général Changarnier, auquel il confiait le commandement suprême de la garde nationale de Paris : cette garde, qui avait fait une véritable campagne, méritait bien un glorieux officier pour son chef.

Deux pensées, j'ai presque dit deux engagements préoccupaient le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif : la dissolution des ateliers nationaux et le désarmement d'une partie de la garde nationale, soit individuellement, soit par masses; c'est pour arriver à ce double résultat que le pouvoir extraordinaire de l'état de siége avait été créé comme action indispensable. Le coup décisif porté à la sédition dans les journées de juin avait brisé nécessairement toute opposition, toute résistance sérieuse, et il suffit d'un ordre du ministre des travaux publics pour dissoudre ces associations si follement organisées qui, par les brigadiers et les chefs de service, obéissaient à la turbulente et orageuse impulsion des clubs. Ce fut un grand triomphe pour l'ordre : on vit disparaître peu à peu ces groupes d'ouvriers paresseux qui se mettaient en grève permanente. A ce système de solde et d'association politique on substitua la permanence des secours mutuels et à domicile, triste aumône qui remplaçait le légitime labeur; on admit les ouvriers à la tâche et non plus à la journée. Le géant aux cent mille bras que les théories de M. Louis Blanc avaient enfanté s'affaissa sur la terre sans laisser trace.

Le désarmement d'une partie de la garde nationale avait non moins de gravité. Un triste spectacle s'était montré dans la sanglante lutte : les rapports venus de tous les points annonçaient que, dans divers quartiers de Paris et de la banlieue, la garde nationale, en tout ou en fraction, avait pris parti pour les insurgés : on avait vu des officiers portant les épaulettes et le hausse-col, commander le feu contre la troupe et les autres gardes nationaux; des sous-officiers avaient aidé à faire des barricades, et dans la 12e légion, par exemple, on avait compté plus d'émeutiers que de soldats de l'ordre; il fallait prendre à ce sujet un parti vigoureux. La faute de cette confusion remontait jusqu'à ce fatal gouvernement provisoire qui avait armé tout le monde, en même temps qu'il créait un antagonisme de principes et de classes dans la société; avant de lutter sur les barricades on s'était mesuré dans les clubs. Le désarmement après la victoire était une mesure indispensable, et les légions l'exercèrent spontanément. Une légion et plusieurs bataillons furent dissous par un décret du pouvoir exécutif; dans chaque compagnie, les capitaines durent fournir les états de leurs hommes, et, d'après l'avis d'une sorte de conseil de famille, le désarmement s'accomplit. On fit des visites domiciliaires à la suite de cette mesure pour rechercher les fusils et autres armes de guerre depuis longtemps enfouis; il y eut d'étranges et nombreuses découvertes : telle maison inconnue offrait presque un arsenal complet; des femmes dérobaient la poudre et les balles comme des effets précieux dans ce triste temps de guerre civile! Partout des arrestations presque au cri de haro, sur une simple dénonciation. Paris subit ainsi le châtiment nécessaire de la licence, c'est-à-dire le pouvoir absolu. La liberté régulière dure et se stabilise; la licence a sa solution dans la dictature, et personne ne doit s'en plaindre, car rien de plus légitime que ce qui est logique.

Cela est si vrai, qu'à travers l'aspect de guerre et d'occupation militaire, compagnon de l'état de siége, Paris était plus rassuré. Les premiers jours qui avaient suivi la victoire de juin, la circulation avait été interrompue; les habitants mêmes ne pouvaient traverser les points extrêmes de leur quartier sans un laisser passer. C'est qu'alors on voulait à la fois s'assurer des armes et de la personne des insurgés; eh bien, la bourgeoisie, toujours si fière de ses immunités, avait subi ces gênes avec autant d'aisance que de résignation; elle savait qu'elle venait de remporter sa propre victoire, et que les précautions prises l'étaient dans l'intérêt de la société. D'ailleurs des bruits se répandaient partout sur la réapparition des insurgés dans quelques parties de la banlieue; on y portait des troupes. La garde nationale des provinces secondait partout le mouvement avec zèle; elle avait intérêt à montrer sa force, afin de constater que les départements possédaient en eux-mêmes une puissance considérable que partout ils pourraient mettre au service de l'ordre public. Les idées de décentralisation et de fédéralisme faisaient d'incontestables progrès : Paris abusait de sa force; on l'avait senti non-seu-

lement à l'époque de la révolution du 24 février, mais surtout à cette période bizarre où M. Ledru-Rollin avait expédié des commissaires clubistes dans les départements.

Sur quelque point de la France qu'on jetât les yeux, les provinces étaient humiliées, et il suffisait de lire les journaux des localités pour s'en convaincre. A Paris, où tous les rangs à peu près se confondent, les choix d'hommes ont moins d'importance, parce qu'on ne se connaît pas; mais dans les départements, on sait la valeur de chacun, et, malheureusement pour sa destinée, le parti républicain ne hantait pas ce qu'il y avait de mieux dans le monde. Les conspirateurs de 1831, de 1832, appartenaient à des classes qui n'avaient ni le premier rang, ni la plus belle renommée, et tout d'un coup on les élevait à une préfecture, à la mairie d'une grande cité, où leurs antécédents étaient souvent ceux du désordre ou de la banqueroute; il en résultait de vives indignations. Les villes, telles que Bordeaux, par exemple, se demandaient s'il n'y aurait pas moyen de rendre à chaque cité son importance naturelle par une sorte de fédéralisme : « Si l'assemblée n'était plus libre à Paris, eh bien, qu'on choisît une cité de province, et on laisserait Paris à son isolement révolutionnaire. »

Pour combattre cette tendance vers une séparation provinciale, dans certains départements les fonctionnaires avaient soulevé eux-mêmes les classes prolétaires, spécialement dans les villes de commerce et de manufactures. Qu'elle était triste, par exemple, la situation des Lyonnais, si affectionnés à leur pays! La vie civile et commerciale semblait pour ainsi dire proscrite; les paisibles et nobles habitants de la cité, les manufacturiers, étaient sous la pression des armées d'ouvriers constamment insurgés contre l'ordre; et pour effrayer encore les gens paisibles, ces ouvriers prenaient des noms sinistres, à la manière des grandes compagnies du moyen âge. Il n'était sorte d'excès dont on n'accusât les *Voraces* soulevés contre les établissements publics et les individus : à Saint-Étienne, ville qui a tant de rapport avec Lyon, il s'était passé des faits d'une sauvagerie étrange. On avait vu des compagnies de femmes et d'ouvriers se jeter sur un couvent de pauvres filles, sous prétexte qu'elles se livraient à des travaux manuels en concurrence avec l'ouvrier. Tous ces excès, on les autorisait en vertu du privilége des ateliers nationaux. Que faisaient alors les préfets? Presque tous fermaient les yeux pour ne point voir; heureux encore lorsque sous main ils ne favorisaient pas ces démonstrations à la manière du gouvernement provisoire, pour éviter ce qu'on dénonçait sous le nom de réaction.

A Marseille, la cité commerçante, une tentative plus sérieuse était essayée par les prolétaires et les ouvriers des ateliers nationaux. Au temps de calme et de transactions paisibles, Marseille était parvenue à son plus haut degré de prospérité; alors il n'était besoin ni des secours de la cité, ni de la formation des ateliers nationaux, compagnons inséparables de la misère et du désespoir. Ces misères étaient écloses au soleil démocratique. Marseille devait à la fois nourrir les ouvriers de son canal, les travailleurs de son port et des bandes d'étrangers qui, sous prétexte d'aller servir en Italie la cause de la liberté, portaient partout le désordre, comme les Polonais en Allemagne et les Allemands en Suisse et dans Paris, le centre des conjurations.

Le préfet des Bouches-du-Rhône, ancien commissaire de M. Ledru-Rollin, jeune homme sans expérience, d'un nom assez connu à Marseille par son père, avait gardé un système tempéré, avec ses sympathies néanmoins pour les noms et les idées révolutionnaires. Comme la grande majorité des fonctionnaires de M. Ledru-Rollin, le préfet était dépaysé, démoralisé depuis la journée du 15 mai, qui avait jeté tant de doute et révélé un si pitoyable vouloir dans l'administration publique. Il paraît constant que le sinistre mouvement de juin à Paris était concerté sur tous les points de la France et devait éclater simultanément pour rendre la répression plus difficile. Marseille, pour la première fois, eut des barricades sur plusieurs points : dans la vieille ville, à la place aux Œufs, et à l'extrémité de la cité même, sur le chemin de Rome, vers la place Castellane. La garde nationale et la troupe de ligne, réunies dans une vraie et commune fraternité, enlevèrent les barricades au pas de course; après une faible résistance et quelques morts laissés dans la lutte, la révolte disparut.

Je le répète, l'insurrection du 23 juin ne fut point un acte isolé dans la capitale seule; toute la force prolétaire devait se manifester sur plusieurs points de la France à la fois, au centre et aux extrémités. Il y a de ces pressentiments qui passent et se transmettent comme un feu électrique : à Lyon, à Marseille, à Saint-Étienne, à Limoges, à Rouen, on attendait des nouvelles de Paris pour suivre cet exemple. On pouvait même remarquer qu'une fraction des prolétaires partout restait incertaine jusqu'à la victoire, et si cette victoire se prononçait pour ce qu'on appelait la république socialiste, ceux-ci n'hésiteraient

pas. C'était là le plus grand danger de la situation : combien de fonctionnaires publics se trouvaient dans cette hésitation? Leur goût, leurs sentiments étaient pour la république rouge ; ils considéraient l'assemblée comme rétrograde, réactionnaire ; ils attendaient donc le succès des démocrates, et ce succès n'était pas venu. Ici était la cause de ces phases si étranges que subissait la procédure des insurgés de juin.

Rien de plus étonnant que ces arrestations qui n'épargnaient ni les chefs, ni les fonctionnaires eux-mêmes. Aujourd'hui on apprenait que le commissaire de police de tel quartier avait été arrêté comme complice des insurgés que ses fonctions lui commandaient de surveiller et de réprimer ; demain c'était un chef de bataillon ou un capitaine de la garde nationale, un maire et ses adjoints. Mais la complicité la plus surprenante, celle qui produisit partout la plus vive impression, ce fut celle du commandant Constantin, chef du cabinet sous le général Subervic, ministre de la guerre ; il venait d'être adjoint au rapporteur du conseil de guerre, appelé à juger les insurgés, lorsqu'il fut reconnu et dénoncé par les gardes nationaux, et arrêté par ordre du juge d'instruction. C'est qu'au fond de ce gouvernement il y avait un mélange sensible de bon et de mauvais, d'actions légitimes et illégitimes ! Les conspirateurs de 1852 étaient au pouvoir en 1848, et parmi ceux-ci, les uns étaient restés dévoués au principe d'ordre, les autres s'étaient jetés dans le désordre, pour ne pas trahir leurs antécédents.

Si l'instruction était montée plus haut, elle aurait trouvé dans le pouvoir suprême, assises sur quelques bancs de l'assemblée nationale, des complicités bien autrement importantes dans l'histoire contemporaine. Mais le général Cavaignac voulait épargner les mesures de rigueur retentissantes; dans ce but, la commission d'enquête s'était formée parmi les représentants ; on pouvait, par ce moyen, examiner tous les incidents délicats de ce grand drame, la part indirecte et pourtant active qu'y avaient prise quelques représentants et, jusqu'à un certain point, le gouvernement provisoire et la commission exécutive elle-même, depuis le 15 mai. En politique, il ne faut vouloir de répression que dans la mesure des nécessités, en évitant surtout un danger plus grand, celui de compromettre la valeur morale d'une assemblée. Cette assemblée, d'ailleurs, semblait tendre à une discipline et à une hiérarchie qui lui manquaient dans l'origine. La première condition des majorités et des minorités est de s'organiser et de se compter; rien de plus confus, dans l'origine (le 4 mai), que les votes et les décisions qui se prenaient à l'improviste, sans se préparer d'avance ; avec le temps et la marche des faits, les députés se connurent mieux, et deux choses furent décidées : 1° Que tous les travaux et les discussions préparatoires se feraient par comité; 2° que chaque parti aurait une réunion préparatoire : majorité, minorité, tiers parti (les combinaisons ne changent pas), afin de prendre des résolutions d'avance sur l'élection des personnes ou sur ce qu'on appelle les votes politiques dans les questions décisives. La première mesure, très-utile pour la prompte solution des affaires, était une critique sévère des assemblées trop nombreuses, toutes obligées de se fractionner en comités pour discuter sérieusement et utilement. Le vote ne devenait plus qu'une forme de sanction, et le débat ne se prolongeait qu'une séance : plus de discussions, quelques explications à peine. Les hommes de gouvernement devaient être reconnaissants envers la république de nous avoir délivrés de deux choses : les petits ménagements en matière de coup d'État (elle avait ordonné les scellés sur les presses, les arrestations des journalistes, les exportations en masse), puis les trop longs débats, les éloquences de tribune. Pour obtenir tout ce que la république avait osé en finances, en police, en pouvoir, il aurait fallu sous la monarchie trois ou quatre sessions, et huit jours suffisaient à la démocratie. Les hommes d'État devaient lui en savoir gré.

Chaque réunion préparatoire dont j'ai parlé avait un but politique, afin d'imprimer une direction au gouvernement. La première, formée rue de Poitiers, se composait surtout d'esprits sages qui avaient accepté la république le lendemain comme gouvernement établi, mais qui n'en avaient fait ni l'étude, ni la passion de leur vie, ni encore moins son but exclusif; si bien que si l'expérience venait à constater que ce but était mauvais et impossible, ils ne sacrifieraient pas la France à une idée. Au contraire, et pour éviter la guerre civile, ils deviendraient des républicains sincères, comme ils avaient été naguère des monarchistes sans arrière-pensée. Cette réunion, présidée par le général Baraguay-d'Hilliers, comptait cent dix légitimistes, deux cents membres de l'ancienne gauche, ou conservateurs, puis la fraction de républicains dont M. Sénard était l'expression. Cette réunion, qui votait comme un seul homme, avait toutes les sympathies du général Cavaignac, et on se l'explique très-bien, parce que le dictateur, esprit habile, savait que, dans les opi-

nions tempérées seulement, la France trouverait une solution raisonnable à la crise : aurait-on besoin de lois sévères, répressives, et même du maintien de l'état de siége, on trouverait là une majorité. Voudrait-on également inspirer confiance pour des emprunts au commerce, de sérieux rapports avec l'étranger, c'est encore la réunion de la rue de Poitiers qui en serait la cause première et la source nécessaire. Tout gouvernement raisonnable devait y trouver son appui.

La seconde de ces réunions, au Palais-Royal ou National, comptait un nombre moins grand de membres que les députés de la rue de Poitiers; également dévoués à l'ordre, mais plaçant la république au-dessus de toute chose, ils auraient préféré celle de MM. Barbès et Raspail à un autre gouvernement qui ne se fût pas appelé la république; ils secondaient le général Cavaignac plus encore parce qu'il était républicain que parce qu'ils le voyaient comme un bras de force et de répression : c'est avec douleur, par exemple, qu'ils avaient supprimé les clubs à la fin de mai; ils le faisaient pour ne pas se compromettre avec le pouvoir, et la mission que semblait se donner plus spécialement la réunion du Palais-National, c'était de sanctionner les œuvres et l'esprit du gouvernement provisoire et de la commission exécutive, qu'elle défendait comme la véritable expression de la république. C'est à ce point de vue qu'elle avait les sympathies et l'appui de la troisième réunion dont j'ai parlé, et qui avait pris le nom ambitieux de Montagnards, composée d'une centaine de membres, tous silencieux depuis les affaires de juin, la mort, selon eux, de la république fraternelle. Là siégeaient M. Louis Blanc, trop compromis pour être encore redouté, MM. Lagrange, Pierre Leroux et M. Caussidière lui-même, dont le règne extrême et retentissant venait de finir. On entrait dans un nouveau système d'idées; il était temps de sortir de ce carnaval sauvage qui brisait toutes les existences, et préparait la ruine générale et privée de la France. L'assemblée comprenait la situation fatale du pays et voulait y mettre un terme sérieux.

C'est en vertu de cette idée que divers arrêtés furent pris par les autorités publiques, et plusieurs projets présentés à l'assemblée nationale. Par suite de l'état de siége et de la situation qu'il constituait, le général Cavaignac avait suspendu certains journaux et mis les scellés sur les presses; tous les clubs étaient fermés; les visites domiciliaires et le désarmement s'étaient accomplis sans résistance, et l'on arrêtait chaque jour des individus accusés de complicité. Dans cet encombrement des prisons, il fut décidé que les poursuites auraient lieu devant les conseils de guerre contre les chefs de complots, fauteurs de guerre civile, tandis que la déportation par simple forme administrative serait appliquée aux prisonniers vulgaires pris les armes à la main.

Paris, la cité des arts, je le dis encore, ressemblait à une ville de guerre : la retraite battait avec la nuit; la troupe, avec ses parcs d'artillerie, était campée sur les boulevards et sur les places publiques; tous les théâtres fermés donnaient un aspect de deuil et de désolation. A chaque pas on rencontrait de ces colonnes de prisonniers accompagnées de forces imposantes d'infanterie, de cavalerie : il fallait que le sentiment de l'ordre raffermi fût bien puissant pour ne pas répandre un grand intérêt sur ces malheureux que les instigations étrangères avaient si profondément corrompus. Hélas! ce n'étaient pas les vrais coupables ceux-là qui n'avaient suivi que les conseils et les impulsions de la presse et des clubs. Pendant quatre mois on les avait nourris dans cette idée : « Qu'ils étaient les seuls souverains! » Et quand ils avaient pris au sérieux ces paroles, on les poursuivait comme fauteurs de guerre civile. Ainsi, pendant les révolutions, par excès de liberté, on marche vers la dictature. On pouvait remarquer dans ces hommes des barricades un sang-froid, une insouciance de leur destinée; sur le champ du combat, ils étaient résolus comme ils l'étaient également en captivité : quel désordre, quelle confusion dans ce pêle-mêle! Il fallait se hâter de trouver des lieux capables de contenir sept à huit mille prisonniers, immense proie sacrifiée au repos de la société. Combien seraient plus difficiles encore les mesures de sûreté générale que les fatales journées de juin allaient commander!

Il y a certaines idées de gouvernement desquelles nul pouvoir ne peut s'écarter. La faute, la vraie culpabilité des hommes de février, c'était d'avoir proclamé des maximes extrêmes pour égarer le peuple : ainsi liberté illimitée de la presse, réunion des clubs, placards, affiches dans toutes les rues, partout et en vertu du simple droit de la constitution. Ces étranges maximes avaient produit cette danse macabre de trois mois, cause première de la ruine et du désordre dans l'État; que de peines et de sueurs pour remonter ce torrent! Déjà, on se le rappelle, la commission exécutive avait sollicité et obtenu de l'assemblée une loi très-sévère contre les attroupements; la législation antérieure n'avait jamais rien eu de plus répressif, et il ne fallait pas s'en plaindre; si les hommes de février étaient en

contradiction avec eux-mêmes, les esprits d'ordre étaient doublement satisfaits de cet hommage rendu à leur principe, et de cette recherche de la force dans les maximes de gouvernement, toujours les mêmes. Avec un peu de souvenirs, qu'aurait-on vu? Dix mois après la révolution de juillet 1830, on était revenu aux principes d'un gouvernement régulier, et trois mois après février, on les avait dépassés.

La victoire de juin 1848 accomplie, le procureur général et le préfet de police durent prendre de concert des mesures d'ordre qu'on n'avait pas osées antérieurement, par la crainte de heurter les opinions irritées. Dans une circulaire très-raisonnée, le procureur général déclara que les formalités et les garanties exigées de la presse par les lois antérieures demeureraient dans toute leur force et leur rigueur : le cautionnement, le dépôt au parquet, les poursuites contre le gérant. C'était bien, sans doute; mais il y avait une garantie supérieure à toutes les autres, j'entends parler du droit réservé au chef du pouvoir exécutif de supprimer par sa propre volonté, en vertu de sa dictature, toutes feuilles qui pouvaient compromettre l'ordre public : les menaces vives et saccadées de la presse ne sont pas celles qui sont le plus à redouter; ce qui compromet le plus le pouvoir et la société, ce sont les attaques lentes, successives, qui changent les idées et les tendances d'une situation, et calomnient la pensée publique; un pouvoir doit plus redouter la presse hypocrite que la presse furieuse : c'est pourquoi la censure, dans des mains intelligentes, est la plus grande garantie de la société.

Ce fut encore un hommage à l'ancien système de législation que le projet présenté sur les journaux et les clubs, par le nouveau ministère : on maintenait presque toutes les précautions des lois de septembre, en substituant le mot république à l'expression de royauté; et ce qu'il y avait de vraiment curieux, c'est qu'on ne pouvait pas plus discuter (sous le régime de la république) le principe et la forme du gouvernement. On revenait ainsi dans les véritables conditions de tous les pouvoirs réguliers, qui ne peuvent ni ne doivent souffrir qu'on discute leur principe. Pour les journaux, le projet exigeait un cautionnement modeste de vingt-quatre mille francs, disposition qui souleva la vive opposition des feuilles éphémères vivant de scandale. Le projet sur les clubs, emprunté à la législation anglaise, était oppressif sans être suffisant; la police ne pourrait jamais l'exécuter dans sa plénitude, et s'il n'était pas exécuté, il n'y aurait pour la société aucune garantie : ne valait-il pas mieux un simple article : « Nul club ne pourra s'établir sans la permission de la police municipale, permission qui pourra toujours être retirée. » Un gouvernement ne doit-il pas avoir toujours l'initiative des mesures qui touchent à la police et à l'ordre de la cité? Depuis quand serait-il permis à un individu ou à une société d'ouvrir des chaires de doctrines et d'enseignements politiques même contre l'État?

Au reste, dans les circonstances présentes, la plus forte, la plus considérable des garanties pour l'ordre social, c'était l'état de siége, et tant qu'il serait prolongé, Paris n'avait plus rien à craindre. On y joignit, comme complément, la formation d'une armée de Paris, s'élevant jusqu'à soixante mille hommes, votée par une loi de l'assemblée. Le système militaire arrivait comme une réaction à cette absence de tout uniforme que les clubs avaient imposée dans leur souveraineté sauvage; l'armée prenait sa revanche et restait maîtresse de Paris.

C'était même parmi les officiers supérieurs de cette armée qu'on allait choisir les chefs de la garde nationale : successivement furent éliminés les colonels et officiers qui n'avaient aucune des conditions éclairées, fermes de l'ordre de choses dans lequel on allait entrer. M. Clément Thomas avait donné sa démission; M. Thirion, colonel, fut également obligé de donner la sienne, et l'on élut à sa place le lieutenant général de Bar, brave officier de l'ancienne armée; le candidat démocratique, M. Dubochet, désigné par le *National*, eut à peine trois cents voix. Le régime militaire plaisait à Paris, alors dans une situation d'affaires déplorable; jamais décadence plus profonde que celle des transactions depuis trois mois : arts, spectacles, littérature, tout était supprimé ou tellement bas qu'il n'en était plus question. On vivait au jour le jour de ses besoins, de ses privations : manger, se vêtir était même pour le riche la seule dépense, et l'on s'explique dès lors la souffrance des théâtres et des lieux de distraction. Tel fut peut-être le caractère spécial de cette révolution de 1848; toutes les autres avaient été accompagnées d'insouciance, d'un certain attrait pour le plaisir : on allait au théâtre en 1793; les arts continuaient à produire des chefs-d'œuvre. Cette fois tout était ennuyeux, stérile; on ne s'occupait qu'à réparer ses nippes, qu'à parler de frais, de protêts, de faillites, de plaies, de la misère, et certes ce n'était pas gai; on s'en allait de ses séances moins avec le désir de dépenser de l'argent qu'avec le besoin de le ramasser dans sa huche et de prendre mille précautions pour ne pas en manquer.

L'assemblée dut aussi songer au sort de l'ouvrier; on avait fermé les ateliers nationaux, grande source de désordre; mais pouvait-on laisser les ouvriers sans ouvrage et sans ressource? L'État vota deux sortes de mesures : l'une destinée à procurer immédiatement des secours aux travailleurs sans ouvrage par des distributions de pain et de bouillon; l'autre ouvrait un crédit d'escompte aux divers états manouvriers et destiné à favoriser le bâtiment. Les priviléges furent ouverts à pleines mains : toute maison bâtie dans le courant de l'année 1849 eut une longue immunité d'impôts. Pour favoriser l'exportation à l'extérieur et le travail à l'intérieur, on augmenta les primes. Tous ces votes étaient donnés d'urgence, il en fut de même du crédit accordé pour les théâtres. L'état normal de Paris, c'est la prospérité; quand les affaires marchent, tout va d'une même impulsion; l'argent circule à pleins bords; quatre-vingt mille étrangers répandent leurs revenus dans les plaisirs et les fêtes. Par la révolution de février, Paris s'était exposé à de grandes privations : il n'y avait plus de cour, plus de palais, plus de fêtes; la république est un régime austère qui commande des vertus particulières et de grandes abnégations, et Paris pouvait-il le supporter, car c'était la ville du luxe et des arts? Artistes, ouvriers, théâtres étaient tous à l'aumône, et ce qu'on appelait une crise passagère menaçait de devenir une situation permanente, se rattachant à la nature même des institutions démocratiques. De deux choses l'une : ou les habitudes de luxe domineraient, ce ne serait plus la république; ou la république aurait son triomphe, alors le luxe ne devait plus être qu'une anomalie dans l'état social devenu austère et régulier.

En toute hypothèse, il fallait chercher des ressources dans un vaste système financier; les actes des quatre mois du gouvernement provisoire et de la commission exécutive avaient eu pour résultat d'aventurer le trésor dans des dépenses indéfinies. Ces deux pouvoirs avaient procédé d'une singulière manière : y avait-il espérance de faire de la popularité en abolissant des taxes, tout aussitôt un décret, exprimant les plus beaux motifs du monde, abolissait l'impôt régulier qui seul alimente le trésor de l'État. En même temps on prodiguait l'argent à pleines mains pour les dépenses vaines et inutiles; jamais ressources sérieuses ne furent dévorées en moins de temps et d'une façon plus décousue; et comme il y avait insuffisance, M. Garnier-Pagès obligeait la banque de France à un prêt de cinquante millions sur les bons du trésor, avec menace de lui enlever son privilége. Depuis, sans doute, les choses s'étaient régularisées, mais il était impossible qu'on évitât, comme une nécessité de la situation même, l'augmentation des dépenses et l'immense amoindrissement des recettes. Chaque cause de misère avait le double résultat d'appauvrir les branches du revenu et de devenir le sujet d'une nouvelle dépense. M. Garnier-Pagès, avec la sécurité enfantine de son vaste génie, répondait du tout; on était presque sans commerce, sans navigation, sans débouché : M. Duclerc avait dressé un budget, qui le croirait? un budget balancé par quatre millions d'excédant, en y comprenant néanmoins un nouveau prêt de cent cinquante millions consenti par la banque de France.

M. Goudchaux, plus positif en affaires, sut faire la part du vrai et du faux dans le budget. Les recettes y étaient toutes exagérées, certain impôt porté au double de son produit. Il en résultait pour le nouveau ministre des finances la conviction, 1° qu'il y aurait encore un budget de plus de quinze cents millions pour 1848 (dans la république); 2° que les recettes habituelles offriraient un déficit de plus de cent cinquante millions, tous impôts conservés; 3° que les nouveaux impôts même ne produiraient pas un tiers de leurs revenus évalués; 4° enfin qu'on ne pouvait équilibrer tout cela que par un nouvel emprunt. Cet emprunt exigeait la création de nouvelles rentes, indépendantes des deux cents millions demandés à la banque. On avait créé du trois pour cent pour les bons du trésor, du cinq pour cent pour la caisse d'épargne, et maintenant le ministre demandait la constitution de treize millions de rente cinq pour cent, destinés aux besoins des services. Le crédit allait-il le seconder dans cette tentative d'ordre et de sécurité pour les finances? M. Garnier-Pagès avait eu la vanité de se passer de banquiers; comme toute l'école socialiste, il les croyait les loups-cerviers d'argent, vieux mot de la langue révolutionnaire, et il s'était fait l'apôtre ardent de ce système du crédit d'État soutenu par des comptoirs particuliers centralisés au trésor. M. Goudchaux, avec des idées plus pratiques, savait que rien ne coûte moins que les intermédiaires, lorsque la confiance s'établit; qu'eux seuls pouvaient, par des moyens simples et naturels, procurer d'abondantes ressources, sans qu'il en résultât ni secousse ni gêne. Sur cette base avait été établi son nouvel emprunt, dans lequel pouvaient entrer les porteurs des certificats de l'ancien emprunt Rothschild.

Au demeurant, la situation était meilleure depuis

la grande crise du 25 juin; l'administration était plus rassurée, l'ordre matériel plus profondément établi; il y avait tendance vers une forte et bonne hiérarchie. Tant il est vrai que l'unité du pouvoir est ce qui convient aux Français! Qu'importe que l'état de siége constituât la dictature militaire? Les mots ne sont rien lorsque les résultats sont favorables à un pays. Il y a des époques et des circonstances où le pouvoir militaire est le seul légitime, parce qu'il est le seul protecteur. Autant les actes et l'allure du gouvernement provisoire nous abaissaient aux yeux de l'Europe, autant la dictature de l'armée allait nous donner de l'ascendant et de l'importance. C'est par ce côté que nous avions toujours brillé; l'armée était notre beau refuge de nation, et c'est par elle que nous pouvions nous relever dans l'estime du monde.

La victoire que l'armée venait de remporter dans les rues de Paris ne nous était pas exclusivement profitable; elle s'étendait à tous les gouvernements, à tous les peuples aux prises avec les mêmes difficultés. Supposez la multitude victorieuse à Paris, quel contre-coup dans la famille européenne! Je ne parle pas seulement du danger des couronnes ou des difficultés nouvelles pour les gouvernements, j'élargis la question jusqu'à la société bourgeoise; elle était dominante encore en Europe, et la victoire de la garde nationale, de l'armée à Paris, lui donnait le pouvoir à Vienne, à Berlin, tandis que sa défaite l'eût jetée aux mains des prolétaires. Si donc le chef du pouvoir exécutif désignait, pour représenter la France, de braves soldats comme lui ou des hommes considérables qui viendraient lui prêter leur concours, la cause de la France à l'extérieur allait grandir de toute la hauteur de la victoire de Paris. Le parti démocratique commit donc une grande faute en s'épuisant dans la guerre civile. Il aidait ainsi la forte réaction de l'Europe contre le désordre et la révolution.

CHAPITRE XXIV.

Situation diplomatique de l'Europe après l'insurrection de juin. — Progrès de la répression.

Il faut reporter au mois de juin 1848 l'époque où la démocratie, se croyant à peu près maîtresse du terrain, tente de se séparer de l'opinion bourgeoise dévouée à la monarchie constitutionnelle, pour essayer la république en Italie, en Allemagne. C'est la période décisive dont la royauté profite habilement pour se rattacher la classe moyenne, craintive et profondément terrifiée d'une révolution qui menace même la propriété. A ce point de vue, les journées de juin, cette victoire de l'ordre sur l'anarchie, devaient seconder la force des pouvoirs réguliers en Europe. Je vais suivre avec quelque attention la situation respective des États qui avaient subi l'empire des idées démagogiques.

Dans l'Italie du nord, Milan dépendait toujours d'un gouvernement provisoire, médiocre, turbulent et divisé : si une partie de cette commission extraordinaire acceptait la souveraineté du roi Charles-Albert, la majorité ne voulait se servir de l'*épée d'Italie* que pour se débarrasser des Autrichiens, et, une fois ce danger vaincu, les agitateurs seraient revenus à leur projet d'une grande démocratie italienne. La Lombardie était le centre et le refuge de tous les révolutionnaires allemands, polonais qui, de la Suisse et du Piémont, étaient accourus dans son sein; ceux-ci formaient un corps à part, auxiliaire et surveillant de l'armée piémontaise, pour lui inculquer les principes d'anarchie et lui faire oublier les lois de la discipline. Pour eux, il s'agissait moins de vaincre les Autrichiens que de proclamer les principes ardents de leur catéchisme politique, aidés en cela par les agents français de M. Bastide. Cet étrange secrétaire d'État des affaires extérieures, dévoué à l'esprit des révolutions, n'avait de promesses et d'encouragements que pour les républicains, et à Paris il recevait l'envoyé du gouvernement provisoire lombard comme le représentant d'un pouvoir régulier.

Tout pourtant dépendait des opérations militaires du roi Charles-Albert. On a vu que les Piémontais avaient envahi les plaines de la Lombardie; leurs têtes de colonnes s'étaient portées sur Peschiera, dont elles avaient fait le siége : cette petite place une fois rendue par capitulation, les Piémontais espéraient, de ce point militaire, jeter des émissaires dans le Tyrol italien, pour y semer l'insurrection. Les Suisses, les Lombards prendraient le Tyrol par les hautes montagnes; les Piémontais, par le lac de Garda; il n'y avait pas d'espérances illimitées qu'on ne se fît alors sur l'avenir de la jeune Italie, sans remarquer qu'il fallait vaincre avant tout l'armée autrichienne, et la débusquer de l'admirable position qu'elle avait prise, appuyée sur Mantoue et Vérone.

Ce qu'on n'explique pas, c'est que les généraux piémontais et lombards n'aient rien su du mouvement en avant qui se préparait dans l'armée autri-

chienne, et qu'ils aient été surpris par ces colonnes profondes que le feld-maréchal Radetzki conduisit avec son expérience et sa vieille bravoure. Il fallait de la folie pour croire qu'on était maître du Milanais, sans les fortes places de Mantoue et de Vérone. Jamais on ne vit une marche aussi rapide dans les plaines de la Lombardie et une fuite aussi prompte; si l'on se battit avec bravoure, pas un seul moment le terrain de bataille ne fut disputé sérieusement, et, huit jours après, les Autrichiens étaient sur le Pô et dominant le Piémont. Le parti révolutionnaire, ingrat envers Charles-Albert, avait menacé sa vie dans Milan; il fallut l'arrivée du feld-maréchal Radetzki pour mettre un terme à l'anarchie qui dévorait la cité. Par un article de la capitulation, tout individu avait deux jours pour abandonner la ville : de là était résultée une émigration considérable vers le Piémont et la Suisse, source nouvelle d'agitation et de troubles publics pour ces contrées! Si de Milan par Plaisance le feld-maréchal Radetzki avait voulu marcher sur Turin, il l'aurait pu alors; mais une telle résolution aurait amené un ébranlement général en Europe, et il fallait l'éviter.

Cette vigoureuse initiative du feld-maréchal Radetzki jeta la consternation dans le parti des agitateurs. Il est à remarquer que ce parti vit surtout de fausses nouvelles, de bruits mensongers ou exagérés : lorsque la vérité fut connue, elle produisit d'autant plus de terreurs dans les âmes, que c'était pour beaucoup un triste réveil; les Autrichiens pouvaient marcher sur Turin, et le marquis de Ricci fut alors envoyé à Paris pour demander l'intervention de la France. Jusqu'ici le cabinet de Turin avait hésité à solliciter le concours d'une armée française, et on se l'explique par la crainte de l'agitation fébrile que la vue du drapeau républicain pouvait produire dans le Piémont. Cette fois les considérations cédèrent devant la nécessité d'une grande défense, et l'intervention militaire fut demandée sur une large échelle.

Au moment où le marquis de Ricci fut envoyé à Paris, le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, possédait la toute-puissante dictature, et M. Bastide conservait sous lui le département des affaires extérieures. La politique de la France avait été résumée par l'étrange manifeste de M. de Lamartine et l'exposé tout récent qu'il avait fait devant l'assemblée constituante; de ces principes résultait nécessairement le *casus fœderis*, car les deux circonstances prévues s'y rencontraient : un peuple libre, allié de la république, demandait son secours « sous les feux de son admirable rayonnement. » (Ainsi avait parlé M. de Lamartine.) Ensuite l'indépendance de ce peuple était menacée par une puissance étrangère, cas également prévu par le manifeste diplomatique de cet esprit brillant et vide. On doit concevoir l'embarras de M. Bastide, lui si républicain, si profondément lié avec le parti démocratique de la jeune Italie : allait-il refuser l'appui que la démocratie demandait pour sa chère république lombarde?

La demande d'intervention était formelle, et le général Cavaignac dut examiner sérieusement la position intérieure et extérieure, sans s'arrêter aux promesses aventureuses du manifeste de M. de Lamartine. Par suite des événements de Paris, deux divisions de l'armée des Alpes étaient détachées à l'intérieur pour la répression des grandes émeutes, et ce n'était pas avec vingt mille hommes qu'on pouvait hasarder une expédition en Italie : il fallait en même temps une dépense de quarante millions pour la seule mise en campagne, et où la trouver dans l'état de pénurie des finances? Au point de vue extérieur, la question devenait encore plus grave : une expédition en Italie, dirigée contre l'Autriche, c'était la guerre, non pas avec une seule puissance, mais avec toutes, y compris l'Allemagne et la Russie. Lord Palmerston, consulté lui-même, fit comprendre que l'Angleterre ne pourrait voir, sans une certaine inquiétude, une armée française en Italie, et que dans cette voie non-seulement il ne suivrait pas le général Cavaignac, mais qu'il se réservait toute résolution subséquente : n'y avait-il pas un terme moyen à prendre dans cette alternative?

Ce fut alors que lord Palmerston suggéra l'idée mixte d'une médiation diplomatique offerte à l'Autriche et au Piémont, pour arrêter la marche des armées impériales, et avec cette médiation une trêve immédiate et militaire, avec délimitation de frontières. Ce terme moyen avait l'immense avantage de laisser la question entière et de n'engager aucune volonté pour l'avenir; car une médiation appelait la nécessité d'une négociation, et c'était un avenir sans limites. C'est ainsi que raisonnait l'Angleterre, dont toute la volonté était d'empêcher quelques-unes de ces résolutions subites de la *furia francese* qui pouvaient compromettre la paix du monde. Il ne s'agissait plus maintenant que de faire accepter la trêve militaire au feld-maréchal Radetzki et la médiation au cabinet de Vienne; l'Angleterre s'en chargea, parce qu'elle voulait rester maîtresse de la négociation; elle prit pour prétexte ses vieux liens avec l'Autriche et la nouveauté diplomatique du gouvernement français. Par le fait,

elle était aise de [illegible] dernier mot au cabinet de Vienne.

Quoique le feld-maréchal Radetzki fût dans toute la gloire de son succès, il ne devait pas refuser une trêve ou armistice, soit pour recevoir les renforts du Tyrol et de la Croatie, soit parce que, maître de tout le territoire lombardo-vénitien, il n'avait nulle volonté de franchir la frontière pour se tenir aux succès. Lorsque lord Abercromby, ministre d'Angleterre, et l'envoyé de France se présentèrent au camp autrichien, le feld-maréchal les accueillit avec un grand empressement, et se montra tout disposé à une trêve qui laisserait à l'armée autrichienne tout le territoire que les traités assuraient à Sa Majesté Impériale. C'est dans ce sens que fut conclue la trêve : les Piémontais durent abandonner Peschiera avec l'artillerie, la flotte dut rentrer dans le port de Gênes et ne plus porter secours à Venise par mer, livrant ainsi la vieille république à la souveraineté impériale. Un terme était fixé à cette trêve, qui n'engageait nullement la question politique.

A Vienne, on acceptait sans difficulté la médiation, par le même motif. Le cabinet autrichien est le plus habile à temporiser ; il attend tout des circonstances ; il cède et ploie, mais il va toujours à ses desseins : une médiation acceptée n'engageait à rien, lorsque surtout le *statu quo* était favorable à la puissance militaire de l'Autriche, car le Milanais était entre ses mains. Il n'y a pas de question plus complexe que celle d'une médiation : Pour quel temps et dans quels termes serait-elle posée ? Quelles seraient les parties stipulantes, et comment se régleraient les formes de la médiation ? On devait aussi fixer le lieu, choisir et accepter les négociateurs, et tous ces accidents demanderaient des mois entiers, pendant lesquels on préparerait la fortune des armes. On montra donc un très-grand empressement à Vienne sur l'offre de médiation, qui fut acceptée et annoncée avec ostentation à Paris ; le général Cavaignac et M. Bastide crurent la cause de l'Italie gagnée ; l'un et l'autre, très-peu expérimentés dans les affaires diplomatiques, s'imaginèrent qu'ils allaient poser librement les idées françaises dans les négociations. Là était l'erreur de leur manque d'esprit et d'habitude.

L'idée française, ou, pour parler plus exactement, l'opinion républicaine était que la Lombardie devait cesser d'appartenir à la maison d'Autriche pour former une souveraineté à part, selon les vœux de la jeune Italie, ou une annexe au royaume de Charles-Albert, d'après l'opinion du parti modéré. Ni l'une ni l'autre de ces deux hypothèses ne pouvait être admise par l'Autriche victorieuse et qui L'illusion [illegible] session absolue de ses États d'Italie. M. Bastide était de croire qu'[illegible] Cavaignac et de discuter que deux points avec l'Autriche : la ligne de démarcation ; serait-ce l'Adige ou le Mincio ? et l'indemnité pécuniaire, c'est-à-dire la portion de la dette que le Milanais prendrait à sa charge. Jamais le cabinet de Vienne n'accepterait de telles conditions sans une guerre malheureuse et deux ou trois grandes batailles perdues. Si M. le général Cavaignac croyait avoir le concours de l'Angleterre dans la conduite qu'il s'était tracée, il se trompait encore. L'Angleterre ne se séparerait pas de l'Autriche dans la question des traités de 1815, base du droit public européen. L'espérance républicaine était donc complétement erronée en ce qui touchait le royaume Lombardo-Vénitien, que le cabinet de Vienne voulait conserver dans son intégrité. Pour lui la médiation ne pouvait s'étendre au delà d'un traité de paix particulier entre l'Autriche et le Piémont. Sur ce point exclusivement on admettait les bons offices de la France et de l'Angleterre.

Ce qu'il y avait de bizarre, de contradictoire et de simple dans cette diplomatie de M. Bastide, c'est qu'au moment où l'on faisait des propositions secrètes à l'Autriche, il recevait un député de Venise, M. Amalfi, c'est-à-dire un rebelle aux yeux du cabinet de Vienne. Ces sortes de contradictions rendaient impossible toute politique sérieuse et de bonne tenue vis-à-vis les cours de l'Europe. La république française, qui tendait une main amie à toutes les rébellions, avait aussi des projets illimités à l'égard de Venise. Le parti démocratique voulait constituer une grande république sur les lagunes : comment cet État aurait-il vécu, dans quelles conditions aurait-il développé son importance commerciale ? L'Allemagne, pour qui Venise était un grand port, l'aurait-elle détachée de sa ceinture territoriale ? Venise proclamée république, que devenait Trieste ? En diplomatie, c'est une faute que de poursuivre des projets dont la réalité est impossible. L'Autriche patientait ; sa position était actuellement trop embarrassée pour s'étonner de rien, ou au moins pour montrer qu'elle était irritée. Nul cabinet ne sait mieux se contenir et se souvenir.

Les desseins de la jeune Italie alors sont uniformes et s'appliquent indistinctement à toutes les souverainetés ; elle veut les entraîner à une prise d'armes contre l'Autriche, ce qui était une des résolutions les plus graves, parce qu'en cas de victoire

c'était la propagande républicaine qui triomphait contre les gouvernements réguliers, et qu'on appelait, après sa défaite, c'étaient les [illegible] jusqu'ici neutres et res-

Le grand-duc de Toscane, issu de la maison d'Autriche, avait fait toutes sortes de concessions aux idées libérales; on avait exigé de lui la transformation de sa puissance paternelle dans les conditions du régime représentatif.

Ce n'était pas tout: la Toscane, pays de tolérance et d'abandon, avait recueilli les réfugiés de tous les coins de l'Italie, et, avec eux, des Polonais, des Allemands, qui poussaient à la démocratie universelle. En espérant ce résultat, ce qu'ils voulaient alors, c'était la guerre contre l'Autriche; par ce moyen on brouillait les branches diverses de la maison de Lorraine. La Toscane, sauf Livourne, cité pleine d'étrangers, n'entrait pas précisément dans ces idées de démocratie et de guerre; en temps de révolutions, ce n'est jamais la bourgeoisie qui fait la loi, mais une poignée d'esprits actifs et ardents, et ceux-ci la poussaient à la démocratie et à la guerre. Le grand-duc et sa famille subissaient momentanément les dures lois de la nécessité. Le cabinet de Vienne leur disait : « Faites toute concession, et lorsque la mesure sera comble, vous abandonnerez la Toscane pour chercher un asile au milieu de l'armée autrichienne. » Rien n'embarrasse plus les révolutions que de les laisser libres dans leur impuissance et dans leurs excès.

Cette même situation se produisait à Rome, où le pape Pie IX luttait contre la faction démocratique. On se rappelle les éloges que tout le parti révolutionnaire avait donnés au vénérable pontife qui, sans arrière-pensée, par un élan spontané, avait imprimé le premier mouvement libéral en Italie. Maintenant devenu, pour ainsi dire, maître de la situation, ce parti attaquait ouvertement le pouvoir de Pie IX, commençant à établir la distinction entre l'autorité temporelle et spirituelle, au moyen de quoi on devait saper le gouvernement pontifical. Pie IX, franchement dévoué aux institutions constitutionnelles, exécutait la charte qu'il avait concédée à ses peuples, et dans cette pensée il plaçait à la tête de son ministère le comte Rossi, ancien ambassadeur de France, le même qui, au nom de M. Guizot, avait conseillé au pape de donner aux États romains une forme d'institution représentative. La capacité incontestée du comte Rossi faisait ombrage à la conspiration et à la force révolutionnaire.

Alors on vit à Rome se développer la même tactique qu'à Florence et dans le Piémont; le parti démocratique pour le contraindre à déclarer la guerre à l'Autriche; résolution d'autant plus périlleuse que les Autrichiens, pour montrer leur puissance, avaient sur deux points menacé les légations romaines, à Ferrare et à Bologne. On avait en vain exagéré la résistance des Italiens; il était évident pour tous que l'armée autrichienne pouvait marcher sur Rome. Ces considérations n'arrêtaient pas le parti démocratique, qui voulait tout hasarder pour le triomphe de ses principes; résolu à tout prix de pousser le saint-père à la guerre, car on espérait alors soulever toute l'Italie sous l'influence de l'esprit des croisades. Pie IX s'y refusa « à moins, dit-il, que les Autrichiens ne fissent invasion dans ses États. » Cette résistance suscitait le plus grand mécontentement au sein du parti démocratique, qui décida dès lors de se débarrasser du comte Rossi, et de corrompre les troupes. Les idées d'une république romaine appuyée sur le Capitole agitèrent quelques cerveaux ardents; le pape ne devait plus être que l'évêque de Rome; le spirituel devait être séparé du temporel, et dans les clubs, ces principes agitateurs étaient soutenus par quelques orateurs de place publique. Bientôt une sédition devait commencer par l'assassinat et se couronner par l'oppression et la déchéance du pontife, naguère l'idole encensée par tout le parti révolutionnaire. Ainsi procèdent toujours les grands bouleversements politiques: les autels de la veille sont brisés le lendemain.

Avec combien plus de fermeté et de tenue avait agi le roi Ferdinand de Bourbon à Naples! Engagé avec loyauté dans les voies libérales, il s'était arrêté au moment où l'esprit de désordre l'avait attaqué sans mesure; le roi de Naples avait fait un appel à la force des armes; elles s'étaient prononcées pour lui, et alors, persévérant dans sa volonté, il avait résolu une expédition en Sicile; l'armée si bien exercée par le prince était prête; la flotte, nombreuse et bien armée, se disposait à prendre la haute mer, lorsqu'une complication surgit tout à coup; ce fut l'intervention simultanée de la France et de l'Angleterre dans le conflit soulevé entre Naples et la Sicile.

A prendre la question au point de vue des traités et du droit public, on pouvait justement se demander s'il ne s'agissait pas d'une question internationale entre le roi de Naples et ses sujets siciliens : dès lors, de quoi avaient à se mêler l'Angleterre et la France dans cette intervention sur la question sicilienne? Le cabinet de Londres insistait spécialement parce qu'il avait un intérêt commercial, et que la

séparation de Naples et de la Sicile était un des grands désirs de la politique anglaise; lord Palmerston se trouvait complétement satisfait d'avoir le concours de la France pour aider les intérêts de son système. A cette époque, il suffisait qu'on parlât à M. Bastide de la possibilité d'établir une république, pour qu'il tombât dans une sorte de ravissement : démocratie, gouvernement provisoire lui tournaient la tête, et les députés siciliens accouraient autour de lui pour demander le concours de la France dans une œuvre immense d'émancipation. Il y avait en présence deux partis, on pouvait dire trois même : l'un qui ne voulait qu'une séparation constitutionnelle de Naples et de la Sicile avec un vice-roi; l'Angleterre poussait à ce système, parce qu'elle espérait cette vice-royauté pour le prince de Capoue, marié à une miss voyageuse, le vassal de son système; la Sicile serait alors devenue une colonie anglaise comme la république des sept îles sous le lord-commissaire.

Le second système voulait pour la Sicile une royauté tout à fait séparée de Naples, sous un prince pris en dehors de la famille des Bourbons, et l'on désignait un fils du roi Charles-Albert. A cette résolution s'était arrêté le parlement sicilien, pouvoir moitié royaliste et moitié révolutionnaire, qui suivait ainsi des inspirations contradictoires. Le roi Charles-Albert avait refusé pour son fils une couronne si fragile et si injustement usurpée, et n'en était-il pas aux regrets déjà d'avoir envahi sans motifs le royaume Lombardo-Vénitien? Avait-il même apaisé, par cette invasion inattendue, le parti révolutionnaire implacable? La démocratie du Piémont ne conspirait-elle pas ouvertement contre lui pour lui substituer la république? Le roi Charles-Albert ne voulait pas se rendre odieux à l'Europe entière en servant toujours de complice à l'esprit des révolutions.

Le troisième système, c'était la république sous le parlement sicilien, et telle se trouvait être la pensée secrète de M. Bastide. Mais depuis le gouvernement du général Cavaignac, la politique extérieure s'était un peu modifiée; le dictateur avait compris que, pour maintenir la paix, il fallait bien moins suivre la réalisation de certaines utopies en Europe qu'adopter un système d'application pratique : or dans l'affaire sicilienne, il avait accepté sans hésitation et avec loyauté la pensée anglaise d'une vice-royauté appuyée sur un parlement séparé et une armée également nationale. Dans cette pensée commune, les deux gouvernements de France et d'Angleterre offrirent leur médiation au roi Ferdinand de Naples, au moment décisif où, par un vigoureux effort, le roi venait de comprimer l'esprit révolutionnaire dans ses États du continent. Néanmoins, pour montrer sa condescendance, le roi accepta les bons offices des deux gouvernements, pourvu que les bases de la médiation fussent raisonnables et sérieusement acceptées par les insurgés siciliens.

Dans cette négociation, le roi de Naples se réservait le développement de ses moyens répressifs, au cas où les concessions qu'il ferait lui-même ne seraient pas acceptées. L'attitude du roi Ferdinand de Bourbon fut très-ferme; il ne fit aucune attention aux injures que les journaux révolutionnaires lui prodiguaient; il résista avec une grande dignité aux injonctions du ministre anglais et aux notes de M. Bastide, déclarant aux deux puissances qu'il préférait la guerre à une situation indigne de lui-même. Sans s'arrêter aux démonstrations des deux escadres de France et d'Angleterre, il continua ses préparatifs d'hostilité contre les Siciliens; l'armée fut portée à soixante mille hommes, l'escadre à trois vaisseaux de ligne et à neuf frégates, et l'ambassade napolitaine à Londres eut ordre de déclarer à lord Palmerston « que tout acte d'hostilité contre l'expédition de Sicile serait un cas de guerre, et que dans cette nouvelle position Naples ne se trouverait pas seule dans la lutte. La Russie et l'Autriche prendraient fait et cause; le pavillon russe se joindrait à l'escadre napolitaine. »

Pour mettre le droit de son côté, le roi Ferdinand faisait aux Siciliens toutes les offres de concessions compatibles avec les priviléges de sa couronne et l'opinion de ses sujets de Naples. Ce n'était qu'au cas de refus qu'une expédition devait se diriger vers les villes rebelles, Messine, Palerme, et en finir avec l'esprit révolutionnaire qui opprimait les véritables populations. Espérer la transformation de ce peuple de lazaronis, c'était ne pas connaître les croyances, les traditions, les habitudes paresseuses de toute une race : à chaque climat ses lois. Il n'y avait en Sicile qu'une surface de population étrangère qui pouvait désirer quelque changement; on espérait l'appui de la France et de l'Angleterre, et ces cabinets ne se mettraient jamais en hostilité avec la Russie et l'Autriche, qui soutenaient le roi de Naples ouvertement. De là l'inertie brouillonne et parleuse des deux flottes française et anglaise en présence des préparatifs continus du roi de Naples pour une expédition en Sicile.

Il paraissait donc y avoir une entente parfaite entre la France et l'Angleterre sur toutes les ques-

tions diplomatiques; le nouveau gouvernement républicain semblait heureux de se placer sous la vieille expérience de la diplomatie britannique. Cependant, telle était la singulière position que la révolution de février avait faite à la France, qu'on se réjouissait à Paris des embarras révolutionnaires surgis tout à coup en Angleterre et en Irlande; on se rappelle la grande menace des chartistes, avec quelle joie les amis de la nouvelle république avaient salué la démonstration qui devait renverser le gouvernement de la reine. Ce complot avait avorté d'une façon ridicule; mais les révolutionnaires de Paris comptaient cette fois sur les misères de l'Irlande et sur d'autres tentatives insurrectionnelles préparées par O'Brien. Ainsi, la démocratie française, qui se mettait à la suite de l'Angleterre pour les questions de l'extérieur, voyait, avec une joie à peine dissimulée, les embarras intimes du gouvernement de la reine. Des mesures sévères furent immédiatement prises; l'Irlande fut placée dans une sorte d'état de siége avec le gouvernement militaire le plus ferme, le plus vigoureux. Les rebelles furent dispersés, arrêtés; on avait dit qu'on n'oserait pas faire le procès d'O'Brien et de ses complices, dans la crainte de soulever la population entière de l'Irlande; le procès fut fait et la sentence de mort prononcée par le verdict du jury. On vit encore une fois l'accomplissement de cette vérité pratique : « Qu'un gouvernement habile et fort peut ce qu'il veut. »

Pour être juste, il faut avouer que l'état de siége de Paris servait admirablement les desseins de l'Angleterre et de l'Europe. La vigoureuse répression commandée par le général Cavaignac, les coups de canon à mitraille, la déportation en masse, œuvre de la république, donnaient un blanc seing aux monarchies pour réprimer les sujets rebelles; et certes, nul gouvernement n'osa faire ce que le général Cavaignac et les républicains politiques avaient fait à Paris. Il y eut en Irlande très-peu de condamnations capitales, toutes commuées en des déportations; le conseil s'occupa bien plus de prévenir que de comprimer. Les whigs étaient dans une position très-délicate à l'égard du double parti tory et radical; ils ne pouvaient ouvertement se séparer ni des uns ni des autres. Les torys étaient aises de laisser à leurs adversaires la responsabilité tout entière de la situation politique; le mouvement de l'Europe ne leur paraissait pas assez avancé pour aboutir; ils se préparaient lentement à une ère nouvelle et inévitable. Le prince de Metternich était à Londres, et c'est de sa longue expérience qu'on prenait conseil pour s'informer de la situation générale de l'Europe; le prince répondait par des paroles de patience et de temporisation, l'esprit de sa diplomatie : « Il ne fallait rien brusquer, afin que l'Allemagne se fatiguât spontanément de tout esprit de révolution. » M. de Metternich considérait la bourgeoisie comme un instrument auquel il fallait enlever son caractère offensif : « Le faux esprit de la classe moyenne avait rendu la situation difficile et le péril grand; il fallait lui laisser porter la peine de sa faute, et quand elle se serait un peu corrigée, à l'aspect de la perversité révolutionnaire, alors la restauration désirée se ferait toute seule; jusque-là, il fallait temporiser. » Ces conseils, M. de Metternich les envoyait à Vienne, comme il les donnait à Londres à ses amis du parti tory.

Les bulletins des victoires du maréchal Radetzki qui avaient trouvé l'empereur Ferdinand à Inspruck, rendaient quelque assurance à la politique suivie depuis trois mois. L'empereur pouvait compter désormais sur une armée fidèle et dévouée, triomphante surtout; dans quelques marches elle pouvait soutenir sa cause. A Inspruck, le conseil impérial avait incessamment à délibérer sur les demandes répétées de la bourgeoisie de Vienne, qui rappelait avec insistance son souverain; elle avait une si grande habitude de saluer cette honnête et douce famille régnante, soit au Graben, soit à Schœnbrunn, qu'elle ne pouvait se faire à un veuvage fort onéreux pour elle : les boutiques ouvraient et fermaient sans vente, tout luxe avait disparu. Le parti démocratique avait un autre but en demandant avec instance le souverain; s'il cédait à ses vœux, on aurait un otage à Vienne, une signature légale qui viendrait sanctionner toutes les résolutions révolutionnaires. Si, au contraire, l'empereur refusait, il y aurait un motif pour faire prononcer la déchéance. Les révolutions ne varient pas beaucoup leurs moyens : ce que la démocratie avait osé en France de 1789 à 1794, elle allait l'essayer partout en Europe.

Le parti agitateur se composait à Vienne des éléments dont j'ai parlé déjà : des réfugiés polonais, allemands de toutes les provinces, des Français professeurs de barricades; de quelques rhéteurs d'université, d'une certaine masse d'ouvriers de Vienne et de ses environs, tout à fait oisifs depuis les agitations publiques, enfin de ces compagnies d'étudiants universitaires dramatiquement costumés, émeutiers pédants, classiques grecs et romains, comparses du théâtre révolutionnaire, qui, avec leur polonaise à brandebourgs, leur bonnet à

la Faust, leur carabine de Robin-des-Bois en bandoulière, se croyaient appelés à régenter le monde. Tous ces éléments étaient assez forts à Vienne pour dominer la classe bourgeoise et formuler avec toute licence le système de gouvernement qui leur conviendrait; il y avait des républicains, en minorité encore, mais qui par leur audace entraîneraient les timides et les incertains. A cet effet, de toutes les parties de l'Allemagne étaient accourus les démocrates les plus hardis, et avec leur appui un coup de main fut résolu pour s'emparer du pouvoir. Une révolte éclata dans Vienne avec une telle fureur qu'il y eut des crimes et des assassinats odieux : de vieux généraux tombèrent frappés de mort, ce qui indigna l'armée; s'il y eut quelques défections dans ses rangs, la majorité resta fidèle au drapeau. Vienne démocratisée resta donc livrée à elle-même, à ses chefs audacieux.

Ces chefs n'avaient pas mesuré les dangers de leur propre situation. Sur les ordres de l'empereur, le ban Jellachich était parti des extrémités de la Hongrie, à la tête d'une armée puissante en courage et en dévouement, qui comprenait l'élite des régiments de Croatie et de ce qu'on appelait les bataillons frontières; à travers les provinces hongroises, ils s'avançaient à marches forcées sur Vienne livrée aux anarchistes; d'un autre côté, le feld-maréchal Windischgrætz, à la tête des Bohémiens, si admirables artilleurs, marchait sur la capitale, et c'est pour encourager ce double mouvement que l'empereur Ferdinand était venu résider à Olmutz, que le chemin de fer lie à Vienne. Bientôt cette capitale insurgée se trouve cernée, enlacée sous un cercle de feu, de bombes, de mitraille. Au dedans l'anarchie, le gouvernement de quelques fous et de pillards; au dehors deux armées impatientes de venger l'assassinat de leurs généraux aimés et estimés.

La défense fut longue et résolue. Il était impossible de nier le courage des réfugiés, des étudiants, qui voulaient combattre jusqu'à la mort. On proposa des capitulations diverses; elles furent repoussées par les deux généraux de l'armée impériale; le canon retentissait de nouveau, et les troupes du ban et du feld-maréchal Windischgrætz entrèrent à Vienne pour ainsi dire de force. Tout fut imité à peu près de ce qui s'était passé à Paris. La ville fut mise en état de siége, des conseils de guerre établis en permanence; on prononça des sentences de mort et d'exil. Le parti républicain en France se trouva très-embarrassé en face de ces événements; car les armées monarchiques agissaient avec moins de violences militaires que le général Cavaignac à Paris. Il y eut des exils, quelques peines de forteresse pour les principaux; on réserva la mort pour ceux qui avaient pris part à des assassinats d'officiers généraux, comme pour les misérables qui avaient porté une main homicide sur le général de Bréa et ses aides de camp.

Le Piémont vaincu, il ne resta donc plus flagrante pour l'Autriche que la question hongroise, difficile et compliquée. Durant tout le siége de Vienne, les révolutionnaires de cette capitale avaient compté sur le concours des Hongrois; on les annonçait même chaque jour pour soutenir la force morale de l'insurrection armée. Les Hongrois n'étaient point arrivés en force, et cela tenait moins à l'impuissance d'arrêter le ban Jellachich, qu'aux vieilles jalousies qui les séparaient des Autrichiens, et aux divisions intérieures entre les Magyars. Comme au sein de toutes les nationalités qui composaient la monarchie autrichienne, il y avait d'abord une bourgeoisie fort dévouée à la couronne, et corrompue par de fausses idées; une noblesse nationale et hostile à un ministre exclusivement autrichien; ces deux fractions étaient bien loin de vouloir briser le trône de Ferdinand. Un dernier parti, lié aux sociétés secrètes allemandes et italiennes, voulait une république hongroise, utopie bien difficile à réaliser; ce parti aurait tout sacrifié au plaisir d'intituler quelques actes : *République hongroise*. Il y a des mots qui font palpiter les cœurs : il ne faut pas en vouloir aux hommes, c'est le résultat de l'éducation et de la prière du soir au matin qu'on adresse à Dieu pour le triomphe d'une idée ardente et caressée.

La grande difficulté pour le cabinet de Vienne, dans cette question hongroise, c'était de concilier les intérêts hostiles des deux races magyare et croate. Il était impossible d'oublier que le ban Jellachich venait de sauver Vienne avec ses Croates et ses manteaux rouges. Au dévouement à l'empereur venait se joindre un intérêt de race : les Croates voulaient une administration séparée des Hongrois, et pouvait-on la leur refuser au moment où, seuls, ils avaient rendu tant de services à leur souverain? Mais en leur faisant cette concession, la cour de Vienne s'aliénait l'orateur Kossuth et les principaux chefs de la Hongrie. Ceux-ci n'avaient pas rompu encore avec l'empereur; loin de là, ils avaient voté des forces pour le recrutement de l'armée d'Italie sous le feld-maréchal Radetzki. Ce n'est qu'au moment où le parti croate domine à Vienne, que les Magyars s'insurgent en se séparant tout à fait de la couronne impériale. Dans cette période, la guerre change de nature, et la Hongrie va deve-

nir le danger réel de la monarchie autrichienne, parce que la direction du pouvoir doit tomber nécessairement aux mains du parti extrême, et que l'idée de république hongroise surgira de cette rupture.

La lutte contre la Hongrie devenait le grand souci de l'Autriche, tandis qu'à Berlin d'autres dangers menaçaient la couronne. On peut dire que cette capitale était devenue le séjour de prédilection de tout le parti révolutionnaire allemand. L'indulgence philosophique du roi, le désir immodéré de se montrer libéral, lui avaient fait tolérer une grande licence d'opinions, et les clubs en permanence annonçaient la prochaine démonstration de l'Allemagne: depuis un mois l'agitation était à son comble. Il y a dans les opinions des intimités électriques qui s'infiltrent; alors que les ateliers nationaux préparaient leur prise d'armes à Paris au mois de juin, les clubs de Berlin fourbissaient leurs arquebuses pour attaquer le pouvoir royal. Peu leur importaient les concessions que faisait la couronne; ils n'en tenaient pas compte: leur but était de dresser de nouvelles barricades et, dans une bataille, de proclamer le principe républicain. Comme partout, on comptait sur la défection des soldats et l'apathie des classes moyennes.

Ces faits étaient parfaitement à la connaissance du roi Frédéric-Guillaume : ils lui arrivaient par la police, par les communications confidentielles de Vienne et de Pétersbourg; mais, soit loyauté, soit amour-propre pour un système auquel il avait cru jusqu'alors, le roi ne voulait pas prendre de mesures militaires avant d'être provoqué par l'insurrection. Avec la couronne était un grand parti militaire qui ne demandait qu'à agir, et les officiers répondaient des soldats. Depuis les événements de Vienne surtout, les généraux de l'armée prussienne rougissaient de leur inaction; l'aspect de Berlin, livré à la populace, leur faisait honte; poussés par leur liaison avec le prince royal, ils voulaient en finir par une lutte armée. De toutes parts le roi, entouré, prié, commençait à comprendre lui-même la situation, et l'on attendait la première émeute à Berlin pour imiter la répression de Vienne et de Paris.

Le roi de Prusse, sous l'action de sa propre expérience et des conseils de la Russie, se tenait prêt à un mouvement décisif contre le parti populaire. Sûr de son armée, appuyé sur une grande portion de la bourgeoisie, alors un peu désabusée, il était certain de prendre sa revanche contre les clubs, les étudiants et les barricadeurs de Berlin. Ce qui s'était passé à Paris et à Vienne était un exemple à suivre, et l'état de siége serait désormais le dernier terme de la répression politique. Le cabinet de Berlin laissait donc agir les clubs dans leur pleine licence, pour amener la crise violente, avant-coureur de la prise d'armes : à cet effet, il laissait discourir, déclamer l'assemblée constituante issue du suffrage universel. Seulement à Vienne et à Berlin, l'action de cette assemblée était habilement paralysée en vertu des prérogatives reconnues au parlement de Francfort pris pour dupe ou complice.

Nulle assemblée en ce monde n'avait été plus médiocre, et ne s'était condamnée à jouer un rôle plus pitoyable. Je crois que de bien bonne foi elle s'imaginait représenter les droits, les intérêts de l'Allemagne; elle délibérait en conséquence, et faisait des lois pour l'universalité de l'Empire; l'Autriche y avait même député un de ses archiducs, sous le titre de vicaire. En élevant si haut ce parlement, le but des deux cours de Berlin et de Vienne était de paralyser les assemblées bruyantes et particulières qui, sous l'action des clubs, siégeaient dans les deux capitales. Il en résultait que, lorsque ces assemblées faisaient de l'anarchie, les cabinets pouvaient leur dire : « Vous n'êtes que des fractions de la souveraineté nationale qui réside dans l'assemblée constituante de Francfort. » Et comme en définitive la majorité de cette assemblée impuissante et médiocre ne voulait pas de bouleversement, les cabinets d'Allemagne se servaient d'elle pour lutter contre l'esprit démocratique trop violent; ils disaient à chacune de leurs assemblées particulières : « Vous n'avez pas le droit d'agir avant que le parlement souverain de Francfort ait prononcé. »

C'était donc un instrument admirable pour comprimer l'esprit démocratique qui agissait par la propagande sur les bords du Rhin, les frontières suisses, jusqu'à Strasbourg et Metz; il n'y avait dans ce parlement qu'un bien petit parti républicain, et la presque unanimité s'était prononcée contre les corps francs qui, à plusieurs reprises déjà, avaient tenté un bouleversement dans le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière rhénane. Le parlement de Francfort, il faut lui rendre cette justice, ne voulait pas de révolution; il désirait maintenir chaque État particulier avec sa souveraineté et ses libertés, en les groupant ensuite en une seule nation, un de ces rêves historiques de la Germanie qui agissent très-souvent sur la politique générale. En partant de ce principe, il menaçait de soulever l'Allemagne contre toutes les tentatives révolutionnaires aussi bien à Berlin qu'à Vienne, Stuttgard, Munich et Bade; le parlement de Francfort avait

pris un milieu qui servait admirablement les pouvoirs réguliers dans leurs luttes incessantes contre l'esprit de propagande. C'est ainsi qu'on le considérait et qu'on le ménageait dans les grandes cours de l'Allemagne, sauf à s'en débarrasser lorsqu'on arriverait à la seconde période d'un pouvoir fort et définitif.

La propagande en Allemagne avait son principe en Suisse, où s'étaient réfugiées les grandes fractions du parti républicain. La confédération helvétique prenait à peine les plus vulgaires précautions pour cacher l'appui qu'elle portait aux démocrates germaniques qui, à de courts intervalles, venaient troubler les bords du Rhin. Un tel état de choses ne pouvait durer longtemps sans réclamation, et le parlement de Francfort, chargé de la police générale, avait réclamé; mais à cette époque, la Suisse, très-pénétrée de la situation embarrassée des grands cabinets, se permettait impunément les actes les plus extrêmes; et comment qualifier la prise de possession de Neuchâtel, au mépris de tous les traités réguliers et des actes du congrès de Vienne? Comme cette question était spéciale pour le roi de Prusse (Neuchâtel était un bien d'héritage et de tradition), le pouvoir central ne s'en préoccupait pas. La Suisse croyait peut-être que ce serait une affaire définitivement jugée : grande erreur. La diplomatie est une science d'expectative et d'opportunité; il faut savoir attendre et se décider par le temps. Le roi de Prusse, très-patient, espérait tout des circonstances.

Le pouvoir central, l'assemblée de Francfort poussaient le cabinet de Berlin et les cours germaniques en général à la guerre injuste du Schleswig-Holstein. L'école historique et philosophique de l'Allemagne posait ce principe absurde dans ce qu'il a d'absolu, à savoir : que tout ce qui parlait allemand devait faire partie du grand corps germanique, conclusion si vaste qu'elle était une menace pour tous. Les patriotes français qui soutenaient avec une vivacité si étourdie le parlement de Francfort ne remarquaient pas que les théories politiques des érudits allemands entraînaient pour la France la perte de plusieurs provinces, l'Alsace et la Lorraine, en particulier, qui parlaient la langue commune de la patrie germanique. C'était presque en vertu de ce seul principe que la Prusse poursuivait la guerre contre les Danois, peuple brave et déterminé. Au milieu de ce conflit, l'Angleterre, que tant de liens unissaient à l'Allemagne et au Danemark, avait offert sa médiation. Pour lui assurer plus de force, lord Palmerston engagea la France à donner son concours à la médiation en vertu de ses anciens traités, et le gouvernement de février, bien aise d'entrer en relations avec l'Europe, avait accepté cette offre avec un très-grand empressement, tandis que la Russie, protectrice du Danemark, de la Suède et de la race scandinave, activait de tous ses efforts la combinaison d'un traité.

On a déjà dessiné dans ce livre la position de la Russie. Très-décidée à prendre part au mouvement européen, elle avait la plus forte armée du monde et le trésor le plus riche; sa résolution était de porter secours partout où l'ordre régulier serait menacé, et de ne prendre conseil de personne quand il s'agirait de provinces limitrophes à son empire, dont la révolte pourrait compromettre la sécurité de ses propres États. En vertu de ce principe, elle n'avait pas hésité à envahir les provinces moldaves et valaques dès que l'insurrection avait éclaté, et cette fois, de concert avec la Porte Ottomane, qui avait parfaitement compris l'intérêt commun des souverainetés, elle avait pris des mesures pour comprimer tout mouvement d'insurrection. La révolte éclata dans les conditions qui étaient prévues : les hospodars qui avaient reçu les investitures de la Russie et de la Porte Ottomane furent renversés; une sorte de gouvernement provisoire, moitié violent, moitié incapable, recevant ses inspirations des clubs de l'Allemagne et de Paris, fut installé. Le parti révolutionnaire, qui, sous le couvert de l'ambassade de France, avait espéré pousser la Turquie à une prise d'armes contre la Russie, échoua complétement dans cette négociation.

On vit un accident diplomatique, unique peut-être dans l'histoire : ce fut l'union la plus intime des armées russe et ottomane dans la question des principautés; les deux drapeaux marchaient de concert contre l'insurrection, qui fut bientôt comprimée. Les armées russes prirent possession de Jassy et de Bucharest; l'ancienne famille des hospodars fut rétablie; le parti révolutionnaire, qui ne s'appuyait sur rien de réel, disparut des principautés moldave et valaque, sans laisser de traces; des masses de troupes russes passèrent le Pruth pour prendre position aussi bien contre les provinces que contre l'occident de l'Europe, en cas de nécessité. La Russie borda la ligne de toutes les souverainetés slaves, allemandes, pour se tenir prête devant les éventualités; elles devaient être bientôt nombreuses dans la situation où se trouvaient les deux cours de Vienne et de Berlin. Il y avait non-seulement guerre de principes, mais encore lutte de nationalités, les plus longues, les plus désastreuses,

parce qu'elles remuent les mœurs et l'histoire d'un peuple.

Dans cette situation de l'Europe, quelle pouvait être la politique du général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif? Il était évident pour les hommes sérieux, que depuis la dictature du général, la liberté d'action de M. Bastide aux affaires étrangères, simple et brouillonne, s'était singulièrement limitée; l'esprit de M. Cavaignac y dominait, et il y avait chez M. Bastide de vieilles habitudes de respect envers le nom du général qui lui faisaient recevoir la direction plutôt qu'il ne la donnait. Il dut paraître étonnant d'abord, qu'après toutes les grandes promesses de liberté et de république qu'on avait faites à l'Italie, on eût borné toute l'action de la France à une médiation simple, offerte de concert avec l'Angleterre. Pourtant M. Bastide vint annoncer à l'assemblée, avec une joie orgueilleuse, que l'Autriche acceptait cette médiation. Le ministre le fit en mauvais termes, avec cette phraséologie stérile d'une démocratie impuissante : était-ce faute de lumières, de renseignements exacts ou de bonnes informations? Mais le ministre, provoqué sur les bases de la médiation, déclara nettement qu'elles devaient reposer sur l'indépendance de l'Italie, et son affranchissement absolu de la souveraineté de l'Autriche, quant au royaume Lombardo-Vénitien.

Si donc M. Bastide avait été le moins du monde exactement renseigné, il aurait su que, dans aucune hypothèse, l'Autriche n'aurait renoncé à ses possessions d'Italie. Quelle bataille pour cela avait-on gagnée contre elle? Les traités de 1815 restaient dans toute leur vigueur, et l'Europe entière se serait levée pour les soutenir; car ces traités étaient la base du droit public européen. Quels renseignements avaient donc M. de Lacour à Vienne, et M. de Raiset à Turin? Lord Palmerston savait très-pertinemment que l'Autriche ne voulait faire désormais aucune concession territoriale, et que le cabinet Schwartzenberg avait nettement défini et tracé les limites de la médiation admise pour préparer la paix avec le Piémont, et rien au delà; de sorte que M. Bastide s'était fourvoyé à l'aventure, en déclarant que la médiation aurait pour base l'indépendance de l'Italie : l'Autriche ne voulait céder ni une ligne de défense, ni un pouce de territoire dans le royaume Lombardo-Vénitien. C'était donc sans fruit et sans résultat que M. Bastide recevait à Paris les envoyés du gouvernement provisoire de Milan qui n'existait plus, et de la république de Venise pressée, assiégée par l'armée autrichienne. M. Bastide commettait encore une lourde faute en menaçant l'escadre autrichienne qui entourait Venise. En diplomatie ces sortes d'actes se retrouvent toujours, à l'égard surtout d'une puissance qui a ses forces et ses moyens d'avenir.

L'esprit pacifique du général Cavaignac aperçut immédiatement qu'il fallait séparer sa diplomatie de la propagande du gouvernement provisoire et de la commission exécutive, et une sage déclaration vint rassurer les gouvernements de l'Allemagne encore une fois menacés. Le général déclara qu'il ne seconderait en rien les mouvements populaires et insurrectionnels, qu'il garderait en toutes ces questions de gouvernements et de partis une exacte neutralité : déclaration destinée à décourager les tentatives des réfugiés. Une partie de ces réfugiés s'était dirigée vers le Rhin, sous le commandement de Struve, et portait la confusion et le désordre dans les provinces rhénanes. Le général Cavaignac fit honorablement déclarer qu'il demeurait étranger à toutes ces menées, et que si les réfugiés cherchaient un asile en France, ils seraient immédiatement désarmés et répartis dans l'intérieur. C'était une véritable déclaration diplomatique conforme au droit public général.

Aussi les rapports réguliers de gouvernement à gouvernement s'établirent-ils sur une meilleure base : l'Angleterre, qui n'avait encore accrédité un ambassadeur que d'une manière provisoire, donna à lord Normanby le titre d'envoyé extraordinaire, avec des lettres de créance de la reine; lord Normanby se montrait très-assidu auprès du général Cavaignac, comme il l'avait été auprès de MM. de Lamartine et Bastide, caressant toutes les vanités des parvenus de la révolution de février. L'Angleterre prit également le général par son faible, en l'exaltant comme l'homme désigné par la Providence afin de régulariser l'état moral et politique de l'Europe. Le général accrédita auprès de la reine M. Gustave de Beaumont, nom bien nouveau dans la diplomatie : on peut être un homme d'esprit et pourtant ne comprendre que très-imparfaitement les questions européennes, qui demandent tant d'expérience et d'études spéciales. Le choix de M. de Beaumont était-il parfait? Connaissait-il à Londres le véritable terrain où l'on pouvait porter les négociations? Avec un peu d'habitude, il se serait aperçu que l'Angleterre ne se laisserait jamais entraîner à une politique hostile à la maison d'Autriche. A cette époque, les informations diplomatiques étaient des plus mauvaises; on était brouillon, agitateur ou ridicule à l'excès; le peu d'habitude des hommes

et des affaires plaçait le nouveau corps diplomatique dans une situation de triste infériorité, ou bien de surexcitation enfantine. On avait partout besoin de se placer derrière l'Angleterre, pour imprimer un caractère sérieux et considérable à la diplomatie française.

Toutefois, c'eût été manquer à la vérité historique que de ne pas avouer que l'attitude prise par le général Cavaignac dans les journées de juin, la dictature qu'il avait su saisir avec la ferme rudesse d'un soldat, les inflexibles peines qu'il avait fait prononcer contre les agitateurs, grandissaient en Europe son importance diplomatique : la reconstitution du pouvoir, c'est ce dont la société avait besoin, et les cabinets n'oubliaient pas que l'état de siége de Paris, sous une république, autorisait la plus ferme mesure de répression à Berlin et à Vienne. L'empereur Nicolas, dont le pouvoir n'est au demeurant qu'une grande dictature, avait fait témoigner son estime personnelle au général Cavaignac, et tel fut le prétexte de l'envoi du général Leflo à Pétersbourg : brave et honorable officier, il devait être très-bien accueilli par le czar. C'était trop présumer que de croire à une reconnaissance de la république; le général Leflo ne se fit pas illusion sur ce point, dès sa première conférence avec le comte de Nesselrode; on l'accabla de politesses comme tout digne officier français, mais toutes ses réceptions n'eurent pas de caractère politique. Il fut invité aux parades du czar, à quelque fête de palais; sa mission n'alla pas au delà.

Le général Leflo put se convaincre de plusieurs faits qu'il consigna dans ses dépêches : d'abord des forces immenses de l'empire russe disponibles pour le cas de guerre; puis de l'alliance intime de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, dès qu'il s'agirait du grand principe de la répression. Enfin, ce qui dut paraître plus extraordinaire aux politiques d'habitude, c'est que la Porte Ottomane était dans la plus parfaite harmonie avec ces puissances pour le cas de guerre européenne, et qu'un contingent de quatre-vingt mille hommes était stipulé dans cette hypothèse. C'est que le divan avait compris lui-même qu'il s'agissait d'une guerre de la révolution contre les pouvoirs, et par conséquent commune à tous les souverains.

CHAPITRE XXV.

Développement et apogée de la dictature du général Cavaignac et des républicains politiques.

L'histoire ne présente pas des exemples nombreux d'un pouvoir aussi absolu que celui qu'exerça le général Cavaignac depuis le 25 juin 1848 jusqu'au 10 septembre, époque où sa dictature commença à décliner moralement. Et cette dictature, remarquons-le, ce n'est pas l'usurpation qui la lui donne, mais l'assentiment du pays, le vote de l'assemblée; si bien qu'une seule parole du général suffit pour que tout appui lui soit donné, sans la nécessité d'une discussion, d'un débat sérieux. A la tribune, le général Cavaignac prononce quelques phrases vagues, convenables, souvent apocalyptiques, et les pouvoirs les plus absolus lui sont confiés.

Les hommes qui entourent le général Cavaignac, les ministres de son choix appartiennent tous au parti que j'ai appelé les républicains politiques, à la coterie des habiles presque sans mélange. Le général prend le titre de chef du pouvoir exécutif, et préside ainsi le conseil; si une petite modification a eu lieu dans le ministère, elle n'a pas dépassé les limites sacrées de l'opinion républicaine. M. Recurt a quitté le département de l'intérieur; il a été trop attaqué dans ses antécédents, et ensuite l'assemblée exige quelques changements dans les préfectures, qui répugnent aux souvenirs de M. Recurt, si étroitement lié au passé des sociétés secrètes. Mais le ministère ne perdra pas une capacité si précieuse; M. Recurt passe aux travaux publics que n'a pu garder M. Trélat, depuis sa conduite si équivoque au mois de juin. N'avait-il pas alors désapprouvé la dissolution des ateliers nationaux, prononcée par l'assemblée? Dans cette époque de vertige et d'incroyables fortunes, M. Bastide destinait à M. Trélat un poste diplomatique, une ambassade importante.

Au département de l'intérieur on plaça M. Sénard, l'avocat aux grandes phrases, qui avait déployé une fermeté retentissante et prétentieuse durant les journées de juin, comme président de l'assemblée; lui si longtemps le promoteur de la résistance sous le régime monarchique, s'était passionné contre tous ceux qui troublaient la quiétude républicaine des démocrates satisfaits. Nul ne fut plus implacable que M. Sénard, si ce n'est M. Marie, qui, membre de la commission exécutive, s'était alors

contenté du département de la justice, à côté de ses amis. Dieu réservait un châtiment moral à tous ces hommes naguère si désordonnés dans leurs idées politiques; il leur faisait désavouer au pouvoir les doctrines de toute leur vie. Nulle législation ne fut plus implacable contre la presse que celle que proposa M. Marie : MM. de Peyronnet et Chantelauze ne l'auraient pas égalée. Le département de la guerre était parfaitement placé sous la spécialité du général de Lamoricière; les finances restaient aux mains de M. Goudchaux, toujours d'une naïveté politique charmante. Il y avait chez lui deux hommes : le banquier et le républicain; le banquier souvent avec d'excellentes idées de crédit; le républicain, qui se demandait avec une bonhomie indicible comment ces excellentes idées ne réussissaient pas, sans s'apercevoir que l'origine et le principe du gouvernement démagogique tuaient le crédit public!

Dans ce curieux ministère, le général Cavaignac avait placé l'instruction publique dans les mains de M. de Vaulabelle : l'assemblée avait presque destitué M. Carnot, et avec lui la triste coterie qui l'entourait sous l'encyclopédiste M. Jean Reynaud. Qu'était M. de Vaulabelle, que le général Cavaignac appelait à remplacer M. Carnot et à se poser le successeur de M. de Fontanes? Un écrivain dont le seul titre était une histoire pleine d'erreurs et de jugements passionnés, sur une époque qu'il n'avait ni étudiée, ni comprise; philosophe du XVIIIe siècle avec ses indifférences, il était appelé à diriger l'opinion du corps universitaire et les intelligences supérieures obligées de s'abaisser devant quelques vulgarités de l'école voltairienne. Pour laisser une dernière satisfaction à la partie très-pure de la république, à l'ancienne coterie Ledru-Rollin, on conserva quelque temps M. Flocon dans le ministère, avec le département du commerce et de l'agriculture; nul ne comprenait moins bien sa position que M. Flocon, qui se croyait appelé à fournir une longue carrière. Il faut même être juste envers lui; il se dévouait avec une ardeur particulière à son département. Afin de favoriser l'exportation, le ministre grandit le système des primes, et il voulait réaliser tout un système de colonies agricoles, pour déverser le trop plein des villes dans la campagne. La vie ministérielle n'était pas assez longue ni la capacité assez haute pour de si vastes projets.

Dans des positions politiques presque aussi considérables, la présidence de l'assemblée, les préfectures de la Seine et de police, on trouvait le même esprit et une semblable direction. Il paraissait important au parti républicain d'avoir la main supérieure dans les délibérations de l'assemblée, appui essentiel à la dictature du général Cavaignac, et sans hésitation la coterie proposa M. Marrast, qui fut accepté par une majorité considérable, composée de toutes les nuances; tant il paraissait essentiel de n'apporter aucun obstacle, même moral, à la dictature du général Cavaignac! L'assemblée se donnait à lui par le choix de M. Marrast; cette élection laissait vacante la préfecture de la Seine, qui passait aux mains de M. Ducoux, un de ces républicains répressifs qui, après avoir jeté le désordre dans les esprits par leur doctrine, s'étaient montrés impitoyables envers de malheureux égarés. M. Ducoux, durant les premières rigueurs de l'état de siége, avait été chargé de poursuivre et de désarmer quelques-unes des communes aux environs de Paris, et il l'avait fait avec une inflexibilité de pouvoir absolu, qui le grandissait dans le parti militaire et dictatorial. La préfecture de police passait aux mains de M. Trouvé-Chauvel, une de ces fortunes politiques que la révolution de février avait élevées dans ses caprices suzerains.

Telle était la constitution de la dictature du général Cavaignac, siégeant presque en souverain dans le splendide hôtel de la rue de Varennes. La population parisienne a deux caractères bien séparés : ou elle se fait séditieuse, turbulente, et ne s'arrête devant rien, pas même devant ses intérêts; ou bien, faible, adulatrice, elle s'abaisse à terre et subit tout ce qu'on lui impose. Il fallait donc la voir accourir dans les salons du général Cavaignac : l'hommage que souvent on s'était fait orgueil de refuser aux rois, on le prodiguait à un dictateur, parce qu'on était craintif et que le sabre régnait. Si le général donnait quelque fête, on voyait accourir la population de tout rang, de tout état dans ses salons, et il n'était pas d'éloge hyperbolique qu'on ne lui prodiguât. Le dictateur était froid, un peu fier; sa figure maladive, son nez, son regard de faucon, cachaient des passions: celle du commandement sans contrôle, puis, dit-on, un besoin de distractions ardentes. Le soir, dans sa loge d'Opéra, sa lorgnette braquée sur la scène, il suivait les danseuses légères et fugitives dans des enveloppes de gaze. Il était l'objet de l'admiration de tous. Nul prince n'était plus flatté que le général Cavaignac, le chef armé de la démocratie.

M. Marrast avait des manières moins fières et plus royalement bienveillantes; parvenu au but de ses désirs, la présidence de l'assemblée, il s'était installé dans le palais des Condé, arrangé et meublé avec une nouvelle élégance : lambris de la renais-

sance, meubles Louis XV et Louis XVI. Le président s'y plaisait fort: n'oubliant aucune des prérogatives monarchiques, les portes ouvertes à deux battants, les huissiers et massiers qui précédaient sa marche, il renouvelait toute la majesté et le luxe des temps aristocratiques, sauf les formes et les manières, qui ne se donnent pas. Il recevait dans son salon bonne et mauvaise compagnie; mais il recevait, et c'était suffisant, à Paris, pour lui attirer une sorte de popularité : « On était invité chez M. Marrast, il y avait grande réunion à l'hôtel de la présidence, » et l'on se disputait les invitations comme celles d'un bal de la cour sous Louis-Philippe. Le Français, qu'on veut faire démocrate, est le peuple de l'Europe qui a le plus profondément enracinées les mœurs de distinction; quand ce n'est pas le vrai Dieu, c'est une idole. Il lui faut un enthousiasme ou une raillerie, le Capitole ou la roche Tarpéienne.

La société, sous la dictature, avait-elle repris la confiance, la joie, en délaissant un peu la tristesse maladive de la révolution de février? Non : cette tristesse n'avait point disparu; on était entouré de spectacles lugubres. Les premières journées qui avaient suivi la terrible tempête de juin étaient employées par chaque parti à enterrer ses morts. Des funérailles publiques furent ordonnées aux dépens de l'État; des chars funèbres parcoururent encore la cité, emportant ces quelques renommées périssables de la guerre civile : généraux, officiers, soldats, représentants; puis on compta ses blessés. Chaque jour, dans l'Assemblée ou bien dans les journaux, on donnait des nouvelles des blessures graves d'un ami, d'un collègue: le général Duvivier mourait, le général Bedeau, très-souffrant, avait des alternatives de bien et de mal. C'était bien triste que cette interruption des débats pour recueillir quelques lamentables bulletins des trépassements funèbres.

Les prisons étaient encombrées de captifs politiques; à la fin de juillet, le nombre s'en élevait à près de sept mille, agglomérés dans les forts qui environnent Paris, et dans les prisons d'État. On se rappelle qu'un décret de l'assemblée les divisait en deux catégories : les uns condamnés, par un simple acte du pouvoir exécutif, à la déportation; les autres, traduits militairement devant des conseils de guerre. Nul pouvoir humain n'était constitué plus arbitrairement que celui que les républicains politiques s'étaient donné contre leurs anciens amis de complots et de conspirations. Chaque huit jours, une liste était dressée qui comprenait deux cent cinquante à trois cents noms de déportés : à côté de la peine, aucun motif pour la justifier; le dictateur signait, et des milliers d'hommes partaient la nuit sous de fortes escortes; au premier signe de résistance, ordre était donné de faire feu. Et ces hommes qui signaient de pareilles consignes étaient-ils exempts dans le passé de tout souvenir de séditions et de complots? Hélas, non! et c'est pourquoi cette sévérité avait toutes les conditions d'une certaine immoralité politique. Les révolutionnaires sont implacables les uns envers les autres; les hommes d'un même parti se détestent plus entre eux que les opinions franchement hostiles.

La seconde catégorie des prisonniers de juin fut déférée aux conseils de guerre, presque immédiatement organisés par le général Cavaignac. Un double phénomène se produisit aux séances de ces conseils : les plus coupables d'entre les accusés étaient presque tous d'anciens fonctionnaires, chauds amis des hommes politiques qui gouvernaient M. Pinel de Grandchamp, maire du douzième arrondissement de Paris, était un patriote ardemment lié à MM. Trélat et Recurt. Le commandant Constantin, chef d'escadron d'état-major, avait été secrétaire général sous le général Subervic, et l'ami de M. Charras. D'autres noms encore se trouvaient dans les amitiés et les intimités de MM. Flocon, Marrast, comme des camarades de clubs, de sociétés secrètes ou de divans. Les uns étaient au pouvoir, les autres dans les fers : qu'avaient-ils fait de plus ou de moins pour subir cette destinée différente? C'est ce qui souvent donnait aux accusés une si grande énergie dans la défense. Un d'eux disait avec une rage douloureuse dans la prison : « Qu'ai-je fait pour être ainsi traité, moi qui toute ma vie me suis nourri de la lecture du *National* et qui n'ai cultivé que l'amitié de M. Marrast? »

Une seconde anomalie résultait de la pénalité : la plupart des décisions rendues par les conseils portaient sur le crime d'avoir élevé ou défendu des barricades, ce qui au mois de février était une action glorieuse. Ainsi peine et récompense étaient également appliquées à une même action; ce qui était l'objet d'un éloge à une certaine époque devenait un crime à une autre. Tant il est vrai qu'il n'y a aucune logique plus contradictoire et plus étrange que celle de l'école révolutionnaire! Il se présentait bien d'autres bizarreries : le décret qui avait établi une double catégorie parmi les prisonniers avait considéré comme les plus coupables les chefs de barricades et de séditions, réservés pour les conseils de guerre; les simples soldats de l'émeute étaient jetés pêle-mêle dans la déportation. Il se trouvait que, sauf pour quelques grands coupables à qui l'on

appliquait les travaux forcés à perpétuité, les condamnations devant les conseils de guerre étaient plus faibles comparativement que la déportation (un an à cinq ans de prison). Ainsi ceux qui aux yeux du pouvoir paraissaient les moins coupables étaient plus sévèrement châtiés : qu'importaient ces anomalies aux républicains politiques qui voulaient exercer le pouvoir librement, sans obstacle et sans criaillerie? Leurs amis applaudissaient à cette proscription des lecteurs de *la Vraie République* et du *Père Duchêne*. Parmi ceux-ci étaient de terribles adversaires qu'on laissait sur les pontons ou dans les prisons d'État, pour que M. le général Cavaignac pût librement préparer sa présidence, M. Marrast largement exercer son pouvoir, donner de gracieuses fêtes ou des banquets dans le palais des Condé.

Dans les premiers jours d'émotion qui suivirent les journées de juin, l'assemblée avait désigné une commission d'enquête pour examiner les faits et la culpabilité résultant des attentats du 15 mai, et de la terrible insurrection qui en avait été la suite. La faute immense commise alors par les républicains politiques fut de trop se séparer de leurs coreligionnaires d'opinion pour se jeter aux mains du parti de M. Barrot, qui momentanément s'unit à eux avec habileté afin de les compromettre ensuite. L'enquête devait tout embrasser, les faits généraux, les faits particuliers. Par ce moyen, on suscitait les jalousies, les dépositions contradictoires, et il y en a toujours dans les partis rivaux : ainsi M. Ledru-Rollin ne pouvait supporter le général Cavaignac; M. Marie était très-hostile aux républicains de l'école agitatrice; fatigué de tant d'émotions, il avait besoin de repos, et la colère se manifestait en lui contre tous ceux qui voulaient troubler sa quiétude.

Il en résultait une grande joie, une satisfaction indicible pour le parti de M. Barrot : ces querelles intestines, les accusations réciproques, il les recueillait attentivement afin de créer des inimitiés invincibles parmi ses adversaires. Il était assez curieux de voir le président du conseil de la régence interroger comme un juge les vainqueurs du 24 février, les classer en catégories, et prononcer pour ainsi dire sur leur culpabilité. Avec quelle froide impartialité les aveux sont recueillis, les témoignages comparés dans l'enquête! Les républicains politiques applaudissent, parce qu'ils n'y aperçoivent qu'un moyen de se débarrasser de leurs ennemis. De l'enquête ainsi suivie par les adversaires du 24 février il semblait résulter des preuves évidentes que MM. Caussidière et Louis Blanc étaient auteurs ou complices de l'attentat du 15 mai : déjà le général Courtais et M. Barbès étaient arrêtés, première brèche faite au parti de la révolution. Si les républicains politiques avaient été habiles, ils auraient vu qu'il ne fallait pas se dénoncer pour se proscrire encore; mais dans les temps d'agitations publiques, les passions l'emportent sur la raison froide. Plus d'une fois M. Caussidière avait déplu aux amis du *National* : n'avait-on pas destiné pour la préfecture de police M. Recurt, à l'origine de la révolution de février? M. Caussidière était un rival, on le sacrifiait. Il en était de même pour M. Louis Blanc, adversaire d'économie politique, et qui avait fatigué la quiétude des satisfaits par ses pédantes leçons au Luxembourg. Les livrer, c'était assurer le repos à leur pouvoir, sans remarquer que le parti de M. Odilon Barrot acquérait une invisible supériorité qu'il ferait sentir plus tard sur toute l'opinion démocratique. Ce parti avait une revanche à prendre sur le 24 février.

Ce n'est que lorsque la commission d'enquête a laissé pressentir les résultats de son travail que le parti des républicains politiques se ravise; il commence à voir la faute qu'il a commise en pénétrant trop avant dans les événements du 15 mai et du 23 juin : il en résulte des accusations qui, dans une longue hiérarchie, vous conduisent à M. de Lamartine, à M. Marrast et à d'autres encore. Alors viennent les longs articles du *National* pour inviter la commission d'enquête à ne pas poursuivre cet examen, à laisser dormir dans une indulgence générale ceux qui ont pris part à la révolution de février. Le parti de M. Barrot répond : « Que l'enquête n'a eu pour but précisément que de donner la publicité à tous les faits, à toutes les opinions; que nul ne peut vouloir se séparer de cette grande lumière. » On voit qu'il a compris tout ce que son opinion peut retirer de profit de cette enquête; la discorde est dans le camp des vainqueurs. Pour cacher ses fins, le parti Barrot se montre tout dévoué au général Cavaignac; il vote avec lui, et lui concède ce qu'il a de force et de puissance : « Il ne veut rien que l'ordre, il ne souhaite rien que le rétablissement de la société sur ses bases. » A peine ose-t-il quelque opposition dans les circonstances décisives; sur la question de la présidence, toutes ses voix se reportent sur M. Marrast : le temps n'est pas venu de se montrer plus exigeant; il arrivera.

Le général Cavaignac reste libre dans sa dictature, et c'est pour satisfaire seulement à ses idées particulières, qu'après avoir suspendu les huit jour-

naux d'opinions diverses, le 26 juin, il les laissa reparaître le 6 août, après les scellés d'un mois et dix jours apposés sur les presses. M. de Girardin avait été mis également en liberté, après une ordonnance de non-lieu, rigueur inutile, et qui créa au général Cavaignac un adversaire actif et implacable. Il fallait lire dans les journaux des républicains politiques les beaux raisonnements qu'ils multipliaient pour justifier ce système très-arbitraire contre les journaux et les écrivains; eux qui en d'autres temps s'étaient tant élevés contre les précautions légales et les codes répressifs, trouvaient très-naturel ce qu'aujourd'hui leurs amis se permettaient contre les journaux. Il y a même dans *le National* un article ravissant par sa franchise : « Qu'étaient les journaux suspendus? Des ennemis; et ces ennemis, qu'on pouvait tuer, on s'est contenté de les désarmer: quoi de plus simple! » Ces maximes appliquées en matière de presse étaient admirables et, avec quelques souvenirs rétrospectifs, on aurait pu les appliquer à M. Marrast et au *National*. Qu'étaient-ils à la fin du règne de Charles X et durant la période de Louis-Philippe? Des ennemis; le pouvoir aurait donc bien fait de les supprimer. N'était-ce pas très-logique? Quel parti arrivé aux affaires se souvient des doctrines de son opposition?

MM. Thiers et Barrot surtout étaient-ils parfaitement dans leur situation et leur droit politique, lorsqu'ils venaient se montrer si puritains à l'égard de l'opinion républicaine qu'ils accusaient de compromettre l'ordre social? Qu'avaient-ils fait eux-mêmes toute leur vie? Qui avait ameuté les cœurs et les âmes contre le gouvernement de la restauration, n'était-ce pas M. Thiers? Qui avait entraîné la multitude sur la place publique, les 22 et 23 février, n'était-ce pas M. Barrot? De quoi venaient-ils se plaindre aujourd'hui? Car l'un et l'autre avaient fait le désordre moral des esprits. La situation de tous ces hommes politiques était fausse, parce qu'ils avaient à concilier leur passé de doctrines et d'actes et la nécessité de leur position actuelle. C'était un grand chaos auquel présidait une providence secourable : la nécessité de l'ordre avait poussé chacun à ce but : comment? La cause était invisible. Avec une habileté railleuse et infernale, l'enquête, remontant jusqu'au 24 février, racontait de quels éléments s'était composé le premier gouvernement provisoire : il y eut surtout la déposition d'un ouvrier cordonnier, tout à coup transformé en garde du corps des citoyens Caussidière, Arago, Flocon, ses anciens amis, qui fut sublime de détails sur les premiers temps de ce gouvernement populaire : on vit par quels hommes s'était réalisée la démocratie en France, et sur quels éléments honorables l'insurrection s'était établie. On connut enfin par des bouches moins élégantes et moins enthousiastes que celle de M. de Lamartine, les petits détails des premiers jours de l'hôtel de ville, les grands repas de messieurs les gardes, la table d'hôtes de tous. Quant aux comptes, nul n'en donnait, c'était au-dessous de cette loi de salut public qui avait tout justifié à cette époque; on avait dépensé ce qu'on avait voulu, distribué à qui cela convenait; il s'agissait de monter au Capitole pour rendre grâce aux dieux.

Puis venait une seconde affaire, celle du 16 mars : il résultait de l'enquête que ce mouvement, qu'on croyait un acte spontané du peuple, avait été préparé par le gouvernement provisoire, le préfet de police et les clubs; qu'il y avait entre tous une entente cordiale pour donner une bonne leçon à la bourgeoisie, à la garde nationale et à l'armée; explication simple, rétrospective des phrases menaçantes de M. Arago, jetées aux bonnets à poil. A ce sujet les commissaires de l'enquête s'étaient livrés avec un grand soin à l'étude des clubs, de leur personnel, de leurs doctrines, de leurs relations; ils y avaient trouvé partout des hommes exaltés, compromis, des repris de justice; leurs doctrines étaient toujours les mêmes, exécrables, fanatiques. Quant à leurs relations, la commission d'enquête constatait avec un soin minutieux les rapports des clubs avec le gouvernement provisoire, les paroles échangées en cette circonstance assez grave par M. de Lamartine, qui professait la plus tendre faiblesse pour le citoyen Sobrier; le grand poëte avait contribué à armer le petit arsenal de la rue de Rivoli.

A la suite de cette enquête sur les clubs venait l'examen de la secrète rédaction du bulletin de la république; on savait par quelle main il était écrit, ce qu'il avait coûté, dans quel but il était envoyé à toutes les communes. Chose incroyable dans les fastes de la comptabilité! le bulletin plein de menaces contre les élections, visé par M. Marrast, était l'œuvre d'une femme, sous un pseudonyme, véritable faux en matière publique; ces petites peccadilles ne comptaient pas auprès des purs. La commission se complut avec un malin plaisir à écrire l'ignoble épopée des commissaires des clubs envoyés pour les élections; on en dressa un tableau par rang, par profession; il y avait une masse de délégués, gens illettrés, et l'on se hâta, comme de raison, de publier leur correspondance à la fois immonde et fanatique : quelle langue et quels hommes!

On découvrit deux faits d'une grave importance : 1° que des sommes importantes avaient été détournées du ministère de l'intérieur et destinées aux élections; 2° que ces sommes avaient été remises au citoyen Longepied, chef du club central, afin de les distribuer aux commissaires. C'était M. Longepied qui avait fait un si admirable choix des délégués électoraux dont on publiait la correspondance avec une joie maligne, comme pour dire : « Voilà la belle civilisation que vous a faite la république! » N'était-il pas vrai que rien dans l'histoire ne pouvait se comparer à ce style épistolaire, même au temps du comité de salut public? Robespierre avait imprimé une certaine élégance de forme aux rapports du comité avec ses agents.

La commission d'enquête savait bien ce qu'elle faisait en attaquant le citoyen Longepied et les commissaires des clubs : derrière tout cela n'y avait-il pas M. Ledru-Rollin? En portant une lumière non moins vive sur l'affaire du 17 avril, elle avait un but encore, c'était de jeter la discorde entre les républicains politiques, représentés par M. Marrast, et les républicains plus avancés sous leur chef M. Ledru-Rollin. Qui avait fait battre le rappel, et quelle avait été la conduite de tous? On avait entendu les aveux les plus opposés : le citoyen Caussidière raillait ce mouvement; le gouvernement provisoire le prenait au sérieux, et M. de Lamartine, pour la vingtième fois, disait hautement que Paris et la société lui devaient leur salut. Déjà la haine était vive entre les fractions du parti républicain, elle devint implacable.

Enfin l'enquête arrivait au 15 mai et aux journées de juin : ici commençaient les plus sérieuses culpabilités. Il était évident que le parti des clubs avait désiré donner une leçon à l'assemblée nationale, et que la commission du gouvernement ou au moins une fraction de ses membres avait partagé ce désir : nulle précaution prise; les ordres étaient donnés avec indifférence et exécutés sans zèle. On trouvait un mélange si complet de conspiration et de gouvernement, qu'il était difficile de démêler les hommes et les culpabilités, le bien et le mal dans la société politique. Au mois de juin, ce même phénomène s'était produit; sur les barricades on n'avait pu distinguer les défenseurs de l'ordre ou du désordre; l'autorité avait conspiré ou s'était montrée si maladroite que son incurie pouvait être comparée à une conspiration. La commission d'enquête ne concluait pas; mais son rapport était un acte véritable d'accusation porté contre les hommes et les idées de la révolution de février, depuis la première journée jusqu'au mois de juin, terrible lutte qui retentissait encore dans la société.

Une grande faute du parti des habiles parmi les républicains fut de prendre cet acte au sérieux et d'y donner suite; il fut ici aveuglé par le sentiment de petite jalousie, dont j'ai parlé, contre les hommes plus avancés qui avaient troublé leur quiétude et leur jouissance. Au fond du cœur, le général Cavaignac, d'une grande sévérité, voulait se rallier le parti de M. Barrot pour obtenir la continuation de sa dictature, et ses voix pour la présidence définitive de la république. Or, comme il paraissait y avoir certitude que, dans l'affaire du 15 mai surtout, il y avait culpabilité ou au moins complicité de MM. Louis Blanc et Caussidière, le conseil des ministres arrêta qu'ils seraient l'un et l'autre traduits devant la haute cour de justice, pour être jugés en même temps que les citoyens Barbès et Courtais. Ainsi les rangs de la démocratie s'éclaircissaient chaque jour, et le parti vaincu le 24 février prenait sa revanche parlementaire sur ses ennemis.

Le 25 août, devant l'assemblée, l'acte d'accusation contre MM. Louis Blanc et Caussidière fut porté par le procureur général; c'était l'héritage du premier réquisitoire de M. Portalis, le prétexte ou l'occasion de sa retraite. Cet acte avait été précédé d'un débat très-animé sur les faits de l'enquête, où chacun s'était justifié de son mieux sur le 15 mai; il y avait tant de gens compromis, tant d'hommes placés dans une position contradictoire! L'accusation une fois développée, M. Louis Blanc demanda la parole pour sa justification. Il commença par l'histoire de ses pensées, de son dévouement à l'humanité depuis le 24 février; il exposa la vérité et la certitude de ses doctrines, partagées presque sur tous les points par M. Arago : « On lui reprochait quelques paroles prononcées au Luxembourg dans la chaleur de l'improvisation; voulait-on lui faire un procès de tendance? Avait-il pris une part directe aux journées du 16 mai? Nullement; il avait cherché même à détourner les ouvriers de cette manifestation, dans l'intérêt de l'ordre, sans pouvoir y parvenir. Il ne désavouait pas que cette belle démonstration de deux cent mille ouvriers avait excité son enthousiasme comme celui du gouvernement provisoire : qu'y avait-il là de coupable? Au 17 avril, il s'était montré ami de l'ordre, de la propriété, et très-hostile à une démonstration qui aurait pu les compromettre l'un et l'autre. Que lui reprochait-on au 15 mai? D'être allé à l'hôtel de ville; le fait était faux; il avait pris un cabriolet pour le conduire au faubourg Saint-Germain; il n'était pas allé au delà. »

M. Louis Blanc détaillait tous les faits les uns après les autres comme devant un tribunal ou une commission d'enquête; là était son tort. Il faut prendre une assemblée par les considérations générales, la saisir par le côté politique; mais lui faire jouer un rôle de cour d'assises, c'était mal comprendre l'esprit des majorités, qui ont des opinions arrêtées sur chaque fait. Si au lieu de cette forme de judicature, M. Louis Blanc s'était élevé à la hauteur de la véritable éloquence; si, invoquant toutes les nuances du vrai parti républicain, il lui avait dit qu'il se perdait par ses divisions; qu'aujourd'hui c'était son tour, le lendemain serait celui de M. Ledru-Rollin, puis celui de MM. de Lamartine, Marrast, Bastide, et qu'en se laissant décimer tous, ils se condamnaient eux-mêmes avec leurs idées; de telles paroles auraient eu nécessairement une grande portée, et si elles n'avaient produit un résultat de non-lieu, elles seraient au moins restées comme prophétie.

M. Caussidière, qui parla immédiatement après M. Louis Blanc, prit également cette voie de détails minutieux. Il commença par invoquer un fait dont il était tout fier : « J'ai eu cent cinquante mille voix de la bourgeoisie de Paris aux dernières élections; d'où cela provenait-il? Du soin que j'avais apporté dans l'administration pratique de la ville : j'ai toujours recommandé l'ordre, la politesse, la protection du commerce, et c'est moi qu'on accuse d'avoir voulu incendier Paris! J'ai voulu établir la dictature du bon sens; je suis intervenu pour toute chose et sur tout; un locataire ne voulait pas payer le propriétaire, quel langage ai-je tenu? Vingt fois on a voulu m'égorger, et je n'ai pensé qu'à la sûreté de Paris; et ici M. Caussidière rapportait une lettre de M. Ledru-Rollin, ainsi conçue : « (19 avril 1848, minuit.) Mon cher Caussidière, j'apprends ce soir par Albert, qui vient de voir un montagnard en qui il a une confiance absolue, que les hommes que vous avez fait sortir de la préfecture de police dans la journée veulent tenter un mouvement cette nuit. Albert regarde ceci comme certain; moi je n'y crois pas; cependant, par précaution, faites vérifier, et prenez des mesures en environnant leur casernement de nombreuses patrouilles; s'il faut des renforts, écrivez-moi de suite, que je fasse sortir la garde mobile, sur laquelle on peut compter; la tentative se ferait sur la préfecture et l'hôtel de ville. Bonne nuit comme à l'ordinaire, en ne dormant pas : ah! que Saint-Just avait raison! Tout à vous, Ledru-Rollin. »

Cette lettre avait ceci de curieux, qu'elle signalait précisément cette confusion dont j'ai parlé : de qui parlait M. Ledru-Rollin? D'Albert, de Caussidière, tous deux ses amis, ses confidents; et aujourd'hui M. Ledru-Rollin gardait son rang dans l'assemblée, et MM. Caussidière et Albert étaient assis sur le banc des accusés! « Voulez-vous que je vous parle de Delahodde? continuait M. Caussidière : c'était un homme à la fois attaché à la police et à nos sociétés; préfet de police, je l'ai fait arrêter et mettre au secret. Pour la maison de Sobrier, cette remise d'armes, qui l'a faite, si ce n'est le ministre de la guerre lui-même? Sobrier avait, au reste, plus de relations avec le gouvernement qu'avec moi-même; il inspirait à tous une grande confiance, spécialement à M. de Lamartine. Veut-on parler des affaires du mois d'avril? J'ai fait tout mon possible pour les éviter. Au mois de mai j'ai prévenu tout le monde : est-ce qu'on m'a écouté? J'ai voulu voir M. Recurt, je n'ai pu l'aborder; il y a longtemps que j'avais dit que le vase était plein et qu'il devait déborder. »

Le discours de M. Caussidière resta dans ces termes, calme, coloré, un peu long, mais d'un excellent esprit. Il y avait au moins chez lui de la naïveté; aimant la république avec ardeur, il avait combattu pour elle, et dans la première journée de la victoire, il avait pris possession sans hésiter de la préfecture de police; il y était demeuré dans une constante lutte. D'une part, il avait à combattre les égoïsmes de la bourgeoisie, au nom de ses anciens amis; de l'autre, il voulait rassurer cette bourgeoisie qui seule pouvait donner la vie et la prospérité à Paris, lui confirmer un pouvoir durable et les voix de son élection. Cette situation complexe pouvait bien nécessiter un peu d'hypocrisie dans la conduite générale du préfet de police, mais au demeurant M. Caussidière n'était pas un méchant homme. S'il avait eu des instincts pervers ou une nature mauvaise, il pouvait faire bien du mal à Paris du 24 février au 30 avril, car il était complétement le maître, et en lâchant ses montagnards à cravates rouges, il pouvait préparer le désordre de la cité. Uni à M. Sobrier, que n'aurait-il pas osé dans la prostration générale des esprits qui suivit la proclamation de la république? Une certaine classe à Paris est remuante comme l'émeute, ou abaissée comme l'esclave de l'Orient.

La défense de MM. Caussidière et Louis Blanc fut à peine écoutée avec patience; ils eurent peu de défenseurs, même sur les bancs révolutionnaires; avec l'état de siége, chacun craignait qu'on ne fouillât trop profondément pour trouver sa complicité. L'enquête fut plus discutée que la personnalité des accusés; il n'y eut dans la réalité que M. Ledru-

Rollin qui prit courageusement leur défense. Il était dans le vrai : le parti des révolutionnaires politiques commit la faute immense de voter pour l'accusation, sans en excepter même MM. Bastide, Recurt, les pères des anciennes conspirations. Ainsi se forgeaient les armes qu'on pourrait plus tard diriger contre eux; ils furent trompés, alléchés par les anciens royalistes du parti Barrot, qui paraissaient les seconder dans leurs vues ambitieuses : « Général, semblaient-ils dire à M. Cavaignac, vous voulez du pouvoir, en voilà; la dictature, nous vous la maintiendrons tant qu'elle sera nécessaire. » A M. Marrast, ils lui disaient aussi : « Nos voix vous sont acquises pour la présidence; vous voulez vous maintenir à la tête de l'assemblée, vous y resterez. » Au ministère tout entier ils disaient encore : « Vous êtes des républicains honnêtes, nous nous engageons à vous soutenir dans la voie de la démocratie modérée. » Ces engagements de partis ne sont jamais que des dettes transitoires et conditionnelles, et rarement des dettes d'honneur.

L'accusation fut votée contre M. Louis Blanc à une majorité de cinq cent quatre voix contre deux cent cinquante-deux, et contre M. Caussidière, à la majorité de quatre cent soixante et dix-sept contre deux cent soixante-huit. Cette différence venait de certaines nuances dans les amitiés et les inimitiés qu'inspiraient ces deux représentants du parti du socialisme et de la république pure et un peu rouge. M. Louis Blanc était très-mal vu par une fraction même du parti Ledru-Rollin, car à cette époque le socialisme était considéré, par beaucoup d'entre eux, comme une complication et un embarras à la simple idée de la Montagne. M. Caussidière, au contraire, était un vieux et loyal montagnard qui méritait les égards d'un scrutin favorable. Une fois l'autorisation de poursuivre donnée, l'acte d'accusation fut formulé avec le mandat d'arrêt qu'on devait exécuter au sortir de la séance; des motifs d'indulgence et de légalité le firent suspendre, ce qui donna le temps à MM. Caussidière et Louis Blanc de prendre la fuite. Le gouvernement, il faut le croire, ferma les yeux, et il fit bien. En temps de révolution, où les partis s'élèvent ou s'abaissent si rapidement, où les défaites succèdent aux victoires, il faut être indulgent, car ce qu'on appelle un crime politique a si peu de nuance pour le distinguer d'une action d'éclat : le 24 février était si rapproché du 15 mai!

Dans ce conflit d'hommes et d'idées, Paris ne reprenait pas sa confiance accoutumée; le général Cavaignac, à qui des remontrances avaient été faites, consentit à se relâcher de quelques-unes des rigueurs militaires d'un campement d'Afrique. Les boulevards cessèrent d'être occupés par des bivacs, les théâtres furent ouverts; on ne sonnait pas la triste retraite à neuf heures du soir; on avait relégué les troupes sur des points déterminés : la Bastille, les Champs-Élysées. On élevait de grandes baraques au champ des Invalides et sur le terrain de l'Archevêché; mais le caractère sombre se maintenait dans tout l'intérieur de Paris : le service funèbre de l'archevêque, les funérailles des morts, les bulletins des blessés, et puis les convois de prisonniers qui sillonnaient Paris. Chaque huitaine, une liste de transportation était dressée par une commission et soumise au chef du pouvoir exécutif, le général Cavaignac. C'était lamentable à voir ces tristes et grands convois d'exportation; les révolutions gardent à peu près les mêmes formes dans la répression comme dans l'émeute : ainsi, avec le même appareil qu'en 1793, on faisait l'appel dans les casemates des forts ou dans la cour des prisons; sans aucune observation on liait les déportés avec des cordes, deux, trois, quatre ensemble. La plupart offraient leurs mains avec fierté, quelques autres avec résignation; l'enseignement chrétien avait pénétré dans ces âmes si profondément convaincues de leurs opinions; devant eux était l'image du Christ, qui avait bien souffert sur la croix pour l'enseignement de ses doctrines : peu de plaintes, une conviction profonde que leurs souffrances auraient un terme, et que définitivement la société serait à eux. A la nuit, le long convoi se mettait en marche, quelquefois au milieu de torrents de pluie, escorté par des masses d'infanterie : les dragons éclairaient la route, le pistolet au poing; des femmes, des enfants jetaient des adieux lamentables à leurs pères, à leurs maris; un silence de mort succédait à ces cris.

Je me souviens d'avoir vu passer au mois de septembre 1848, chaque semaine, sur la grand'route de Neuilly, ces convois qui se rendaient à la gare d'Asnières ou de Saint-Germain; tout mon être frissonnait en pensant que dans ces hommes enchaînés il y avait des cœurs honnêtes et enthousiastes que les mauvaises doctrines avaient pervertis; les plus grands coupables n'étaient pas parmi eux! Peut-être en ce moment, couronnés de fleurs, ils savouraient à longs traits le champagne, ou bien du bout de leur lorgnette caressaient-ils les pas gracieux d'une danseuse chérie, ou leurs oreilles attentives suivaient avec volupté le gazouillement d'une chanteuse aimée; d'autres couraient le cerf dans le parc

de Chantilly, ou s'abritaient dans les retraites silencieuses de Sceaux. Ceux-là étaient les véritables coupables, et l'immoralité était dans leur joie et leur triomphe, tandis que leurs victimes allaient expier sur les pontons le tort d'avoir cru à leurs livres et à leurs journaux!

Le dictateur, après le châtiment, voulut aussi distribuer les récompenses : on avait autrefois soulevé des tempêtes d'opposition contre le gouvernement du roi Louis-Philippe, lorsqu'à la suite des affaires de juin 1832 et des révoltes de 1834, il avait distribué quelques grades et des décorations de la Légion d'honneur : cette fois on les prodigua. Il ne faut pas en faire un grief aux pouvoirs; tous sont soumis aux mêmes conditions : mettez un esprit d'opposition dans le gouvernement, il fera ce que son prédécesseur avait fait, peut-être avec des fantaisies d'un plus grand arbitraire. Cette fois on avait vu du dévouement partout : on fut prodigue de récompenses, spécialement pour la garde mobile. Paris, qui ne procède jamais que par fantaisie et enthousiasme, s'était épris pour ces enfants, braves sans doute, mais qui ne méritaient ni des honneurs excessifs, ni le dédain dont ils furent ensuite accablés. La bourgeoisie agit par engouement. Il n'était pas de fêtes alors qu'on ne prodiguât à la jeune garde mobile, dans les bals, les spectacles. Hélas! bientôt cet enthousiasme devait se transformer en méfiance et en colère. Quel était peut-être le but du général Cavaignac en décorant une si grande masse de garde mobile, tandis que l'armée était délaissée? N'était-ce pas de se créer des gardes du corps, gentilshommes de barricades, pour son protectorat?

On donna aussi quelques décorations aux gardes nationaux de Paris et de la province, et celle-ci on se hâta de la renvoyer; le ministère n'était pas satisfait de ce qu'on appelait l'esprit de réaction qui partout se manifestait contre les idées et les hommes du 24 février. Le général Cavaignac était l'amant fanatique de la révolution de 1848, et la province n'avait pas le même enthousiasme; le despotisme de Paris lui déplaisait comme un joug odieux. Dans la distribution de ces récompenses, le dictateur oublia presque entièrement les hôpitaux; il y avait eu d'admirables dévouements; plus de sept cents blessés étaient à soigner, sans distinction de partis, et la noble profession de secourir ses semblables n'a pas d'opinion. Il m'a été dit par mon loyal ami Hippolyte Larrey, si dévoué à l'art, que rien ne lui avait révélé avec de plus grandes lumières l'état de la société, et les plaies profondes qu'elle portait dans son sein, que les paroles échangées sur le lit de douleur par les insurgés blessés en juin : il y avait là de nobles caractères et des âmes mâles et romaines.

L'esprit impératif de la dictature se manifesta une fois encore contre la presse, par la suppression de plusieurs journaux épargnés dans la première mesure du 26 juin, ou qui étaient nés après son exécution; le général Cavaignac, avec des paroles de liberté, marchait droit à la réalisation de son pouvoir absolu, et pour arriver à son but il avait besoin de l'assemblée nationale. Cette assemblée, comme on l'a vu, se composait de plusieurs éléments : la majorité qui soutenait le général était compacte et numériquement très-forte, puisqu'elle se formait des républicains politiques et de toute l'ancienne fraction Barrot, des légitimistes, en un mot de tout ce qui détestait profondément l'anarchie. Le dictateur obtenait de cette majorité à peu près tout ce qu'il désirait, avec quelque insistance : ses explications bonnes ou mauvaises, on les acceptait presque sur parole. L'assemblée continuait ses travaux; sur la proposition de M. Marie, l'ancien avocat du *National*, la majorité discutait une loi qui renouvelait les lois de septembre, sévères, inflexibles, et M. Marie osait parler contre les journaux qui semaient la révolte : quel châtiment Dieu infligeait aux hommes qui si longtemps avaient prêché le désordre! La loi fut votée avec ses dispositions les plus inflexibles. Le même jour que l'assemblée mettait le principe républicain hors de discussion, une proposition était faite qui révélait les plaies profondes qu'avait faites ce système; il s'agissait de la loi sur les concordats amiables : le rapporteur avouait que, par l'effet de la révolution de février, plus de sept mille maisons avaient suspendu leurs payements à Paris, et vingt-cinq mille en province; bilan terrible pour le nouveau système de gouvernement qui avait pour cortége la banqueroute et la misère!

De temps à autre ces travaux étaient suspendus par de longues interpellations sur les affaires étrangères, ou sur la situation intérieure. Dans le système singulier du gouvernement qu'on nous avait fait, il dépendait d'un représentant d'interrompre l'ordre du jour, et de jeter tout à coup une question interrogative à la tribune, tantôt sur l'Allemagne et l'Italie, ou sur l'économie politique et sociale. M. le général Cavaignac avait pris le bon parti : maître souverain de la majorité, chaque fois qu'il était trop pressé, il l'appelait à son aide pour se dispenser de répondre. En se disant toujours aux ordres de l'as-

semblée (c'était son mot), il mettait la majorité aux cieux, et jamais on ne lui refusa un vote. Toutes ses idées furent adoptées, son système de politique intérieure et extérieure reçut sa consécration. Le général n'avait qu'un mot à dire, et les votes venaient à lui : de nombreuses plaintes retentissaient à la tribune sur l'emprisonnement d'une si grande masse de prisonniers; il suffit au général Cavaignac de dire qu'il y avait nécessité dans ces mesures, pour que l'assemblée n'écoutât aucune de ces plaintes déplorables ou de ces cris déchirants, et qu'elle passât à l'ordre du jour.

A côté de ce système de transportation qui jetait près de neuf mille prisonniers pêle-mêle sur des pontons, ouvriers, artistes, commerçants, gens d'étude ou de luxe, le général proposa un plan de colonisation pour dix mille personnes en Algérie. Avec cette démocratie qui devait faire le bonheur de la France et du monde, ce n'était pas assez de trente-deux mille faillites, des exportations en masse; on ouvrait encore une large voie pour laisser écouler la misère à larges bords. Ce fut le général de Lamoricière qui, ministre de la guerre, soutint le projet, accueilli presque sans débat, et l'on vit pétitionner presque un cinquième de Paris pour obtenir le bénéfice de cette loi d'exil loin de la patrie. Des convois se préparèrent : dans tout le mois de septembre, ces pauvres exilés s'empressaient d'accourir sur les bords de la Seine, avec leurs hardes, leur chétif mobilier; le nom de la nouvelle colonie, emprunté le plus souvent à des souvenirs historiques ou à des lieux chéris des environs de la capitale, était inscrit sur les bateaux; les colons recevaient la bénédiction du prêtre pour leur étendard, et des chants s'élevaient jusqu'aux cieux, tandis que les barques voguaient par les rivières et les canaux, la Seine, l'Yonne, la Saône, le Rhône jusqu'à Marseille. Un sentiment de tristesse vous saisissait au cœur en voyant tant d'infortune produite par une seule cause, la révolution du 24 février. L'esprit poétique s'empara de ces douleurs, et l'âme fut vivement émue aux chants d'adieu des colons de l'Afrique.

Pendant ces lamentables épisodes, l'œuvre de la Constitution élaborée était présentée aux débats de l'assemblée, et pour les esprits qui croient qu'on constitue un peuple comme une société de commerce, c'était l'idée capitale. J'ai déjà dit que cette Constitution se composait de deux parties bien distinctes. D'abord une déclaration de principes empruntée aux thèses philosophiques et transcendantes du XVIIIe siècle; depuis la Constituante, chacun des pactes politiques votés par les assemblées avait toujours été précédé d'un vaste code de droit naturel; le plus souvent, sorte de raillerie jetée aux générations, car en même temps qu'on proclamait les droits de l'homme, on méconnaissait par le fait ses priviléges, le droit de posséder et de vivre : la guillotine et la confiscation étaient la base du système. La seconde partie se composait d'une succession d'articles qui constituaient la forme du pouvoir et les conditions de sa vitalité politique et administrative.

L'assemblée possédait un banc de philosophes, d'économistes qui devaient s'inquiéter beaucoup de la déclaration des droits. Ces sortes d'axiomes vagues, indéterminés, prêtent aux dissertations; on peut parler abondamment de religion nouvelle, de morale, d'humanité, et la tribune se transforme en chaire d'école. Laissant de côté ces sortes de dissertations, il n'y eut un débat sérieux que sur cette question : La société doit-elle le travail à tous? L'affirmation avait toujours été soutenue par les délégués du Luxembourg et par leur ami M. Louis Blanc. Il était curieux de voir qu'au moment où les habitudes d'oisiveté s'introduisaient parmi les ouvriers, où il y avait chômage général, les représentants qui exprimaient l'opinion des travailleurs vinssent soutenir le droit au travail, c'est-à-dire l'échange nécessaire de la main-d'œuvre et du salaire. La pensée de l'époque semblait mieux se réaliser dans l'assistance, c'est-à-dire la nécessité, le devoir pour la société de nourrir tous ses membres par le travail, s'il en existait, ou par le secours, si le travail n'était pas possible. Ce dernier système prévalut dans l'assemblée.

Parmi les nombreux articles de la Constitution, deux points paraissaient spécialement intéresser; c'était la forme même du pouvoir législatif: Serait-il formé d'une seule chambre ou de deux? Le principe du suffrage universel admis d'abord comme la base et le fondement de l'ordre politique actuel, on ne se divisa sérieusement que sur la question d'une ou deux chambres; tout le parti républicain, sans distinction de nuances, soutint la nécessité d'une souveraineté unique s'exprimant par un unique pouvoir, comme d'une idée plus simple et d'un jeu plus facile. Deux chambres formulaient un système d'aristocratie dont on ne voulait plus. Les partisans des deux chambres, tout le tiers parti Barrot, les légitimistes, M. Dupin excepté, soutenaient que le meilleur moyen de prévenir les erreurs et d'empêcher le despotisme, c'était d'admirablement combiner l'action des deux chambres se contrôlant

l'une par l'autre, comme cela s'était fait par la Constitution de l'an III et sous la monarchie; il fallait une seule chambre pour constituer, mais deux pour gouverner. L'unité triompha dans le vote.

La seconde question, non moins grave, était celle de la présidence, sur laquelle les opinions étaient encore très-partagées. Tout le parti ultra-démocratique, jusqu'à *la Réforme,* n'admettant pas la nécessité d'un président, roi dégénéré avec un autre titre, voulait seulement un pouvoir exécutif composé de ministres responsables élus par l'assemblée, laquelle se réserverait ainsi la plénitude du pouvoir comme la convention nationale. Un tiers parti admettait un président avec l'élection, non plus du peuple, mais de l'assemblée elle-même; moyen habile et certain d'obtenir le général Cavaignac. Enfin, et la grande majorité le désirait ainsi, le président devait recevoir la sanction du suffrage universel.

Tout ce débat, par une anomalie curieuse, se poursuivait pendant la durée de l'état de siége; c'était pour la première fois qu'un peuple se constituait en présence de l'épée d'un dictateur.

CHAPITRE XXVI.

Décadence et fin de la dictature du général Cavaignac.—Levée de l'état de siége. — Modification ministérielle.

Toute dictature n'est durable qu'à deux conditions : sa nécessité évidente pour tous, ou une puissante énergie de caractère dans celui qui l'exerce. Voilà ce qui fit que le 18 brumaire se continua dans l'empire : il y avait eu dix années d'une république violente ou corrompue, sans respect pour les droits et les intérêts; il surgit une intelligence ferme et impérative qui s'empara du pouvoir, la société vint à elle; Napoléon développa les conditions gouvernementales.

Ces conditions s'étaient-elles également rencontrées dans la situation politique créée par l'état de siége, et le général Cavaignac était-il un de ces hommes providentiels à qui de grandes destinées sont réservées par Dieu? Les jours de fatalité, de luttes et de batailles intestines au 25 juin avaient enfanté des haines plutôt qu'une situation régulière; tous les vieux préjugés du libéralisme, toutes les objections incessantes contre le pouvoir subsistaient encore dans le peuple et la classe moyenne; on consentait bien un moment au régime du sabre, violent, absolu; mais organiser une forme de gouvernement sur ces raisons d'être, n'entrait pas dans les conditions de la classe moyenne, trop accoutumée aux formules de liberté constitutionnelle pour y renoncer jamais. Le général Cavaignac n'avait pas d'ailleurs en lui-même la capacité suffisante pour répondre à une situation si élevée; c'était un soldat à la parole facile, aux mœurs élégantes, et qui n'avait de fermeté que dans la forme extérieure; son dévouement hautement prononcé aux idées républicaines le mettait aux mains d'un parti qui, à moins de se frapper au visage, ne pouvait admettre la dictature comme la formule définitive de la république. Cette situation devait cesser, parce que ni les circonstances n'étaient assez décisives, ni le caractère du chef assez fortement trempé pour dominer les événements; à la tribune, sur chaque interpellation, M. le général Cavaignac répondait à peu près toujours dans les mêmes termes : « Je suis aux ordres souverains de l'assemblée, c'est à elle qu'il appartient de prononcer. » Comme le général était toujours sûr du vote définitif, par le fait, sa dictature n'en était pas moins souveraine.

Il faut voir maintenant les causes qui devaient nécessairement amener la chute de ce pouvoir. Ces causes tenaient 1° à la situation des partis dans l'assemblée et au dehors; 2° au caractère personnel de ceux qui profitaient de l'état de siége. L'arrestation de quelques-uns des membres de la république extrême n'avait pas détruit la puissance et la haine des hommes de ce parti; si les instruments matériels étaient pour le moment brisés, l'idée vivait d'autant plus puissante que le dictateur la partageait sous bien des rapports, et que ses traditions de famille l'en faisaient complice. En partant de cette base, les républicains extrêmes et conséquents attaquaient l'état de siége et le général Cavaignac dans ses hautaines manifestations. Les idées de la démocratie se produisaient sous deux formes : le socialisme, lui-même si divisé sous les nuances multiples de MM. Victor Considérant, Pierre Leroux, Proudhon, etc., puis la Montagne, qui semblait alors prendre pour chef unique M. Ledru-Rollin.

Le socialisme était d'autant plus dangereux qu'on le laissait librement se développer sous des allures pacifiques qui allaient alors au sentiment des masses patientes, mais avides de se venger. M. Proudhon exposait sa banque du peuple, folie sociale que les tribunaux déclarèrent presque une escroquerie; il fallait le temps étrange dans lequel on vivait pour

apprécier comme un progrès de la civilisation le système d'échange, qui était la formule générale du commerce chez les nations sauvages; on tournait la tête à ce pauvre peuple de Paris, enthousiaste et crédule, dédaignant les antiques croyances pour se jeter aux mains de tous les charlatans. M. Cabet avait aussi beaucoup de succès avec son Icarie; quand il y a malaise chez un peuple, il cherche à s'en débarrasser par les expériences, et c'est ce qui explique cet entraînement vers les nouveautés qu'il embrasse avec enthousiasme. Quoi de plus niaisement matérialiste que les idées de Fourier ou de l'école de M. Pierre Leroux? Mais elles flattaient les instincts, les espérances du peuple, et la multitude accourait à la voix qui se disait amie. Le dictateur laissait libres les enseignements de toutes les écoles, sans remarquer que les idées qu'elles allaient inculquer au peuple resteraient empreintes dans les âmes comme les stigmates d'un fer rouge sur la chair.

La Montagne, encore séparée du socialisme (par une éducation rétrospective), ne rêvait que la Convention et le comité de salut public; la guerre que d'abord elle avait déclarée aux diverses écoles socialistes était une réminiscence des violentes hostilités de Robespierre contre le parti matérialiste de Chaumette, d'Hébert, et en général de la commune de Paris. La Montagne voulait un gouvernement fort avec le respect de la famille, de la propriété, en employant néanmoins les assignats, les levées d'hommes et la vieille organisation des jacobins; sans remarquer qu'il n'y avait pas de mains assez fortes pour retenir le torrent, et qu'en matière de révolution, les extrêmes ont toujours le dessus. M. Ledru-Rollin, néanmoins, saisit les circonstances du sinistre anniversaire de la première république française (22 septembre 1792), pour développer dans un banquet solennel, au Chalet, les doctrines de son école. Ce fut une indicible ivresse pour la grande époque montagnarde, qu'on célébra comme l'ère de la régénération sociale : on exalta la grandeur du système financier de Cambon, le génie de Robespierre et le beau caractère de Saint-Just, si méconnu. La manifestation, quoique rétrospective, devait laisser de profondes empreintes au cœur du peuple.

En se plaçant sur ce terrain qui devait un peu plus tard les rapprocher, il est évident que ni les socialistes, ni les Montagnards même ne pouvaient soutenir la dictature du général Cavaignac qui les avait rejetés loin des affaires : où étaient alors les plus fiers adeptes du socialisme? Sur les pontons ou dans les prisons d'État. Les Montagnards les plus purs se trouvaient compromis par l'affaire du 15 mai. Dans toutes les réunions, les clubs ou les dîners politiques, on laissait vides les places du : « pauvre Barbès, du patriote Albert et de Louis Blanc : devait-on soutenir ceux qui les avaient si indignement proscrits? L'état de siége était un moyen de compression aux mains du pouvoir militaire; le plus tôt qu'on en serait débarrassé mieux vaudrait certainement, et on le pouvait par un vote. » Or la Montagne, mécontente, unie au socialisme, comptait cent quatre-vingt-une voix dans l'assemblée, évidemment hostiles au général Cavaignac. Entre ces deux fractions du parti républicain il y avait impossibilité de rapprochement, à moins qu'on ne fît de larges concessions aux idées et aux amis de M. Ledru-Rollin, que le parti des républicains politiques avait précisément voulu proscrire.

La majorité du dictateur se composait, je l'ai dit déjà, de deux éléments : les républicains sensualistes dont je viens de parler; et ceux-ci, maîtres du pouvoir, très-satisfaits, s'étaient complétement groupés sous l'épée du général. Ils ne disaient mot ou même ils applaudissaient ouvertement à tous les actes arbitraires : que leur importaient les souvenirs de leur passé? Avec l'empressement le plus oublieux, ils abdiquaient leurs vieilles opinions, les professions de foi de toute leur vie. A tous les actes arbitraires du général, applaudissements absolus : suppression des journaux, visites domiciliaires, désarmements, translation des malheureux ouvriers sur les pontons; tout était également juste et bien; *le National* avait à ce sujet d'admirables articles. Je ne crois pas qu'un parti politique se soit placé dans une double et plus mauvaise condition, celle d'abdiquer son passé à ce point d'autoriser qu'à l'avenir on le traitât, lui vaincu, comme il avait traité les malheureux qu'on avait saisis sur les barricades de juin ou à côté. Dans une crise sociale, on pouvait suspendre désormais les journaux opposants, désarmer leurs amis, ou envoyer leurs fidèles dans les prisons d'État. Quant au nombre des boules dont les républicains politiques pouvaient disposer, elles ne s'élevaient pas à plus de cent quatre-vingts à cent quatre-vingt-dix voix.

Leur appui principal était donc dans l'immense fraction de l'assemblée qui, avec ses nuances diverses, s'était réunie aux salons de la rue de Poitiers. S'il n'y avait pas dans cette réunion communauté d'origine, sympathie même d'avenir, il y avait au moins cette conviction qu'avant tout il fallait soutenir le pouvoir dans la crise qui menaçait la so-

ciété; et tous, unis dans cette même conviction, légitimistes, anciens conservateurs, tiers parti, gauche Barrot, entouraient également le général Cavaignac. Mais cet appui intéressé, conditionnel, devait être nécessairement limité par le temps; car il était plus le résultat de l'habileté que des sympathies. Nul de ces hommes politiques qui soutenaient le général Cavaignac ne pardonnait au *National* sa conduite au mois d'avril 1848, quand il insultait avec dédain les légitimistes et le parti Barrot; maintenant, pour continuer leur dictature, les républicains politiques avaient besoin de ces votes : un tel mariage était frappé de nullité pour incompatibilité d'humeur, de souvenirs, de culte et d'affections historiques! Il y avait d'ailleurs d'autres causes qui devaient faire cesser ce rapprochement.

Le dictateur, avec tous les ménagements que lui imposaient le besoin d'ordre et son alliance avec la rue de Poitiers, gardait des habitudes, des formes de langage, je dirai même des attachements de cœur qui le rapprochaient des idées, des souvenirs de la Convention et de la Montagne. Ces sentiments lui échappaient comme malgré lui. La première question qu'il posait d'abord à tous était celle-ci : Est-il bon républicain? Le certificat donné par ses amis du *National* était suffisant pour dicter ses choix. Or, avec l'attitude considérable que prenait la rue de Poitiers dans les affaires, une telle situation ne pouvait longtemps convenir. Tout parti qui donne appui demande naturellement des positions comme garantie ou comme récompense. Quelle est l'opinion assez niaise pour dire incessamment : « Tout pour vous, rien pour moi, » lorsqu'à chaque moment on a besoin de son aide? Il devait donc résulter ou une rupture ou l'accomplissement de justes exigences, une fois la victoire définitive sur les Montagnards et les socialistes.

Il fallait juger le personnel et les entourages de cette dictature, pour en être bientôt dégoûté. Tout pouvoir suprême, surtout dans un pays éclairé qui a peu de croyance, a besoin d'austérité, de dignité et de capacité : une de ces conditions se trouvait-elle du haut en bas de cette hiérarchie despotique? La vie privée dans le temps actuel est à peine murée, et l'on racontait tant d'anecdotes Louis XV parmi les plus fidèles de la dictature et sur les gouvernants d'alors, qu'en vérité il n'était plus permis de tromper personne. Les dehors d'austérité cachaient des faiblesses presque publiques; on dépensait beaucoup. Le traitement du dictateur dépassait celui du président du conseil au temps prospère de la restauration. Sous prétexte de donner des bals et de multiplier les fêtes, M. le président de l'assemblée Marrast demandait que son indemnité fût portée à dix mille francs par mois. Il y avait un parfait contraste entre les craintes qu'on voulait semer dans le public pour le maintien de l'état de siége, et cette joyeuse quiétude des nouveaux marquis louant des loges à l'Opéra, aux Français, pour donner de l'éclat aux nouveaux pouvoirs de la démocratie. Ce contraste n'échappait pas plus à la réunion sérieuse de la rue de Poitiers qu'à l'esprit railleur des multitudes, qui ne pardonne pas à la fausse aristocratie.

Ce qu'il y avait de plus curieux dans l'esprit du dictateur, c'est qu'il parlait incessamment de son amour pour la liberté, du faix immense que faisait porter sur lui le pouvoir absolu [illegible] u besoin qu'il éprouvait de s'en débarrasser, tandis qu'il ne laissait passer nulle occasion de montrer son esprit despotique. Les journaux surtout l'importunaient; jamais on ne traita la presse avec plus de sans-façon. Certes, tout le monde comprenait que, durant l'état de siége et pour couvrir sa responsabilité sociale, le dictateur pût suspendre les feuilles qui attaquaient les grandes bases de la propriété et de la famille; mais ce qui étonna tous les esprits sérieux et impartiaux, ce fut l'arrêté du général Cavaignac qui suspendit la *Gazette de France*, à côté de quelques feuilles de la république sociale. C'est que, comme sous le Directoire, le général, pour faire excuser les mesures prises contre un parti, frappait sur l'autre, sorte de bascule qui se rencontre souvent parmi les pouvoirs faibles et fanfarons. Quel danger soulevait la *Gazette de France* pour qu'on la supprimât sans procès? Le dictateur commit un acte bien plus absolu à l'égard d'un journal obscur et qu'on disait dévoué au parti légitimiste, *la Bouche de Fer*. Non-seulement il fit suspendre la publication, mais encore il ordonna de saisir la copie du numéro : chose inouïe! il lança un ordre d'arrêt contre les rédacteurs; violence semblable à celle qu'il s'était permise contre M. de Girardin, le 25 juin.

Le général Cavaignac, qui paraissait dédaigner les traits de la presse en se plaçant toujours dans une auréole historique, était profondément affecté de la moindre attaque personnelle; il parlait toujours de son respect pour la liberté, de la douleur qu'il avait de déchirer le pacte des droits publics, et, à travers ces grandes phrases, nul pouvoir plus audacieux, plus despotique. Il eut même un instant velléité de suspendre *le Constitutionnel*, journal pourtant grave, qui discutait sans amertume, et repré-

sentait ainsi le parti modéré de l'assemblée. La réunion de la rue de Poitiers s'en émut : il se fit sur-le-champ une réunion de journalistes avec la volonté de protester contre l'arbitraire; premier acte sérieux de résistance. Puis vint la proposition Crespel contre la suppression des journaux; la majorité la repoussa, sans doute, mais elle fut accueillie avec intérêt. Quand une dictature est discutée, c'est qu'elle est à sa fin; le premier acte de résistance à la tyrannie en amène vingt autres. La réunion de la rue de Poitiers commençait à se demander pour qui elle faisait tous ces sacrifices? Ce pouvoir était-il bien le sien, et l'opinion publique ne repoussait-elle pas enfin cette triste coterie qui s'était emparée des affaires le 24 juin ?

Les défauts de caractère du général Cavaignac devenaient de plus en plus saillants; ses tendances, ses affections étaient pour la république ardente. Un jour que M. Ledru-Rollin descendait de la tribune, il lui serra cordialement la main, comme s'il approuvait ses doctrines; une autre fois, entraîné malgré lui par la fatalité, il déclarait hautement à la tribune qu'il était glorieux et fier de son père, le conventionnel Cavaignac, et de son frère Godefroy. Or, en fouillant dans les souvenirs du midi de la France, on trouvait bien des actes odieux dans la vie politique du conventionnel Cavaignac : paroles, actes faiblement contestés. Certes, rien de plus beau que de défendre l'honneur d'un père; mais quand on est chef d'un gouvernement, on a la nécessité du silence pour certains actes que les générations réprouvent : quel besoin avait le dictateur de déclarer qu'il était fier et orgueilleux de son père, le proconsul de 1795, qui ne s'était apaisé que sous la main de fer de Napoléon? Quant à son frère Godefroy, esprit exalté, fallait-il invoquer son souvenir devant une majorité composée des éléments modérés du dernier système de la monarchie? Dès ce moment l'on put prévoir la chute de la dictature.

M. Marrast, associé à la politique du général Cavaignac, dissimulait mieux sa pensée : plus souple, moins atrabilaire, il cherchait à satisfaire toutes les fractions de la chambre, sans prendre d'engagement avec aucune. Sa pensée fixe était celle-ci : obtenir la vice-présidence de la république, sinécure de soixante mille francs qui pourrait lui permettre ses goûts de distraction et d'élégance; moins antipathique à la majorité que ses amis politiques, il n'était cependant pas l'expression de cette majorité qui lui donnait ses voix. Serait-ce M. Marie, avec ses grandes phrases, qui aurait la confiance de l'assemblée, ou bien M. Bastide, incapacité profonde, en hostilité avec le comité des affaires étrangères ? Qui pouvait expliquer l'élévation de M. de Vaulabelle à l'instruction publique? Esprit voltairien, on remarqua que, dans la distribution des prix du mois d'août, il n'avait pas été parlé de la religion du pays; M. de Vaulabelle pouvait-il plaire à la majorité, et son scepticisme allait-il à l'esprit catholique de la France ? La renommée libérale de l'auteur pouvait-elle tout suppléer dans l'éducation morale de l'enfance? On avait M. Thouret qui remplaçait M. Trélat, et enfin M. Sénard, l'avocat à la faconde abondante, parleur de liberté et faiseur d'arbitraire.

Les plus remarquables de tous ces fonctionnaires c'étaient évidemment MM. Ducoux et Recurt, préfets de police et de la Seine : M. Ducoux avait acquis une grande renommée de fermeté dans le désarmement d'une fraction de la banlieue (Montmartre, je crois, et Belleville); il avait été dur, impitoyable envers le peuple, que lui ou ses amis avaient soulevé en février 1848, et cette renommée l'avait fait porter à la préfecture de police. Écrivassier sur toute chose, il fut l'inventeur d'une espèce de bulletin statistique et explicatif, affiché au coin de chaque rue, pour raconter quel était l'état de la capitale : après avoir multiplié les déclamations contre les partis, et fulminé les excommunications d'usage contre la monarchie, M. Ducoux vous y disait le nombre d'étrangers entrés à Paris et sortis de la capitale : les approvisionnements de la halle, des marchés, et tout cela terminé par quelques compliments enthousiastes à la république. Il était facile de faire tomber l'administration de M. Ducoux par le ridicule; on attaqua celle de M. Recurt par des souvenirs odieux.

Il était, dans la vie de tous ces hommes mêlés aux conspirations antimonarchiques, des circonstances bien fatales à leur existence actuelle, car ces complots s'étaient mêlés à des actes profondément odieux : qui n'avait souvenir de la machine de Fieschi et de l'affreux attentat du boulevard du Temple (28 juillet 1835)? Il se trouvait que dans la déclaration faite par Pépin devant le chancelier Pasquier, il désignait M. Recurt comme ayant connu le complot et, pour ainsi dire, l'ayant encouragé. Ainsi, on ne peut le croire, le fonctionnaire qui présidait au département de la Seine était sinon le complice, au moins le Mécène de Pépin, l'organisateur, avec Fieschi, de cette horrible machine qui avait ensanglanté tout Paris. Ce qui paraissait à la fois étonnant et triste n'était cependant que la conséquence réelle de la situation et du triomphe de février : les hommes qui arrivaient au pouvoir

étaient les conspirateurs de trente années, mêlés à tous les complots sanglants ou atroces, à main armée, ou les membres des sociétés secrètes; appelés par la victoire à gouverner un pays régulier, ils se trouvaient donc en présence de leurs antécédents, de leur histoire tout entière, sorte de spectre de Macbeth pour la société, et c'est ce qui leur faisait une position si étrange.

Il se présenta encore une circonstance assez significative qui prouvait tout à fait l'impossibilité d'un gouvernement même moral avec la plupart de ces hommes de révolution; ce fut la liste dressée pour les distributions des récompenses nationales : les délégués choisis pour former cette liste, tous issus de la révolution de février, et procédant pour ainsi dire de son origine, avaient agi dans toute la naïveté de leur cœur, et ils avaient porté sur cette liste tous les condamnés politiques sans distinction. Or, parmi eux se trouvaient sans scrupule des condamnés au bagne, des assassins, des escrocs, à côté d'hommes convaincus mais honorables qui s'étaient consacrés à une idée, et avaient souffert pour elle : on verra le parti que les vieux amis de la monarchie tombée tirèrent de cette circonstance pour attaquer les triomphateurs, et ce n'était ni généreux ni juste : qui avait jeté, le 22 février, les séditions dans les rues et sur la place publique, si ce n'est M. Barrot et ses amis? Après la victoire de la plèbe, suppliants, agenouillés, ils demandaient le droit de vivre et de respirer; nulle terreur ne fut comparable à celle de M. Thiers au mois de mars 1848. Maintenant il se vengeait par l'habileté.

C'était un véritable poignard enfoncé au cœur des hommes de février, que cette enquête poursuivie avec un instinct malveillant sous la présidence de M. Barrot; on publiait l'une après l'autre toutes les lettres, les correspondances de ceux que le gouvernement provisoire appelait ses agents, et rien certes n'était plus humiliant pour le pays que la liste qui fut donnée des délégués des clubs réunis, lorsqu'on sut que le citoyen Longepied recevait des sommes considérables du ministère de l'intérieur. Quels hommes et quel style! Tous les journaux du tiers parti donnèrent ces lettres en extraits; *le Père Duchêne* de 1793 était un véritable académicien à côté de ces sauvages illettrés que les clubs jetaient dans les provinces pour diriger les élections. Ces sortes d'armes sont infaillibles en France pour flétrir un parti, et l'on y ajouta la publication des comptes de la mairie de Paris pendant les premiers temps de la révolution, véritable prodigalité de marchands de vins, ribotte continue et ouverte pour tout ce qui portait un fusil ou possédait une voix assez forte pour en imposer à la foule. Impossible d'obtenir d'autres comptes détaillés et précis; jamais sous aucun gouvernement on n'avait fait un tel abus des fonds secrets : en faveur de qui, et dans quel but? Rien n'altère plus la considération d'un parti que ces sortes d'enquêtes financières, surtout lorsqu'on s'est posé en hommes purs et inflexibles.

On était alors en présence d'une épreuve. Les doubles élections et les vacances avaient rendu disponibles plusieurs siéges des représentants; opérations retardées, soit pour l'accomplissement des délais légaux, soit à cause des événements de juin qui avaient suspendu toute affaire politique. Ces élections nouvelles avaient cette importance, qu'elles étaient un moyen de constater l'état des opinions dans le pays, et leur progrès depuis le mois de mai, date des dernières élections. Il est évident que les partis avaient alors quelque chose de plus franc, de plus osé, parce qu'ils étaient plus libres et moins sous l'influence de la terreur qu'inspiraient les clubs.

En tête de tous ces partis se trouvait le légitimisme, qui, lié à une grande majorité du clergé, devait nécessairement exercer une puissance considérable sur la société. Avec une certaine réserve, ce parti, reconnaissant la nécessité de l'union, s'était imposé le devoir d'aider le candidat de l'ordre chaque fois qu'il y avait doute sur son propre candidat; les anciens conservateurs et le parti orléaniste, si profondément frappés par les journées de février, avaient alors des prétentions au delà de leurs forces et de leur importance; si bien que si le parti des républicains habiles, au lieu d'insulter les légitimistes, s'était rapproché d'eux en adoptant la balance du suffrage universel, il aurait obtenu la majorité : mais les partis vivent plus souvent avec leurs préjugés qu'avec leurs intérêts réels. Il y avait une si grande habitude dans les vieux républicains philosophes d'insulter les prêtres et les royalistes, que ceux-ci se rapprochèrent des conservateurs.

Cependant, par condescendance pour le général Cavaignac, certains hommes du parti conservateur que dirigeait la rue de Poitiers consentirent à accepter quelques-uns des candidats des républicains modérés, opinion qui ne fut pas ratifiée par toute la presse, et spécialement par les électeurs qui voulaient donner un sens positif à leurs suffrages : ainsi la province était parfaitement décidée à porter le maréchal Bugeaud parmi ses candidats, comme une épée dont elle aurait besoin; les masses

ont l'instinct des noms qui couronnent une situation politique; Bordeaux voulut y ajouter aussi le nom de M. le comte Molé, qui personnifiait la partie honnête et très-élevée du dernier gouvernement.

Paris avait trois députés à élire. La réunion politique qui s'était chargée de diriger les élections n'avait osé présenter ni le maréchal Bugeaud, ni M. Molé; elle accueillit la liste commune, et trois noms d'une politique incertaine furent désignés au choix des électeurs, MM. Fould, Adam et Moreau : qui pouvait voter avec foi pour ces noms sans autre signification précise qu'une politique de républicanisme tiède, ou d'un monarchisme sans couleur? Dès lors purent lutter, contre ces candidats d'une si grande médiocrité politique, deux opinions ardentes et passionnées, les montagnards unis aux socialistes, qui arborèrent leur drapeau et présentèrent leurs candidats.

On n'avait pas assez suivi le développement et le progrès du socialisme parmi le peuple; une transformation réelle s'était opérée depuis quelque temps, et le parti montagnard, représenté par M. Ledru-Rollin, avait dû céder le pas aux socialistes, qui disaient avoir trouvé la solution pratique de l'organisation du travail. Ceux-ci posèrent nettement la question à M. Ledru-Rollin : il ne fallait pas diviser les partis, et pour les réunir tous on porterait comme candidat M. Raspail. Cette transformation, si les montagnards la voyaient avec jalousie, ils en comprenaient l'utilité, à moins de se perdre comme parti politique. Ce n'était plus en eux que la force était, mais dans le socialisme, qui prenait une puissance démesurée parmi les prolétaires. Le peuple a deux belles conditions : une sorte de volonté et d'orgueil du bien, une crédulité enfantine pour tous ceux qui semblent prendre ses intérêts et prêchent sa cause, sentiments naïfs et nobles. Le peuple n'est donc pas coupable, mais les charlatans qui le séduisent.

L'esprit d'association est une grande force, vérité antique comme la société elle-même; historiquement l'assemblée constituante de 1791 fit une grande faute en tout transformant en unité isolée et sans mutualité; elle préparait le lit à la dictature. Un service rendu par l'école socialiste fut de renouveler dans les habitudes du peuple l'esprit des corporations et le retour aux formes et aux idées du moyen âge; par là elle brisait l'égoïsme du système révolutionnaire. Toute l'erreur de sa doctrine fut d'exagérer cet esprit d'association, et de le croire si puissant qu'il dispensait de tous secours extérieurs, et de ce qu'elle appelait le despotisme du capital. Il se fonda sous le nom et l'autorité de M. Proudhon, esprit vulgaire et parleur, mélange du teneur de livres et du clerc de notaire, des associations d'ouvriers sous la loi du mutualisme; et ce qui était plus curieux, une banque qui devait réaliser deux idées, le commerce d'échange et le papier-monnaie.

Les associations d'ouvriers avaient pour but d'agir indépendamment de l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est-à-dire que l'association devait rester maîtresse d'elle-même et suppléer par sa force au capital dont elle ne voulait plus. Ce capital d'ailleurs elle devait le trouver dans la banque du peuple, dont la création, un peu mêlée d'exploitation industrielle, devait suppléer à tout. La banque du peuple avait deux missions : favoriser l'échange en nature, expression de l'état sauvage, beau retour vers la barbarie, façon de commerce tel qu'il se pratique dans les îles de la Société; puis créer un signe monétaire qui pût suppléer aux valeurs de la banque; or l'échange est de sa nature essentiellement limité; le cercle ne s'étend pas au delà du besoin; et le signe monétaire n'acquiert une réalité que par la confiance; nul crédit n'existe sans cette condition.

Il y avait donc beaucoup de charlatanisme dans l'œuvre de M. Proudhon; déjà les associations fraternelles avaient produit des rixes et des résultats nuls : tailleurs, coiffeurs s'étaient en vain groupés pour offrir leur industrie à des prix très-bas; la misère et la ruine en étaient la conséquence. Néanmoins l'idée socialiste progressait; elle flattait la fierté de l'ouvrier, elle favorisait en même temps les complots, les clubs secrets, en créant une société mécontente à côté de la société réelle. On semait partout des haines profondes contre les classes bourgeoise, commerçante et les banquiers; on enlevait toutes les idées morales au peuple; le vol n'avait plus son côté odieux, et la propriété lui était comparée. Le socialisme, moins encore un système qu'une arme, était un moyen de bouleverser le vieux monde au profit de l'inconnu. De là sa puissance même sur le mouvement de février, très-stérile en résultats populaires; les montagnards étaient des hommes d'action plus encore que des hommes de rêveries; les socialistes se posaient comme les penseurs de la révolution et la forme religieuse de la république; d'où leur succès dans les élections du mois de septembre 1848.

Les élections constatèrent plusieurs résultats : 1° que les républicains politiques et modérés, ceux qui tenaient le pouvoir alors et la dictature, étaient désormais sans action sur le pays; 2° qu'il n'y avait

que les opinions extrêmes, les socialistes d'une part et la réaction de l'autre, qui pussent obtenir un succès électoral. Cette dernière opinion surtout prit un immense développement et plus de courage, car la société venait à elle. Dans les agitations civiles le parti qui a remporté la victoire la garde rarement pour lui; il est toujours dépassé par les extrêmes : est-ce que le 9 thermidor se fit au profit des thermidoriens? Le parti de la réaction en profita; cela doit être, car les opinions nettes sont les seules fortes. Après les journées de juin, le parti vaincu en février dut prendre sa revanche; la majorité des élections lui appartint, et les républicains politiques furent complétement mis hors de question. La réunion de la rue de Poitiers prit la double force qui résulte d'un agrandissement de nombre, et de ce vent de réaction invincible qui souffle et vous soutient dans les affaires publiques.

Cette nombreuse fraction de la chambre, développant son système avec autant d'habileté que de confiance en elle-même, se hâta de séparer le général Cavaignac de son ministère : si elle soutint le dictateur de toutes ses forces, il n'en fut pas ainsi des membres de son cabinet; elle témoigna ses méfiances comme pour dire au général : « Ce ne sont pas des hommes dignes de vous et de nous; passe pour M. Bastide, que le comité des affaires étrangères dirige et domine, ou pour M. Marie et pour le général de Lamoricière, brave et dévoué; pouvons-nous, pouvez-vous vous-même avoir confiance aux autres membres du cabinet? Si vous voulez vous assurer la présidence de la république par l'appui des honnêtes gens, si vous voulez que la France vous acclame, eh bien, séparez-vous de votre mauvaise queue! Pourquoi voudriez-vous subir la responsabilité des actes du parti conspirateur pendant vingt ans, tandis que, loyal militaire, vous serviez en Afrique? Votre présidence doit être une affaire nationale et non pas un complot de parti. » Ce langage, on le tenait à peu près dans les mêmes termes à M. Marrast, homme d'esprit, enivré par la fortune, et rêvant une destinée infinie, une de ces prodigieuses existences que la première révolution avait produites pour les souples et les habiles.

Chaque fois qu'il s'était agi de porter M. Marrast à la présidence de l'assemblée, le parti de la rue de Poitiers n'avait pas hésité, et ses voix entières lui étaient données : toute parole de M. Cavaignac était obéie silencieusement, et la majorité lui était acquise avec soumission. Cependant depuis le mois de septembre quelques tentatives vinrent constater que la dictature pesait et que les opinions voulaient enfin reprendre leur indépendance. On avait vu d'abord qu'à l'occasion des journaux suspendus ou supprimés, M. Crespel-Delatouche avait proposé un système mixte pour garantir l'indépendance de la presse : si la majorité avait accueilli les explications du dictateur, on avait pu remarquer que c'était avec peine et sous certaines restrictions qu'un droit aussi absolu avait été continué. Cette fois l'état de siége lui-même fut attaqué dans sa forme et ses conséquences indispensables : déjà on avait invoqué les lois de l'humanité pour les malheureux prisonniers jetés sur les pontons; et le dictateur, après quelques phrases sentimentales, avait déclaré qu'ils étaient parfaitement traités. Quant à l'état de siége, appelé à donner des explications au sein de la commission même, le général Cavaignac déclara que rien n'était plus incertain que la situation; le repos de la cité lui paraissait dépendre de l'état de siége et de la continuation du pouvoir absolu. La commission céda par déférence, et l'ordre du jour fut prononcé sur la proposition.

Cette continuation d'un pouvoir si arbitraire était demandée, je crois, dans l'intérêt de la paix publique, mais aussi pour les besoins de la coterie républicaine qui voyait l'opinion se détacher d'elle : on ne pouvait plus la retenir que par la ruse ou la violence, et le général Cavaignac, par habitude ambitieuse, trouvait une satisfaction intime dans l'exercice absolu du pouvoir, bien qu'il se complût à répéter incessamment « qu'il avait trop de pouvoir. » Il parlait ainsi parce qu'il savait la majorité très-décidée à lui donner toujours davantage, avec sincérité, je ne le crois pas, mais afin de l'engager ou de le compromettre. Ce fut pour retenir ou catéchiser l'opinion que M. Sénard inventa son système des délégués dans les départements, destinés à raffermir la foi dans le système républicain; c'était, comme on le voit, l'héritage du gouvernement provisoire un peu agrandi, la pensée de M. Ledru-Rollin dans sa réalisation plus étendue et plus élevée, parce que ces délégués devaient être choisis par le dictateur au sein de l'assemblée. On aurait formé de grandes directions qui auraient été assignées aux représentants délégués par le chef du pouvoir exécutif dans le but d'assurer sa présidence.

Ce système fut très-mal accueilli par tous les côtés de l'assemblée. Au point de vue historique on y voyait une institution violente renouvelée des représentants en mission en 1793, qui avaient laissé des traces de sang dans les provinces : les hommes qu'on allait désigner n'avaient pas la taille de ces

proconsuls et le pays n'était pas disposé comme alors à se laisser conduire en esclave; les représentants en mission auraient inspiré plus de ridicule que de terreur. Avec un peu d'habileté, on voyait quel était le but définitif de cette mesure : concertée entre le général Cavaignac, MM. Marrast et Sénard, elle était destinée à préparer les voix pour la présidence de la république : ne fallait-il pas les ramener sur le général Cavaignac? Ce but bientôt deviné, une grande effervescence d'opinions se fit sentir même dans le parti modéré, et il fut résolu par la rue de Poitiers que cette fois on romprait directement en visière avec la coterie des républicains habiles. Le projet de M. Sénard fut donc très-attaqué, repoussé, et le ministre en conçut tant d'humeur, qu'il offrit sa démission, qui ne fut point d'abord acceptée; cependant le dictateur demeura parfaitement convaincu qu'il ne pouvait obtenir la présidence de la république que par l'appui du parti modéré.

Ce parti ne désirait pas alors la retraite de M. Sénard, esprit modéré; d'autres ministres avaient moins sa confiance, par exemple, MM. Recurt et de Vaulabelle; la rue de Poitiers disait à M. Sénard : « Un ministre peut se tromper sans que pour cela une assemblée lui refuse sa confiance; si M. Sénard persistait à se retirer, le parti modéré mettait un si grand soin à satisfaire le général, qu'il lui proposait de remplacer M. Sénard par M. Marrast; n'avait-il pas la même garantie de commun accord et de bonne amitié? »

Le général comprit néanmoins la portée du vote; on lui fit enfin entendre qu'en politique un parti ne donnait son consentement, son appui, sa majorité, que lorsqu'en échange on lui assurait une large et juste participation au pouvoir; il résolut dès ce moment de céder une partie de son ministère pour se fortifier des hommes dont la vie politique était antérieure au 24 février et que représentait le salon de la rue de Poitiers. Cependant on résolut d'attendre une autre circonstance, car il y avait sur ce point de grandes difficultés à surmonter. On se rappelle que le ministère formé ou accepté par le général Cavaignac avant et après les journées de juin se composait d'un seul élément, celui des républicains habiles de la coterie du *National*. Jamais combinaison n'avait été plus absolue; si donc on y touchait, tout l'édifice allait tomber ou pencher, car l'unité était brisée. Cependant ceux-là même qui avaient présidé à cette organisation ministérielle ne se dissimulaient pas qu'il y avait de grandes médiocrités ou des hommes compromis qu'il fallait sacrifier. La démission de M. Sénard une fois acceptée, on dut de toute nécessité lui donner un remplaçant, ainsi qu'à deux de ses collègues. M. de Vaulabelle avait montré dans son ministère une incapacité si notoire! M. Recurt, attaqué dans ses vieilles intimités avec le parti conspirateur, était signalé par la majorité comme l'esprit le plus avancé dans la démocratie remuante; s'il y avait donc une démission acceptée, celle de M. Sénard, il fallait procéder à un remaniement presque absolu du ministère.

Une circonstance se présenta bientôt à l'occasion du banquet démocratique de Toulouse, où le préfet du nom, je crois, de M. Casavan, avait assisté. On y avait porté des toasts étranges et débité des harangues furieuses : une divergence absolue s'était manifestée dans la manière de voir des autorités militaires et de l'autorité civile; le ministre de la guerre, M. de Lamoricière, avait très-hautement approuvé le refus du général commandant. M. Sénard n'avait pas assez nettement désavoué le préfet; il se refusait même à le destituer. Dès ce moment la démission de M. Sénard devint inévitable, et il fallut aborder le remaniement du ministère qu'on avait retardé jusqu'alors. En souverain constitutionnel, le dictateur soumit ces questions à ses amis les républicains politiques : « N'est-il pas essentiel de marcher avec la majorité? est-il possible à un pouvoir de se passer de l'appui de l'assemblée? » M. Marrast, qui avait besoin de cette majorité pour obtenir la présidence, déclara très-explicitement qu'il était nécessaire de donner des gages à l'ancien parti dynastique, si l'on ne voulait se jeter dans la gauche extrême : alliance difficile et néanmoins inévitable. Dès ce moment on vit paraître dans *le National* des articles avec cette direction d'idées; il fallait avoir quelque pitié pour tant de résignation! Ces fiers politiques, qui naguère dédaignaient l'alliance des anciens monarchistes, expliquaient très-bien aujourd'hui comment elle était devenue nécessaire!

Des propositions furent donc faites à deux membres influents de l'ancienne coterie de l'opposition dynastique (ce que l'on appelait alors le tiers parti) : M. Dufaure et M. Vivien; M. Dufaure n'avait rien de l'esprit politique fort et très-élevé : intelligence médiocre, il n'avait que cette renommée que donnent la faconde d'avocat et une certaine spécialité de dossiers et d'affaires; tout procureur de première instance en possède autant; au fond il avait appartenu à cette coterie indécise, incolore, qui avait jeté tant d'embarras sous la monarchie de Louis-Philippe; tantôt avec M. Guizot, tantôt avec M. Thiers ou avec M. Molé, il avait au moins le mérite d'un

refus motivé d'assister à ces banquets qui soulevaient les populations entières; jamais il n'avait voulu s'y associer, se séparant ainsi de M. Barrot, l'imprudent esprit qui avait préparé les barricades de février. M. Vivien, avec la joyeuse et bonne vie d'avocat de la basoche, joignait quelques études spéciales, et dans une assemblée ignorante et légère, cela tient lieu de science supérieure. Le point très-important de cette première modification ministérielle, c'était que MM. Dufaure et Vivien, ministres à portefeuille sous Louis-Philippe, prenaient la même position sous la république. On arrivait à un système de fusion; M. Dufaure acceptait le département de l'intérieur, poste très-important; M. Vivien remplaçait M. Recurt aux travaux publics.

Le choix de M. Freslon pour l'instruction publique n'était pas aussi significatif. M. Freslon avait été un de ces républicains de province, que la révolution de février avait porté au rang de procureur général; on pouvait lui trouver sous ce rapport quelque ressemblance avec M. Sénard. Nul titre au reste pour la direction scientifique; intelligence très-limitée, il correspondait aux opinions de la démocratie, et tel était son mérite. Si M. de Vaulabelle se retirait, c'est qu'il n'avait ni la parole à la tribune, ni le sentiment de son époque et des besoins de l'éducation : M. Freslon l'avait-il davantage? On le considérait comme un homme tout à fait dans les opinions du *National*, nouvelle garantie pour les républicains, qui néanmoins manifestaient leur mécontentement à la tribune.

Le lendemain de la formation du nouveau ministère il parut une sorte de proclamation de M. Ducoux, préfet de police, annonçant d'une façon prétentieuse par la publicité des rues, qu'il avait donné sa démission, fondée sur l'avénement d'un ministère qui admettait dans son sein les ennemis de la révolution de février. C'est en partant de cette base que des explications furent demandées en pleine assemblée par M. Portalis, républicain ardent et démonstratif : « Où marchait donc la république, puisqu'elle se mettait aux mains de ses ennemis les plus acharnés? » Le général Cavaignac, attaqué dans sa pensée gouvernementale, répondit « qu'il n'avait fait que correspondre par son organisation ministérielle à l'esprit de la majorité de la chambre, » ce qui était conforme aux règles du système représentatif. M. Dufaure, interpellé lui-même, déclara avec une certaine franchise d'expression « qu'en effet, il avait servi loyalement la monarchie, et que c'était une raison de plus pour qu'il servît avec sincérité la nouvelle forme de gouvernement. » Il parla contre les hommes exclusifs qui avaient perdu tous les systèmes. Un vote de confiance sur les fonds spéciaux donna une forte majorité en faveur de la combinaison mixte.

Le nouveau ministère, afin de populariser son avénement, annonça par l'organe du chef du pouvoir exécutif qu'il ne voyait désormais aucun danger à ce que l'état de siége fût levé par un vote de l'assemblée, pourvu qu'on l'armât de lois répressives. Une commission fut nommée à cet effet, et son avis unanime se décida pour la levée immédiate de l'état de siége, bientôt en effet prononcée. Ainsi finit la dictature du général Cavaignac et des républicains politiques, signe précurseur de la chute de leur pouvoir. Les idées et les intérêts de ce parti ne pouvaient se soutenir que par le pouvoir exclusif, absolu. Dès qu'il y aurait discussion libre dans la presse et à la tribune, le pouvoir de cette coterie serait réduit en poussière. Le général Cavaignac, avec son orgueil sévère et dictatorial, sa faiblesse de caractère, ses passions, ses actes, n'avait pas une autorité assez élevée pour qu'indépendamment de l'épée, il pût la garder longtemps. M. Marie, perdu dans tous les partis, abdiquant, le front abaissé, ses opinions de la veille, pouvait-il lui prêter appui? Et quelle capacité que celle de M. Bastide pour la discussion des affaires à l'extérieur? Ministre d'une simplesse extrême dans la négociation, il y mêlait je ne sais quel caractère d'agitateur stérile : à la tribune pas un mot, pas une parole. Le général de Lamoricière avait quelque valeur; mais sans dévouement absolu envers le général Cavaignac, il s'arrangerait avec toutes les combinaisons.

La partie nouvelle qui entrait au ministère prendrait seule une certaine importance, parce qu'elle correspondait à la majorité de l'assemblée. Le pouvoir du général Cavaignac ne pouvait vivre que par la dictature; dès qu'elle cessait, la suzeraineté des républicains politiques était perdue.

CHAPITRE XXVII.

Le mouvement diplomatique vers l'ordre européen.

La courte époque que je vais retracer dans l'histoire diplomatique de l'Europe est marquée de deux caractères très-saillants : on voit d'abord qu'un grand effort est tenté par le parti révolutionnaire :

à un mot d'ordre donné, il éclate également partout dans l'Allemagne, à Vienne, à Berlin, comme dans les États mixtes de l'Italie, à Rome, en Toscane, en Sicile, en Hongrie, en Moldavie. Ce mouvement dirigé par la propagande, dont le centre est à Paris, ne prend plus de ménagement même envers la bourgeoisie; ce qu'il veut, ce qu'il appelle hardiment, c'est la démocratie pure, le système républicain, sans s'arrêter aux droits antiques, à la suzeraineté des rois ou des empereurs; il n'y a plus à dissimuler : des bords du Rhin à ceux du Tibre, c'est le même esprit.

De son côté, le parti monarchique et militaire tente un effort vigoureux pour lutter contre la démocratie qui se démasque trop pour ne pas trouver des adversaires même dans la bourgeoisie. La lutte est maintenant franche et sans mélange d'opinions : ce sont les démocrates purs, les élèves des écoles, les prolétaires joints aux Polonais, aux Allemands qui résistent aux armées : partout le mot *République* retentit, mais il effraye. Cet état de choses devient favorable à l'esprit de conservation : en politique les questions nettes sont presque gagnées, et le parti constitutionnel, une fois effacé, il ne restait plus en présence que la démocratie pure et la royauté s'appuyant sur l'esprit militaire de la vieille Europe : une grande fraction de la bourgeoisie, pour échapper à la désorganisation, devait tôt ou tard se joindre au pouvoir traditionnel dans cette lutte décisive.

Nous avons laissé l'Autriche aux prises avec deux éléments qui pouvaient amener la dissolution complète de ce grand groupe d'États : la force révolutionnaire et l'esprit des nationalités. Il arriva précisément qu'avec une grande habileté le pouvoir monarchique opposa l'une à l'autre ces deux forces, et la nationalité absorba la révolution : ainsi le centre de la grande émeute était Vienne, et par ce seul fait, les Tyroliens, les Bohémiens, et jusqu'à un certain point les Hongrois, étaient hostiles à cette prépondérance.

Je reprends les faits : sur les pressantes sollicitations de la bourgeoisie viennoise, l'empereur Ferdinand était venu habiter Schœnbrünn, et des concessions considérables étaient faites à la diète par le ministère Wessenberg. Ces concessions ne suffisaient plus aux desseins francs et ouverts de la révolution; la propagande la poussait à la proclamation de la république, qui, devenue comme un talisman vénéré par tout le parti de la démocratie, ne voulait plus désormais de transaction. Poussé par quelques réfugiés polonais sous le commandement de Bem, aidé par la légion académique, le désordre des idées grandit; une sédition éclata dans Vienne; l'empereur et son ministère quittèrent Schœnbrünn pour Olmutz, afin d'échapper aux violences de cette démocratie armée. Il se fit à Vienne un grand tumulte, lorsqu'on apprit le départ de l'empereur. La bourgeoisie et la diète même en furent consternées; l'*Aula* y vit, au contraire, un moyen d'arriver au système de la république, dernier but de ses efforts, sans réfléchir aux conséquences. La bonne situation du parti impérial venait précisément de cet état de lutte qui allait surgir entre la bourgeoisie et la démocratie à Vienne, entre la diète régulière, l'Aula des étudiants et le parti de la propagande, qui s'y rattachait. La diète ne voulait pas briser tous rapports avec l'empereur; loin de là, elle le faisait supplier de rentrer dans la capitale; les députations se succédaient à Olmutz. Toutes les réponses du cabinet étaient les mêmes; elles rappelaient les désordres, les assassinats qui avaient marqué la présence des clubs à Vienne : « On n'avait respecté ni l'âge, ni les services, ni les rangs; pas plus la position des vieux généraux que celle des magistrats. La diète pouvait avoir de bonnes intentions, mais elle était alors sous le joug d'une minorité séditieuse, et des clubs à l'extérieur. »

La situation de la bourgeoisie et de la majorité de la diète devenait fort délicate en présence de l'Aula ardente et démocratique; on savait avec certitude, à Vienne, que deux grandes armées s'avançaient du midi et du centre, l'une toute slave, sous les ordres du ban Jellachich, l'autre bohémienne, que conduisait le feld-maréchal Windischgrætz; à Vienne, on avait tenté un grand coup contre la garnison; deux ou trois bataillons avaient fraternisé avec la légion académique, si remarquée par son costume pittoresque; l'étudiant de Vienne est théâtral; il pose partout et toujours comme le Robin-des-Bois des ballades allemandes. Il y avait eu des banquets, de grandes démonstrations; on s'était cordialement serré la main en vidant la coupe fraternelle; une grande partie de la garnison, restée fidèle au drapeau, s'était retirée dans une position très-forte; elle aurait pu sans doute attaquer la ville avec de l'artillerie, verser du sang à flots, mais les ordres furent exprès; le cabinet de Vienne, toujours habile, ne voulait pas d'abord essayer un combat dont le résultat eût été incertain; puis il était aise de laisser engager une vive et menaçante lutte entre la bourgeoisie et l'Aula, afin de montrer l'oppression que le parti révolutionnaire réservait

à la classe moyenne, si jamais il était triomphant. On remarquera que cette tactique fut constamment suivie par les gouvernements réguliers à l'égard de la révolution, et c'est ce qui les fit triompher.

Tout pouvoir menacé est de sa nature violent; quand on a la tête ardente, il est rare qu'on ne s'épuise pas après quelques excès; en même temps que les démocrates de Vienne voyaient s'approcher en cercle, autour de la cité, les armées du ban Jellachich et du feld-maréchal Windisgraëtz, les soupçons grandissaient contre les trahisons de la bourgeoisie; on dénonçait chacun, et par cela même on marchait vers la dictature. Tout ce qui possédait quelque fortune quittait Vienne; les routes étaient remplies de charrettes, de voitures; les marchands murmuraient et dès lors le parti révolutionnaire dut organiser un système de dictature; une grande partie de la diète qui avait pris part aux négociations au nom de la bourgeoisie, dut se retirer ou s'annuler; les Polonais, la légion académique, les ouvriers assez nombreux à Vienne, à cause des chemins de fer et des manufactures de verre, d'étoffes, de draps, restèrent maîtres de la ville, firent des décrets d'emprunts forcés, des levées d'hommes: au dehors les Viennois avaient à combattre plus de cent mille hommes, et au dedans ils durent comprimer la guerre civile. On entretenait les idées de résistance en annonçant chaque jour l'arrivée des Hongrois, sorte de nouvelles très-utiles en temps de révolution; lors du siége de Paris par Henri IV, les ligueurs se fortifiaient par l'idée que les Espagnols allaient se montrer sur les buttes Montmartre.

Les troupes slaves et croates du ban Jellachich, les bohêmes de Windischgraëtz, prenaient Vienne par tous les côtés. Le siége commença par une vive canonnade sur le Prater; toutes les issues du Danube furent fermées; la brave et vieille garnison se trouva dégagée et put prendre part à l'ensemble des opérations stratégiques, menées avec vigueur. La défense se continua pendant quelque temps avec le courage incontesté de la légion académique, des réfugiés polonais et des ouvriers. L'énergie de la défense était entretenue par l'idée et l'espérance d'un prochain secours des Hongrois : chaque jour, dans Vienne, on voyait placardée la nouvelle de l'arrivée de Magyars accourus par milliers contre l'armée assiégeante. En révolution, les meilleures armes sont l'audace et le mensonge, moyens d'inspirer du courage aux amis et de l'hésitation aux ennemis. Après quelques jours de siége, il s'éleva des divisions naturelles parmi les assiégés. Je ne parle pas seulement de la bourgeoisie, très-mécontente de la révolution, mais encore d'une fraction modérée du parti républicain. Je ne sache rien qui prépare de plus grandes divisions que les privations et les souffrances, et dès que le siége se resserra au milieu des boulets et des bombes qui éclataient jusque dans les rues de Vienne, il fut question de capituler : quelles conditions seraient faites aux assiégés? Il fut répondu, avec une fermeté militaire, que la seule capitulation acceptée serait l'obéissance absolue, sans restriction ni promesse.

Cette condition impitoyable prolongea la résistance et produisit quelques nouveaux excès de la dictature révolutionnaire; il fallut enfin subir la loi, et Vienne tomba sous la direction de ses vainqueurs. La loi martiale fut immédiatement proclamée; l'état de siége que le général Cavaignac avait appliqué à Paris sous la république aidait par l'exemple toutes les rigueurs de l'Europe envers les insurgés. De quoi les démocrates pouvaient-ils se plaindre? ne suivait-on pas leur exemple à Vienne? La dissolution de la légion académique fut immédiatement prononcée; les chefs du mouvement arrêtés, comme cela s'était produit à Paris après les journées de juin; il se fit des exécutions militaires, justice ou représailles durant les guerres civiles. Dans les rues de Vienne, Jellachich suivi de ses manteaux rouges, au costume pittoresque, fut salué d'unanimes applaudissements. En général les opinions révolutionnaires ne forment qu'une légère surface de la société, la lave d'un volcan sur une terre cultivée; le jour qu'elles sont vaincues, comprimées, l'opinion réelle surgit et éclate; il faut bien faire la part des faiblesses et des lâchetés dans les époques de révolution; Tacite a dit : « Le plus beau jour de la tyrannie, c'est le dernier. » Les âmes respirent à l'aise.

Vienne était donc revenue sous la domination de l'empereur, ou, pour parler plus exactement, sous l'épée du parti militaire, qui avait pris en main la cause de l'aristocratie et de la classe moyenne; comme la nationalité slave, représentée par le ban Jellachich, avait joué un grand rôle dans les événements du siége, le cabinet autrichien se hâta de définir le sens des derniers actes de la campagne : s'il avait à ménager singulièrement la nationalité slave, qui venait de lui rendre des services signalés, il ne devait pas non plus dédaigner l'esprit allemand, qui avait son importance dans l'Empire. Aussi le baron de Wessenberg, premier ministre de l'empereur Ferdinand, dans une circulaire adressée à tous les ministres autrichiens résidant auprès des cours allemandes, leur enjoignit de faire exacte-

ment connaître le véritable aspect des derniers événements militaires; il ne s'agissait pas d'une guerre des Slaves contre les Allemands, comme cherchait à l'insinuer la faction révolutionnaire, mais d'une guerre de l'ordre contre le désordre, du pouvoir contre l'anarchie. En même temps l'empereur adressait une touchante proclamation, *propria manu*, à l'armée d'Italie : sous prétexte de nationalité, on avait cherché à diviser, à morceler cette brave armée, et l'empereur, en la remerciant de ses exploits, l'exhortait à la fidélité. Le feld-maréchal Radetzki, à son tour, s'adressait à l'armée d'Allemagne au nom de l'armée d'Italie, pour la féliciter de la prise de Vienne et de ses succès contre l'anarchie. Il s'établissait ainsi, comme dans Rome antique, une confraternité entre les armées et les légions; l'Europe était sauvée par le parti militaire.

A cette situation nouvelle il fallait un pouvoir plus jeune, plus séparé de tout antécédent que l'empereur actuel Ferdinand, qui ne pouvait ni tout oser, ni tout concéder; la guerre aux environs de Vienne était finie; maintenant allaient commencer des difficultés nouvelles à l'égard de la Hongrie. Vis-à-vis de ce peuple, l'empereur Ferdinand était engagé par sa parole et des concessions antérieures. Il était difficile dès lors de garder le sceptre et la couronne, à moins de se placer dans la triste alternative ou de manquer à sa parole ou de compromettre la situation. Il y avait longtemps qu'un grand parti, à Vienne, songeait à l'abdication de l'empereur Ferdinand, prince maladif, honnête homme comme toute cette grande lignée, mais tout à fait incapable de répondre à une situation difficile. Dans la crise qui s'était produite depuis le 24 février, une femme, une princesse que j'ai déjà signalée, l'archiduchesse Sophie, avait joué le rôle de fermeté et de puissante résolution; elle avait un fils de dix-huit ans, connu déjà de l'armée et sur qui reposaient de grandes espérances : pourquoi, en obtenant l'abdication de l'empereur et du père du jeune archiduc François-Joseph, ne lui offrirait-on pas la couronne impériale? Après les dernières secousses, l'empereur Ferdinand ne demandait pas mieux qu'une retraite silencieuse, qui allait à ses goûts, à son tempérament! L'acte d'abdication fut proclamé, et le jeune souverain fut salué par l'armée, la noblesse et le peuple. Dans un manifeste très-modeste, le nouvel empereur n'hésita pas à exprimer ses tendances pour la liberté régulière, afin d'attirer à lui la bourgeoisie, qui n'était point suffisamment saturée du régime constitutionnel.

Dans la ferme voie qu'allait suivre le cabinet de Vienne, il y avait plus d'éléments de victoire et de répression; le premier ministre du choix du jeune empereur fut le prince Félix de Schwartzenberg, dont la politique, sans engagements antérieurs, pouvait se mettre en rapports directs et immédiats avec la Russie, le point capital de la situation. Le cabinet de Pétersbourg avait trouvé jusqu'ici des obstacles aux plans de répression qu'il se proposait de suivre et de développer à l'égard du principe révolutionnaire; les amis ou les élèves de M. de Metternich n'étaient point dans cette opinion. Cette fois la crise européenne était si considérable, si profonde, que l'on n'hésita pas à écouter les propositions du cabinet de Pétersbourg. Les renseignements précis du corps diplomatique ne laissaient aucun doute sur de grandes et inévitables tentatives qui seraient faites par le parti de la propagande en Hongrie. C'était dans ce pays sauvage et belliqueux qu'arborant l'étendard de la nationalité, la révolution essayerait une guerre à outrance qui pourrait compromettre également la paix de la Gallicie, de la Moldavie et de la Valachie; il fallait donc prendre des précautions contre de telles éventualités, et ce n'était pas trop qu'une alliance offensive et défensive. Un traité secret, immédiatement signé (6 décembre 1848), fixait le contingent d'hommes et la marche des opérations militaires (austro-russes). On sortait de la politique exclusivement allemande pour entrer dans l'idée du cabinet de Pétersbourg, appelé à de si grandes destinées.

A Vienne, le système militaire se déploya dans toute sa vigueur. Sous prétexte que la diète constituante ne serait jamais libre dans une capitale où siégeait l'émeute, cette diète avait été convoquée à Kemsier. Sous le système ancien de l'empereur Ferdinand et du baron de Wessenberg, on avait compté, dans les éventualités politiques, l'esprit et les actes de cette diète; mais dans la nouvelle série d'idées qui faisaient la base de la politique slavo-russe, il y avait très-peu à s'occuper des institutions populaires; toute la question était dans l'armée. Or, de deux choses l'une : ou la diète de Kemsier se montrerait soumise, obéissante et alors elle ne serait pas un obstacle, ou bien elle résisterait; en ce cas, l'idée ou la force militaire n'hésiterait pas à la dissoudre. Dès que le cabinet de Vienne entrait dans les pensées russes, toutes les constitutions bâtardes de l'Allemagne étaient également menacées; l'opinion du czar était aussi défavorable à la démocratie en Germanie qu'en France.

Nous avons laissé le roi Frédéric-Guillaume en lutte avec les clubs de Berlin et l'assemblée consti-

tuante, qui cherchait à comprimer la partie turbulente de ces associations populaires. Le système de milieu réussit rarement dans les temps de crise, et l'assemblée de Berlin avait mis contre elle le parti fort et militaire de la répression, et la multitude anarchique. Les clubs avaient pris en Allemagne un caractère plus sauvage, plus inculte qu'en France; ils rappelaient l'école anabaptiste; là il y avait des professeurs ardents et théoriques, des étudiants, sombres héritiers des sociétés secrètes qui de 1807 à 1819 avaient prêché l'assassinat comme un devoir et une gloire; des paysans aux instincts grossiers et rapaces, des étrangers de tous les pays, professeurs de barricades, et cette multitude sans frein, souvent avinée, pouvait se porter à tous les excès. Par une politique habile, le roi avait retiré toutes les troupes de Berlin : elles étaient réparties dans un rayon de dix lieues, autour des murailles, de sorte que l'assemblée et la garde nationale seules restaient aux prises avec les clubs; et nécessairement cette situation amènerait une crise.

Ce que le roi de Prusse et son cabinet avaient prévu surgit bientôt. Toute assemblée qui représente la classe moyenne et la garde nationale, qui en est l'expression armée, ne peut voir les questions au même point de vue que les clubs, et les classes infimes qui s'y rattachent. Il doit nécessairement arriver un premier choc d'idées, puis peu à peu ce qui se dit à l'oreille se traduit tout haut en lutte réelle et en bataille des rues : il y eut donc une véritable sédition des clubs contre l'assemblée; des barricades s'élevèrent contre la garde nationale, qui fut obligée de sévir avec violence à Berlin, comme à Paris dans les journées de juin. On put remarquer l'attitude froide et indifférente du parti militaire dans cette circonstance. On aurait dit que ce débat ne le concernait pas; la bourgeoisie de Berlin n'avait que ce qu'elle méritait, par son alliance avec la révolution. Quand le roi crut la leçon assez dure et l'impression assez profonde, il organisa un cabinet dans le sens du parti militaire, et la présidence fut donnée au comte de Brandenbourg, que la bourgeoisie et la garde nationale redoutaient comme un de ces hommes d'énergie chez qui les questions de liberté ne sont que très-secondaires à côté de celles de l'ordre et de la forme de gouvernement. Le choix de ce ministère produisit une sensation très-vive; l'assemblée fit de l'opposition, menaça d'un refus de l'impôt, et dans ces circonstances, diverses résolutions impératives furent proposées au roi par le comte de Brandenbourg. La connaissance parfaite qu'il avait des troupes était telle que le premier ministre put répondre d'une forte répression dans Berlin, et à cet effet il en confia le commandement à un des esprits vigoureusement trempés, le général Wrangel, très-aimé du soldat.

Les propositions du comte de Brandenbourg furent celles-ci : translation de l'assemblée dans une place forte ou une cité autre que Berlin; état de siége de la capitale. Ces deux points furent admis par le roi, qui, dans sa tendresse pour les traditions historiques, voulut y ajouter la concession d'une charte ou constitution émanée de lui. C'était la vieille querelle du roi historien contre le parti rationaliste, débat qui s'était souvent produit dans les écoles. Le comte de Brandenbourg ne s'opposa point à cette volonté, et le même jour que parurent les ordonnances de translation du parlement prussien, un acte spontané du roi formula une nouvelle constitution, établie sur une base très-large, mais qui, ayant pour source sa volonté unique, pouvait toujours être modifiée. Le général Wrangel fut chargé de l'exécution de ces actes.

Qu'on s'imagine les murmures, les agitations qui suivirent les actes émanés du roi : l'assemblée de Berlin protesta : le parti démocratique, secondé par les libéraux extrêmes, voulut déclarer les ordonnances illégales et se tenir en permanence : résolution inutile devant les forces du général Wrangel; quand un pouvoir veut fermement, il n'y a pas contre lui de résistance possible. Un nouvel acte prononça la dissolution de l'assemblée; le général Wrangel intima l'ordre pour que les députés eussent à se séparer sur-le-champ, sinon la force militaire serait employée. Il y eut en même temps quelques tentatives de barricades qui motivèrent le décret de l'état de siége : un détachement de troupes expulsa un petit nombre de députés récalcitrants du lieu des séances; les soldats, malgré les provocations, firent leur devoir, et Berlin, sous l'état de siége, comme Vienne, fut rendu au repos et à l'ordre. Cette marche vigoureuse fit sortir la Prusse de l'ornière dans laquelle jusqu'alors elle se traînait, un pied dans la révolution, un pied au dehors. Le pouvoir ne doit jamais s'arrêter à ces criailleries d'assemblées; un peu de fermeté et tout cela se perd en vain bruit et en paroles retentissantes.

Dans cette nouvelle situation, Frédéric-Guillaume se montra à toute la hauteur de ses devoirs; le plan des révolutionnaires était d'abord d'effrayer le cœur du roi par des paroles déclamatoires et presque menaçantes; il y eut une assemblée à Breslau pour envoyer une députation au roi Frédéric-Guillaume. L'adresse, à travers quelques formules respec-

tueuses, gardait de ces allures d'injonction que le roi repoussa avec dédain. La députation vit bien que Frédéric-Guillaume ne voulait plus céder; il le déclara en termes si précis, qu'il n'y eut plus à hésiter sur le sens de la politique très-dessinée du cabinet de Berlin; alors le parti révolutionnaire répéta son refus de l'impôt, résistance passive tant de fois invoquée en France, et que la presse considérait comme son palladium. Les personnes calmes et sérieuses de l'Allemagne ne comprirent pas précisément ce que signifiait ce manquement aux devoirs envers l'État; en France, notre caractère léger nous porte toujours à la résistance envers l'autorité. Il n'en est pas ainsi en Angleterre, en Allemagne; s'il y eut quelques révoltes, elles se limitèrent aux provinces rhénanes où l'esprit français avait pénétré; encore furent-elles assez peu importantes. Partout la répression suivit le refus, et les journaux du gouvernement purent railler tour à tour et menacer cette résistance impuissante.

Il n'y avait, au demeurant, que les grandes cités d'Allemagne qui groupaient avec quelques éléments de force les opinions révolutionnaires : on les retrouvait à Dresde, à Munich, à Francfort, un peu à Stuttgart et à Bade, où les idées françaises et suisses fonctionnaient plus activement : dans toutes les cités aux richesses manufacturières, sur les chemins de fer, les grandes voies de communication toujours ouvertes, il y avait libre circulation des idées d'insurrection et de révolte, idées qui devaient nécessairement aboutir à quelque prise d'armes; le parti républicain, résolu d'en finir avec tous les gouvernements, préparait un grand coup même à Francfort, ce qui plaçait l'assemblée centrale dans une situation fort embarrassée; elle brûlait du désir de montrer sa puissance; se posant avec le droit universel de gouverner l'Allemagne, elle avait non-seulement désigné un vicaire de l'Empire, mais encore elle prétendait au droit d'élire un empereur d'Allemagne, espérant aussi que le roi de Prusse accepterait la couronne d'or du moyen âge.

Jusque-là cette puérile assemblée de Francfort voulait se mêler de toutes les affaires de Berlin comme de celles de Vienne; elle avait d'abord sévèrement blâmé la conduite des clubs prussiens, démocratie turbulente dans cette grande agitation des âmes. Lorsque la dissolution de l'assemblée fut prononcée, la diète de Francfort, sous prétexte qu'elle représentait l'Empire tout entier, fit des remontrances à Frédéric-Guillaume, auquel elle destinait la couronne; le roi, tout en la ménageant dans ses paroles, déclara que l'affaire de l'assemblée de Berlin était exclusivement prussienne et en dehors de la juridiction générale de la diète; il persista dans la double idée de la translation à Brandebourg et d'une constitution émanée spécialement de la couronne. Mais où l'impuissance du pouvoir central de Francfort se montra tout entière, ce fut vis-à-vis du cabinet de Vienne, dans l'affaire du démocrate Blüm, un des ardents députés à la diète, et qui avait présidé à la défense de Vienne. Blüm, révolutionnaire actif, organisateur des clubs, saisi par les Autrichiens, traduit devant une commission militaire, avait été fusillé sans que le pouvoir militaire de Vienne s'inquiétât de sa qualité de membre de l'assemblée de Francfort : était-ce à ce point qu'on méprisait les priviléges de l'assemblée? A toutes ces plaintes on fit à peine une réponse : un nouveau ministère venait d'être formé; M. de Wessenberg, indulgent et timide, était remplacé par le prince Félix Schwartzenberg et par le comte Stadion, esprits nets et fermes qui n'admettaient le principe de transaction qu'après la soumission absolue. On répondit que Blüm avait agi en ennemi, les armes à la main, et qu'on avait procédé militairement à son sujet.

L'assemblée de Francfort, en gardant ce milieu incertain, perdait toute influence, et les clubs eux-mêmes résolurent une démonstration à main armée; comme dans toutes les assemblées, il y avait un côté droit et un côté gauche, et les chefs de la droite étaient en exécration aux clubs; il se fit donc une insurrection à Francfort; la bourgeoisie se mettait en devoir de la comprimer, lorsque les prolétaires, poussés par des chefs infâmes, commirent des actes de cruautés inouïes. Le prince Lichnowski et le colonel d'Averswald furent lâchement assassinés avec un raffinement de douleurs et de tourments qui supposaient l'absence de tout sentiment humain. C'était dans cette voie effroyable désormais que la révolution semblait s'engager sans détour. Les doctrines portent toujours leurs fruits; quand on a perverti le sens moral d'un peuple, il ne procède plus que par des actes de cruauté. Ce sang versé ne fit pas plus d'impression que celui du général de Bréa à Paris, et de tant d'autres nobles officiers à Berlin ou à Vienne.

Ce dernier et sinistre événement commençait à donner un nouvel aspect à l'affaire de la Hongrie. Il y a plusieurs périodes dans cette question qu'il faut suivre et développer : la question hongroise ne s'était pas d'abord présentée sous un aspect hostile à la maison d'Autriche; cet illustre et malheureux peuple avait prêté un loyal concours à son empereur

et roi dans la campagne d'Italie : Kossuth lui-même, dans cette occasion, s'était montré modéré et très-dévoué à l'Autriche, en votant une levée considérable d'hommes. Deux causes avaient puissamment contribué à changer cette physionomie politique : l'accroissement nécessaire que les exploits du ban Jellachich donnaient à la nation slave-croate, et l'abdication de l'empereur Ferdinand, que les Magyars aimaient comme leur protecteur : l'abdication de cet empereur et l'avénement du prince Félix Schwarzenberg au ministère ne formaient-ils pas le prélude d'un système nouveau, dont le couronnement serait une invasion réelle dans la Hongrie? L'élément polonais et révolutionnaire s'opposait de toute sa force à ce résultat, car tous savaient la puissance et la pensée définitive de la Russie.

Les fertiles provinces de la Moldavie et de la Valachie étaient rapidement couvertes par les armées moscovites qui avaient traversé le Danube, cette fois dans l'entente la plus cordiale avec la Porte Ottomane. La légation russe à Constantinople avait parfaitement expliqué qu'il ne s'agissait plus de conquête et d'agrandissement de territoire; les idées de révolution paraissaient si menaçantes qu'il fallait partout les poursuivre, et on ne dissimulait pas que les troupes qui se massaient dans les provinces danubiennes et sur les monts Krapaths avaient pour but définitif une campagne contre la Hongrie, de concert avec l'Autriche. Jamais un traité de mutuelle garantie n'avait paru plus désintéressé de la part d'une des puissances contractantes : la Russie s'engageait à mettre toutes ses forces sur le pied de guerre au service de la cour autrichienne, et à supporter elle-même tous les frais de campagne; les objets pris chez les habitants seraient scrupuleusement payés par l'armée russe, et le cabinet de Saint-Pétersbourg mettait son orgueil dans cette croisade qui devait tant grandir sa prépondérance morale en Europe.

Dès que cette attitude nouvelle fut prise dans la question, les Hongrois se décidèrent à la résistance. Trois éléments se groupaient pour formuler une grande lutte : le pur magyarisme, mélangé d'aristocratie et de nationalité, de privilége et de juridiction; celui-là se serait très-bien contenté de la suzeraineté de l'empereur, roi de Hongrie, pourvu que les priviléges fussent maintenus sur le paysan avec une même supériorité sur les nations slaves, les Croates, les Transylvains, qui, dans l'opinion des Magyars, ne pouvaient être qu'une dépendance du royaume de Hongrie; puis l'élément républicain, bien moins considérable que le premier, faible minorité qui ne pouvait s'emparer du gouvernement que par l'audace. Enfin le troisième élément se formait de troupes polonaises, de Galiciens surtout, qui voulaient grandir la question hongroise à ce point d'amener l'émancipation de la Pologne tout entière. Il devait nécessairement se grouper de puissantes forces autour de ces trois idées; mais comme conséquence, il devait aussi surgir de grandes divisions : pourraient-elles toujours s'entendre, si profondément séparées d'intérêts et de doctrines? Si les nobles magyars avaient le dessus, le parti républicain les suivrait-il dans leur ligue féodale, et les Polonais, qui rêvaient l'émancipation absolue de la patrie, se contenteraient-ils de lettres patentes de l'empereur d'Autriche, confirmatives des priviléges de la nationalité magyare?

Le pouvoir paraissait jusqu'alors concentré dans Kossuth, dont la vie n'était pas une, car n'était-ce pas lui, au moyen de sa vive éloquence, qui avait fait voter les hommes et l'argent destinés à la guerre d'Italie? Je le répète, l'avénement du jeune empereur, les forces du ban Jellachich changeaient toutes les dispositions. Kossuth donnait lui-même le signal de la résistance, en même temps qu'à Vienne des préparatifs considérables se faisaient pour dompter les Hongrois et les soumettre à la discrétion de l'empereur. Ce fut alors que le meurtre du comte de Latour vint donner à ces hostilités un caractère implacable; le parti démocratique n'avait trouvé que ce moyen de compromettre toute la partie royaliste de la résistance. De leur côté les Slaves, les Bohêmes fidèles à l'empereur, indignés du lâche assassinat commis à Pesth, coururent aux armes pour seconder l'action de la politique autrichienne dans la répression des troubles de Hongrie. Au reste, tout le parti démocratique en Europe portait ses regards sur cette résistance, qui devait donner une nouvelle énergie au principe républicain.

C'est qu'en effet, Paris ne cessait d'être le centre et le foyer d'une vaste propagande. Chaque insurrection y avait ses représentants : la Hongrie, la Prusse, l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie; singulier ministre des affaires étrangères, M. Bastide, sans les reconnaître officiellement, se mettait en rapport avec eux par des amis et des agents intimes : répandus dans tout ce monde de journaux ministériels révolutionnaires, ils multipliaient les fausses nouvelles, les documents inventés, et à l'aide de ces mensonges on dressait un plan de diplomatie tout à fait en dehors de la vérité. Il fallait entendre M. Bastide à la tribune, expliquant, par quelques

phrases vulgaires et nuageuses, la politique générale de son cabinet; on aurait dit qu'il menait le monde, tandis que le dernier des diplomates européens se jouait avec une admirable intelligence de cette pauvre capacité; lord Normanby n'était pas un homme politique bien fin, et il conduisait M. Bastide au lacet; abaissement inconcevable quand on se rappelait les longues déclamations du parti républicain contre l'alliance anglaise. Il était dit que la démocratie donnerait ce triste spectacle au monde; elle qui, dans ses bravades, se comparait à un guerrier tout armé, n'était plus qu'un de ces géants montrés aux foires populaires, sans esprit, sans énergie, remuant la rapière sanglante et usée de 1793.

Pour comprendre toute l'importance du rôle que pouvait jouer la France, si elle avait été fortement conduite, il faut suivre une à une les questions engagées. Nous avons laissé les deux armées autrichienne et piémontaise, après l'occupation de Milan par les Impériaux. Il eût été facile au feld-maréchal de poursuivre son succès jusqu'à Turin : diverses considérations le déterminèrent à s'arrêter dans sa marche victorieuse. La révolution de Vienne, les mécontentements de la Hongrie paralysaient en ce moment une partie des forces de la maison d'Autriche, et il fallait à tout prix éviter que la France vînt se mêler des affaires d'Italie; il était impossible qu'elle restât spectatrice d'une invasion autrichienne dans le Piémont. A Vienne, on savait parfaitement que, vis-à-vis de la république française, l'Angleterre ne jouait qu'un rôle d'endormeuse. M. de Metternich écrivait ses conversations sérieuses avec lord Palmerston, qui déclarait officiellement qu'en aucun cas les traités de 1815 ne seraient modifiés. On ne conçoit pas que sur ce point, à Paris, le général Cavaignac pût se faire la moindre illusion : comment croire que l'Autriche allait céder le Milanais, la Lombardie et Venise sans coup férir? Cependant telle était l'illusion de M. Bastide, qu'il ne craignait pas d'annoncer que l'indépendance de l'Italie était plus que jamais assurée.

Le feld-maréchal avait consenti une trêve de trois mois, et la question militaire ainsi suspendue, toutes les négociations devinrent diplomatiques, d'abord avec le baron de Wessenberg, puis avec le prince Félix de Schwartzenberg, après le changement de ministère. L'admirable caractère de la politique autrichienne c'est la patience, et dès que des ouvertures de médiation furent faites par la France et l'Angleterre, elle s'empressa de déclarer qu'elle acceptait cette offre qui, au reste, ne l'engageait à rien. Une médiation réduite à ces termes n'est qu'un effet de bons offices, et puisqu'il y avait état de guerre entre le Piémont et l'Autriche, une médiation n'était qu'une formule régulière et bienveillante pour résoudre les difficultés et conclure un traité de paix; on ne fit aucune difficulté à Vienne ni sur la fixation du lieu de la conférence, Bruxelles ou Londres, ni sur le temps très-prochain de la convocation. Tout cela, M. Bastide put l'annoncer avec orgueil comme résultats obtenus sous son influence républicaine.

Les difficultés sérieuses commencèrent lorsqu'on engagea les négociations de forme et de fond; le prince Schwartzenberg posa cette question avec netteté : « En quelle qualité l'Angleterre et la France voulaient intervenir, et dans quelle limite se circonscrirait la négociation? » Il fut répondu par la France que l'on prendrait pour base un remaniement territorial qui, sauf indemnité, laisserait à l'Italie centrale un point d'indépendance. A cela le prince Schwartzenberg répondit « que l'Autriche ne reconnaissait pas ce droit à la France et à l'Angleterre; qu'il fallait admettre pour base l'intégralité de la monarchie autrichienne, et limiter l'intervention aux conditions précises de la paix entre l'Autriche et le Piémont; que si l'on étendait ces limites, le cabinet de Vienne se retirerait de la négociation générale. D'ailleurs l'affaire ainsi engagée ne pouvait point être l'objet de simples confidences, et serait nécessairement l'occasion d'un congrès; si l'on prétendait changer la circonscription territoriale établie par les traités de Vienne en 1815, il fallait au préalable convoquer les parties stipulantes dans ces traités; car ce qui avait été réglé à sept ne pouvait être modifié à trois. »

Le but de toutes ces difficultés, c'était de gagner du temps; il se passait des quinzaines entre les échanges de notes, et l'Autriche espérait que dans cet intervalle les affaires de la monarchie prendraient une meilleure direction. Vienne était assiégée par les deux généraux Jellachich et Windischgrætz. Dès que la révolution fut vaincue, le cabinet autrichien tint un langage plus ferme encore; l'armée du feld-maréchal Radetzki, qui n'avait pas été affaiblie, pouvait marcher sur Turin; on déclara donc que la médiation ne serait admise que sur les bases d'un traité entre le Piémont et l'Autriche. Certes, si les actes avaient été en rapport avec les paroles, le général Cavaignac, s'aventurant alors jusqu'à dire en pleine tribune qu'on assurerait l'indépendance de la Lombardie, devait entrer en Italie, puisque l'Autriche déclarait qu'elle ne voulait

nullement traiter sur ces bases. Après s'être si imprudemment avancé, comment cette politique se montrait-elle si timide? Un agent du roi Charles-Albert était venu pour demander l'appui militaire de la France. On lui répondit « que la médiation était ouverte, et nul moyen n'était plus efficace pour arriver à un résultat. » Tel était aussi le langage de l'Angleterre, qui n'aurait pas souffert une intervention française dans le Piémont; aux yeux de tous, cette médiation ne devait servir à rien; l'Autriche la laissait s'avancer en ne l'acceptant que du bout des lèvres; ses agents l'informaient qu'à Turin, ou il y aurait une paix immédiate, sans tenir compte de la médiation, ou bien le parti révolutionnaire triomphant, il faudrait de nouveau recourir aux armes, et la trêve serait brisée; on devait donc traîner en longueur la médiation. L'Autriche, se montrant très-facile sur tous les points, désignait son plénipotentiaire, ou, pour parler plus exactement, elle l'envoyait à Londres, tandis que M. G. de Beaumont y arrivait de son côté.

Il y avait chez le général Cavaignac une si bonne opinion de lui-même, une si grande conviction qu'il pourrait en finir, que chaque fois qu'on l'interrogeait, il paraissait maître de toutes les questions diplomatiques et les dominer du haut de sa puissance. Le marquis de Normanby, qui connaissait ce faible, l'encourageait dans la voie pacifique, parce que les ordres précis de son cabinet étaient de le contenir dans une ligne prudente : aussi le général ne parlait-il que de son amour de la paix, répétant avec orgueil qu'il devait lui en coûter, à lui, homme de guerre, de parler si pacifiquement. Pouvait-il agir d'une autre façon? Toutes les dépêches qu'il recevait du général Lefio lui faisaient pressentir qu'au moindre mouvement la guerre serait européenne, et que la Russie était prête avec ses immenses réserves. La paix paraissait une nécessité politique, et comme l'instinct du dictateur n'était pas très-étendu, il croyait fermement que l'Europe pouvait très-bien subir, sans s'alarmer, la présence d'une grande démagogie organisée en France.

Ce fut dans ces circonstances qu'il surgit une sanglante complication en Italie au sujet des affaires de Rome. On a vu qu'à un mot d'ordre de Paris, il y avait eu agitation parmi les républicains sur tous les points de l'Europe. On voulait en finir avec l'autorité pontificale, parce que, disait-on, le pape Pie IX refusait de prêter la main à une prise d'armes générale contre les Autrichiens. Le pontife avait dit : « Si les Impériaux attaquent mes États, je me défendrai, parce que ce sera mon droit; mais il n'est pas dans les conditions pacifiques d'un pontife d'attaquer même ses ennemis, sous prétexte d'une idée politique. » Cette résistance blessait profondément le parti républicain, qui dès lors résolut un coup de violence contre Pie IX, qui naguère avait conquis tant de popularité par ses concessions; chaque jour il les multipliait; sous l'influence du comte de Rossi, l'administration était devenue purement laïque; Rome voyait deux chambres haute et basse; est-ce que les concessions, même les plus larges, satisfont jamais le parti démocratique?

Ce parti résolut donc deux actes : la chute, la mort même du comte de Rossi (les sociétés secrètes des carbonari n'avaient pas oublié le poignard); l'abdication temporelle du pape, la proclamation de la république romaine avec le simple pontificat réservé à Pie IX. Les révolutionnaires, sous l'influence des réfugiés de toutes nations, ne voyaient pas les tristes conséquences de ces résolutions même dans leur intérêt; c'était une immense faute que de se priver de la force morale du souverain pontife en Italie, en Espagne, en France même, dans tous les pays catholiques; quelque bienveillant que pût être Pie IX pour les idées révolutionnaires, jamais il n'accepterait la condition hérétique du simple épiscopat de Rome; enfin, en se jetant dans les idées tout à fait démocratiques, on autorisait l'intervention autrichienne. Il faut donc croire que les révolutionnaires romains comptaient sur quelques paroles étourdies de M. Bastide ou sur quelques arrangements secrets de la propagande de Paris, pour oser les actes de sanglantes orgies dont je vais parler.

Dans la ville éternelle, M. Rossi, se rendant à la chambre, fut frappé d'un de ces coups de poignard que les assassins de Rome lancent si bien, et il tomba baigné dans son sang, au milieu de grands groupes; et ce qui fut remarqué, c'est que nul ne rechercha l'assassin pour l'arrêter; on jeta à peine quelques regards sur le blessé, qu'un domestique prit dans ses bras. M. Rossi mourut sans prononcer une parole. Il y eut le soir presque une fête au cercle démocratique; on se félicita de l'heureux coup de main qui délivrait la ville éternelle d'un ministre détesté. Comme il fallait songer à se mettre à couvert des poursuites, l'insurrection fut hâtée; on devait se rendre en foule au Vatican, et là demander, par des cris forcenés, que le pape déclarât formellement la guerre à l'Autriche; à cet effet, on attaquerait l'antique palais dans une grande saturnale imitée de la révolution française.

Ce programme dressé au cercle démocratique fut

exactement suivi; la multitude, mêlée de soldats soulevés, se porta au Vatican, défendu avec honneur par quelques gardes suisses; elle y commit tous les excès dans une immonde sarabande, où un cardinal fut blessé. Cette ignoble foule pénétra dans le palais, et le soir, victorieusement, on annonça que le pape avait accepté un nouveau ministère composé de patriotes purs, lesquels allaient s'occuper des intérêts du peuple romain. Le plan révolutionnaire était simple: on ne voulait pas encore se débarrasser du pape, mais le garder en captivité pour obtenir de lui, par la force, une sorte de sanction de tous les actes qu'il plairait au cercle démocratique d'improviser dans l'esprit du carbonarisme. Le premier acte porterait le scel du pape comme si c'était sa volonté pontificale.

Dès que l'attaque du Vatican avait commencé, le corps diplomatique, sans en excepter M. d'Harcourt, ambassadeur de France, s'était rendu auprès du pape, pour le protéger et le défendre. Pie IX lui avait remis une protestation contre la violence de cette journée, et immédiatement M. d'Harcourt dut adresser de pressantes dépêches à son gouvernement. La première rendait compte, dans les termes de la plus énergique indignation, de l'assassinat de M. Rossi; la seconde racontait les actes de violence de la journée du Vatican. Il faut rendre cette justice à l'ambassadeur de France, qu'il demanda ou un ordre de rappel ou des instructions très-prononcées dans le sens de l'autorité pontificale : tout ce qui s'était passé lui semblait si odieux qu'il refusait de s'y associer. Ces paroles s'adressaient spécialement à M. Bastide, parce que l'ambassadeur ne doutait pas que les vainqueurs du Vatican ne trouvassent à Paris des appuis, même dans le gouvernement; n'était-ce pas toujours le même pouvoir d'origine des barricades qui promenait le désordre en Europe? Cette dépêche jeta le conseil dans une grande perturbation.

Le général Cavaignac avait constamment en son esprit des sentiments en lutte; son éducation, ses intimités, étaient républicaines, mais ses idées étaient pour le pouvoir; il apercevait bien que ce qui s'était passé à Rome était un grand désordre, précédé de l'action la plus détestable, un assassinat. Le général, qui visait aussi à la présidence de la république, ne se dissimulait pas que, pour arriver à ce grand but de ses efforts, il avait besoin du clergé; or, une protection ouvertement accordée au pape n'était-ce pas se donner une splendide couleur religieuse? D'un autre côté, il ne fallait pas trop méconnaître ces paroles du manifeste de M. de Lamartine : « Chaque pays qui conquiert sa liberté est par cela même souverain, et la république française ne peut lui faire la guerre. » De là cette distinction bizarre entre le pape et le prince; à l'un on offrait protection, asile; quant à l'autre, on ne se prononçait pas. La dépêche de M. le général Cavaignac est bien le morceau le plus curieux de subtilité : on doit protection au pape et rien de plus. Ordre est donné en même temps à une brigade de l'armée des Alpes de s'embarquer à Marseille ou à Toulon pour se rendre à Rome, afin de servir de sauvegarde au père commun des fidèles, et le décider à choisir la France pour asile.

Cette démarche, parfaitement ridicule, retentit partout comme un acte d'immense habileté; les journaux en font un bruit immense; à chaque moment on attend un exprès, une dépêche télégraphique qui annonce l'arrivée du pape à Marseille : quel beau triomphe pour la république que de voir le souverain pontife qui vient en sanctionner la légitimité par sa présence! Tout le monde se fait dévot : quelle résidence donnera-t-on au pape? Avec quel cérémonial l'accueillera-t-on? Le nonce écrit au général Cavaignac pour le remercier et à M. Marrast, président de l'assemblée, qui répond avec un air de pieuse importance : on fera des fêtes religieuses, des arcs de triomphe. L'expédition est prête, la brigade déjà embarquée, lorsqu'une autre dépêche de M. d'Harcourt arrive; à l'étonnement de tous, elle annonce que le pape a quitté Rome, qu'il a pris la fuite pour se soustraire à la violence des démagogues. On doit dire à l'éloge de M. d'Harcourt qu'il prit une part active et confidentielle à la fuite du souverain pontife; il n'hésita pas à lui conseiller de se séparer d'une situation si misérable avec un ministère qui débutait par l'assassinat et se continuait par l'oppression du pouvoir légitime. Le pape prit la route des États napolitains par la montagne, annonçant qu'il allait se retirer dans la solitude antique du mont Cassin. Il poussa plus loin par la droite, jusqu'à Gaëte, la forteresse napolitaine sur la frontière.

En partant de Rome, le pape Pie IX avait adressé une protestation à ses peuples pour leur expliquer la cause de sa fuite; il invoquait Dieu et les hommes témoins de tout ce qu'il avait fait pour la liberté et le bien-être de ses sujets : « Une faction s'était emparée du gouvernement de l'État; il n'était plus libre dans sa volonté, et, le cœur navré, il abandonnait la ville des apôtres. » Le pape fut partout admirablement accueilli sur la route jusqu'à Naples; le roi Ferdinand lui-même s'empressa d'accourir

pour s'agenouiller devant la tradition vivante de l'Église. Une autre protestation était également adressée au corps diplomatique pour lui expliquer, au point de vue des relations extérieures, les causes de l'éloignement de Rome. A peine installé à Gaëte, le pape reçut la lettre du général Cavaignac, qui lui offrait un asile en France; avec sa sagacité ordinaire, le saint-père aperçut les termes ambigus de la dépêche en ce qui touchait la souveraineté temporelle; nul engagement n'était pris; lui-même se tint sur la réserve, et, tout plein d'effusion et de remercîment pour l'offre généreuse d'un asile, il ne prit qu'un engagement vague. L'éloge de la nation française, catholique par excellence, dominait dans le bref que le général Cavaignac dut conserver précieusement; les choses mondaines passent, les témoignages de l'Église se perpétuent dans des archives impérissables.

Qu'allait-il surgir de cette situation nouvelle de la papauté dans ses rapports avec ses propres sujets, avec l'Europe monarchique en général, et la démocratie française en particulier? Un profond embarras avait été produit à Rome par la fuite du pape; il y eut un moment d'étonnement et de consternation. Le parti démocratique avait besoin de la présence de Pie IX pour arriver à ses fins; la fuite du pontife jetait ce parti dans une voie nécessairement périlleuse. On ne pouvait se dissimuler que l'absence du pape produirait un grand vide dans la population; on la cacha même tout un jour. Enfin le cercle démocratique, toujours actif, composé d'étrangers, d'Italiens exaltés, déclara que le pape était au pouvoir d'un conseil de cardinaux qui l'opprimait : on ne composa jusque-là qu'un gouvernement provisoire, chargé de négocier le retour du pape; les modérés préféraient ce mode de procéder; les ardents voulaient qu'on marchât droit à la république romaine. Les chefs du mouvement appartenaient les uns aux classes aristocratiques et princières de Rome, qui rêvaient l'indépendance du moyen âge aux époques des tribuns; les autres étaient des réfugiés étrangers, quelques-uns même exilés de France à la suite des émeutes. Enfin un homme du peuple, artisan bavard, avec une certaine renommée parmi les transtéverins, avait groupé quelques enfants perdus qui espéraient le pillage des palais.

Le parti des négociations prévalut d'abord à Rome, secrètement encouragé par la France. Les républicains de Paris ne se dissimulaient pas leur embarras en présence des faits nouveaux surgis près du Capitole; ils auraient désiré le triomphe absolu du principe démocratique; mais comment caresser l'opinion catholique pour l'élection du général Cavaignac à la présidence? Comment les grands pouvoirs de l'Europe accepteraient-ils l'acclamation du gouvernement républicain dans la capitale du monde chrétien? C'était donc pour éviter une crise sérieuse que le général Cavaignac conseillait de part et d'autre de mutuelles concessions. M. d'Harcourt pressait respectueusement le pape de rentrer dans Rome apaisée, ou de chercher un asile en France. Le saint-père répondait que, rentrer dans Rome, serait s'exposer de nouveau à ce système oppressif dont il s'était heureusement débarrassé, et qu'entreprendre un lointain voyage en France, serait déserter sa propre cause. Il préférait donc le séjour de Gaëte, qui lui offrait toute garantie de sûreté et de proximité.

Dans le vrai, le pape Pie IX recevait du roi Ferdinand de Naples, du cabinet de Vienne et même de l'empereur Nicolas, la parfaite assurance qu'il serait garanti dans la souveraineté temporelle de ses États : « A Gaëte, environné de tous les respects, il pourrait attendre l'heure de la restauration de son droit : qu'on laissât à Rome la démocratie s'agiter; la politique de Paris était incertaine; politique de pitié pour sa personne, d'intrigue et de renversement pour son pouvoir; il ne pouvait, il ne devait avoir foi qu'aux anciennes et légitimes souverainetés. » C'est en partant de ces idées que le pape repoussait toutes les propositions de la commission de Rome, qui le sommait en quelque sorte de rentrer dans ses États. M. d'Harcourt n'appuyait même que très-mollement les instances des démocrates romains, car il savait qu'il n'y avait dans leur sein nulle espérance d'un gouvernement régulier sous des intrigants et des fous.

A Rome, les cercles et les clubs poussaient à la république; oubliant tout ce que la liberté devait à Pie IX, ils commencèrent à proclamer la distinction entre la souveraineté temporelle et la juridiction spirituelle : « Le pape n'était plus que l'évêque de Rome, et le peuple pouvait, s'il le voulait, s'organiser en république. » Les journaux et les clubs déclarèrent une guerre ignoble à Pie IX, afin de proclamer le système démocratique, résultat tumultueux qui allait exposer Rome aux plus grands dangers. Quand les partis ont une idée fortement conçue, ils ne reculent jamais devant les conséquences; ils ont toujours quelque chose d'étourdi comme les passions; c'est ainsi que, sans réfléchir sur le résultat diplomatique d'un acte de déchéance contre un souverain reconnu par les traités, les démocrates italiens menacèrent le souverain pon-

tife de proclamer la république avec les pompes un peu ridicules de la Rome des vieux temps.

Cet acte depuis longtemps pressenti devait mettre le général Cavaignac dans une situation difficile : était-il possible à lui, l'expression du principe démocratique, de s'opposer à son triomphe sur un point quelconque de l'Europe? Entouré de républicains, caressé par eux comme leur épée, avec un père conventionnel et un frère, inflexible conjuré de la démocratie, pouvait-il abdiquer tous ses engagements en combattant la république romaine? Cette démocratie venait d'envoyer à Paris deux délégués qui, repoussés officiellement, furent admis dans des conférences particulières. Il leur fut dit qu'ils ne pouvaient pas compter sur l'appui armé de la république française, livrée à ses embarras intérieurs, qui ne voulait pas se mettre toute l'Europe sur les bras; qu'on ne pouvait rien garantir, pas même l'intégralité des légations inévitablement envahies par les Autrichiens. » Éconduits par le gouvernement français, les envoyés s'adressèrent aux chefs de partis, aux rédacteurs de feuilles démocratiques, espérant par tout ce grand bruit effrayer, entraîner l'assemblée et le pouvoir exécutif dans les voies tracées par les républicains de la jeune Italie.

C'était pour complaire à cette opinion ardente et désordonnée que M. Bastide avait proposé au conseil d'envoyer une escadrille, montée par un millier d'hommes, pour porter secours à Venise. Dans les vues ignorantes de cette école de démocratie, on ne voulait pas croire que le cabinet de Vienne persisterait dans la possession du royaume Lombardo-Vénitien; on croyait obtenir une république lombarde, une démocratie vénitienne, moyennant une indemnité fixée à quelques millions. Fausse idée résultant d'une étude très-incomplète de l'esprit des hommes influents et considérables du cabinet de Vienne : cette science n'est-elle pas la première condition de la diplomatie? L'expédition était prête et officiellement annoncée, lorsque les premières observations furent faites par le cabinet anglais; lord Normanby fit remarquer qu'en se jetant dans ces voies hostiles à l'Autriche, on compromettait tout à fait la médiation régulière sur l'affaire du Piémont; car en envoyant une flotte à Venise, contre qui combattrait-on pour appuyer les assiégés? Évidemment contre le pavillon impérial, et l'on ne pouvait être médiateur et ennemi; il fallait choisir le rôle.

Quelque très-limité que fût l'esprit de M. Bastide, il comprit l'exactitude de ces réflexions, d'autant plus que l'Angleterre ajoutait dans une note spéciale pour le général Cavaignac « que dans cette voie elle ne pouvait plus ni le suivre, ni le seconder, et que d'une petite affaire tout accessoire il pourrait résulter une guerre générale, et l'intervention russe dans les questions d'Occident. » Ces motifs déterminèrent un contre-ordre immédiat pour retenir l'expédition destinée à soutenir la république de Venise, qui dut rester en dehors de la médiation, et devenir l'objet de négociations particulières. « En attendant, l'état de guerre se continuerait entre l'Autriche et les Vénitiens, sans que d'autres puissances pussent intervenir, pas plus la France que la Russie, dont la flotte était prête à quitter la mer Noire. N'était-ce pas assez des complications, déjà si nombreuses, que présentait la situation de l'Italie? » Tel fut le sens des notes de lord Palmerston au général Cavaignac. L'Angleterre réservait toute son activité pour entraîner la France vers une démarche sérieuse auprès du roi Ferdinand de Naples et de Sicile; l'intérêt anglais poussait vers une séparation des deux États, et la république française lui servait comme une main puissante. Il y avait pour la France deux négociateurs : l'un, le comte de Rayneval, élève de la vieille et bonne école; puis l'amiral Baudin, qui, politiquement lié au parti révolutionnaire, respectait peu les faits acquis et les principes. Dans le droit diplomatique, rien n'était à la fois plus violent et plus absurde que la position prise par la France et l'Angleterre sur le différend surgi entre le roi de Naples et ses sujets siciliens, si elle n'était le résultat d'un consentement volontaire du roi Ferdinand lui-même. De quoi s'agissait-il en effet? D'une querelle de prince à sujets, et nul ne pouvait se mettre entre eux qu'avec le consentement des parties. C'était un arbitrage volontaire et non pas une acceptation forcée, comme semblait surtout l'entendre l'amiral Baudin.

Quoi! un chef de l'escadre de France venait dire qu'il était chargé de réprimer par la force toute démonstration du roi de Naples contre ses sujets siciliens, au moment même où la France et l'Angleterre prenaient hautement le titre de médiatrices : le roi Ferdinand de Naples, avec une convenance parfaite, avait accepté des conditions presque entièrement tracées de la main des médiateurs; les réfugiés siciliens, qui espéraient en la démocratie française, ne les avaient point acceptées, et c'était le roi de Naples qu'on en rendait responsable! De quel droit l'amiral Baudin pouvait-il empêcher l'expédition napolitaine en Sicile? Aussi voit-on l'embarras

du comte Rayneval, esprit timide, lorsqu'il communique les instructions de l'amiral Baudin au prince Cariati; il se borne à l'envoi pur et simple, sans réflexion et sans commentaire; il s'attend à un refus, presque à une rupture des négociations. Le prince Cariati tient pour ainsi dire la note pour non avenue, et plus que jamais se continuent les préparatifs de l'expédition napolitaine contre la Sicile.

Ce qu'il y avait de profondément ridicule dans le rôle que le général Cavaignac et M. Bastide faisaient jouer à la France, c'est que d'abord ils s'avançaient étourdiment outre mesure; ils menaçaient en matamores, et lorsque le moment d'agir était venu, ils reculaient devant les difficultés de la situation. Voulaient-ils faire un appel à l'alliance anglaise, celle-ci stipulait dans ses notes des conditions impossibles. « Voulez-vous la guerre générale, disait-elle? L'Allemagne va se prononcer contre vous, la Russie arme ses flottes, et dans cette voie nous ne pouvons vous suivre. » Le nouveau principe qui dominait la France ne lui permettait donc aucune alliance sérieuse, aucun pacte concerté; elle devait subir la loi générale ou oser la guerre universelle, la plus triste condition pour un État. C'est ce qui arrive toujours lorsqu'une nation adopte ou accepte un principe qui la met hors du droit européen.

Ainsi, à cette époque d'une grande crise diplomatique, la France n'a pas et ne peut même pas avoir de position au dehors, ni à l'égard des gouvernements, ni à l'égard des peuples. Sous l'empire de quelle loi générale et diplomatique va-t-elle se placer? Elle est partie d'un document devenu le patrimoine révolutionnaire de toutes les insurrections en Europe; le manifeste de M. de Lamartine, peut-elle le nier? M. Bastide n'est-il pas toujours ministre des affaires étrangères? et si elle en suit l'application, la paix de l'Europe est sérieusement compromise. Or le programme du général Cavaignac, c'est la paix, parce que, soldat lui-même, il sait bien qu'on ne fait la guerre qu'avec des armées sérieusement organisées et les gros bataillons. Quand on la commence, qui peut en prévoir le terme et en pressentir le développement?

Là était la faiblesse du nouveau système diplomatique : quand un parti se hasarde à ce point de faire une révolution, il doit jouer son va-tout et ne pas espérer une conciliation impossible. L'Europe a un droit diplomatique qui se fonde sur l'idée d'unité héréditaire; dès que le 24 février avait été accompli, il fallait attaquer de front cette idée sans ménagement et accepter le duel, jeu terrible et nécessaire dans les révolutions. J'ose croire, à l'honneur de l'intelligence des hommes de ce temps, qu'ils comprirent cette nécessité; seulement ils s'arrêtèrent en voyant une société qui ne voulait pas, qui ne pouvait pas aller dans leur sens. La France n'était point trempée à l'énergie de 1793, et les triomphateurs de la rue n'étaient que les mimes des hommes et des gestes de cette terrible époque!

La postérité portera donc le jugement le plus sévère sur MM. de Lamartine et Arago, les seuls esprits considérables qui méritent d'être distingués dans cette foule; ils jetèrent le pays, leur patrie entière, la France, dans une grande aventure sans en peser la conséquence, sans juger si leurs idées étaient comprises par la génération, si elles n'ébranleraient pas tous les intérêts, si enfin la France voulait les suivre dans cette voie de péril et de douleur! Qu'attendaient-ils de la crise? Étaient-ils des aventureux qui espéraient satisfaire leur ambition, ou des hommes faibles qui cédaient à la crainte, ou des vaniteux que les éloges enivraient? Ils avaient voulu bouleverser l'Europe, et cette Europe se réorganisait dans les conditions de l'ordre et de la force tutélaire!

CHAPITRE XXVIII.

Lutte entre l'opinion napoléonienne et le parti politique du 24 février. — Élection du prince Louis-Napoléon à la présidence.

Dans toutes les circonstances de sa vie gouvernementale, le parti des démocrates politiques avait manifesté ses craintes et ses répulsions envers l'opinion napoléonienne. Il est rare que les partis comme les individus n'aient le sentiment de ce qui les fera vivre et de ce qui les fera mourir, et les puissances issues de la révolution savaient bien où était la cause de leur décadence. Aussi dès les premiers jours du triomphe de février, le prince Louis-Napoléon accouru à Paris, dans la pensée de voir tomber les sombres barrières de l'exil, reçut un accueil froid, compassé, des membres du gouvernement provisoire; on lui fit entendre qu'il serait la cause première d'un grand embarras, et le prince, avec une extrême convenance, s'exila de nouveau volontairement et vint retrouver son asile à Londres. Au milieu des grandes émeutes, il montra un zèle ar-

dent et honorable pour la répression des troubles chartistes.

Quand l'opinion publique a pour elle le droit de se manifester par le suffrage universel, ces éloignements volontaires ne produisent qu'un surcroît de zèle parmi les amis, et l'explosion des sentiments est d'autant plus vive qu'on croit à la persécution systématique. Il y avait donc mille moyens pour le parti napoléonien de faire triompher la cause du prince dans les élections générales ou particulières. La force de ce parti reposait sur plusieurs éléments, tous d'une grande puissance : d'abord les chauds amis de sa personne, actifs, dévoués, groupés autour de lui; le parti napoléonien, d'un autre côté, avait des racines profondes dans le peuple des campagnes, des cités du nord et du centre de la France; quand ce nom magique serait prononcé, tous les votes viendraient à lui pour le saluer et l'élire. Enfin la force du prince Louis-Napoléon résultait de la répulsion immense qu'éprouvait la France pour le fait accompli le 24 février : qu'était l'idée napoléonienne, si ce n'est la pensée de force et d'unité opposée au caractère désordonné de la démocratie? Autour donc de cette idée, par haine des hommes et des choses de la révolution de février, se groupaient tous les partis qui n'avaient nulle chance pour faire triompher actuellement leurs systèmes : les légitimistes purs, les partisans de la combinaison orléaniste, les conservateurs froissés, et ces opinions considérables s'unissaient à la grande popularité de l'empereur. Les paysans, sous le chaume, qui avaient son image à côté du saint vénéré, connaîtraient-ils un autre candidat que le nom de Napoléon?

Aux élections générales du mois de mai, le prince fut élu, et l'on a vu combien la haine du parti des républicains politiques s'exalta; M. de Lamartine, qui faisait si belle parade de ses sentiments généreux, vint lui-même proposer, au nom de la commission exécutive, l'application des lois d'exil contre la famille Bonaparte; la commission, étroite de pensée, mesquine jusque dans ses frayeurs, n'apercevait pas qu'elle allait soulever la plus grande tempête en provoquant l'insurrection de tous les partisans de l'idée napoléonienne. Les rassemblements commencèrent à se montrer sur divers points de Paris, et autour de la chambre surtout; les journaux de toutes les nuances du parti politique, *le National*, *la Réforme*, jetèrent mille injures contre le *prétendant*. Le danger n'en était pas moins considérable, car toute la banlieue de Paris voulait soutenir la validité de l'élection; la guerre civile était imminente; quelques tentatives avaient été faites, et tout le parti républicain, alors maître des affaires, avait tiré l'épée, témoin M. Clément Thomas, qui dans un moment de colère aristocratique avait jeté le mot *canaille* aux groupes qui s'étaient formés devant la chambre des représentants. Cette assemblée, pour éviter le conflit, valida l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, et l'autorisa de cette manière à venir siéger dans son sein. On était alors à la veille des événements de juin, au milieu des difficultés que faisait naître la dissolution des ateliers nationaux; le prince demeura donc à Londres pour y attendre la marche des événements.

L'histoire sérieuse peut-elle trouver un élément napoléonien dans les fatales journées de juin? Il dut se mêler à cette insurrection, comme toujours, les divers partis hostiles à la forme de gouvernement décrétée le 24 février : les bonapartistes comme les légitimistes, en infinie minorité de combattants. Le caractère général de l'insurrection fut la révolte de l'ouvrier des ateliers nationaux, des clubs et des socialistes; il résulta néanmoins de cette émeute une si grande force pour le parti des républicains politiques, que sous leur dictature l'idée napoléonienne fut obligée d'attendre et d'espérer. A mesure que cette dictature s'affaiblissait, le mouvement bonapartiste devenait plus fort; et comme avec le système du suffrage universel l'opinion peut toujours se préparer une issue légitime, le prince Louis-Napoléon fut élu à Paris et dans plusieurs départements, la Moselle, la Charente-Inférieure, etc., avec des majorités considérables. Le côté grave de cette popularité était surtout qu'elle scindait en deux les forces démocratiques : une grande fraction des ouvriers même dans les faubourgs était pour le prince Louis-Napoléon, et dans la banlieue, toutes les voix lui étaient acquises. Si bien que, sur la question nettement posée, il y aurait eu division même dans la garde nationale, la force puissante du gouvernement civil et politique.

En présence de cette manifestation absolue de l'opinion publique et souveraine, il était difficile de s'opposer encore à la présence de Napoléon dans l'assemblée; lui-même avait déclaré dans une lettre adressée à l'un de ses plus chauds partisans, le général Piat, que non-seulement il accepterait la députation, mais qu'il viendrait s'asseoir comme représentant du peuple dans l'assemblée. Le parti politique de la révolution de février, fort inquiet des résultats électoraux, aurait désiré qu'un nouveau conflit s'engageât même dans les rues, à la suite d'une ovation faite au prince; il souhaitait,

il espérait que des cris de: *Vive l'empereur!* se feraient entendre de manière à rendre nécessaire la répression par la force. Les conseillers du prince, très-éclairés sur la marche des événements, lui écrivirent de garder le plus profond incognito, car la réception aurait été bruyante; chaque jour la rue de la Paix était remplie d'une foule compacte : on avait dit qu'il viendrait habiter la place Vendôme, et à cette nouvelle, autour de la colonne se groupaient des multitudes de vieux soldats et de jeunes hommes récitant les histoires glorieuses du passé. C'était parmi les républicains politiques une rage d'injures, parce qu'ils apercevaient déjà que le grand adversaire pour la présidence de la république serait le prince Louis Bonaparte; et s'il l'emportait dans la lutte, que leur resterait-il à eux qui ne pouvaient se couvrir et se grandir que par la dictature?

Ce qui se révélait de plus grave encore, c'est que le nom de Bonaparte allait partager même les votes de la bourgeoisie de Paris. Il y avait incontestablement malaise dans les affaires; on essayait depuis six mois toutes les formes de la république : gouvernement provisoire, commission exécutive, dictature militaire, et tout cela n'avait que plus profondément ébranlé le crédit, le commerce; les maisons étaient sans valeur, les loyers mal payés, les impôts doublés, et malgré tous ces sacrifices, les choses n'allaient pas mieux; quand on est mal, qui ne désire changer? Une grande partie de la classe moyenne avait donc la foi, la conviction profonde qu'avec le nom et l'idée napoléonienne, on mettrait un terme à la crise politique et financière; on désirait une nouvelle épreuve, parce qu'on souffrait : sentiment qui se retrouve en toute chose. Une telle situation des âmes n'avait point échappé aux républicains politiques, et ce fut alors qu'ils proposèrent deux articles dans la constitution, afin d'atténuer le suffrage universel. Le premier moyen consista spécialement à soutenir que le président de la nouvelle république devait être élu par l'assemblée nationale, qui seule représentait la souveraineté du peuple. Dans le développement de cette opinion, les républicains politiques furent appuyés par tout le parti Flocon, Ledru-Rollin, qui, craignant le triomphe du prince Louis Bonaparte par le suffrage universel, espéraient plus de la chambre que du pays; ils voulaient marcher de surprise en surprise, et après avoir enlevé le principe républicain au 24 février, ils espéraient s'emparer de la présidence. La vieille haine du parti jacobin contre les bonapartistes se révélait dans cette opposition; les démocrates acceptaient tout, excepté l'idée du 18 brumaire qui les avait balayés autrefois avec la vigueur de la pensée napoléonienne. La légitimité leur paraissait moins redoutable, parce qu'elle était plus douce, plus accommodante, plus facile à tromper.

Il ne faut pas croire que ces considérations fussent avouées à la tribune : il n'y a rien de plus dissimulé que les partis: ils disent tout, excepté leur véritable dessein. M. Flocon, qui se montra le plus ardemment dévoué à la pensée d'une présidence élue par l'assemblée, fit valoir le principe qu'il n'y avait de souveraineté que celle des représentants du pays, et que tous les pouvoirs devaient dépendre d'eux, sans en excepter la présidence. Au point de vue politique, c'était réduire le rôle de président à celui de chef du pouvoir exécutif, tel que l'était encore le général Cavaignac. En développant cette théorie, le parti républicain n'avait que le seul but d'échapper à l'élection du prince Louis Bonaparte par le suffrage universel. Le général Cavaignac était à peu près sûr de la majorité par l'assemblée; les républicains politiques, les fatigués, les incertains, lui donneraient leurs voix, les uns par dévouement, les autres par suite de cette mollesse qui fait qu'on accepte ce qui est pour éviter les secousses de ce qui peut être. Cette petite conspiration échoua, parce que la majorité n'osa pas constituer une présidence si abaissée. Il faut même rendre cette justice au général Cavaignac, qu'il répugnait à voir dans la présidence un pouvoir si précaire, qu'une majorité pourrait capricieusement briser. Plusieurs de ses amis se trouvaient dans un grand embarras; si, pour assurer la présidence au général d'une manière incontestée et sûre, ils désiraient que le choix fût fait par la majorité de la chambre, en même temps ils sentaient le peu d'importance et de durée qu'aurait une œuvre pareille. Est-ce que la présidence brillante et royale, telle que l'avait colorée M. Marrast, pourrait s'accommoder avec la révocabilité du président par l'assemblée? Qui pouvait répondre d'ailleurs que la majorité serait toujours la même? l'assemblée législative n'aurait-elle pas un autre esprit que la constituante? Les républicains politiques, dans cette alternative, se divisèrent, et le principe de la présidence élue par le suffrage universel prévalut.

Vaincus par la constitution, les démocrates cherchèrent à mettre des entraves à l'action politique de la présidence, en l'entourant de lois et de précautions constitutives; on plaça, comme addition et supplément, une série de lois organiques qui, soumises à l'assemblée nationale, devaient indéfini-

ment prolonger son pouvoir et gêner l'action du président qui serait élu; si ce président était le général Cavaignac, on le soutiendrait de toutes ses forces; si c'était le prince Louis Bonaparte, on l'enlacerait dans mille liens, de manière à lui imposer les hommes et les choses de la situation. Tel était le plan des républicains politiques, et ils obtinrent sur ce point la majorité, en vertu d'une considération très-égoïste : plus longtemps se prolongerait l'assemblée, plus longtemps aussi ils auraient le pouvoir et l'indemnité des vingt-cinq francs; un grand nombre de représentants n'étaient pas sûrs, le moins du monde, d'être réélus; une continuation de pouvoir était une bonne fortune pour eux. Tous donnèrent ainsi leurs voix à la nécessité des lois organiques, qui leur assuraient une douce existence. Il fut aussi décidé que pendant trois ans la constitution serait comme l'arche sainte, que nul, pas même le peuple souverain, ne pourrait toucher. C'était s'assurer le repos pour toute chose : restait à savoir si les partis accepteraient cette situation qu'on leur avait faite étroite, inflexible.

Les élections du mois de septembre 1848 vinrent confirmer l'opinion de toute la puissance qu'exerçait encore sur les masses le mot magique de Napoléon; le prince obtint l'élection presque partout, par les causes que j'ai déjà dites; l'opinion se porta vers lui comme protestation contre les hommes et les idées du 24 février. Ces idées s'étaient montrées impuissantes, et les hommes plus stériles encore que les idées : ce n'est pas à la caricature mais aux souvenirs réels, positifs, que j'emprunterai le tableau de la situation d'alors. Le pouvoir même, après la cessation de l'état de siége, restait aux mains du général Cavaignac, appelant à lui deux hommes de l'ancien tiers parti, MM. Dufaure et Vivien. Ces deux ministres avaient promis l'appui de tous les modérés dans l'élection de la présidence, et ils s'étaient véritablement donnés au général Cavaignac, corps et opinions : c'étaient des politiques, sans autre valeur que le parlage abondant, comme toute cette école du tiers parti. Le général Cavaignac avait conservé tous les autres membres du ministère de sa dictature du 25 juin; brillante pléiade où se trouvaient MM. Bastide, Goudchaux, Marie, homme d'une valeur si considérable!

Depuis la cessation de l'état de siége, le général Cavaignac était dépassé; son pouvoir n'avait pu vivre qu'en vertu de la dictature, avec le silence obligé de tous. Il y a des esprits ainsi faits : habitué, comme il l'était, à la vie d'Afrique, avec le commandement bref et le sabre à la main, le général était inquiet, malheureux de ne point voir courber toutes les têtes sous sa volonté seule. La presse, depuis la levée de l'état de siége, avait pris ses libres allures malgré les lois répressives qui, dans une situation ardente, ne servaient à rien. Un jury qui vient des masses est-il apte à la répression? Le journalisme, comme toujours, se divisait en diverses nuances dont il faut faire connaître le sens distinct. Le pouvoir du général Cavaignac était défendu avec un certain feu par *le National*, dont la position toutefois était devenue très-délicate. Le journal était trop dévoué au général Cavaignac pour le combattre et arrêter le développement de sa politique; il trouvait même autour de lui, et en majorité dans le ministère, ses amis, ses anciens rédacteurs, MM. Bastide et Goudchaux; il avait intérêt à soutenir cette politique mixte, parce que seule elle pouvait assurer la présidence du général Cavaignac, liée alors à la fortune du parti politique des républicains. Avec cette présidence, M. Marrast était assuré d'avoir la seconde place dans l'État, et ses amis garderaient tous leurs positions. Aussi la polémique du *National* était-elle embarrassée; s'il avait la parole démocratique, la pensée ne l'était plus; il expliquait en termes très-ambigus l'alliance des républicains politiques avec le tiers parti, et le partage du pouvoir avec les anciens dynastiques : « C'était une voie de conciliation, une alliance nécessitée par la majorité de la chambre des représentants. »

La Réforme, encore toute meurtrie par l'état de siége, cherchait à prendre une position mixte; si elle admettait la présidence du général Cavaignac, elle désavouait hautement les récentes alliances qui l'unissaient aux dynastiques : était-ce pour arriver à M. Dufaure qu'on avait fait le 24 février? Quelle honte pour la révolution et ses enfants les plus purs! La situation de *la Réforme* était d'autant plus difficile qu'elle était de beaucoup dépassée par les ardents de son parti, *la Vraie République*, *la Démocratie pacifique*, et surtout par le journal le plus répandu alors, *le Peuple*, par M. Proudhon.

Pour qui allaient se prononcer tous ces organes, et quel serait le candidat définitivement choisi ou accepté, afin de l'élever à la haute dignité de la présidence? Il faut dire que toutes ces nuances avaient peu d'estime les unes pour les autres et des jalousies profondes. M. Proudhon, médiocrité sentencieuse, faux esprit dans un style d'avocat consultant, méprisait les montagnards et M. Ledru-Rollin; il attaquait sans mesure M. Raspail et M. Victor Considérant. La grande antipathie était toujours entre les socialistes et les montagnards purs, qui ne vou-

laient pas encore se confondre d'une façon absolue; au banquet du Chalet il y avait eu quelques tentatives à cet effet, sans aboutir complétement; M. Ledru-Rollin ferait bien des concessions; mais esprit d'une politique applicable, il avait peur que les théories des socialistes ne vinssent compromettre et corrompre l'avenir de la révolution, sans remarquer que dans ces temps agités ce sont toujours les opinions les plus extrêmes à qui en définitive appartient la popularité. Il arriverait que malgré lui, sans le vouloir, M. Ledru-Rollin subirait le socialisme comme couronnement de ses doctrines. En attendant, les voix sur la présidence s'étaient divisées.

Les ardents ne pouvaient adopter le général Cavaignac : quel était le républicain rouge qui oublierait jamais les proscriptions de juin et les exils de MM. Louis Blanc, Caussidière, la captivité de Blanqui, de Barbès et du généreux Sobrier? Est-ce que les frères ne gémissaient pas sur les pontons? En vain des grâces mendiées venaient de temps à autre consoler leurs familles, le grief était au fond des âmes! Le général Cavaignac et les républicains politiques, traîtres à leurs antécédents, étaient plus en horreur aux montagnards rouges et aux socialistes que les légitimistes. Il fallait voir la guerre ardente, continue, que les journaux de cette couleur faisaient aux faux frères, aux traîtres du parti : qu'avaient-ils fait de la république? Ils demandaient la mise en accusation du général Cavaignac et de M. Marrast; les clubs paraissaient encore plus irrités que les journaux, dans cette guerre de personnalités. Enfin appelés à se prononcer sur la question de la candidature pour la présidence de la république, les montagnards et les socialistes se divisèrent d'une façon absolue : les uns portèrent M. Raspail, les autres M. Ledru-Rollin, ceux-ci au reste plus nombreux que les adeptes de la toute petite Église du socialisme. Les zélés ne voulurent jamais se séparer de M. Raspail.

M. le général Cavaignac avait commis une immense faute le 26 juin, en suspendant le journal *la Presse*, et en provoquant sans motif l'arrestation de M. Émile de Girardin. Quand la dictature que l'on exerce est passagère, et que l'on dépend de l'opinion publique, il ne faut jamais perdre de vue qu'un temps viendra où il faudra compter avec l'arbitraire que l'on a fait. M. Émile de Girardin était sorti de prison, et son journal revivait avec sa puissance d'abonnés et de lecteurs. En supposant le caractère le plus doux, l'esprit le plus patient, il était impossible que M. de Girardin n'eût pas un désir de se venger de cette persécution étrange; esprit actif, distingué, il n'était sorte de documents qu'il ne recherchât, et de griefs qu'il ne sût trouver contre cette coterie qui s'était emparée des affaires, et qui prêtait tant à la satire et à la raillerie : tantôt c'était M. Cavaignac se délassant à l'Opéra, et dont l'esprit, aussi absolu que limité, ne voyait rien au delà de lui-même; tantôt on racontait mille chroniques sur M. Marrast, ses bals, ses réceptions : deux battants s'ouvraient devant le président de l'assemblée, et cinq huissiers le précédaient; à Versailles, dans un grand concert, il s'était assis dans le fauteuil de Louis XIV : on ne parlait partout que du marquis de la république, avec des anecdotes semées d'esprit et publiées par le journal *l'Assemblée nationale*, aussi persécuté, suspendu le 26 juin, et qui traitait les questions de toute la hauteur de son courage.

Trois grands faits furent exploités contre le général Cavaignac pour dépopulariser son élection, et l'on peut dire que *la Presse* contribua à leur immense publicité. M. de Girardin soutint nettement que dans les journées de juin le général Cavaignac, hésitant devant son devoir, avait laissé massacrer la garde nationale et quelques bataillons de la ligne. Ce grief prenait d'autant plus d'importance, qu'il était développé par la commission exécutive presque en masse, et qu'il résultait de l'enquête dont j'ai parlé; le journal *la Presse* publia sur ce sujet une série d'articles très-remarquables, et d'une précision qui laissait supposer des intimités avec les membres mêmes de la commission exécutive. Il y avait là de quoi profondément émouvoir la classe moyenne; quoi, le général Cavaignac, si austère, si animé, toutes les fois qu'il était question des journées de juin, avait à peine fait son devoir dans cette bataille de la bourgeoisie contre l'émeute! entre lui et une trahison, il n'y avait que le fil léger d'une lame d'épée!

Le second grief, largement exploité par *la Presse*, fut l'incomparable admiration que le général Cavaignac avait professée à la tribune pour la mémoire du conventionnel Cavaignac, une des figures les plus sombres, les plus ardentes parmi les commissaires de la Convention dans les provinces des Pyrénées. Alors commencèrent les longues histoires, les odieuses chroniques : le conventionnel Cavaignac n'avait pas seulement promené la guillotine dans deux départements, mais encore après avoir fait acheter la grâce d'un père par une fille noble, il avait livré le père au fer de la guillotine. On citait les dates des journaux, et cette circonstance amena

un débat où chacun discuta le *Moniteur* à la main. Sans doute le général Cavaignac n'était pas responsable des actions de son père; mais la faute à lui était d'avoir, sans motif, sans nécessité évidente, invoqué la mémoire de ce père comme un titre glorieux. On peut comprendre tout le parti que M. de Girardin put retirer de cette circonstance contre la présidence du général Cavaignac : « Quoi, disait-il, vous osez prendre la responsabilité de tous les actes de votre père ; vous nous promettez une belle et honnête république! »

Il fut encore soulevé un troisième grief à l'occasion de la liste des récompenses nationales dont j'ai parlé : « M. Cavaignac, disait-on, qui parlait sans cesse de probité républicaine, d'honneur démocratique, avait approuvé néanmoins une liste de récompenses nationales qui comprenait des assassins, des voleurs, des repris de justice! » Le général Cavaignac n'était pas leur complice, nul ne pouvait lui faire cette injure, mais il était politiquement lié avec les hommes qui se faisaient honneur de tous les attentats commis contre Louis-Philippe depuis Fieschi jusqu'à Blanqui et Barbès! Ceux-ci pêle-mêle étaient portés et confondus sur la même liste avec des ministres à portefeuille, récompensés pour avoir pris part à tous les complots depuis trente ans; être conspirateur de toutes les époques devenait un titre méritoire, non pas seulement aux yeux d'un parti, mais dans la pensée du gouvernement du pays; on recevait même en cette qualité une pension à titre de récompense nationale.

Cette liste est un si curieux monument de folie et d'immoralité humaine, qu'on doit la conserver au moins dans quelques fragments; elle comprenait deux catégories : l'une constituait des pensions viagères de cinq cents francs, l'autre de trois cents francs, toujours à titre de récompense nationale; l'exposé des motifs signé de M. le général Cavaignac ne craignait pas de dire : « Quel bienfait qu'une rente de quelques cents francs, pour celui qui pendant dix, vingt, trente ans, a lutté contre la persécution, la prison et l'échafaud! » Or, cet enthousiasme, à qui s'appliquait-il? A un relieur inconnu, condamné à mort pour tentative d'homicide sur les agents de police; à un marchand de salade, également condamné pour tentative de meurtre; à M. Bergeron, celui même qui avait été poursuivi pour l'attentat du pont Royal; à M. Frédéric Degeorges, condamné pour avoir pris les armes contre les armées françaises; ou à Delente, condamné pour vol qualifié; enfin il y avait des condamnés pour bris de scellés, pour outrage à la religion, à la morale, tous les crimes flétris et punis par les codes des nations civilisées. Au milieu de ces étranges héros, objets des récompenses d'un grand peuple, on trouvait M. Bastide, ministre des affaires étrangères, M. Caussidière, ex-préfet de police, M. Flocon, ancien ministre, M. Guinard, colonel de la légion d'artillerie, M. Marrast, président de l'assemblée nationale, M. Trélat, ministre des travaux publics; enfin avec ces très-graves personnages, les enfants de Pépin, condamné pour l'affaire de la machine infernale, et la sœur de Lecomte, frappé de mort pour avoir tiré sur le roi!

Cette liste, bien capable d'exciter l'indignation de tous les gens de bien, était pourtant la chose la plus simple pour ceux qui l'avaient dressée; les partis n'ont pas la même morale, la même honnêteté que la société en général; ils vivent en vertu de certaines lois particulières qui sont en physique ce que les ténèbres sont à la lumière; les cœurs droits auraient frémi de se voir, à côté de meurtriers et d'homicides, dans une liste de récompense nationale; mais M. Bastide, ministre des affaires de France, souffrait très-bien d'être placé à côté de la sœur de Lecomte ou des enfants de Pépin. Le général Cavaignac, j'aime à le croire, l'avait signée sans attention, et M. Dufaure vint déclarer qu'il n'en connaissait pas les détails et la nomenclature du personnel : était-ce chose croyable? Quoi qu'il en soit, la publicité donnée à cette liste fut un coup mortel porté à la candidature du général Cavaignac. En France, il y a un sentiment d'honnêteté et de pudeur publique qui repousse le crime politique sanglant.

Un autre adversaire non moins puissant que *la Presse* fut *le Constitutionnel*, qui se prononça ouvertement contre cette candidature; cela provenait de plusieurs causes : d'abord du sentiment profond et expérimenté de l'esprit de ses abonnés; il en avait habilement étudié les tendances toutes bonapartistes, et un journal n'est que le reflet de ceux qui le lisent; ensuite il y avait eu quelques mauvais procédés du général Cavaignac à l'égard de M. Véron, le directeur du *Constitutionnel*. On pouvait remarquer à travers la médiocrité politique du général un sentiment exagéré de sa propre valeur; et la modestie étudiée de ses paroles à l'assemblée des représentants cachait l'orgueil démesuré du pouvoir. Durant la plus grande rigueur de l'état de siége, le dictateur avait mis en question s'il ne suspendrait pas *le Constitutionnel*, qui importunait son gouvernement; cet acte eût été odieux d'arbitraire, car les articles du journal étaient d'une modération

extrême; sur ce point le dictateur se montrait constamment d'une si grande susceptibilité ! *Le Constitutionnel* rendit nuls les projets de ses ennemis, et arriva à les détourner presque complétement. A mesure que les temps devinrent meilleurs et que la puissance du général Cavaignac s'affaiblit, il fit faire quelques démarches auprès de M. Véron, et l'invita à venir le voir. Habitué, par une situation de fortune indépendante, par l'expérience des affaires, et une certaine hauteur de caractère à ne pas s'étonner ni s'effrayer, M. Véron se rendit à l'invitation du général. Une longue conversation s'engagea, passionnée, colère, un peu trop impérative de la part du dictateur; froide, mesurée, quelquefois un peu railleuse de la part de M. Véron; au bout de cela une rupture, trop légèrement traitée par le général et acceptée sans crainte ni hésitation par le directeur du journal; faute immense que cette guerre, car *le Constitutionnel* était un journal d'un grand crédit sur l'opinion populaire de la petite bourgeoisie; et en soutenant la candidature du prince Louis Bonaparte, il lui assurait l'immense majorité des voix. C'est une faute considérable en politique de toujours traiter les hommes du bout des lèvres; quand la presse est libre et les esprits indépendants, il faut respecter chaque individualité comme une puissance. On ne gouverne pas les hommes en les dédaignant.

Un autre journal d'une grande popularité, *l'Assemblée nationale,* suspendu par le dictateur, avait hésité un moment sur le choix de sa candidature; il eût porté volontiers le maréchal Bugeaud, d'une opinion si prononcée; mais comme il n'avait pas de chance actuellement possible et réalisable, il se dessina très-nettement contre le général Cavaignac. La guerre que ce journal fit au dictateur était poignante, irritée; il le prit par tous les côtés faibles ou saillants; on fouilla dans le *Moniteur,* ce répertoire inflexible. Le général Cavaignac voulait s'assurer le parti clérical, et pour cela il flattait les évêques et les prêtres; la rédaction du journal, impitoyablement historique, alla rechercher dans le *Moniteur* une proclamation du conventionnel Cavaignac, à la suite d'une ignoble profanation des vierges et des saints, dans sa mission du Midi. Comme M. Marrast était le complice de la candidature à la présidence, et qu'alors pour flatter le clergé il écrivait en style pieux au nonce du pape, on publiait dans les colonnes de *l'Assemblée nationale* un petit autographe de M. Marrast, qui, invité à faire un baptême, déclarait qu'il ne croyait pas à la religion, et que s'il avait un nom patronymique à donner à l'enfant, ce serait celui de Robespierre ou de Danton. Tout cela contribuait puissamment à dépopulariser le parti du général Cavaignac.

Pour le soutenir parmi les divers organes de l'opinion publique, le général Cavaignac avait le silence du *Journal des Débats* et la rhétorique du *Siècle,* qui arborait ouvertement le drapeau de son parti. La conduite du *Journal des Débats* depuis le 24 février avait été une sorte d'abdication de la vie politique; frappé, étourdi par la terrible révolution, il s'était condamné à un système de gémissements lamentables; de telles secousses n'allaient pas à son tempérament; il restait sans voix sur les plus graves questions de l'ordre social, tandis que d'autres feuilles, *l'Assemblée nationale,* surtout, affrontaient toutes le péril pour faire entendre leur parole. Ce silence timide, il ne faut pas l'attribuer tout à fait à la faiblesse de caractère : un pouvoir régulier et déjà fermement établi est une si bonne chose qu'il peut y avoir utilité à le soutenir quel qu'il soit, et telle était la politique du *Journal des Débats.* Il avait appuyé le gouvernement provisoire, la commision exécutive, puis la dictature du général Cavaignac, et comme cette dictature était un fait, il la soutenait encore en vertu de la seule considération qu'elle existait; hésitant devant toute espèce de commotion, il aimait mieux appuyer le pouvoir que de subir d'autres chances, et dans ce but il comblait de compliments, même M. Marrast, que, son pouvoir fini, il aurait persiflé du plus haut de ses dédains. Comme tout le parti conservateur, le *Journal des Débats* ne connaissait que la partie matérielle de l'autorité; triomphante, il la soutenait; chancelante, il la harcelait; à terre, il l'abandonnait avec ce scepticisme de l'école universitaire, plus dangereux pour une société que les enseignements de la révolution.

Le Siècle soutenait la candidature du général Cavaignac avec une popularité plus répandue, plus retentissante parmi la petite bourgeoisie et une fraction de la multitude; c'était une faute pour lui, car l'idée napoléonienne avait fait tout son succès. Cette ligne nouvelle amenait sa séparation avec la famille Barrot, qui s'était nouvellement prononcée pour Louis-Napoléon; le rédacteur en chef, M. Chambolle, se retirait pour ne pas accepter la candidature du général Cavaignac. Contre cette candidature on vit s'opérer la fusion des conservateurs, des légitimistes et du tiers parti.

La nuance Flocon portait le général Cavaignac en grimaçant un peu, mais par haine du parti bonapartiste et par la crainte de voir triompher le socia-

lisme, tant redouté par les républicains d'action. M. Flocon était plus rapproché du général Cavaignac que de M. Raspail, avec des nuances de haine, de répulsion et de mépris : pour la Montagne, M. Proudhon était antipathique; il la dédaignait tant! Les uns aimaient Blanqui, les autres, Barbès; beaucoup auraient voté pour le romantique Sobrier; jamais tant de divisions ne s'étaient produites dans un parti. Ce qui au contraire faisait la force du parti napoléonien, c'est qu'indépendamment de l'enthousiasme que provoquaient l'idée de gloire et les souvenirs du vaste empire, il y avait encore la vive répulsion qu'éprouvait la plus grande fraction du pays pour la démocratie; tous les partis s'étaient prononcés contre elle et voulaient prendre leur revanche contre la surprise du 24 février.

Cependant la constitution votée, on voulut donner de la solennité à sa promulgation. En général, lorsqu'une idée n'est pas accueillie d'enthousiasme par le peuple, on cherche à chatouiller ses émotions par les pompes, par l'éclat des célébrations; nulle époque n'avait vu des fêtes mieux dessinées que celles de la Convention et du Directoire; les pas des processions catholiques n'étaient pas mieux réglés que ceux des femmes, des vieillards, des enfants de la république. Le gouvernement provisoire et la commission exécutive s'étaient un peu couverts de ridicule dans les dernières fêtes votives, où les vierges du Conservatoire et les bœufs aux cornes dorées avaient joué un si grand rôle; on ne voulait pas tomber dans les mêmes églogues, et la fête de la Constitution fut réglée avec plus de modestie dans le programme. On devait élever un autel sur la place de la Concorde, toute pavoisée des trois couleurs; chaque département avait son drapeau. Au jour indiqué, le clergé de la Madeleine devait se rendre processionnellement jusque sur l'autel où la messe et un *Te Deum* seraient célébrés; le président de l'assemblée nationale, comme Moïse du haut de la montagne, devait lire les tables de la loi au peuple, et des cris d'enthousiasme devaient partout retentir. Ainsi s'exprimait le programme; mieux eût valu que cette constitution librement soumise à la France reçût la sanction loyale et solennelle du suffrage universel.

Le 20 novembre fut fixé pour cette grande célébration; le temps brumeux dès le matin, plus froid que dans les journées de décembre, se couvrit de plus en plus, et la neige tomba à gros flocons; le vent fouettait les visages, et une boue glacée gelait les pieds des spectateurs. Cependant le programme fut suivi en tout point et le cérémonial observé. Au centre de l'autel, un fauteuil fut placé pour le général Cavaignac et pour M. Marrast, président de l'assemblée, qui grelottait de froid, lisant la constitution à une foule peu considérable. La cérémonie fut généralement triste; on se hâta de la clore, et le soir un feu d'artifice, des girandoles de feu apprirent la joie publique pour la promulgation du pacte désormais si cher aux Français.

Ce pacte serait-il bien accepté ou même bien compris par la nation? Il y avait dans cette constitution des idées pratiques et des idées abstraites : ainsi la France acceptait bien l'institution de la présidence, qui n'était que l'image de la royauté élective : un pouvoir unique qui centralise l'autorité est une nécessité de tous les temps. A l'abri de cette présidence on pouvait combiner un pouvoir fort, comme avec le consulat de Bonaparte; mais comment concilier la responsabilité du président et celle des ministres, l'indépendance du conseil d'État et l'action responsable de l'administration, la souveraineté du peuple et le refus de soumettre à son vote la constitution qui allait régir ses destinées, la nécessité du calme et de l'examen réfléchi avec les votes d'enthousiasme d'une assemblée unique. La constitution ne réglait pas immédiatement le plus saint des principes, l'inamovibilité de la magistrature; ce qu'on laissait en suspens sous le titre de lois organiques n'était qu'un moyen de s'opposer par des embarras incessants au pouvoir du président de la république, si ce choix ne correspondait pas au vœu du parti politique du 24 février; alors l'assemblée ferait une violente opposition par les lois organiques, on enlacerait la présidence de mille entraves, on lutterait contre son pouvoir en vertu de la souveraineté populaire. Singulière anomalie! est-ce que le président ne serait pas l'élu du suffrage universel?

On eut un moment l'intention de retarder l'élection présidentielle; les politiques n'étaient pas prêts; en attendant on aurait prolongé les pouvoirs du ministère et de son chef, sous la surveillance de l'assemblée, véritable usurpation du pouvoir. M. le général Cavaignac, avec beaucoup de loyauté, s'y opposa; ce n'était pas seulement de la légalité, j'aime à le croire; il y avait chez le général un grand sentiment de droiture. J'ajoute qu'alors le parti politique des démocrates se croyait à peu près sûr de l'élection du général Cavaignac; les préfets écrivaient de bonnes dépêches, le parti républicain était très-serré et très-dévoué; l'administration s'était d'ailleurs décidée à user de tous ses moyens d'influence au profit du chef du pouvoir exécutif.

Quoi! influencer les élections, descendre à des coercitions plus menaçantes qu'au temps de cette monarchie qu'on avait renversée! Néanmoins la chose fut décidée, afin de briser tous les obstacles.

Les difficultés venaient d'abord de la profonde division dont j'ai parlé déjà dans le sein du parti républicain, et même entre des nuances qu'on croyait très-unies. Une vive querelle venait d'éclater entre la commission exécutive et le général Cavaignac sur les journées du mois de juin 1848 ; à qui la faute de tant de sang répandu? On se rappelle qu'avec une grande habileté le tiers parti avait profité de l'enquête pour semer ces divisions, et la polémique de *la Presse* l'avait envenimée profondément, à ce point que la question dut être posée à la tribune. Sur quelques paroles dites ou écrites, le général Cavaignac la provoqua lui-même; ses amis lui avaient préparé un beau triomphe, qui dans leur opinion devait assurer sa présidence. La commission exécutive accepta le débat; les premiers coups durent être portés par un esprit politique d'une petite étendue, M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui avait exercé près la commission exécutive les fonctions de secrétaire. Il ouvrit le débat par une harangue très-longue, très-verbeuse, une façon de cahier historique écrit terre à terre, sans preuve et sans fait nouveau, de manière que la commission fit une position admirable au général Cavaignac. M. Barthélemy Saint-Hilaire répéta les griefs de *la Presse* sur le défaut d'ordre et de prévoyance dans les journées de juin. Préparé sur tous les points, le général Cavaignac répondit par des pièces et des documents; son discours clair, précis, avec une certaine élégance, produisit une grande impression sur l'assemblée et au dehors ; quand un homme revêtu d'un grand pouvoir se défend avec habileté, il est sûr d'un triomphe, et en cette circonstance le général Cavaignac l'obtint; il avait affaire d'ailleurs à des adversaires si médiocres!

Le but des amis du général Cavaignac fut alors atteint, celui d'une grande renommée qui devait préparer sa présidence ; le ministère lui était entièrement dévoué, et afin de prouver que son pouvoir n'aurait rien d'étroit et d'exclusif, le général, sous le contre-seing de M. Dufaure, publia une circulaire explicative pour appeler tous les partis sur le terrain de la constitution : « On ne devait plus s'occuper du passé ; ce qu'on avait voulu, espéré ou écrit autrefois, serait oublié pourvu qu'on adhérât pleinement à la constitution, qui devait être la base de tout l'édifice politique et civil. » Le ton de cette circulaire, au reste très-modéré, fut destiné à donner le plus de voix possible à la candidature du général Cavaignac: en même temps toutes les forces de l'administration furent tournées vers le même but avec un grand dévouement : préfets, sous-préfets, maires, chefs de corps, recevaient des brochures, des biographies écrites pour le général Cavaignac; et, ce qui était moins légitime, on répandit parmi la population des pamphlets contre le prince Louis Bonaparte ; un bureau fut organisé à cet effet; une compagnie d'écrivains se forma dans le but de calomnier les concurrents du général Cavaignac. Il se manifesta dans la majorité du parti républicain un besoin de calomnie, une activité de dénonciation fort triste pour l'honneur de quelques hommes; la caricature officielle n'épargna pas les railleries contre le prince Louis Bonaparte; l'argent fut trouvé en abondance; qui l'avait fourni? et sur quel service avait-il été pris? Les puritains firent bon marché à cette époque de toutes les règles de la comptabilité des fonds spéciaux.

Le prince Louis Bonaparte n'avait pas pour lui l'administration publique, mais une force d'opinion immense et des émissaires dévoués; l'argent ne remplace pas le cœur et l'imagination ; pour le nom de Bonaparte il y avait du fanatisme. Des émissaires s'offraient tout seuls pour parcourir les départements, et la campagne surtout ; ils y apportaient l'image du prince, que les vieux soldats comparaient au portrait de leur grand empereur, suspendu au foyer domestique ; quelques paysans dans leur simplicité croyaient que Napoléon n'était pas mort, et comme les Flamands du moyen âge, ils espéraient voir revivre leur seigneur des antiques annales. J'ai dit en outre que la répulsion presque universelle pour le 24 février, l'impôt des quarante-cinq centimes, devaient aider singulièrement la cause du prince Louis Bonaparte, et compléter cette propagande naturelle. J'ajoute que les deux grands journaux, *le Constitutionnel, la Presse,* répandus dans les campagnes, réveillaient l'enthousiasme pour le prince Louis, tandis que les histoires sur le vieux passé de l'empire étaient répandues jusque sous le toit le plus modeste.

Quand les choses furent ainsi préparées, le prince déclara hautement sa candidature à l'assemblée des représentants; s'exprimant avec convenance et modestie, il prit l'engagement de faire respecter la constitution, et déclarant que tout ce qu'on avait supposé sur ses projets de renversement était de pures calomnies. Un second acte habile fut sa lettre au nonce du pape, écrite avec une extrême modéra-

tion, pour désavouer à Rome toute la conduite d'un autre Bonaparte avec lequel il n'avait plus de rapports. A la différence de tout le parti républicain, et pour montrer son esprit de hiérarchie, le prince appelait le nonce du pape du titre de monseigneur; il savait toute la puissance du clergé dans les élections futures, et il voulait l'avoir absolument pour lui dans les campagnes; quelques évêques qui entouraient le général Cavaignac, et spécialement M. l'abbé Fayet, esprit flatteur de tous les régimes, avaient pris parti pour la candidature du chef actuel du pouvoir; il y a toujours une tendance pour appuyer l'autorité qui existe de fait.

Dès que la candidature du prince Louis Bonaparte fut avouée à la tribune, une vive guerre fut déclarée contre lui dans tous les journaux de la république du 24 février : « Quel service avait-il donc rendu pour se poser en candidat de la présidence? Était-ce parce qu'il portait le nom de l'homme qui avait opprimé la liberté et confisqué la démocratie? En supposant que le nom fût immense, était-ce une raison pour que Louis-Napoléon en héritât, et la succession dans le pouvoir n'était-elle pas la monarchie? » Ordre fut donc donné par les ministres d'agir sur toutes les parties de l'administration publique en faveur du général Cavaignac. Pouvait-on compter sur l'armée? Oui, sur la garde mobile, fanatique du dictateur; oui encore, sur quelques régiments qui avaient servi en Afrique; mais l'armée aimait les souvenirs de Napoléon, si souvent racontés dans les veillées, sous la tente. Depuis le 24 février on l'avait tant humiliée! Quoi! il y avait une garde mobile à trente sous par jour, tandis que le soldat ne touchait à peine que le quart de cette paye. La cavalerie surtout était entièrement dévouée au prince Louis Bonaparte, et des régiments entiers avaient défilé aux cris de : *Vive Napoléon!* entremêlés même de manifestations enthousiastes pour l'empereur.

Les fonctionnaires, si influents quand l'élection se circonscrivait dans un cercle d'électeurs censitaires, n'avaient plus la même action sur le suffrage universel, qui comprenait et faisait agir le tumulte des masses. Les circulaires, les pamphlets avaient bien moins de puissance que quelques paroles dites à l'oreille par un vieux soldat ou par le curé. Dans chaque village on comptait ces vieux débris des armées de l'empire; aux veillées du soir, de qui racontait-on la grande chronique? Quelle était la chanson la plus populaire? Souvent le curé lui-même était un vieux soldat qui appelait de toute son âme le neveu de son empereur. Le propriétaire du château, légitimiste, en avait assez des hommes et du système démocratique qui avaient menacé sa fortune et ses intérêts. On marchait à l'unité avec passion; la France, humiliée d'avoir subi un pareil joug, était impatiente de le secouer au plus vite! Louis Bonaparte était sûr d'obtenir toutes les voix qui vibraient aux souvenirs de gloire ou qui correspondaient à un grand parti d'honneur, tandis que le général Cavaignac obtiendrait les suffrages des fonctionnaires publics, d'une petite fraction du clergé, d'un tiers de l'armée, des républicains fatigués, et de ces esprits faciles et craintifs qui acceptent toutes les formes de gouvernement par cela seul qu'elles existent.

Dès le 1er décembre, on put craindre que l'élection du général Cavaignac ne fût compromise. Les correspondances des préfets, souvent si pleines d'illusions favorables au pouvoir, manifestaient des doutes; c'était en vain qu'on distribuait des brochures, des biographies laudatives; nulle popularité ne pourrait lutter contre celle de Napoléon, souvenir d'une immense gloire : soldats, paysans, curés, tous marchaient comme un seul homme, tandis que les partis légitimiste et des anciens conservateurs appuyaient cette candidature comme une arme d'opposition pour en finir avec les hommes de la démocratie. De là ces vives colères du *National* et de *la Réforme*, ces ordures jetées sur l'histoire de Napoléon; tout ce que la haine peut inspirer était recueilli et répété par les organes du parti démocratique; il n'épargnait pas la plus affreuse calomnie. J'ai sous les yeux les collections de brochures et de dessins caricaturés contre le prince Louis-Napoléon; s'il y a rarement de l'esprit, il s'y révèle un caractère de haine implacable dans une coterie étroite qui à tout prix veut avoir le gouvernement de la France.

Au milieu de ces vives craintes, les républicains politiques se tournèrent du côté des démocrates plus fortement prononcés : « Ne craignaient-ils pas de voir périr l'œuvre du 24 février? n'était-il pas essentiel de se réunir et de se confondre dans le péril commun? La présidence une fois assurée au général Cavaignac, on ferait une position à M. Ledru-Rollin; c'était l'intérêt de tous, si l'on ne voulait assister au triomphe du parti bonapartiste. » Cette fusion était impossible; l'esprit ardent, qui est l'essence des opinions extrêmes, calcule moins ses intérêts que ses haines; or, comment depuis le 15 mai et surtout depuis l'état de siége du mois de juin, y aurait-il eu possibilité d'une alliance entre les républicains politiques, les montagnards et les

socialistes? Il fallait pour cela oublier les inflexibles jugements des conseils de guerre, les exilés des pontons, les captifs de Vincennes et de Doullens, Barbès, Sobrier, Blanqui? Une telle alliance serait repoussée avec dédain, avec fureur! Aux yeux des socialistes et des montagnards, les plus coupables d'entre les hommes, c'étaient précisément les républicains tièdes et politiques qui avaient compromis l'œuvre du 24 février.

D'après le principe du gouvernement démocratique, dès qu'il y avait une grande élection, les clubs étaient ouverts. Le spectacle qu'ils offrirent pendant cette période était triste et puéril à la fois : qu'on s'imagine des assemblées de parleurs sans mérite, s'insultant à la face par de hideuses injures, chacun s'exclamant à la fois, des orateurs à la tribune restant court au milieu de leur harangue, sans facilité, sans élégance. S'agissait-il des hommes, on exaltait les misérables de 1792 et 1793; les noms les plus honorables étaient flétris, les plus criminels on les élevait dans des apothéoses. Nulle pudeur dans les appréciations des actes humains; la mauvaise éducation faite par les livres publiés depuis trente ans, aussi bien par l'école révolutionnaire que par l'école libérale (M. Thiers avait fait autant de mal historique que M. Proudhon), se révélait dans le plus petit discours. Appelés à se prononcer entre les candidatures, tous les clubs démocratiques repoussèrent le général Cavaignac pour se diviser eux-mêmes en montagnards et en socialistes.

Les montagnards, hommes d'action dégénérés du comité de salut public, devaient porter à la présidence M. Ledru-Rollin; entre lui et le général Cavaignac, il y avait un abîme qui venait de grandir dans le débat profondément irrité qui s'était élevé entre la commission exécutive et le dictateur, à l'occasion des journées de juin. Le nom de M. Ledru-Rollin, présenté à divers clubs, y trouva une vive opposition : d'abord, n'était-ce pas lui qui avait fait battre le rappel au 15 mai contre Barbès, Blanqui et Louis Blanc? Ne s'était-il pas rendu complice de la garde bourgeoise? On lui pardonnait beaucoup à cause de sa circulaire très-favorable aux clubs pendant le gouvernement provisoire; mais combien de concessions depuis! D'ailleurs, quels étaient les principes du citoyen Ledru-Rollin sur le socialisme? Immense embarras dans la position de l'ancien ministre de l'intérieur, qui avait ordonné la prise d'armes du 17 avril contre le communisme. Il atténua ce mauvais souvenir par son discours prononcé au Chalet, où il avait fait l'éloge des assignats, de l'impôt progressif, le côté pratique du socialisme. Il y avait des rêveurs qu'il était absolument impossible d'entraîner, et ceux-ci se divisaient encore en trois écoles.

Dans les temps étranges, les plus grandes folies ont du succès, et qui aurait pu croire que les stupidités dégoûtantes de M. Fourier auraient des défenseurs? On récitait sans rire les interminables tirades de M. Pierre Leroux sur l'amour, et les tirades ou les plans financiers de M. Proudhon, qui allaient au correctionnel. La nation française aux mains de tels gens aurait subi les fatales conditions de la décadence et de la mort! Les plus fidèles d'entre les socialistes se groupaient autour de M. Raspail, qui obtint un petit nombre de voix, les autres marchèrent jusqu'à M. Ledru-Rollin, qui fut le candidat avoué des clubs.

Il est à remarquer que dans tous ces débats qui précédèrent le choix d'un candidat, il ne fut pas question une seule fois de M. de Lamartine, blessure portée à cet orgueil démesuré, châtiment de la Providence. On peut dire que M. de Lamartine avait préparé et fait la république; dans sa pensée, il devait en être le président, et pour être exact il faut dire que si, au mois de février 1848, on avait eu à choisir immédiatement un candidat, toutes les voix se seraient portées sur M. de Lamartine, parce que seul il était un peu connu parmi cette multitude de *condottieri* politiques que la révolution de février jetait sur la scène; on l'entourait comme une espérance d'ordre et le dernier débris d'un peu d'aristocratie. Depuis, que de déceptions! On avait appris que, par faiblesse ou par vanité, par le désir surtout de dominer les hommes et les événements, il avait tendu la main à tous les chefs de clubs, qu'il en était aux billets tendres avec M. Sobrier, aux visites avec M. Blanqui, et que Barbès lui paraissait mériter le plus grand intérêt. Je n'examine pas si M. de Lamartine avait tort ou raison dans ses affections révolutionnaires; il y avait dans le poëte estime pour tout ce qui élevait ou dramatisait la mise en scène de la révolution de février; et en effet, en dehors de ces physionomies rudes, pittoresques ou ridicules, que restait-il? Est-ce qu'il y avait la moindre poésie dans les républicains politiques, repus et satisfaits, fonctionnaires intéressés et médiocres, gros ventrus ou gentilshommes de Molière? Mais la bourgeoisie qui avait entouré M. de Lamartine le 24 février ne voyait pas comme lui; pénétrée de ce sentiment que le repos devait passer avant la poésie, elle ne lui pardonnait pas ses alliances démocratiques; M. de Lamartine, dans cet isolement complet, fit en vain annoncer qu'il accepterait le

grand faix de la présidence si la république lui en imposait le devoir. Il eut bientôt à se désabuser, et il fit dire qu'il ne voulait pas de la présidence; cette tactique du désespoir est généralement employée par les hommes dont le succès est impossible dans un mouvement politique, sorte d'application de la vieille fable. Quelle leçon pour les esprits superbes! Je sais bien qu'il y a souvent de l'orgueil dans l'isolement; on se fait un autel à soi-même et on le pare de fleurs, on se tresse des couronnes pour sacrifier, pontife oriental, sacré des mains de lady Stanhope, la vieille folle des déserts de la Syrie.

Dans cette division générale des partis et des opinions, les républicains politiques espéraient triompher par l'action administrative : maîtres du gouvernement et de tous les moyens qu'il met dans les mains de ceux qui le possèdent, ils en usaient et en abusaient au profit de leur candidat, le général Cavaignac. Il faut voir à cette époque quel était le sens des circulaires adressées aux préfets, et les commandements impératifs émanés de l'administration publique! La poste était chaque jour accablée de circulaires, de pamphlets et de caricatures; chaque préfet avait son ballot expédié par le soin des ministères. L'acte le plus arbitraire, celui qui n'avait pas d'exemple dans le pays, ce fut le retard de cinq heures qu'éprouvèrent les courriers le 6 décembre, afin qu'on pût envoyer un *Moniteur* corrigé et imprimé à quelques mille exemplaires. L'ordre en fut donné par les ministres et exécuté par la direction générale des postes, un républicain pur (je crois M. Étienne Arago); dans l'état des esprits, c'était étrangement compromettre la sécurité publique : on pouvait croire qu'il y avait encore une révolution dans ce Paris, si fertile en bouleversements politiques. Un ministre qui se fût permis une telle énormité sous un gouvernement régulier aurait été mis en accusation; et pourtant la chose parut la plus simple et la plus légale aux républicains politiques. *Le National* et *la Réforme* prirent à peine souci d'expliquer et de justifier cette mesure : « Les journaux royalistes avaient envoyé le poison, il fallait bien opposer le contre-poison. » N'était-ce pas un bon motif d'expliquer et de justifier le retard du courrier, les pertes et les terreurs du commerce? Voilà tout ce qu'on daigna dire avec un ton souverain de commandement.

Un parti qui se permettait ces actes illégaux s'exposait à de grandes représailles pour l'avenir : il indiquait la voie que pouvait suivre toute dictature. La vérité est que les républicains politiques jouaient leur va-tout; ce retard dans l'envoi de la poste correspondait précisément à la première journée électorale, et l'on ne voulait pas manquer l'action morale que la presse ministérielle pouvait exercer sur le choix du président. Il semblait que la protection du ciel, au contraire, favorisait l'opinion opposée au général Cavaignac. Cette opinion prenait ses forces justement dans les campagnes; pour en empêcher toute l'activité puissante, la loi constitutionnelle avait fixé l'élection définitive au canton; on avait repoussé l'idée simple et primitive de la commune, qui aurait tant facilité le vote du paysan. Les républicains politiques comptaient donc sur la neige et les frimas pour glacer le zèle et l'enthousiasme des campagnes, et il se trouva par une circonstance providentielle, que pendant l'élection le temps fut si doux, parfumé d'un souffle si printanier, que les paysans purent venir de tous côtés pour déposer leur vote dans l'urne; ils y accouraient en procession, leur maire et leur curé en tête, comme s'ils avaient à remplir un joyeux devoir! Peu de bruit, d'émeutes encore moins. On aurait dit qu'ils étaient sûrs du choix de leur candidat de prédilection, le neveu de l'empereur, l'idée d'ordre, d'héroïsme et de nationalité.

Le 12 on put connaître déjà quelques résultats des votes désespérants pour le parti des républicains politiques et pour le général Cavaignac. Partout des majorités en masse pour le prince Louis Bonaparte : à Paris même l'élection fut à peine disputée; trois candidats furent l'objet véritablement du scrutin : le prince Louis, le général Cavaignac et M. Ledru-Rollin; on ne pouvait compter ni M. Raspail, ni M. de Lamartine, qui obtinrent quelques milliers de voix. Les départements qui se prononcèrent le plus fortement pour Napoléon Bonaparte furent l'Ain, cent vingt-neuf-mille sept cent trente et une voix; la Charente-Inférieure, cent mille deux cent soixante-deux voix; le Nord, cent six mille trois cent cinquante-quatre voix; la Seine-Inférieure, cent quarante-six mille huit cent vingt-huit voix; la Somme, cent vingt-huit mille. Les départements qui, au contraire, se dessinèrent pour le général Cavaignac, furent les Ardennes, cinquante-huit mille cinq cent vingt-quatre voix; les Bouches-du-Rhône, quarante-cinq mille voix; le Morbihan, quarante-trois mille voix; la Moselle, quarante-sept mille. M. Ledru-Rollin eut le plus de voix dans les Bouches-du-Rhône, trente-cinq mille; la Côte-d'Or, douze mille cinq cents; le Lot-et-Garonne, dix-huit mille; Paris, vingt-six mille. Le Midi, pays au demeurant royaliste, vota pour les

opinions extrêmes, jusqu'au socialisme. Le résultat définitif, le résumé enfin des votes donna au prince Louis-Napoléon Bonaparte cinq millions quatre-vingt-quinze mille huit cent dix voix, et à M. le général Cavaignac, un million trois cent soixante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf.

Le résultat était si décisif, si complet, qu'il ne put pas y avoir le moindre doute, la plus légère incertitude; la France s'était prononcée avec une telle unanimité, que le parti des républicains politiques dut céder à cet ascendant. Il ne fallait pas se le dissimuler, le vote du 10 décembre était comme un 18 brumaire moral : le principe de l'unité, de l'ordre, éclatait avec une puissance à laquelle rien ne pouvait résister pour entourer le prince Louis-Napoléon. La France prenait une revanche sur le 24 février, et c'est en quoi le parti démocratique s'était trompé : on peut surprendre un pays par la ruse et la violence, mais alors il ne faut pas lui demander son opinion par le suffrage universel; en ce cas il vous échappe, parce que le sentiment public est toujours libre et spontané. Puisque les hommes du 24 février voulaient tant imiter la Convention, ils auraient dû se rappeler que son premier acte, après avoir voté la constitution de 1793, fut de la suspendre et d'établir la dictature. Un peuple que l'on consulte répond par son vote; la France, qui n'était pas démocratique, appelait un pouvoir fort dans les mains d'une intelligence ferme et modérée; le vote du 10 décembre eut cette signification. Ce fut le retour de la France vers un gouvernement régulier.

La courte période que vient d'embrasser ce travail historique est certes la plus curieuse des temps modernes par le caractère général des opinions, par les principes étranges du gouvernement et l'organisation des partis.

La lugubre époque de 1793 avait remué plus de sang, moins d'idées; il s'était révélé un certain principe d'ordre parmi les jacobins ; le gouvernement était obéi par tous avec une soumission d'esclaves d'Orient. La Convention avait proclamé le respect de la propriété, et mis hors la loi tout individu qui parlerait de la loi agraire.

Les cent-jours avaient eu également leur caractère désordonné : une révolte de soldats et de sous-lieutenants; un gouvernement renversé d'un coup de main, trahi par ceux-là même qui devaient le défendre; la lutte des partis jacobin et napoléonien; un splendide enthousiasme d'armée courant au combat à Waterloo, pour mourir sous les yeux de son César, de son empereur; l'ignoble opposition des patriotes et des révolutionnaires; puis la chute de l'homme de la destinée, et l'invasion fatale de la France. Mais durant cette nouvelle phase de l'histoire, toujours le même respect de la propriété, de la famille et de l'ordre social; un grand tumulte dans les faits, mais une hiérarchie respectable dans les idées.

La révolution de février se distingue de toutes les époques antérieures et se présente sous un aspect plus dangereux; elle n'a pas de supplices politiques, elle proclame même l'abolition de la peine de mort (c'est son côté honorable); elle ne confisque pas les propriétés; elle ne proscrit personne. Mais cette révolution, aventureuse par les idées, attaque tout l'état social; ses théories mettent tout en doute, non plus seulement la foi, la religion du pays comme l'a fait l'école philosophique du XVIII^e^ siècle, mais la famille, la propriété, la hiérarchie de l'État. Ainsi doucement, avec les dehors de la fraternité, elle sème des haines profondes, des antagonismes qui ne se guériront jamais; si elle ne relève pas l'échafaud, elle proclame la guerre civile, l'insurrection. Les diverses classes forment comme des nations séparées qui se combattent : le pauvre déteste le riche, l'ouvrier le patron; on se regarde avec des yeux de méfiance et de haine, situation d'autant plus dangereuse qu'elle peut durer comme la guerre sociale de Rome!

Cette révolution de février a été considérée par tous les écrivains comme un fait imprévu, ainsi qu'on l'a écrit, ou comme une surprise; je soutiens, au contraire, que rien n'a été plus conséquent, plus logique, mieux amené par les faits antérieurs; et que c'est par l'effet d'une providence du ciel que cette grande leçon n'a pas éclaté plus tôt sur la tête de tous!

Est-ce que les publicistes, les journalistes, les historiens qui depuis trente ans ont corrompu les sentiments du peuple, les orateurs qui du haut de la tribune ont donné des leçons de révolte ou des banquets séditieux, ne sont pas les vrais coupables de ce grand fait de perturbation dans la société? Des historiens ont entraîné la jeunesse à admirer Danton, Camille Desmoulins, à se passionner pour Saint-Just, et ces hommes d'esprit et de sens, devenus des politiques modérés, s'étonnent des résultats qu'ils ont semés autour d'eux! L'université n'a-t-elle pas marché, sans le vouloir sans doute, dans les voies de la démocratie; ses professeurs n'ensei-

gnaient-ils pas la propagande du vieux libéralisme? Et le collége de France, fondé par François Ier, retentissait des déclamations contre la monarchie. Il fallait fermer les yeux pour ne point voir le grand abîme creusé par le prolétariat moderne.

Ce danger menaçant, il faut le faire remonter à la constituante de 1791, au désordre qu'elle jeta dans la belle organisation des métiers, œuvre primitive du prévôt Boisleve et si admirablement rectifiée par les ordonnances de Louis XI. A l'esprit de secours, de mutualité religieuse et de fraternité véritable, la constituante substitua l'égoïsme, l'isolement. De là deux fatales conséquences de désordre : les sociétés secrètes et les clubs. L'esprit d'association est si naturel à l'homme que lorsqu'il ne le trouve pas paternellement organisé, il le cherche dans le complot et l'agitation; les sociétés secrètes remplacèrent les confréries, et les clubs les vieux *parloirs aux bourgeois*.

L'ouvrier des corporations dans l'ancienne société était pris à sa naissance, et les confréries ne le quittaient qu'au tombeau (du baptême au viatique, comme le disent les statuts). Depuis la révolution qu'est devenu le pauvre ouvrier? On lui corrompt le cœur par les idées, on l'exalte dans ses convictions, on le lance sur la société, pour le réprimer ensuite avec violence. Qu'est-ce que l'atelier aujourd'hui, et où se trouvent le mutualisme et la véritable fraternité? Ce qu'on lui a appris depuis trente ans, c'est l'art des barricades; et de cet enseignement, les plus coupables ce ne sont pas ceux qui naturellement s'exposent aux coups de feu, mais les théoriciens qui ont enseigné les principes de la résistance et de l'insurrection légitime, les historiens qui ont même raconté avec enthousiasme comment les barricades se faisaient sous la Ligue et la Fronde. Il y eut des livres écrits sur ce sujet par des conservateurs.

Et vous ne voulez pas que rien ne soit plus logique que la révolution du 24 février? La société y était parfaitement disposée par la presse, la tribune, les hommes mêmes du gouvernement; ce dont il faut s'étonner, c'est qu'un fait ainsi préparé n'ait pas éclaté plus tôt. Plus d'un conservateur de 1847 nous avait prouvé dans les journaux que l'université enseignait parfaitement, que le collége de France n'avait que des professeurs religieux, et que la jeunesse des écoles était monarchique; des historiens de la révolution (aussi conservateurs) avaient prouvé que la Convention avait très-bien agi en confisquant les biens des émigrés (voilà pour la propriété); que les assignats étaient une admirable chose (voilà pour le crédit), et que le divorce, l'affaiblissement de l'autorité paternelle, l'abolition de l'aînesse, etc., étaient les belles conquêtes de la révolution (voilà pour la famille). Les masses avaient gardé souvenir de ces enseignements si les professeurs les avaient oubliés; elles les ont appliqués au 24 février après les banquets, où d'autres conservateurs les avaient appelés au son de trompe.

La logique est inflexible. Cette société, qui l'a préservée dans l'admirable vote du 10 décembre? C'est le paysan : et pourquoi cette voie de salut est-elle restée ouverte? C'est que les mauvais livres du vieux libéralisme n'avaient pas pénétré jusqu'aux champs; c'est que l'action du curé s'était conservée; c'est que l'honnêteté du cultivateur n'avait pas été pervertie par le contact de ces mauvais livres. Aussi voyez avec quelle persévérance l'esprit révolutionnaire se met à l'œuvre pour corrompre les campagnes, pour les entraîner à ses idées. Rien ne peut lutter contre cette ténacité du mal qui prépare les mauvaises passions par les almanachs, les chansons et d'ignobles dialogues, ou des correspondances démagogiques.

Quel remède contre cette action de la presse? me dira-t-on. Le remède, je le sais bien; mais nul n'osera le tenter, le demander, parce que les fausses idées sont au haut comme au bas de l'échelle, et qu'il faut avoir du courage pour attaquer les choses admises. Nous en sommes tous un peu au point où se trouvait le roi Louis XV : après avoir essayé de lutter contre l'esprit de destruction et la philosophie du XVIIIe siècle, il en prit son parti : « Après moi le déluge. »

La situation actuelle, pour ceux qui ne se font pas un mirage trompeur, n'est qu'une halte dans le frissonnement d'un grand désordre. La société française est toujours si disposée au bonheur, à la confiance, qu'elle saisit l'espérance du repos avec délices. Quand la révolution de 1830 s'accomplit, elle y chercha l'ordre, la quiétude également; la bourgeoisie se crut maîtresse de la situation après sa victoire sur les barricades républicaines de 1832. Qui ne croyait, qui ne disait l'idée démocratique complétement vaincue? Eh bien, cette idée a repris la société en sous-ordre; elle l'a travaillée avec une activité, une habileté incontestables; elle a rendu ses complices des hommes de mérite : historiens, députés, poëtes, prosateurs : l'orgueil, la faiblesse, l'entraînement ont fait le reste.

En ce moment les idées qui nous paraissent les plus étranges sont exploitées aux mêmes fins; la presse socialiste travaille la société républicaine,

comme la presse démocratique a travaillé dix-huit ans la société monarchique. Nous n'apercevons pas au bout le même danger : qui aurait jamais dit en juillet 1832 que vous auriez la république en 1848? Cette expérience doit servir de leçon : aujourd'hui que la force de la société repose sur le suffrage de tous, c'est par tous que les complots doivent être prévus et réprimés.

La plus grande garantie contre le retour des erreurs, des folies et des violences dont le 10 décembre nous a sauvés, se trouve, je l'avoue, dans le spectacle même des temps dont je viens d'écrire l'histoire. On y a vu les trois grandes écoles du parti démocratique à l'œuvre : 1° La plus avancée, le socialisme, a eu une tribune ouverte et les décrets du gouvernement provisoire à sa pleine disposition. M. Louis Blanc a été le maître souverain des ouvriers de Paris; il a pu rapprocher, organiser : en vérité, qu'a-t-il produit? Où sont ses œuvres? Quels capitaux a-t-il réunis? quelle association a-t-il enfantée? L'ouvrier sous sa main a-t-il été plus heureux lorsqu'il engendrait la fainéantise et le désordre des démonstrations? J'ai trop de foi dans l'esprit de l'homme pour croire que M. Louis Blanc voulait tout cela; mais le triste résultat d'une grande grève fut son ouvrage. Ce furent les doctrines du Luxembourg qui nécessitèrent les ateliers nationaux.

2° La Montagne, qui fut la seconde école, prit une grande participation au pouvoir depuis le 24 février jusqu'au 24 juin, et l'on peut dire que par les clubs elle en fut maîtresse presque absolue jusqu'au 15 mai, par le concours de M. Ledru-Rollin. Il est donc permis de lui demander quelles furent ses œuvres. Montra-t-elle autre chose qu'un esprit de corruption et de désordre? Ces orateurs, qui se disaient héritiers de la Montagne de 1793, eurent-ils même une étincelle de cette énergie des héros sanglants de cette fatale époque? Processionner dans les rues, pousser des cris étranges ou burlesques, planter des arbres de la liberté, déclamer dans les clubs, en accompagnant ces grandes œuvres de repas fréquents à l'hôtel de ville : tel fut le rôle de la Montagne en 1848. J'oubliais l'envoi des commissaires dans la province et les délégués des clubs pour les élections. Il est donc exact de dire que le gouvernement des montagnards se perdit ou par son impuissance ou par sa stérilité.

3° La troisième école fut celle des républicains politiques qui, après avoir tenu un rôle craintif et secondaire, s'emparèrent de la direction absolue du gouvernement après le 15 mai et le 23 juin surtout. Ceux-ci devaient avoir une certaine expérience des affaires, acquise par une polémique de vingt ans. Ils s'étaient longtemps posés en chefs d'école, en savants économistes et politiques; appelés depuis par une fortune merveilleuse au gouvernement de la société, n'était-ce pas l'occasion d'appliquer les vastes doctrines de leur école si parfaite? Maîtres absolus de la situation, sans nul obstacle, en présence d'une société si abaissée, qu'elle courait à eux spontanée, obéissante, que firent-ils de neuf et de grand? Je ne sache pas une collection d'hommes plus médiocres et à idées plus stériles en finance, en économie politique, en administration : d'une nullité superbe, ils n'avaient pris du pouvoir que sa jouissance. Qu'on lise encore les actes du gouvernement provisoire et les considérants qui les précèdent durant cette dictature, et l'on verra la médiocrité prétentieuse de cette coterie. Un parti peut se relever de tout, excepté du ridicule et de la nullité.

Ajoutez les actes les plus odieux, les plus arbitraires : levée de l'impôt sans le concours du pouvoir législatif, banqueroute partielle, suspension de journaux, emprisonnement arbitraire, conseils de guerre, proscriptions en masse sur les pontons. Spectacle immoral que de voir des hommes qui ont perverti une génération, la flétrir, la condamner; prétendus amis du peuple, ils lui ont fait un mal dont il ne se relèvera pas. Toutefois un bien est résulté du passage des républicains politiques aux affaires, c'est qu'ils ont donné par leur exemple, à tout gouvernement ultérieur et régulier, la plus extrême latitude pour frapper et sévir : quelle mesure répressive ne pourra-t-on pas légitimement se permettre envers eux? Une forte autorité qui voudra désormais pourra tout oser en rappelant les exemples du gouvernement provisoire, de la commission exécutive et de la dictature du général Cavaignac. Elle n'a qu'à répondre par cette seule phrase : « C'est comme vous. »

Ainsi la démocratie a usé, dans l'espace de sept mois en préparant la décadence et la ruine du pays, les trois écoles d'hommes dont elle était fière : 1° les coryphées du socialisme, remueurs stériles qui n'ont produit que les enseignements du Luxembourg, le chômage général, les ateliers nationaux, les banques d'échange et du peuple, et l'association des ouvriers malheureusement ruinés; 2° les montagnards, qui se sont manifestés par les violences, la corruption des fonds secrets, les missions départementales, le désordre des rues, de la police,

la joie des arbres de la liberté et les cabarets de l'hôtel de ville; 3e enfin, la troisième et prétentieuse école des républicains politiques, qui s'est manifestée par le despotisme, l'impuissance et la stérilité en présence d'une société qui ne leur opposait d'autre obstacle que sa force d'inertie. Cette épreuve a été triste : servira-t-elle au moins de leçon?

En jetant un regard attentif sur l'Europe, on peut dire également qu'à aucune époque elle ne subit une crise plus grave et plus sérieuse. Le péril a été court mais immense; il ne s'agissait pas de vaincre un conquérant, d'opposer des armées à des armées; dans ce cas on est vaincu, mais on traite. Le danger de l'Europe venait de plusieurs causes : la corruption politique de la bourgeoisie, l'espèce d'hallucination qui la poussait à faire cause commune avec le parti révolutionnaire en vertu des idées constitutionnelles; l'esprit de nationalité exploité par l'érudition au profit du désordre; le peu de confiance qu'inspirait l'armée, que les sociétés secrètes et la propagande corrompaient déjà. Quand on possède une force dévouée, on sait ce qu'on peut et dans quelles limites on le peut; mais lorsque la force répressive elle-même est incertaine, qui peut répondre de la compression? qui peut dire : Je vaincrai le principe démocratique soulevé?

C'est dans cette situation que se trouva l'Europe dans la période du 1er mars au mois de novembre 1848, lorsque sous l'action de la propagande secrète éclatèrent à la fois les insurrections d'Italie, de Berlin, de Vienne. La source de cette agitation était incontestablement Paris, mais l'aliment qui leur donna vie et force, ce fut la bourgeoisie trompée; se séparant de la monarchie paternelle qui faisait sa force, elle prêta la main à la révolution; elle s'éprit partout des assemblées représentatives, des doctrines de la souveraineté du peuple. Les gouvernements réguliers durent céder sous cette impulsion venue à travers les frontières de France par le manifeste niais et agitateur de M. de Lamartine. L'habileté des gouvernements fut dès lors de séparer l'armée de la bourgeoisie et de laisser celle-ci aux prises avec le parti démocratique insurgé. Le meilleur moyen de corriger la classe moyenne du désordre, c'est de l'abandonner à elle-même dans sa lutte avec la démocratie; la bourgeoisie est bientôt si fatiguée, si tourmentée, qu'elle revient avec délices au gouvernement paternel. C'est ce qui se fit à Berlin surtout, pays bourgeois, de savants, d'écoles; le roi s'entoura de l'armée, comme l'avait fait aussi l'empereur à Vienne. Désormais nul contact avec le peuple; les gouvernements comptèrent sur les folies du parti démocratique; elles ne manquèrent pas, et l'effroi fut bientôt au sein de la bourgeoisie. C'est ce retour que les gouvernements réguliers attendaient pour agir; le rôle de l'armée commença : il fut beau et couronné par l'énergie et la victoire.

C'est l'armée qui partout a sauvé la civilisation de l'Europe; sa forte hiérarchie a préservé une société qui n'avait plus de liens et de croyances. C'est à partir des barricades du mois de juin à Paris que la réaction commence vigoureuse; autant la révolution de février avait entraîné le désordre en Europe, autant cette belle et soudaine résistance de l'armée produisit un merveilleux résultat de répression dans toutes les capitales agitées. On put dès lors agir avec vigueur : Berlin et Vienne furent purgés de l'esprit révolutionnaire.

Au point de vue diplomatique, cette période vit s'accomplir un grand fait : le rapprochement des cabinets sans arrière-pensée d'ambition et de conquête. Dans les temps paisibles, les questions de rivalité surgissent d'elles-mêmes; chaque puissance a ses traditions, ses précédents, son avenir : de là certaines méfiances entre les politiques séparées des grandes cours. En présence du péril commun, elles durent s'effacer; l'Europe apercevait bien le double caractère de la révolution de février, qui contenait en elle-même la guerre à tous les pouvoirs réguliers; une violente attaque contre la propriété et la propagande en était le vigoureux instrument. A cette propagande il fallait opposer l'union des cabinets et l'action des armées. Les négociations s'entamèrent sur ces bases; la Sainte-Alliance reçut son développement et son application la plus solennelle. C'est encore ce qui a sauvé l'Europe.

J'ajoute qu'il résultera de cette triste aventure, jouée par quelques hommes, une reconstitution formidable des souverainetés que l'événement de février avait tenté d'ébranler; la Russie est désormais appelée à exercer une prépondérance supérieure sur les faits généraux de la politique; la Pologne lui est définitivement acquise. L'Autriche va sortir de la crise avec une armée de six cent mille hommes, la suprématie sur l'Italie, et un degré de puissance qu'elle n'avait pas atteint jusqu'alors. La Prusse peut jeter des armées en Allemagne et leur faire tenir garnison depuis Bade jusqu'à Hambourg. Jamais la prépondérance des grands États ne s'est plus agrandie.

Dans ce mouvement général d'ascension des ca-

binets, il est triste de voir la situation difficile qu'ont faite à la France les aventureux de février : un grand État acquiert une attitude politique considérable par la guerre, les alliances ou sa force morale : la guerre ? on ne pouvait désormais la faire à une puissance sans les avoir toutes contre soi ; l'Europe procéderait par coalition, ce qui constitue un droit public déplorable pour la puissance qui le subit. Les trois formes de gouvernement qui se succédèrent depuis février jusqu'au 10 décembre, déclament beaucoup et n'agissent que sournoisement par une propagande timide et bavarde ; ils aident les passions révolutionnaires et ne servent nullement la gloire et la prépondérance de la France. Quelle alliance viendrait à nous désormais ? Quel projet commun pourrait s'accomplir ? Telle est la fatalité d'un système qui, s'écartant trop des bases du droit public européen, ne peut agir qu'en vertu de ses propres forces et dans un isolement absolu : était-ce la destinée de la France ? L'histoire de nos alliances était celle de notre puissance politique, de nos conquêtes. Fallait-il définitivement abdiquer le passé ? Pour la première fois dans les affaires politiques, on vit une nation, riche de souvenirs, les renier tout d'un coup pour se jeter dans des réalités brutes et démocratiques : le peuple qui avait certes les plus belles annales du monde en dédaigna l'histoire et les enseignements.

De là cette infériorité, j'ai presque dit cette ignorance de tous les agents diplomatiques sous ces trois formes dont j'ai parlé. Avec la singulière prétention de s'appuyer sur les masses insurgées, ils avaient inventé un droit public à leur usage, et lorsqu'il s'agit de traiter les affaires réelles, ils se trouvèrent muets en face du corps diplomatique, le plus habile, le plus patient, qui sait attendre et réfléchir. Aussi la supériorité de l'Europe fut bientôt acquise : aucune négociation révolutionnaire n'aboutit, aucune espérance ne fut réalisée ; les agents de M. de Lamartine échouèrent partout. C'est le plus grand des désappointements après des bravades inouïes.

L'habileté la plus remarquable dans le corps diplomatique, il faut le dire, fut celle de l'Autriche ; je ne crois pas qu'il y en ait un second exemple. Voyez-la du mois de mars au mois de novembre 1848, attaquée en Lombardie, en Toscane, à Venise, avec Vienne soulevée, la Hongrie en insurrection ; rongée par le double principe de la révolution et des nationalités historiques ; ses hommes d'État font des efforts prodigieux de patience, d'activité : on agit, on négocie, on temporise jusqu'à ce que tout soit préparé : à la France, qui veut intervenir, on paraît céder et l'on se prépare à la guerre. Si la monarchie autrichienne acquiert de cette crise une situation plus éclatante et plus énergique, elle le mérite bien, parce qu'il faut toujours des couronnes pour tout ce qui est habile, politique et fort, et que l'Autriche l'a été incontestablement.

L'Europe est aujourd'hui à peu près sortie de la crise ; mais la France l'est-elle également ? Question plus sérieuse qu'il faut examiner avec toute impartialité. L'élection du 10 décembre, en plaçant le pouvoir dans les mains d'un prince réfléchi et dévoué à la France, a fait faire un immense pas aux idées d'ordre et de stabilité : je serais fier de le proclamer dans un prochain ouvrage ; mais doit-on s'arrêter à cette haute garantie, et la société n'a-t-elle plus qu'à dormir d'un sommeil profond sous un horizon calme et d'azur ?

Les causes qui ont produit ce grand trouble de février existent encore ; la surface seule s'est améliorée ; le sens historique de ce pays a été perverti ; on l'enivre de productions insensées, de livres immondes ; chaque matin voit éclore une idée perverse, des projets frénétiques qui deviennent la base de l'éducation du peuple. Comme en définitive le parti démocratique sait que tous les pouvoirs dépendent du suffrage universel, on veut d'avance corrompre cette grande épreuve de salut. Les enseignements de la misère et du malheur seront bientôt perdus pour tous ! Que peut faire au milieu des illusions une voix isolée ? Quelle pourrait être la valeur d'une protestation sans écho ? Dans un doux et bienfaisant sommeil, qui veut être réveillé ? Lorsque la coupe du festin passe à la ronde, la ballade des morts importune, et la voix du vieux légendaire est bien criarde et maussade quand il annonce la catastrophe des barons et des chevaliers.

FIN.

SAECHS.
FRANZOES.
VERTRAG.
1856.

TABLE DES MATIÈRES.

Au parti conservateur Européen. I
Préface. III

CHAPITRE I.

. 11

CHAPITRE II.

Situation diplomatique de l'Europe. 34

CHAPITRE III.

Situation, forces, doctrines et personnel du parti révolutionnaires. 47

CHAPITRE IV.

Les élections. — Les banquets. — État de l'opinion publique. — Débats de l'adresse. - Paris jusqu'au 22 février. 52

CHAPITRE V.

Journées des 22 et 23 février 1848. 62

CHAPITRE VI.

Journée du 24 février jusqu'à une heure. — Abdication du roi Louis-Philippe. 76

CHAPITRE VII.

La régence. — Projets pour la faire proclamer. — Partis opposés. — Les légitimistes. — Les républicains. — Situation de Paris. — La régente à la chambre. — Marche des colonnes insurgées. — Aspect de la séance du 24 février. — La première liste du gouvernement provisoire. 88

CHAPITRE VIII.

Formation du gouvernement provisoire. — L'hôtel de ville. — La république. 103

CHAPITRE IX.

Situation de Paris. — Premiers actes du gouvernement provisoire et de l'administration du 25 février au 1er mars. 116

CHAPITRE X.

Le roi Louis-Philippe. — Sa famille. — Ses derniers ministres après le 24 février. 129

CHAPITRE XI.

Les provinces. — Les commissaires. — Actes des divers ministres. 137

CHAPITRE XII.

L'Europe après la révolution de février. — Questions diplomatiques. — Circulaires de M. de Lamartine. 149

CHAPITRE XIII.

Divisions dans le personnel du gouvernement provisoire. — L'hôtel de ville. — Affaires. — Distractions. — Les clubs. — Esprit de la garde nationale. — Démonstration du 16 mars. — Véritable caractère de la journée du 17. — Politique du gouvernement provisoire. 167

CHAPITRE XIV.

Le gouvernement provisoire. — Élections de la garde nationale. 176

CHAPITRE XV.

Les élections à l'assemblée nationale. — Actes du gouvernement provisoire jusqu'à la fin de son pouvoir. 184

CHAPITRE XVI.

Réunion de l'assemblée nationale. — La commission du gouvernement. 191

CHAPITRE XVII.

Attaque contre l'assemblée, journée du 15 mai. 201

CHAPITRE XVIII.

Situation des esprits et des affaires après la journée du 15 mai. 209

CHAPITRE XIX.

Développement de la diplomatie sous le gouvernement provisoire et la commission exécutive. — État de l'Europe. — Premier point d'arrêt au mouvement révolutionnaire. 218

CHAPITRE XX.

Causes de la guerre sociale de juin 1848. 228

CHAPITRE XXI.

Journée du 23 juin 1848. — Le 24 au matin. — L'unité du pouvoir dans l'état de siége. 234

CHAPITRE XXII.

Développement de la dictature du général Cavaignac. — Fin de la guerre civile du 23 au 26 juin 1848. 243

CHAPITRE XXIII.

Aspect de Paris après les journées de juin. — Conséquence de l'état de siége. 249

CHAPITRE XXIV.

Situation diplomatique de l'Europe après l'insurrection de juin. — Progrès de la répression. 259

CHAPITRE XXV.

Développement et apogée de la dictature du général Cavaignac et des républicains politiques. 269

CHAPITRE XXVI.

Décadence et fin de la dictature du général Cavaignac. — Levée de l'état de siége. — Modification ministérielle. 279

CHAPITRE XXVII.

Le mouvement diplomatique vers l'ordre européen. 287

CHAPITRE XXVIII.

Lutte entre l'opinion napoléonienne et le parti politique du 24 février. — Élection du prince Louis-Napoléon à la présidence. 299

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.




BIBLIOTEKA
UMCS LUBLIN
WAP
3394/
/3